
3 1761 07141719 0



GUSTAVE VASA

ET

LA RÉFORME EN SUÈDE

GUSTAVE VASA

ET

LA RÉFORME EN SUÈDE

ESSAI HISTORIQUE

PAR

JULES MARTIN

Prêtre de Saint-Sulpice
Ancien professeur d'histoire ecclésiastique
du séminaire de Saint-Sulpice



PARIS

ANCIENNE LIBRAIRIE E. THORIN ET FILS

ALBERT FONTEMOING, ÉDITEUR

Libraire des Écoles françaises d'Athènes et de Rome

du Collège de France et de l'École Normale Supérieure

4, Rue Le Goff, 4

—

1906


LIBRARY
FEB 10 1969
UNIVERSITY OF TORONTO

A SON ÉMINENCE

LE CARDINAL PERRAUD

ÉVÊQUE D'AUTUN
MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Hommage de profonde vénération
et de vive reconnaissance.

PRÉFACE

Si l'on considère l'état de l'Europe dans les premières années du XVIe siècle, on est frappé de l'apparition d'un personnel entièrement nouveau sur la scène politique. Entre 1509 (mort de Henri VII d'Angleterre) et 1521 (mort de Léon X et élection de Gustave Vasa), les chefs d'Etat des principales nations cèdent la place à des héritiers pour la plupart jeunes et entreprenants, prêts à mettre les révolutions qui s'annoncent, au service de leurs ambitions ; c'est Henri VIII, c'est François Ier, c'est Charles-Quint, roi d'Espagne à seize ans, empereur à dix-neuf.

Léon X est élu Pape à trente-sept ans, et l'on peut dire que le pontificat d'Adrien VI n'est qu'un épisode entre ce règne et celui d'un autre Médicis, Clément VII, à peine âgé de trente-six ans lorsqu'il entre aux affaires.

Les pays du Nord ne font pas exception ; dans l'Eglise et dans l'Etat, Sten Sture et Gustave Trolle, Joannes Magnus et Gustave Vasa sont mêlés de bonne heure aux destinées de leur patrie, et Kristiern lui-même, souverain de trois royaumes à trente ans, risque presque aussitôt la partie décisive d'une carrière plus agitée que glorieuse.

Faut-il voir dans l'âge des acteurs l'une des raisons de la violence et de la rapidité avec laquelle se précipitent les évènements les plus graves et les catastrophes les plus imprévues ?

En ce XVIe siècle batailleur et disputeur que Michelet compare à un drame de Shakespeare, les passions politiques et religieuses n'étaient du reste pas moins vives dans le Nord que dans l'Europe continentale, et si leur retentissement sur le théâtre de l'histoire fut d'abord peu remarqué, elles eurent néanmoins leur contre-coup sur la marche générale des événements.

Le Moyen Age, y ayant commencé plus tard, s'y prolongea sous une autre forme au seuil de l'âge nouveau.

Je voudrais esquisser l'une des phases principales de cette évolution peu connue en France, qui brisa l'Union de Calmar et prépara l'hégémonie suédoise, facteur si considérable de la politique européenne au XVIIe siècle : aïeul de Gustave Adolphe, Gustave Vasa est le précurseur nécessaire du héros de la Guerre de Trente Ans ; il a su faire d'une monarchie élective et subalterne un royaume héréditaire et absolu, qui non content de l'indépendance chèrement reconquise, faillit un jour y joindre la suprématie du Nord.

L'assujettissement de l'Eglise lui parut indispensable pour accomplir ses desseins ; employant tour à tour la ruse et la violence, il atteignit son but, et nulle part l'œuvre césarienne de la Réforme ne s'établit plus vite, d'une manière aussi franche, aussi complète et aussi durable.

Comment Rome a-t-elle perdu, presque sans combat, un peuple qui lui devait tant et qui jusqu'alors s'était montré si fidèle ? Comment ce peuple lui-même, la

veille si dévoué à la foi traditionnelle, s'est-il laissé donner le change, et pourquoi la résistance, d'abord incertaine, malheureuse ensuite, ne servit-elle qu'à rendre la défaite plus honorable peut-être à ses débuts, mais plus radicale à son terme qu'en Allemagne ou en Angleterre ?

Voilà les questions que je me suis posées.

Dans l'introduction, après un coup d'œil sur la situation de l'Eglise et de l'Etat en Suède au xve siècle, j'expose avec un certain détail, vu leur connexion étroite avec les faits ultérieurs, *les Préliminaires de la Crise*, savoir le conflit du Président Sten Sture avec l'archevêque Trolle d'Upsal et avec le roi de Danemark Kristiern II, puis la légation du Nonce Arcimboldo qui tâche vainement à les réconcilier, jusqu'à la mort de Sten et au succès momentané de Kristiern (1513-1520).

La première partie, qui est l'essentiel du sujet, sera intitulée *la Crise politique et religieuse en Suède*. Elle commence par le Massacre de Stockholm, se continue par la chute de Kristiern et l'avènement de Gustave Vasa, relate la légation de J. Magnus, sa lutte avec le parti luthérien que le roi soutient d'abord secrètement, puis d'une façon ouverte, s'achève par l'expulsion déguisée du Nonce, à la veille du fameux Recès de Vesterås, charte officielle de la Réforme en Suède (1520-1527).

Dans la seconde, plus longue, mais moins chargée de faits, je suis la marche progressive du luthéranisme en Suède, et je pousse l'œuvre jusqu'à sa conclusion naturelle en 1560, date de la mort de Gustave Vasa.

Malgré ses lacunes et ses imperfections, ce travail représente une somme de lectures et de recherches, — sou-

vent pour obtenir des résultats purement négatifs, — qui ne sera pas en rapport, j'ai tout lieu de le craindre, avec l'importance intrinsèque du livre et surtout avec la patience des lecteurs.

Heureusement, l'on finit par s'intéresser à ces problèmes d'histoire pour le seul plaisir de les creuser davantage ; la chasse aux inédits a beau être décevante, elle a son charme d'imprévu, qui console de ce que Mommsen appelle si bien l'infini de la recherche *(die Uferlosigkeit der Forschung)* ; elle a même quelquefois ses récompenses, surtout lorsqu'on espère, en tirant de l'oubli quelque noble figure de croyant et d'athlète, servir avec lui, fût-ce au rang le plus humble, la même cause imprescriptible, celle de l'Eglise et de la vérité, que l'équitable avenir venge tôt ou tard des injustices du passé.

Lyon, le 9 juin 1905.

J. Martin

BIBLIOGRAPHIE

—

Pour le détail, je renvoie à *l'Histoire du Danemark* d'Allen (traduction Beauvois, d'après la 7e édition danoise. 2 v. Copenhague, Höst. 1878), qui renferme une bibliographie très complète et méthodique de l'histoire des pays scandinaves. On peut y ajouter, pour les publications récentes concernant le Moyen Age et la réforme en Suède, le petit ouvrage de M. Watson : *The Swedish Révolution under Gustavus Vasa*, London, Sampson Low, 1 vol., 1889, et surtout le premier volume de l'Histoire de la Littérature suédoise de M. Schück, professeur à l'Université d'Upsal (1). Nous n'indiquons ici que les ouvrages les plus fréquemment cités, dans les abréviations qui les désignent.

1° *Sources* :

Scr. R. D. — Langebek *Scriptores rerum Danicarum medii ævi*, Havniæ, 1772-1878, 9 vol. fol.

Scr. R. S. — Fant, *Scriptores rerum Suecicarum medii ævi*. Upsalæ, 1818-1876, 3 vol. à 2 sect. fol.

Reg. — *Gustav den Förstes Registratur* (Registres de Gustave Vasa), par V. Granlund., Stockholm, 1861 et sqq., 16. vol. jusqu'en 1545.

Handl. — *Handlingar rörande Skandinaviens Historia* (Documents sur l'histoire de Scandinavie), Stockholm, 1816-1860, 40 vol, avec table.

(1) « *Svensk Litteratur historia* » Stockholm, Gebers, 1890, 1 vol, (va jusqu'au XVIIe siècle inclusivement).

Hist Handl. — *Historiska Handlingar*, etc. (suite de la série précédente), se continue depuis 1861.

Styffe, *Bidrag till Skandinaviens Historia*, etc. (Documents tirés des archives étrangères, Stockholm, 1859 et sqq., 5 vol. (1314-1520).

Rydberg, *Sveriges Traktater*, etc. (Traités de la Suède avec les puissances étrangères), Stockholm, 1877 et sqq., 4 vol. in-4 (822-1571).

Riksdag, *Svenska Riksdagsakter* (Actes des Diètes suédoises), édition Hildebrand, Stockholm, 1887, t. I (1521-1544).

2° Ouvrages modernes sur l'histoire de Suède, générale et ecclésiastique.

Histoire de Suède illustrée, *Sveriges Historia från äldsta tid till våra dagar* (Histoire de Suède depuis les plus anciens temps jusqu'à nos jours), Stockholm, in-8°, 1875 et sqq., t. I (jusqu'en 1350), par Oscar Montelius ; t. II (1350-1521), par Hans Hildebrand ; t. III (1521-1611), par Oscar Alin (1).

Allen, *De Tre nordiske Rigers Historie*, etc. (1497-1536). (Histoire des trois royaumes du Nord sous Jean, Christian II, Frédéric Ier et Gustave Vasa... (ne va que jusqu'à 1526). Copenhague, 1864-1874 (5 vol. in 8°).

Reuterdahl, *Svenska Kyrkans Historia* (Histoire de l'Eglise suédoise). Lund, 1838-1866, 4 vol. (va jusqu'à 1533).

Anjou, *Svenska Kyrkoreformationens Historia* (Histoire de la Réforme en Suède). Upsal, 1850-1851, 1 vol. (va jusqu'en 1593).

Cornelius, *Handbok i Svenska Kyrkans Historia* (Manuel d'histoire de l'Eglise de Suède). Upsal, 1867, 1 vol. (3e éd., 1892).

Cornelius, *Svenska Kyrkans Historia efter Reformationen* (Histoire de l'Eglise de Suède après la Réforme). Upsal, Almqvist et Wiksell, 1886, 2 vol. (jusqu'au XIXe siècle).

3° *Périodiques*.

Les trois collections des *Revues historiques* danoise (*Dansk Hist. Tidskrift*, depuis 1840), norvégienne (*Norsk Hist. Tid.*, depuis 1871), et suédoise (*Svensk, Hist. Tid.*, depuis 1881, avec table des vingt premières années dans les vol. de 1890 et 1900). Cette der-

(1) J'ai eu trop tard à ma disposition, pour la consulter utilement, la nouvelle édition de ce bel ouvrage qui se publie à Stockholm depuis 1903.

nière publie chaque année une bibliographie très soignée de tout ce qui concerne l'histoire de Suède.

4° *Archives consultées.*

Archivio Vaticano, Biblioteca Vaticana.

Archives d'Etat de Rome, de Florence, de Parme (papiers Farnèse), de Venise, de l'Université de Pérouse.

Bibliothèque Barberini à Rome, de Saint-Marc à Venise, du Chapitre de Vérone, Bertoliana à Vicence, Querini à Venise. Archives royales de Stockholm et de Copenhague. Bibliothèque de l'Université d'Upsal.

Nous tenons à remercier ici les personnes qui nous ont aidé, au cours de ces recherches, particulièrement Messieurs les Directeurs des Archives et Bibliothèques mentionnées ci-dessus.

Nous devons nommer au premier rang son Excellence M. le Baron de Bildt de l'Académie de Stockholm, ambassadeur de Suède et Norvège à Londres, qui n'a pas cessé de s'intéresser à ce travail, et qui a bien voulu en examiner le manuscrit.

INDEX

A

*

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

I

J

K

L

M

N

O

P

R

S

T

U

V

W

Z



INDEX

GUSTAVE VASA
ET LA RÉFORME EN SUÈDE

INTRODUCTION

LA SUÈDE ET L'UNION DE CALMAR (1397-1520)

I. — *Le XVe siècle : Rois et Présidents.*

Les pays du Nord étaient entrés tard dans le giron de la civilisation chrétienne ; si l'évangélisation de la Suède avait commencé dès le IXe siècle avec S. Anschaire, ce n'est qu'au XIe que le paganisme succomba, et au XIIe que la vie religieuse s'établit solidement dans ces contrées ; la hiérarchie et la discipline catholiques, organisées d'une manière définitive par le Légat Guillaume de Sabine au Concile de Skenninge (1248), ne devaient pas se maintenir sans peine au milieu d'une population indépendante, sincère dans sa foi, mais rude dans ses mœurs, jalouse de ses franchises, et encore toute féodale. Les troubles qui agitèrent la Suède pendant le XIVe siècle, eurent pour effet de fortifier l'aristocratie, et, par une conséquence inévitable, de mêler étroitement l'épiscopat, issu des grandes familles, aux luttes politiques. Deux femmes d'un génie bien différent, sainte Brigitte et la reine Marguerite de Danemark, apparaissent au milieu de cette anarchie turbulente pour essayer, chacune à

sa manière, d'y mettre l'unité supérieure de la haute pensée religieuse et d'une volonté dominatrice.

La première, par son rôle à la Cour du roi Magnus, par ses alliances de famille, par ses longs séjours à l'étranger ; enfin par la création originale d'un Ordre composé d'hommes et de femmes, et destiné à joindre la vie contemplative aux soins de l'apostolat, sainte Brigitte devait resserrer les liens qui unissaient sa patrie au centre de l'Église, exercer pendant deux siècles une influence profonde et bienfaisante sur les esprits et sur les âmes.

L'œuvre de Marguerite, couronnée d'un succès plus immédiat, fut aussi moins solide et moins durable.

C'est en plein schisme, au milieu des guerres qui déchirent l'Occident, que la fille de Valdemar conçoit et réalise le plan hardi d'une réunion des trois royaumes sous le même sceptre. Ses qualités personnelles, un ensemble de circonstances favorables, et surtout l'extrême lassitude des factions qui dévoraient la Suède, expliquent l'acte célèbre de Calmar.

C'est une loi de l'histoire que les divisions intérieures amènent la conquête étrangère, plus ou moins dissimulée sous les apparences d'un pacte mutuel, et pour échapper à cette domination devenue odieuse, il faudra plus tard accepter la dictature, d'abord provisoire, et bientôt perpétuelle, d'un chef national, ambitieux et intelligent.

Voici, tracé d'avance, le programme des événements que nous allons exposer.

Marguerite de Danemark avait épousé, en 1363, le fils du roi de Suède, Magnus Hakon ; l'année suivante, une révolte de seigneurs appelle en Suède Albert de Mecklembourg ; Magnus est fait prisonnier à la bataille de Gata (1365) ; il meurt en 1374, et Hakon se retire en Danemark, mais le peuple, hostile à la domination allemande, contraint Albert à s'appuyer sur la noblesse, et à augmenter ses privilèges ; la violence et l'anarchie sont partout ; un évêque de Linköping, Gotschalk, est

assassiné dans une querelle avec un noble, Mathieu Gustafsson (1).

Après la bataille de Falköping (1389), la guerre avec les Allemands qui soutiennent le roi Albert se prolonge jusqu'en 1398 ; Stockholm est au pouvoir d'une faction de brigands, les *Hättebrödrar* (Frères aux grands chapeaux), qui font périr les bourgeois dans le guet apens du 17 juin 1389 (*Käpplingemorden*) ; la Baltique est infestée par des pirates qui s'appellent *Vitalie brödrar*, parce qu'ils sont censés ravitailler la capitale assiégée ; la paix conclue à Lindholm (1395) entre la reine Marguerite et la Hanse y mettra fin, mais Stockholm n'est évacué qu'en 1398, et la Prusse garde Gottland ; Albert, mis en liberté sous condition, dès 1395, renonce à tous ses droits sur la Suède et se retire en Mecklembourg, où il meurt en 1412.

Sous le gouvernement sage et régulier de Marguerite, le Nord commence à respirer ; en 1389, elle fait proclamer héritier de Norvège le jeune Eric (né en 1383), petit fils de sa sœur Ingeborg ; elle s'occupe, avec l'aide de l'archevêque de Lund et d'une femme zélée, nommée comme elle Marguerite, de l'évangélisation des Lapons ; pieuse et libérale envers l'Eglise, elle se concilie la faveur du clergé, en profite pour régler à la Diète de Nyköping (1396) toutes les questions pendantes entre l'Etat et l'Eglise, entre le roi et l'aristocratie ; on revient au *statu quo* antérieur au règne d'Albert, non sans gain notable pour la Couronne ; Marguerite juge le moment venu d'accomplir son grand projet : après les préliminaires de Nyköping, Eric est couronné à Calmar (17 juin 1397) comme souverain des trois royaumes ; on crée en ce jour 133 chevaliers, et l'acte officiel porte le sceau de 67 sénateurs, qui promettent obéissance et rendent grâces à Marguerite « en lui souhaitant le royaume du Ciel ».

Enfin, le 13 juillet, à la suite du précédent, on rédige le cé-

(1) Selon Messenius, le meurtrier fut puni d'une étrange manière : dès qu'il entrait dans une maison, on ne pouvait plus y brasser la bière ni cuire les aliments, de sorte qu'il finit par mourir de faim.

lèbre protocole appelé l'Acte d'Union (1) ; le caractère et la portée de cette pièce ont été et sont encore vivement discutés entre les historiens danois et suédois ; on a voulu n'y voir qu'un simple projet « de uniendis regnis », mais il semble que c'était bel et bien un acte destiné à faire foi, et dans la pensée de Marguerite, au moins la base d'un pacte définitif qui ne fut jamais souscrit expressément.

Sur dix sceaux conservés, il y en a trois danois et sept suédois, aucun norvégien, car la Norvège était considérée comme royaume héréditaire, et de plus elle était hostile à l'Union ; la Suède, au contraire, était alors la mieux disposée, et c'est à son assentiment que Marguerite tenait davantage.

En 1425, Eric, engagé dans une guerre d'intérêt privé contre le Holstein, et voulant obtenir l'appui de la Suède et de la Norvège, peu favorables à son entreprise, falsifia audacieusement l'Acte d'Union ; par ordre, son chancelier, l'évêque d'Oslo, un Danois peu scrupuleux, produisit une copie vidimée de l'original, après avoir mutilé à dessein les sceaux apposés, de façon à faire croire qu'ils étaient identiques à ceux de l'Acte d'obéissance qui lui sert de préface et où figurent 17 sceaux au lieu de 10, ceux-là d'ailleurs plus considérables par la qualité des personnages inscrits dans le préambule de la pièce.

On a souvent confondu, en effet, ces deux documents, et la fraude a trompé la critique jusqu'à l'examen récent et minutieux de l'original.

Aucune allusion à cette divergence capitale dans le rapport circonstancié de l'ambassadeur anglais envoyé par Henri IV à Marguerite, durant l'été de 1400, et qui résume fort bien l'état de la question, avec la position respective d'Eric dans chacun des trois royaumes où il est héritier présomptif (2).

(1) Textes dans Rydberg, t. II, p. 560, 563, 565, avec le fac-similé de l'original, dont on comprendra l'importance par la lecture de ce qui va suivre.

(2) Texte latin dans Styffe, t. II, p. 109. L'ambassadeur conclut ainsi : « Jamais on n'a vu depuis 200 ans pareille paix dans aucun des trois

Voici l'analyse de l'Acte d'Union, d'après M. Hildebrand (1).

« Les trois royaumes seront désormais réunis sous un seul prince, et resteront indivisibles.

« A la mort du roi, son successeur sera élu par les trois royaumes ensemble ; si le roi défunt laisse des fils, on choisira l'aîné, et les autres recevront des apanages ; sinon, l'élu sera pris parmi les meilleurs, en conscience.

« Les trois royaumes seront unis en mutuelle charité, et en cas de guerre ou d'invasion, chacun sera secouru par toutes les forces des deux autres ; le royaume attaqué entretiendra à ses frais les troupes auxiliaires, mais le roi, et non le royaume, sera responsable de la solde et des rançons. Personne ne pourra s'excuser en disant qu'il n'est pas obligé de servir en dehors de son pays, car désormais les trois ne font qu'un, n'ayant qu'un seul roi.

« Chaque royaume garde sa loi et ses usages, et le roi s'y conformera, sans introduire de l'un dans l'autre ce qui n'y était pas déjà loi et usage.

« Les gens bannis d'un royaume sont hors la loi (*fridlös*) dans les autres.

« Pour les rapports avec l'étranger, le roi consulte le Sénat du royaume où il réside, ou bien quelques membres du Sénat de chaque royaume.

« On observera la teneur du présent statut, ainsi qu'il est écrit et entendu pour l'honneur de Dieu, le profit de notre seigneur le roi et du royaume, le bien et la paix de tous. Si quelqu'un y résiste, tous les habitants des trois royaumes prêteront main-forte contre lui au roi et à ses gens.

royaumes, qui étaient continuellement accablés de querelles insupportables... le jeune prince est très aimé de tout le monde, et nous espérons que grâce à Dieu et à ses Saints il continuera de l'être, à cause de l'élégance de sa personne et de ses mœurs. »

C'est sans doute sur ce témoignage flatteur qu'Henri IV donna plus tard sa fille en mariage à Eric, mais l'événement devait bientôt démentir les prévisions de l'envoyé des Lancastres.

(1) *Op. cit.*, p. 145.

« La reine Marguerite gardera, avec toutes les prérogatives royales, tout ce qu'elle a reçu en Danemark de son père et de son fils, sa dot en Suède, et ce que les Suédois lui ont donné, et ce qu'elle a reçu en Norvège de son mari et de son fils.

« A sa mort, ses châteaux retourneront à la Couronne, mais elle pourra disposer par testament du reste de ses biens.

« Le présent acte sera copié en six exemplaires sur parchemin, deux pour chaque royaume, avec les sceaux du roi, de la reine, des sénateurs et des villes marchandes. »

On voit, en effet, sur l'original, ceux de l'archevèque d'Upsal, de l'évèque de Linköping et de cinq seigneurs suédois.

Des commissaires furent chargés d'exécuter le Recès de Nyköping, en ce qui concernait le retour à la Couronne des fiefs aliénés ; cela se fit sans résistance, et d'une manière équitable, jusqu'en 1414 ; il y eut néanmoins quelques protestations dans le clergé, et en 1403, le Chapitre de Linköping refusa de se faire représenter au prochain Concile (qui devait être celui de Pise), alléguant qu'il était trop appauvri pour y tenir un rang convenable.

Dès 1400, Eric fut déclaré majeur ; il fit son Ericsgata (1) en 1401, et en 1406 il épousait Philippa de Lancastre, la sœur d'Henri V, mais Marguerite le tint en tutelle autant qu'elle vécut.

Les impôts augmentèrent, et la préférence accordée aux Danois pour l'investiture des fiefs en Suède et en Norvège excita des rancunes qui laissent une trace profonde dans les chroniques du xve et du xvie siècles.

Olaus Petri, le réformateur, et l'un des créateurs de la prose suédoise, fait dire à Marguerite, s'adressant à son héritier : « La Suède vous nourrira, la Norvège vous habillera, et pour le Danemark vous combattrez », et ailleurs il ajoute : « ainsi les esclaves étaient d'un côté, et les maîtres de l'autre ». Il est cer-

(1) On nommait ainsi la chevauchée traditionnelle du nouveau roi à travers toute la Suède (*e-rik* : tout le royaume, en vieux suédois).

tain que le Danemark se considérera toujours, en Suède, jusqu'au XVIe siècle, et en Norvège jusqu'au XIXe, comme le « principal associé », un peu à la façon des Anglais vis à vis de l'Irlande. Mais la disproportion était trop forte, les peuples voisins trop jaloux de leur indépendance.

L'opinion populaire en Suède se résume, pour plus d'un siècle, en cette phrase de Diarium de Vadstena (1). « Après l'expulsion des Allemands, les Danois occupèrent le pays pendant plusieurs années, et les habitants, par comparaison, regrettaient les Allemands. » Toutefois, les historiens modernes, par exemple, M. Hildebrand, rendent justice aux intentions de Marguerite et à l'élévation de ses vues politiques ; malheureusement la situation était des plus difficiles. Du côté de l'étranger, on n'était jamais tranquille ; un certain Olaf, qui se prétendait fils de Marguerite, et qui cherchait à soulever le peuple, fut bien livré par la ville de Danzig, où il s'était réfugié, et brûlé à Falsterbo en 1402, mais Gottland restait aux mains de la Prusse, à qui Albert l'avait cédé comme gage d'une dette énorme qu'il ne pouvait acquitter ; ce ne fut qu'en 1408, après une longue guerre et contre le vœu des gens de Visby, qu'Eric recouvra l'île ; à ce moment même éclatait un autre conflit avec le Holstein, au sujet du Jutland, aliéné jadis par le Danemark, repris par Marguerite à la mort du comte Gérard (1404) ; à la suite d'une campagne dont les succès furent variables, Marguerite conclut une trêve et se rendit à Flensborg pour voir la duchesse Elisabeth, veuve de Gérard, qui ne vint pas à la conférence : Marguerite mourut en mer, à son retour, le 28 octobre 1412 ; elle fut ensevelie à Sorö, puis à Roskilde, le Westminster danois, où Eric lui érigea un beau mausolée en marbre (1423).

Cette femme supérieure était venue un siècle trop tôt ; si son esprit lui avait survécu, les destinées du Nord, et peut-être de l'Europe, auraient été profondément modifiées ; l'incapacité

(1) *S. R. S.*, t. I, p. 103 « Ex tunc, Alemannis expulsis, Dani optinuerant terram pluribus annis, et Alemanni beatificati sunt ab incolis terræ. »

d'Eric, au contraire, fit éclater le cadre fragile de l'Union mal affermie. En effet, la guerre continue avec le Holstein et la Hanse ; la conférence de Nyborg (1413) n'aboutit à rien, et les prétentions du comte de Holstein amènent Eric à saisir le Schleswig en 1417 et à saccager la ville de Femern, où l'on commit d'atroces cruautés ; l'empereur Sigismond attribua le Schleswig au Danemark, en 1424, et Eric crut rehausser son prestige en entreprenant le pèlerinage de Jérusalem ; il traversa la Pologne et la Hongrie, mais arrivé à Constantinople, il rebroussa chemin, de peur d'être rançonné par les Turcs ; à son retour, la guerre durait encore, surtout sur la Baltique ; la reine Philippa, qui avait bravement défendu Copenhague (1428), mourut à l'abbaye de Vadstena (1430), laissant, comme Marguerite, une réputation de piété et de générosité. Désormais, l'Union est bien compromise ; les combats et les négociations alternent sans résultat appréciable, et la Suède, accablée de contributions en hommes et en argent pour une cause étrangère, se désaffectionne de plus en plus ; la Hanse menace de soutenir les mécontents, et Eric, après avoir traité séparément avec les différentes villes hanséatiques, conclut la paix de Vordingborg (1435).

Il allait peu en Suède, où il était haï et méprisé, non sans raisons ; il voulait imposer comme héritier présomptif son cousin Bogislav de Poméranie, ce qui était contraire à la loi nationale ; il usurpait les biens d'église, installait à Upsal un prélat danois, de mœurs détestables, qui fut déposé par Martin V, sur la plainte du Chapitre, à la suite d'un procès scandaleux (1).

Il prodiguait les fiefs à des étrangers, et ses baillis, étrangers également, opprimaient le peuple d'une manière insupportable ; ajoutez à tout cela les épidémies et la cherté croissante des

(1) Cf. sur l'archevêque Jöns Jerekini un travail récent de M. Djurklou (*Hist. Tid.* an 1894, p. 189), les pièces à l'appui dans le *Diplomatarium*, t. III. Déposé en 1421, il mourut en Islande, à Skalholt, en 1433, noyé, dans un sac, par vengeance, à ce qu'il paraît. Selon J. Magnus (*Hist. Metrop.*), il se serait converti durant son exil.

denrées, et l'on comprendra la révolte des montagnards dalécarliens, sous la conduite d'un simple paysan d'origine allemande, nommé Engelbrekt; il commença par porter au roi les griefs de ses compatriotes contre le bailli de Vesterås, Josse Ericsson, le plus odieux de tous; n'obtenant pas justice, il brûle Borgnäs, s'empare de Köping (1434), s'unit aux gens de l'Upland et de la Westmannie, brûle Gripsholm (château voisin de Stockholm), et provoque un soulèvement jusqu'en Finlande; au mois d'août, Diète de Vadstena : contraints par le peuple, les seigneurs envoient à Eric une lettre de désaveu, la révolte gagne l'Ostrogothie et le Vermland; en septembre, la Diète de Stockholm dresse un acte d'accusation contre Eric, qui pénètre en Suède à la tête d'une armée; Engelbrekt est élu capitaine des troupes à Arboga (janvier 1435); cependant on tient des conférences en mai à Halmstad; en octobre, on traite à Stockholm avec Eric; il nomme un chancelier et un maréchal suédois (ce dernier, Karl Knutsson, sera roi dans la suite), puis il manque à sa parole, et en 1436, la lutte recommence. Après la Diète d'Arboga (janvier), Engelbrekt et Karl s'emparent de Stockholm et assiègent dans la forteresse la garnison danoise; Karl est élu capitaine, Engelbrekt, un peu jaloux du nouveau chef, reçoit un titre équivalent à celui du maréchal, et après une campagne heureuse, tombe, en avril, sous les coups d'un assassin, Måns Bengtsson, avec le père duquel il venait de se réconcilier; déjà malade, il se rendait alors d'Örebro à Stockholm, sur l'appel du Sénat (1).

La mort du véritable chef laissait le parti national désemparé; les divisions entre les nobles s'accusèrent davantage : au XIVe siècle, les anciennes familles s'étaient éteintes, une aristo-

(1) Cf. la monographie de M. Boethius (28 p., Stockholm, 1893). Engelbrekt est resté populaire : voir un poème à lui consacré par un contemporain, dans *S. R. S.*, t. II, p. 165. On l'a attribué à l'évêque Thomas de Vesterås, auteur d'une belle chanson suédoise sur la liberté. En ce siècle, on lui a érigé un monument à Göksholm, sur le lac Hjalmar, où il avait péri.

cratie nouvelle, très mêlée d'alliances danoises, apparaît ; ses membres, pour la plupart, se rattachent à la lignée de Birger Persson, le père de sainte Brigitte ; ainsi les Sparre, les Eka, les Bjelke, les Natt och dag (Nuit et Jour), les Sture (de la seconde race), les Bonde, les Oxenstierna, les Vasa, ces deux dernières familles d'origine allemande et alors les plus inféodées au Danemark (1).

Kristiern Nilsson Vasa, chancelier du royaume et partisan d'Eric, ne peut s'entendre avec Karl Knutsson, ambitieux et remuant, tout jeune encore et déjà marié deux fois. La conférence de Calmar (juillet 1436) avait abouti à un nouveau pacte entre Eric et la Suède ; à celle de Söderköping, les deux Sénats, suédois et danois, élaborèrent un nouveau programme d'Union, dirigé contre la tyrannie du roi.

Josse Ericsson fut tué par les paysans exaspérés, en même temps que Karl faisait exécuter à Stockholm (1437) un des compagnons d'Engelbrekt, Eric Puke, son ennemi personnel (2). Cependant, il est obligé de se démettre à la Diète d'Arboga (mars 1438), tandis qu'Eric, abandonné de tous, se réfugie à Gottland, dont il fera, pour un quart de siècle, un vrai nid de pirates ; les Diètes se succèdent rapidement, à Calmar en juin, à Telge en août, jusqu'à ce qu'en octobre Karl soit élu de nouveau, et cette fois avec le titre de Président du royaume (*Riksförestandaren*) ; de son côté le Sénat danois choisit pour remplacer Eric son neveu Christophe de Bavière, et en septembre 1439, les Suédois renouvellent formellement le désaveu qu'ils ont fait du premier.

Karl traite avec Christophe, obtient une large dotation, et lui cède la place ; il accompagne même ce prince (élu en septembre 1440) à Stockholm, où il fait une entrée solennelle, puis à Upsal, où il est sacré (septembre 1441) ; naturellement, Christophe

(1) Voir la liste et la généalogie de ces familles, avec leurs blasons, dans Hildebrand, *op. cit.*, p. 235. Gustave Vasa est l'arrière-neveu de sainte Brigitte, et son père le fils d'une sœur de Sten l'Ancien.

(2) Voir au sujet de cette exécution injuste, ou au moins suspecte, la belle lettre de l'évêque Thomas à Karl, *ibid.*, p. 252.

promet tout ce qu'on veut (1) — tenir est autre chose, on s'en aperçoit vite. Après son Eriesgata, il se fait reconnaître en Norvège (1442), sacrer en Danemark (1443) ; l'archevêque d'Upsal, le célèbre Nicolas Ragvaldi, qui venait de s'illustrer au concile de Bâle, et qui avait protesté contre la présence de l'archevêque de Lund à Calmar, où celui ci faisait porter la croix devant lui en signe de juridiction, Nicolas Ragvaldi obtient le titre de Primat, et s'interpose vainement entre Christophe et la noblesse suédoise. Le roi épouse Dorothée de Brandebourg, et négocie avec la Prusse pour venir à bout d'Eric, retranché dans Gottland, et qui ne veut abdiquer qu'en échange d'énormes indemnités. Il essaye de combattre le monopole de la Hanse en traitant avec les Pays-bas ; Eric et lui se disputent l'appui de la ville de Rostock ; au moment où il prépare une expédition contre Lübeck et la Russie, il meurt sans enfants (janvier 1448) (2). En Suède, son administration avait été mêlée de bien et de mal ; il avait confirmé, par la *Landslag* de 1442 (qui subsistera, parallèlement à la loi de Magnus Ladulås, jusqu'en 1736), les privilèges de l'Eglise et des seigneurs, mais son avarice le rendait impopulaire, et la famine qui sévit alors lui valut le surnom de *roi d'écorce* (barke Konung), à cause du mauvais pain qu'on était réduit à fabriquer avec des écorces.

En 1446, accompagné de Karl, il avait rendu visite à Eric dans son île ; celui-ci l'avait fort bien reçu ; il embellissait Visborg, sa résidence, et se croyait toujours appelé à recouvrer les trois royaumes (3), mais ce fut Karl que l'on proclama, d'abord en Suède (juin 1448), puis en Norvège (juin 1449), tandis que la Maison d'Oldenbourg s'établissait en Danemark avec Kristiern Ier ; Eric, attaqué par les deux rivaux à la fois, s'enfuit en Poméranie (1449) où il mourut en 1459 ; la défection de Ma-

(1) *Etsi sidera, incunctanter promisisset*, dit le chroniqueur Eric Olaï.

(2) *In loco non satis illustri*, dit J. Magnus, qui s'accorde avec Eric Olaï pour dire que Christophe était extrêmement débauché.

(3) Voir dans Hildebrand, *op. cit.*, p. 270, les signes et les prophéties qu'Eric alléguait à l'appui de ses espérances tenaces.

gnus Gren livra Gottland à Kristiern, qui épousa la veuve de Christophe, et recouvra la Norvège par le traité d'Halmstad (mai 1450), bien que Karl eût été couronné à Trondhjem en novembre 1449.

Dorothée réclamait à Karl sa dot en Suède, et la cause fut portée au pape Nicolas V ; nous la verrons s'éterniser jusqu'à la fin du xv[e] siècle ; le chanoine Birger, envoyé à Rome pour cette affaire et pour la réforme des couvents suédois, en revint camérier du Pape et collecteur de la Chambre apostolique ; l'évêque Marcel, chancelier de Kristiern, fut promu au siège de Trondhjem.

Karl était menacé à la fois au dedans et au dehors : dès juin 1450, à la Diète d'Arboga, les nobles voulaient lui ôter tout pouvoir effectif ; en 1451, après la conférence d'Avaskär, nouvelle guerre avec le Danemark.

L'ennemi entre en Suède, Karl ravage la Scanie et le Halland, brûle Lödöse (1452), repousse les Danois et les mercenaires allemands de Stockholm et d'Öland, tandis qu'un de ses lieutenants, Tord Bonde, saisit par ruse le commandant de la place d'Axevall en Vestrogothie, Ture Turesson, dont les intrigues avec le Danemark avaient été révélées par des lettres découvertes au moment de la prise de Lödöse ; en 1453, on conclut une trêve.

La femme du gouverneur d'Örebro, Erengisle Nilsson, une Danoise appelée Brigitte d'Hammersta, également convaincue de trahison, est condamnée à mort, le porteur de ses lettres pendu, elle-même enfermée dans un couvent, à Calmar (1).

Un adversaire plus redoutable pour Karl, c'était l'archevêque Jöns Bengtsson, de la noble famille Oxenstjerna, liée avec celle de Vasa ; il avait obtenu sa confirmation du pape Nicolas V, à condition de rejeter le Concile de Bâle, car une partie du chapitre d'Upsal adhérait à l'antipape Félix V ; quoique parent

(1) En guise de pénitence, elle fit orner de belles peintures l'église d'Ösmo en Sudermanie (gravures dans Hildebrand, p. 307).

de Karl, il défendit contre lui les libertés de l'Église et le peuple écrasé d'impôts ; la noblesse n'était pas moins mécontente des atteintes portées à ses privilèges, et Karl n'avait guère pour lui, dans l'épiscopat, que l'évêque Nicolas de Linköping, ardent patriote et homme de guerre à l'occasion, mais le sentiment populaire était de plus en plus hostile aux Danois, comme en témoignent les chansons et les chroniques, où se manifeste déjà le désir naïf et passionné de faire remonter jusqu'au déluge l'origine et la gloire de la nation suédoise. A ce titre, la légende de Théodoric (Didrik de Bern, c'est-à-dire de Vérone) est extrêmement goûtée, on la rencontre jusque dans la décoration des églises (1).

Cependant Kristiern, sûr de l'appui de la Hanse, reprend la campagne en 1455, s'empare de Danaborg, qui est occupé de nouveau par le vaillant Tord Bonde, et le vainqueur change le nom de *Danaborg* (forteresse des Danois) en *Danasorg* (chagrin des Danois), mais il est tué presque aussitôt (mai 1456). Kristiern devient maître de Bornholm, et Karl qui va marcher sur lui est retenu par une révolte de seigneurs ayant à leur tête l'archevêque Jöns ; ceux-ci s'emparent de Stockholm, et Karl est réduit à fuir à Danzig (février 1457) où il restera jusqu'en 1464.

M. Hildebrand, qui blâme d'ailleurs, ainsi que J. Magnus, le soulèvement de la noblesse, reconnaît toutefois que Karl était léger, égoïste, plus ami du luxe que de la guerre, et qu'il eut le tort de céder promptement à l'adversité. Son départ ne servit guère le pays ; le parti victorieux fit élire et couronner Kristiern (juin-juillet 1457), dans l'espoir qu'il resterait habituellement hors de Suède, mais tel n'était pas le désir de l'ambitieux monarque, et pour citer une phrase expressive de J. Magnus : « tyranno excluso, tyrannis mansit ».

Sa politique agressive contre la Hanse et les Moscovites, son alliance contre l'Angleterre avec la France et l'Écosse (à laquelle

(1) Gravures dans Hildebrand, p. 303.

il céda les îles Orcades et les Shetland comme gage de la dot de sa fille, mariée au roi d'Écosse), surtout l'achat qu'il fit du Schleswig Holstein après la mort du duc Adolphe (1459), à titre personnel et onéreux, tout cela mit Kristiern dans une pénurie continuelle, et les contemporains le comparent à un tonneau sans fond. Il essaya de gagner le clergé en augmentant ses privilèges, aux Diètes de Skara et de Stockholm (1458) où Karl fut jugé, déposé, et le jeune fils de Kristiern, Hans, élu prince héritier. Mais peu après, il se brouilla avec l'archevêque, le fit conduire prisonnier en Danemark, et fit exécuter à Stockholm plusieurs récalcitrants ; ce fut le signal de la révolte (1463), qui éclate dans l'Upland, et passe sous la direction de l'évêque de Linköping, Ketil (de la famille Vasa), neveu de l'archevêque.

Messenius raconte que ce belliqueux prélat, ayant réuni son Chapitre à la cathédrale, se revêtit des ornements pontificaux, comme s'il allait célébrer, puis les jetant brusquement sur l'autel, il fit vœu de ne plus les reprendre avant d'avoir délivré son oncle et affranchi la Suède.

Conduits par Ketil, les patriotes battirent Kristiern à Haraker (avril 1464), assiégèrent Stockholm, et le roi de Danemark, excommunié par le Pape, pour avoir emprisonné l'archevêque, fut obligé de s'enfuir. Il eut l'habileté de renvoyer aussitôt Jöns Bengtsson en Suède, mais ce n'était point, dit le chroniqueur Eric Olaï, par amour du Seigneur Jésus, il prévoyait que le prélat ne pourrait s'entendre avec son ancien adversaire, et, en effet, Karl, rappelé de Danzig en août 1464, était réduit, dès le mois de janvier suivant, à abdiquer devant l'opposition renaissante de Ketil et de son oncle ; il se réfugia en Finlande, réduit à une telle misère qu'il ne pouvait payer une somme de 50 marks !

Les deux prélats furent mis conjointement à la tête des affaires, mais Ketil mourut de la peste en août 1465, et quelques sénateurs mécontents se réunirent à Jönköping en février 1466, exilèrent l'archevêque, qui mourut en décem-

bre 1467, et élurent président Eric Axelsson Tott ; après de nouveaux conflits entre les seigneurs, on rappela Karl une troisième fois (septembre 1467) ; la conférence d'Halmstad (juillet 1468) n'ayant produit aucun résultat, la guerre avec Kristiern recommence, Axeval est brûlé (juin 1469), la Hanse offre vainement sa médiation, et Karl meurt à son tour (15 mai 1470) à 62 ans, épuisé par les vicissitudes d'une carrière aussi agitée.

« C'était, dit Eric Olaï, un homme de haute taille et de belle prestance, d'un port vraiment royal, d'un esprit sagace et rusé, prudent en ses discours et cauteleux dans ses réponses, mais à la guerre il ménageait trop la dépense, il était méticuleux et timide, très habile à se procurer des ressources, à accaparer le revenu du royaume ; il donnait peu de fiefs, ce qui le rendait moins sympathique aux nobles, tandis que chaque année les frais de la guerre épuisaient le peuple (1). »

Karl avait un neveu, Sten Sture, alors âgé d'une trentaine d'années, sur lequel se fixa le choix des patriotes ; élu en juin 1470, confirmé par la Diète d'Arboga (1er mai 1471), il battit complètement Kristiern à la bataille de Brunkaberg, près de Stockholm (sur l'emplacement actuel de l'église Sainte-Clara), le 10 octobre 1471 ; cette affaire décisive, qui fut célébrée par des chants populaires, et dont la grande statue en bois de saint Georges à cheval, offerte en ex-voto à l'église Saint-Nicolas,

(1) *S. R. S.*, t. II, p. 159. — Eric, chanoine d'Upsal et qui rédigeait sa chronique à la fin du xve siècle, est un témoin digne de confiance ; il partage équitablement les torts entre son roi et son archevêque, tout en blâmant avec sévérité la « trahison » de ce dernier.

Sa conclusion est franchement patriotique « Kristiern se remua beaucoup, par guerres et par négociations, pour recouvrir la Suède, *sed in vanum laboraverunt quotquot ad hanc inquitatem extenderunt manus suas.*

Voir (*ibid.*, p. 165) une curieuse apologie (en note à la marge du manuscrit d'Eric) des Frères Prêcheurs de Stockholm, lesquels avaient livré à Kristiern le trésor déposé chez eux par son rival, et qui montait à 7.000 marks.

Au point de vue danois, cf. Paludan-Müller, *op. cit.*, et Allen (traduction Beauvois, t. I, p. 244), naturellement plus favorables à Kristiern.

perpétua longtemps le souvenir (1), assurait à la Suède dix années de paix.

Néanmoins le Danemark n'abdiquait pas ses prétentions, et, chose plus étrange, les Suédois ne les rejetaient point d'une manière absolue ; le titre même de Président du royaume (*Riksföreståndaren*), que prirent Sten Sture et ses successeurs, semblait indiquer une situation provisoire, et pendant un demi siècle nous retrouvons la même série fastidieuse de guerres interminables et de négociations sans issue, où la mauvaise foi et la violence compliquent tristement une situation fausse dès l'origine.

Quoi qu'il en soit, la sage administration de Sten valut un peu de répit à la Suède épuisée. Stockholm se développe ; les corporations de métiers s'organisent, on règle que les Allemands cesseront de fournir la moitié des conseillers de ville (2).

Au point de vue religieux, comme à celui de la culture générale, cette fin du XV[e] siècle en Suède est assez prospère, ainsi qu'en Allemagne, proportions gardées (3).

Depuis la canonisation de sainte Brigitte par Boniface IX (1391), la congrégation fondée par elle (l'Ordre du Saint-Sauveur) avait pris de notables accroissements ; Vadstena, la maison-mère, était un foyer d'étude et d'apostolat ; la reine Philippa, qui vint y mourir, l'avait comblée de biens, et son exemple avait été suivi ; l'hospice de Sainte-Brigitte à Rome était le rendez-vous des pèlerins scandinaves ; des monastères brigittins s'établissaient en Norvège (Munkalif, près de Bergen), en Danemark (Mariebo, sur l'île de Laaland), en Prusse (à Reval et à Danzig), en Finlande (Nådendal près d'Åbo, en 1438), bientôt dans tout le reste de l'Europe.

(1) On la voit aujourd'hui au Musée de Stockholm ; gravure dans Hildebrand (*op. cit.*, p. 368).

(2) Loi abrogée pour les villes marchandes, texte dans Rydberg, t. III, p. 676.

(3) Cf. l'admirable tableau que Janssen a retracé, dans le premier volume de sa grande *Histoire du peuple allemand*, du mouvement artistique et économique de cette période.

Des hôpitaux dirigés par les religieux du Saint Esprit (1) étaient fondés à Stockholm en 1433, à Upsal en 1490.

Dès 1407, les Carmes se fixaient à Landskrona, et à Örebro en 1418 ; Sten Sture créa sur un de ses domaines la Chartreuse de Mariefred (Paix de Marie) en 1493-96.

Les confréries, ou *gildes*, se multipliaient parmi les simples fidèles, et dans chaque corps de métier ; celle du Saint-Sacrement existait à Stockholm, au plus tard en 1393.

Les fondations pieuses n'étaient pas rares : sous l'archevêque Jöns, vingt-et-une églises furent construites ou décorées à neuf ; la cathédrale d'Upsal, endommagée par accident en 1402, fut achevée en 1435, et consacrée par l'archevêque Olaus Laurentii, ancien élève de l'Université de Paris, assisté de l'évêque Thomas de Vesterås ; on la dédia aux saints Laurent, Eric et Olaf.

Celle de Linköping (dédiée aux saints Pierre et Paul), érigée dans le cours du XIV[e] et du XV[e] siècle, s'enrichit d'un beau chœur à la fin du XV[e], et plus tard d'une tour imposante (2).

L'église des Frères Mineurs à Visby, Sainte-Catherine, n'a plus que les ruines de son chœur, qui datait de la fin du XIV[e] siècle, et de sa nef, bâtie en 1412.

La reine Philippa fit faire un chœur dédié à sainte Anne dans l'église de Vadstena ; on avait en Suède une grande dévotion à sainte Anne, dont le Concile d'Arboga (1417) fixa la fête au 9 décembre. Le roi Eric, dont le langage officiel, inspiré sans doute par ses chanceliers et secrétaires ecclésiastiques, forme un singulier contraste avec sa conduite privée, ne se montra pas moins libéral envers l'Eglise : après la mort de sa femme, il fit à Vadstena une fondation du prix de 1100 *nobles* d'argent à l'église Notre-Dame de Copenhague (1432), une de 500 guldens pour établir la psalmodie perpétuelle, et de même à Calmar, où il créa une collégiale ; il voulait en faire autant à Lund,

(1) Ils possédaient à Rome le célèbre hospice de *S. Spirito in Sassia*, depuis 1204.

(2) Gravure dans Hildebrand (*op. cit.*, p. 200).

mais l'archevêque et le Chapitre refusèrent d'accepter ses conditions.

Trondhjem et Roskilde éprouvèrent aussi sa munificence. Par testament, il légua 1000 *nobles* pour envoyer six pèlerins à Jérusalem, à Bethléem et au Mont Sinaï, 7 à Rome, 3 à Compostelle, 3 à Cologne, 5 à l'église de Vilsnack en Brandebourg, où l'on vénérait une Hostie miraculeuse, 1 à chacun des sanctuaires suivants : Sainte-Brigitte, Saint Olaf, Saint-Eric, Saint-Canut, sept églises de Notre-Dame, particulièrement vénérées dans le Nord, cinq Croix également vénérées, comme celles de Solna à Stockholm et d'Hattila en Finlande, soit au total 83 pèlerins répartis entre 48 pèlerinages.

Les Dominicains de Stockholm avaient une Descente de Croix miraculeuse, qui recevait des *ex-voto* même d'Allemagne et d'Espagne.

Aux Conciles de Constance et de Bâle, il y eut de vives controverses au sujet des Révélations de sainte Brigitte et de la règle du Saint Sauveur ; leur cause fut vaillamment défendue, à Bâle par l'évêque Nicolas Ragvaldi, à Constance par un chanoine de Linköping et deux religieux de Vadstena, Jean Hildebrandi, bachelier de l'Université de Prague, qui était passé à Leipzig en 1409, lorsque les Allemands quittèrent Prague à la suite du mouvement tchèque de Jean Hus, et le futur archevêque d'Upsal, Jean Haquini.

Ils obtinrent gain de cause, et les Brigittins se livrèrent de plus en plus à leur zèle pour la prédication et pour la composition des livres latins ou suédois (1).

(1) Pour tout ce qui concerne Vadstena et son rôle civilisateur, nous nous permettons de renvoyer à notre *Mémoire sur l'Ordre de sainte Brigitte*, (en préparation).

Il faut ajouter qu'à la même époque (1414), les évêques suédois demandèrent au Pape la canonisation de l'évêque Nicolas Hermanni, de l'évêque Brynjolf de Skara (mort en 1317) et d'une veuve nommée Ingrid, qui vivait sous Magnus Ladulås ; elle avait été à Compostelle, à Rome et à Jérusalem ; à son retour, elle avait fondé à Skenninge un couvent de religieuses, sous l'invocation de saint Martin.

L'art religieux était rudimentaire, la peinture et la sculpture n'étant représentées que par des étrangers venus d'Allemagne ou des Flandres ; on attribue cependant à un Suédois, André Ericsson, les fresques de l'église d'Allunda (après 1465). La littérature était plus florissante : il suffit de nommer les révélations de sainte Brigitte (1) ; cette femme supérieure par le génie et par la vertu exerça sur ses compatriotes une influence durable et bienfaisante ; Birger Gregersson, prêtre docte et pieux qui fut chancelier et sénateur, prévôt du Chapitre et archevêque d'Upsal à la fin du xive siècle, écrivit une vie de sainte Brigitte, qui figure dans les Bollandistes, et dont les historiens suédois vantent le style noble et chaleureux, les riches images, le ton naturel et pénétré ; on a de lui des vers à la louange de sainte Brigitte et de saint Bothvid, publiés dans le recueil des *Scriptores*.

Nicolas Hermanni de Skenninge, élève de l'Université d'Orléans, chanoine d'Upsal, archidiacre et évêque de Linköping à la même époque, reçut sainte Catherine, fille de sainte Brigitte, à son retour de Rome, et composa, sans doute sur sa prière, des écrits que l'épitaphe du prélat désigne en ces termes :

> Annam, Birgittam solemniter historiavit,
> Ansgarii vitam celebrique stilo decoravit (2).

Comme spécimen de l'état des lettres suédoises à cette époque, M. Hildebrand analyse (3) deux curieux manuscrits de la bibliothèque de Stockholm, qu'il croit rédigés aux environs de 1430.

Le roi Eric, les archevêques de Lund et de Trondhjem appuyèrent cette pétition.

Les décrets de canonisation furent rendus à la fin du xve siècle.

(1) M. Klemming a publié la version suédoise, très ancienne, des Révélations, *Heliga Birgittas Uppenbarelser*.

Cf. le bel ouvrage de Mme la comtesse de Flavigny, *Sainte Brigitte*, 1 vol. Oudin, 1892, avec bibliographie complète.

(2) Texte et gravure dans Hildebrand, *op. cit.*, p. 208.

(3) *Op. cit.*, p. 210.

Le premier est un recueil de trois cents pages, assez mélangé, qui renferme les traductions dites de la reine Euphémie, savoir : *Ivan et Gavian* (Gauvain), le *duc Frédéric de Normandie, Flores et Blanzeflor;* le *Roman d'Alexandre,* où se trouve une critique mordante des mœurs chevaleresques, un peu dans le goût de *Renart* ou de Jehan de Meung ; puis des récits sur Charlemagne, le Prêtre Jean, les sept sages, saint Georges ; des extraits du *Lucidarium*, de la *Dispute entre l'âme et le corps,* des messes votives à saint Nicolas, des dissertations sur les sept sacrements et sur les quinze signes du jugement, des fragments d'histoire et de géographie nationales, où l'on s'applique à délimiter les frontières du côté des Danois, une chronique du temps reculé où les rois de Suède gouvernaient le Danemark, un essai de Géographie universelle, des recettes médicales et superstitieuses, des formules de chiromancie et de divination (par exemple, la pierre qui rend invisible).

Toute cette compilation est en suédois, sauf des passages en latin ou en bas-allemand.

Le second manuscrit vient de Vadstena ; il a 166 pages soigneusement calligraphiées ; c'est une libre adaptation d'un ouvrage alors populaire en Allemagne, la *Consolation de l'Ame* (*Seelens Trost*), et la préface nous révèle le but de l'auteur : « Bien des gens aiment à lire et à entendre les aventures de Perceval, de Tristan, de Didrik de Bern et autres qui ont servi le monde et non pas Dieu ; ce n'est que perte de temps sans profit pour l'âme, et au jugement de Dieu nous en rendrons compte.

D'autres s'en vont par terre et par mer à la recherche des choses curieuses, et en sont mal récompensés, car ils ne cherchent ni ne trouvent le salut de l'âme.

C'est ainsi qu'Alexandre se fit enlever dans les airs par deux griffons (1). Quant à moi, je voudrais écrire en suédois un livre

(1) Sujet représenté dans un bas-relief de l'église de Grötlingbo à Gotland.

tiré de la sainte Écriture, pour la gloire de Dieu, la joie et l'édification de mes frères, et je le composerai comme l'abeille fait son miel, avec diverses fleurs, et je l'appellerai *Själs tröst* (consolation de l'âme), — il y sera question du Décalogue, des sept sacrements, des huit béatitudes, des sept œuvres mauvaises, des sept joies de Notre-Dame, des sept heures du jour, des sept dons du Saint-Esprit, des sept péchés capitaux, des sept vertus, et de tout ce que Dieu m'inspirera encore ; « aussi je prie tous ceux qui le liront ou l'entendront, s'ils trouvent la chose autrement racontée ailleurs, de ne pas me blâmer, parce que si je trouve un récit trop long et ennuyeux, je l'abrège ; s'il est trop court et difficile à comprendre, je l'explique ; s'il contient des détails inutiles et invraisemblables, je les retranche, et je ne garde que ce qui est vrai, beau et consolant pour l'âme, de même que le médecin choisit les herbes les plus utiles, et la colombe les plus beaux grains pour s'en nourrir, et les vierges les plus belles fleurs pour s'en faire des couronnes ».

Tout ceci suppose, avec le goût de la lecture, un certain développement de l'instruction générale ; les Conciles avaient pris différentes mesures à ce sujet, l'évêque Nicolas Hermanni ordonnait à ses prêtres d'enseigner aux fidèles le Pater, l'Ave, le Credo, le Décalogue et les sept vertus, et la Passion de Notre-Seigneur.

Çà et là, des citations de saint Augustin et d'autres auteurs dans les testaments et actes publics émanés des laïques semblent corroborer ces indications ; les écoles se multiplient, même en dehors des cloîtres, par exemple celle de Stockholm, qui, détruite par l'incendie de 1419, se relève et reçoit du Pape Martin V un privilège qui loue le zèle des magistrats municipaux et leur permet de nommer des professeurs malgré l'opposition de l'archevêque (1). C'était cependant à l'étranger que se rendaient de préférence les jeunes Suédois ; jadis, ils fréquentaient Paris et Bologne ; depuis la création des Universités allemandes, ils

(1) Pièce dans Celse, *op. cit.*, p. 171.

s'arrêtaient à Rostock, à Leipzig, à Erfurt, à Cologne (1) ; dès 1419, il est question d'en établir une en Suède, et Martin V y consent, sauf pour la Faculté de Théologie ; en 1438, le Sénat ordonne à maître André Bondesson de faire des leçons à Upsal « à l'instar des maîtres dans les Universités privilégiées », et après lui, on en choisira d'autres « in æternum ». Le roi Christophe, en 1444, approuve cette institution, et en 1441, les évêques suédois réunis prennent la résolution de créer une véritable Université (2).

Les troubles qui survinrent firent ajourner ce projet, mais lorsque la victoire de Brunkaberg eut ranimé le sentiment national, lorsque Kristiern Ier obtint du pape Sixte IV, à son voyage à Rome en 1474, l'établissement de l'Université de Copenhague, la Suède ne voulut pas rester en arrière ; dès 1475, une Bulle pontificale accordait des privilèges à l'instar de Bologne et de Paris, et le 7 octobre 1477, Upsal ouvrait ses portes « pour la louange, l'honneur et la gloire de Dieu, la conservation, le service et la joie de la chrétienté et de tout le royaume de Suède ».

Elle eut tout de suite quatre facultés, et on y conférait au moins le baccalauréat. Les premiers professeurs, tirés du Chapitre, enseignaient la grammaire, la géométrie, le droit canon, Pierre de Vadstena l'astronomie; Eric Olaï, doyen du Chapitre et père de l'histoire nationale, professait la théologie ; on conserve à la bibliothèque d'Upsal un commentaire de sa main sur saint Mathieu; il mourut en 1486 ; un Psautier traduit en suédois par lui fut imprimé à Upsal en 1515.

(1) Cf. les *matricules des étudiants scandinaves*, publiées par M. Daae (Christiana, 1885). On compte en tout, d'après M. Schück, 240 docteurs en philosophie suédois, gradués à l'étranger.

(2) Cf. l'*Histoire de l'Université*, par M. Annerstedt (Upsal, 1879), la *Monographie de l'archevêque Jacob Ulfsson*, par M. Sundberg, archevêque (luthérien) d'Upsal (Upsal, 1877), et divers articles publiés à l'occasion du IVe centenaire, *Revue des Deux-Mondes*, du 15 mai 1875, *Nordisk Tidskrift*, 1878 (avec un résumé de l'histoire universitaire du Nord), enfin l'ouvrage récent de M. Reinhold Geijer (1897).

Dès 1475, un Allemand imprimait à Stockholm la *Vie de sainte Catherine* (1) ; en 1483, Jean Snell y donnait son *Dialogue moralisé des créatures*, sorte de Bestiaire illustré, dans le goût allégorique du temps ; en 1491, les moines de Vadstena font imprimer à Lübeck les *Révélations de sainte Brigitte*, à 816 exemplaires ; en 1495, ils achètent une presse, qui fut brûlée dans l'incendie de l'année suivante.

Le premier imprimeur suédois, Jean Smed, publie à Stockholm un traité de Gerson sur les tentations diaboliques ; en 1498, la femme de Sten Sture, Ingeborg, se fait faire un Psautier de Notre-Dame ; à partir de 1500, les Missels et les Bréviaires se multiplient (2).

Avec l'imprimerie, les arts du dessin commencent à se naturaliser en Suède, un certain maître Albert, de Stockholm, décore, en 1482, l'église de Kumla (3), en 1485 celle de Calmar, en 1487 celle d'Ed en Upland ; on remarque dans la seconde un bouclier orné de trois roses et tenu par un chevalier et un paysan, avec cette inscription qui résume bien l'heureux accord des deux classes sous le gouvernement de Sten Sture :

> « Gentes scitote, Vicinæ sive remotæ,
> Quod claret Suecia Plebeque militià »

Sten lui-même était peu à peu mis sur le même pied que les anciens rois ; en 1474, le Concile d'Arboga décrétait que les offenses dirigées contre sa personne seraient punies comme des crimes de lèse-majesté.

Il allait chaque année de province en province, ou il y déléguait des sénateurs pour trancher les cas réservés jadis au juge-

(1) Fac-similé dans Hildebrand (*op. cit.*, p. 401).

(2) Voir à la Bibliothèque vaticane un exemplaire du *Missel* de Trondhjem, imprimé à Copenhague, en 1519 (*Catalogo dei Libri Palatini*, t. I, p. 220, n° 2427), et à la Bibliothèque Nationale de Paris, l'ancien *Missel* d'Upsal, le nouveau (Bâle, 1513), celui de Strengnäs (Lübeck, 1487) (*Rés. vélins* 801, 803 et 802), cf. *les bibliographies liturgiques* de Klemming (Stockholm, 1879) et de M. le chanoine Ulysse Chevalier (Romans, 1890).

(3) Gravures dans Hildebrand, *op. cit.*, p. 400 et 402.

ment du monarque ; les affaires courantes continuaient à être réglées sur place, tantôt par des juges élus, tantôt par un jury populaire ; en Finlande, on appliquait encore les lois de la reine Marguerite. La monnaie suédoise passait pour meilleure que celle du Danemark et de l'Allemagne, ce qui n'était pas sans inconvénient dans les transactions commerciales ; en 1478, on abaissa le poids du mark d'argent de 10 à 8 onces, et on se mit à frapper des pièces divisionnaires, à raison de 100 marks par an ; le mark d'argent valait toujours 11 fois et 1/3 le mark ordinaire.

On créa de nouveaux ateliers à Stockholm, à Vesterås et à Åbo : en 1493, il fut question d'interdire, sous peine de mort, l'exportation à l'étranger de la monnaie nationale ! Dans le même but, on voulut restreindre le monopole de la Hanse en ne lui permettant de tenir marché ouvert que six semaines chaque automne, à Calmar, Söderköping, et Ny Lödöse, et les tarifs des marchandises furent fixés par le gouvernement. Les privilèges des villes suédoises augmentent à proportion, et Stockholm obtient le monopole du commerce avec l'étranger, à l'exclusion des autres ports du golfe de Bothnie.

La noblesse de son côté tâchait d'accroître les siens, en particulier ceux qui concernaient la chasse ; le luxe des habits ne cessait de se développer, malgré les protestations fréquentes du Sénat et des paysans contre les modes exotiques. Somme toute, la première moitié de la présidence de Sten fut l'époque la plus heureuse pour la Suède du Moyen Age ; J. Magnus (1) en trace un tableau peut-être trop flatté, et il se plaît à y voir l'effet de la concorde qui régnait alors entre Sten et le nouvel archevêque d'Upsal, Jacob Ulfsson. Ce prélat, qui gouverna son église pendant près d'un demi-siècle, avait étudié à Rome où il était ambassadeur du roi Karl ; Paul II lui avait donné le pallium et la consécration épiscopale, en décembre 1469 ; comme il traversait l'Allemagne pour aller prendre possession,

(1) *Hist. Métrop.*, apud *S. R. S.*, t. III, 2, p. 69-71.

il apprit à la fois l'intrusion et la mort d'un certain Toudo, qu'on avait voulu imposer au Chapitre d'Upsal, et deux semaines après, celle de son protecteur, le roi Karl ; Jacob observa d'abord une neutralité prudente entre le parti danois et le parti national ; il se rendit par là suspect aux patriotes et dut se justifier devant le Sénat ; il demanda de vaquer exclusivement à sa charge pastorale, mais sur les instances de ses amis, il accepta un siège de sénateur, et obtint entière confirmation des droits de son église, avec le plein domaine temporel sur la ville d'Upsal et quelques districts voisins, sans compter des domaines dans le Norrland ; il contribua fort à l'élection de Sten, qui le paya de retour par une respectueuse déférence à ses conseils.

M. Hildebrand lui reproche de s'être trop mêlé à la politique générale, mais il reconnaît ses hautes qualités, son zèle pour la science, la discipline ecclésiastique et les œuvres de charité ; il accomplit de fréquentes visites pastorales (on le trouve dans le Jemtland dès 1471, et en 1507, à Skelleftea, à l'extrémité septentrionale du golfe de Bothnie).

Il présida le Concile national d'Arboga (1474), obligea les chanoines à faire trois années d'études, s'ils n'avaient déjà consacré cinq ans à la théologie ou au droit canon dans quelque Université ; nous avons vu plus haut la part qu'il prit à la création de celle d'Upsal.

L'épiscopat était digne de son chef et marchait d'accord avec lui. A Linköping, c'est Henri Tidemann, d'une noble famille du pays, évêque de 1465 à 1500, grand bâtisseur ; il fit élever par maître Gerlach de Cologne le beau chœur de sa cathédrale (1), une maison à Vadstena, où il résidait souvent, et le château de Munkeboda, sur l'île de Motala.

On lui reprochait seulement des tendances danophiles, à Skara, c'est Brynolf Gerlaksson (1478-1505), qui fait peindre dans la salle d'honneur de son château d'Husaby la série de ses

(1) Gravures dans Hildebrand, *op. cit.*, p. 390-92.

prédécesseurs, avec une sorte de légende rimée, qui se termine par une touchante prière à la sainte Vierge (1). A Strengnäs, c'est Conrad Rogge, fils d'un bourgmestre de Stockholm, d'origine allemande ; il avait étudié à Pérouse, et nous possédons encore le discours latin qu'il prononça lors de sa promotion au doctorat (2).

Archidiacre d'Upsal, puis évêque (1479-1501), il acheva la cathédrale de Strengnäs et fit venir de Bruxelles un autel dont les peintures sont attribuées au célèbre Roger van den Weyden ; son manoir de Tynnelsö sera la résidence des évêques de Strengnäs, et l'on voit encore ses armes dans l'église de Floda (3).

L'une des premières imprimeries établies en Suède fut créée par lui.

A Vesterås, l'évêque Lydeka Abelsson (1465-1487) fit également construire le chœur de sa cathédrale, et l'enrichit de belles décorations. A Vexiö, siège plus isolé et moins important, les évêques se succèdent assez vite : Gudmund Nilsson (1470-1476), Nils Olsson (1476-1494), puis Ingemar Petri, qui, mort en 1530, sera le dernier représentant de la hiérarchie catholique.

Åbo, poste de frontière et toujours exposé, réclamait des évêques énergiques et capables ; à la fin du XIVe siècle, Jean Petri, qui avait été Recteur de l'Université de Paris, érigea dans l'église de Nousi un monument à son prédécesseur, l'évêque martyr saint Henri (4) ; Magnus de Tavasta (1412-1450), docteur de Prague et chancelier du roi Eric, y ajouta

(1) Texte suédois *apud* *S. R. S.*, t. III, 2, p. 120.

(2) Voici un spécimen de ce latin académique, où l'on reconnaîtra le style de la Renaissance : « Decrevi, quantum facultas suppeteret nullis parcere sumptibus, nullum recusare laborem, nullum denique fugere vel maris vel terra discrimen, sed ob solam scientiæ cupiditatem et hoc florentissimum studium conspiciendi gratià omnia mea sponte subire pericula, quæ mihi tribus fere mensibus in itinere constituto, nunc terra nunc mari non semel sed pluries imminebant. »

(3) Gravures dans Hildebrand, *op. cit.*, p. 394-402 (*apud* Schück, *op. cit.*)

(4) *Ibid.*, p. 209.

une grande image en cuivre du Saint ; il réédifia la cathédrale, brûlée en 1429, rapporta de Palestine plusieurs reliques et montra un véritable zèle pour la culture sous toutes ses formes. Il se retira au couvent brigittin de Nådendal, où il mourut à 95 ans.

Son neveu Olaf, également professeur et recteur à Paris, puis conseiller des rois Christophe et Karl, lui succéda.

Ensuite, nous trouvons Conrad Bitz, fils du gouverneur d'Åbo, sacré à Sienne sous Pie II, grand bienfaiteur des monastères ; sous son épiscopat, un incendie dévora le château, et un grand nombre de papiers précieux pour l'histoire du diocèse.

Magnus Nilsson (1489-1500), prévôt d'Åbo, créé comte palatin par l'empereur Frédéric III, réforma le clergé, réduisit les chanoines à la vie commune et soutint vaillamment les libertés ecclésiastiques.

Tous ces évêques étaient de grands personnages dans l'ordre civil, car ils siégeaient, de plein droit, au premier rang du Sénat.

Leurs études et leurs voyages les rendaient aisément supérieurs aux membres laïques de l'aristocratie ; ces derniers étaient en outre divisés en factions irréconciliables.

Sten Sture n'avait point de fils, mais sa femme Ingeborg Tott avait trois oncles puissants et remuants, Ivar, Eric et Laurent Tott, ainsi que deux frères, Georges et Jean ; le premier, sénateur, s'occupa beaucoup des affaires publiques jusqu'en 1486 ; le second, juge de Néricie, commanda les places de Calmar et d'Öresten, où il périt en 1492 tué par une flèche qu'un paysan lança, du haut du toit, dans la chambre où il se trouvait.

Parmi les autres grandes familles, les Bjelke se maintenaient ; les Oxenstjerna déclinaient ; cependant Sten Oxenstjerna devint sénateur en 1497, et après avoir joué un rôle dans trois révolutions, finit par mourir en captivité.

Il en était de même des Bonde, des Gren, des Vinstorp, des Eka, des Natt och Dag, ceux-ci représentés par Nils, mort en 1494, et père du futur Président Svante Sture.

En face d'eux s'élevaient des races nouvelles, par exemple les Trolle, avec Arvid de Bergqvara, juge d'Ostrogothie et de Tiohärad en 1497, mort en 1505 ; son fils Eric, sénateur en 1487, juge de Néricie, sera plus tard le rival de Sten le jeune et le père du trop célèbre archevêque Gustave Trolle ; il y avait les Banér, partisans de Sten Sture, les Gyllenstjerna, les Posse, les Fleming, les Trerosor avec Ture Jönsson, juge de Vestrogothie en 1499, et qui jouera un rôle considérable sous Gustave Vasa.

Certains de ces seigneurs agissaient comme des souverains indépendants : ainsi, en 1473, Nils Klausson de Vik, Danois d'origine, et commandant d'Elfsborg, déclarait la guerre au roi d'Angleterre Edouard IV, pour un vaisseau qui lui avait été enlevé, sans qu'il eût reçu d'indemnité ; en 1495, le Sénat l'autorisait à se compenser sur les biens des Anglais qui pourraient lui tomber sous la main ; Sten, qui réprimait sévèrement la piraterie, fit condamner à mort, en 1474, le prédécesseur de Nils, le sénateur Otto Torbjörn, qui avait pillé deux navires de Danzig, et qui était hors d'état d'acquitter le dommage ainsi causé.

Malgré les difficultés temporaires, cette période était la meilleure qu'on eût traversée depuis longtemps, et le souvenir en sera conservé par le peuple avec reconnaissance et regret.

Un retour offensif des prétentions danoises allait interrompre cette courte prospérité.

Dès 1491, l'empereur Maximilien envoyait en Suède et en Russie un de ses conseillers, Georges von Thurn, avec mission de proposer pour le trône de Suède sa propre candidature ou celle de son fils, Philippe le Beau, le futur époux de Jeanne la Folle.

Il écrivait dans ce but à Sten, aux évêques et aux principaux seigneurs du pays (1).

Ce n'était là qu'une des nombreuses chimères écloses dans le

(1) Texte dans Rydberg, t. III, p. 695.

cerveau du fantasque souverain, mais l'appui que la Maison d'Autriche accordera désormais aux entreprises du Danemark ne sera pas sans influence sur la marche des événements.

La position de Sten devenait critique : secrètement alliés avec le roi Hans en 1493 (1), les Russes attaquaient de nouveau la Finlande, où le Sénat suédois pressa le Président de se rendre, au début de 1494 ; il y consentit à contre cœur, craignant l'effet qu'auraient en son absence les intrigues danoises ; aussi revint-il hâtivement en Suède, et ce retour précipité ne fit qu'accélérer sa rupture avec la noblesse et l'archevêque Jacob, déjà bien refroidi à son égard.

Après une entente préliminaire à Ny Lödöse (mai 1494), Hans fut réélu par la Diète de Stockholm (août 1494) ; désormais la lutte était ouverte ; un nouveau congrès tenu à Calmar en 1495 ne put qu'ajourner les hostilités ; ce fut en vain que les partisans de Sten en Finlande défendirent Viborg, s'emparèrent d'Ivangorod et que l'ambassadeur suédois à Rome, l'habile et énergique Heming Gad, obtint d'Alexandre VI une Bulle dirigée contre « les Russes schismatiques, ennemis du nom chrétien » (2). La mésintelligence croissante entre Sten et son principal lieutenant, Svante Sture (3), l'obligea de conclure une trêve avec les Russes (mars 1497), tandis qu'à Stockholm il était déposé par le Sénat. Revenu en Suède, Sten assiège inutilement le château de Stäket ; il est battu devant la capitale par Hans, déjà maître d'un grand nombre de places. Celui-ci fut couronné à Stockholm le 26 novembre 1497, et contenta la noblesse par la création de nouveaux chevaliers, alors que Sten, soucieux de maintenir l'équilibre entre les diffé-

(1) Texte dans Rydberg, p. 701.

(2) Rydberg, *op. cit.*, p. 446, du 22 juin 1496. Heming y est qualifié de *mathematicus* du Pape, c'est-à-dire d'astrologue.

(3) Svante, qui devait succéder à Sten et qui portait le même nom, n'avait aucun lien de parenté avec lui ; ce mot, d'origine vende, est une abréviation de Svantepulk ou Sviatopol ; il s'introduisit en Suède vers le XIIIe siècle.

rents ordres, n'en avait voulu promouvoir aucun.

Sten réussit cependant à traiter avec le vainqueur ; il obtint plusieurs fiefs, et la promesse d'une amnistie complète. Le 3 février 1499, la reine Christine de Danemark était couronnée à Upsal, et son fils Kristiern, élu prince héritier de Suède le 5 décembre 1497, entra solennellement à Stockholm le 29 mai 1499.

Mais la désastreuse expédition des Danois contre leurs vassaux rebelles du pays des Ditmarsches (1) eut en Suède un contre-coup immédiat et imprévu : l'infatigable Heming Gad, revenu de Rome, réconcilia Sten et Svante Sture, l'Upland se souleva, et la Diète de Vadstena (août 1501) ayant désavoué le roi Hans, il dut quitter Stockholm, où sa vaillante femme, après avoir essayé vainement de se maintenir, finit par signer une capitulation honorable (2).

Sten, réélu Président, mourut bientôt après (1503), et Svante, l'ami d'Heming Gad, lui succéda sans difficulté. Les dix années de sa présidence s'écoulèrent en négociations et en campagnes également impuissantes à ménager une solution définitive. Mal vu de l'épiscopat qui redoutait son ingérence et ses déprédations, il ne put obtenir du Pape la confirmation d'Heming au siège de Linköping, déjà conféré à un cardinal espagnol résidant à Rome, Jacques d'Arborea ; celui-ci d'ailleurs n'en prit jamais possession, mais fit excommunier son rival par Jules II, en 1508. Heming n'était pas sans ressemblance avec le belliqueux Pontife : homme d'épée plutôt qu'homme d'église, il portait moins volontiers le rochet que la cuirasse ; fougueux patriote et tacticien habile, il mena vigoureusement les opérations du siège de Calmar et prononça devant les envoyés de Lübeck à la Diète de Calmar (1510) une *Oratio contra Danos*

(1) Cf. Allen, trad. Beauvois, p. 259-260.

(2) Sur la légalité de cette révolution, cf. Les vues contradictoires, de M. Hildebrand (*op. cit.*, p. 427) et d'Allen (*op. cit.*, t. I, p. 622).

qui demeure le réquisitoire passionné du chauvinisme suédois contre l'ennemi héréditaire (1).

Cet auxiliaire compromettant ne pouvait rétablir les affaires de Svante : ce fut en vain qu'il traita avec les Russes et la Hanse, toujours hésitants entre les deux partis ; mal soutenu à l'intérieur, sans argent, condamné comme coupable de lèse majesté par le Sénat dano norvégien réuni à Calmar (1505), il passait sa vie à circuler d'un bout à l'autre de la Suède, laissant à sa femme Martha Ivarsdotter le commandement de Stockholm ; il refusa de ratifier le traité de Copenhague, négocié en 1509 par l'évêque Otto de Vesterås et le prévôt de Linköping Hans Brask, personnage considérable qui fait alors sa première apparition sur la scène politique. On attribuait à Hans une rente annuelle de 12.000 marks, et de 1.000 à sa femme, jusqu'à leur réception définitive en Suède. Svante prétendit que la condition *sine quà non* de l'accord était la restitution de Calmar et de Borgholm à la Suède. Les hostilités reprirent donc à la fois sur terre et sur mer, sous la conduite d'Heming et du jeune Sten Sture, fils de Svante (2).

Il est malaisé de porter un jugement ferme sur les motifs de Svante et de ses adversaires. J. Magnus et en général les historiens suédois sont très sympathiques au Président. M. Hildebrand dit que l'exemple de la Norvège prouvait déjà combien la domination danoise était oppressive pour les peuples voisins : rien n'autorise à prêter aux successeurs de la reine Marguerite le concept supérieur d'une puissante unité scandinave, capable de résister à l'Allemagne.

(1) Texte dans *S. R. S.*, t. III, p. 64. Sur l'authenticité et la valeur de cette pièce fameuse, cf. Schück, *op. cit.*, et plusieurs dissertations récentes (*Sv. Hist. Tid.*, an. 1885, p. 235, et *Dan: Hist. Tid.*, an. 1892).

(2) Pour le détail de toutes ces affaires, cf. le riche recueil de M. Styffe (*op. cit.*, t. V) composé de pièces tirées des *Archives* de Stockholm et de Copenhague, qui éclairent vivement les diverses phases du conflit et l'attitude des principaux acteurs. La correspondance d'Heming avec Svante et sa femme est particulièrement intéressante.

D'autre part, il est fort probable que Svante ne négligeait point ses intérêts personnels ; issue de l'ambition ou de l'amour-propre blessé, sa brouille avec Sten Sture fut fatale au parti de l'indépendance.

L'épiscopat, nous l'avons dit, et la plupart des grands vassaux préféraient l'Union ; de là un désaccord continuel, qui affaiblissait la résistance, et finalement un nouveau conflit intérieur : en septembre 1511, Svante était cité devant le Sénat, comme prévenu d'abus de pouvoir, de révocations arbitraires, de faux monnayage, etc. ; fort de l'appui du peuple, il refusa de se démettre, et l'on ne sait ce qui serait advenu sans la mort subite du Président, survenue le 2 janvier 1512, à Vesterås où il était allé « boire Noël », selon la vieille coutume scandinave. Il ne put même recevoir les derniers sacrements, circonstance que ses ennemis ne manquèrent pas d'interpréter comme un châtiment providentiel, et on l'ensevelit sans pompe dans la cathédrale, où il repose encore aujourd'hui.

On tint sa mort cachée pour assurer l'élection de son jeune fils, auquel il léguait le lourd héritage d'une crise politique alors voisine de son paroxysme, et qui allait se compliquer d'une crise religieuse ; l'une et l'autre, car elles sont étroitement solidaires, feront l'objet de notre principale étude.

II. — *Election de Sten Sture et avènement de Kristiern II.*

Au moment de la mort de son père, Sten Sture n'avait que 19 ans ; dès l'âge de 5 ans on l'avait armé chevalier, et il venait d'épouser Kristina Nilsdotter, de l'illustre famille des Gyllenstjerna, celle qui défendra plus tard le château de Stockholm contre les Danois (1).

(1) L'acte de dotation, signé des prélats et des grands du royaume, daté de Stockholm (17 novembre 1511), dans Styffe, IV, p. 488.

Sten, qui commandait alors la place d'Oerebro, se hâta de marcher sur Vesteras, les gouverneurs de Stockholm, de Stegeborg et de Calmar le reconnurent aussitôt, mais le Sénat, peu disposé à se soumettre au fils de Svante, élut pour chef Eric Trolle (Assemblée d'Arboga, janvier 1512), magistrat de Néricie depuis 1493, allié à plusieurs grandes maisons danoises, et l'ennemi avéré des Sture.

Naturellement, les négociations entamées avec le Danemark furent poussées activement ; quatre plénipotentiaires suédois, ayant à leur tête l'évêque Mathias de Strengnäs, s'abouchèrent à Halmstad avec le prince Kristiern, en février 1512 ; mais l'absence des envoyés de Lübeck, dont on sollicitait la médiation, fit ajourner le Congrès au mois d'avril, à Malmö.

En même temps, le Sénat, réuni à Upsal, déclarait au peuple qu'on attendait le retour des plénipotentiaires pour élire le Président, Ce délai permit à Sten de fortifier sa position ; il comptait peu d'amis parmi les notables : le gouverneur de Nyköping, Sten Kristersson Oxenstjerna, le gouverneur de Calmar, Jean Månsson, et son neveu Eric Abrahamsson Lejonhufvud ; mais déjà maître des forteresses de la Baltique, il recrutait des partisans en Finlande, et le peuple se déclarait chaque jour en sa faveur, en Dalécarlie, dans l'Upland, l'Ostrogothie et la Vestrogothie.

La famille de sa femme était particulièrement hostile au Danemark depuis que le roi Hans avait fait mourir son grand chambellan Paul Laxmand, dont la fille avait épousé Abraham Ericsson, l'oncle de Kristina Gyllenstjerna ; aussi Sten refusa-t-il d'écouter les conseils d'un vieil ami de Sten Sture l'ancien, Knut Eskilsson Banér, qui l'engageait à se rapprocher du Sénat.

Cependant le traité de Malmö (1), conclu le 23 avril, fixait à

(1) Texte dans Rydberg, III, p. 570, avec les actes additionnels : traité du Danemark avec la Hanse (p. 708) et déclaration de celle-ci sur les rapports de la Suède avec le Danemark (p. 709).

la mi-été 1513 un nouveau Congrès où les Délégués des trois royaumes devaient exécuter la convention de Copenhague (1509), c'est à dire attribuer la couronne de Suède à Hans ou à son fils, ou bien lui payer un tribut annuel ; si l'on ne pouvait s'entendre, la Hanse proposait sa médiation, et si elle n'aboutissait pas, la Hanse appuierait celle des deux parties qui maintiendrait la convention de 1509 ; jusqu'en 1513, la paix devait régner entre les deux royaumes. Si la Suède manquait à ces conditions, la Hanse devait cesser tout commerce avec elle.

En même temps, la Hanse traitait avec le Danemark, et Lübeck s'engageait à lui payer une somme considérable durant l'espace de douze ans.

Le jour de saint Eric (18 mai), il y eut grande assemblée à Upsal ; l'archevêque Jacob Ulfsson harangua le peuple sur la place publique et lui notifia le choix que les anciens du Sénat faisaient d'Eric Trolle comme Président ; des voix parties de la foule protestèrent qu'on ne voulait pas des Trolle, parce qu'ils étaient attachés aux Danois — « On ignore, ajoute le chroniqueur Olaus Petri, si c'étaient des paysans, ou des hommes déguisés en paysans, mais il est certain que l'archevêque n'obtint pas de réponse satisfaisante. »

Sten de son côté tenait une réunion populaire dans le voisinage, où il fut acclamé.

On se dispersa sans conclure. — Le 30 juin, à Stockholm, vingt et un seigneurs, y compris l'archevêque, les évêques de Skara, de Strengnäs et de Vesterås, Hans Brask alors prévôt et bientôt après évêque de Linköping, Eric Trolle, Knut Eskilsson, Nils Bosson et Ture Jonsson, tous personnages considérables que nous allons désormais rencontrer à chaque pas, signèrent l'engagement de maintenir le traité de Malmö, de combattre avec énergie tous ceux qui voudraient entraver le projet de paix perpétuelle, et enlever au Sénat son pouvoir légitime ; ils se garantissaient mutuellement leurs privilèges respectifs, et quiconque enfreindrait le contrat serait regardé comme traître à la patrie. Le 8 juillet, 7 autres sénateurs, dont

les évêques de Vexjö et d'Åbo, adhéraient à la convention (1).

Tout cela en pure perte : « Vers la sainte Marie Madeleine, (22 juillet), dit Olaus Petri, les partisans de Trolle occupaient l'île des Frères Mineurs (où s'élève maintenant l'église de Riddarholm), tandis que Sten, Heming Gad et les leurs occupaient la ville ; les négociations traînaient de part et d'autre, et une nuit, en ville, une rixe vint à éclater entre les gens de Sten et ceux de l'archevêque, et si l'on n'eût réussi à l'apaiser promptement, elle aurait dégénéré en massacre, car les gens de l'île étaient armés de toutes pièces, avec des canons tournés contre la ville, tandis que ceux de Sten couraient en désordre, presque tous ivres et à moitié nus. »

Néanmoins, le Sénat se crut forcé d'élire Sten, qui se vit proclamer, le 23 juillet, président du royaume. Il employa l'automne et l'hiver à parcourir la Suède et la Finlande : d'Åbo, il mande au Conseil de la ville de Stockholm qu'il va se diriger vers la frontière russe, et le Conseil répond par des assurances de dévouement ; la Finlande est soumise ; Gunilla, veuve d'Eric Turesson, rend le château de Viborg à Tonne Ericsson Tott, lieutenant de Sten.

Sten travaille à se faire des amis et à se concilier ses adversaires ; il remercie le Sénat de Lübeck des bons offices rendus à Heming Gad durant son séjour en cette ville ; il promet de rembourser plus tard la dette de 1.500 marcs contractée par celui-ci, et sollicite l'appui du Sénat dans ses négociations avec le roi Hans (2).

En décembre, l'archevêque Jacob, avisé par lui d'une assemblée de seigneurs convoqués à Vadstena, l'invite à venir plutôt à Enköping « car notre vieillesse ne nous permet pas d'entreprendre un long voyage », et il faudrait se concerter au sujet du Concile prochain (le futur Concile général de Latran), « nous apprenons en effet qu'on doit y envoyer d'Allemagne et de

(1) Texte : Rydberg, *loc. cit.*, p. 575 et 577.

(2) Styffe, V, p. 509.

Danemark des clercs et des laïques ; sans doute, si nous n'y prenons garde, on y traitera de nos affaires. Il importe donc de ne pas nous oublier là dessus (1) ».

L'évêque de Strengnäs écrit dans le même sens, et s'excuse amicalement de ne pouvoir aller au baptême du fils de Sten, le 23 janvier, ni à Vadstena le 2 février ; il préfère un rendez-vous chez l'Archevêque, avant Noël (2).

Plusieurs prélats se réunissent effectivement à Enköping, où ils reçoivent une lettre de Sten (Stockholm, 19 décembre) Elle est conçue en termes pleins de respect et de déférence; il se rapporte à leur jugement sur l'affaire du Concile et demande comment il doit recevoir un Légat du Pape (Idzardus Gravius, qui s'intitule « *Domni Papæ ad D. Joannem Regem nuncius et orator* », dans une lettre à Kristiern, datée de Laholm, le 17 décembre), dont l'arrivée prochaine est annoncée de Skara.

Afin d'éviter tout incident fâcheux, Sten se propose d'aller au-devant du Légat ; il prie les prélats d'écrire à celui-ci, et de lui tracer à lui-même une ligne de conduite, se déclarant prêt à obéir à la sainte Eglise romaine et à notre Saint Père le Pape pour tout ce qui concerne le bien du royaume. Il ajoute — on dirait un pressentiment de ce qui se passera plus tard avec Arcimboldo — « Veuillez recommander au Légat de n'amener aucun Danois avec lui, de ne pas s'occuper des affaires du roi, de ne porter aucun interdit contre le peuple de Suède, et de ne rien faire à son préjudice (3). »

Les prélats lui répondent aussitôt, et louent son zèle, mais ils ne jugent pas nécessaire que Sten aille en personne accueillir le Légat à la frontière ; il suffit d'envoyer des délégués qui l'accompagnent jusqu'à Skara (4).

Ce personnage était depuis longtemps chargé de recueillir des offrandes dans le Nord ; on constate sa présence à Bohus

(1) Styffe, p. 516 et 517.
(2) *Ibid.*, p. 519.
(3) *Ibid* , p. 520.
(4) *Loc. cit.*, p. 540.

(Norvège) le 2 janvier 1511 (1). Kristiern, alors régent de Norvège, lui avait fait bon accueil ; il n'est plus question de lui dans la suite, peut être la mort presque simultanée du roi Hans (20 février 1513) et du pape Jules II (21 février) mit elle fin à sa mission.

D'ailleurs, les événements allaient prendre une autre tournure, et les intérêts religieux, comme les intérêts politiques, se ressentirent bientôt du nouveau régime qui devait aboutir à la fin violente de l'Union scandinave et à l'introduction non moins violente du luthéranisme en Suède et en Danemark.

Les historiens suédois jugent sévèrement la conduite du fils de Kristian Ier à l'égard de leur pays ; les historiens danois, qui louent le caractère de ce prince, sa politique habile et prudente, la simplicité de ses manières, son culte pour la langue et les usages nationaux, avouent néanmoins le dérèglement de ses mœurs, et l'injuste cruauté dont il fit preuve envers le majordome Paul Laxmand, assassiné par son ordre ou du moins avec son approbation, car les meurtriers restèrent impunis, et les biens de la victime furent confisqués sous prétexte de haute trahison, à la suite d'un procès que précéda la mort de l'accusé (2).

On dit pour excuser le roi qu'il était sujet à des accès de noire mélancolie, parfois voisine de la démence ; il légua ce triste héritage à son fils Kristiern, plus hardi, plus capable et encore moins retenu, soit dans ses mœurs, soit dans sa politique astucieuse et féroce, qui le fit appeler le Néron scandinave.

Né le 1er juillet 1481, au château de Nyborg en Fionie, le jeune prince avait été assez bien instruit (il parlait latin avec facilité), mais plutôt mal élevé, chez un simple bourgeois de Copenhague, Hans Bogbinder, ce qui contribua sans doute à

(1) *Loc. cit.*, p. 490.

(2) Allen (trad. Beauvois), t. I, p. 264. Sur le caractère du roi Hans, *Hist. des Trois Royaumes*, t. I, p. 621-623.

le disposer en faveur du peuple contre la noblesse, et contre la Suède en faveur de l'Union ; souvent laissé à lui même, puis rigoureusement traité par son père à la suite d'escapades trop retentissantes, il s'était vu cependant associé au pouvoir dès sa 20e année (1501), et chargé (1506) de gouverner la Norvège, son domaine héréditaire. Il y déploya les rares qualités de son intelligence lucide et de son caractère impérieux, il y manifesta cet amour du plaisir, cette soif de vengeance qui le portaient à subir des influences dégradantes et à commettre des actes perfides ou cruels, cette passion d'absolutisme qui devait lui ravir son trône d'abord, sa liberté ensuite. Sa mère, la noble et pieuse Christine de Saxe, était sœur des deux électeurs Frédéric le Sage et Jean le Constant, bien connus dans l'histoire de la *Réforme allemande*.

Elle avait, en 1502, vaillamment défendu le château de Stockholm contre Sten Sture, et ce n'est qu'après une longue et pénible captivité qu'elle avait pu quitter la Suède et visiter sa fille Elisabeth, nouvellement mariée à l'électeur Joachim de Brandebourg.

Tandis que le roi affichait publiquement sa liaison avec la femme d'un de ses vassaux, le châtelain de Vordingborg, la reine cherchait un asile dans la prière et les œuvres de charité, elle témoignait une affection spéciale à l'Ordre des Franciscains ; c'est dans leur église d'Odensée qu'elle voulut être ensevelie, auprès de son infidèle époux. Elle mourut assez tard (1521) pour assister aux débuts de la Réforme et au massacre de Stockholm (1).

Kristiern faisait en Norvège son apprentissage de roi ; ce pays, très affaibli à l'époque de son entrée dans l'Union, présentait cependant des éléments de résistance ; si la noblesse était moins forte qu'en Suède, et le peuple sans influence politique, le clergé restait puissant ; il avait des affinités avec le parti national suédois ; lorsque les taxes croissantes et les exac-

(1) On trouvera des détails curieux sur l'éducation de Kristiern et sur le caractère de la Reine dans ALLEN : *Hist. des trois royaumes*, t. I, liv. II, p. 3.

tions des baillis danois provoquaient le mécontentement général, il était facile aux habitants des provinces limitrophes de mettre en commun leurs griefs et leurs aspirations ; à l'époque du soulèvement d'Herluf Hyddefad en Hedemark, Svante Sture fut mis au courant par son fidèle Arvid Siggesson, curé d'une petite paroisse dalécarlienne, Mora, que Gustave Vasa devait bientôt rendre célèbre ; après la défaite du parti, ce fut en Suède que l'évêque exilé d'Oslo, Thorkel Jonssen, chercha un asile et un appui ; moins heureux et non moins compromis, l'évêque de Hamer, Karl, tomba entre les mains de Kristiern (1512), qui le retint captif jusqu'à sa mort, tandis que les agents danois donnaient le change à la cour de Rome et faisaient traîner en longueur le procès canonique évoqué devant la juridiction compétente.

Dès 1510, le roi Hans avait obtenu de Jules II, pour le chancelier de Kristiern, Eric Valkendorf, le siège primatial de Throndjem, à la mort du vieil archevêque Gaute Iverssen ; ainsi tous les postes considérables de l'Église et de l'État étaient occupés par les Danois.

Kristiern voulait également s'affranchir du monopole de la Hanse ; il supprima les anciens privilèges de Rostock sur le marché d'Oslo ; il favorisa les marchands hollandais, surtout lorsqu'il eut fait, à Bergen, la connaissance de la belle Hollandaise Dyveke et de sa mère, l'intrigante Sigbrit (1507).

Par une étrange ironie du hasard, c'était Eric Valkendorf qui avait attiré l'attention du jeune prince sur ces deux étrangères, de très basse extraction, alors simples boutiquières à Bergen. Kristiern les fit inviter à un banquet donné en son honneur à l'Hôtel de Ville ; la mère n'eut pas honte de livrer sa fille, et lorsque Kristiern retourna de Bergen à Oslo, Dyveke l'accompagnait ; il leur construisit, près de la sienne, une demeure confortable, qu'elles habitèrent tant que le roi gouverna la Norvège (1).

(1) Pour un récit complet du séjour de Kristiern en Norvège, voir Allen, *op. cit.*, livre V.

L'influence de ces deux femmes, et surtout de Sigbrit, fut considérable, même après le mariage de Kristiern avec Elisabeth d'Autriche, sœur de Charles Quint (1515), et cela malgré les représentations, exprimées en forme diplomatique, de l'empereur Maximilien et de la régente Marguerite, sa fille ; chose étrange, la mort mystérieuse de Dyveke (juin 1517) ne détruisit pas le crédit de sa mère, et le cercle d'aventuriers qui entourait Sigbrit occupa les charges publiques, à la grande irritation de la noblesse danoise.

Elle-même était en quelque sorte le premier ministre de Kristiern, c'est par ses conseils que le roi s'efforça de développer le commerce et l'industrie, de transformer Copenhague en entrepôt central de la Baltique, et de favoriser, au détriment de la Hanse, les relations avec les Pays-Bas.

Mais nous n'avons point à apprécier la politique intérieure de ce monarque, ni à raconter ses démêlés avec l'aristocratie et avec son oncle et futur successeur, le duc Frédéric de Holstein ; il nous suffit de savoir qu'à peine affermi dans ses Etats héréditaires, il tourna tous ses efforts vers la conquête de la Suède, accélérant ainsi la crise religieuse et sociale dont les dissensions intestines de ce malheureux pays rendaient l'issue facile à prévoir.

III. — *Election de Gustave Trolle au siège d'Upsal. Conflit entre Sten Sture et l'Archevêque.*

Le parti aristocratique ne pardonnait pas à Sten Sture l'échec infligé par son élection à la famille Trolle, et après deux années de tranquillité relative, une occasion se présenta pour celle-ci de raffermir sa situation politique. On la saisit avidement.

Eric Trolle avait, de son premier mariage avec une Danoise, Ingeborg Thott, un fils nommé Gustave, qui se destinait à

l'Église ; « il avait reçu, dit Joannes Magnus (1), peu suspect de partialité à son égard, une excellente éducation, de sorte qu'il joignait en sa personne la noblesse du mérite à celle de la naissance. »

On prétend même qu'il savait le grec, chose peu commune à cette époque dans les pays du Nord.

Le goût de l'étude était d'ailleurs héréditaire dans cette maison ; Arvid, l'aïeul de Gustave, et son père Eric passaient pour doctes et amis des livres, ayant complété leur formation par des voyages à l'étranger (2). C'est à Cologne, où Joannes Magnus le rencontra, peut-être, que Gustave prit en 1511 (14 mai) des inscriptions pour le droit civil et canonique (3).

En son absence, les siens lui procurèrent un bénéfice à Linköping, celui de prévôt du Chapitre.

Par une lettre du printemps de 1513, Eric Trolle s'engageait à rendre ses bons offices au Chapitre et au diocèse dans le cas où son fils serait promu au siège de Linköping ; il en était question depuis la mort de Svante Sture, laquelle privait Heming Gad de son meilleur appui ; le Chapitre comptait sur le secours du nouveau prélat contre les violences probables de l'intrus, qui ne se laissait pas déposséder aisément ; Eric promettait aussi que son fils suivrait volontiers les avis du Chapitre.

L'élection de Hans Brask coupa court à ces espérances. Mais l'ambition d'Eric Trolle convoitait déjà pour Gustave un poste bien plus élevé ; ce n'était rien moins que le siège primatial d'Upsal.

(1) J. Magnus, *Hist. Metrop. Upsal. — Apud Scrip. rerum Suecic.* III, 2, p. 72.

(2) J. Magnus, *Gothor. Histor.*, *op. cit.*, III, I, p. 41. « Erant in hoc Erico plurimæ partes ob quas non solum princeps, sed Rex creari meruisset. Nullus enim juste negare poterat quin moribus esset integerrimus et in rebus gerendis prudentissimus : imo, quod rarum in nostræ ætatis nobilibus esse solet, eximiam in divinis et humanis legibus eruditionem cum summà laude et multorum annorum studio sibi comparaverat. »

(3) Daae, « Matricules d'étudiants du Nord à l'Université de Cologne, au xvie siècle », dans *Hist. Tidskrift*, III, p. 489. Kristiania, 1875.

« Si la naissance, une érudition peu commune, un esprit noble, un caractère ferme, du coup d'œil et l'expérience du monde étaient regardés comme des titres suffisants, Gustave les possédait à un degré supérieur. Malheureusement ces qualités étaient gâtées par un défaut de caractère qui rompait l'équilibre de son âme ; c'était une haine ardente contre les Sture, et une soif inextinguible de vengeance contre une race qui avait persécuté les siens et constamment traversé leur fortune. Il héritait de toutes les rancunes amères accumulées par deux générations. Dans la maison paternelle, son âme avait été abreuvée de fiel ; il savait par cœur toute la longue suite de combats, de courtes victoires et d'humiliations prolongées qui avaient été le lot de sa famille par rapport aux Sture ; il en avait éprouvé lui-même une partie, car il était alors âgé d'une trentaine d'années ; il avait appris le reste de ses parents et de ses aïeux. Il savait comment Ivar Axelsen Thott, son bisaïeul, vaincu dans la lutte contre Sten l'Ancien, s'était vu exiler avec sa femme Madeleine, fille du roi Charles VIII, comment il était mort isolé, abandonné et humilié dans son château danois, après avoir perdu tout ce qu'il avait de biens et de places fortes en Suède, en Finlande, à Gottland et à Öland. De sa propre jeunesse, il se rappelait comment son aïeul et son père, Arvid et Eric, avaient pris les armes contre Sten pour venger de nombreuses injustices, et comment, unis à Svante Sture, ils avaient appelé le roi Hans et renversé leur ennemi. Mais ils n'avaient pas goûté longtemps la joie de la vengeance. Le déloyal Svante Sture trahit ses amis et ses partisans, renoua une alliance avec Sten et rejeta les Trolle dans la poussière pour s'acheminer lui-même au pouvoir. Eric Trolle était sorti prisonnier de ce château de Stockholm qu'il avait vaillamment défendu huit mois, avec la reine Christine, témoin de sa fidélité et de son malheur. Le grand-père, Arvid, alors vieux et usé, avait demandé à rester neutre, dans son domaine de Bergqvara en Småland, mais les soldats de Svante avaient ravagé ses biens, assiégé et pris son château. Arvid était mort bientôt après, oublié, sans vengeance. Les

huit années du gouvernement de Svante avaient été pleines d'amertume pour Eric. Gustave avait souvent entendu son père se plaindre de ces ambassades fréquentes aux Congrès tenus avec les Danois, que lui imposait le Président. Il arrivait presque toujours que ces pourparlers n'aboutissaient pas, et quoi qu'il advînt, les envoyés en portaient la peine, et le Président profitait de leur échec pour les rendre impopulaires, soit comme amis déguisés du Danemark, soit comme des incapables dont l'impéritie prolongeait les maux de la guerre. Durant les dernières années du séjour de Gustave à l'étranger, les nouvelles qui lui revenaient du pays étaient singulièrement changeantes et variables. On apprenait que Svante à son tour succombait, que le Sénat l'avait déposé, qu'il était mort comme un païen, sans recevoir les sacrements pour expier ses nombreux péchés, et qu'Eric Trolle était élu Président. Gustave berçait son orgueil de rêves de puissance et d'honneur ; il escomptait un avenir éclatant, qui dédommagerait enfin les siens d'une longue défaite et d'épreuves pénibles. Mais bientôt d'autres messages annonçaient la chute de son père et la victoire de l'ennemi héréditaire. La haine, la soif de la vengeance se réveillaient plus fortes.

« Tels étaient les sentiments de l'homme que Jacob Ulfsson avait choisi pour successeur et qui devait, comme chef de l'Eglise suédoise, prendre place à côté du représentant de l'autorité civile, le Président Sten Sture (1). »

Le vieil archevêque se plaignait depuis longtemps que son grand âge et ses infirmités l'empêchaient de remplir les devoirs de sa charge ; les déplaisirs que lui avait valus sa dernière intervention dans les affaires publiques contribuaient sans doute à lui faire désirer la retraite ; le 31 août 1514, il envoya de Telge, où se tenait l'assemblée des seigneurs, un message à Sten pour lui proposer une entrevue ; le Président s'y rendit, et l'archevêque, ayant fait valoir ses motifs, le pria de dési-

(1) Allen, *op. cit.*, t. II, p. 184-185.

gner lui même un candidat au siège d'Upsal. Sten répliqua poliment qu'il n'en voyait aucun de mieux qualifié que le vénérable prélat, aussi longtemps que Dieu le garderait en vie.

On se sépara là dessus ; quelques mois après, Eric Trolle allait à Stockholm solliciter pour son fils la recommandation de Sten auprès de l'archevêque et du Chapitre, afin d'obtenir l'archidiaconé d'Upsal. Sten y consentit, mais sa surprise fut grande lorsqu'Eric lui rapporta une lettre de Jacob Ulfsson, l'informant qu'il était d'accord avec son Chapitre pour élire Gustave à sa place, et qu'il le priait d'y acquiescer.

Sten répondit qu'il avait parlé d'archidiaconé et non d'archevêché ; cependant, si Dieu voulait que Gustave succédât à Jacob, après la mort de ce dernier, il ne s'y opposerait pas.

Peu de temps après (janvier 1515), Eric revenait à la charge, muni d'une nouvelle lettre par laquelle Jacob priait Sten de recommander Gustave au Pape pour le siège d'Upsal ; en effet, Léon X avait promis de ne désigner le Primat de Suède que sur la proposition du Président. Celui-ci céda, mais à condition que Gustave lui prêterait serment de fidélité avant d'être mis en possession du diocèse. Jacob y souscrivit formellement.

Deux chanoines d'Upsal, Jean Ericsson et Henri Sledorm, partirent aussitôt pour Rome, afin d'annoncer l'élection à Gustave, qui résidait alors à la Cour pontificale, et d'obtenir la confirmation apostolique.

Sten leur donna une lettre de recommandation pour son ambassadeur à Rome, Eric Svensson, doyen de Linköping, qu'il invitait à favoriser de tout son pouvoir les intérêts de Gustave.

Il prêta même à Eric Trolle une partie des fonds nécessaires au voyage.

Le 25 mai 1515, Gustave recevait ses Bulles (1) ; il n'était encore que clerc minoré ; Jacob Ulfsson conservait les prérogatives honorifiques de sa charge, avec la moitié des revenus

(1) *Archives du Vatican. — Arch. du Latran,* tome XLVIII, fol. 53-56, publiées dans les *Hist. Handlingar,* t. VIII.

du siège, et le droit d'officier pontificalement même en présence de son successeur.

Gustave fut consacré à Rome, au temps de la Pentecôte. Il commença par se plaindre à Sten des mauvais offices d'Eric Svensson, qui, contrairement aux instructions reçues, aurait entravé sous main la candidature de l'archevêque. Il n'est pas impossible que ce personnage, ami d'Heming Gad, l'évêque imposé par Svante Sture au Chapitre de Linköping, ait cru servir les secrètes intentions de son maître en prenant le contre-pied de ses ordres officiels. Nous verrons bientôt son rôle dans les intrigues nouées à Rome en faveur de Sten contre le roi de Danemark.

Quoi qu'il en soit, le Président refusa d'écouter les plaintes de Gustave Trolle, et prenant l'offensive, il accusa les deux envoyés du Chapitre, Ericsson et Sledorm, d'avoir livré à Kristiern (« notre ennemi et celui du Royaume ») une partie de l'argent qui leur était confié.

Il insinuait en outre que peut-être avaient-ils contracté d'autres engagements préjudiciables à l'intérêt national.

Ces reproches étaient basés sur la rumeur publique, mais justifiés ou non, ils devaient rendre le nouvel archevêque suspect à ses compatriotes, et accréditer le bruit de ses négociations ultérieures avec Kristiern.

Il est certain que le prévôt de Tofte, Hans Hansen, chargé d'affaires de Danemark à Rome, écrivait à son maître, le dimanche de la Trinité (1515), que Gustave devait s'arrêter à Lübeck et qu'il serait bon d'en profiter pour s'aboucher avec lui. Nous ignorons si ce conseil fut suivi ; les fêtes du mariage royal empêchèrent sans doute Kristiern de rencontrer l'archevêque à Lübeck ; au commencement de septembre, celui-ci débarquait près de Stockholm, mais au lieu de gagner la capitale, où le Président lui préparait une réception solennelle, il se fit conduire en bateau à Biskopstuna, au nord-est de Stockholm, et de là directement à Upsal, où il prit possession immédiatement.

Sten fut très blessé du procédé, qu'il regarda comme une injure personnelle ; une lettre de l'archevêque vint mettre le comble à son irritation ; celui ci réclamait, en termes amers et menaçants, la punition de ceux qui avaient fait tort à son aïeul, à son père et à toute leur famille, ainsi qu'à Jacob Ulfsson. Sten répondit, avec un ressentiment mal dissimulé, que s'il en était ainsi, les Trolle avaient droit à une réparation, et que, pour son compte, il serait le dernier à la refuser. Dès lors, il était facile de prévoir le conflit qui allait éclater. J. Magnus (1) en rejette la responsabilité sur des subalternes intéressés de part et d'autre à brouiller les cartes : « Hélas ! dit-il, la malice, ou du moins l'imprudence de ces conseillers prévalut à tel point que cette étincelle, qu'il eût été facile d'éteindre au commencement par de sages conseils, devint une flamme inextinguible qui désola une grande partie du pays. La prudence des évêques et des grands du Royaume s'interposait en vain ; comme il arrive trop souvent dans notre Suède, les délibérations prises dans le secret du Cabinet l'emportèrent sur les conseils pacifiques des assemblées tenues au grand jour. Sten avait près de lui des ecclésiastiques peu dévoués à l'Eglise, qui s'étaient mérité par leurs forfaits de graves punitions de la part des évêques. Ils prenaient grand soin d'empêcher une réconciliation qui aurait permis de les châtier comme il convenait ; l'archevêque était environné de son côté par d'acharnés semeurs de discorde, dont l'importunité continuelle poussait à l'excès la véhémence naturelle de son caractère ; cependant le vénérable Chapitre d'Upsal se tenait toujours prêt à ménager une entente. »

Ce témoignage est d'autant plus utile à recueillir que les récits des historiens, à commencer par Olaus Petri, reposent exclusivement sur la version donnée par Sten Sture à l'Assemblée de 1516 (2) ; ce n'est guère qu'un plaidoyer *pro domo*.

(1) *Hist. Metrop.*, *op. cit.*, p. 72-73. On aurait tort, croyons-nous, de voir dans ces personnages le noyau du futur parti réformateur. Le mouvement luthérien ne fut guère connu en Suède avant le retour d'Olaus Petri (1519), et il n'y avait pas les mêmes racines qu'en Allemagne.

(2) *Handl.*, XXIV, p. 45.

Nous savons en outre que, sans attendre l'arrivée de Gustave, dès juillet 1515, le Président avait fait une démarche qui pouvait à bon droit paraître agressive.

Il avait convoqué les habitants du fief archiépiscopal de Stäket, et réclamé devant eux ce domaine, au nom de la Couronne. Il avisait en même temps Jacob Ulfsson que son intention n'était pas de recourir à la violence, mais puisque le diocèse changeait de titulaire, il valait mieux régler définitivement le litige et attribuer le fief, soit au siège d'Upsal, soit à la Couronne ; il invitait donc l'archevêque à produire ses titres de propriété.

Sans attendre le jugement, et sous prétexte de ne pas laisser le fief vacant, Sten avait ensuite, quelques semaines après le retour de Gustave, installé un bailli sur le domaine (à l'exception du château, qui demeura entre les mains de l'archevêque), avec mission de percevoir tous les revenus et de lever les impôts. Il soutint plus tard qu'il avait essayé plusieurs fois de conclure un accord personnel avec l'archevêque, qui s'y était constamment refusé ; Jacob Ulfsson affirme au contraire avoir envoyé deux messages à Sten, vers la fin de 1515, pour lui proposer, en son nom, et au nom de Gustave, une entrevue qu'il aurait déclinée.

Quoi qu'il en soit, Sten prit enfin l'initiative, et en février 1516, il eut un colloque avec l'archevêque, dans la sacristie de la cathédrale d'Upsal. Au lieu d'accepter ses souhaits de bienvenue, Gustave maintint ses griefs antérieurs, en y joignant force accusations blessantes, que Sten déclare absolument calomnieuses. Ils se séparèrent plus que jamais irréconciliables.

IV. — *L'Episcopat suédois. — Son attitude durant la guerre civile. — Essais de médiation entre Sten Sture et Gustave Trolle. — Siège et prise du château de Stäket.*

(1516-1517.)

Pour bien comprendre les intérêts engagés dans la lutte entre le Président et l'Archevêque, il est nécessaire de connaître les hommes que leur situation prépondérante dans l'Eglise et dans l'Etat rendait les arbitres du conflit.

Nous avons déjà présenté au lecteur les deux principaux antagonistes. « Ils étaient jeunes l'un et l'autre, de race très illustre et l'âme également passionnée, mais Sten paraissait plus juste et plus modéré dans sa cause, car il se déclarait prêt à accepter le jugement des lois ecclésiastiques et des hommes de bien... l'archevêque, au contraire, était trop intraitable pour se laisser mettre d'accord avec Sten qui avait exclu son père Eric de la dignité suprême, et il mettait visiblement tout son espoir dans l'appui du roi de Danemark (1). »

Olaus Petri ne juge pas autrement que J. Magnus. « Gustave Trolle (2) était, dit-il, opiniâtre et exclusif dans ses vues ; il ne voulait suivre le conseil de personne, mais tout faire à sa guise, et ce fut pour sa perte, et pour celle du royaume. » Il reprit pour son compte les habitudes plus guerrières qu'épiscopales d'Heming Gad, ce prélat batailleur dont nous avons parlé plus haut, et qui, après avoir servi avec tant de zèle Sten l'Ancien et Svante Sture, se tenait à l'écart depuis que Sten Sture l'avait privé du siège de Linköping ; il finit même par démentir abso-

(1) *Hist. Goth., op. cit.*, III, I, p. 41.
(2) *Chronique, ibid.*, I, p. 238.

lument son passé, en se tournant vers Kristiern, qui le récompensa bien mal de cette défection intéressée.

Son successeur, Hans Brask, ne lui ressemblait guère ; c'est le représentant le plus distingué de l'épiscopat scandinave à cette époque, et vu le rôle considérable qu'il aura désormais dans notre histoire, le moment est venu de retracer en détail ses antécédents et son caractère (1).

Il était né en 1464, à Linkoping, où son père était bourgmestre ; il avait complété ses études à l'étranger ; nous le voyons inscrit à l'Université de Rostock en juin 1486, il prit le grade de docteur à celle de Greifswald, et fit plusieurs séjours à Rome. D'abord chanoine d'Abo, il devint prévôt de Linköping en 1505, après Heming Gad, et fonda lui-même une prébende (en 1510). Svante l'introduisit au Sénat et lui fit jouer un rôle actif dans les négociations avec le Danemark, à Malmö en 1506, à Helsingborg et à Copenhague en 1509, il signa en 1512 le recès de Malmö. Son zèle pour la liberté de l'Eglise eut de quoi s'exercer pendant l'administration d'Heming Gad, et le Chapitre s'empressa de l'élire à la place de l'intrus, dès qu'il eut recouvré l'indépendance nécessaire. C'était au printemps de 1513 ; en demandant sa confirmation à Rome, il réclamait contre les empiètements des Sture sur les biens du diocèse et de la ville de Linkoping (2).

Il entretient cependant de bons rapports avec le jeune Président ; les lettres qu'ils échangent, et qu'on peut lire dans les recueils cités plus haut (3), sont empreintes d'une respectueuse cordialité, avec un accent de déférence visible chez Sten, et de sympathie paternelle chez le prélat ; celui-ci, lié sans doute avec la famille Cyllenstjerna, recommande ses intérêts à la femme

(1) Reuterdahl, t. III, p. 93 et suiv. *Biographie suédoise* (Upsal, 1837), t. III, p. 34. — Daae (*op. cit.*, p. 62).

(2) Léon X aux évêques de Skara et de Strengnäs et à l'archevêque d'Upsal, qu'il charge d'instruire l'affaire. Rome, 22 juin 1513. — Celse, p. 214.

(3) *Handl.*, t. XXIV, et Styffe, t. V, *passim.*

du Président ; il fait ressortir l'appauvrissement de son diocèse, ruiné par la guerre et par l'impôt. Heming Gad cherche à le desservir auprès de Sten, il ne paraît pas y avoir réussi. Brask avait été sacré à Linköping, le 7 août 1513, par les évêques de Skara, Strengnäs, Vesteras et Vexiö.

« Utinam ad Dei laudem ! » ajoute le pieux chroniqueur qui nous a conservé cette date. En effet, le nouveau pasteur s'acquitte avec zèle des devoirs de sa charge ; en octobre 1513, il visite le monastère de Vadstena « avec grande discrétion et maturité » (1). Il y retourne souvent pour des professions religieuses.

Quand la guerre menace de se rallumer, il prescrit des prières extraordinaires, il conseille à Sten de fortifier les endroits les plus exposés ; on lui attribue la première idée d'un canal à établir entre la Baltique et le lac Wetter. Nous aurons à revenir sur les formes diverses de son intelligente et patriotique activité.

L'évêque de Skara était, depuis 1505, Vincent, précédemment doyen du Chapitre de cette cathédrale ; il était bien avec Svante Sture, qui favorisa probablement son élection, et qui l'employa pour les affaires de l'Etat ; il prit part au traité de Varborg et au recès de Malmö (1508 et 1511) ; il resta fidèle au fils de son protecteur ; sa correspondance prouve ses dispositions pacifiques et son désir d'arrêter un conflit dont les funestes conséquences ne pouvaient lui échapper ; il paya de sa tête la part qu'il fut obligé de prendre à la déposition de Gustave Trolle.

Le siège de Strengnäs, voisin de la capitale, offrait à son titulaire des occasions fréquentes de jouer un rôle politique ; sous ce rapport, il vient immédiatement après ceux d'Upsal et de Linköping.

A la fin du xv[e] siècle, il était occupé par un humaniste, le docteur Conrad Rogge, qui avait étudié à Pérouse, et dont

(1) *Diar. Viad., op. cit.*, p. 212.

nous possédons même un discours latin adressé à l'Université de cette ville, en 1460 (1).

Son père était un marchand westphalien, établi à Stockholm, où il avait épousé une de ses compatriotes.

Le successeur de Conrad appartenait au contraire à l'aristocratie suédoise ; il était fils de Grégoire Mathsson de Tyresjö, juge d'Upland et chevalier, qui portait un lys sur son blason ; l'évêque, Mathias Gregersson, étant maître en théologie et docteur en droit canonique, obtint de bonne heure une place au Chapitre ; c'est peut-être l'archidiacre Mathias de Vexiö, qualifié de docteur dans un acte de 1475. On sait du moins qu'il fut prévôt du Chapitre de Strengnäs, et reçut, en 1500, le titre honorifique de vicomte palatin, qui conférait le droit d'établir des notaires apostoliques (2). Il fut élu en même temps qu'Heming Gad (1501), et tous deux reçurent à cette occasion des lettres du vieil archevêque d'Upsal, qui contenaient de graves avertissements sur les devoirs des évêques envers l'Eglise.

Mathias y devait être plus docile que son turbulent collègue ; il obtint aussitôt la confirmation pontificale, et nous le trouvons dès lors activement mêlé à toutes les affaires de l'Etat.

En 1502, il souscrit l'accord entre Sten l'Ancien et Jacob Ulfsson ; en 1504, il conclut avec Bengt Ryning le traité de Copenhague ; il est à Varberg en 1508 et à Malmö en 1511. Quoiqu'il eût favorisé l'élection de Svante Sture, il se joignit, à la fin de sa Présidence, au parti de la paix, dont l'échec amena l'élection de Sten ; Mathias ne tarda pas d'ailleurs à se rallier au jeune Président, qui lui accorde certains avantages et entretient avec lui une correspondance amicale. Nous le verrons plus tard conseiller la soumission à Kristiern, lorsque la cause nationale paraissait désespérée, et mourir au massacre de Stockholm.

(1) Schück, *Hist. de la littér. suédoise*, t. I, Stockholm, Gebers, 1890, p. 139.

(2) Celse, *op. cit.*, p. 210.

En 1512, Jules II l'avait chargé, avec l'évêque de Vesterås, d'informer contre Heming Gad dans une affaire litigieuse, et de réorganiser le diocèse de Linköping (1).

L'évêque de Vesterås était alors Otton Svinhufvud (Tête de Sanglier), fils d'un seigneur d'origine norvégienne, établi à Kopparberg ; la famille avait émigré de Danemark sous la reine Marguerite. Ceci explique sans doute que le roi Hans ait imposé l'élection d'Otton, ce qui n'empêcha pas celui-ci de l'abandonner presque aussitôt ; dès septembre 1501, il souscrivait à la déclaration de déchéance portée contre le monarque par Svante et Sture l'Ancien ; depuis lors, il demeura fidèle au parti national, et partagea le travail diplomatique ou administratif de ses collègues ; il soutint le parti de la paix, sans rompre avec Svante Sture, et reçut de Sten des assurances d'amitié ; il paraît s'être tenu à l'écart des dernières luttes entre Sten et Kristiern ; en revanche son nom paraît souvent dans les actes civils et judiciaires de l'époque ; il favorise l'hôpital de Söderköping, les monastères de Nadendal et de Skokloster ; en 1513, il fait imprimer à Bâle le Bréviaire de Strengnäs ; il embellit et agrandit sa résidence épiscopale ; la chronique (2) lui reproche de mener un train royal, et de ne voyager qu'avec une suite de soixante hommes ; il échappa au massacre de 1520, mais détenu à Stockholm durant le siège, il mourut misérablement captif en 1522.

Nous donnerons moins de détails sur les deux derniers évêchés de Vexiö et d'Abo ; le premier, situé dans le voisinage immédiat de la frontière danoise, était naturellement le plus éprouvé par les guerres continuelles. Le long épiscopat d'Ingemar Petri (1495-1531) est assez insignifiant par rapport au sujet qui nous occupe. Après avoir servi successivement tous les maîtres du pays, Rois ou Présidents, Ingemar rentre dans l'ombre à l'époque des grandes luttes et meurt paisiblement sur

(1) Celse, *ibid.*, p. 213.
(2) *Script.* III, 2, p. 127.

son siège, plusieurs années après l'introduction de la Réforme.

Depuis le temps d'Eric et de l'évêque martyr, saint Henri, le siège d'Abo était le poste avancé de la Suède et de la civilisation dans la Finlande à demi barbare, et sans cesse exposée aux attaques des Moscovites, « Les Russes cruels », comme disent les vieilles chroniques. On y gagnait les indulgences de la croisade, et les autorités suédoises ne se faisaient pas scrupule de retenir à cette intention une partie des sommes que les Papes ordonnaient de recueillir dans toute l'Europe pour soutenir la guerre contre les Turcs.

La situation était particulièrement critique dans le premier quart du XVIe siècle ; la correspondance des évêques d'Abo avec leurs collègues suédois, avec Svante et son fils, est remplie de plaintes et d'appels de secours.

En 1509, le chef danois Otto Rud pilla et brûla cette malheureuse ville, emmena captifs une partie des bourgeois, et ravit même des objets précieux au trésor de la cathédrale ; l'évêque Joannes Olai ne survécut guère à ce désastre ; son successeur, le docteur Arvid Kurk, d'une ancienne famille du pays, partagea la courte durée de sa carrière entre la Suède et la Finlande ; il figure dans les négociations dont nous avons parlé, et dans le procès de Gustave Trolle. Malgré les promesses de Kristiern, auquel il s'était rallié après la mort de Sten, il se vit en butte aux vexations de l'amiral danois Séverin Norby, voulut fuir en Suède et périt noyé dans la Baltique, en 1522.

Revenons maintenant à notre récit : après l'entrevue d'Upsal (février 1516), la rupture est complète entre l'Archevêque et le Président. Le premier cherche à soulever l'opinion contre son adversaire, et celui-ci prononce devant les notables réunis à Telge (juillet 1516) un discours qui est à la fois une apologie de sa propre conduite et un véritable réquisitoire contre Gustave Trolle (1).

Il ne faut pas oublier que ce document est demeuré la source

(1) *Handl.*, XXIV, p. 45, c'est à ce document que nous avons emprunté les faits relatés dans le chapitre précédent.

principale de toutes les relations ultérieures, comme aussi le second discours (1) adressé quelques mois plus tard aux États par Sten, et qui complète le premier.

La manière dont les choses y sont présentées à la charge de l'archevêque est nécessairement suspecte, non pas que les faits eux-mêmes soient douteux, mais il est vraisemblable que Gustave n'aurait pas manqué d'en articuler d'autres à sa décharge, et les lettres échangées entre Sten et Jacob Ulfsson donnent lieu de croire que tous les torts n'étaient point du même côté.

Quoi qu'il en soit, Gustave et ses partisans refusèrent de comparaître à Telge, et l'Assemblée se sépara sans régler à qui devait revenir le fief en litige, ce château de Stäket qui allait être le centre et l'enjeu d'une lutte également funeste pour les deux partis.

Sten, convaincu de la mauvaise volonté de ses adversaires, prit aussitôt l'offensive ; il enleva d'assaut la place de Ny Köping, gouvernée par Sten Kristersson, vétéran des guerres civiles, esprit ambitieux et inquiet, que l'on voit rentrer en scène, « comme un oiseau de malheur », à tous les moments de crise. Fait prisonnier et conduit à Stockholm, celui-ci déclara s'être entendu avec l'archevêque, son père Eric Trolle, et un seigneur appelé Nils Bosson, pour renverser Sten et rappeler Kristiern en Suède ; malgré les dénégations des intéressés, Sten fit arrêter Eric Trolle, qui vint rejoindre Kristersson à Stockholm, où ce dernier mourut bientôt après. Sûr de l'appui des Dalécarliens, il se tourna ensuite contre Gustave, enfermé dans la place de Stäket, et qui, dans l'attente d'un secours étranger, repoussait absolument les propositions conciliantes que lui adressaient, de la part de Sten, plusieurs sénateurs.

Une lettre de Léon X (du 8 juin 1516), apparemment sollici-

(1) *Ibid.*, p. 74. Outre ce recueil, j'ai consulté celui de Styffe (*op. cit.*, t. V) plus complet et plus récent. — Allen (*op. cit.*, t. II, liv. III et VI) en a utilisé les pièces, alors inédites aux *Archives* de Copenhague ; le tout est résumé dans Hildebrand (*op. cit.*, p. 458-469).

tée par les agents de Sten à Rome (1), et qui exhortait l'archevêque et son clergé à la soumission envers l'autorité civile, n'eut pas plus de succès ; c'est en vain que le Pape y rappelait la prophétie du Sauveur : « Tout royaume divisé périra », l'événement n'allait pas tarder à lui donner raison.

Depuis octobre 1516, le siège de Stäket avait commencé ; cependant la date fixée pour une entente définitive avec le Danemark approchait ; afin d'en régler les conditions, le Riksdag (Assemblée nationale) fut convoqué en janvier 1517 à Arboga ; Gustave demanda pour s'y rendre un sauf-conduit que Sten lui refusa, craignant qu'il ne s'en servît contre le parti national ; il invita même Jacob Ulfsson à reprendre l'administration du diocèse d'Upsal, abandonné par son pasteur, et menaça de le traiter comme un ennemi du royaume s'il n'y consentait pas ; nous n'avons point la réponse du vieil archevêque, mais la veille même du jour où Sten lui écrivait en termes assez peu assurés, il adressait au Président copie d'un acte par lequel Svante Sture et le Sénat s'engageaient à dédommager le prélat et son église des torts à eux causés par les usurpations de Sten l'Ancien (2). Jacob semblait ainsi faire cause commune avec son successeur. Le Chapitre d'Upsal se prononça dans le même sens.

Mais l'Assemblée d'Arboga soutint énergiquement les prétentions de Sten, et se déclara prête à défendre nuit et jour le pays et son chef contre l'ennemi héréditaire, le roi de Danemark et ses partisans. Kristiern ayant violé la trêve, qui devait durer jusqu'en 1517, on ne voulait plus jamais le reconnaître comme souverain.

Les évêques essayèrent vainement d'intervenir en faveur du Primat ; Hans Brask se contenta d'exprimer le désir qu'un arbitrage fût accepté par l'archevêque, afin d'éviter l'interdit que

(1) Celse, *op. cit.*, p. 216.

(2) *Handl.*, XXIV, 88-92, détail significatif : la fin de l'acte en question manque dans le registre de Sten. L'aurait-on mutilé à dessein pour amoindrir une pièce gênante ?

Rome ne manquerait pas de fulminer en cas de violation du for ecclésiastique.

Sten entreprit une dernière fois d'amener Gustave à y consentir, mais celui-ci, qui s'attendait à être secouru avant le 1er mai 1517, répondit qu'il ne céderait jamais la place « tant qu'il aurait le cœur entier dans la poitrine », et avant que les parlementaires eussent regagné leur camp, il fit tirer sur eux ; ce n'était pas le seul acte déloyal et cruel *qu'on fût en droit* de lui reprocher ; Sten l'accuse d'avoir fait dépouiller de leurs vêtements plusieurs soldats morts et de les avoir ainsi exposés aux morsures des chiens, sans permettre qu'on les ensevelît, jusqu'à ce que les cadavres fussent tombés en putréfaction.

Cette inutile barbarie ne pouvait qu'exaspérer les assiégeants.

Kristiern, de son côté, remuait ciel et terre pour organiser une expédition. Au printemps de 1516, il avait envoyé le docteur Smither en Pologne, en Prusse, à Dantzig et à d'autres villes de la Baltique, plusieurs hérauts d'armes en France et en Angleterre, en vue d'obtenir des subsides en hommes, en vaisseaux et en argent ; Charles-Quint, alors occupé à prendre possession du trône d'Espagne, différait toujours de payer la dot de sa sœur. Henri VIII et François Ier s'excusèrent également, mais le roi de Pologne, le grand maître Albert de Prusse, le Maître de l'Ordre teutonique en Livonie promirent leur appui ; les villes de Dantzig, Riga, Lubeck, et Reval, au moins leur neutralité bienveillante, c'est-à-dire la cessation du trafic avec la Suède pendant la guerre.

Dans ces conditions, le congrès de Halmstad (févr. 1517) ne pouvait aboutir à rien ; on stipula seulement que les deux villes frontières de Lödöse en Suède et de Varberg en Smaland resteraient en dehors des hostilités ; plusieurs traités partiels et réciproques furent conclus de la sorte entre districts limitrophes ; l'observation en était naturellement subordonnée aux exigences stratégiques de la campagne ; tels quels, ils montrent à quel point l'autonomie locale demeurait vivace dans les pays du Nord, à la veille même de l'établissement du pouvoir absolu.

En mars 1517, Kristiern tint à Kallundborg une assemblée de seigneurs ; on y détermina le chiffre des contributions de guerre, beaucoup plus élevé pour les marchands que pour les paysans, mais tous étaient libres de remplacer le service personnel par une somme de monnaie.

En même temps qu'il accélérait ses préparatifs militaires, le roi cherchait à mettre l'Eglise de son côté ; depuis longtemps, l'archevêque de Trondhjem, Eric Valkendorf, tâchait de gagner à la cause danoise les nombreux Suédois qui venaient en pelèrinage à la tombe de saint Olaf.

Birger, primat de Lund, menaçait Sten d'intervenir, en qualité de Légat perpétuel du Pape, s'il n'abandonnait le siège de Stäket ; le Président répondit qu'il déclinait la juridiction d'un prélat inféodé à son adversaire ; il rappelait les griefs des Suédois contre Kristiern, et la conduite de ce monarque envers le malheureux évêque de Hamar, conduite sur laquelle l'Eglise avait fermé les yeux (1).

Cette prostestation n'empêcha point Birger, sur la requête de Kristiern, de lancer l'anathème contre Sten selon toutes les formes du droit (mai-juin 1517), et d'inviter les Suédois à se soumettre au Danemark.

Une expédition puissante allait tenter de mettre à exécution cette sentence. En mai 1517, la flotte partit de Copenhague avec 4.000, hommes, Danois ou mercenaires allemands ; elle était commandée par Joakim Trolle, oncle de l'archevêque, par Séverin Norby et le Norvégien Karl Knutsson, beau-fils de Marthe Ivarsdotter, veuve en troisièmes noces du président Svante, et comme elle, ennemi acharné de Sten ; tous deux, réfugiés en Danemark où Kristiern les avait reçus favorablement, se distinguaient par leur animosité contre leur patrie adoptive.

Marthe, détestée des Suédois, et de Sten en particulier, se plaignait de la confiscation de ses domaines après la mort de Svante ; à titre de représailles, elle avait fait saisir dans le port

(1) *Handl.*, *loc. cit.*, p. 105. — ALLEN, l. VI, ch. II. — CELSE, p. 216.

de Travemünde un navire chargé de marchandises appartenant à Sten ; ce fut le premier prétexte allégué pour la rupture de la paix ; Karl Knutsson, qui devait mourir devant Stockholm (1520), sembla d'ailleurs prendre à tâche de justifier la haine des Suédois, qui le regardaient comme un traître.

Stockholm et Vestervik furent brûlés, Söderköping mis à sac, les côtes de Calmar et de l'Ostrogothie dévastées, et le 4 août 1517, la flotte ennemie continuait ses ravages dans le port de Stockholm, si bien que la fumée des villages incendiés montait dans le ciel, visible jusqu'à Stäket, où les assiégés se réjouissaient d'y voir poindre l'aurore sanglante de leur délivrance.

Sten, avant d'entamer une action décisive, fit encore supplier Gustave Trolle (12 août) d'avoir pitié de son pays, de son église, ou du moins de lui-même, et de son père captif ; il députa dans ce but son chancelier Pierre Sunnanväder, deux sénateurs et quelques magistrats de Stockholm ; un chanoine d'Upsal vint leur dire que même si l'archevêque cédait, le Chapitre maintiendrait ses droits, ayant déjà payé la moitié des frais de la défense.

Le conflit devenait inévitable, il eut lieu le lendemain ou le surlendemain, près de Vädla (aujourd'hui Ladugard, à l'est de Stockholm) ; après une lutte acharnée, où la cavalerie suédoise joua le rôle décisif, les Danois furent complètement battus, et beaucoup se noyèrent en cherchant un refuge à bord des vaisseaux.

Sten et Karl Knutsson en vinrent personnellement aux prises, et le second s'échappa, non sans peine. Un porte-étendard danois, tenant sa bannière entre les dents, périt dans les flots, au moment même où il allait aborder.

Sten fit son entrée solennelle à Stockholm avec trois drapeaux ennemis et nombre de prisonniers. Il en expédia plusieurs à Stäket, porter la nouvelle de la défaite.

La garnison, découragée, voulait se rendre, et Gustave Trolle consentit enfin à accepter les conditions de la veille, mais il était trop tard : on lui répondit qu'il ne méritait plus de rem-

plir les fonctions épiscopales, après avoir causé par son obstination la mort de tant de chrétiens ; comme il n'avait aucune envie de se rendre à discrétion, le siège reprit de plus belle. En novembre 1517, les États se réunirent de nouveau à Stockholm ; tous les évêques s'y trouvèrent, excepté ceux de Skara et de Vexiö, l'archevêque y vint, muni d'un sauf conduit ; ce fut pour entendre prononcer sa déchéance et décréter la ruine de ce château de Stäket, qui depuis un siècle servait de forteresse aux ennemis de l'indépendance. Par un acte solennel, tous les notables présents s'engageaient à maintenir leur sentence envers et contre tous, même en cas d'interdit pontifical. Une démarche aussi grave excédait visiblement la compétence de l'Assemblée ; elle était en contradiction flagrante avec le droit canonique, qui réserve au Pape la déposition des évêques, à plus forte raison celle d'un archevêque primat ; ce mépris des formes légales ne pouvait que compromettre la meilleure cause, et l'on s'étonne que l'évêque Hans Brask ait été le seul à s'en apercevoir : encore n'osa-t-il point protester ouvertement, et par un subterfuge plus ingénieux que loyal, il crut dégager sa responsabilité en insérant dans le cachet de cire qui portait ses armes un papier ainsi conçu : « Je fais cela contraint et forcé » (1).

La précaution ne fut pas inutile, comme nous le verrons bientôt.

Gustave retourna de Stockholm à Stäket sans être inquiété, mais la place n'était plus tenable, il fallut se rendre et abdiquer, au moins provisoirement. L'archevêque, déposé, mais non résigné, se retira d'abord au couvent, puis au château de Vesterås, enfin dans son domaine d'Ekholm en Upland, où il fut surveillé de près. Sten se hâta d'inviter le Chapitre d'Upsal à élire un nouvel archevêque (2) ; c'est en vain qu'Hans Brask lui rappela que la démission de Gustave restait sans valeur tant qu'elle

(1) *Handl., loc. cit.*, p. 94, la pièce *in-extenso,* du 23 novembre.
(2) *Ibid.*, p. 110 et 147.

n'avait pas été acceptée par le Pape ; on pouvait d'ailleurs aisément démontrer qu'elle n'était pas libre, et les choses n'iraient pas si vite en cas de procédure régulière.

Le Président répondit : « Je pense que notre Saint Père et la loi de l'Église ne permettent pas de rester chefs de l'Église à ceux qui sont coupables de trahison ouverte, surtout contre leur propre pays. »

D'ailleurs il s'empressait de faire démolir le château de Stäket ; il exhorte au préalable ceux qui y avaient des objets en dépôt à les retirer sans retard ; le vieil archevêque Jacob Ulfsson, du fond de ce manoir d'Arnö où s'achevaient tristement ses derniers jours, écrit au Président qu'il n'a pas laissé grand'chose à Stäket, mais il le conjure d'épargner la chapelle et les autels consacrés qui renferment beaucoup de reliques. « Il est imprudent d'offenser Notre-Seigneur et ses Saints, cela ne reste pas impuni, d'ordinaire (1). »

Ces pressentiments de mauvais augure allaient se réaliser d'une manière terrible pour Sten et pour les chefs du parti national (2).

V. — *Rapports de Kristiern avec la Cour de Rome. La Légation d'Arcimboldo dans le Nord.*

(1516-1518.)

Depuis le voyage de Kristiern Ier à Rome, en 1474, les relations entre le Saint-Siège et les rois de Danemark étaient constantes et généralement bonnes.

(1) *Loc. cit.*, p. 151-155.

(2) M. Ahlenius a donné dans l'*Hist. Tidskrift* (t. XVII, 1897) un résumé du conflit de Sten et de G. Trolle ; il rectifie Allen sur quelques points de détail, mais n'ajoute rien d'essentiel au récit des faits.

Sixte IV avait favorisé la création de l'Université de Copenhague, et conféré à la Couronne le droit de présenter aux bénéfices les plus considérables.

Nous avons vu la reine Dorothée recourir au Saint Siège pendant ses longs démêlés avec Sten l'Ancien ; la veuve du roi Hans, Christine de Saxe, obtient de Léon X plusieurs privilèges pour elle et pour ses protégés ; l'attitude du père de Kristiern pendant le conflit de Louis XII avec Jules II avait été vue de bon œil à Rome, son fils continua cette politique, au moins durant les premières années de son règne, car il ne se sentait pas assez fort pour affronter trop de périls à la fois, et sa conduite envers l'évêque de Hamar lui commandait de ménager le Saint-Siège, s'il voulait s'assurer la neutralité du silence, à défaut d'une approbation formelle. Le cardinal Marco Vigerio, alors protecteur du Danemark à Rome, contribua sans doute à obtenir que la Curie fermât les yeux.

Lorsque ce prélat mourut (juin 1516), Kristiern choisit pour le remplacer un des personnages les plus influents du Sacré Collège.

C'était Laurent Pucci, Florentin, le 1[er] Cardinal créé par Léon X (1). En sa qualité de Grand Pénitencier, il prit une part active à l'affaire des Indulgences, et fut accusé sous Adrien VI d'avoir abusé de sa charge ; il se justifia cependant, et fut employé de nouveau par Clément VII, jusqu'à sa mort en 1531.

Le roi ne se contentait pas des services du cardinal protecteur ; il entretint, comme son père, un agent à Rome, sorte d'ambassadeur officieux qui s'appelait à cette époque Hans Hansen, prévôt d'Odensée, diocèse dont l'évêque, Jens Beldenak, en était alors à ses premiers démêlés avec Kristiern, en attendant qu'il devînt l'un de ses principaux ministres !

Après une 1[re] mission en 1514, Hansen retourne à Rome, de

(1) Cf. Ciacconius, *Vitæ Pont. et Card.* — Rome, 1677, tome III, col. 337-338.

1515 à 1517 ; naturellement, il mit tout en œuvre pour nuire à Beldenak, et il réussit provisoirement à le priver de l'appui du Saint-Siège. Il trouvait un auxiliaire dans la personne de Zutfeld Wardenberg, fixé à Rome depuis 1508, comme procureur du duc Henri de Mecklenbourg ; ce docteur était un patricien de Stralsund, doté de plusieurs grasses prébendes dans l'Allemagne du Nord (1).

Son savoir-faire était assez apprécié pour que l'empereur Maximilien ne dédaignât pas d'y recourir.

En 1517, Zutfeld quitta Rome pour aller administrer le diocèse de Schwerin, durant la minorité du prince-évêque titulaire.

La Réforme le força de revenir à Rome, où il servit plus tard la cause de Frédéric I, rival et successeur de Kristiern.

Hansen logeait à Rome chez ce personnage, qui était lié d'autre part avec le chancelier danois Lago Urne, évêque de Roskilde.

Unissant leurs efforts, ils obtinrent sans peine les dispenses nécessaires pour le mariage de Kristiern, et des indulgences pour les Norvégiens qui voudraient aller en Grönland, mais avant de confirmer les privilèges accordés aux rois de Danemark dans la collation des prélatures, Léon X exigeait une ambassade extraordinaire, et l'adhésion formelle de Kristiern aux décrets du concile de Latran. Hansen poussait le monarque à consentir, faisant valoir l'intérêt qu'il y avait à s'assurer l'appui de Rome contre Sten et les Suédois ; il ajoutait que la dépense ne serait pas considérable, puisqu'on pouvait désigner comme ambassadeur l'évêque de Slesvig, Gotskalk, alors envoyé du duc Frédéric à Rome (2).

(1) Hergenröther, *Regest-Léonis*, X, p. 589, n° 9325, du 3 juin 1514, sur Zutfeld, cf. Lisch, dans les *Jahrbücher für Mecklenburgische Geschichte*, t. I (1836), p 23 et suiv.

(2) Les lettres de créance de l'évêque Gotskalk sont publiées, d'après l'original du Vatican, dans la collection danoise *Ny Kirkehist-Saml.*, t. VI, p. 569, à la date du 26 août 1515.

Il ne semble pas que Kristiern ait suivi ce conseil.

Il poursuivait cependant une affaire de la plus haute importance, engagée du vivant de son père, je veux dire la succession au siège primatial de Lund, que le vieil archevêque, Birger, désirait assurer avant de mourir. Dès 1512, à l'époque du Concile de Pise, le bruit s'était répandu que Birger proposait au Pape son chancelier, Ascer Pedersen, qu'il jugeait capable de maintenir les droits de l'Eglise en ces jours difficiles.

Le roi Hans, averti par son fils, avait prescrit à son agent de Rome, le chanoine Wul d'Haldersley, de combattre cette candidature, et de faire prévaloir le choix d'un sujet agréable à la Couronne.

Nous voyons en effet le cardinal Vigerio (1514) écrire à Kristiern que s'il voulait se réserver la nomination d'un coadjuteur à Lund, il devait avoir soin de présenter un candidat qui jouit d'une bonne réputation auprès du Pape et du Sacré Collège.

Le vieil archevêque, Birger, ne se hasarda pas à engager une lutte ouverte contre le jeune et impérieux monarque : il n'est plus question d'Ascer Pedersen jusqu'à la mort de Birger, en 1519 ; cependant Kristiern ne perdit pas une occasion d'humilier et d'affaiblir le prélat. Les biens de l'église de Lund avaient souvent excité la convoitise des nobles et du roi ; en 1514, le Landsthing (assemblée locale) de la Scanie fut transféré de Lund à Landscrona ; le Chapitre et l'archevêque protestèrent énergiquement, mais cela ne les empêcha point de soutenir la politique danoise dans les affaires de Suède.

Le litige interminable entre la Suède et le Danemark avait, depuis un demi-siècle, attiré maintes fois l'intervention du Saint-Siège ; on se rappelle les plaintes portées contre Sten l'Ancien par la reine Dorothée ; maintenant, le refus de soumission des Suédois et surtout le conflit de l'archevêque d'Upsal avec le Président motivaient un autre appel à la suprême juridiction ecclésiastique. Les agents de Kristiern cherchaient à la rendre favorable aux prétentions de leur maître, mais ils se heurtaient à des oppositions sérieuses. Nous avons vu Henning Gad servir

utilement les intérêts de son pays sous Alexandre VI : la maison de sainte Brigitte à Rome était le rendez-vous naturel des pèlerins scandinaves, et les religieux de Vadstena s'étaient toujours distingués par leur patriotisme ; sans doute sur les conseils d'Hans Brask, Sten fit choix du doyen de Linköping, Eric Svensson, pour défendre sa cause auprès du Saint-Siège, en ces conjonctures difficiles ; on lui adjoignit le prévôt du Chapitre de Strengnäs.

Vieil ami de Svante Sture, auquel il devait sa promotion, également lié avec Heming Gad, Eric avait pris part aux négociations antérieures avec le Danemark ; ennemi de Gustave Trolle, il s'était opposé sans succès à son élévation, à Rome, il dut prévenir contre lui le nonce Arcimboldo, qu'il connaissait dès avant la légation de ce dernier dans le Nord. Il avait eu l'art de se ménager la faveur de la puissante famille Cibo, et le jeune cardinal Innocent Cibo, neveu du Pape (dont son père avait épousé la sœur, Madeleine de Médicis), soutenait dans le Sacré-Collège l'intérêt suédois (1).

Eric savait en outre utiliser les rivalités des ambassadeurs étrangers, pour s'assurer des alliances.

Kristiern s'était mis du côté de la Prusse, contre la Pologne ; aussi l'évêque de Reval, Blankenfeld, représentant de l'Ordre teutonique à Rome, était-il l'auxiliaire naturel des envoyés danois, tandis que l'archevêque de Gnesen, ambassadeur de Sigismond, se trouvait par le fait même incliné vers la Suède ; il invita le Président à conclure une alliance avec la Pologne contre les Russes, leur ennemi commun (2).

Une curieuse lettre de Zutfeld Wardenberg à l'évêque de Roskilde (3) nous met au courant de ce chassé-croisé d'intrigues ; à l'en croire, Léon X, sur les instances du cardinal Cibo, aurait fait préparer des Brefs pour autoriser Arcimboldo

(1) Sur ce prélat, cf. la monographie récente de M. Staffetta.

(2) Lettre du 3 avril 1515, Styffe, V, p. 546.

(3) Lettre du 7 décembre 1516, publiée *in-extenso* par Allen, *op. cit.*, II, p. 595.

à couronner Sten Sture comme roi de Suède. Mais l'évêque de Reval, averti de la chose, aurait remontré au Pape le droit de Kristiern, et obtenu, d'abord la révision des dits Brefs par ses soins et ceux du cardinal Pucci, enfin leur suppression pure et simple.

Arcimboldo reçut de nouvelles instructions, qui lui prescrivaient seulement de ménager un accord entre Sten et Kristiern, ou d'en référer au Saint-Siège, qui jugerait la cause en dernier appel.

Zutfeld et Hansen quittèrent Rome au commencement de 1517. L'affaire se trouvait donc remise à la décision du Légat, et le moment est venu de présenter ce personnage au lecteur.

Né en 1485 d'une famille patricienne de Milan, qui donna, en l'espace d'un siècle, 4 archevêques à sa ville natale, Jean Ange Arcimboldo se distingua de bonne heure à la cour de Léon X (1); nous le voyons pourvu, en 1514, de la prévôté de Saint Victor d'Arcizate du diocèse de Milan, par un acte qui le qualifie de Docteur, notaire et référendaire du Pape (2); à la fin de la même année, il reçoit pleins pouvoirs de distribuer les indulgences, en qualité de Nonce et commissaire apostolique, dans les diocèses et provinces de Cologne, Salzburg, Brême, Besançon et Upsal, excepté les domaines de l'archevêque Albert de Mayence et de ses frères les marquis de Brandebourg (3).

(1) Saxii, *Hist. Archiep. Mediol.*, III, p. 980. Milan, 1755, et Litta « *Famiglie Nobili d'Italia* (Milan, 1819-1881), t. I, où sont reproduits les tombeaux de trois de ces archevêques. Le premier, Guidantonio, conseiller de Ludovic le More, et chargé par lui de plusieurs ambassades, était mort en 1497. En 1498, son fils Nicolas est confirmé par le More dans la possession de la seigneurie d'Arcizate, ce qui ne l'empêche pas de prêter serment à Louis XII, l'année suivante.

Il meurt en 1513.

Le père du Nonce, Louis, également conseiller du More, et gouverneur de Crémone, était mort en 1496.

Jean-Ange Arcimboldo, fils naturel de ce dernier, dut, sans doute, à la protection de Guindantonio et de Nicolas, l'éducation qu'il reçut, et plus tard, le bénéfice d'Arcizate.

(2) Hergenröther, *op. cit.*, p. 612, nos 9738-40.

(3) *Ibid.*, p. 788, no 13.053 et fasc. VII, p. 192, no 17.556.

Il avait la faculté de retenir pour ses frais de route un quart des sommes recueillies en deçà de la mer Baltique, et moitié au delà (1).

En même temps, Léon X avait envoyé l'évêque de Reval *pro arduis S. R. Ecclesiæ negociis* à l'empereur, aux souverains de Prusse, de Livonie et du Nord. Il assista de ce chef au mariage de Kristiern, et prit part (été de 1515) aux négociations qui prolongèrent la trêve avec Sten Sture (2).

Lui parti, Arcimboldo hérita de ses pouvoirs sur les trois royaumes et les fit proroger plusieurs fois, par Brefs de 1516, 1517, 1518 (3).

Les actes nombreux émanés de sa juridiction nous permettent de suivre son itinéraire presque jour par jour à travers le Danemark, la Norvège et la Suède ; il menait grand train, et la chronique de Reimer Kock nous donne sur son séjour à Lübeck des détails plus curieux qu'édifiants ; la suite du Légat ne paraît pas avoir été choisie avec assez de soin, et le témoignage d'un homme qui devait se signaler bientôt par son zèle contre la Réforme, le Carme Paul Eliœ (4), ne nous laisse rien ignorer de l'effet déplorable que ces scandales produisirent sur l'opinion.

« Arcimboldo, par ses abus de pouvoir, donna occasion au luthérianisme. Jadis les ambassades qui venaient de Rome apportaient beaucoup d'édification, de fruit et d'utilité, soit pour accroître la piété et propager les sacrements de la religion chrétienne, soit pour confirmer les dogmes de la foi et extirper les hérésies. Mais celle-ci, tout au contraire, fut tellement scandaleuse, que toute piété et religion s'éteignirent dans la licence, parce qu'elle était revenue à des commissaires livrés au luxe, au faste, à l'ambition, à la débauche, à la volupté ; en un mot, perdus de vices innombrables, et par leur faute, cette sainte

(1) Hergenröther, p. 788, n. 13053 et fasc. VII, p. 192, n. 17 556.

(2) *Ibid.*, p. 69. n° 14.997 (du 15 avril 1515).

(3) Plusieurs de ces Brefs sont publiés dans le *Dipl. Norv.*, t. VI, VII, etc., d'après les copies de Munch, prises aux *Archives* du Vatican.

(4) Cf. sur Paul Eliœ, la récente et savante monographie du P. L. Schmidt. S. J., 1 vol. Fribourg-en-Brisgau, Herder, 1893.

Église romaine, maîtresse du monde entier, et aussi jadis des plus grands saints, a maintenant mauvais renom chez beaucoup de peuples, et l'on appelle infâme Babylone celle qui passait autrefois pour la mère, la reine et la gouvernante principale du christianisme (1).

La même impression fâcheuse apparaît dans une lettre écrite de Worms, le 7 février 1521, au moment des premiers progrès du luthéranisme : « Le cardinal de Sion dit qu'il a trouvé presque tous les seigneurs excités contre la Cour romaine, seulement pour ce qu'ils avaient vu et entendu, surtout de la part d'Arcimboldo, qui avait fait mille sottises (poltronnerie), et avec les Frères déchaussés (Carmes ou Mineurs) avait tiré tout l'argent du pays, et au sujet des signatures qui se donnaient en Cour de Rome, dérogeant aux indults et maintes autres choses... c'est pourquoi l'on supportait ces affaires de Martin (Luther), malgré qu'ils connussent bien que celui-ci disait de grandes folies (2). »

Arcimboldo arriva en Danemark à la fin de décembre 1516, et à Copenhague en janvier 1517 ; son frère Antonello, un laïque, l'accompagnait ; sur l'avis favorable des évêques de Roskilde et d'Odensée, le roi permit la publication des indulgences, mais il se réservait une large part des sommes à recueillir, et pour plus de sûreté, un commissaire royal avait la clé de la caisse où l'on amassait les offrandes de chaque paroisse.

Le nombre considérable des lettres d'indulgences parvenues jusqu'à nous, prouve combien la piété du peuple et des hautes classes attachait de prix à ces faveurs spirituelles, d'ordre purement facultatif, il ne faut pas l'oublier.

En revanche, le Légat prodiguait volontiers les marques de sa bienveillance, en confirmant les privilèges des confréries, des Chapitres et des couvents, les ordonnances épiscopales, etc...

(1) *Chron. Skiby., apud. Script. Dan.*, II, p. 566.

(2) Balan, *Monum. Reform. Luther* (1521-25). Ratisbonne. Pustet, 1883, p. 52. *Cuiusdam epistola de rebus germanicis.*

Il rendait visite aux dignitaires ecclésiastiques, à Roskilde, à Lund, à Drascholm ; évidemment il tenait à se concilier tout le monde, car il était chargé d'une mission singulièrement difficile, le rapprochement de la Suède et du Danemark.

Dès septembre 1516, Léon X, en renouvelant ses pouvoirs, lui avait prescrit de se rendre à bref délai dans la province d'Upsal. « Nous avons appris avec peine, écrivait le Pape, que de graves dissensions se sont élevées dans ce pays, entre quelques prélats et les grands et le peuple, de manière à engendrer vraisemblablement des guerres funestes, et cela pour la consolation des infidèles et des ennemis de la foi, et des Russes schismatiques, voisins d'Upsal, ainsi que pour l'affaiblissement de la République chrétienne ; voulant donc, selon le devoir de notre charge, remédier à ces périls et les prévenir, nous vous enjoignons, en vertu de la sainte obéissance, un mois après la réception des présentes, de vous diriger du côté de la dite province, où nous vous envoyons comme un ange de paix, avec les pouvoirs de Légat *a latere*, en qualité de Nonce apostolique, afin d'apaiser les susdites dissensions (1). »

Le Nonce devait exhorter les deux parties à la paix et à l'union, les convoquer en personne ou par procureurs, et régler entre elles un arrangement définitif, qui serait sanctionné au besoin par une amende ou par toute autre peine.

Si par malheur il trouvait déjà la guerre allumée, il devait proposer une trêve, et procéder ensuite comme ci-dessus, ou déférer la cause au Saint-Siège; si la trêve était rejetée, il devait frapper les rebelles de censure et d'interdit, sans préjudice du recours au bras séculier.

Un an après (sept. 1517), Léon X envoyait de nouveau l'évêque de Reval à l'électeur Joachim de Brandebourg, presser celui-ci d'intervenir entre Kristiern et les Suédois, pour éviter l'effusion du sang chrétien (2).

(1) Bref publié dans le *Diplom. Norv.*, VI, p. 698.
(2) *Ibid.*, p. 701.

Arcimboldo avait bien profité de la conférence d'Halmstad (février 1517) pour faire annoncer aux prélats suédois qui s'y trouvaient sa prochaine arrivée, et se préparer ainsi un accueil favorable, mais il ne pouvait quitter Copenhague sans s'être assuré de la bonne volonté de Kristiern, et l'impérieux monarque, informé par ses agents de Rome des intrigues signalées plus haut, soupçonnait le Légat de projets hostiles à ses ambitions tenaces ; Arcimboldo réussit à le gagner en poussant très loin la souplesse et la complaisance, par exemple dans le procès de l'évêque Beldenak, débattu pendant son séjour à Copenhague, et après l'emprisonnement de ce dernier à Lund (décembre 1517), on conclut un accord préliminaire sur la question des indulgences : au lieu de réclamer, comme le faisaient les princes allemands, un tiers des sommes recueillies, Kristiern se contenta de 1.120 guldens reçus une fois pour toutes, et permit aux commissaires du Légat d'encaisser le reste.

Ces concessions n'étaient point gratuites ; Kristiern, comptant sur l'appui d'Arcimboldo, lui fit connaître les partisans qu'il avait en Suède, lui confia des messages pour les principaux d'entre eux, tels que l'archevêque et son père, en un mot le mit de moitié dans ses espérances et dans ses plans.

Arcimboldo s'y prêta d'abord ; il écrivit aux seigneurs de Vestrogothie, à l'évêque de Skara et à Sten Sture pour proposer, en vertu de ses pouvoirs et des instructions pontificales, une trêve jusqu'au 23 avril 1518. Ces armistices pendant l'hiver étaient dans l'intérêt du Danemark et de la Norvège, exposés en cette saison à des attaques incessantes et redoutables sur la longue ligne frontière du Halland et de la Scanie ; naturellement, la Suède n'avait rien à y gagner.

C'est à ce moment qu'entre en scène un intrigant de bas étage, lequel allait devenir tristement célèbre par une fortune inouïe, précédée de crimes atroces et suivie d'une chute aussi prompte qu'ignominieuse.

C'était un clerc du diocèse de Munster en Westphalie, nommé Didrik Slaghek ; malgré l'irrégularité de sa naissance, nous le

voyons pourvu, dès 1515, d'une chapellerie à Anvers et d'un bénéfice paroissial dans le diocèse d'Utrecht (1) ; à la suite d'Arcimboldo, il pénètre en Danemark, où la protection de Sigbrit, dont il était compatriote, lui assure immédiatement la faveur de Kristiern.

Son titre de docteur en droit canon le rendait précieux dans les missions diplomatiques ; on le chargea donc de précéder le Nonce, et en plein hiver il se mit en route pour la Suède.

Il s'aboucha d'abord à Falköping avec les seigneurs, puis à Tiveden avec l'évêque de Skara ; tous accueillirent volontiers ses ouvertures, et pressèrent leur chef de les accepter.

Sten Sture céda, plutôt par déférence que par conviction, et sa réponse fut un véritable mémoire justificatif où l'on discerne à travers les formules de politesse et les protestations d'obéissance, une volonté bien nette de maintenir le droit national, ainsi qu'une certaine défiance à l'égard du Légat, auquel il reproche de s'arrêter trop longtemps en Danemark et de s'y laisser prévenir contre les Suédois.

Il énumère toutes les atrocités de la dernière expédition de Kristiern, ses attentats contre les personnes et les biens de l'Eglise ; il se déclare prêt à une entente loyale et définitive, mais il ajoute que la Constitution du pays ne lui permet pas de traiter sans l'aveu préalable des Etats ; en ce qui regarde Gustave Trolle, il rappelle au Légat que les griefs portés précédemment à sa connaissance (lorsqu'Arcimboldo était à Cologne) ont atteint un tel excès que l'archevêque fût-il son propre père, à lui Sten, il ne pourrait lui rendre son siège, et que son caractère épiscopal l'a seul préservé du dernier supplice (2).

Malgré ces déclarations significatives, Kristiern voyait dans la réponse de Sten un premier succès pour sa politique, et lorsque Arcimboldo quitta le Danemark, en avril 1518, il le

(1) Hergenröther, *op. cit.*, fascic. VII, p. 24, pièce du 5 février 1515.

(2) *Handl.*, XXIV, p. 115, 127, 130, 147, curieux spécimen du latin de transition, qui s'essaye maladroitement à l'élégance cicéronienne sans parvenir même à être correct.

munit de ses pleins pouvoirs, et d'instructions détaillées pour traiter avec le Président ; un passeport royal prescrivait à tous les agents danois de recevoir le Nonce avec honneur et de lui procurer les moyens de transport nécessaires.

Depuis le 6 septembre 1516, Léon X avait recommandé Arcimboldo et sa mission à Sten, par un bref (1) où il exprimait des espérances que l'avènement allait démentir de la façon la plus triste et la plus tragique, comme nous le verrons bientôt.

VI. — *La mission d'Arcimboldo et l'expédition de Kristiern en Suède, jusqu'à la mort de Sten Sture.*

(1518-1520.)

Kristiern poussait activement ses préparatifs, il cherchait de tous côtés des secours en hommes et en argent.

Il essaya de s'allier avec François Ier et avec Henri VIII ; les négociations n'aboutirent pas, malgré l'envoi de François de Bordeaux à Copenhague et de Georges Skotborg, futur archevêque de Lund, à Paris (2).

La réconciliation momentanée de la France et de l'Angleterre renversait les plans de Kristiern.

Le Grand-Maître Albert de Prusse lui promit des subsides en échange de secours ultérieurs contre la Pologne et Danzig.

(1) Voir aux pièces inédites, n° 1.

(2) Cf. Allen, *op. cit.*, t. II, liv. VI, p. 4, où se trouve un résumé intéressant de la relation de l'ambassadeur français. Elle a été publiée *in extenso* dans le recueil de Cygnœus (*Bidrag till Kännedom*, etc. Helsingfors, 1848). Plusieurs copies de la correspondance de Kristiern avec François Ier, du traité conclu le 20 novembre 1518, et de la relation de l'ambassadeur français (24 juin 1518) aux *Archives* des Affaires étrangères à Paris (Danemark. *Mémoires et documents*, t. IX, f. 16, 21, 23, 26, 30 à 42).

mais en effet cela se réduisit à peu de chose, et le Danemark dut payer une fois de plus les frais de cette coûteuse entreprise.

La noblesse fournit le service personnel, le peuple les contributions de guerre ; la fonderie de canons établie à Copenhague redoubla d'activité; ce qui venait le moins, c'était l'argent, car Charles Quint ne se pressait pas de payer la dot de sa sœur ; Kristiern voulut engager l'Islande à l'Angleterre ou à la Hollande, en échange d'un emprunt qui d'ailleurs ne fut pas conclu.

Il finit cependant par recruter, surtout en Allemagne, une armée considérable, 25.000 hommes y compris les équipages de la flotte, d'après l'évaluation *maxima* (celle de François de Bordeaux), une dizaine de mille au minimum, d'après la relation d'un témoin oculaire, Laurent Wermann, et cela sans compter les équipages; le nombre des vaisseaux est estimé en chiffres qui varient de 80 à 120. La plupart avaient été réquisitionnés d'office parmi les bâtiments de la Hanse ou des Pays-Bas qui naviguaient alors sur la Baltique; à titre d'indemnité, le roi exemptait les armateurs des droits de douane pour leur vie durant. Le 16 juin 1518, Kristiern s'embarqua et vers la Saint-Jean, sa flotte arrivait devant Stockholm.

Sten avait fortifié la ville et pris de sérieuses mesures défensives ; les bourgeois, redoutant le retour de l'ennemi héréditaire, soutenaient énergiquement la cause nationale.

Campés d'abord à Brunkeberg sur l'emplacement de la célèbre bataille de 1471, les Danois se portèrent ensuite à Södermalm (faubourg du Sud), d'où ils tentèrent en vain l'assaut de Stockholm ; afin de n'être pas pris à dos par une armée suédoise qui venait du Sud, Kristiern occupa, avec la majeure partie de ses troupes, une forte position près de Brannkyrka, où se livrèrent, à la fin de juillet, plusieurs combats très meurtriers. Deux fois repoussés avec perte, les Suédois revinrent à la charge et brisèrent les lignes ennemies, en laissant 1.600 morts sur la place ; le drapeau national était, en ce jour mémorable, aux mains d'un jeune chevalier qui faisait alors son entrée dans l'histoire, Gustave Ericsson Vasa.

Kristiern se replia en dehors de Stockholm, mais faute de vivres et de munitions, il dut recourir aux villes de la Hanse, qui ne l'approvisionnèrent pas assez tôt ; les lansquenets se mutinèrent, et au bout de six semaines, il fallut abandonner le siège.

La flotte, vivement attaquée par les assiégés, se retira dans les eaux voisines, et l'on essaya de se ravitailler en ravageant les côtes ; il n'y avait guère à piller dans un pays peu fertile et si souvent dévasté.

A la fin d'août, le roi se résolut à négocier, d'abord sans rien rabattre de ses prétentions : il exigeait, pour Gustave Trolle et ses adhérents, la liberté complète, avec une indemnité ; pour lui-même, à défaut de la Couronne, un tribut annuel, conformément au traité de Malmö.

Naturellement, Sten Sture rejeta ces conditions inacceptables, et l'on finit par en revenir à l'expédient traditionnel d'un Congrès d'Union, qui aurait lieu en juillet 1519 à Ny Varberg ; 24 plénipotentiaires, 12 de chaque côté, s'y rendraient avec l'assistance et la médiation du Légat et des envoyés de la Hanse. L'armistice, en cas d'insuccès, devait se prolonger jusqu'à juillet 1520, et d'ici là, le commerce entre la Suède et la Hanse demeurait libre (1). Quelques jours après, Kristiern proposait à Sten un entretien personnel, en mer, et lui envoyait comme otages plusieurs seigneurs et sénateurs danois ; les bourgeois de Stockholm, flairant un piège, dissuadèrent le Président d'accepter ; le roi, dissimulant son irritation, offrit de se rendre lui-même à terre ; Sten y consentit ; ayant envoyé à Kristiern six otages de marque, Heming Gad, Gustave Vasa, les frères Sparre (Laurent et Georges Siggesson), Olof Ryning et Benoît Nilsson, il alla le premier au rendez-vous, près de l'église d'Oesterhaninge, où il attendit deux jours en vain.

La rencontre était fixée au 25 septembre ; le 26, Kristiern écrivait à Danzig et au Grand-Maître Albert de Prusse de refuser tout subside à ses sujets révoltés, les Suédois.

(1) Texte (du 12 sept, 1518). Rydberg, *op. cit.*, p. 590.

Le 2 octobre, il adressait deux proclamations à la ville de Stockholm et au peuple suédois pour dénoncer l'armistice, alléguant certaines injures à lui faites et aux siens : il engageait les Suédois à se soumettre à leur souverain légitime et à ne plus favoriser Sten Sture (1).

Le 4 octobre, il levait l'ancre, emmenant à Copenhague les six otages (2).

« Ainsi, tout ce grand déploiement de forces avait eu lieu en pure perte, et le roi avait fait à son honneur personnel une tache qui ne serait jamais effacée ni oubliée ; mais sa volonté restait invariable, deux expéditions coûteuses et manquées ne l'ébranlèrent pas un instant, il fallait qu'à tout prix la Suède fût réduite à l'obéissance.

« Cela devait lui coûter cher, et bien au delà de ses prévisions (3). »

Le témoin oculaire que nous citons en note, ce Wermann, qui appartenait sans doute au personnel de la Cour, puisqu'il adresse sa lettre : « Henrico Lichtenfels et reliquis illustrissimi Regis Christierni cantoribus », affirme la préméditation de ce guet-apens. « Simulatam pacem cum hostibus fecit... donec primates quosdam et totius Sueciœ nobiles, quoad apprehendi poterant, studiose pellexisset. »

On comprend l'exaspération des victimes et de leurs amis : désormais la lutte allait prendre un caractère de haine implacable, « plus quam civilia bella », et la mission d'Arcimboldo se trouvait condamnée d'avance à un échec certain.

Il s'en doutait si bien qu'avant d'arriver à Stockholm il envoya son frère Antonello chercher de nouvelles instructions à Copenhague ; Kristiern répondit qu'il maintenait les précédentes, priant surtout le Légat de secourir l'archevêque et ses partisans. C'était justement le point le plus délicat à régler. Aussitôt après la déposition de Trolle, Sten avait contraint le

(1) Rydberg, *op. cit.*, p. 594 et 596.
(2) Cf. *Scr. R. Suec.* III, I, p. 151. Laur. Wermanni Epistola.
(3) Allen, *op. cit.*, II, p. 518.

Chapitre d'Upsal à lui choisir un successeur; ni le Chapitre, ni le candidat (l'évêque Mathias de Strengnäs) ne voulurent se compromettre dans une affaire que Rome pouvait se réserver d'un instant à l'autre; on essaya de temporiser, mais on finit par céder aux instances pressantes du chef de l'État, et en janvier 1518, l'évêque de Strengnäs fut postulé pour le siège primatial.

Mais le Chapitre attendit jusqu'au mois d'avril avant de notifier l'élection à l'intéressé; celui-ci demanda encore à réfléchir; le Président, irrité, ne tint nul compte des sages conseils de Brask et voulant brusquer les choses, écrivit une lettre menaçante au Chapitre d'Upsal (15 avril).

Les relations étaient donc extrêmement tendues lorsque le Nonce arriva. Chacun des deux partis escomptait d'avance sa décision; dès février 1517, l'évêque Mathias et Ture Jonsson, au nom des seigneurs d'Ostrogothie, priaient Sten de favoriser la publication des indulgences; des commissaires du Légat avaient déjà pénétré en Finlande, le Président leur avait fait bon accueil; dans le Mémoire justificatif que nous avons cité, il exprimait le désir de les voir rejoindre leur maître « la bourse pleine » (1).

Contrairement à la pratique ordinaire des princes du Nord, il ne préleva rien sur leurs recettes; ces complaisances intéressées ne devaient pas rester sans récompense.

Arcimboldo commença par prodiguer les distinctions honorifiques aux amis de Sten; le chancelier Pierre Jacobi, le doyen de Linköping, Svensson, ancien ambassadeur à Rome, et Arvid, curé de Mora, en Dalécarlie, puis chanoine de Vesterås, reçurent le titre de comte palatin; le premier fut nommé protonotaire apostolique, et le troisième chapelain d'honneur du Légat, avec tous les privilèges attachés à ces charges.

Après six mois de courses dans les diocèses et les couvents de la Suède orientale, Arcimboldo fit son entrée solennelle à Stockholm (12 novembre 1518). Le Conseil de Ville et la femme

(1) *Handl.*, XXIV, p. 134.

du Président l'accueillirent comme s'il eût été le Pape en personne, dit un contemporain ; il confirma les privilèges de la ville et reçut en échange des présents considérables.

Le Président, qui revint peu après dans la capitale, ne se montra pas moins magnifique (1). Sur ces entrefaites, l'Assemblée des seigneurs fut convoquée à Arboga (décembre 1518) ; ils déclarèrent à l'unanimité que la mauvaise foi de Kristiern lui enlevait tous ses droits sur la Suède, et deux lettres en ce sens, l'une du Sénat suédois au Sénat danois, l'autre de Sten au roi, furent expédiées sur-le-champ (2).

Gustave Trolle, amené de Vesterås, où il avait subi des violences regrettables, se vit en face d'ennemis inflexibles, et privé du secours qu'il espérait trouver dans la personne du Nonce ; il ne pouvait que s'incliner, et il signa en effet une seconde renonciation qui lui permit de se retirer avec son père dans leur domaine d'Ekholm en Upland.

Cette renonciation n'était valide qu'avec le consentement du Pape, et il est douteux que les pouvoirs d'Arcimboldo lui permissent de la ratifier ; il ne l'est pas moins qu'il ait absous sans condition Sten Sture des peines encourues pour son immixtion illégale dans une cause majeure, peines que le Concile de Latran (1514) venait de renouveler contre les agresseurs de l'immunité épiscopale.

La plupart des historiens affirment que le Président s'était entendu avec le Nonce pour assurer à celui-ci le siège d'Upsal, qu'il aurait administré par procureur, en gardant sur les revenus une somme annuelle de 500 ducats, laquelle serait portée à 700 après la mort de Jacob Ulfsson.

Arcimboldo se chargeait d'obtenir l'assentiment du Pape, et

(1) « Pluries eum honestavit insignibus conviviis, deditque illi liberalissima dona pellium preciosarum et argenti puri massam unam magnitudine latitudineque orbicularis mensæ. » J. Magnus, *op. cit.*, *apud. Scr. R. Su.* III, 2, p. 71.

(2) Rydberg, *op. cit.*, p. 598 et 600 (du 14 et du 18 déc. 1518).

Sten lui promettait en outre 300 guldens hongrois, payables à Lubeck, en espèces ou en marchandises.

M. Paludan-Muller (1) fait justement observer que ces allégations reposent sur un acte du 1er septembre 1519, rédigé par l'agent de Gustave Trolle à Rome, et adressé au Pape, probablement sous l'inspiration de Didrik Slaghek, qui négociait alors même à Rome, du nom de Kristiern ; ce que nous savons de ce personnage et le rôle qu'il va jouer désormais permettent de ne pas le croire sur parole, et sauf plus ample démonstration, on peut s'associer au jugement de l'historien danois : « Il n'y a aucun motif de douter qu'Arcimboldo ait rempli de bonne foi la mission qu'il avait reçue du Pape, et nous ne connaissons pas assez son attitude pour le traiter de personne vile et sans honneur. Il y a des raisons beaucoup plus fortes d'attribuer le mensonge et la trahison à Didrik. »

La seule chose certaine, c'est que le Nonce confia provisoirement le soin du diocèse d'Upsal à son ancien pasteur, le vénérable Jacob Ulfsson (2). Il régla quelques autres affaires ecclésiastiques, et prit le chemin du retour, car ses pouvoirs, plusieurs fois prorogés, expiraient cependant le 23 janvier 1519.

Mais Kristiern, persuadé qu'Arcimboldo l'avait trahi, n'était pas d'humeur à le laisser partir ; il avait ordonné au commandant de la place de Varberg, Henri Krummedig, de saisir au passage tous les biens du Légat ; l'ordre arriva quelques jours après l'envoi à Rostock d'une première cargaison estimée à 12 ou 15.000 guldens.

Mais tout le reste fut confisqué au fur et à mesure, le frère d'Arcimboldo emprisonné à Copenhague, et le Légat lui-même, après avoir séjourné quelque temps à Lund chez l'archevêque

(1) *Les premiers rois de la maison d'Oldenborg*, Copenhague, 1874, p. 336-338.

(2) J. MAGNUS, *op. cit.*, p. 71. « Erat sæpius cum archiepiscopo in Arnœ, asserens postea aliis quibuscumque se nunquam in toto itinere a Romà in Aquilonem proficiscendo insigniorem eo prælatum more Romanæ dignitatis viventem invenisse. » La remise de pouvoirs est datée d'Arnö (5 février 1519).

Birger, dut regagner précipitamment la Suède, averti, sans doute par son hôte, que le roi avait prescrit de l'arrêter également.

Une fois à l'abri, Arcimboldo écrivit à Kristiern une longue lettre de plaintes et de justification (avril 1519) : il se défendait d'avoir trahi les intérêts du monarque, rappelait au contraire tout ce qu'il avait enduré pour son service, dénonçait les menaces de mort proférées contre lui par Sigbrit, et l'outrage fait à sa personne deux fois sacrée d'ambassadeur et de représentant du Pape ; il réclamait la délivrance de son frère et la restitution des biens de l'Eglise, sauf un millier de guldens qu'il abandonnait au roi « pour bâtir une chapelle ».

Il ne fut point écouté ; Kristiern trouva que ce qui était bon à prendre était bon à garder, surtout à la veille d'une expédition où l'argent suédois allait lui servir à reconquérir la Suède ; quant au malheureux Antonello, promené de prison en prison, traîné plus tard jusqu'en Belgique avec le roi fugitif, il fut ramené à Copenhague, en 1523, et ne recouvra la liberté qu'après la reddition de cette ville à Frédéric Ier, en 1524.

Le Légat passa l'été de 1519 à Vadstena et à Linköping ; il n'osait se risquer sur la Baltique, où circulaient les vaisseaux danois, ni se rendre en Prusse par la Finlande, car le Grand-Maître Albert avait promis à son allié, le roi de Danemark, de saisir le Nonce au passage ; enfin il profita d'un recul momentané de la flotte ennemie pour s'embarquer à Calmar et, le 10 octobre 1519, il arrivait à Lübeck.

De pénibles surprises l'attendaient en Allemagne, où son passage, nous l'avons vu plus haut, n'avait pas laissé bon souvenir ; un pamphlet satirique (1) dans le goût des *Epistolæ obscurorum virorum* de Hutten circulait contre les vendeurs d'indulgences, et, chose plus grave, on voyait affichée à la porte

(1) « Philalethis civis Utopiensis dialogus de facultatibus Romanensium », cité par Ennen, *Histoire de Cologne*, t. IV, p. 108, et reproduit dans Goldast *Politica Imperialia*, Francfort, 1614, p. 1069.

des églises une bulle d'excommunication contre Sten Sture et tous ses complices dans l'affaire de Gustave Trolle.

Les agents de Kristiern allaient relancer le malheureux Arcimboldo jusqu'à Lübeck, mais il s'enfuit à Brême, puis à Cologne ; il avait hâte de plaider sa cause à Rome, où ses accusateurs l'avaient devancé.

Didrik Slaghek, trahissant son premier maître en faveur du second, était en effet parti pour Rome, où il intriguait de son mieux ; en réponse à ce message, Léon X écrivit à Kristiern, le 16 août 1519 (1), qu'il apprenait avec peine les infidélités reprochées au Légat, et qu'il ne manquerait pas de le punir si la faute était démontrée, mais Arcimboldo, ajoutait le Pape, mandait, de son côté, qu'un serviteur perfide l'accusait faussement auprès du monarque ; pour tirer la chose au clair, Léon X ordonnait au Nonce de comparaître immédiatement devant lui, et à l'archevêque de Lund d'ouvrir une enquête préalable.

Le Pape priait enfin le roi de délivrer Antonello et d'expédier promptement les biens saisis au préjudice de la fabrique de Saint-Pierre, afin qu'ils fussent vendus à Anvers par les soins des banquiers du Saint-Siège, les Fuggers d'Augsbourg.

Il écrivait dans le même but à plusieurs évêques de Norvège et d'Islande.

Arcimboldo, revenu en Italie, réussit à se justifier ; le cardinal Pucci, protecteur du Danemark, délégué par Léon X en cette affaire, lui donna raison contre l'envoyé royal, Paul Andersen, et les charges beaucoup plus graves qui pesèrent ensuite contre Kristiern, à l'occasion du massacre de Stockholm, devaient enlever toute valeur à ses allégations précédentes.

Arcimboldo, désigné en 1522 pour aller saluer en Espagne, au nom de François Sforza, duc de Milan, le nouveau pape Adrien VI, contribua sans doute à prévenir le Pontife en faveur des Suédois, et ne fut par conséquent pas étranger à la Légation de Joannes Magnus ; ambassadeur milanais à Rome,

(1) *In extenso*, dans Raynaldi, continuateur des *Annales* de Baronius, édition de Lucques, 1755, tome XII, p. 265.

bien vu de Charles-Quint auquel il facilita l'acquisition de Milan, Arcimboldo devint évêque de Novare en 1525, archevêque de sa ville natale en 1550 ; il y mourut en 1555 (1).

Il s'intéressait de loin aux choses du Nord et restait en correspondance avec ses amis de Suède ; la conduite de Kristiern paraît lui avoir inspiré un ressentiment aussi durable que facile à comprendre, si l'on en croit le discours prononcé par un de ses amis dans la cathédrale de Milan, pour l'intronisation du nouvel archevêque (2).

Kristiern tenait beaucoup à se poser en vengeur du droit ecclésiastique et à représenter les Suédois comme également rebelles aux lois divines et humaines ; dès 1517, il avait obtenu de l'archevêque Birger, de Lund, une lettre pastorale qui frappait Sten Sture d'interdit, exhortant le peuple à séparer sa cause de la sienne ; mais, depuis l'érection d'Upsal en métropole, la Suède ne reconnaissait plus la primatie de Lund, et le Président repoussa de toute son énergie les prétentions de Birger ; la présence d'Arcimboldo le mettait à l'abri de toute instance nouvelle ; maintenant, le Nonce était réduit à se défendre lui-même, et les manœuvres danoises prévalaient momentanément à Rome.

En vertu du monitoire provoqué par la requête de Gustave Trolle (1er septembre 1519), Sten et ses adhérents devaient comparaître et se pourvoir dans un délai de cinq mois. S'ils refusaient d'obéir, la Suède entière était frappée d'interdit. L'archevêque de Lund et l'évêque de Roskilde étaient chargés de promulguer la sentence : le premier mourut le 23 novembre 1519, le second resta seul exécuteur de la mesure prise par le Pape et ratifiée, avec l'empressement qu'on devine, par l'épiscopat danois.

Aux termes du droit canon, l'excommunication entraînait la

(1) Cf. Saxius, *loc. cit.*

(2) Ant. Maiokagü, *Orationes-Lipsiæ*, 1600, p. 29, 30, *apud.* Allen *op. cit.*, III, p. 81.

déchéance du Président, et rendait sa postérité incapable d'obtenir des bénéfices ecclésiastiques.

On l'afficha aux portes des cathédrales de Lübeck, de Lund, de l'église Notre-Dame à Copenhague, sans doute aussi dans les principales villes marchandes des bords de la Baltique.

Kristiern, qui allait se ranger l'année suivante parmi les sectateurs de Luther, redevenait le fils dévoué de l'Eglise pour mettre le bras séculier au service d'une cause qu'il confondait habilement avec la sienne propre.

Moins que jamais il renonçait à restaurer par la force l'union des trois royaumes sous un sceptre unique.

Il faut lire dans Allen le récit détaillé des négociations qui précédèrent la campagne, la description du théâtre de la guerre et des batailles où se jouait l'avenir des deux Etats parvenus l'un et l'autre à la crise décisive de leur histoire politique et religieuse (1).

Paludan-Muller, l'émule et le continuateur d'Allen, déclare que ces pages comptent parmi les meilleures de la littérature danoise ; il ajoute modestement qu'il se borne à les résumer sans prétendre à les refondre ; on nous permettra de suivre cet exemple et de donner seulement les grandes lignes d'un sujet qui reste distinct du nôtre, quoiqu'il en soit la préface obligée.

Les hostilités continuaient de part et d'autre pendant tout le cours de l'année 1519 ; du côté de l'Ouest, les Danois menaçaient la frontière suédoise, défendue par Eric Lejonhufvud (Tête de Lion), qui ravageait, en guise de représailles, les districts de Bohus et de Halland ; mêmes luttes dans le Jemtland, où le peuple, écrasé d'impôts, supportait impatiemment le joug de Kristiern. A l'Est, les Danois, aidés d'auxiliaires écossais, allemands et français, dévastaient l'île de Oeland ; on suivait leur trace aux lueurs sinistres de l'incendie qui dévorait les villages. Karl Knutsson, leur chef, faisait une incursion en Fin-

(1) Allen, *op. cit.*, III. — Paludan-Muller, *op. cit.*, p. 342.

lande, tandis que le héraut David allait exciter le Grand-Duc Vasili à s'emparer de Viborg ; en août, la place de Borgholm capitule, et celle de Calmar aurait eu le même sort sans la prompte arrivée de Sten Sture, qui battit les assiégeants (septembre 1519), mais sans réussir à reprendre Borgholm. Eric Lejonhufvud échoua de son côté devant la forteresse d'Elfsborg, qui commandait la frontière suédoise à l'Ouest.

Ces alternatives épuisaient le pays, et pourtant ni l'un ni l'autre des deux adversaires ne voulaient céder.

Kristiern se résolut à tenter un grand coup.

Il lui fallait de l'argent et des troupes ; or, les troupes coûtaient cher et l'argent ne venait pas.

La régente des Pays-Bas, Marguerite d'Autriche, et Charles-Quint, son neveu, différaient indéfiniment de payer la dot de la reine Isabelle ; Kristiern envoyait messages sur messages, de plus il secondait la candidature de Charles à la couronne impériale, malgré les sympathies personnelles qui le portaient du côté de François Ier ; comme l'électeur de Saxe était son oncle, et celui de Brandebourg son beau-frère, l'intervention du monarque pouvait peser dans la balance ; on ne l'ignorait pas à Bruxelles et à Madrid, mais les frais énormes de la campagne électorale absorbaient toutes les ressources ; Kristiern finit par confisquer un certain nombre de vaisseaux hollandais qui naviguaient sur la Baltique ; pour apaiser le mécontentement populaire, la régente des Pays-Bas conclut enfin (février 1520) un arrangement qui assurait au roi un à-compte immédiat de 150.000 guldens, et le reste (200.000 guldens) dans un délai de quatre ans.

A ce moment, la campagne était déjà commencée ; pour les premières dépenses, Kristiern avait dû recourir à d'autres expédients très onéreux. Son oncle Frédéric lui avait proposé des conditions léonines, et l'Islande n'avait pu être engagée aux commerçants d'Amsterdam ; le roi fit des emprunts à la noblesse du Schlesvig-Holstein ; il extorqua de ses propres sujets, sans excepter les ordres privilégiés, des subsides plus ou moins

volontaires ; il augmenta les impôts sur la bière et autres liqueurs ; en Norvège, le peuple essaya de résister ; la répression fut cruelle.

Le tribut prélevé sur les navires qui traversaient le Sund fut augmenté également, et les marchands allemands de Bergen taxés à si haut prix que leurs plaintes émurent la ville de Lübeck et la disposèrent sans doute à favoriser plus tard l'entreprise de Gustave Vasa.

Kristiern jouait ainsi le tout pour le tout, il se condamnait d'avance, en cas d'échec, à subir l'assaut de la révolution intérieure et de la coalition étrangère : ces perspectives ne l'arrêtèrent pas.

Une armée considérable se formait à Copenhague ; reîtres et lansquenets se recrutèrent difficilement ; l'Allemagne avait de quoi les retenir ; Georges Skotborg, l'envoyé de Kristiern à Paris, obtint de François Ier, par l'entremise du régent d'Ecosse, le duc d'Albany, 2.000 marins et soldats commandés par Gaston de Brézé ; un médecin, Alexandre Kinghorn, professeur à l'Université de Copenhague, ramena d'Ecosse, son pays natal, un contingent de mercenaires que le gouvernement d'Edimbourg qualifie en ces termes : « ob immania facinora eciam in Majestatis nostræ lœsionem perpetrata, proscriptione damnatos, exulantesque et profugos ».

La discipline était difficile à maintenir parmi ces bandes.

Les marins français, prétendant qu'on les frustrait de leur solde, s'adonnèrent à la piraterie, et l'amiral Gaston de Brézé dut leur servir de caution.

La noblesse danoise et les villes marchandes fournirent la cavalerie, les vassaux firent de même, à commencer par le duc Frédéric ; les paysans et les feudataires norvégiens payèrent de lourdes contributions, l'exportation des subsides fut sévèrement interdite, et l'on s'efforça d'empêcher la contrebande du sel sur la frontière suédoise.

Cependant des rixes éclatèrent à Copenhague entre Allemands et Ecossais ; l'un de ceux-ci fut tué sous les yeux mêmes du

roi, impuissant à calmer le tumulte. Les bourgeois n'étant pas en sûreté, il fallait au plus vite envoyer sur le théâtre de la guerre ces hôtes gênants et dangereux ; un nouvel impôt en nature servit à les approvisionner au départ, et en janvier 1520, près de 20.000 hommes envahirent le pays de Småland, commandés par un favori de Kristiern, Otto Krumpen ; il avait pour lieutenants Karl Knutsson et plusieurs condottieri allemands, écossais ou français.

Sten Sture, sans doute rassuré par ses précédentes victoires, avait négligé de prendre des mesures énergiques et promptes, ce n'est que le 3 janvier 1520 qu'il se décide à solliciter l'alliance de Danzig et du roi de Pologne (1) ; son chancelier, Pierre Jacobi, allait partir pour Danzig lorsque le Président fut blessé à la bataille de Bogesund (19 janvier).

Les Suédois se replièrent en désordre sur la route de Stockholm, où ils essayèrent de se retrancher dans une position très forte, à Tiveden ; ces régions boisées qui séparent le lac Wetter du Wenner étaient propices aux embuscades, et le roi Kristiern I y avait subi jadis une terrible défaite, mais cette fois, la fortune tourna contre les Suédois. Après une lutte sanglante, où les auxiliaires français firent éclater leur bravoure, l'armée danoise resta victorieuse (1er févr.) et continua, sans obstacles, sa marche à travers la Néricie et le Westmanland jusqu'à Vesterås, où elle s'arrêta.

Sten Sture n'assistait pas à la bataille, il se hâtait d'organiser la défense dans le Nord ; de Strengnäs il avait envoyé l'évêque Mathias à Ekholm conjurer Gustave Trolle d'oublier ses rancunes en face du péril national.

L'archevêque parut disposé à y consentir, et même à prêter enfin le serment de fidélité qu'il avait toujours refusé à son ennemi. Etait-il sincère ? la suite des événements permet d'en douter. Quoi qu'il en soit, le jour même de l'entrevue (13 fé-

(1) Styffe, *op. cit.*, V, p. 609, lettre au bourgmestre de Danzig et à son conseil, où Sten fait valoir les raisons qui doivent porter cette ville et le roi Sigismond à combattre Kristiern, l'allié de la Russie et de la Prusse.

vrier), Sten Sture rendait le dernier soupir, sur le traîneau qui l'emmenait à Stockholm.

L'annonce de la défaite, et les funestes pressentiments qui lui montraient son pays vaincu, sa femme et ses petits enfants enveloppés dans sa ruine, contribuèrent sans doute à envenimer une blessure qui d'abord avait paru légère.

Il n'avait que 27 ans ; depuis près de huit ans, il exerçait le pouvoir au milieu des circonstances les plus difficiles ; sa mémoire est restée chère aux historiens suédois ; ils vantent la politesse de ses manières et sa ferme justice. Nous aimons à saluer en lui le dernier chef d'Etat catholique qui ait gouverné la Suède ; en effet, malgré le déplorable conflit que nous avons raconté, il est impossible de suspecter l'orthodoxie de sa croyance et sa piété sincère (1).

Sa mort allait livrer la Suède à l'anarchie des factions aristocratiques et au triomphe passager, mais terrible en ses vengeances, de celui que les contemporains appelleront bientôt le tyran Kristiern, le Néron du Nord.

VII. — *Soumission de la Suède à Kristiern. — Convention d'Upsal et capitulation de Stockholm.*

(1520)

La mort de Sten Sture était un coup fatal pour le parti de l'indépendance ; dès le mois de février 1520, on pouvait regarder le succès de Kristiern comme inévitable ; l'un après l'autre, évêques et grands vassaux se ralliaient au vainqueur. Ture Jons,

(1) Un tableau d'autel conservé dans la cathédrale de Vesterås (fig. 367 et 368, dans Hildebrand, *op. cit.*, p. 467), représente Sten Sture et sa femme à genoux, avec deux inscriptions : « O Mater Dei, memento mei. Me tibi, Virgo pia, commendo Maria ».

son, juge de Vestrogothie, refusa d'accueillir les instances réitérées de la vaillante Christine Gyllenstjerna, veuve de Sten, qui déployait à Stockholm une énergie toute virile pour défendre la cause traditionnelle de sa famille.

L'évêque de Strengnäs et le sénateur Knut Bengtsson (Sparre) réunissaient, dans leurs manoirs de Tynnelsö et d'Ängsö, les principaux seigneurs afin de régler les conditions de la paix ; les paysans brûlaient de continuer la lutte, mais, privés de chefs, ils se dispersèrent à l'approche de l'ennemi ; les Danois prirent Strengnäs (20 févr.) et aussitôt l'évêque Mathias conclut un armistice avec le général Otto Krumpen ; l'évêque de Vesteràs et Eric Abrahamsson n'étaient pas moins portés à la soumission ; quant à Gustave Trolle, il relevait la tête après ses longues humiliations, et secondait de toutes ses forces la cause royale ; par une lettre du 9 mars (1), il remercie Kristiern avec une effusion voisine de la servilité et signe : « de Votre Majesté le très humble chapelain et inutile archevêque ». Il avait sans doute contribué à provoquer l'importante réunion des 10 sénateurs qui, le 2 mars, à Upsal, proclamèrent Kristiern roi de Suède, au nom de ce même peuple qui continuait à guerroyer contre lui. Otto Krumpen et quelques capitaines danois étaient là ; le 6, ils signaient à leur tour un acte solennel (2) d'amnistie pour le passé, d'engagements pour l'avenir ; les lois du pays seraient respectées, les privilèges confirmés, Elfsborg et Bergholm rendus à la Suède ; en conséquence, les rebelles de Stockholm et d'ailleurs devaient être punis « dans leur vie et dans leurs biens » comme ennemis du roi et du royaume. Le 31 mars, Kristiern ratifiait l'acte. La majeure partie du peuple, soit lassitude, soit résignation, céda aux conseils pacifiques, et demanda seulement d'être protégée contre les partisans de Sture, qui se répandaient partout, et joignant aux prières les menaces et même les violences, travaillaient à prolonger une résistance

(1) Styffe, *op. cit.*, V, p. 623.
(2) Texte complet dans Paludan-Muller, *op. cit.*, p. 344.

sans espoir. Ils trouvaient de l'écho parmi les montagnards, en Dalécarlie et dans le Vermland ; au sud, les gens du Verend, plus circonspects, ajournaient leur soumission au 29 juillet, pour voir quelle tournure allaient prendre les événements ; leur évêque, Ingemar de Vexiö, sollicitait la médiation de l'amiral Joakim Trolle, et, selon l'usage des pays frontières, les gens de Verend et leurs voisins de Blekinge se garantissaient mutuellement contre toute attaque jusqu'à la fin des hostilités (1).

Mais Christine Gyllenstjerna restait l'âme de la résistance : les places fortes de Finlande, Vesterås, Nyköping, Calmar, (alors gouvernées par une autre femme, Anna Bielke, la veuve du vaillant capitaine Jean Månsson), Stegeborg, lui demeuraient fidèles ; les bourgeois de Stockholm, où Christine commandait en personne, témoignaient un dévouement enthousiaste ; forte de cet appui, elle avait repoussé les avances de l'Assemblée d'Upsal, et lorsque celle-ci lui députa le chanoine Sledorm, d'Upsal, et le futur réformateur Olaus Petri (alors chancelier de l'évêque de Strengnäs), les deux parlementaires, à peine aux portes de la ville, furent accueillis à coups de canon, et rejoignirent en hâte le gros de l'armée danoise, qui les attendait près de l'église de Spanga, à un mille de Stockholm.

Christine envoyait en même temps son jeune fils, Nils, âgé de 7 ans, à Danzig, sous la conduite du chancelier Pierre Sunnanväder, chargé de négocier une alliance défensive avec cette ville et le roi de Pologne ; Stephen Sasse, l'amiral de la flotte suédoise, devait agir de son côté sur les villes de la Hanse, alors en conflit d'intérêts avec le Danemark. Ces démarches n'aboutirent point ; elles alarmèrent cependant Kristiern, qui se hâta de dénoncer Sunnanväder à Rome ; l'interdit porté précédemment fut renouvelé par Léon X, et dans la Bulle du 13 mai 1520 (2), adressée à l'archevêque de Lund et à l'évêque de

(1) Styffe, *loc. cit.*, p. 627.

(2) Dans Spegel, *op. cit.* — Upsal, 1716, p. 70-74. — Cf. Rydberg, *op. cit.*, p. 602-603. — Styffe, *ibid.*, p. 620 et 629-631.

Roskilde, il est qualifié de « fils de perdition, complice de Sten Sture, soi-disant doyen de Vesterås ».

Christine réussit mieux avec ses lettres aux paysans et à la petite noblesse, qui se rappelaient la ténacité de leurs ancêtres contre l'ennemi héréditaire ; une armée se reforma et vint assaillir les Danois, qui se replièrent de Vesterås sur Upsal ; un premier combat eut lieu à Badelundsås, le 29 mars, un autre plus décisif et plus meurtrier le 6 avril (Vendredi-Saint) tout près d'Upsal ; les paysans l'emportèrent d'abord, et comme dit Olaus Petri, « leurs adversaires virent qu'ils avaient parlé avec présomption en disant qu'ils combattraient ces vilains, quand même il en pleuvrait du ciel », mais le manque de discipline et de chefs habiles leur fit perdre ces avantages, et ils succombèrent enfin par milliers ; l'action avait été chaude, et le Danebrog, l'étendard national porté par Mogens Gyldenstjerne, eût été pris sans une offensive vigoureuse du jeune Pierre Skram, qui se distingua maintes fois dans les guerres ultérieures. « On ne saurait, dit P. Muller (1), refuser la plus haute admiration à ces braves ; la puissance danoise ne pouvait briser un peuple qui savait aimer la liberté jusqu'au mépris de la mort, et l'on comprend que ces paysans voulussent dire leur mot dans les affaires publiques, à côté des évêques et des nobles. »

Mais l'instinct populaire ne pouvait prévaloir contre des nécessités qui paraissaient alors fatales aux meilleurs esprits. Par conviction ou par calcul, les anciens avocats de l'indépendance prêchaient le retour à l'Union de Calmar, qui n'avait jamais été ni solennellement ratifiée, ni légalement rompue.

Exaspérés de leur défaite, les paysans se portaient aux pires extrémités ; une bande en armes envahit la cathédrale de Vesterås et saisit devant l'autel l'évêque Otto, qui fut emprisonné ; le vieil archevêque Jacob, arraché de sa demeure, conduit à Stockholm, obtint cependant de retourner à la Chartreuse de Mariefred, d'où il sollicite la protection du roi, par l'entremise

(1) *Op. cit.*, p. 347.

de Gustave Trolle ; Hans Brask s'adresse dans le même but à celui-ci, et à Kristiern directement.

Au milieu de mai, ce prince arrivait devant Stockholm, accompagné d'Heming Gad ; rien de plus significatif que le changement complet d'attitude de ce fougueux patriote ; blessé dans son amour-propre et dans sa fortune par Sten Sture et son entourage, déchu de ses prétentions au siège de Linköping et de la haute situation politique qu'il occupait jadis, Heming revenait, en Suède, ami déclaré de Kristiern ; on l'avait soupçonné de trahison lors de l'enlèvement des otages (1518), et ses domaines avaient été confisqués. Par une lettre datée de Copenhague (11 mars 1520) (1), il assurait le Conseil et le bourgmestre de Stockholm de sa fidélité à toute épreuve, se plaignait avec amertume de l'ingratitude qui payait ses longs services par d'odieuses calomnies ; il conseillait enfin de reconnaître promptement le roi de Danemark. Sa présence, son éloquence, sa pratique prolongée des hommes et des affaires devaient produire l'impression la plus vive sur des gens déjà disposés à se rendre ; outre les évêques et les grands, il sut gagner à Kristiern une partie du peuple ; le roi avait fait venir de Copenhague une grande quantité de sel, denrée précieuse et qui coûtait cher aux paysans suédois ; chacun de ceux qui passaient à la cause de l'Union en recevait une tonne ; par ce moyen et par les promesses dont il était prodigue, Kristiern augmentait de jour en jour le nombre de ses partisans.

La prise de Vesterås (fin juillet), l'échec des négociations entamées à l'étranger abattirent enfin le courage des défenseurs de Stockholm ; la position de la ville était forte (2), mais l'approvisionnement dépendait de la Hanse, et les vaisseaux danois bloquaient toutes les issues, tandis que l'artillerie ennemie dirigeait sur la capitale un feu meurtrier ; la population (alors de

(1) Styffe, *loc. cit.*, p. 624.

(2) Cf. le plan de Stockholm, avec la reproduction d'une ancienne gravure, dans Hildebrand, *op. cit.*, p. 472.

12 à 15.000 âmes) n'était pas homogène ; à côté des bourgeois dévoués à Christine se trouvait la colonie allemande des marchands, lesquels voyaient leur commerce compromis dans l'intérêt d'une cause qui ne les touchait guère. D'autre part, Kristiern, incapable d'entretenir et de solder ses troupes au delà de l'été, voulait en finir à tout prix ; le Sénat entier, y compris Eric, le père de Gustave Vasa, et à l'exception de deux sénateurs enfermés dans la ville, était réuni dans son camp ; plusieurs de ces personnages, Heming au premier rang, se mirent en rapport avec les assiégés ; le mois d'août fut employé à négocier, et le 5 septembre 1520 (1), Christine, les capitaines du château et les magistrats de la ville signaient une capitulation qui reconnaissait Kristiern comme roi, et lui remettait le château pour sa vie durant ; après lui, le Sénat en redeviendrait maître.

Deux jours après, un nouvel acte stipulait que le château ne ferait retour au Sénat qu'après la mort du prince Hans, l'héritier présomptif, et de la reine Elisabeth.

En échange le roi promettait, de la manière la plus expresse et la plus solennelle, amnistie complète pour tout ce qui s'était passé depuis le temps de Kristiern Ier et de Hans, y compris l'affaire de Stäket et tout ce qui concernait les archevêques Jacob et Gustave, l'évêque Otto, etc., tant au point de vue civil qu'au point de vue canonique (clause essentielle, comme la suite le montrera). A la requête de Christine, étaient compris dans l'amnistie plusieurs absents, tels que l'évêque d'Åbo, Pierre Sunnanväder, Arvid Siggesson et Maître Knut, ces dévoués serviteurs de la famille Sture. Le dernier nom mentionné dans cette liste est celui de Gustave Ericsson Vasa, qui s'était échappé de prison, et qui, depuis le mois de mai 1520, revenu en Suède, commençait l'étrange et romanesque odyssée qui devait le conduire au trône, après mille aventures que nous aurons à raconter.

(1) Toutes ces pièces *in extenso*, avec des variantes de rédaction très instructives, dans Rydberg, *op. cit.*, p. 612-625.

Tous les prisonniers seraient relâchés ; enfin Christine et ses lieutenants recevraient des fiefs considérables.

Le 7 septembre, Kristiern entrait à cheval dans Stockholm, escorté d'un brillant cortège. « Il y avait vingt et un ans qu'il n'avait mis le pied dans cette capitale ; c'était alors un jeune homme de 18 ans, joyeux et sans soucis, et ses sujets, comme lui, croyaient voir se lever un avenir clair et heureux. Mais les choses avaient bien changé depuis. Il s'était passé des événements que son naturel ne lui permettrait jamais d'oublier, quoi qu'il promît des lèvres ; sa mine et ses manières semblaient exprimer la satisfaction et des dispositions amies, mais au dedans grondait sourdement le désir de la vengeance.

Il entra par le quartier du Sud, et l'on abattit la porte pour élargir le passage. Toute la ville était pleine de mouvement et d'animation, la foule remplissait les rues et les avenues, les cloches résonnaient toutes ; bourgmestre et conseil, clergé et notables allèrent en procession au-devant du roi. Le Bourgmestre lui remit les clefs de la ville ; on se rendit ensuite par la grande Place à l'église Saint-Nicolas, où l'on célébra un service solennel. Le roi fit une courte visite au château pour saluer Mme Christine, mais il refusa d'y rester, et prit logement chez un conseiller municipal nommé Gorius Holste, un Allemand. On raconta plus tard que ces lieutenants étant venus l'y féliciter de son triomphe et de sa bravoure, le roi, debout, adossé à la cheminée de son hôte, aurait dit : « Oui, nous avons enfin atteint le but que nous avons poursuivi si longtmps, mais nous ne sommes pas encore maîtres de Lübeck », puis après un instant de réflexion : « mais nous avons gagné déjà l'une des portes de Lübeck, et d'ici peu nous gagnerons l'autre » ; et il ajouta : « Bientôt mes chiens aboieront devant Gottorp ». Ces chiens, c'étaient les pièces de canon. Le roi pensait à son oncle Frédéric (1).

Depuis son avènement, Kristiern avait toujours eu des rela-

(1) Allen, *op. cit.*, t. III, 1, p. 296.

tions pénibles avec ses voisins d'Allemagne. Lübeck et Danzig se jalousaient mutuellement, et redoutaient la concurrence hollandaise ; faire des avances à l'une de ces rivales, c'était s'aliéner l'autre ; toutes promettaient de rester neutres pendant la campagne de Suède, mais la contrebande n'en continuait pas moins, et les corsaires danois ne suffisaient pas à l'arrêter ; réciproquement, l'alliance, d'ailleurs assez peu effective, de Kristiern avec Albert de Prusse, portait ombrage au roi Sigismond, suzerain de Danzig ; de Stockholm, on fomentait soigneusement ces divisions, et les bruits les plus fantastiques circulaient en Allemagne sur les vicissitudes de l'expédition danoise en Suède ; l'élévation des tarifs douaniers, la suppression des privilèges de Bergen avaient accru le mécontentement de la Hanse, Devant l'attitude menaçante de Lübeck, soutenue par les vieux ennemis du Danemark, les Ditmarsches, Kristiern s'était cru contraint de subir la médiation intéressée de son oncle Frédéric, et le traité de Segeberg (6 mai 1520) rétablit à peu près le *statu quo* réglé à Malmö, en 1512.

C'était un échec pour la politique royale, mais il fallait avant tout réduire Stockholm à l'obéissance, et malgré son entrée dans la ligue des princes de l'Allemagne du Nord, plus ou moins hostile à la Hanse, Kristiern ne pouvait affronter ses deux adversaires à la fois. La prise de Stockholm changeait la situation; on peut même dire qu'en faisant de l'unique souverain des trois royaumes l'arbitre incontesté du Nord, elle tendait à modifier l'équilibre européen ; dans l'Europe de Charles-Quint et de François Ier, Kristiern, un siècle à l'avance, n'aurait-il pas été tenté de jouer le rôle de Gustave-Adolphe ?

On s'explique ainsi l'émotion générale causée par cette nouvelle retentissante ; les coalisés de la veille redoutaient le courroux du vainqueur ; les Pays-Bas et Charles-Quint ne voyaient pas sans appréhension grandir la puissance d'un souverain qui s'était révélé déjà comme un allié toujours exigeant, parfois suspect ; enfin la joie de la victoire n'empêchait pas la noblesse et le clergé danois de craindre les excès d'un absolu-

tisme que le péril extérieur ne contiendrait plus. Assurément, le caractère du roi justifiait leurs alarmes, mais ce même caractère violent, passionné, lui ravira bientôt le fruit de son triomphe, qui va se transformer en désastre à la suite d'une des plus sombres tragédies de l'histoire.

Le 15 septembre, il retournait de Stockholm à Copenhague, et au milieu d'octobre, il était de nouveau dans la capitale suédoise : c'était la troisième fois qu'il faisait la traversée, en six mois à peine ; l'heure lui semblait venue d'accomplir ses desseins, d'assouvir ses vengeances ; la Suède allait subir le sort de l'Irlande sous Cromwell et de la Pologne au XVIIIe siècle, mais plus heureuse, elle sortira de l'épreuve, indépendante et forte, prête à revendiquer cette hégémonie du Nord que l'écrasement de sa puissance devait procurer à son vainqueur.

PREMIÈRE PARTIE

La Fin de l'Union, et la rupture avec Rome.

CHAPITRE I

LE MASSACRE DE STOCKHOLM. — LES FAITS, LES RESPONSABILITÉS

La victoire était complète, aussi Kristiern, à son retour de Copenhague, se crut-il libre de changer à son gré le pacte constitutionnel de l'Union.

Le 31 octobre 1520, devant le Sénat réuni au couvent des Frères Mineurs, l'évêque d'Odensée, Jean Beldenak, légiste habile et retors, fit valoir les droits de son maître, comme descendant de saint Eric et seul héritier légitime du roi Hans ; il concluait, « d'après la loi écrite du pays », que la Suède lui appartenait à titre héréditaire, et non pas à titre électif ; prétention injuste, d'après les historiens suédois, qui blâment sévèrement le Sénat d'avoir (1) sanctionné par un acte officiel une telle atteinte au droit national ; l'opinion du temps regardait en effet le terme de monarchie héréditaire comme synonyme de monarchie absolue, et celui de monarchie élective comme synonyme de monarchie constitutionnelle.

Evidemment, Kristiern, comme plus tard Henri VIII, et déjà Charles-Quint, visait à transformer le régime du pouvoir féodal en régime centralisé, et P. Muller fait remarquer que la

(1) Rydberg, *op. cit.*, p. 623.

présence à Stockholm du docteur Jean Suquet, l'envoyé de Charles-Quint, ajoutait aux arguments de Beldenak un surcroît d'autorité, vu le prestige à moitié légendaire du saint Empire dans ces pays lointains, qui reconnaissaient vaguement sa primauté traditionnelle.

La même comédie se renouvela le lendemain 1er novembre, à Brunkeberg, où Beldenak harangua le peuple, qui reconnut, mains levées, à l'unanimité, Kristiern pour seigneur et roi ; la présence des Danois en armes assurait d'avance le résultat de ce plébiscite.

Le 4, l'archevêque Gustave Trolle, assisté des évêques de Strengnäs et de Skara, couronna le nouveau monarque, dans la grande église de Saint-Nicolas ; Suquet lui remit les insignes de la Toison d'Or ; le roi prêta serment de maintenir les droits et privilèges du royaume, de le gouverner par des fonctionnaires indigènes, à l'exclusion des étrangers ; il promit de défendre l'Eglise et tous les pauvres gens.

A la procession du sacre, les *regalia* étaient portés par des seigneurs danois, et la promotion de chevaliers qui suivit se composa uniquement de Danois et d'Allemands.

C'était un premier symptôme des dispositions du vainqueur, mais on en fut distrait par les fêtes et les festins, qui durèrent trois jours ; un grand nombre de dames et de seigneurs suédois s'y mêlaient au cortège royal ; la ville de Stockholm offrit une coupe d'honneur, en argent doré, qui contenait 60 guldens de Hongrie.

Pendant que les convives se livraient aux plaisirs de la table, Kristiern avait de longues conférences avec Gustave Trolle, Didrik Slaghek et le chanoine d'Upsal, Jean Ericsson, l'homme de confiance de l'archevêque ; le 7 novembre, à midi, on convoqua dans la grande salle du château une partie de la noblesse, du clergé et des bourgeois, y compris la veuve de Sten Sture et quelques autres femmes ; le roi prit place sur son trône, et Gustave Trolle vint lui demander justice pour lui-même, pour son prédécesseur, pour l'évêque de Vesterås et pour toutes les

victimes du régime précédent ; il rappela le serment prêté par le roi, de protéger l'Eglise, et fit lire une liste de griefs pour lesquels il réclamait une indemnité de 500.000 marcs d'argent, plus l'emprisonnement des coupables jusqu'à la sentence que le roi devait porter, à la plus grande gloire de Dieu ; la chrétienté applaudirait au châtiment de ces hérétiques.

On lut également le décret d'excommunication lancé contre Sten Sture, au nom du Pape, par l'archevêque de Lund et l'évêque de Roskilde.

Alors Kristiern, s'adressant à l'accusateur, lui demanda s'il voulait un accommodement à l'amiable ou une justice rigoureuse ; l'archevêque ayant choisi la seconde proposition, la terreur saisit l'assemblée, que ce coup de théâtre préparait aux pires extrémités.

La vaillante Christine Gyllenstjerna s'avança la première et crut dégager sa propre cause en produisant l'acte du 23 novembre 1517, par lequel les Etats se déclaraient solidaires du Président pour la déposition de Trolle ; elle espérait sans doute qu'on hésiterait à sévir contre tous les notables à la fois ; mais tel était précisément le désir de Kristiern ; il se mit à interroger les signataires de l'acte fatal ; l'évêque Brask fit retirer le cachet de cire qui renfermait sa protestation (cf. p. 39), et l'excuse fut jugée bonne ; les autres essayèrent vainement de se disculper. Le roi quitta la salle, où l'enquête se prolongea si tard qu'il fallut apporter de la lumière. Enfin deux capitaines danois, Klaus Bilde et Séverin Norby, emmenèrent captifs une partie des assistants ; quelques prêtres, avec Brask, passèrent la nuit au château, et le lendemain matin, à neuf heures, on les ramena dans la grande salle, où ils trouvèrent l'archevêque, l'évêque de Vesteras, avec d'autres ecclésiastiques.

Beldenak leur demanda si ceux qui conspiraient contre le Pape et la sainte Eglise romaine n'étaient pas des hérétiques ?

Ce singulier tribunal, où siégeaient côte à côte les accusateurs et les accusés, répondit affirmativement ; les uns ne savaient pas où l'on en voulait venir, les autres ne le savaient

que trop. Le groupe des prisonniers du château achevait à peine de dîner, quand on courut les avertir que les évêques de Strengnäs et de Skara étaient emmenés au dehors, mais Beldenak démentit la nouvelle, assurant que le roi ne pouvait vouloir aucun mal à ces prélats ; un second, puis un troisième messager se succédèrent, annonçant que les évêques allaient être décapités ; tous les assistants s'élancèrent du côté de l'appartement du roi, mais Slaghek, « l'homme impie et sanguinaire », leur intima l'ordre de rebrousser chemin « s'ils tenaient à ne pas subir le même sort ». Ces malheureux, terrifiés, se retirèrent tout en larmes.

L'épouvante commençait à se répandre dans la ville.

Dès le matin, on avait vu circuler des trompettes, qui défendaient aux habitants de sortir, jusqu'à un nouveau signal.

A midi les prisonniers furent conduits, entre deux haies de soldats, du château à la grande Place.

Un sénateur danois se mit à la tribune de l'Hôtel de Ville, et déclara que les condamnés s'étaient rendus coupables envers l'Eglise, et que l'archevêque avait demandé, à genoux et par trois fois, qu'ils fussent châtiés (1).

L'évêque Vincent, qui avait toujours appuyé le parti danois, cria que c'était un mensonge ; il réclama un jugement régulier, ajoutant que Dieu punirait ces violences tyranniques. Deux conseillers de Stockholm protestèrent à leur tour, exhortant les Suédois à se tenir en garde contre de pareilles trahisons.

Vaine défense ; la première tête qui tomba sous la hache du bourreau fut celle de l'évêque Mathias, qui avait tant contribué au succès de Kristiern ; on trouva sur le corps de ce vénérable vieillard un cilice, preuve éloquente de l'austérité de sa vie. Après lui succombèrent l'évêque Vincent et plusieurs nobles laïques, parmi lesquels deux frères de Christine Gyllenstjerna, et le père de Gustave Vasa, Eric ; on dit que ce dernier refusa

(1) Allen (*op. cit.*, note p. 401) conteste ce détail fourni par Olaus Petri, et le trouve peu vraisemblable, vu que l'auditoire n'était composé, selon lui, que des victimes et des bourreaux.

la grâce qu'on lui offrait, en proférant ces généreuses paroles : « mes collègues sont des hommes d'honneur ; au nom de Dieu, je veux mourir avec eux ».

Trois bourgmestres, 14 conseillers et plusieurs bourgeois de Stockholm périrent également ; un barbier, arraché de sa boutique, et un autre assistant qui ne pouvait retenir ses larmes, furent saisis et exécutés ; l'officier allemand qui présidait à cet horrible carnage avoua plus tard qu'on avait massacré, le 1[er] jour, 82 personnes.

« Si l'on fait réflexion, écrit P. Muller, que tout se passa en une heure et demie, peut-être, avec plusieurs bourreaux à la fois, en face de spectateurs paralysés par l'épouvante, il est aisé de croire qu'on ne pouvait guère se rappeler le chiffre des victimes. Aucun des condamnés ne reçut la permission d'avoir un confesseur, ce qui fit dire que Kristiern voulait tuer l'âme avec le corps. Preuve nouvelle de la précipitation inouïe de ce drame sanglant. »

Une pluie violente se mit à tomber vers la fin du jour, et les rues furent inondées de sang mêlé à l'eau qui coulait ; on laissa les cadavres amoncelés sur la place, et ils commençaient à se décomposer lorsqu'on les transporta, pour les brûler, à Södermalm (quartier du Sud). On exhuma, pour les brûler aussi, les restes de Sten Sture, d'un de ses enfants, né après la mort du père, et décédé presque aussitôt, enfin d'un prêtre de Stockholm, ennemi personnel de Gustave Trolle.

Messenius (d'après Ziegler, dont nous citons plus bas le témoignage) affirme même que Kristiern aurait poussé la férocité jusqu'à déchirer de ses dents le cadavre de Sten !

Quoi qu'il en soit des exagérations qui se joignirent plus tard au récit des faits, ce que nous savons suffit à inspirer la plus vive horreur pour des scènes où la cupidité le dispute à la barbarie. On pilla les maisons des victimes, et pendant plusieurs jours les exécutions continuèrent sur la grande Place ; non seulement les serviteurs et les amis des condamnés, mais des étrangers inoffensifs étaient saisis à leur entrée dans la ville, et

selon l'expression d'Olaus Petri : « à peine en bas du cheval, en haut sur la potence », on ne leur enlevait pas même leurs bottes et leurs éperons.

Stockholm reçut de nouveaux administrateurs, et ceux-ci s'empressèrent de célébrer par une grande fête la naissance d'une fille de Kristiern, la princesse Dorothée.

L'Hôtel de Ville fut décoré ; le roi et sa Cour assistèrent au banquet, suivi de danses, où l'on avait invité — cruelle ironie — plusieurs bourgeois de Stockholm avec leurs femmes.

Moins féroce que son maître, l'amiral Séverin Norby offrit un asile à bord de sa flotte à tous ceux qui fuyaient la rage des bourreaux ; on prétend qu'il espérait se concilier ainsi les bonnes grâces de Christine Gyllenstjerna, et qu'il voulait même l'épouser.

En effet, la terreur se répandait dans les provinces : Heming Gad, qui était retourné en Finlande comme plénipotentiaire de Kristiern, fut décapité le 16 décembre, à Raseborg.

Christine, sa mère Sigrid Baner et plusieurs Suédoises de distinction, d'abord menacées du dernier supplice, obtinrent l'unique faveur d'être conduites en Danemark, où elles restèrent plusieurs années captives. Parmi elles se trouvaient la mère et les deux sœurs de Gustave Vasa, dont l'une, Marguerite, était veuve de Joachim Brahe, exécuté le 8 novembre ; Cécile Vasa et sa fille Emérentienne moururent de la peste à Copenhague, ainsi que la petite Madeleine, fille de Sten Sture. Les autres ne furent délivrées qu'après la chute de Kristiern.

Il est assez difficile de déterminer exactement le rôle respectif des principaux acteurs de ce drame abominable.

En Suède, une légende s'est formée de bonne heure à ce sujet, légende entretenue pendant le XVI[e] siècle par le chauvinisme antidanois, et qui a subsisté jusqu'à nos jours. Naturellement, c'est à Kristiern qu'elle fait porter la plus lourde et presque l'unique responsabilité du massacre, accompli de sang-froid, prémédité avec un machiavélisme monstrueux.

Les historiens danois ont accepté l'opinion traditionnelle, que

Schlegel, au XVIIIe siècle, résume ainsi : « Kristiern, pour s'assurer une conquête qui avait échappé si souvent à son père et à son aïeul, voulut écraser définitivement l'aristocratie suédoise, et confisquer ses biens, tandis qu'il était là, en armes, au milieu des vaincus de la veille.

« Il se décida donc au crime. Mais quel prétexte invoquer ? La plupart des seigneurs l'avaient aidé à monter sur le trône ; la soumission était générale, l'amnistie universelle.

« C'est alors que Didrik Slaghek intervient : par un horrible abus des choses sacrées, ce légiste misérable et rempli d'ambition suggère au monarque l'accusation d'hérésie comme propre à couvrir tous les parjures ; l'archevêque de Lund avait excommunié les Suédois rebelles, le Pape avait confirmé la sentence, en fulminant des peines spéciales contre les ennemis de Trolle ; Kristiern, chargé de l'exécution du décret, pouvait bien pardonner en son nom personnel ; il agissait ensuite comme mandataire du Saint-Siège. Excommuniés ou hérétiques, c'était tout un, et l'hérésie méritait la mort.

« Le prince accueillit avec joie ces ouvertures perfides, et son autre conseiller, Beldenak, les appuya, peut-être, ou du moins ne les contredit pas. »

P. Muller (1), qui rapporte ce passage, a essayé le premier d'absoudre Kristiern du chef de préméditation qui le mettrait, dit-il, au niveau des pires tyrans de la Sicile antique ou de la Rome impériale. Voici le résumé de son ingénieuse argumentation : S'il y a eu guet-apens, pourquoi ces déclarations préalables de son droit héréditaire, exigées du Sénat qu'il allait supprimer ? Pourquoi, dans les cérémonies du sacre, exclure systématiquement les Suédois, au risque de leur donner l'alarme, de même qu'à la veille de la Saint-Barthélemy, l'attentat manqué contre

(1) *Op. cit.*, p. 357 et suiv. des deux pièces citées plus bas, la première est reproduite *in extenso*, d'après l'original suédois des *Archives* de Copenhague ; on trouvera le texte de la deuxième dans *Script. Rer. Suec.*, III, p. 68.

Coligny décida la Cour, au dernier moment, à commander une tuerie générale ?

Pourquoi, enfin, attendre trois jours, alors que dès le 1er les satellites étaient prêts, les victimes présentes ? Pourquoi laisser les portes de la ville ouvertes le 1er et le 2e jour, et, le 3e, différer jusqu'à midi, deux heures avant la nuit ? Pour expliquer ces invraisemblances, et maintenir l'hypothèse d'un calcul positif, il faudrait des preuves irrécusables, et P. Muller prétend découvrir au contraire des variantes essentielles entre les deux documents les plus dignes de foi qui restent à la base des récits ultérieurs, savoir le procès-verbal d'hérésie des 7 et 8 novembre, et la relation des trois chanoines d'Upsal, témoins oculaires, et membres du tribunal improvisé qui prononça la sentence.

D'après le procès-verbal, signé et scellé par Trolle, Beldenak, Brask, l'évêque de Vesterås et une dizaine d'autres dignitaires ecclésiastiques, la déclaration d'hérésie est rendue à la requête de Maître Jöns, chanoine d'Upsal, qui lit devant le roi, au nom des archevêques Gustave et Jacob et de l'évêque Otto, une longue liste de griefs, avec demande d'indemnité, contre Sten et ses complices.

D'après la relation des chanoines, rédigée sur le désir de Gustave Vasa (que cette pièce qualifie de *gouverneur du royaume* — elle est donc postérieure au mois d'août 1521, date de sa 1re élection, antérieure au mois de juin 1523, date de son élection comme roi), les responsabilités se déplacent ; plus rien de Maître Jöns, ni de la plainte écrite ; c'est Trolle seul qui parle, Kristiern lui répond, puis Beldenak pose la question fatale : « Les accusés sont-ils hérétiques ? » — Olaus Petri abonde dans le même sens ; selon lui, Trolle n'en voulait pas à la vie des accusés, il ne réclamait qu'une indemnité pécuniaire ; c'est sous la pression menaçante du roi qu'il serait passé outre.

J. Magnus (1) hésite également à accuser Trolle. P. Muller

(1) « ... Rex cœpit hortari, ut causam suam in iudicio proponat, consolationem quam velit accepturus. Proinde illam horrendam occisionem Episcoporum et nobilium eidem Gostavo, non solum in Regno, verum eciam

en déduit que le procès verbal est indigne de foi, car il a été manifestement extorqué, tandis que la relation des chanoines est sincère. Il conclut que l'accusation d'hérésie, d'abord étrangère à la cause, fut provoquée par la malheureuse démarche de Christine Gyllenstjerna, qui voulut sauvegarder ses intérêts et ceux de sa famille en produisant l'acte du 23 novembre 1517, qui rendait solidaires du dommage les prélats et les sénateurs du royaume.

Peut-être espérait-elle aussi qu'on hésiterait à les poursuivre tous ensemble, surtout après l'amnistie, à laquelle, chose singulière, personne ne parut penser sur le moment.

Ce fut au contraire le signal du désastre commun.

Cette pièce compromettante, ignorée jusqu'alors de la partie adverse, transformait la question ; il ne s'agissait plus d'une rébellion purement civile, couverte par l'amnistie, mais d'une révolte contre le Pape.

Alors Didrik, l'âme damnée de Kristiern, entre en scène, il rallume les passions de vengeance et les âpres convoitises, il étouffe les craintes que pouvaient inspirer au monarque les suites d'une procédure aussi peu régulière, surtout contre des évêques ; l'hérésie est notoire, un jugement n'est pas nécessaire.

C'est Didrik qui donne l'ordre de l'exécution, c'est lui qui repousse les suppliants et qui les empêche d'aborder le prince, lequel demeure caché pendant le massacre ; c'est lui qui, pressé d'en finir et de satisfaire ses rancunes, ou ses ambitions personnelles, donne à toute la scène ce caractère de précipitation et d'incohérence déjà signalé plus haut.

On objecte en effet que Kristiern a fait preuve d'une singulière inconséquence ; parmi les signataires de l'acte de 1517, plusieurs sont épargnés ; d'autres personnes qui n'avaient pas signé (par exemple l'évêque de Skara) figurent au nombre des

apud sedem Apostolicam imputavit ; verumtamen usque modo pauci inventi sunt, qui credere poterant aliquem Pontificià dignitate insignem talia suadere potuisse. » *Hist. Métrop.*, dans *Scr. R. S.*, III, 2, p. 73.

victimes ; P. Muller répond que nous ne savons pas au juste lesquels d'entre les signataires se trouvaient alors à Stockholm, et d'ailleurs, il est probable qu'on tint compte des fortunes respectives, car le pillage et la confiscation des biens devant suivre l'assassinat, les rancunes privées, la fureur de la soldatesque eurent libre carrière.

A son dernier voyage en Danemark, Kristiern avait trouvé le trésor épuisé ; l'appoint des confiscations venait donc à propos pour payer les frais de la guerre.

Enfin, il n'était que trop facile d'exciter la colère d'un prince qui sentait vivement les injures et qui ne savait pas pardonner.

Les conseils du tentateur Didrik répondaient aux secrètes inclinations de son âme ; plus tard, dans la volumineuse correspondance qu'il entretenait du fond de l'exil, aucune trace de repentir ou de remords, pas même au moment de la conversion hypocrite qui le ramena un instant (1530) dans le giron de l'Eglise romaine, lorsqu'il voulait reconquérir ses Etats, avec le secours de Charles-Quint.

C'est sur Didrik et sur Trolle qu'il rejettera l'odieux de sa conduite, et peut-être avait-il voulu déjà satisfaire l'opinion lorsqu'il faisait brûler sur la place publique, moins de deux ans après le massacre, ce même favori qu'il venait d'élever aux évêchés de Skara et de Lund, après lui avoir confié, par intérim, le gouvernement de Stockholm.

Les contemporains s'accordent pour accabler le misérable Slaghek ; d'après le témoignage du capitaine allemand Georges Homuth, Didrik était ivre lorsqu'il commanda le massacre (1). Serait-ce une circonstance atténuante ?

Quant à Gustave Trolle, sa haine bien connue contre la maison de Sture et l'ensemble de sa carrière peu évangélique autorisent contre lui les pires soupçons ; il y a cependant lieu de croire qu'il ne voulait pas englober ses collègues dans les me-

(1) Lettre de l'ambassadeur de Lübeck, datée de Roskilde, le 27 novembre 1520, dans P. Muller, *loc. cit.*

sures de rigueur provoquées par sa démarche ; peut être a-t-il aidé à sauver Brask et l'évêque d'Åbo ; en tout cas, il ne pouvait pas ignorer les graves conséquences de cet attentat, et, j'admets sans peine qu'il eût préféré le jugement de Rome au jugement de Kristiern ; mais le roi, déjà incliné vers la Réforme qu'il introduisait en Danemark, usurpait les fonctions de *summus episcopus* à l'heure même où il se posait en exécuteur des sentences apostoliques.

Pas plus que Kristiern, Trolle n'a manifesté de remords ; il essaiera même, sous Gustave Vasa, de recouvrer son siège, et dans les lettres qu'il adresse au peuple de Suède, jamais une allusion qui tende à dégager sa propre responsabilité.

P. Muller a déployé dans le chapitre que nous résumons une rare pénétration d'analyse psychologique, mais il ne cherche pas à donner ses conjectures pour des certitudes, et récemment, M. Erslev, professeur de l'Université de Copenhague, est revenu à l'opinion d'Allen, en critiquant la théorie de P. Muller.

Il soutient, avec des raisons très plausibles, que le récit des chanoines est au moins aussi sujet à caution que le procès-verbal officiel ; la crainte d'avouer le rôle peu honorable qu'ils avaient joué dans cette affaire explique leurs réticences calculées, le témoignage d'Olaus Petri n'a pas la même valeur de constatation immédiate, et il reste probable que la déclaration d'hérésie précéda l'exécution de la sentence ; l'apparition de l'acte de 1517 n'aurait servi qu'à corroborer l'effet du premier réquisitoire ; il est seulement permis de supposer qu'on ne visait pas les évêques, et sutout qu'on était loin de soupçonner quelle arme redoutable on mettait aux mains de Kristiern et de ses affidés (1).

(1) Cf. la dissertation d'Erslev dans la *Revue hist. danoise*, an 1891, p. 127. Je dirai, pour conclure, que Trolle avait surtout des vues personnelles, et Kristiern, des vues politiques ; les rancunes de l'un firent le jeu des ambitions de l'autre, et l'infernal Didrik en profita pour les entraîner tous les deux bien au delà de ce qu'ils auraient accompli de sang-froid, et en dehors d'un enchaînement fatal de circonstances qui ne pouvaient être préméditées, au moins dans leur ensemble.

Au milieu de ces terribles scènes, le roi ne perdait pas de vue ses vastes projets d'hégémonie scandinave ; pendant que les exécutions continuaient, il cherchait à établir une grande société commerciale, avec des comptoirs à Copenhague, à Stockholm, en Finlande et dans les Pays-Bas ; le 4 décembre, il posait les bases de l'association, et en janvier 1521, à la suite de négociations avec les délégués des villes marchandes de Suède, il lui cédait les droits de la Couronne sur les mines du pays.

En même temps, il ordonnait à l'amiral Norby de diriger son escadre vers le Groenland, sans doute avec l'intention d'y conquérir une partie de ce nouveau monde qu'on se figurait alors moins étendu qu'il ne l'était réellement, assez toutefois pour satisfaire les convoitises des puissances européennes.

Mais la guerre prochaine allait interrompre ces entreprises. Kristiern s'attendait si peu à une réaction qu'avant de partir il invita les juges à se réunir pour élaborer une nouvelle législation, quoique la Suède en eût déjà deux (*Landslag*, loi du pays, par opposition aux lois spéciales des villes ou des districts). Mécontent de leur caractère largement autonome, il invoquait de préférence la loi soi-disant traditionnelle de saint Eric, dont on ne possédait que des fragments plus au moins authentiques, statuts isolés à travers les anciens codes.

En attendant, il institua un gouvernement provisoire à Stockholm, composé de Trolle, de Didrik, des évêques Beldenak et Otto, avec le chancelier Gotskalk Ericssen ; le château reçut une garnison moitié danoise, moitié allemande ; les Allemands prévalurent aussi dans la nouvelle municipalité de Stockholm, qui s'empressa de confirmer, avec une servile complaisance, la capitulation de septembre.

Didrik obtint de son maître l'évêché de Skara, et Beldenak celui de Strengnäs, en échange de son ancien diocèse d'Odensée, mais à condition de tenir le manoir de Tynnelsö à la disposition du roi, et de le remettre au bailli royal, en cas de troubles.

Ces précautions prises, Kristiern entreprit son Eriesgata (1), mais en bourreau plutôt qu'en prince.

La potence accompagnait le sinistre cortège ; Brask dut le recevoir le jour de Noël à Linköping, et le couvent de Vadstena l'accueillit par un *Te Deum* qui n'avait sans doute rien de spontané ; à Nydala, plusieurs moines avec leur abbé (de l'ordre Cistercien) furent noyés, et à Jönköping, on aurait poussé la barbarie jusqu'à massacrer les enfants de la famille Ribbing (2).

Kristiern laissait derrière lui plusieurs centaines de victimes ; cruautés inutiles : avant qu'il eût regagné le Danemark, son jeune rival, Gustave Vasa, parcourait déjà les libres cantons de la Dalécarlie, et l'Union restaurée par le fer et le sang allait se rompre pour toujours.

(1) Voir plus haut, p. 6, note 1, le sens de ce mot.

(2) Allen (*op. cit.*, III, p. 403) prétend qu'il faut mettre ce détail atroce au compte de la légende, et qu'on aurait confondu de bonne heure le terme de *sma dreng*, qui veut dire page ou jeune soldat, avec celui de *barn* « enfant », lequel est quelquefois synonyme du premier. Il s'agirait donc tout au plus d'adolescents au service des Ribling.

Voir dans Hildebrand (*op. cit.*, nos 374-382) la reproduction de ces tristes épisodes, d'après d'anciennes gravures.

CHAPITRE II

POLITIQUE ECCLÉSIASTIQUE DE KRISTIERN. — SON ATTITUDE ENVERS LA RÉFORME ET ENVERS LE SAINT-SIÈGE. — VOYAGE DANS LES PAYS-BAS. — MISSION DE FRANÇOIS DE POTENZA.

(1521-22.)

Kristiern avait le dessein formel de se rendre maître absolu dans l'Eglise comme dans l'Etat ; les moyens pouvaient varier, le but était le même : en Suède, il se posait en vengeur des droits méconnus de la hiérarchie ; en Danemark, il promulguait une législation nouvelle qui réduisait les évêques à n'être que ses très humbles chapelains. Il ne se contentait pas de régler leur train de maison et de préciser leurs devoirs jusque dans l'ordre spirituel, il fixait les conditions d'âge, de science et de patrimoine requises pour la réception des saints ordres et l'exercice du ministère pastoral ; il interdisait au clergé d'acquérir des biens-fonds par achat ou par héritage ; il lui retirait toute participation aux jugements civils, et il s'attribuait la juridiction suprême sur les causes ecclésiastiques, en dehors de tout appel à Rome.

Il devançait ainsi l'œuvre d'Henri VIII, mais pas plus que lui, dit P. Muller, il n'agissait en vertu d'une nouvelle conception religieuse ; çà et là, quelques expressions significatives : les évêques doivent prêcher l'Evangile — il n'y a rien dans l'Evangile sur les vœux monastiques, — les prêtres ne doivent pas

acheter de terre, à moins qu'ils ne veuillent se marier, « selon l'avis de l'apôtre à Timothée », révèlent ses tendances luthériennes, mais il y a tout lieu de croire qu'elles étaient exclusivement politiques ; sans doute le roi s'intéressait aux choses de son temps, et il ne pouvait considérer avec indifférence les premiers effets de la tempête qui s'annonçait en Allemagne ; les étudiants danois qui revenaient de Wittenberg entretenaient sa curiosité ; ce fut de Wittenberg qu'il manda, vers 1520, un disciple de Mélanchton, Martin Reinhard, pour être professeur de grec à l'Université ; celui-ci prêcha la doctrine nouvelle dans l'église Saint-Nicolas, mais avec si peu de succès qu'il dut partir en toute hâte ; Carlstad, également invité par le roi, ne resta pas davantage à Copenhague ; Kristiern aurait voulu recevoir Luther en personne, il l'avait demandé à son oncle Frédéric de Saxe, lequel préféra garder son protégé à la Wartburg.

Les réformateurs n'étaient pas insensibles à ces avances ; le 7 mars 1521, Luther écrit à Spalatin (1) : « Martin (Reinhard), qui revient ici prendre son grade, et doit retourner à Copenhague, nous apprend que le roi poursuit les papistes, et qu'il a défendu à son Université de condamner mes écrits. »

Le 31 mars, Mélanchton confirme la nouvelle, et ajoute avec désinvolture que Kristiern a fait décapiter quelques évêques et noyer quelques moines en Suède (2).

Le 12 mai 1521, Luther écrit encore à Mélanchton qu'on a prié Charles-Quint d'écrire à Kristiern, pour l'empêcher de recevoir les restes de l'hérésie luthérienne (3).

Le parti luthérien comptait en Danemark sur l'appui d'un Carme, le célèbre Paul Eliœ, alors professeur de théologie au scolasticat que son ordre venait d'établir à Copenhague, et qui devint plus tard une pépinière de ministres protestants.

Paul Eliœ, comme les meilleurs esprits de l'époque, et les plus orthodoxes, réprouvait avec énergie certains abus, tels que

(1) De Wette, I, p. 570-71.
(2) *Corpus reform.*, I, p. 364.
(3) De Wette, II, 1-2.

le trafic des indulgences et la ruine de la discipline, mais il se sépara nettement des réformateurs dès qu'il comprit leurs véritables tendances ; le catholicisme n'eut pas de champion plus fidèle au moment des grandes luttes qui s'engagèrent sous Frédéric Ier ; Kristiern, qui lui avait d'abord témoigné de la faveur, éprouva bientôt l'indépendance de cet homme apostolique : il lui avait demandé la traduction d'un livre qu'on suppose être le Prince de Machiavel ; Paul Eliœ, par une lettre ferme et respectueuse, refusa de lui rendre un aussi mauvais service, et lui traduisit en échange l'*Institutio Principis Christiani*, d'Erasme (1) ; il eut même l'audace, quelques mois après, (août 1522), prêchant à la Cour sur la Décollation de saint Jean-Baptiste, de faire des allusions si transparentes à Dyveke et à la cruauté du roi que celui-ci enleva aux Carmes les biens dont il leur avait fait donation perpétuelle, et Paul Eliœ, ne se sentant pas à l'abri des vengeances du nouvel Hérode, s'enfuit en Jutland, pour ne reparaître qu'à la chute de Kristiern (2).

C'est surtout en Norvège que l'arbitraire royal se donnait libre cours ; la noblesse y était rare et pauvre ; de plus, le royaume, étant héréditaire, ne possédait pas les garanties relatives réservées à la Suède et au Danemark.

Kristiern y installait ses créatures dans toutes les hautes charges. Nous connaissons déjà l'archevêque Erik Valkendorf, son ancien chancelier ; malgré une conduite irréprochable et un loyalisme sincère, sa faveur avait baissé depuis qu'il s'était chargé de conseiller au monarque le renvoi de Dyveke, et l'odieuse Sigbrit l'accusait positivement d'avoir fait mourir sa fille ; le bailli du château d'Agershus, en Norvège, Hans Mule, homme vil et méprisable, qui réussit à supplanter le vieil évêque d'Oslo, André Mus, se fit l'instrument des rancunes de Sigbrit et du roi contre l'archevêque. Celui-ci voulut aller plaider sa cause à Copenhague, et en juin 1521, il s'embarquait à Thrond-

(1) La lettre dans Allen, *op. cit.*, III., 2, p. 58.

(2) *Ibid.*, ch. II, p. 61, sur P. Eliœ, cf., l'ouvrage, cité plus haut, du P. L. Schmidt.

jhem, mais une tempête le jeta sur les côtes de Hollande, et sa surprise fut grande de rencontrer à Amsterdam Kristiern lui-même, lequel venait d'entreprendre incognito son voyage aux Pays Bas ! Furieux, le prince voulait le faire jeter en prison, mais l'autorité néerlandaise refusa de s'y prêter, et l'archevêque, ne pouvant obtenir du roi l'arbitrage légitime du Pape ou de l'empereur, se retira d'abord à Utrecht ; il écrivit, le 28 août, une longue lettre au Sénat danois, pour justifier sa conduite, et demander si l'on avait reçu de Rome délégation pour le juger ; cette condition remplie, et avec un sauf-conduit régulier, il consentait à retourner à Copenhague. Il attendit vainement la réponse, qui le rejoignit à Rome, où il s'était rendu après l'élection d'Adrien VI, et où il mourut le 28 novembre 1522, sans que les retards du nouveau Pape et les premiers embarras de son règne permissent à l'exilé de réclamer efficacement le secours qu'il espérait, vu ses relations antérieures avec le ministre de Charles-Quint et de la régente Marguerite (1).

Kristiern confisqua les biens de l'archevêque, ils devaient être considérables, car Eric n'avait pas même emporté de quoi payer son voyage imprévu ; nous savons qu'il dut emprunter une forte somme au banquier d'Anvers, Pompeo Occo, et nous lisons dans son testament, daté d'Utrecht, le 3 novembre 1521, qu'il ordonne de vendre, pour acquitter une autre dette, les objets déposés par lui chez les Chartreux d'Amsterdam, et de donner le reste aux pauvres, excepté sa chapelle épiscopale qui doit revenir à son successeur.

P. Eliæ dit qu'il s'était enfui parce que Kristiern devait envoyer des hommes chargés de le saisir et le noyer.

Il est temps de raconter ce séjour de Kristiern dans les Pays-Bas, qui marque une étape importante de sa politique ambitieuse. Sa résolution, sans doute mûrie à l'avance, éclata

(1) Les pièces en question se trouvent dans le *Dipl. Norv.*, le testament, t. VII, p. 547, la réponse du Sénat, t. I, p. 766, la plainte du Pape, VII, p. 550, avec quantité d'autres documents sur les affaires du diocèse à Rome sous Eric et son successeur.

comme une surprise. Le 17 juin, il écrivait à la reine Elisabeth pour lui confier la régence, mais il n'indiquait ni son itinéraire, ni le terme et la durée du voyage ; il se défiait apparemment d'un coup de main facile à prévoir; les bandes armées qui infestaient l'Allemagne du Nord, ou même les chevaliers-brigands (Raubritter) qu'un Sickingen groupait alors autour de sa bannière, auraient fait une riche prise dans la personne du potentat scandinave.

Quel était le but véritable du voyage ? Plus tard, Cornélius Scepper, le publiciste attitré de Kristiern, dira qu'il s'agissait seulement d'obtenir la collation immédiate des duchés de Holstein par l'Empereur, au lieu de les recevoir en fief de l'évêché de Lübeck ; le duc Frédéric aurait envoyé son fils à Worms pour demander cette faveur à Charles-Quint, puis apprenant les démarches de Kristiern, il s'en serait remis à lui : la chose paraît peu probable, vu les relations de l'oncle et du neveu.

P. Muller croit que Kristiern aspirait surtout à paraître avec éclat à la Cour de son jeune beau-frère, et à rapporter de ce voyage, comme son aïeul Kristiern Ier, de Rome, en 1474, plus de prestige, et des alliances européennes.

Qui sait s'il ne rêvait pas un rôle de médiateur dans la grande lutte qui s'engageait déjà entre Charles-Quint et François Ier ? Ses entretiens avec Wolsey, qui caressait la même ambition pour son propre souverain, donnent à réfléchir. En tout cas, il ne négligea rien pour accroître sa réputation de haut et puissant prince, et pour impressionner favorablement ce qu'on appellerait aujourd'hui l'opinion publique, et ce qui n'était alors que le cercle restreint des humanistes et des artistes (1).

Dès le milieu de juin, Pierre Martyr d'Anghera, qui avait accompagné en Espagne le futur Adrien VI, écrit de Valladolid

(1) Sur Pierre Martyr, et son rôle en Espagne, cf., la *thèse* de M. Mariéjol (Paris, 1887).

que le roi de Danemark vient voir César au sujet de la guerre contre François Ier ; il dépeint ainsi sa physionomie : « procerus et decorus, vultuque miti et unà martiali ; animo sub benignitatis velamine ingenti » (1).

Ce n'est pas précisément la douceur qui éclate sur le célèbre portrait que nous a laissé Albert Dürer, lequel écrivait dans son journal : « Le 2 juillet, avant de quitter Anvers, je fus appelé en hâte chez le roi pour faire son portrait, je le fis au charbon, et je dînai ensuite avec le prince... Les gens d'Anvers admiraient sa beauté robuste (2). »

Erasme, dans une lettre à Warham, archevêque de Cantorbéry, raconte un entretien avec Kristiern sur Luther, dont le roi ne blâmait pas les procédés, si conformes à son propre caractère (3).

Lorenzo Aleandro, neveu du célèbre Jérôme Aleandro, décrit son entrée à Bruxelles, mais c'est surtout la correspondance de Richard Wingfield, l'agent d'Henri VIII, avec Wolsey, qui nous fournit les détails les plus complets ; il a remis au roi de Danemark une lettre de son maître ; il ajoute que Kristiern détourne Charles-Quint d'attaquer la France, et qu'il voudrait aller secrètement à Calais, déguisé en pèlerin, pour entretenir Henri VIII.

Wolsey vient lui-même à Bruges au mois d'août, et il rapporte au roi d'Angleterre une partie de sa conversation avec Kristiern, ajournant le reste comme trop confidentiel pour être livré au papier (4).

Quoiqu'il n'ait pas réussi à le faire entrer dans l'alliance anglo-espagnole, Wolsey paraît avoir conçu de l'estime pour les talents politiques de son interlocuteur.

Il y eut un échange de propositions écrites, qui d'ailleurs n'aboutirent pas.

(1) *Epist.*, p. 413.
(2) Le portrait reproduit dans Hildebrand, *op. cit.*, p. 471, sur le voyage d'Albert Dürer, cf. un article de la *Fortnightly Review*, nov. 1897.
(3) *Epist.*, lib. XXXI, du 23 août.
(4) *State Papers*, Henry VIII, part. I, *passim*.

Ces détails, que nous devons abréger, suffisent à montrer l'importance qu'on attachait en Europe au voyage du roi de Danemark ; lui-même savait apprécier les avantages de sa position, et les utiliser à propos. — Les fêtes de Bruxelles, où Charles-Quint et sa Cour déployèrent un faste considérable, ne furent que la préface des négociations effectives ; le 21 juillet, l'Empereur déclara l'évêque de Lübeck déchu de ses droits suzerains, faute de les avoir renouvelés à temps ; il les transférait à Kristiern, avec les privilèges qui y étaient annexés par rapport à Lübeck et à d'autres villes de la Hanse ; le 10 août, le duc Frédéric de Holstein était avisé de la mutation qui le rendait vassal de son neveu ; très mécontent, il se crut joué, et se rapprocha en conséquence de Lübeck et des villes, également alarmées, car on connaissait les dispositions de Kristiern, tout prêt à renouveler sur Lübeck les anciennes prétentions du roi Valdemar Aterdag au XIVe siècle ; il en était de même chez les Ditmarsches, où les armes danoises avaient encore à venger la sanglante défaite de 1500.

On prétendit même que Kristiern avait demandé à Charles-Quint la cession pure et simple de Lübeck ; ce qui est certain, c'est qu'il fit renouveler la défense de trafiquer avec la Suède, et qu'il obtint la mise au ban de l'Empire du duc Henri de Lunebourg et de l'évêque d'Hildesheim, alors en conflit avec les ducs de Brunswick. — Les tendances françaises d'Henri le rendaient suspect à Charles-Quint ; quant aux ducs de Brunswick, ils devaient fournir à Kristiern un contingent de troupes, au terme de la campagne engagée pour leur compte, sans préjudice de l'intérêt des sommes à eux prêtées par le roi.

En effet, Kristiern avait toujours besoin d'hommes et d'argent, soit pour soutenir la guerre qui se rallumait en Suède, soit pour défrayer ses nombreux agents diplomatiques.

Le but principal de ces intrigues tortueuses, et aussi du voyage à Bruxelles était d'amener le Saint-Siège à un accommodement au sujet du massacre de Stockholm et de la provision des sièges vacants ou contestés dans les trois royaumes.

C'est ici qu'intervient un personnage dont la fortune rapide et le rôle considérable tiendront désormais une large place dans notre récit.

Nous voulons parler de Joannes Magnus Gothus ou Joannes Magni.

Né à Linköping, le 19 mars 1488, d'une famille noble et pieuse, il avait deux frères qui devinrent prêtres comme lui, et dont l'un, nommé Olaus, devait être jusqu'au bout son fidèle compagnon dans la bonne et la mauvaise fortune, puis l'héritier de son siège, l'éditeur de ses œuvres et l'historien de sa vie (1).

Ils avaient trois sœurs; deux se marièrent, et l'autre mourut religieuse au couvent de Sainte Ingride à Skenninge, près de Vadstena.

Joannes manifesta de bonne heure ses brillantes dispositions pour l'étude; à 18 ans, en présence des évêques de Linköping et de Skara, réunis avec leurs deux Chapitres, il exposa pendant deux heures la Bible entière et les Décrétales « summarie et memoriter a principio usque ad finem », développant les passages les plus adaptés à l'éloge de l'étude et de la crainte du Seigneur, base de la sagesse. Nommé chanoine de ces deux églises, il continua de s'appliquer aux sciences et à la piété, prenant sur son sommeil, même durant les nuits glaciales de l'hiver, et menant de front les études philosophiques et les spéculations plus hautes de la théologie.

Il expliquait ainsi les *Proverbes* de Salomon, dans les écoles publiques, où l'élévation de son enseignement, comme l'austérité de ses mœurs, excita l'admiration générale. Mais, toujours avide d'étendre ses connaissances, il quitta la Suède, et fréquenta successivement les Universités de Rostock (2), de Lou-

(1) Cette Vie, écrite en latin, est la source à laquelle nous empruntons ces détails et la plupart de ceux qui vont suivre sur J. Magnus. Elle est reproduite dans *Scr. Rer. Suec.*, III, 2, p. 74-97.

(2) Daae, *Matricules des étudiants du Nord*, Christiania, 1885, nomme en 1512 un *J. Magnus de Scaris* comme inscrit à Rostock, et gradué en 1513, avec un Olaus Magnus *Lincopensis diœcesis et civitatis*, inscrit en juin 1513.

vain où il eut pour maître le futur Adrien VI, et de Cologne, alors florissante et dévouée à l'orthodoxie.

Son prédécesseur Gustave Trolle venait d'en sortir docteur. C'est alors que Sten Sture, peut-être à l'instigation de l'évêque Brask de Linköping, justement fier de son jeune diocésain, le chargea de défendre à Rome ses intérêts et ceux du royaume, alors engagés dans la redoutable crise que nous venons de raconter.

Il y avait été précédé par son om patriote Eric Svensson, doyen de Linköping, et quoique nous ne sachions rien de ses débuts diplomatiques, il y a lieu de croire qu'il s'employait activement à contrecarrer les intrigues des agents danois.

Il fréquentait les savants romains, et sans doute aussi les personnages influents de la Curie (1).

La mort de Sten Sture lui porta un coup terrible; anéantissant les espérances des patriotes, elle semblait assurer la suprématie de Kristiern; aussi J. Magnus se crut-il obligé de se retirer à Pérouse, où il passa quelques mois à l'Université (2).

La nouvelle du massacre de Stockholm le ramena bientôt à Rome, où il prit courageusement la défense des victimes contre les calomnies de Kristiern, qui avait envoyé au Pape un récit absolument fantaisiste des événements. A l'entendre, on avait découvert à Stockholm une conspiration formée dans le but de faire, à coups de mine, sauter le château avec tous ses hôtes, lors des fêtes du sacre; les soldats, furieux, s'étaient ven-

Nous retrouvons, à Cologne, Joannes à la date du 14 mars 1517, avec le titre de Magister et la formule *ad theologiam juravit et solvit*; en août 1519, un Olaus Magnus de Dacia, peut-être le nôtre, *ibid.*

(1) « Doctissimorum conversationem nactus, omnes nervos intendit ut eorum conversatione talis evaderet qualem de eo spem Ecclesia suecana concepisset. »

(2) S'il était déjà docteur, on ne s'explique guère la phrase du biographe *accepto in theologià magisterio.* Les recherches que nous avons faites aux *Archives* de l'Université de Pérouse, avec l'aide obligeante de M. le Professeur Guturi, ne nous ont pas permis de découvrir le nom de J. Magnus.

gés sur les nobles et les évêques présents ; le roi n'avait pu les retenir.

Kristiern poussait l'impudence jusqu'à proposer pour les sièges de Strengnäs et de Skara les véritables instigateurs du massacre, Beldenak et Slaghek ; J. Gothus, indigné, représenta au Pape et au Sacré-Collège l'innocence et la sainteté de ses compatriotes, leur attachement au siège apostolique ; il conseilla de respecter la liberté des églises veuves de leurs pasteurs, et d'imposer au roi une pénitence canonique « afin qu'il suivît plutôt l'exemple de David que celui de Saül, privé de la vie et du trône pour avoir égorgé les prêtres du Seigneur ».

Léon X et les Cardinaux déplorèrent l'attentat et se plurent à croire que le beau-frère de l'empereur, trompé par la perfidie de ses conseillers, ne refuserait pas de les punir et d'effacer la tache odieuse imprimée à son honneur. Mais les agents danois ne restaient pas inactifs, ils menaient de front plusieurs intrigues assez complexes, que nous ne parvenons pas à débrouiller entièrement, vu l'abondance de renseignements contradictoires disséminés dans les pièces que nous avons consultées.

Nous essayerons de les grouper autour du conflit suscité par la vacance du siège primatial de Lund : après la mort du vieil archevêque Birger, en décembre 1519, le Chapitre avait élu son propre doyen Ago Sparre, mais Kristiern força celui-ci de céder la place au chancelier Georges Skotborg, que nous avons vu précédemment chargé d'une mission en France. Ni l'un ni l'autre n'étaient reconnus par la Cour de Rome, car Léon X, qui s'était réservé la disposition du siège de Lund, dès le 11 septembre 1517 (1), le conféra effectivement, le 6 février 1520, au cardinal de Cesis (2) et, le 1[er] juin suivant, le cardinal Mathieu Lang (Gurcensis) écrivait d'Augsbourg à Kristiern pour lui recommander le Chartreux Jérôme de Saint Nazaire, qui allait

(1) *Arch. vat. — Atti Consistoriali*, t. CVIII, p. 16.
(2) *Ibid* et dans Allen, *op. cit.* III, 2, p. 62-80.

occuper le siège de Lund au nom du cardinal de Cesis (1).

Le roi n'entendait pas accepter un étranger comme Primat du royaume ; se prétendant lésé dans les prérogatives que Sixte IV avait accordées à son aïeul, il ne cessa d'insister pour la confirmation de l'élu qu'il préférait, mais cet élu n'était déjà plus Skotborg ; moins docile que son maître ne l'avait espéré, celui-ci, soutenu par son Chapitre, avait osé résister aux exigences du monarque, lequel réclamait pour la Couronne certains fiefs ecclésiastiques de Lund, en particulier l'île de Bornholm.

Le malheureux Skotborg, également suspect au roi et au Pape, dut se retirer, en 1521, chez les Franciscains de Copenhague. C'est alors que Kristiern s'avisa de lui substituer Didrik Slaghek ; M. P. Muller, dans une ingénieuse dissertation, montre que la lettre de Léon X à Slaghek n'est pas de 1513, malgré la date transcrite par Munch d'après une copie des Archives vaticanes, mais bien de 1521, et qu'il est invraisemblable d'attribuer les démarches de Slaghek, ou plutôt de Kristiern, à la première de ces deux époques, tandis qu'en 1521 elles apparaissent dans leur cadre naturel (2). A ce moment, Kristiern n'avait pas moins de trois agents à Rome, Klaus Pedersen, Hartvig Lange, et Jean Slaghek, neveu de Didrik.

(1) Allen, *Breve og Akt.*, 1, 2, 3. Sur le cardinal de Cesis, d'abord protonotaire puis régent de la Chancellerie, titulaire de Saint-Nicolas *inter Imagines* et de Saint-Eustache, mort en 1536, à Rome, et enseveli à Sainte-Marie-Majeure, dont il était archiprêtre. Cf. Giacconius, *op. cit.* III, p. 401.

(2) *Dan. Hist. Tid.*, IV, 1873, p. 65. Les preuves internes tirées du contenu de la pièce nous paraissent très fortes ; aux *Archives* du Vatican, la copie que nous avons consultée figure parmi les *secrètes* des années 8 et 9 de Léon X (t. X, l. 212, fol. 141, n° 1202 de la série des Regestes), quoique la date *millesimo quingentesime duodecimo, pontif. anno primo* s'y lise en toutes lettres, mais il ne faut pas oublier que ce n'est pas la minute originale, mais une transcription datant de 1525 environ. Elle porte dans Hergenroether la date de 1313 (*op. cit.*, p. 72, n° 1309), l'année florentine commençait à l'Annonciation).

Ce qui nous semble trancher la question, c'est que Kristiern est qualifié

Le premier, compatriote de Paul Elie, ancien professeur de droit à l'Université de Copenhague, également versé dans le droit civil et le droit canonique, était renommé pour son habileté ; dès 1518-1519, il avait pris part aux négociations entamées à Rome contre Sten Sture ; Didrik y avait passé quelque temps avec lui ; l'opposition du cardinal Pucci ne leur avait pas permis de triompher d'Arcimboldo, et maintenant celle du cardinal de Cesis entravait l'affaire de Lund.

En 1520-1521, Mr Paul Andersen, du Chapitre de Ribe (Danemark), l'homme de Kristiern et de Sigbrit, est de nouveau à Rome, puis Klaus Pedersen y retourne au printemps de 1521.

Il faut croire que le roi fut content de ses services, car à son retour (juin 1522), il lui confia la charge de Chancelier, vacante par la promotion d'Ove Bilde au siège d'Aarhus.

Pedersen entretenait une correspondance active avec le monarque (1).

C'est sans doute grâce à lui que le cardinal de Cesis, jusqu'alors intraitable, se désista de ses prétentions.

dans cette pièce de roi de Danemark tout court, et non de roi élu, alors qu'il n'était certainement pas sacré à cette date, et que l'usage constant de l'époque était de réserver ce titre aux rois qui avaient reçu l'onction traditionnelle ; d'ailleurs, il était presque impossible que l'on connût à Rome, le 19 mars, la mort du roi Hans, survenue le 20 février précédent. Enfin, nous avons la preuve positive qu'on l'ignorait bel et bien, car on trouve dans le même recueil d'Hergenröther (p. 106, n° 1890) à la même date (19 mars) la confirmation d'un décret de Jules II « rendu contre l'évêque d'Odensée, et cette pièce est adressée : *Joanni Regi Daciæ*. Reste le témoignage, si formel en apparence, de la copie vaticane, mais il est facile d'admettre avec M. Krarup (note de l'article cité de P. Müller, p. 89) que l'on ait confondu plus tard, dans la mauvaise écriture cursive du xvie siècle, l'abréviation *a° 9°* (pour *anno nono*) avec *a° p°* (pour *anno primo*) tandis qu'il faut accumuler les hypothèses gratuites et invraisemblables si l'on veut maintenir la promotion de Didrik à la date de 1513.

(1) Voir, aux pièces justificatives, les lettres tirées des *Archives royales* de Copenhague, que nous devons à la communication obligeante de M. l'archiviste Thiset. Elles sont du 20 juillet, du 21 septembre et du 20 novembre 1521.

Le 12 juillet, Didrik fut pourvu officiellement, à la suite d'une transaction assez coûteuse. Non seulement il payait à la Chancellerie le double de la taxe ordinaire (4.000 florins au lieu de 2.000) mais de Cesis recevait en outre une indemnité de 3.000 ducats.

D'après la lettre de Jean Slaghek à Sigbrit, ces 3.000 ducats auraient dû être prélevés sur une prébende à obtenir dans le royaume de Naples, par l'entremise de Kristiern et de Charles-Quint, mais d'après une lettre du banquier Antoine Fugger, et d'après le récit de Jean Weze, le futur archevêque de Lund, alors employé de la Curie, cette somme fut réellement versée au cardinal (1).

Jean Slaghek et Hartvig Lange retournèrent en Danemark, croyant leur cause gagnée, et Klaus Pedersen, à la fin de juillet, annonçait à Kristiern le résultat obtenu ; le roi lui répondit, de Bruges, qu'il fallait suspendre les démarches, ou, s'il était trop tard, faire effacer le nom de Didrik, et laisser la place en blanc pour insérer dans la Bulle un autre nom qui serait désigné ultérieurement.

Soit que la Curie n'ait pas voulu se prêter à un tel caprice, soit que Klaus Pedersen ait pris sur lui de ne pas exécuter l'ordre, Didrik obtint le pallium, dans le Consistoire du 24 août 1521 (2) et, le 28, un Bref pontifical lui notifiait sa préconisation.

Dès le 6 février 1520, de Cesis avait reçu provision du siège de Lund. Le 12 juillet 1521, il cède son titre à *Maître Théodore, doyen* (*de personà Theodori decani*), avec promesse de pension, et de *regressus* à la mort du nouveau titulaire, c'est-à-dire qu'il se réservait la succession éventuelle de Slaghek.

Le 24 août, l'élu reçoit le pallium, et la cause est confiée au cardinal Cibo (« causa commissa Reverendissimo Cibo »). Ceci fait supposer que tout n'était pas en règle, et, en effet, nous

(1) Allen, *op. cit.*, p. 216 et notes, avec références aux documents originaux.

(2) *Atti Consist.*, *loc. cit.* (*Arch. vat.*, XII, 122).

lisons, à la date du 23, dans le *Journal* du maître des cérémonies pontificales, Blasio Martinelli, successeur du célèbre Paris de Grassis (*Arch. Vat.*, copie provenant des papiers Altemps) : « In consistorio, pallium petitum fuit pro Ecclesià Lundensi ab Eminentissimo, Card. de Cesis, coram Dⁿ Joanne Slaghek, qui dedit mihi copiam mandati, sed cum non esset sufficiens, venit D. Afric. de Fenardis, promittens de rato (?) pro D. Theodorico principali absenti, et quod infra sex menses dabit mandatum in formà ; alias teneri voluit ut principalis in obligando se in ampliori forma cameræ, præsentibus ibidem, in castro S. Angeli, in disco opertorio superiori, Dº Hippolyto collegà meo, Dº W Enguest, et Reverentissimo Dº Paride (de grassis) testibus. »

Sans doute, les agents de Didrik, avertis de ce qui se tramait contre lui en Danemark, auront voulu précipiter les choses, avant l'achèvement des formalités requises, pour mettre Kristiern en face du fait accompli.

Dans l'intervalle, Kristiern avait regagné Copenhague, où l'attendaient les messages les plus inquiétants : la révolte en Suède gagnait chaque jour du terrain ; Gustave Trolle et Beldenak, revenus en Danemark, accusaient Didrik d'être la cause principale de cette situation fâcheuse, mais, soutenu par Sigbrit, l'intrigant personnage réussit à détourner la colère royale sur son collègue Beldenak.

Il y avait d'anciens comptes à régler entre Kristiern et l'évêque d'Odensée.

En 1517, Kristiern l'avait fait accuser devant le Sénat, en présence d'Arcimboldo, d'avoir engagé le roi Hans à payer à Lübeck une somme de 80.000 guldens, de l'avoir prévenu contre son fils, alors héritier présomptif, et d'avoir fait imposer à celui-ci les conseils perfides de l'évêque de Hamar (en Norvège) ; d'avoir eu de secrètes accointances avec l'ennemi du royaume, Heming Gad, enfin d'avoir offensé la reine-mère, Christine, qui résidait à Odensée, et d'avoir fait périr un de ses baillis, Otto Porsfeld.

Malgré sa défense habile et courageuse, Beldenak fut emprisonné deux ans chez l'archevêque Birger de Lund, tandis que Kristiern sollicitait un jugement de Rome; Léon X avait député Birger et l'évêque de Roskilde à cet effet; le roi se garda bien de s'en rapporter à leur sentence, ou à un concile national; après avoir promené le malheureux évêque de prison en prison, confisqué ses biens, mis sur son siège un administrateur intrus, il ne se réconcilia avec lui qu'à la veille de l'expédition en Suède; la contradiction eût été flagrante, en effet, lorsqu'on poursuivait Sten Sture comme agresseur de l'épiscopat, de commettre une faute semblable.

L'arbitrage de l'évêque de Roskilde et de Georges Skotborg fut accepté, Beldenak fit d'humbles excuses à son maître, et engagea les 2/3 de son revenu pour payer les 80.000 guldens; s'il ne réussissait pas à prouver son innocence, il consentait à recevoir un coadjuteur agréable au monarque.

Les services peu honorables qu'il rendit à Stockholm ne suffirent pas à désarmer le prince. Sa conduite dans le gouvernement provisoire parut suspecte; dès septembre 1521, Sigbrit extorquait à la régente l'ordre, adressé au Chapitre de Lund, de retenir Beldenak en lieu sûr, et Kristiern changea cette détention provisoire en captivité formelle, au château d'Hammershus, tandis qu'il se plaignait amèrement à Rome des nouvelles trahisons du prélat. Nous verrons bientôt cette mesure arbitraire alléguée entre autres griefs par les Etats danois lorsqu'ils dénonceront la tyrannie de Kristiern.

Didrik Slaghek triomphait; le 25 novembre 1521, il faisait son entrée solennelle dans la cathédrale de Lund, escorté de lansquenets qui sonnaient de la trompette. Ce loup déguisé en pasteur eut l'effronterie de déclarer publiquement que jamais l'église de Lund n'avait reçu de maître et d'époux légitime comme lui! Peu de jours après, il retournait à Copenhague, où la justice de Dieu l'attendait.

Le Légat du Saint-Siège, Jean-François Citus, de Potenza, venait d'arriver en Danemark.

C'était un religieux napolitain, de l'ordre des Frères Mineurs de l'Observance. En 1515, Léon X l'avait envoyé chez les Maronites (1) et nous le voyons à la fin de 1516 présenter au Concile de Latran trois Ethiopiens dont il expose la requête, au nom du patriarche maronite.

Il était alors commissaire de son Ordre à Rome, au couvent d'Ara Cœli.

Sa mission est proposée en Consistoire dès le 1er juillet ; le 14 juin, Léon X avait communiqué au Sacré-Collège la lettre de Kristiern et le rapport de son ambassadeur, où le roi s'excusait d'avoir laissé décapiter les deux évêques suédois, et demandait qu'on pourvût aux sièges vacants, ainsi qu'à un troisième, dont l'évêque voulait se démettre (sans doute celui d'Oslo en Norvège) (2).

Le 1er juillet, le Pape expose qu'il a dessein d'envoyer

(1) Hergenröther, *op. cit.*, p. 171, n° 17.104, du 20 août. Cf. Wadding, *Annales Minor.*, XVI, p. 5, 72 et 178, sur Fr. de Potenza et ses missions; cf. Pierling, *La Russie et le Saint-Siège*, t. I, p. 296.

(2) Allen, *op. cit.*, p. 455, donne le texte latin, d'après une copie postérieure : « Sanctissimus Dominus noster proposuit, Regem Daciæ de quo rumor natus fuerat, quod decapitari fecisset duos episcopos in Regno Sueciæ, ad eamdem Sanctitatem suam scribere super provisione duarum ecclesiarum quæ per obitum dictorum episcoporum interemptorum vacarent, et alterius ecclesiæ, cujus regimen episcopus pro tempore existens in manus Sanctitatis suæ cedere intendit. Etiam fuerunt lectæ litteræ ejusdem regis et una informatio per regem data nuntio quem ad dictam Sanctitatem suam destinavit, in quà continetur excusatio ejusdem regis, quod minùs in culpà fuerit quod dictos episcopos decapitâsset. »

Un peu plus loin, Allen donne le texte du compte rendu de la séance du 1er juillet, texte identique en substance à celui que nous empruntons aux *Atti Consistoriali* (note de la p. 118), mais un peu plus développé : on y lit par exemple « Quod de mandato Majestatis suæ interfecti esse dicantur duo episcopi... et quatenùs id verum esset... » (le Nonce doit l'exhorter à faire une pénitence « tanto regi pro tali scelere convenientem ») ; enfin on ajoute qu'il pourrait « facilè » tomber dans le schisme.

Allen tire ces citations d'un volumineux manuscrit de Marc Hubert Corrigiaro, docteur en théologie de l'Université de Pavie (mort en 1592), composé plus tard à la requête de Christine, duchesse de Milan, et puis de Lorraine, fille de Kristiern. Il est intitulé : *De defensione Christierni regis libri quatuor* (Bibliothèque royale de Copenhague, 1876, f^os^).

François de Potenza exhorter le roi à se justifier de l'accusation infâmante qui pesait sur lui, et à déléguer, pour l'honneur du Saint-Siège, un ambassadeur chargé de demander humblement pardon et de faire pénitence ; on éviterait ainsi que le désespoir ne le jetât dans le schisme, à cause du voisinage des luthériens, défection qui porterait le plus grand préjudice au Saint-Siège (1).

Léon X était d'autant plus gêné à l'égard de Kristiern qu'on se trouvait alors au lendemain de la Diète de Worms, et à la veille de la guerre contre François Ier ; chacun sait que l'alliance étroite du Pape et de l'Empereur constituait pour le moment l'axe de la politique européenne. On juge de l'impression produite à Rome par l'arrivée de Kristiern en Belgique ; à en croire certaines rumeurs, une armée nombreuse l'accompagnait.

Peut-être est-ce le motif qui fit différer le départ du Légat. Le 21 septembre, le cardinal Carvajal annonçait à la reine Elisabeth la prochaine arrivée de François de Potenza ; il exprimait le désir de voir Kristiern prouver son innocence. Plusieurs historiens danois, à la suite de Hvitfeld, établissent un rapport entre la visite du Légat et le châtiment de Slaghek ; Kristiern aurait fait pénitence sur le dos de son ministre, et satisfait du coup l'opinion publique et la Cour romaine ; mais comment supposer que Léon X fût informé de la conduite de Slaghek en cette affaire, puisqu'il venait de l'élever au siège primatial ?

Cornélius Scepper, dans l'Apologie de Kristiern (1523), dit que le Légat justifia la conduite du monarque dans la cause des évêques suédois, et c'est apparemment le bruit qu'on fit courir alors, puisque Gustave Vasa y fait allusion, avec une amertume facile à comprendre, dans ses lettres à Adrien VI, mais l'asser-

(1) *Atti Cons.*, *loc. cit.*, p. 63. « Sanctissimus cogitavit mittere Franciscum de Potentià ad Cristiernum ut se purgaret de infamià ei datà, sedis honore mittat oratorem ad petendum cum humilitate veniam et pœnitentiam agendum, ne desperatione ductus declinaret ad scisma propter vicinitatem, cui non sina magnà dictæ Sedis plagà et jacturà adherere posset. »

tion intéressée de Scepper est dépourvue de preuve, car les actes du procès de Slaghek sont perdus, et Kristiern en aurait publié le texte s'il avait dû y trouver pareille sentence d'acquittement.

Allen soutient au contraire que l'influence du Légat fut à peu près nulle, et que Kristiern continua, lui présent, à persécuter l'Eglise.

P. Muller suppose qu'il confirma la qualification d'hérésie appliquée à l'acte du 23 novembre 1517, et qu'il instruisit le roi des mesures qu'il aurait dû prendre avant de procéder contre les évêques suédois. Kristiern, mal disposé déjà contre Slaghek, lui imputa l'erreur commise, et l'exécution précipitée, sans progrès et dégradation préalable.

Bien d'autres charges pesaient sur ce misérable, qui se vantait de tuer un évêque comme un chien, et qui revenait de Suède poursuivi par l'exécration universelle.

Il avait sans doute essayé d'abord de rejeter sur Beldenak la responsabilité des affaires suédoises, et le 20 décembre 1521, Klaus Pedersen écrivait de Rome à Kristiern qu'il faudrait profiter de la présence du Nonce pour terminer le procès de l'évêque d'Odensée et le punir de ses méfaits par la déposition — Slaghek était allé, le jour de Noël, trouver son rival dans la prison de Lund, et il lui aurait dit : « Faites votre testament, car vous allez mourir » — à quoi Beldenak aurait répliqué : « Ecris que je vivrai assez pour te voir pendu et brûlé. »

Assurément, Didrik se sentit menacé, car, le 2 janvier 1522, il se procure, de Stockholm, une sorte de certificat de bonne conduite, attestant son zèle contre les révoltés.

Mais Trolle, son collègue du gouvernement provisoire de la Suède, se plaignait hautement de son attitude, et Kristiern, irrité de la tournure fâcheuse que prenaient les choses, allait faire du complice de la veille une victime expiatoire.

En décembre 1521, le procès commença, et le 24 janvier 1522, Didrik montait sur l'échafaud. On raconte que dans le trajet du château de Copenhague à la Vieille Place (Old

Torv), lieu de l'exécution, il croisa sur le pont d'Höibro son ancien collègue Jesper Brokmand, secrétaire du roi, et qu'ayant dit en latin : « Voici la récompense de mes services », Jesper lui répliqua : « C'est le prix de tes crimes ». Une fois sous la potence, le bourreau lui avait d'abord attaché la corde au cou, puis se ravisant, il le jeta pieds et poings liés dans le bûcher.

Après le supplice de leur indigne évêque, les chanoines de Lund furent mandés à Copenhague, et retenus captifs jusqu'à ce qu'ils eussent cédé au roi, par un acte du 17 février 1522, Bornholm et Hamershus, que la Couronne réclamait depuis longtemps. C'est à Bornholm que Beldenak fut transféré ; à l'en croire, il faillit même être noyé en route ! mais le 16 août suivant, la flotte de Lübeck, alors en guerre contre Kristiern, le délivra, et il se réfugia dans cette ville jusqu'à la chute du monarque.

La situation de l'épiscopat danois se trouvait donc singulièrement menacée, et il n'est pas surprenant que les évêques de Ribe, Ivar Munk, et de Börglum, Nicolas Stygge, aient commencé dès lors à se tourner vers le duc Frédéric de Holstein, oncle et rival de Kristiern.

A Viborg, après la mort de l'évêque Eric Kaas (été de 1521), deux frères, Georges et Nicolas Früs, l'un prévôt du Chapitre et l'autre grand chantre (*præcentor*) se disputaient le siège vacant ; quoique Nicolas eût offert au roi l'île de Mors, qui appartenait au diocèse, celui-ci préféra Georges, qui avait été son secrétaire ; cela n'empêcha pas le nouvel évêque de passer ensuite au parti du Holstein.

A Aarhus, l'ancien évêque (démissionnaire) était remplacé, en août 1522, par le chancelier royal Ove Bilde, futur adhérent de Frédéric.

A Vendsyssel, le nouveau titulaire, Styge Krumpen, était proche parent du maréchal Otto Krumpen, lequel sera des premiers à abandonner Kristiern, et Styge fit de même, en compagnie de son prédécesseur Nicolas Stygge, lequel soutenait en ce moment même un procès en Cour de Rome contre l'ancien

prévôt du couvent de Prémontrés de Börglum ; ce couvent, le premier sécularisé par Kristiern, lui avait été assigné comme retraite. Aussi Frédéric de Holstein, recommandant cette cause au Pape, le 26 mars 1525, appellera-t il les évêques : « défenseurs de la liberté de l'Eglise, et sauveurs du Danemark » (1).

Le Nonce François de Potenza joue un rôle assez effacé dans toutes ces affaires ; il paraît surtout occupé à visiter les couvents de son Ordre, sans doute pour y introduire des réformes bien nécessaires.

Le 13 avril 1523, le Sacré Collège recevait une lettre de Kristiern, qui faisait l'éloge du Légat, et, le 29, celui ci rendait compte en Consistoire de sa mission ; les excuses du roi ne parurent pas valables ; il accusait encore Arcimboldo et réclamait des dommages-intérêts au Saint-Siège. Le Pape interrogea les cardinaux, qui émirent des avis différents (2).

Mais la chute de Kristiern allait simplifier la procédure.

Le 15 mai suivant, François de Potenza était pourvu du siège de Skara, dont il ne prit jamais possession ; il devint ensuite Nonce en Pologne et en Moscovie (3).

Il laissait les églises du Nord dans un état déplorable. Le roi s'était attribué la puissance de légiférer sur les choses ecclésiastiques ; il avait saisi les biens de plusieurs évêques et fait main basse sur une partie des domaines diocésains.

Le siège archiépiscopal avait vu en deux ans, quatre élus, mais pas un seul évêque (en effet, Jean Weze, un clerc flamand de

(1) Pour tout ce qui précède, cf. Helvig, *Danmarks Kirkehistorie*, p. 568 et 578.

(2) *Atti Consist.*, f°s 80, 82, 83. « Retulit copiosè quæ per se in Danià et Suecià fuerant agitata, et informavit Papam et Collegium de his quæ acta fuerunt per Cristiernum et ministros suos adversus tres episcopos et multos nobiles, qui fuerunt ab eis trucidati et combusti, et retulit excusationes Regis, quæ nihil valebant, sed accusabat Arcimboldum et petebat quod Sedes Apost. satisfaceret ei de damnis passis ejus causà, idcirco SSus, intellectà relatione, petiit vota Dominorum, et quomodo procedendum tam in causà Regis quam Arcimboldi, quæ fuerunt diversa. »

(3) Cf. Theiner, *Monum Poloniæ*, t. II, p. 443, au 18 nov. 1525 et Pierling, op. cit. *passim*.

la Curie romaine, qui accompagnait le Légat, obtint de Kristiern la succession de Slaghek, dès février 1522, mais le cardinal de Cesis s'étant réservé le droit de *régression* à la mort du premier occupant, le conflit se prolongea plusieurs années après la chute de Kristiern, que Wese avait suivi dans l'exil) (1). « L'évêque de Fionie en prison, l'archevêque d'Upsal chassé par les rebelles de son diocèse et de son pays ; les évêques de Strengnäs et de Skara massacrés, le siège de Skara transmis à un étranger ; l'archevêque de Trondhjem mort fugitif à Rome, l'évêque de Bergen mort au moment où le roi cherchait à le déposséder ; à Oslo, un intrus, simple laïque et créature du prince. Au point de vue d'un protestantisme *épais*, on peut regarder ce spectacle avec une certaine satisfaction, mais au point de vue historique, la conduite du roi peut être qualifiée de rupture révolutionnaire avec le droit établi, rupture qui n'était justifiée ni par une attaque préalable ni par l'essor victorieux d'une vérité nouvelle, mais excusée seulement, en quelque manière, par les désordres et les abus qui s'étaient attachés au régime antérieur (2).

Mais le Pape et la Curie doivent porter aussi la moitié de la faute ; jamais Kristiern n'aurait pu se comporter de la sorte, si le Pape avait rempli son devoir envers l'Eglise, et je n'entends pas même son devoir de combattre les abus manifestes et criants

(1) Il y a aux *Archives vaticanes* tout un dossier de lettres de Charles-Quint, de l'archiduc Ferdinand, de Kristiern et de sa femme, concernant la mission de Weze à Rome et ses démêlés avec de Cesis. La plupart sont publiées dans le *Diplom. Norv.*, t. XIII et XIV, *passim* ; voir à l'Appendice, n° 4 *bis*.

Cf. *Atti Consist.*, *loc. çit.*, f°s 103 et 122. De Cesis finit par céder ses droits à Skotborg, qui reçut le pallium en 1526, et mourut en 1551 à Cologne, évêque titulaire d'Agrippa, et chanoine de Saint-Géréon, où il fut enseveli. Surius (dans Theiner, *La Suède et le Saint-Siège*, t. I, p. 138) fait un bel éloge de ses vertus. Quant à Weze, il servit activement la cause impériale et catholique contre les luthériens ; postulé en 1537 pour le siège de Constance, il mourut d'apoplexie au Reichstag d'Augsburg en 1548. Il portait toujours le titre d'archevêque de Lund.

(2) P. Müller, *op. cit.*, p. 411.

qui existaient dans l'Église, mais seulement celui de la défendre contre le despotisme du pouvoir temporel.

Si Léon X s'était soucié d'autre chose que de sa souveraineté civile, de la domination de sa famille à Florence, de sa politique italienne, des beaux arts et des sciences ; en un mot, s'il avait eu d'autres intérêts que les intérêts politiques et esthétiques, il aurait sérieusement combattu les premiers empiètements du roi et ralenti sa marche violente vers le but auquel il aspirait. Kristiern pouvait croire qu'à Rome tout s'arrangeait et se justifiait avec de l'argent. La pénitence dérisoire imposée pour les mauvais traitements infligés à l'évêque de Hamar, la complète indifférence à l'égard de ceux qu'avait subis l'évêque Beldenak, lui prouvaient que les évêques restaient sans défense vis à vis de son despotisme ; sinon, il y aurait regardé à deux fois avant de verser le sang des évêques suédois et de commettre les autres violences de 1521 » (1).

(1) P. Müller, *op. cit.*, p. 411.

CHAPITRE III

GUSTAVE VASA, SES ORIGINES, SON ÉDUCATION ET SA JEUNESSE. SA CAPTIVITÉ EN DANEMARK, SA FUITE A LÜBECK ET SES AVENTURES EN DALÉCARLIE. — LA GUERRE DE L'INDÉPENDANCE.

(1520–1521.)

La famille du libérateur de la Suède avait joué depuis le siècle précédent un rôle politique assez considérable. Le fondateur de la race, le chevalier Ingemund, avait rapporté de la croisade contre les païens de la Prusse orientale le surnom de Tydskare (l'Allemand) ; c'est à cette même époque du XIIIe siècle que remonte le blason des Vasa (1), mais le nom générique ne s'introduit qu'au début du XVIe siècle. Chose étrange ! les ancêtres de Gustave se signalèrent d'abord par leur zèle pour l'Union de Calmar. Sans doute, les calculs d'ambition personnelle n'étaient pas étrangers à cette conduite ; grands seigneurs, d'humeur guerrière, tenaces et hautains, habitués à élire et à déposer les rois, ils ressemblent aux feudataires turbulents de notre haut Moyen Age, toujours prêts à fonder une dynastie nouvelle sur les ruines de l'ancienne.

Ainsi le premier qui soit devenu célèbre, le grand chancelier Kristiern Nilsson, soutint contre le roi Karl Knutsson une lutte

1) L'étymologie de ce mot est incertaine ; on a voulu la rapporter à la gerbe (en suédois *vase*) qui figurait dans leurs armes, et plus vraisemblablement, à un domaine appelé Vasa.

qui fut continuée avec plus de succès par son fils Karl et par ses petits-fils, l'archevêque Jöns et Ketil, évêque de Linköping ; ces deux prélats, qui portaient aussi volontiers la cuirasse que le rochet, gouvernèrent un moment le royaume après la chute de Karl (1465) ; celui-ci avait vainement essayé de gagner à sa cause deux autres Vasa, Nils, chancelier du royaume, et Eric Carlsson, l'un des meilleurs généraux de l'époque, mais ce dernier convoitait déjà le trône, et à la suite d'une campagne victorieuse, il écrivait à sa femme qu'elle porterait bientôt la couronne ; Jean, troisième fils de Kristiern Nilsson, avait appelé en Suède (1457) le roi de Danemark, mais ayant épousé plus tard Brigitte Sture, nièce de Karl Knutsson et sœur du président Sten l'Ancien, il changea de parti et se rallia aux patriotes. Son fils cadet, Eric, seigneur de Rydboholm, épousa Cécile Månsdotter d'Eka (1), dont la famille était partagée entre les deux camps ; l'aïeul de Cécile avait appuyé l'archevêque Jöns, et son oncle était mort à la bataille de Brunkeberg (1471) dans les rangs danois, mais son père Magnus devint sénateur sous Sten l'Ancien ; sa mère, Sigrid Banér, appartenait à une famille dévouée aux Sture ; elle épousa en seconde noces un petit-fils du roi Karl, Nils Gyllenstjerna, et leur fille Christine, mariée à Sten le jeune, se trouva être par alliance la tante de Gustave Vasa.

Eric, le père de notre héros, avait l'humeur vive et joyeuse, ironique à l'occasion ; sans figurer au premier rang, il avait combattu en 1497 et en 1501 contre le Danemark ; en 1504, il reçut de Svante le fief de Kastelholm, pour deux ans. Il résidait d'ordinaire sur son domaine de Rydbo, près de Stockholm ; en 1517, il signa la déposition de Gustave Trolle, et paya de sa vie cette signature imprudente, lors du massacre de 1520.

Gustave naquit à Lindholm, chez sa grand-mère Sigrid, vers la fête de l'Ascension, très probablement le 12 mai 1496 (2).

(1) Leurs deux généalogies dans Alin (*op. cit.*, p. 19), et lettres d'Eric et de Cécile à Svante dans Reuterdahl, *op. cit.* III, 2, p. 558.

(2) Sur la date exacte de sa naissance. Cf. *Revue hist. suéd.*, an. 1895,

On raconte qu'âgé de cinq ans, il se serait trouvé à Stockholm, où le roi Hans, frappé de sa bonne mine, l'aurait caressé en disant : « Tu seras certainement un homme, si tu deviens grand ». Il voulait même l'emmener à Copenhague, mais Sten Sture s'y opposa, et plus tard Hans aurait exprimé le regret d'avoir ainsi laissé grandir « ce petit louveteau ».

En effet, Gustave manifesta vite ses sentiments danophobes ; en 1509, à l'école d'Upsal, son maître, Ivar, un Danois, le châtia pour avoir dit : « Savez-vous ce que je veux faire ? aller chercher les Dalécarliens et battre les Jutes » (sobriquet donné en Suède aux Danois) ; l'écolier furieux tira son épée, transperça l'*Alexandre* (sans doute l'*alexandri doctrinale*, la grammaire de l'époque, attribuée à Alexandre de Villedieu), et partit en criant : « Je t'en donnerai mille coups, à toi et à tes élèves ».

On ne sait pas grand'chose de ces études si brusquement interrompues, mais nous lisons que Gustave eut pour maîtres : « primo in scholis trivialibus, deindè in academià », Henri Sledorm et Mathias Erici ; le premier, chanoine d'Upsal et d'abord ami des Danois, obtint cependant de son ancien élève la place de chancelier, en 1529.

Politique et homme d'action plutôt qu'intellectuel, Gustave trouva sa véritable école à la Cour de Sten le jeune où il vint dès 1514 ; habile à tous les exercices du corps, il formait son esprit par la conversation des hommes d'expérience, surtout du vieil Heming Gad, qui lui transmit sans doute, avec la haine ardente de l'ennemi héréditaire, les leçons d'une politique moins scrupuleuse que hardie.

Il s'initiait aux craintes et aux espérances des patriotes, aux divisions qui affaiblissaient l'aristocratie et paralysaient l'énergie latente du sentiment populaire.

En 1516, il sert d'otage lorsque Gustave Trolle vient confé-

p. 343, et 1896, p. 194 (où l'on donne aussi celle du 3 mai 1497). Pour les sources de son histoire, cf. Appendice, n° 5.

rer avec le Président sur le sort de Stäket ; en 1518, il déploie sa vaillance aux combats de Vadla et de Brännkyrka, où il est porte enseigne ; attiré, ce même automne, dans le guet apens que nous avons raconté, il est conduit en Danemark, au château de Kalö, petite île sur la côte orientale du Jutland ; Eric Baner, commandant de la place, était parent de Gustave ; le prisonnier fut donc assez bien traité, mais l'on devine avec quelle sourde colère il avait entendu les propos des Danois qui fréquentaient le gouverneur, et qui parlaient sans cesse des préparatifs de Kristiern contre les Suédois rebelles ; on allait enfin punir ces incorrigibles, soumettre ces paysans qui jouaient au seigneur, leur apprendre le jeu de saint Pierre (1), et gagner une fois pour toutes la partie si longtemps indécise ; alors les pauvres gentilhommes danois s'empareraient des postes lucratifs et des riches héritières.

Ces sarcasmes et ces bravades, nous dit la Chronique, exaspéraient le jeune captif au point de lui enlever le sommeil et l'appétit ; il ne songeait plus qu'à s'enfuir, et il parvint (sept. 1519) à gagner Lübeck sous un déguisement ; les bourgeois, alors brouillés avec Kristiern, accueillirent le fugitif, qui fut logé chez un riche marchand, Kort Koning.

On vit bientôt arriver en hâte Eric Banér, muni d'une lettre royale, qui réclamait impérieusement le prisonnier ; Gustave raconta l'odieux stratagème qui l'avait privé de la liberté ; il en appela à l'empereur et à tous les princes allemands, offrit de rester jusqu'à Pâques de 1520, pour réfuter les prétentions de Kristiern, et le Sénat de Lübeck refusa de le livrer ; Eric Banér partit comme il était venu.

Gustave passa, en effet, plusieurs mois à Lübeck ; les mauvaises nouvelles qu'on recevait de Suède, la mort de Sten, les défaites du parti national, les adhésions nombreuses de la noblesse au vainqueur, tout lui rendait le séjour difficile et péni-

(1) Est-ce une allusion au fabliau de saint Pierre jouant les âmes aux dés avec un démon novice, qui les laisse échapper ?

ble, mais le départ ne l'était pas moins, car Lübeck négociait avec Kristiern, et finit par conclure avec lui le traité de Segeberg (mai 1520) ; cependant l'un des bourgmestres, Claus Bromse, obtint à Gustave la permission nécessaire : il s'embarqua sur un petit bateau de Warnemunde, et malgré les croiseurs ennemis qui le guettaient, il débarqua le 31 mai à Stensö, près Calmar.

Il fut reçu à Calmar par la vaillante Anna Bielke, qui commandait la place depuis la mort de son mari, et qui le mit au courant de la situation du pays. Les mercenaires allemands qui composaient la garnison avaient hâte de se rendre à Séverin Norby, dont la flotte menaçait l'île d'Öland, vis-à-vis de Calmar ; ils menacèrent même la vie de Gustave, qui excitait les bourgeois à la résistance, et dès qu'il fut parti, l'amiral danois entra dans la ville.

En remontant au Nord, à travers le Småland et l'Ostrogothie, Gustave rencontra la même indifférence, parfois voisine de l'hostilité ; épuisés par vingt ans de guerre, les paysans, comme les seigneurs, prêtaient volontiers l'oreille aux promesses de Kristiern : « Enfin, disaient-ils, sous ce règne, le sel et les harengs ne manqueraient pas. » Si l'on voulait leur rappeler la mauvaise foi bien connue du monarque, ils s'irritaient au point de chasser l'importun à coups de flèches.

A Tarnö, en Sudermanie, Gustave s'arrêta chez son beau-frère Joachim Brahe, qu'il ne réussit pas davantage à dissuader de se rendre à Stockholm, où nous savons quel sort l'attendait. Gustave séjourna alors à Rafsnäs, sur le lac Mälar, domaine de sa famille, et voisin du couvent de Mariefred, où résidait le vieil archevêque Jacob. Celui-ci engagea paternellement le jeune homme à solliciter un retour en grâce auprès de Kristiern, promettant de l'aider à cet effet, et l'assurant qu'il figurait nommément parmi les amnistiés, aux termes de la capitulation de Stockholm. Sur ces entrefaites, un serviteur de Joachim Brahe, échappant au massacre du 8 novembre, apporta la terrible nouvelle à Rafsnäs ; la grand'mère de Gustave,

sa mère et ses sœurs en prison, lui même menacé d'un pareil sort, car le tyran venait de mettre sa tête à prix !

Alors commence pour le futur libérateur cette odyssée romanesque dont la légende et l'histoire ont popularisé les incidents, tragiques et pittoresques comme un récit de Walter Scott. Il se sauve à cheval, avec un écuyer qui l'abandonne bien vite, et seul « avec Dieu et sa bonne épée », il gagne la Dalécarlie, cet asile inviolable de l'indépendance, où jadis Engelbrekt, et, plus récemment, les Sture avaient été chercher un asile et une armée (1).

Déguisé en paysan, il se mêle d'abord aux serviteurs d'André Persson, riche montagnard de Rankhyttan : la fraise de soie cachée sous sa veste grossière le fait reconnaître par une servante, et Persson, qui l'avait eu pour camarade à Upsal, effrayé peut être d'héberger un hôte pareil, l'invite à s'enfoncer davantage dans la montagne. Il arrive à Ornäs, chez un autre ami d'enfance, Arendt Ornflykt, qui l'accueille à bras ouverts, et, pendant qu'il repose, court avertir un voisin, dans l'intention de livrer Gustave aux Danois ; celui-ci repousse l'offre du traître, et pendant qu'Arendt va chercher du renfort auprès du bailli royal de Satra, sa femme, Barbe Stigsdotter, s'aperçoit du manège, réveille Gustave au milieu de la nuit, le fait descendre par la fenêtre dans un traîneau qui l'emmène au galop, et le lendemain matin, quand les sbires arrivèrent, ils trouvèrent la cage vide. On ajoute qu'Arendt ne pardonna jamais à sa femme.

Barbe avait averti le curé de Svardsjö, mais comme le guide ignorait le chemin, Gustave s'arrête, pour s'informer, à Korsnäshyttan, où il rencontre fort mal à propos un nommé Nils, partisan des Danois ; cependant il parvient à s'échapper sans être aperçu, et un peu plus loin, un fondeur de métaux (on sait que la Dalécarlie est riche en mines) le remet sur sa route ;

(1) Cf. sur ces aventures que Gustave aimait sans doute à raconter lui-même à son entourage, le récent opuscule de M. Blom. *Gustaf Ericsson Vasa såsom flykting* ; Dalarne, 1520-1521 (Falun, 1901).

Gustave lui donne une pièce d'argent et ajoute : « Si Dieu m'aide, reviens plus tard et je te récompenserai. » Le curé de Svardsjö avait aussi connu Gustave à Upsal, il le garda trois jours, mais la servante, étant entrée dans la chambre du jeune homme, vit le prêtre lui présenter la serviette, après que l'hôte mystérieux eut achevé sa toilette. « Pourquoi restez-vous ainsi debout devant lui ? demanda-t-elle. » « Cela ne vous regarde pas, répliqua le curé, mais en homme prudent il éloigna Gustave, qui se réfugia chez un garde forestier des environs.

Les espions lancés à sa poursuite pénétrèrent jusque-là ; Gustave se tenait près du feu lorsqu'ils envahirent la cabane ; la femme du garde faisait cuire du pain ; avec une rare présence d'esprit, elle lui donna un grand coup sur le dos, en disant : « Pourquoi restes-tu bouche bée devant les étrangers ? On dirait que tu n'as jamais vu de monde ! Ote-toi de là, et va battre le blé dans la grange. » Gustave ne se le fit pas répéter, et les espions partirent sans se douter de rien.

Le garde emmena son hôte, caché dans un char garni de paille ; ils croisèrent d'autres Danois qui se mirent à fourrager dans la paille avec leurs lances ; Gustave, atteint à la jambe, ne poussa pas un cri, mais le sang ne tarda pas à couler sur la neige, et les Danois revinrent en arrière, mais le garde, non moins avisé que sa femme, s'était hâté de donner un coup de couteau dans le pied du cheval ; l'explication parut naturelle, et Gustave parvint sans encombre au village de Marnäs, en pleine forêt. On le tint caché trois jours sous un grand pin, renversé sur un monticule, et les paysans lui portaient à manger ; il séjourna aussi sur une autre colline, entourée de marais, qui s'appelle encore Kungshögen (la colline du roi).

Enfin, lorsque les perquisitions cessèrent, les braves montagnards le menèrent à l'église de Rättvik, sur la rive orientale du lac Silja.

C'est là que Gustave fit le premier essai de cette éloquence populaire, tour à tour insinuante et passionnée, qui [ne devait pas médiocrement contribuer à sa fortune ; les auditeurs con-

sentirent à s'entendre avec les paroisses voisines, et Gustave, continuant sa tournée patriotique, se rendit chez le curé de Mora ; un nommé Mats le logea dans sa cave, où l'on pénétrait par une trappe pratiquée dans le plancher ; là encore, les Danois relancèrent le fugitif, qui dut la vie une seconde fois à la présence d'esprit de son hôtesse ; cette femme, qui s'occupait à brasser « la bière de Noël », plaça une cuve sur la trappe, et les Danois ne soupçonnèrent pas la cachette.

Pendant les fêtes de Noël, Gustave harangua les gens de Mora, en plein air, au sortir de l'église ; le soleil brillait dans le ciel pur de l'hiver scandinave, et le vent qui soufflait du nord parut de bon augure aux Dalécarliens.

L'orateur rappela les exploits des ancêtres, les cruautés de Kristiern, ses propres infortunes ; on l'écoutait avec sympathie, mais l'on hésitait encore à prendre les armes, car les agents danois démentaient le massacre de Stockholm et multipliaient les promesses de la faveur royale ; Gustave découragé s'enfonça dans la vallée supérieure du Dalelf occidental, résolu à fuir en Norvège ; c'est alors (janvier 1521) qu'un soldat nommé Lars Olofsson apporta des nouvelles plus sûres de la terreur qui régnait au Sud, et les gens de Mora se décidèrent à rappeler Gustave ; les deux meilleurs *skidlöpare* (gens qui courent sur la neige avec des raquettes) de la paroisse le rattrapèrent à Salen, tout près de la frontière, et rentré à Mora, il y fut proclamé « capitaine de la Dalécarlie et du royaume de Suède ».

La lutte qui allait s'engager paraissait bien inégale, et l'on comprend que Gustave se soit comparé plus tard à Moïse délivrant son peuple de la tyrannie de Pharaon, ou à David terrassant Goliath. Il n'avait guère que 400 hommes au début de la campagne ; un coup de main le rendit maître du Kopparberg (Montagne de cuivre) où il s'approvisionna aux frais des marchands étrangers qui se trouvaient là ; l'impôt exigé par Kristiern fut levé pour Gustave, et quelques jours après, il redescendait de la montagne suivi de 1.500 hommes ; son éloquence gagna les montagnards, qui invitèrent par lettres ceux des dis-

tricts voisins à suivre leur exemple ; ces lettres se croisèrent en plusieurs endroits avec celles que la régence danoise de Stockholm envoyait pour affermir à force de promesses les fidélités chancelantes (1). Gustave essaya d'en prévenir l'effet par une démarche personnelle auprès des gens d'Helsingland, les plus perplexes de tous ; ils demandèrent à réfléchir encore ; la province de Gefle se rallia au parti national, qui grossissait chaque jour, au point d'inquiéter les Danois.

En avril 1521, le triumvirat composé de Trolle, de Beldenak et de Didrik Slaghek, dirigea contre les rebelles une armée de 6.000 hommes, Danois, Allemands, Ecossais et Français.

Partis de Vesteras, ils prirent position à Brunbäck, au bord du Dalelf ; sur l'autre rive on apercevait les Dalécarliens, conduits par Pierre Svensson ; une grêle de flèches salua les envahisseurs ; Jöns Beldenak demanda à l'un des Suédois qui l'accompagnaient combien la région pouvait fournir de soldats ? « Une vingtaine de mille », lui fut-il répondu, et comme l'évêque s'étonnait qu'ils pussent vivre dans ce pays peu fertile, on lui apprit que ces rudes gaillards étaient habitués à boire de l'eau et à manger du pain d'écorce : « Alors, répliqua-t-il, le diable n'en viendrait pas à bout, nous n'avons qu'à battre en retraite. » Les Dalécarliens pourchassèrent les fuyards, qui se replièrent avec perte sur Vesteras ; ce premier succès fut célébré par des chants demeurés populaires jusqu'à notre époque (2).

Gustave, à son retour du Nord, les retint cependant à Hedemora, afin de les exercer davantage à la tactique ; il fit aussi frapper une monnaie de cuivre (Klipping) avec un faible alliage d'argent, dont la valeur nominale était le triple de la valeur réelle ; les rois de Danemark avaient souvent employé cet expédient, et Gustave lui-même y recourut maintes fois. Vers la fin

(1) Ces lettres sont publiées dans la *Registrature* de Gustave Vasa, t. I, et dans Rydberg, *op. cit.*, IV. Nous résumons ici le récit de M. Alin dans l'*Histoire de Suède illustrée* (Stockholm, 1878, p. 35 et suiv.).

(2) Cf. le recueil de M. de Qvantén, *Sveriges skönaste folkvisor*, Stockholm, 1884.

d'avril, sa petite armée montait à près de 1.500 hommes ; il résolut d'attaquer Vesterås, où l'ennemi s'était fortement retranché, sous la conduite de Didrik Slaghek.

Un lieutenant de Gustave, Pierre Uggla, devait prendre la place à revers du côté de l'ouest, pendant que le gros des assiégeants arriverait du Nord ; mais il se laissa surprendre à Köping par le capitaine danois d'Örebro, et fut tué en plein jour dans son lit, où il s'était couché à la suite de copieuses libations. Malgré ce contretemps, Gustave parut le 29 avril devant Vesterås ; une violente charge de cavalerie, ordonnée par Didrik, se brisa sur les piques des Dalécarliens, et l'offensive fut reprise avec un tel élan que la ville tomba au pouvoir de Gustave avec l'artillerie qu'elle possédait ; les Danois essayèrent de mettre le feu aux maisons, en se retranchant dans la forteresse et dans le cloître des Dominicains, situé sur une île ; malgré le progrès de l'incendie, les vainqueurs se livraient au pillage et vidaient les celliers et les magasins ; sans l'énergie de Gustave, cette insouciance eût amené bien vite un massacre général, car l'ennemi commençait à sortir de son asile pour tomber sur les paysans débandés et ivres aux deux tiers ; Gustave descendit dans les caves, débonda les tonneaux de vin et de bière et les fit répandre en pleine rue, disant qu'il valait mieux les voir se perdre que de voir couler le sang des soldats à cause de cette maudite ivrognerie.

Le 21 mai, les Danois gagnaient Stockholm par mer, laissant une forte garnison au château, qui ne capitula que l'année suivante.

La prise de Vesterås encouragea la résistance dans toute la Suède ; des troupes détachées se répandirent au Sud et à l'Ouest, en Westrogothie ; le juge Ture Jönsson, qui va jouer un rôle dans les luttes religieuses du lendemain, abandonne Kristiern, et se met à la tête du mouvement qu'il ne peut plus arrêter. Gustave, soucieux de conquérir l'Upland, si proche de la capitale et si important comme centre religieux, avait dépêché en mai deux hommes de confiance pour convoquer une assemblée

populaire dans la forêt de Rymmingen, près d'Upsal ; on allait célébrer (le 18) la fête de saint Eric, patron du royaume, et l'usage était de porter ses reliques en procession, de la ville nouvelle à l'ancien sanctuaire, Gamla Upsala. Le Chapitre et les bourgeois prièrent les délégués de ne pas troubler cette pieuse cérémonie ; on répliqua qu'il ne convenait point à des étrangers, mais à des Suédois, de porter la châsse de saint Eric, et qu'ils étaient venus précisément dans ce but.

Le bailli de l'archevêque, Bengt Bjugg, dédaigna ces menaces, et fit préparer un somptueux festin dans le verger qui s'étendait alors entre les deux bâtiments de l'archevêché (aujourd'hui près du Gustavianum).

On abattit même la clôture pour que le peuple fût témoin de la fête ; la musique, les chants et les danses durèrent assez tard dans la nuit, mais, à deux heures du matin, les gens de Gustave entouraient le château, tâchant d'enfoncer les portes ; réveillés en sursaut, les gardiens ne firent pas longue résistance ; ils voulurent sortir par un passage en bois, qui reliait l'évêché à la cathédrale ; les assaillants y mirent le feu, qui gagna bientôt l'édifice, et Bengt Bjugg ne parvint à s'échapper que pour aller mourir, à Stockholm, des suites de ses blessures.

Trois semaines après, Gustave arrivait à Upsal, et sommait le Chapitre de se prononcer entre lui et Kristiern ; les chanoines déclarèrent qu'ils devaient d'abord consulter leur archevêque ; Gustave y consentit, et écrivit lui-même à Trolle, l'exhortant à faire cause commune avec le parti national.

L'archevêque, qui revenait de l'Helsingland à Stockholm, y retint le messager, et dit avec sa hauteur ordinaire qu'il se chargeait de répondre en personne.

Gustave, qui n'avait gardé que 600 hommes, le vit bientôt marcher sur Upsal, suivi de 500 cavaliers et de 300 fantassins, provenant de Vesterås ; il se hâta de quitter la ville. Au gué de Laby, comme il traversait la rivière, il faillit être fait prisonnier par un capitaine allemand, Stephan Henriksson ; le dévouement de ses soldats le sauva cependant, et il essaya même de

tendre une embuscade à Trolle dans la forêt de Rymningen, mais Stephan « qui furetait partout comme un limier à l'affût », flaira le piège, et Trolle regagna Stockholm par un autre chemin ; les Suédois le rejoignirent, et l'escarmouche fut chaude ; Trolle perdit beaucoup de monde, et l'armée de Gustave le serra de près jusqu'à Stockholm, où elle prit position au Brunkeberg pour commencer le siège de la capitale.

L'entreprise était des plus ardues ; ravitaillée par mer, puissamment fortifiée, munie d'une garnison solide, Stockholm défiait les attaques d'adversaires sans expérience et sans autres ressources que leur bravoure ; les Dalécarliens étaient obligés de retourner aux champs pour ensemencer et moissonner ; s'il arrivait des recrues nouvelles, impossible de les employer avant de les avoir instruites. Gustave se multipliait au milieu de ces épreuves ; dépourvu de navires, à court d'argent, il circulait nuit et jour d'un camp à l'autre. Quand on le croyait à Upsal, il était tantôt à Vesterås, tantôt à Nyköping, inspectant les positions ennemies, ranimant le courage des siens, épiant l'heure favorable à une action décisive.

Heureusement pour lui, la discorde régnait dans le Conseil de régence établi par Kristiern. Slaghek, qui en était le chef officiel, était haï du peuple, suspect à ses collègues, qui l'accusaient de provoquer par sa rigueur impitoyable la rébellion grandissante. Après la défaite de Vesterås, ces plaintes furent si vives que Kristiern appela Didrik à Copenhague pour y rendre compte de sa conduite, comme nous l'avons vu déjà.

Ce n'était pas l'affaire de Trolle et de Beldenak.

Ils connaissaient les ruses de Didrik et l'influence de Sigbrit, « la vieille sorcière » : le prévenu deviendrait leur accusateur et peut-être leur bourreau. Ils prirent donc sur eux de le retenir à Stockholm, et même de lui infliger un semblant de prison, pour calmer les esprits.

Trolle, avec le Sénat et les magistrats de Stockholm, lança, le 12 juin, une proclamation aux Suédois ; il promettait l'amnistie plénière, la substitution d'indigènes aux baillis étrangers ; il

convoquait un Riksdag pour le 15 juillet ; l'évêque Otto se rendit à Vesterås afin d'appuyer cette tentative, qui fut inutile comme les précédentes ; la confiance était épuisée. Sur l'instigation de Kristiern, Didrik essaya même de faire écrire à Gustave par sa mère et par sa tante Christine Gyllenstjerna, toujours captives à Stockholm ; on faisait miroiter à leurs yeux l'espoir de la délivrance, si elles décidaient le jeune homme à se soumettre au roi.

Il ne semble pas que cette démarche machiavélique ait abouti davantage (1)

A la fin d'août, le triumvirat partait pour Copenhague, emmenant les malheureuses prisonnières, dont nous avons déjà raconté le triste sort ; Kristiern arrivait des Pays-Bas, et nous savons aussi quel terrible supplice il fit subir au misérable Slaghek, mais cette justice tardive, aux allures de vengeance, ne rétablit pas les affaires, irrémédiablement compromises. Les Danois avaient repoussé le premier assaut de Gustave, et Stephen Henricsson lui infligea de telles pertes que, trois semaines durant, les Suédois ne se montrèrent pas sous les murs de Stockholm ; en revanche, la cause nationale gagnait à l'intérieur ; l'Helsingland s'y ralliait enfin, et l'évêque de Linköping, Brask, qui commençait à devenir, en l'absence du Primat, le chef véritable de l'Eglise de Suède, crut le moment venu de prendre la même attitude.

Cette adhésion précieuse fut accueillie avec empressement, et, le 25 juillet, l'évêque promettait à Gustave de quitter le parti de Kristiern, si celui-ci n'envoyait pas de secours avant le 15 août ; Gustave s'engageait, réciproquement, à protéger l'Eglise, à s'entendre avec Brask pour conférer des fiefs en Ostrogothie et traiter avec les princes étrangers (2).

(1) *Instruction de Kristiern*, secrète en partie, et réponse du Conseil, article par article, dans Rydderg, *op. cit.*, p. 12. Proclamation citée, *ibid.*, p. 7 et suiv.

(2) *Lettre de Brask à Kristiern*, du 15 juillet, dans Allen, Convocation du 25 : *Reg.*, t. I, p. 3.

Peu après, revenant du siège de Stegeborg, qu'on poussait activement malgré l'effort contraire de Séverin Norby, Gustave s'aboucha personnellement avec Brask au presbytère de Skarkind (diocèse de Linköping) ; ils rédigèrent sans doute ensemble la convocation adressée, de Linköping, à tous les notables des pays qui n'avaient pas encore proclamé Gustave, pour une Assemblée qui se tint à Vadstena du 21 au 28 août. Gustave, inaugurant la tactique à laquelle il devait si souvent recourir plus tard, offrit de céder sa place à celui qu'on jugerait le plus digne ; tous le supplièrent d'achever l'œuvre de la délivrance, et lui prêtèrent serment comme au *capitaine et seigneur* du royaume (*menige Sveriges rikes höfvidsman och landsherre*).

D'après le chroniqueur Pierre Svart, on lui aurait même offert le titre de roi ; c'est une assertion dénuée de preuve documentaire ; il ne semble même pas qu'aucune élection régulière ait eu lieu précédemment, quoique Svart ajoute : « ainsi qu'on avait déjà fait dans l'Upland » ; Gustave se contentait jusqu'alors d'énumérer les provinces qui le reconnaissaient pour chef, en tête de ses actes officiels ; désormais, il prend le titre de Président (*Rikesföreståndare*, comme les Sture), qu'il portera jusqu'à ce que le Riksdag de Strengnäs (1523) lui décerne la couronne.

CHAPITRE IV

L'ALLIANCE AVEC LÜBECK. — COALITION FORMÉE CONTRE KRISTIERN ; SA FUITE EN BELGIQUE. — AVÈNEMENT DE FRÉDÉRIC I[er] A COPENHAGUE, ET DE GUSTAVE VASA EN SUÈDE.

(1522-1523.)

Gustave Vasa faisait chaque jour de nouveaux progrès ; Ture Jonsson, qui avait pris part à l'Assemblée de Vadstena, lui procurait des partisans en Småland ; Nils Arvidsson entrait en Finlande avec une petite armée ; on commençait le siège d'Elfsborg, et celui de Stockholm fut repris avec ardeur au mois d'octobre 1521 ; le camp de Rotebro transféré à Iarfva, on en créa deux autres, l'un au sud (probablement près de Brännkyrka), le second à l'ouest (sur l'emplacement actuel de Drottningholm, la résidence royale d'été).

Les places fortes moins importantes capitulaient successivement, Stegeborg le 18 décembre, livrée par son commandant Berent von Mehlen, aventurier allemand, qui passa de suite au service de Gustave, tandis que l'amiral Norby arrivait trop tard à la rescousse ; puis ce furent Niköping, Stäkeholm ; en janvier, Vesterås, après neuf mois de résistance ; Tynnelsö, le manoir épiscopal de Strengnäs ; Ängsö, le domaine de Knut Bengtsson, collègue de Trolle ; Orebro, dont la reddition permit d'augmenter le nombre des troupes concentrées devant Stockholm.

Car la grande partie allait se jouer autour de la capitale. Henri Slaghek, frère de Didrik, la commandait avec intelligence ;

il tenait ses soldats en haleine et ses fortifications en état ; au mois d'avril 1522, Henri Gjö, protégé par l'escadre de Norby, lui amena des renforts considérables, de l'argent et des vivres.

Les assiégeants durent suspendre leurs opérations pour un mois. Gustave comprit qu'il avait besoin de secours extérieurs.

Le Sénat et les Etats écrivirent aux prélats (1), aux nobles et au peuple de Norvège pour solliciter leur appui. Mais Gustave comptait principalement sur ses amis de Lübeck ; il s'était empressé de notifier son élection aux deux bourgeois, Herman Israël et Kort Koning, qui l'avaient reçu après son évasion de Kalö ; le 16 février 1522 (2), il demandait formellement du secours, et le 26 mars, il renouvelait officiellement sa démarche auprès du bourgmestre et du Sénat ; il promettait en échange l'exemption des droits de douane, et d'autres avantages commerciaux. Le 22 avril, il insiste une troisième fois, fait ressortir ce que l'hégémonie danoise a de menaçant pour la Hanse, et s'offre à payer le concours des Lübeckois, sans préjudice des autres services qu'il pourra leur rendre. Les exigences des marchands croissaient à proportion ; le 17 mars, Jean Sasse, un autre ami de Gustave, lui conseillait non seulement d'accorder franchise entière au commerce de la Hanse, mais d'interdire tout échange de marchandises entre la Suède et les Pays Bas, et de limiter aux ports de la Hanse toute l'exportation suédoise.

Le 26 mai, Bernard Bomhouver lui envoie un barbier de Danzig, Maître Gertz, « expert en médecine et en chirurgie », qui apporta sans doute à Gustave la réponse (datée du 30 mai) par laquelle Kort Koning, Herman Israël et un groupe d'armateurs de Lübeck lui annonçaient le départ de Jean Sasse à la tête de dix vaisseaux chargés de marins, de soldats et de munitions évaluées à 42.000 marcs de Lübeck ; le secrétaire allemand de Gustave, Sivart d'Helften, envoyé par lui à Lübeck peu de semaines auparavant, avait coopéré à ce résultat, qui

(1) *Reg.* I, p. 26, sans date.
(2) RYDBERG, IV, p. 15-27, les réponses : *Handl.*, I, 38, p. 1-14.

sans être définitif, puisque la ville ne s'engageait pas d'une manière officielle, était déjà considérable.

Kort Koning priait Gustave, le 20 juillet, d'expédier de l'argent à Lübeck « pour distribuer aux amis de la Suède » ; il lui recommandait de mettre les navires allemands à l'abri d'une attaque éventuelle de la flotte danoise ; en effet, le 11 août, les deux lieutenants de Gustave, Berend van Mehlen et Lars Siggesson, garantissaient aux commandants de l'escadre de Lübeck une indemnité pour la solde promise par ces derniers aux lansquenets, qui refusaient d'accepter les *Klippings* de Gustave ; les susdits et leurs héritiers auraient même, en cas de perte, le droit de se dédommager aux dépens des sujets suédois, partout où ils les rencontreraient.

Nous verrons plus tard les embarras que ces engagements onéreux causèrent à Gustave, et combien Joannes Magnus en fut victime à son tour.

Mais la nécessité du moment primait tout, et la Hanse trouvait moyen de faire coup double en servant une politique qui satisfaisait à la fois ses intérêts et ses rancunes.

Car les relations étaient alors excessivement tendues entre elle et le Danemark.

Nous savons déjà l'objet de la dispute ; d'une part, on voulait garder un monopole plusieurs fois séculaire ; de l'autre, on voulait s'en affranchir ; ni le traité de Malmö en 1512, ni celui de Segeberg en 1520, conclu par Kristiern sous la pression des circonstances, n'avaient changé la situation ; les deux parties se renvoyaient l'accusation de mauvaise foi et d'hostilité déguisée ; la faveur de Sigbrit d'abord, plus tard le mariage de Kristiern avec Elisabeth d'Autriche et son récent séjour aux Pays-Bas, avaient accru les espérances des Hollandais et diminué d'autant les chances de leurs anciennes rivales, les villes de la Baltique. Danzig, que la perspective du gain avait autrefois empêchée de rompre avec le Danemark, s'était brouillée de nouveau avec lui ; et, en 1521, le corsaire Stephan Sasse, non

content de poursuivre les navires danois, avait conduit des renforts à Gustave.

Les représailles de Kristiern rapprochèrent Danzig de Lubeck, et en mars 1522, ces deux villes conclurent une alliance où elles s'engageaient à soutenir la Suède contre l'ennemi commun. Si la concurrence hollandaise inquiétait les Hanséates, Kristiern ne regagnait pas de ce côté ce qu'il perdait de l'autre. Les taxes fort lourdes imposées aux navires étrangers de toute nationalité, les confiscations arbitraires pesaient également sur le commerce des Pays-Bas ; Charles-Quint avait demandé à son beau frère d'y mettre fin ; Kristiern, après avoir écarté ces réclamations sous prétexte qu'il devait consulter son Conseil, mit le comble à l'irritation de l'Empereur en exigeant lui-même les arrérages de la dot d'Elisabeth ; la mission d'Antoine de Metz à Bruxelles, au printemps de 1522, n'obtint pas le résultat désiré ; Kristiern se paya de ses propres mains en saisissant les biens des sujets hollandais établis en Danemark ; la régente Marguerite lui envoya une ambassade porter ses plaintes ; non seulement Kristiern les accueillit très mal, mais au mépris du droit des gens, il retint de force les envoyés flamands à Copenhague, parce que ceux-ci refusaient de se plier à ses volontés. La régente fit arrêter à son tour les agents danois dans les Pays-Bas, et l'on en vint à une rupture ouverte.

Ainsi se formait contre Kristiern une coalition redoutable d'amours-propre froissés et d'intérêts menacés ; elle avait besoin d'un chef : ce chef était tout prêt dans la personne du duc Frédéric de Holstein, l'oncle du roi.

Tenace dans ses ambitions comme dans ses rancunes, ce prince n'avait jamais accepté de bon cœur la suzeraineté danoise ; en 1518, il avait conclu avec François I[er] le traité d'Amboise, et pris parti en sa faveur contre Charles-Quint ; il fut même question de marier la fille de Frédéric à Richard de la Pole, duc de Suffolk, prétendant à la Couronne d'Angleterre, et d'associer le Slesvig à une expédition projetée par celui-ci contre Henri VIII, avec l'aide de la France ; ces pourparlers

n'aboutirent point, mais ils ne pouvaient qu'entretenir les défiances de Kristiern, qui se rapprochait alors, comme nous l'avons vu, d'Henri VIII et de Charles-Quint (1).

Frédéric n'avait donné qu'un faible concours à la campagne de Suède, et s'il avait servi de médiateur à Segeberg, ce service onéreux n'était pas de nature à lui valoir grande reconnaissance de la part de son neveu.

La démarche de Kristiern auprès de Charles-Quint, concernant l'inféodation directe du Holstein à l'Empire, amena la rupture ; après une entrevue qui eut lieu à Kolding entre les deux princes vers la fin de 1521, ils se séparèrent ennemis, et Frédéric, sans tenir compte du rescrit impérial, fit renouveler son investiture par l'évêque de Lübeck, en mai 1522.

L'attitude menaçante de Lübeck força Kristiern à transiger ; en juillet 1522, il traita successivement avec son oncle et avec la noblesse du Slesvig-Holstein à Helligbek et à Leventsau ; tout ce qu'il put obtenir, ce fut la promesse d'une neutralité rien moins qu'amicale pendant la guerre qui paraissait imminente, car Lübeck rejeta la médiation de l'électeur Joachim de Brandebourg, assisté de l'évêque de Ratzeborg et du duc Albert de Mecklembourg ; ceux-ci réussirent un peu mieux auprès de Frédéric, et la Convention de Bordesholm (13 août 1522) régla provisoirement le démêlé de l'oncle et du neveu. Kristiern acceptait la neutralité de son vassal et la révocation éventuelle du rescrit de Charles-Quint sur le Holstein ; on devait discuter plus tard, en présence des arbitres ci-dessus désignés, les autres griefs de Frédéric, savoir : les droits qu'il revendiquait comme héritier de Norvège et cohéritier de Danemark, les comptes de la tutelle exercée dans les duchés par le roi Hans durant la minorité de son frère, et la répartition entre les trois royaumes d'une taxe de 100.000 guldens, mise précédemment à la charge exclusive de Frédéric.

(1) Détails dans Allen, *op. cit.*, liv. VII et VIII du tome III ; nous suivons le récit plus abrégé de P. Müller, *op. cit.*, p. 414 à 467.

Kristiern s'engageait à payer dans six mois le reliquat d'une dette contractée envers son oncle, à lui laisser pleine juridiction sur le peuple du Slesvig Holstein, et à partager avec lui celle dont il jouissait sur les prélats et les nobles.

Ce traité venait d'être conclu lorsque la guerre éclata ; la flotte de Lübeck joignit dans la Baltique les escadres de Rostock et de Stralsund, avec les 10 navires prêtés à Gustave Vasa, et tous, au nombre de 34, cinglèrent du côté de Bornholm ; on ravagea la place d'Hammershus, où l'évêque Beldenak fut mis en liberté ; on brûla Elseneur, on se contenta de menacer Copenhague, où Kristiern s'était hâté de réunir quelques troupes, plus au sud, on dévasta la petite île de Möen, et dès le 5 septembre, à peine eut-on reçu les renforts de Danzig que la flotte se dispersa ; on craignait une révolte parmi les équipages, et surtout un retour offensif de Séverin Norby, maître de Gotland.

Cette démonstration si peu effective n'en produisit pas moins un résultat considérable : elle précipita la crise intérieure où Kristiern allait succomber ; le mécontentement devenait universel ; suspect aux seigneurs pour ses tendances absolutistes et démocratiques, au clergé pour ses coups de force dans l'ordre spirituel et ses affinités luthériennes, Kristiern l'était également au peuple, écrasé d'impôts, ruiné par les guerres continuelles, cela malgré certaines mesures libérales en faveur des bourgeois et des paysans.

La violence avec laquelle ce prince voulut accélérer la transformation sociale et politique du Nord aboutit à sa perte, quoique l'œuvre elle-même dût être reprise avec succès par ceux qui le renversèrent, Gustave en Suède, Frédéric en Danemark. Tous deux bénéficièrent de la révolution qui rompait définitivement le pacte de Calmar, mais tandis que la Suède y gagnait le principe de sa grandeur future, le Danemark entrait dans la phase de diminution territoriale qui continuera jusqu'à nos jours. Pour le moment, Lübeck servait de lien entre les adversaires de Kristiern, si divisés d'ailleurs de vues et d'origine.

Un nouvel impôt, qui portait à 33 pour cent du revenu l'ensemble des contributions exigées par le Trésor, mit le comble à l'irritation générale, et le 21 décembre 1522, quatre évêques et cinq seigneurs adressaient de Viborg (Jutland) au duc Frédéric un appel motivé contre la tyrannie du roi ; ils récapitulaient toutes les atteintes portées aux libertés civiles et religieuses, la faveur accordée aux étrangers et à la malice luthérienne, se déclarant prêts à défendre au péril de leur vie les droits et les privilèges traditionnels.

Cette démarche n'était qu'à moitié légale, car la Charte du royaume ne stipulait la déchéance du monarque qu'au cas où il refuserait de se rendre aux représentations du Sénat, et celui-ci n'avait jamais adressé d'avertissement officiel à Kristiern ; en outre, la déclaration de Viborg restait assez ambiguë pour que Frédéric hésitât à se lancer dans une aventure périlleuse, sans savoir au juste quel concours il allait rencontrer.

Le porteur de la lettre, Magnus Munk, y devait ajouter probablement un commentaire qu'on n'osait confier au papier. En même temps, Gustave Vasa et le Sénat suédois adressaient au Pape, à l'Empereur et à toute la chrétienté un long manifeste dénonçant les cruautés de Kristiern (1). Le roi avait convoqué une diète à Kallundborg ; le jour arrivé, les évêques et les nobles jutlandais n'y parurent point, sous prétexte que le vent les empêchait de traverser le Belt ; Kristiern passa lui-même en Jutland, où il voulait réunir à Aarhus un Rigsdag pour lequel chaque ville enverrait deux bourgeois et quatre paysans.

Le bruit se répandit que les massacres allaient commencer comme en Suède et que des bourreaux déguisés en soldats accompagnaient Kristiern ; le parti de la révolte l'emporta, et le 20 janvier 1523, le Sénat jutlandais, rassemblé à Viborg, signait une *lettre de désaveu* à peu près identique à la précé-

(1) Texte allemand et traduction suédoise dans Rydberg, *op. cit.*, et dans *Reg*., I, p. 8-26, où la date est ramenée par erreur à 1521, il est question (*ibid*, p. 42) d'une apologie latine imprimée, qui pourrait être la traduction de cette pièce.

dente, lettre qui fut remise au roi par Magnus Munk, à Veile (1), tandis qu'on adressait au peuple un manifeste habilement rédigé, qui souleva tout le Jutland.

Au lieu d'écraser l'insurrection naissante, avec les forces militaires qu'il avait sous la main, Kristiern perdit trois semaines en négociations inutiles, qui permirent à ses ennemis de gagner du terrain, de s'entendre avec Lübeck et avec le duc Frédéric ; lorsqu'il vit clair dans leur jeu, c'était trop tard ; une irrésolution étrange avait remplacé chez ce terrible monarque l'audace et le sang froid de sa jeunesse batailleuse ; les marins de Middelfart contèrent qu'en une seule nuit il fit jusqu'à douze fois le trajet de l'île de Fionie à la côte de Jutland ; le 4 février, il écrivait à la reine une lettre qui dissimulait absolument la réalité ; peut-être voulait-il ménager la pauvre princesse, laquelle venait de perdre un fils, âgé de quelques jours ; peut-être espérait-il encore une entente à l'amiable avec les rebelles.

Le vieil historien Hvitfeld dit que le remords d'une conscience troublée paralysait le jugement de Kristiern à cette heure décisive : P. Muller attribue ses hésitations à l'abattement qui succède aux grandes crises chez les hommes passionnés, que l'illusion soutient tant qu'elle dure, et qui perdent en la perdant toute leur énergie factice. Il finit par se replier sur Copenhague, dont la bourgeoisie lui restait fidèle ; la Norvège, la Scanie et les îles, avec les fortes places de Malmö et de Kallundborg, Séverin Norby et sa flotte lui offraient les éléments d'une résistance vigoureuse, il ne sut pas l'organiser ; il se faisait renouveler, comme s'il y croyait encore, le serment de fidélité dans les districts que la crainte retenait dans l'obéissance, et qui se détachaient un à un à l'approche de Frédéric ; il sollicitait l'appui des princes étrangers, ses alliés de la veille ou ses parents d'Autriche ; Klaus Petersen allait dans ce but au

(1) Les récits d'Allen et de P. Müller diffèrent au sujet de cette mission passablement accidentée, et des divers épisodes qui l'accompagnèrent ; nous renvoyons pour le détail aux endroits cités plus haut.

Reichstag de Nuremberg, le médecin Kinghorn en Angleterre et en Ecosse, Paul Andersen à Rome ; ce dernier fut arrêté en traversant le Holstein, où Frédéric intercepta de même plusieurs autres courriers adressés à Kristiern, par exemple ceux de l'Empire et de l'électeur de Brandebourg ; tous ces courriers n'apportaient d'ailleurs que des refus, des réponses dilatoires ou des promesses vagues.

Kristiern essaya de traiter directement avec Frédéric ; le rusé personnage avait caché son jeu jusqu'à la dernière minute ; le 26 janvier, au moment de recevoir la missive des Jutlandais, il écrivait à son neveu pour se plaindre des propos d'un serviteur de Kristiern, lequel accusait le duc d'aspirer au trône de Danemark ; Frédéric réclamait le châtiment du calomniateur.

Kristiern, incertain au sujet des véritables dispositions de son oncle, le ménagea jusqu'au bout, et lorsque Frédéric eut conclu son alliance avec Lübeck, rassemblé ses troupes et commencé sa marche offensive vers le Jutland, Kristiern essayait encore de l'arrêter par des messages, offrant des concessions nouvelles qui provoquaient de nouvelles exigences. Frédéric, en mars 1523, voulait déjà la moitié de l'héritage du roi Hans ; sans attendre la réponse à cet ultimatum, il envoyait le 8 un défi à Kristiern, le 9 il quittait Gottorp, pour s'aboucher le 13, à Kolding, avec les chefs de l'insurrection ; partout il expédiait des lettres menaçantes, afin de décider les autres feudataires à le rejoindre également ; aussi les défections se multiplièrent ; la plus significative fut celle de l'évêque de Roskilde, Lage Urne, ancien chancelier de Kristiern, qu'il assurait, la veille encore, de son loyalisme inébranlable ; Lage Urne prétend, il est vrai, s'être enfui de Seeland parce que Sigbrit et J. Weze voulaient l'attirer à Copenhague et l'y faire périr ; Allen, qui blâme la défection de l'évêque, n'admet pas que ce danger fût réel, mais il constate, dans toutes les lettres de désaveu, la haine et le mépris que la « vieille sorcière » inspirait aux prélats et aux nobles. P. Muller attribue ces ressentiments au rôle de Sigbrit dans les mesures financières qu'elle suggérait sans doute à

Kristiern et dont elle dirigeait l'exécution par des procédés odieux ; c'était le mauvais génie du monarque, et le ministre responsable de ses vexations incessantes ; s'il l'avait sacrifiée assez tôt, peut être aurait il préservé sa couronne ; il y a quelque chose d'inexplicable dans la fortune de cette femme ; elle se fit détester à tel point que le roi, en quittant Copenhague, dut la faire emporter dans une caisse pour la soustraire à la vindicte publique.

Quel contraste avec la pauvre reine Elisabeth, si pieuse et si dévouée ; obligée de subir la présence et les conseils d'une créature qui avait causé d'abord ses cruels chagrins domestiques, et qui l'entraînait maintenant dans la ruine avec tout ce qu'elle avait de plus cher !

Car les événements se précipitaient ; le 26 mars, à Viborg, Frédéric était proclamé roi ; il octroyait une charte conforme aux désirs de la réaction aristocratique, et le Code récemment promulgué par Kristiern était brûlé sur la place publique.

Frédéric voulut se mettre en bons rapports avec les Pays-Bas, qui semblaient l'appui naturel de son rival ; il garantit donc leurs privilèges commerciaux ; dans le Slesvig-Holstein, la noblesse ratifiait son élection, quoique le peuple restât d'abord favorable à Kristiern, mais la forteresse de Segeberg fut livrée à Frédéric, peut-être par trahison, et la résistance tomba vite. C'était à Segeberg que se trouvaient les archives communes aux deux princes, et l'un des griefs de Frédéric était précisément la saisie, ordonnée par Kristiern avant l'ouverture des hostilités, d'un certain nombre de documents qui auraient été brûlés sur place ou transférés à Copenhague.

L'île de Fionie était occupée par des mercenaires ; leur chef, Eric de Hoya, avait un frère dans le camp opposé ; c'était ce comte Jean de Hoya qui devint plus tard beau-frère de Gustave Vasa, et que nous retrouverons associé aux missions diplomatiques de Joannes Magnus ; Eric, las de servir Kristiern, se laissa aisément décider à la retraite ; une partie de ses troupes passa même au service de Frédéric ; celui-ci reçut aussitôt une

députation d'habitants qui l'acclamèrent à leur tour, les bourgeois les premiers, les nobles peu après, sauf quelques exceptions. Le jeune duc Christian, fils aîné de Frédéric, occupa l'île avec Jean de Hoya ; l'attitude des paysans restait douteuse, et l'argent manquait ; Frédéric approchait de Copenhague sans coup férir, il escomptait déjà la couronne de Norvège, peut-être celle de Suède, mais Lubeck possédait le nerf de la guerre, et ses services n'étaient jamais gratuits ; la situation ne pouvait durer ainsi ; peut-être une offensive vigoureuse de Kristiern eût-elle renversé les chances de la lutte ; au lieu de se risquer, il prit la fuite. Dès le milieu de mars, le bruit de ce départ circulait à Lübeck ; l'irruption des Suédois en Scanie et en Norvège, après la défaite de Séverin Norby devant Stockholm, l'échec définitif des négociations entamées à l'étranger, les défections quotidiennes, expliquent, sans l'excuser, la conduite peu courageuse du roi ; l'honneur, plus que l'espoir, aurait dû l'animer au combat ; ce qui se comprend moins, c'est qu'il n'ait pas laissé la reine à Copenhague, où sa présence valait une armée, et où sa qualité de sœur de Charles-Quint suffisait, en cas d'infortune, à la préserver de toute insulte.

Kristiern espérait d'ailleurs amasser des troupes en Allemagne, prendre l'ennemi à revers, et délivrer sa capitale au bout de quelques mois ; il ne devait jamais la revoir.

Au commencement d'avril, son secrétaire Gaspard Brokmand revenait d'Odensée, où il devait porter la solde aux troupes d'Eric de Hoya ; il apprit le départ de celui-ci, et vit les noms du jeune duc Christian et de sa suite affichés sur les portes des maisons où leurs quartiers étaient préparés ; on dit à Brokmand que Frédéric voulait marcher sur Copenhague, s'emparer de Kristiern, le faire décapiter et forcer la reine à épouser Christian ; il rapporta ces nouvelles à son maître ; abattu comme il l'était, le roi se laissa-t-il effrayer par un message qui paraît aujourd'hui bien invraisemblable ? Quoi qu'il en soit, se tournant vers la fenêtre du palais, qui donnait sur la mer, il dit à Brokmand : « Au premier vent favorable, nous mettrons à la voile. »

Il confia la place de Copenhague à Henri Gjö, celle de Malmö à Georges Kock, maître de la monnaie, qui venait d'être élu bourgmestre, et qui allait jouer un rôle politique considérable; le 13 avril, Kristiern s'embarquait avec la reine et ses trois enfants; l'aîné, Hans, avait cinq ans, les deux cadettes, Dorothée et Christine (qui devinrent plus tard : l'une duchesse de Lorraine et l'autre comtesse palatine), deux ans et un an.

Frédéric avait écrit à la reine pour l'inviter à rester, l'assurant qu'elle n'avait rien à craindre; la noble princesse aurait simplement répondu : *Ubi rex meus, ibi regnum meum.*

Elle tint parole, et Kristiern exilé trouva dans Elisabeth une compagne dévouée jusqu'à la mort, qui ne devait pas tarder beaucoup pour elle au milieu des misères et des humiliations réservées à la famille royale.

On accusa Kristiern d'avoir emporté les joyaux de la Couronne, et une partie des archives du royaume; Allen montre que ce reproche est au moins fort exagéré; l'absence de ressources fut précisément le principal obstacle aux projets militaires du prince dépossédé; quant aux *Archives* de l'exil, elles ont fait retour en ce siècle aux dépôts de Copenhague, de Stockholm et surtout de Christiania; on y rencontre fort peu de pièces antérieures à 1520, sauf quelques copies d'actes plus anciens, que Corneille Scepper, le publiciste attitré de Kristiern, présenta peut-être comme des originaux.

Nous savons d'ailleurs que le roi pensait alors revenir promptement au secours de sa capitale; il promit aux bourgeois des renforts dans les trois mois; les habitants, qui lui restaient assez attachés, suivirent du regard le vaisseau qui l'emmenait, jusqu'à ce qu'il disparût derrière la pointe de Skovshoved; plusieurs personnages de la Cour s'expatrièrent même à sa suite, et un chant populaire, cité par Allen, exprime sous une forme imagée les regrets et les inquiétudes de ceux qui redoutaient la réaction aristocratique (1).

(1) « Le vieil aigle s'est envolé

Cette réaction triomphait sans réserve avec l'avènement de Frédéric ; proclamé en Scanie dès juillet 1523, celui-ci renouvela les privilèges des nobles en les amplifiant, à l'Assemblée de Roskilde (3 août) ; mais le siège de Copenhague et de Malmö, commencé en juin, se prolongea six mois, et Henri Gjö ne capitula (6 janvier 1524) qu'après la dispersion des troupes levées en Allemagne par les princes de Brandebourg et que Kristiern fut incapable de maintenir, faute de solde.

Jean Rantzau, le maréchal de Frédéric, homme ambitieux et habile, auquel P. Muller attribue la principale influence dans l'élévation de son maître (1), eut l'honneur de cette conquête chèrement achetée ; la Norvège, où Kristiern gardait des partisans, se soumit aussi après la reddition des places de Bohus, d'Akershus et de Bergenhus, sur la fin de 1523 ; mais ce ne fut qu'en août 1524 que le Sénat norvégien reconnut formellement Frédéric, et celui-ci dut renoncer au titre d'héritier de Norvège (que ses successeurs reprirent cependant), pour se contenter d'une monarchie élective, comme en Danemark. Il étendait aussi ses prétentions sur la Suède, à laquelle nous revenons pour ne plus la quitter.

Le 26 février 1523, Gustave Vasa écrivait à Frédéric (2) pour lui notifier son élection à la Présidence, et saisissait cette occa-

Avec ses aiglons si petits,
Et les autres oisillons furent si effrayés,
Se voyant lors sans ressource.
Maintenant le faucon (la noblesse) est perché au sommet du chêne,
Déployant ses ailes ;
Il va si cruellement opprimer
Les autres oiseaux qui sont dans les bois.
Maintenant tous les autres oisillons
Se tiennent cois comme des pierres ;
Ils ont perdu leur beau chant ;
Dieu veuille qu'il leur revienne ! »

Op. cit., trad. Beauvois, I, p. 286.

(1) *Op. cit.*, p. 465-67, parallèle entre Sigbrit et Rantzau.

(2) Rydberg, IV, p. 44-55, lettre de Gustave, datée de Söder-Köping ; réponses de Frédéric, datées d'Hadersleben et de Roskilde.

sion d'énumérer une fois de plus les forfaits de Kristiern en Suède.

L'intérêt des deux prétendants leur commandait de faire cause commune, mais Frédéric n'entendait pas sacrifier l'Union de Calmar ; il fit mine d'ignorer l'élection de Gustave ; par ses lettres du 7 avril et du 9 juin suivant, adressées « aux évêques, capitaines ou *à quiconque exerce l'autorité dans le royaume de Suède*, chevaliers, bourgeois, paysans et simple peuple », il notifiait sa propre élection, son alliance avec Lübeck, invitant ses « chers sujets, amis et bons voisins » à s'abstenir de toute hostilité contre la Scanie, et à considérer les avantages du maintien de l'Union sous un chef unique ; il s'engageait, selon la formule, à respecter les droits de l'Eglise et la loi de saint Eric.

Les sénateurs danois écrivaient dans le même sens à leurs collègues de Suède.

Mais ces promesses perpétuelles et perpétuellement violées ne trompaient plus personne ; loin de vouloir aliéner sa liberté reconquise, la Suède aspirait au contraire à reprendre au Danemark la Scanie, peut-être la Norvège ; Gustave Vasa, conseillé par l'évêque patriote Jean Brask, devançait ainsi l'œuvre de Charles XI au XVIIe siècle et de Charles-Jean XIV, au XIXe ; si les temps n'étaient pas mûrs pour l'accomplissement de ce hardi projet, l'heure avait sonné pour la séparation définitive des deux royaumes.

A la fin de 1522, l'arrivée de nouveaux navires de Lübeck avait permis de compléter le blocus de Stockholm ; l'amiral Norby avait tenté de ravitailler la ville, mais sa flotte fut défaite après une sanglante bataille, et ses transports tombèrent au pouvoir des alliés. Ceux de Lübeck souillèrent leur victoire par un affreux massacre ; ils jetèrent des centaines de prisonniers, pieds et poings liés, dans la mer, tandis que le bruit des trompettes étouffait les clameurs de ces infortunés ; parmi eux se trouvaient deux neveux de Norby, qui se plaint amèrement de cette barbarie, dans une lettre au bourgmestre et au Sénat de Lübeck.

La prise de Stockholm et de Calmar n'était plus qu'une affaire de patience ; tranquille de ce côté, Gustave lança contre la Scanie et le Halland ses meilleurs capitaines, Berent de Mehlen et Lars Siggesson (janv. 1523) ; la campagne fut malheureuse, et en mars ils rejoignirent Ture Jönsson, qui venait de passer en Norvège et comptait gagner les gens de Bohus à la Suède.

Ils s'emparèrent d'Oslo, ville importante et siège d'un évêché ; d'après Ture Jönsson, les Danois mirent le feu à la cathédrale et à plusieurs monastères avant de se retirer ; les pauvres habitants eurent ensuite à payer d'énormes contributions de guerre, « jamais on ne fit ici pareil butin depuis mille ans ; celui qui n'avait qu'un seul cheval en ramenait quatre », écrit le même Jönsson ; aussi peut-on douter que le peuple fût disposé, comme il l'ajoute, à proclamer Gustave Vasa, malgré les nombreux manifestes expédiés dans ce but, en Norvège et en Scanie (1).

Les Suédois se retirèrent au milieu d'avril, laissant un capitaine au fort de Karlsborg (Viken), mais le district de Bohus resta danois.

Une seconde expédition vers le Sud rendit Berent de Mehlen maître du Bleking, et peut-être la guerre civile entre Kristiern et Frédéric aurait facilité la conquête du reste de la Scanie, si Berent n'avait conclu avec les délégués de la noblesse un armistice qui devait durer jusqu'à la mi-été ; un Congrès entre les plénipotentiaires de la Suède, du Danemark et de la Hanse déciderait alors à qui reviendrait la province en litige.

Jean Brask, qui avait poussé Gustave à revendiquer les anciens droits du temps de Magnus Ericsson, et rédigé lui-même les appels au peuple, aux nobles et aux Chapitres, se montra fort mécontent de Berent : « Jamais, écrivait-il, les Suédois n'ont rien obtenu des Danois par ces conférences ». En effet,

(1) Ces pièces et les lettres de Brask dans *Reg.* I, p. 48 et suiv., *ibid.*, p. 289 et suiv.

le Congrès n'eut pas lieu, et Frédéric conserva la Scanie.

Quant à la Suède, elle lui échappait définitivement, dès le début de 1523, il était question de réunir les États du royaume pour transformer le régime provisoire en un régime stable ; lorsqu'on eut appris la fuite de Kristiern, Gustave fixa l'Assemblée à la semaine de la Pentecôte. Elle se tint à Strengnäs, dans les premiers jours de juin (1) ; outre les représentants du clergé et de la noblesse, il y avait ceux des villes et des campagnes, ce qui lui donnait un caractère vraiment national, malgré l'absence de certaines formalités constitutionnelles.

On nomma d'abord neuf sénateurs, pour remplir les vides causés par le massacre de Stockholm et la dispersion des adhérents de Kristiern ; citons parmi eux les frères Fleming (Éric et Ivar), seigneurs finlandais qui se partagèrent ensuite le gouvernement de cette province, et Berent de Mehlen, élu quoique étranger, ce qui était contraire à la loi suédoise.

Le vieux sénateur Ture Jönsson devint, après l'élection de Gustave, son grand chambellan (hofmästare), Lars Siggesson (de la célèbre famille Sparre), maréchal du royaume.

Le samedi 6 juin, le prévôt du Chapitre d'Upsal, Mr Knut, personnage important et chancelier de Gustave, prononça un discours latin pour démontrer la nécessité d'un roi et recommander la candidature de son maître ; celui-ci, par prudence ou par calcul, refusa d'abord la Couronne ; il se dit fatigué des longs travaux qu'il venait d'endurer ; qu'on choisît plutôt quelque ancien sénateur, il lui obéirait volontiers. Tout le monde savait, et Gustave le premier, qu'il n'existait aucun candidat possible, à l'exception du jeune héros de l'Indépendance ; il céda sans trop de peine « et aussitôt tous les députés lui prê-

(1) Cf. *Riksdags-akter*, éd. E. Hildebrand et Oscar Alin, Stockholm, 1887, t. I, p. 6-10, avec références à Rydberg et à la *Regist.*, pour les pièces que nous allons citer. La date du 6, donnée par J. Magnus et la *Regist.*, est adoptée par les historiens modernes de préférence à celles du 4 (Svart) et du 7 (Tegel, d'après Brask) ; Reuterdahl suppose que l'élection se fit le 6, et l'intronisation le 7.

tèrent serment selon la loi, lui promettant à mains levées hommage, obéissance et fidélité en toute soumission ; il leur prêta serment de même, comme il est d'usage. Ainsi, au nom de la Sainte-Trinité, Gustave fut élu, proclamé et salué roi de Suède et de Gothie (1) ».

Régulièrement, l'élection devait avoir lieu à la Pierre de Mora (près d'Upsal), et peut-être négligea-t-on d'autres prescriptions légales ; il n'y eut pas de Charte officielle jurée par le nouveau monarque ; il notifia seulement, par une lettre, à tous les habitants du royaume, que « les vénérables Pères (les évêques, ou du moins leurs délégués), les nobles seigneurs, les vaillants chevaliers et les bons sénateurs, avec le consentement et le *oui* du commun peuple, l'avaient désigné, choisi et reconnu, quoique indigne, pour seigneur et roi » ; il promettait d'être bon, favorable et fidèle, et de se comporter de telle sorte « en tous les points et articles renfermés dans la loi et le droit de Suède et de saint Eric, faisant même justice aux pauvres et aux riches, qu'avec l'aide de Dieu, nulle faute ne se trouverait en lui ».

L'Europe fut avisée de l'élection par un long manifeste latin, adressé « à tous ceux qui aiment et recherchent la vérité ». Rédigé probablement par Me Knut, au nom du Sénat, il trace le tableau le plus sombre de la tyrannie de Kristiern, relate ce qui s'est passé en Suède depuis 1517, et déclare Gustave Trolle banni à perpétuité comme traître à sa patrie. Avant de se séparer, l'Assemblée dut traiter avec les envoyés de Lübeck, Berent Bomhouver et Hermann Plonnies ; Gustave, que les embarras d'argent devaient gêner jusqu'à la fin, éprouva dès lors qu'il y a dans l'exercice du pouvoir « plus de fiel que de miel », comme il dira plus tard.

Nous avons vu les conditions léonines que Lübeck mettait à son alliance ; elles avaient été renouvelées, précisées dans le cou-

(1) Svart, *apud* Alin, *op. cit.*, p. 56, auquel nous empruntons ces dernières pages.

rant de 1523, il s'agissait d'un monopole pur et simple en faveur de la Hanse ; ces prétentions ruinaient la Suède, mais comment s'y soustraire ? les dettes antérieures n'étaient pas payées, ni près de l'être ; il faudrait de nouveaux subsides pour s'emparer de Stockholm ; et les envoyés de Lübeck menaçaient, en cas de refus, de s'entendre avec Frédéric Ier, qui leur promettait la restitution des anciens privilèges dans les trois royaumes, si Lübeck s'engageait à promouvoir la réunion de la Suède au Danemark.

Cédant à la pression des circonstances, Gustave signa, le 10 juin, un traité dont voici les clauses principales :

Lübeck, Danzig et leurs alliées, les villes de la Hanse, jouiraient dans les ports et dans tout le royaume d'une exemption totale de douanes et autres impôts, soit pour l'exportation, soit pour l'importation.

Elles auraient le monopole exclusif du commerce en Suède, et réciproquement les marchands suédois ne pourraient vendre leurs denrées qu'à la Hanse ; le trafic par l'Öresund et les Belts leur serait complètement interdit.

Ces conditions semblèrent si dures qu'un des sénateurs, le Finlandais Knut Kurck, refusa d'y mettre son sceau, et Brask écrira en 1527 : « Pour ce qui regarde les privilèges de Lübeck, vous devez bien vous rappeler que nous n'étions pas d'avis d'accomplir si rondement toutes leurs volontés, contre la loi, et au détriment du royaume et de ses habitants, et mieux aurait valu s'exposer à la première colère qu'à la dernière. Même si nous laissons les jeunes se tirer d'affaire, eux qui auront à vider ce calice, il eût été plus sage de leur léguer une succession plus avantageuse au royaume. Cela aura toujours été le malheur des Suédois, de s'engager trop vite à ce qui leur fera peine plus tard, comme nous l'éprouvons tous les jours. »

Ces inquiétudes n'étaient que trop fondées, mais le vieil évêque de Linköping n'assistait pas en personne à l'Assemblée de Strengnäs ; les autres évêchés étaient vacants par la fuite

ou le décès de leurs titulaires, et le Légat pontifical, J. Magnus, n'arriva qu'après l'élection de Gustave.

La capitulation de Stockholm ne se fit pas attendre ; dès la fin de 1522, Henri Slaghek, manquant de vivres, avait chassé de la place toutes les bouches inutiles ; les négociations commencèrent après la fuite de Kristiern ; Slaghek ne voulait se rendre qu'aux Lübeckois, mais il finit par céder, et le 20 juin, la ville était remise à Gustave : le roi se chargeait de rapatrier la garnison en Allemagne, il garantissait aux bourgeois la sûreté des personnes et des biens ; le soir de la Saint-Jean, eut lieu l'entrée solennelle du monarque « avec toute la pompe convenable », dit le chroniqueur. L'état désastreux où trois années de sièges successifs avaient plongé la capitale ne permettait pas de grands apprêts ni de grandes réjouissances ; la plupart des maisons étaient désertes ou abattues ; les bourreaux de Kristiern, la famine et la maladie avaient diminué la population à ce point que le chiffre des contribuables, qui s'élevait en 1519 à 11 ou 1200, descendit à 308.

Gustave voulut remédier au mal d'une façon passablement despotique : il prescrivit à chaque ville d'envoyer à Stockholm un certain nombre de ses habitants « pour s'y construire des maisons, et cela sans retard, sous peine d'être châtiés impitoyablement, comme contempteurs de nos ordres et de notre volonté ». En guise de compensation, un nombre égal de paysans devaient, sous peine d'une amende de 40 marcs, aller s'établir dans la cité la plus proche de leur domicile.

Calmar suivit l'exemple de Stockholm ; les bourgeois avaient ouvert la ville à Arvid Vestgöte dès le 27 mai ; le château, que Norby jugeait capable de résister une année entière, se rendit le 7 juillet à Berent de Mehlen, qui reçut en récompense le fief de Calmar ; la place d'Elfsborg avait été brûlée, puis évacuée par les Danois au commencement de 1523.

Restait la Finlande, que Norby avait reprise aux gens de Gustave, et dont Kristiern lui avait accordé l'investiture à la fin de 1522, mais une seconde expédition suédoise (août-

octobre 1523), forte de 400 cavaliers et de 2.000 fantassins, aux ordres des frères Fleming, s'empara de toutes les forteresses, et à la fin de 1523, l'île de Gottland, où Norby s'était retranché, restait seule à reconnaître l'autorité de Kristiern ; nous verrons plus tard que Norby s'y maintint, malgré les fréquentes sollicitations de Gustave et de Brask, même après le Recès de Malmö (septembre 1524), qui régla enfin les rapports de la Suède et du Danemark. Cette résistance isolée n'empêchait point Gustave d'être souverain du pays, et désormais tranquille du côté de l'étranger, il pourra entreprendre l'œuvre de transformation intérieure, à la fois religieuse et politique, que nous allons raconter.

CHAPITRE V

ÉTAT DE L'ÉGLISE DE SUÈDE A L'AVÈNEMENT DE GUSTAVE VASA. — CORRESPONDANCE DE BRASK. — ARRIVÉE DU LÉGAT JOANNES MAGNUS.

(1523.)

L'Eglise se ressentait de la guerre étrangère et des discordes civiles ; on eût dit que la prophétie gravée dans l'ancien chœur du couvent de Skenninge allait se réaliser (1).

Ses chefs naturels lui faisaient défaut ; la Primatiale de Lund était disputée entre quatre concurrents : Ago Sparre, l'élu du Chapitre ; Skotborg, l'archevêque exilé ; le cardinal de Cesis, qui maintenait ses prétentions ; Weze l'intrus, enveloppé dans la disgrâce de Kristiern ; d'ailleurs, elle avait cessé depuis longtemps d'exercer en Suède une juridiction reconnue.

Nous connaissons les résultats des légations d'Arcimboldo et de François de Potenza ; Trolle, poursuivi par la haine implacable de ses compatriotes, réfugié en Danemark, se préparait à saluer la fortune naissante de Frédéric ; il intriguait à Lübeck et à Rome afin de recouvrer son siège ; la métropole restait va-

(1) L'an 1520,

Mundus oberrabit, vix urbs sit presule digna,
Papa citò moritur, Cesar regnabit ubique,
Sub quo tunc magna cessabit gloria cleri.

Scr. R, Dan, I, p. 196.

Ces vers sont d'un moine anglais du XII[e] siècle, cité par Freeman — (*Historical Essays.*)

cante, la plupart des évêchés suffragants l'étaient aussi, pour des causes diverses.

L'évêque d'Åbo, Arvid Kurk, rallié d'abord à Kristiern, qui entretient avec lui une correspondance amicale jusqu'à la fin de 1521, encourt la colère de l'ombrageux monarque à la suite d'un conflit avec Séverin Norby ; en juillet 1522, celui ci reçoit de Kristiern le château et les domaines d'Arvid, « qui vient de trahir son roi ». Est ce avant ou après cette confiscation qu'il se décide à fuir ?

C'est en 1521, selon Messenius et l'historien finlandais Justen, en 1522, selon Porthan. Ce qui est certain, c'est qu'il fit naufrage dans le golfe de Bothnie, et se noya, ainsi qu'un prêtre qui l'accompagnait. Tegel dit que le Chapitre d'Åbo lui choisit aussitôt pour successeur Eric, doyen de Linköping, mais en septembre 1523, lorsque Gustave Vasa demande à Rome la confirmation des nouveaux évêques, il déclare que la présence des ennemis en Finlande n'a pas encore permis de faire l'élection (1), et ce n'est que le 1er novembre suivant qu'Åbo figure dans la liste des sièges à pouvoir.

A Vexiö, le vieil Ingemar Petri reste absolument neutre ; le voisinage des Danois et la crainte de leurs violences expliquent cette inertie, *Quasi quotidianam veretur captivitatem*, écrit Brask, lequel l'invite à rechercher dans ses archives les anciens titres de la Suède sur la Scanie, et l'exhorte vainement à se rendre à l'assemblée de Strengnäs.

Brask est en effet l'unique appui de l'Eglise en ces jours difficiles ; sa correspondance, très complète à partir de 1523, va devenir la source principale des informations qui nous mettent en état de reconstruire la série des événements *quorum pars magna fuit* (2).

(1) *Reg.* I, p. 139, il y est dit qu'Arvid est mort en 1522.

(2) La *Registrature* de Brask, dont nous avons vu l'original aux *Archives* de Stockholm, a été éditée plusieurs fois, *in extenso* dans les *Handlingar*, t. XIII-XVIII, et reproduite en partie dans la *Registrature* de Gustave Vasa ; nous citons de préférence cette édition, qui est plus correcte.

Nous l'avons vu se rallier de bonne heure à Gustave Vasa ; le jeune prince lui témoigne d'abord la plus respectueuse déférence ; il le remercie de ses bons offices, en particulier du prêt d'un navire, qu'il lui retourne en exprimant ce vœu : « Dieu fasse qu'il vous conduise toujours heureusement au port ! » — Brask cède une partie des dîmes de l'île d'Öland pour solder les troupes d'Arvid Vestgöte ; il encourage l'expédition de Scanie ; il écrit souvent à Ture Jönsson, à Berent de Mehlen, à Lars Siggesson, au sujet des intérêts de son diocèse et de ceux du pays, qui se confondent alors avec la cause de Gustave ; il s'excuse sur sa mauvaise santé, qui l'empêche d'aller à l'Assemblée de Strengnäs ; informé de l'élection par le roi lui-même, il s'empresse de le féliciter, rend grâces à Dieu de l'événement, et désormais substitue à l'appellation familière « mon bon ami », le terme honorifique « Votre Grâce ». — Il engage Gustave à se faire couronner sans retard, à l'exemple de Karl Knutsson.

Son zèle n'est pas moins actif dans l'ordre des choses ecclésiastiques ; de tous côtés on le consulte, et il prodigue les avis dictés par sa vieille expérience et sa science approfondie du droit canonique. La fuite des deux intrus, Slaghek et Beldenak, avait permis aux Chapitres de Skara et de Strengnäs d'élire Magnus Sommar et Magnus Haraldi ; nous ignorons les antécédents de ces prélats, mais il y a lieu de croire que Gustave Vasa ne fut pas étranger à leur promotion ; reconnus par le clergé, mais dépourvus de la confirmation pontificale, ils se trouvaient dès lors dans une position fausse qui excuse, sans la justifier, l'attitude hésitante, pleine de faiblesse et d'incertitude, qu'ils vont adopter entre l'Eglise romaine et la Réforme.

Brask s'aperçoit du péril, et ne cesse de les exhorter à faire ratifier leur élection par Rome, citant à l'appui ses propres démêlés avec Heming Gad et le cardinal d'Arborea.

Il est vrai que cela ne dépendait pas d'eux seuls.

A Vesterås, la situation était encore plus critique.

Otton, l'ancien évêque, avait quitté la ville au printemps de 1521, lorsqu'elle fut prise par Gustave, lequel confisqua les

biens de la mense en février 1522, car Otton restait attaché à Kristiern (en juin 1521, il lui écrit de Stockholm sur l'état des affaires), mais Slaghek ayant arrêté un prêtre suédois qui portait à Stockholm des lettres compromettantes, émanées des évêques hostiles aux Danois, il soupçonna Otton de connivence avec ces derniers, et le fit jeter en prison; le prélat y subit, d'après la chronique de Pierre Svart, évêque luthérien de Vesterås, toute sorte de mauvais traitements, et à en croire Messenius, il y fut même assassiné, pendant le siège.

La cathédrale de Vesterås avait été incendiée; Gustave permit au Chapitre d'affecter les dîmes à sa reconstruction et le Chapitre, sans doute pour lui être agréable, élut évêque le chancelier Pierre Sunnanväder, alors doyen de Vesterås, l'homme de Svante et de Sten Sture, qu'il avait soutenu jusqu'au bout; il revenait de Danzig, où Christine Gyllenstjerna l'avait envoyé chercher du secours, et mettre en lieu sûr le jeune Nils Sture.

Sunnanväder était atteint momentanément, comme complice de Sten, par le bref d'excommunication de 1520; il n'avait donc aucune chance d'être agréé par Rome, et, en effet, nous ne le voyons pas figurer parmi les candidats de Gustave, lorsque les négociations s'engagèrent avec la Curie; il est vrai que c'est à la même époque qu'il encourra la disgrâce du roi, et ce fidèle serviteur du parti national payera bientôt de sa vie la victoire de Gustave.

On dirait qu'il en a le pressentiment lorsqu'il écrit à Brask, le 16 mars, 1523: « Il ne reste à cette église que la plus extrême pauvreté... aussi c'est avec une grande douleur et comme malgré moi qu'après la mort d'Otton j'ai été élu par le Chapitre, avec l'appui formel des Dalécarliens, tandis que j'aurais pu vivre d'une manière bien plus facile et plus tranquille, en restant éloigné d'un pareil fardeau; il est vrai que nous ne sommes pas nés pour nous-mêmes, mais pour la patrie et pour le prochain; toutefois je ne sais si cette dignité doit me réjouir ou m'attrister. Je considère mon imperfection, car plus l'élévation est grande, plus la chute est périlleuse; parmi ces doutes et

ces angoisses d'esprit, je n'ai pas d'autre remède que de recourir à Dieu, et de le supplier de conserver cet honneur que Lui même a donné, et de m'accorder de mener une vie conforme à une si haute dignité ; j'ai le ferme espoir de combattre avec assurance pour l'Eglise et pour mon droit, sous le bouclier de votre Paternité, si elle peut me défendre, soit dans le royaume, soit hors du royaume (1). » Il prie Brask d'ordonner sous-diacre le porteur de la lettre, l'écolier Ragvald, son familier, qui a été dûment examiné par le Chapitre des Vesterås. Brask répond aussitôt, félicite le Chapitre et le nouvel élu : « Plus la maladie est grave, plus l'Eglise de Vesterås a besoin d'un excellent médecin, quoique cette maladie, par la grâce de Dieu, ne soit pas mortelle. » Puis il loue l'expérience et la multiple industrie de Sunnanväder ; il lui promet ses services dans l'ordre spirituel, l'exhorte à obtenir promptement la confirmation du Pape, et conclut en ces termes : « Prenez donc courage dans le Seigneur et dans la puissance de sa vertu, car Celui qui a commencé en vous cette bonne œuvre, l'achèvera en augmentant vos mérites.

« Il est plus grand, en effet, de rétablir une église pour ainsi dire tombée en poussière que de la conserver ensuite, quoique l'un et l'autre soient louables. Et sur ce, que Votre Fraternité jouisse d'une heureuse santé par l'accroissement salutaire de l'homme intérieur et de l'homme extérieur (*utriusque hominis incrementa*, réminiscence de saint Paul, assez familière au pieux évêque comme formule de compliment final). »

Brask mettait son principal espoir dans l'avènement d'Adrien VI ; dès le 25 février 1523, il écrit : « Nous apprenons que le Saint-Père, étant entré à Rome, a supprimé beaucoup de charges, établies par Jules II et Léon X, et qui paraissaient moins utiles ; Sa Sainteté déteste toute superfluité, soit pour ses domestiques, soit pour les autres choses concernant l'état de l'Eglise, ne voulant pas accorder de réserves de bénéfices ni de dispenses pour les bénéfices incompatibles, ni d'autres fa-

(1) *Handl.*, t. XVII, p. 123, la réponse du 21 mars, *ibid.*, p. 97.

veurs qui ne s'accordent habituellement qu'après composition faite avec le dataire.

« Ce qu'il y a de singulier, c'est que Sa Sainteté donne audience après dîner, presque chaque jour, à tous ceux qui veulent être admis ; cette manière de faire est d'autant plus vertueuse qu'elle est plus rare en Italie... On nous écrit aussi que le Turc vient d'attaquer très vivement l'île de Rhodes, quoique sans succès et avec de très grandes pertes, le Seigneur Dieu combattant pour sa religion (1). »

Il attendait avec impatience les nouvelles de Rome, que J. Magnus, son diocésain et son ami, ne pouvait lui faire parvenir qu'à de rares intervalles ; en septembre 1522, Brask lui envoie de l'argent par un messager de l'hospice de Söderköping, sans doute quelque pèlerin ; il ne sait si le destinataire l'a reçu, et il lui écrit presque coup sur coup, les 5 et 6 mars 1523, deux autres lettres qui peignent au vif la situation : « C'est l'Eglise qui porte la plus lourde part de la guerre, car ses biens et ses membres sont épuisés de toute manière ; il faudrait supporter cela en patience, pour le salut du royaume, s'il n'y avait point d'autres remèdes, mais quand l'Eglise ne reçoit que la haine en échange de son amour, nous ne pouvons pas endurer ce traitement avec indifférence. En effet, si l'on s'efforce de recouvrer les biens violemment ravis à l'Eglise, on nous accuse d'être avares et de soulever des querelles ; au contraire, si l'on veut nous prendre quelque chose, n'importe quel laïque, si misérable soit-il, sera juge de l'Eglise et de ses prélats. Mais quand l'Eglise aura subi des pertes pour sauver le royaume, elle n'aura que des sarcasmes en guise de consolation, comme nous l'avons éprouvé plusieurs fois cette année. » — Puis, après un exposé de l'état des diocèses vacants, il ajoute : « Une partie de nos districts, savoir : Gottland, Öland, Calmar, sont occupés par l'ennemi ; ainsi ce diocèse est une proie commune à tous, à cause des hospitalités forcées et autres vexations, en sorte que

(1) *Op. cit.*, p. 78, à Magnus de Skara.

la propriété, déjà si attaquée chez les moines, l'est encore davantage dans le clergé, et si l'on porte plainte au sujet de la suppression des dîmes, des vexations causées aux hospices et des libertés cléricales violées, cela ne sert de rien, car ceux du dedans encourent seuls les censures, quoique leurs offenses soient plus excusables, vu la nécessité où se trouve le royaume, mais on n'atteint pas les ennemis, qui ne laissent rien à l'Église. Et il paraît par là que les victimes de ces vexations favorisent plutôt l'ennemi que les gens du royaume ; quelques ecclésiastiques pervertis, nous le craignons, par le mauvais levain des opinions luthériennes (allusion à Olaus Petri et à Laurent André, sur lesquels nous aurons à revenir) coopèrent à ce résultat, en persuadant aux laïques que l'Église est faite pour la communauté, et que, par conséquent, tout ce qui appartient à l'Église appartient au public, et il se fait beaucoup d'autres maux. Quant à nous, précipités d'une maladie dans une autre (Brask se plaint de sa mauvaise santé), nous ne pouvons vaquer à nos affaires et à celles des autres comme nous devrions. On ne peut rien savoir de sûr au sujet du Saint-Père ou du Saint-Siège, sauf ce que nous avons appris par vos lettres de l'année dernière (en mars 1522) ; on ignore s'il est arrivé à Rome, et ce qu'il pense de l'hérésie luthérienne, laquelle commence à faire du mal chez nous, en excitant au mépris du siège apostolique et de l'état de l'Église. C'est pourquoi les rares prélats qui demeurent en Suède n'osent pas écrire, à leur grand regret, ne sachant à qui s'adresser ; ils voient que les années précédentes, personne ne tenait compte des écrits du Pape dans cette affaire si ardue de l'archevêque ; au contraire, les choses allèrent au pire excès, même en présence du Légat. Nous connaissons les menaces adressées au chien qui n'aboie pas, et ces menaces sont justes lorsqu'en aboyant on peut sauver la maison, mais si c'est l'invasion, ou mieux, la ruine de la maison qui doit s'ensuivre indubitablement, il est plus prudent de se taire ou d'attendre.

« L'Église romaine elle-même, sachant d'avance que la per-

sécution se termine à la mort du tyran, et que la patience des hommes pieux sera couronnée, dissimule et tolère plusieurs assauts tyranniques, pour éviter de plus grands maux. Cependant, l'on ne peut dire avec raison qu'elle consente à leurs perversités. Vos amis d'ici vont bien, et vous souhaitent la pareille. Recommandez nous à l'archevêque de Trondhjem (Eric Valkendorf, qui venait de mourir à Rome), dont nous verrions volontiers la consolation, ainsi qu'à Mᵉ Pierre, de l'hospice Sainte-Brigitte (le futur évêque de Vesteras), à Mᵉ Paul de Alex..., et à Mᵉ Pierre de Venise (peut-être Pierre Bembo, que nous verrons plus tard grand ami de J. Magnus), et ne vous déplacez pas avant de savoir si l'état du royaume est mieux assuré (1). »

Le lendemain, il ajoute une lettre plus courte, pour céder à l'importunité du porteur, l'écolier Olaus, et promet d'écrire plus en détail, par les premiers navires qui partiront après Pâques : « Il y a ici un tel fracas d'armes et de tumultes guerriers qu'on ne peut s'occuper d'autre chose. Pensant que vos amis vous tiennent au courant des affaires privées, nous n'en prenons pas le soin... Vous dites dans vos lettres que le silence des prélats suédois leur donne l'air de tout laisser passer, au détriment de l'Eglise et de l'Etat, et qu'ils voudraient expliquer cette manière d'agir par un motif de prudence ; je prends Dieu à témoin qu'on vous suggère cela faussement ; bien plus, si vous étiez plus près, vous seriez le premier à les excuser : les gens qui restent à l'abri discutent facilement sur les combats, alors que sur le champ de bataille le doute agite même les plus vaillants. Tel est l'état des affaires que, vu la malice des temps, aucun prélat du royaume ne peut y mettre la main sans plonger la contrée dans une nouvelle division intestine, laquelle pourrait ruiner non seulement l'Eglise de Suède, mais le royaume entier. Si l'on n'avait lieu de craindre à la fois pour l'obéissance due à l'Eglise romaine, pour le royaume et l'Eglise de Suède, les évêques seraient prêts à descendre dans l'arène pour y sou-

(1) *Op. cit.*, p. 84 et suiv.

tenir votre opinion. Cependant ce qui est différé n'est pas perdu : *poterit mora quod nequit hora.* Continuez à travailler pour l'Eglise et le royaume, car les bonnes œuvres ont des fruits glorieux, quoiqu'ils ne se produisent pas tout de suite... Veuillez nous informer des nouvelles de la Curie et du luthéranisme. Ici, des bruits divers circulent au sujet de l'archevêque d'Upsal ; les uns disent qu'il est à Rome, les autres en Danemark. » Un peu plus loin, nous lisons que le 13 mars, Brask envoie 4 florins à J. Magnus par Pierre Staka, chapelain de Gustave, et lui recommande de procurer à celui-ci une dispense à Rome « en considération du Gouverneur, qui aime beaucoup le dit Pierre ». Ce singulier chapelain venait de tuer d'un coup de marteau l'un de ses collègues, à l'issue d'un repas qu'ils avaient pris ensemble ! Il encourait de ce chef une irrégularité, au point de vue canonique (1).

Le zèle de J. Magnus n'avait pas besoin d'être excité par les exhortations de Brask. Nous savons déjà (cf. plus haut, p. 106) qu'il n'avait rien épargné pour servir la cause nationale. Dans une lettre qu'il écrira, en 1527, à l'évêque de Lübeck, il dit qu'il avait envoyé à ses frais un messager en Suède pour s'informer exactement du massacre de Stockholm ; la mission de François de Potenza ne le satisfaisait qu'à moitié (2), mais il reprit courage à l'avènement de son ancien maître, Adrien VI. « Je l'excitai, dit-il, avec plus de véhémence encore et de familiarité, à ressusciter l'Eglise du Nord, ajoutant que, privée d'évêques, elle serait misérablement déchirée par les luthériens, loups cruels, acharnés contre les simples brebis du Christ. On me répondit par des larmes plutôt qu'en exauçant mes suppli-

(1) *Ibid.*, p. 83, cf. la pétition analogue d'un prêtre qui avait été attaqué sur la grande route par un laïque, à plusieurs reprises, et qui, se trouvant en état de légitime défense, avait tué l'agresseur, mais sollicitait néanmoins la dispense.

(2) « An vivo tyranno aut sanctissimorum episcoporum cineribus Romam rediens justitiam fecerit, non satis mihi compertum. » La lettre se trouve dans les *Archives du Schleswig-Holstein*, 1re série, t. IV, p. 509. Sur François de Potenza, cf. plus haut, p. 113-116.

cations. Le Pape s'excusait sur sa pauvreté ; malgré l'urgence du péril qui menaçait la religion, le trésor de la Chambre apostolique étant épuisé, impossible d'envoyer un Légat dans l'extrême Nord, à moins que je ne voulusse faire les frais du voyage, quitte à en être indemnisé au retour par la Chambre apostolique. Je consentis à ses désirs dans une œuvre aussi louable que difficile ; je dépensai ma modique fortune, pour m'équiper et faire le trajet, en payant, à haut prix, l'escorte nécessaire à ma sûreté ; ainsi je m'exposai librement, pour l'amour et le service de la religion, aux innombrables périls d'un tel voyage, livrant ma liberté, ma santé, tous mes biens et ma vie même pour l'honneur du Saint-Siège. » J. Magnus quitta Rome en mars 1523, avec le titre de Nonce apostolique ; il devait s'arrêter en Pologne, afin de négocier une trêve entre le roi Sigismond et le grand Maître Albert de Brandebourg ; lorsqu'il arriva, les deux princes étaient réconciliés, au moins provisoirement, car Albert et Joachim de Brandebourg s'occupaient alors de seconder les projets de Kristiern contre Frédéric de Danemark. Bien reçu par Sigismond, le Nonce gagna Dantzig, avec une escorte fournie par le roi ; on lui donna un navire qui le conduisit en Suède ; accueilli par le commandant de la place de Stegeborg, il prit le chemin de Strengnäs, où Gustave venait d'être élu roi ; une députation d'évêques et de seigneurs se rendit à la rencontre du Légat, et Ture Jönsson le remercia, au nom de l'Assemblée entière, des services qu'il avait rendus à la cause nationale auprès du Saint-Siège.

Avant de se séparer, les Etats adressèrent au Pape la lettre suivante, qui pose nettement la question sur laquelle allait se jouer le sort de l'Eglise catholique en Suède. « Nous venons de recevoir avec respect et honneur le docteur Joannes Magnus Gothus, Commissaire apostolique, qui nous a proposé avec prudence et fidélité plusieurs affaires ardues de la part du Siège apostolique, pour la conservation de notre royaume et de la religion chrétienne, et sur la majeure partie des choses que Votre Sainteté nous commande, il nous a apporté des raisons

si efficaces, que nous voulons, autant que cela dépend de nous, garder et accroître perpétuellement l'honneur et la conservation du Saint-Siège apostolique : nous avons la ferme espérance que Votre Sainteté, que le dit Légat nous assure avoir été donnée de Dieu pour la réformation de la chrétienté, voudra bien nous gouverner et pourvoir à nos intérêts, en établissant sur nous et sur notre nation des évêques qui procurent entre nos concitoyens la paix et la concorde, mieux que le séditieux Gustave Trolle n'a pris soin de le faire en ces dernières années ; cet homme a tant abusé de la dignité pontificale pour exciter la guerre et la discorde, qu'on doit regarder comme un singulier bienfait de Dieu que l'autorité de l'Eglise ne soit pas complètement éteinte parmi nous.

« Nous avons suffisamment fait connaître sa mauvaise vie et ses mœurs pernicieuses au Légat, afin qu'il en fasse de notre part un rapport fidèle au Saint-Siège, et nous supplions humblement votre Sainteté de lui accorder toute créance en cette affaire.

« Et comme, Très Saint-Père, ce même séditieux archevêque a déjà résigné l'Eglise d'Upsal et a rejoint Kristiern, l'ennemi du royaume, nous l'avons banni à perpétuité, d'un conseil unanime (*consistorialiter*), comme très nuisible à notre Etat, et ce avec le consentement de notre roi élu ; aussi nous avons jugé nécessaire que Votre Sainteté avise à l'état chancelant de l'Eglise d'Upsal, car presque toute l'Eglise du Nord dépend du bon régime d'icelle, laquelle vient de subir pendant plusieurs années des maux innombrables à cause du dit archevêque : et il sera impossible de l'en délivrer jusqu'à ce qu'un autre archevêque la ramène à son ancienne liberté, en y mettant une prudence singulière, et en se faisant aider d'une faveur spéciale du roi élu ; nous y coopérerons tous avec le plus grand empressement, dès que nous trouverons Votre Sainteté prête à procurer le salut d'icelle.

« Et comme, Très Saint-Père, à la suite de ces grands troubles du royaume, il s'est introduit dans la religion chrétienne

beaucoup d'erreurs, qu'il n'est pas facile d'en arracher, nous voudrions tous que ledit Légat revînt chez nous, muni de pleins pouvoirs du Saint-Siège, après avoir établi des évêques dans notre pays, et qu'il réformât en mieux, avec notre secours, tout ce qui regarde l'état de l'Eglise et la conservation de la religion, en usant de la circonspection que nous voyons paraître en sa louable conduite » (1).

Nous n'avons pas le texte de la commission du Légat, mais une lettre de recommandation, adressée par Adrien VI à Brask (2), montre la réserve prudente à laquelle le Saint-Siège se croyait obligé dans ces conjonctures délicates ; il n'y est question ni de Trolle, ni de Gustave Vasa, ni de Kristiern, dont la position précaire était sans doute ignorée à Rome avant le retour de François de Potenza ; le pape y vante la foi, la doctrine et l'intégrité du Légat, « notre notaire et camérier », qu'il envoie *dans les royaumes de Suède et de Gothie* pour extirper l'hérésie luthérienne et maintenir les fidèles dans l'orthodoxie ; il félicite Brask du zèle qu'il a déployé dans le même but, exhorte les autres prélats à l'imiter, et le presse de seconder énergiquement l'œuvre du Légat, celui-ci étant accrédité pour donner de vive voix, au nom du Pape, de plus amples informations à Brask sur les dites affaires « et sur d'autres encore ».

Le vieil évêque fut peut-être choqué de n'avoir pas reçu de suite la visite du Légat, qui se rendit à Strengnäs et à Stockholm sans avoir préalablement conféré avec lui sur la conduite à tenir. Le 8 juillet, Brask accuse réception de la lettre au Pape : il se réjouit du zèle qui porte Sa Sainteté à prendre soin de la vigne du Seigneur dans les *angles les plus reculés ;* il rapporte avec douleur que l'hérésie transplantée d'Allemagne étend ses ra-

(1) Cette pièce latine, du 12 juin 1523, a été publiée, d'après l'original conservé aux *archives* du Vatican, par Theiner, en appendice à son ouvrage *Schweden und seine Stellung zum heiligen Stuhl*, Augsburg, Kollmann, 1839, traduction française, par J. Cohen, Paris, 1842, 3 vol.

(2) *Ibid.*, n° 1. Sur l'attitude d'Adrien VI en général, cf. Höfler, *Adrian VI*, 1 v. Vienne, Braumüller, 1880.

meaux jusqu'en Suède ; c'est à elle qu'il rattache les *abominations* récentes : meurtre sacrilège des évêques, pillage des biens d'Eglise, menace d'une perpétuelle servitude. Il se déclare prêt à combattre jusqu'au bout pour la foi orthodoxe et l'honneur du Saint-Siège, mais son action ne peut dépasser, faute de pouvoirs, les limites de son diocèse ; s'il en reçoit de plus étendus, il n'épargnera rien pour les exercer, car, si l'on n'avise à temps, il faut craindre la suppression universelle de la religion et de l'obéissance due au Saint-Siège. La vacance prolongée de presque tous les diocèses le réduit lui-même à l'état de passereau solitaire, selon l'expression biblique ; il ne peut suffire à cette charge écrasante, aggravée par les troubles de la guerre et par les infirmités de sa propre vieillesse ; il conjure le Pape de porter un prompt remède à ces maux, surtout à cause de l'Eglise d'Åbo « in faucibus quasi Ruthenorum schismaticorum posita », et c'est J. Magnus qu'il propose pour ce siège « dans l'intérêt de la dite église, plutôt que dans l'intérêt du titulaire » (1).

Voulait-il éloigner le Légat ? On serait tenté de croire à une rivalité passagère entre ces deux hommes, si dignes de s'entendre, et qui servaient la même cause avec un égal dévouement, sinon par les mêmes procédés. Brask était le représentant du droit canonique et de l'ancien système féodal ; J. Magnus, plus jeune, plus souple, plus accessible aux influences nouvelles, flatté par les avances de Gustave, céda peut-être un moment à l'espoir d'une conciliation amicale entre les deux partis ; ses adversaires l'ont accusé de vues ambitieuses et de vanité : sa conduite ultérieure, autant que ses déclarations réitérées, paraissent démentir ces imputations qui ne se rencontrent nulle part dans les témoignages contemporains.

Assurément, le ton n'est pas le même dans le récit qu'il écrira plus tard, éclairé par les malheurs de l'exil sur les véritables intentions de Gustave et de son entourage, et dans la correspondance qu'il échange avec Brask, au fur et à mesure

(1) *Handl.*, t. XVII, p. 152.

des événements qui se précipitent et qui déjouent ses prévisions.

Mais ce contraste est bien naturel ; on ne saurait être à la fois acteur et spectateur ; les époques de transition rendent les meilleures âmes et les volontés les plus droites incertaines sur la nature de leur devoir, car il est alors plus facile de le faire que de le connaître.

Deux questions urgentes, et solidaires l'une de l'autre, préoccupaient Brask : la répression de l'hérésie naissante, l'élection d'un métropolitain à Upsal, élection qui devait précéder la confirmation des autres prélats et la revendication des libertés ecclésiastiques.

Ayant appris par Olaus Magnus, frère de Joannes, l'arrivée inespérée du Légat, il s'empresse de lui écrire dans ce sens (1). Pour lui, la plus cuisante des douleurs, c'est le progrès du luthéranisme, ouvertement prêché à Strengnäs par Olaus Petri ; il joint à sa lettre un certain nombre d'articles qui résument l'enseignement du novateur, et sur lesquels nous aurons à revenir ; Brask ne voit qu'un remède, c'est d'établir dans les diocèses menacés des inquisiteurs, séculiers ou religieux *eminentis litteraturæ*, dont le zèle et la doctrine étouffent l'hérésie naissante. En outre, par crainte d'un retour aux violences qui signalèrent l'administration de Sten Sture, il s'offre à soumettre au tribunal du Légat toutes les causes spirituelles ou temporelles qui concernent ses droits, afin que personne ne s'autorise, pour y porter atteinte, de l'absence d'un juge régulier. Il insiste pour que le Légat obtienne de Gustave la confirmation ou mieux la restitution des privilèges que l'Eglise de Suède possède depuis trois siècles, ainsi que le roi s'y est engagé par les lettres patentes données à Vadstena ; l'honneur dû au Saint-Siège, le salut de son âme et la bonne opinion des puissances étrangères y sont également intéressés. L'Eglise de Linköping ayant déjà fourni, à titre de subside charitable, le

(1) *Handl.*, p. 145, les réponses, p. 157-162.

double de ce qu'on avait promis au roi, l'évêque espère n'avoir plus à redouter de charges nouvelles. Sinon, c'est la ruine de l'Eglise, le clergé mis en fuite, et le peuple criera qu'il n'y a plus de religion, « ce que nous verrions avec peine. — Faites votre devoir en fils dévoué de l'Eglise, selon que le Seigneur vous inspirera ».

Brask joignait à cette lettre une somme de 50 marks, assurait le Légat de ses bonnes dispositions envers lui et son frère ; il sollicitait une prompte réponse, voulant surtout connaître l'accueil que Gustave ferait à ses ouvertures.

La réponse ne fut pas telle qu'il désirait. Le 1er août, J. Magnus remercie Brask, le félicite de son zèle, l'assure du sien propre, mais fait ressortir la difficulté des circonstances :

Le roi, écrit-il, promet de rétablir la liberté de l'Eglise ; si quelques-uns de ses sujets attaquent les biens d'Eglise, ils le font par leur propre témérité ; sur le chapitre des impôts, il déclare « avec larmes » que personne n'en est plus affligé que lui, que la nécessité s'impose, qu'il a l'intention de rembourser les avances faites par l'Eglise, dès que le royaume sera pacifié ; quant aux Luthériens, il promet d'employer son autorité contre eux, mais il prie le Légat de remplir sa mission avec plus d'industrie et de mesure que d'éclat, pour éviter les troubles : « A Dieu ne plaise, ajoute celui-ci, que je cause le moindre embarras à l'Eglise, si toutefois je ne puis la rétablir complètement. Croyez bien que mon arrivée en Suède aura été très utile, quand même je devrais repartir bientôt ; je suis venu sur les lieux, j'ai vu la blessure, afin de pouvoir y porter un remède plus efficace… ou bien je reviendrai l'été prochain pour traiter plus à fond de l'état de l'Eglise, ou bien je ferai en sorte que la charge en soit entièrement remise à votre prudence, si vous y consentez. »

Il joint à sa lettre un projet de décret royal contre les Luthériens, rédigé par lui, et il prie Brask de dire ce qu'il en pense.

En voici la traduction. « Nous Gustave, etc., à tous faisons

savoir que la clémence divine nous ayant soumis nos puissants ennemis, et nous ayant établi roi sur son peuple, nous avons pensé d'abord aux actions de grâces que nous pourrions rendre le plus acceptables à cette divine Bonté, afin de reconnaître dignement la victoire que le Ciel nous accorde. Alors, par l'inspiration divine, nous avons vu qu'il n'y avait rien de plus agréable à Dieu que d'employer notre autorité royale, à conserver l'intégrité et l'unité de la religion chrétienne, et à interdire ce qui pourrait écarter notre peuple des pieuses institutions des Saints-Pères, et surtout à anéantir le plus tôt possible cette pernicieuse doctrine de Huss, qu'un certain Martin Luther, de l'ordre de Saint-Augustin, ramène au monde, contre le repos et l'ordre commun de la chrétienté. Aussi nous mandons à tous nos sujets, et à tout venant, que nul n'ose désormais introduire sur nos terres la doctrine ou les livres du dit Luther, les acheter, les vendre ou s'en servir, sous peine de perdre tous ses biens et la vie, peine que subiront tous les transgresseurs, sans qu'ils puissent alléguer leur ignorance ou d'autres excuses (1). »

Le Légat écrivait également au Chapitre de Linköping, lequel partageait les sentiments de son évêque ; il s'excusait de n'avoir pas rétabli, en si peu de mois, une situation gravement compromise ; il annonçait, de la part du monarque, au peuple et au clergé, un bonheur tel qu'on n'en avait pas vu depuis longtemps... dès que les dettes de Lübeck auraient été payées : « quæ ratio quantum valeat aliis relinquo » ce qui montre qu'il n'était pas dupe. — Avant de réprimer l'hérésie, il voulait voir cesser la division que certaines lettres entretenaient parmi les prélats du royaume, sachant quel inextinguible incendie des intrigues de ce genre avaient allumé ailleurs — (allusion probable au cas de l'évêque de Vesteras, dont nous allons raconter la disgrâce, ou aux intrigues de Trolle). — Ceux de Strengnäs

(1) Reuterdahl croit que ce décret fut réellement publié ; nous pensons avec les éditeurs modernes de la *Registr.*, qu'il est resté à l'état de projet, car il ne porte point de date.

lui avaient promis de ne plus enseigner de nouveautés et de ne plus attaquer personne par lettres, à moins d'être provoqués les premiers. Il terminait en assurant qu'il pourrait rendre plus de services hors de Suède qu'en Suède même.

Ceci donne à entendre qu'il n'était pas encore question pour lui du siège d'Upsal ; nous allons voir comment cette malheureuse affaire amena la rupture avec le Saint-Siège, et finalement l'exil du nouvel archevêque.

CHAPITRE VI

J. MAGNUS EST ÉLU ARCHEVÊQUE. — CORRESPONDANCE DE GUSTAVE VASA ET D'ADRIEN VI. — ASSEMBLÉES DE VESTERAS ET DE SÖDERKOPING. — INTRIGUES DE TROLLE. — CONFLIT ENTRE LE ROI ET PIERRE SUNNANVEDER.

(Août-Novembre 1523.)

La métropole d'Upsal traversait depuis sept ans de terribles épreuves ; le vieil archevêque Jacob venait de s'éteindre tristement à la Chartreuse de Gripsholm ; Gustave Trolle, vaincu dans sa lutte acharnée contre Sten Sture, n'avait partagé le triomphe de Kristiern que pour succomber devant le libérateur de la Suède, et s'attirer la haine trop justifiée d'un peuple qui voyait en lui le principal artisan de ses infortunes ; des trois successeurs que le Chapitre avait voulu lui donner, le premier, Mathias de Strengnäs, avait péri dans le massacre de Stockholm, le deuxième, Arvid d'Åbo, s'était noyé en fuyant la vengeance des Danois, le troisième, Knut, prévôt de Vesterås : « Extremas ecclesiæ miserias advertens (1) », s'était soustrait à la charge, croyant échapper aux dangers qui allaient l'accabler d'un autre côté.

Suspect de sympathies danoises, le Chapitre était mal vu du parti national ; en 1522 (2), les Sénateurs joints à Gustave lui

(1) Le chapitre à Adrien VI, V, *Pièces justificatives*, n° 6.
(2) *Reg.* I, p. 36, p. 100.

reprochaient de ne pas aider à la délivrance du royaume, et l'engageaient, sur un ton comminatoire, à rendre compte des revenus de la mense au gouverneur élu (Gustave Vasa) ; en 1523, nouvelles exigences ; cette fois, toutes les églises et tous les monastères devaient envoyer au roi leurs ostensoirs, calices et autres ornements, plus l'argent disponible en espèces ; Upsal figure en tête de la liste, et on lui réclame 400 marcs.

Le premier acte qui nous reste de Gustave (23 mars 1521), est une recommandation au Chapitre pour un sien chapelain, qu'il présente à une prébende vacante ; il se déclare prêt à rendre en échange toute sorte de service à la Sainte Eglise et à « ses bons amis les vénérables chanoines ». — Le ton changera bientôt ; dès mai 1523, c'est un maître qui parle ; il ratifie l'élection d'un archidiacre, en faisant remarquer que le droit de présentation appartient à la Couronne « tanquam vero patrono », il exige la meilleure prébende pour Jean Sasse, le frère d'un de ses amis de Lübeck, dont il veut récompenser les services ; le 5 août suivant, sur le désir du Légat, il convoque le Chapitre à Stockholm pour traiter avec celui-ci « diverses affaires importantes qui intéressent le royaume » (1). C'est à la suite de cette conférence que les chanoines écrivirent à Adrien VI, le 15 août, une lettre où, après avoir résumé la série de leurs épreuves, ils suppliaient le Pape de créer sans retard un archevêque qui fût agréable au roi ; cet archevêque, ils le désignaient d'une manière conditionnelle : « Si magis placeret sanctitati Vestræ », c'était J. Magnus, en qui reposait tout leur espoir ; mais le style embarrassé de cette lettre trahit une sorte de contrainte « fidei negotia satis describeremus si nobis abjectissimis homuncionibus ea saltem libertas concederetur quà in illà re solum mutire auderemus. Sed Deum obsecramus quod earum rerum dispositio aliundè innotescat sanctitati Vestræ... imploramus quem eligere aut postulare debemus... » On dirait qu'ils écrivent sous l'œil du maître. A en croire J. Magnus, les choses

(1) *Reg.* I, p. 2, p. 61, p. 117.

ne se seraient pas passées tout à fait ainsi ; au moment où il voulait regagner Rome pour fuir les embûches des luthériens, le Chapitre l'aurait fait prier de l'admettre en sa présence, et deux des plus anciens chanoines lui auraient communiqué la lettre en question. Le Légat refusa d'abord, rappelant le désaccord perpétuel entre l'archevêque et les chefs de l'État, la désolation d'une église qui n'avait pas même une tanière à offrir à son évêque (*nec foveam ubi caput reclinet*) ; il ne dissimula point le péril imminent du luthéranisme. Il ajouta qu'il se promettait plus de repos et de succès en Italie auprès d'Adrien « patre suo unico », et qu'il ne tenait pas à être plongé dans les discordes continuelles des Suédois ; il leur conseillait donc de désigner un autre sujet qu'il ferait confirmer par le Saint-Siège beaucoup plus aisément que s'il s'agissait de lui-même. Les chanoines parurent céder à ces raisons, et, se réunissant de nouveau, ils réélurent Joannes à l'unanimité, le suppliant de la manière la plus importune de ne pas les abandonner ; sinon, les hérétiques leur imposeraient quelque intrus luthérien, pour la perte éternelle de l'Église de Suède. Le Légat consentit enfin, mais à condition que le Saint-Siège y donnerait la main, et que le roi restituerait intégralement les biens et les revenus du siège d'Upsal ; non seulement celui-ci accepta, mais il joignit ses instances à celles du Chapitre, promettant d'accroître les dits privilèges et de donner jusqu'à son sang pour le Légat.

Trop crédule à ces magnifiques promesses « sigillo et litteris regiis confirmatas », J. Magnus se résigna à porter « le gouvernement et les persécutions de l'église d'Upsal », échangeant, contre les soucis d'une pareille charge, sa liberté, et la promotion éclatante qu'il attendait du Saint-Siège ; son frère Olaus, prévôt de Strengnäs, qualifié par son mérite pour les missions les plus considérables et les plus ardues, alla notifier à Rome les élections des nouveaux évêques et la condition précaire de la foi chrétienne en Suède (1).

(1) *Vita*, dans *Scr. Rer. S.* III, 2, p. 75.

Les publications récentes nous permettent de compléter ce récit, et de rectifier l'ordre chronologique.

Ce n'était pas Olaus, mais bien Joannes, qui devait d'abord traiter l'affaire à Rome ; nous en avons pour preuve la première des lettres de Gustave à Adrien VI, datée de Stockholm le 10 septembre (1) ; le roi se félicite de l'arrivée du Légat, il serait heureux de seconder ses efforts et les désirs du Pape, mais l'on ne peut rien faire avant d'avoir pourvu les sièges vacants. Lorsque Rome aura désigné les évêques et renvoyé le Nonce en Suède, avec tous les pouvoirs nécessaires, le roi l'assistera plus efficacement dans toutes les affaires qui lui ont été confiées ; il commencera par retrancher, selon le conseil des évêques, les erreurs et les doctrines perverses qui troublent l'Eglise du Christ. Puis il cherchera le meilleur moyen de ramener ses voisins les Russes schismatiques à l'unité catholique, de convertir les Lapons idolâtres, sujets de la Suède, et même de coopérer à la croisade contre le Turc ; tout cela pourvu que le Siège apostolique accueille les vœux présentés par le Légat. Quant à la liberté de l'Eglise : « Dieu sait tout ce que nous avons fait pour elle, combien de sueurs nous avons essuyées à la guerre contre Kristiern : « atrocissimum Ecclesiæ hostem », qu'enfin, Dieu aidant, nous avons vaincu, et chassé du royaume du Nord : en effet, aujourd'hui comme au début de notre règne, nous avons tenu compte de l'Eglise autant que de la Couronne, et nous serions mort plutôt que de laisser sans vengeance le massacre des évêques et autres prélats, commandé par ledit roi de Danemark. Et puisque nous avons affronté de tels périls pour la liberté de l'Eglise, nous ne la laisserons violer en aucune manière, pourvu que le Saint-Siège institue chez nous des évêques qui, restant dans les limites de leur autorité, procurent et conservent la paix et la concorde parmi nos sujets ; nous avons en effet le regret de dire qu'il y avait ici, dans ces dernières années, quelques évêques qui paraissaient établis pour

(1) *Reg.* I, p. 129, Theiner, *Pièces justif.*, n° 4.

troubler leur patrie plutôt que pour conserver la religion chrétienne ; aussi leur témérité avait plongé dans les plus grandes calamités, et la dignité ecclésiastique et l'autorité séculière. Nous ne doutons point que Votre Béatitude, qui est proclamée par tous Très sainte de nom et, en réalité, ne veuille remédier à ces périls en nous donnant des prélats qui défendent la liberté de l'Eglise sans nuire en rien à la Couronne.

« Nous ne demandons pas cela dans l'intention d'ôter à Votre Sainteté la libre désignation des évêques, car nous avons appris qu'elle réforme déjà l'Eglise du Christ par ses mœurs très saintes, mais c'est afin de resserrer les liens d'une ferme amitié, maintenant très nécessaire entre les personnes civiles et ecclésiastiques. »

Le roi terminait en recommandant avec chaleur le Légat, qui connaissait toutes ses intentions et qui devait les communiquer au Pape, avec les noms des candidats agréables à la Couronne.

C'est, selon toute apparence, le même jour, ou le lendemain 11 septembre, qu'eut lieu l'élection de J. Magnus, car le 12, le roi écrit une seconde lettre au Pape (1), où il appuie la requête du Chapitre d'Upsal, en insistant sur les forfaits exécrables de Trolle, complice de Kristiern : « Erat in Rege et archiepiscopo una sœviendi voluntas, unus et idem nocendi appetitus... in utroque severitas. Iste crudeliter suadet, alter crudelissime executus, iste patriam, ille cives opprimit ». Aussi l'un et l'autre ont mérité la même haine et le même exil.

Le roi conjure le Pape de confirmer promptement l'élection faite par le Chapitre, élection qui lui est si agréable, et qui sera si utile à l'Eglise. Il réitère ses assurances de dévouement à la Sainte Eglise romaine.

Le même jour, Gustave allait de Stockholm à Vesterås, où il avait harangué les paysans réunis à l'occasion d'un grand marché ; le 13, un dimanche, il pénétrait dans la salle du Cha-

(1) *Re.* I, p. 132.

pitre, escorté de quelques sénateurs, et il jetait au milieu des chanoines consternés plusieurs lettres de leur évêque, Pierre Sunnanväder, lettres confisquées par les agents de Gustave, et qui contenaient, paraît-il, des choses extrêmement compromettantes.

Peut-être étaient-ce des plaintes contre les nouvelles taxes; peut-être l'ancien chancelier de Sten Sture avait-il eu l'imprudence de blâmer l'élection de Gustave, comme préjudiciable à l'héritier de Sten, ce jeune Nils Sture que Pierre avait conduit jadis à Danzig. Nous sommes réduits aux conjectures, car les pièces manquent, et le récit de Tegel, suivi par Allen, est sujet à caution (1).

Quoi qu'il en soit, Gustave, très irrité, voulait mettre l'évêque en jugement, comme coupable de lèse-majesté.

Il se contenta d'abord de le déposer ; le prévôt, Mᵉ Knut, celui-là même qui venait de refuser le siège d'Upsal, et de proposer Gustave aux suffrages de l'assemblée de Strengnäs, défendit courageusement son évêque ; il ne réussit qu'à se faire déposer à son tour par l'irascible monarque, lequel n'hésitait jamais à sacrifier ses anciens serviteurs dès qu'il les trouvait suspects.

L'un et l'autre s'enfuirent bientôt en Dalécarlie, où nous les retrouverons à la tête d'un soulèvement populaire.

Le Chapitre, terrifié, se plaignit au roi de n'avoir personne à nommer comme évêque ; Gustave désigna le prieur de Saint-Brigitte à Rome, Petrus Magni, religieux de Vadstena, personnage docte et influent à Rome, qui devait être le dernier évêque catholique en Suède.

Le Chapitre obéit aussitôt, et le lendemain 14 septembre, Gustave, rentré à Stockholm, expédiait à Rome une troisième lettre, plus courte, où il insérait les noms des quatre élus : J. Magnus, Magnus Heraldi pour Skara, Magnus Sommar pour Strengnäs, Petrus Magni pour Vesterås, sans aucune men-

(1) Allen, IV, 2, p. 303-304.

tion de Pierre Sunnanväder, qui d'ailleurs n'eût pas été *persona grata*, puisque Léon X l'avait excommunié.

Le roi priait sa Sainteté de les dispenser gracieusement de payer à la Chambre apostolique la componende habituelle, vu l'extrême pauvreté de leurs églises, victimes de spoliations continuelles ; les dits élus dépensaient en outre les revenus de leurs sièges contre les ennemis de la liberté ecclésiastique, c'est à dire contre ceux du roi (1).

L'affaire avait été menée vivement, et la flotte qui devait emmener le Légat allait mettre à la voile, lorsqu'un incident inattendu vint tout bouleverser.

Voici comment le fait se trouve exposé dans deux lettres du roi, adressées, la première au Sacré-Collège, la deuxième au Pape lui-même, les 1er et 4 octobre 1523. On appréciera la différence du ton. Gustave y récapitulait d'abord les bons offices rendus par J. Magnus, et les espérances que celui-ci lui faisait concevoir pour le bien de la Suède et la paix de l'Eglise. Mais, à la veille de son départ, il était arrivé des lettres du Pape, qui contenaient de tout autres nouvelles. Il y était enjoint, sous peine de censures, de recevoir en Suède « un certain Gustave, archevêque d'Upsal, homme séditieux, sanguinaire, traître insigne à sa patrie. »

Cette violence étrange avait profondément irrité le prince. Fallait-il avoir versé tant de sang pour pacifier l'Eglise et le royaume, et se voir imposer ensuite le pire perturbateur de l'une et de l'autre ?

« Nous exaltons et vénérons, dans la mesure où le permet notre dignité royale, la Sainte Eglise romaine, prêts que nous sommes à lui donner notre sang, mais si pareille violence était intentée par le Siège apostolique à la tranquillité de notre peuple, nous mettrions la raison et l'équité au-dessus de l'autorité d'icelui. » Le Nonce essayait de persuader au roi que ces

(1) *Reg.*, p. 139. Theiner, n° 5.

lettres avaient été fabriquées par des gens pervers, désireux de semer la discorde entre le Saint-Siège et les royaumes du Nord. Quelle qu'en fût la provenance, le roi, soucieux avant tout du salut de son peuple très chrétien, retenait le Nonce auprès de lui « cum honestà ejus condicione », jusqu'à ce qu'on l'eût édifié sur ce que le Saint-Siège aurait réglé au sujet de ce criminel archevêque, étant bien résolu à maintenir le Nonce sur le siège d'Upsal, si le Pape cessait de défendre Trolle. On pouvait compter sur lui (Gustave) dans l'œuvre de la réformation ; mais si le Pape s'obstinait à soutenir une cause injuste « contra honorem nostrum et tranquillitatem subditorum nostrorum », ledit Nonce resterait libre de retourner à Rome ou ailleurs, à son gré, « nosque per liberam et regiam nostram auctoritatem ita de ecclesiis et christianà religione in terris nostris disponemus, secundum quod Deo et omnibus christianis Principibus placere credamus ».

Enfin le roi priait les cardinaux de représenter au Saint-Siège la justice de sa cause, renouvelant ses promesses d'obéissance, au cas où il recevrait satisfaction.

La lettre au Pape n'était pas moins roide ; Gustave se plaignait hautement de la longanimité du Saint-Siège envers Kristiern, et aussi de la partialité témoignée à Trolle, son complice « non solum sacerdotio sed ipsà vità indignus ». De même qu'il était prêt à verser son sang pour le Saint-Siège, il exposerait sa vie pour écarter de son peuple un pareil fléau : « ostensuri, si necesse fuerit, omnibus principibus christianis quam juste talem violentiam averterimus ». Il aimait mieux croire, pour l'honneur du Saint-Siège, que les lettres étaient supposées ; si la négligence du Pape l'y obligeait, il se chargerait lui-même de réformer l'Eglise de Suède, quoique Dieu lui fût témoin qu'il préférait voir cette œuvre nécessaire s'accomplir « per auctoritatem sanctitatis vestræ,et juxta canones Sanctorum Patrum. » Il envoyait donc son fidèle sujet, Me Olaus Magni, à Rome, avec pleins pouvoirs de régler toutes les affaires pendantes, surtout la nomination aux sièges vacants. Il conjurait le Pape de ne

pas protéger Trolle, au détriment de l'honneur même du Saint-Siège (1).

En effet, l'on doit reconnaître, abstraction faite de tout esprit de parti, que la démarche d'Adrien VI était singulièrement impolitique ; comme nous n'avons pas le Bref adressé à Gustave, on aimerait à penser que J. Magnus ne se trompait pas en refusant toute créance à cette pièce, mais les termes d'un autre Bref, adressé dans le même but et à la même époque à Frédéric de Danemark, confirment que la bonne foi du nouveau Pontife s'était laissé surprendre par les intrigues de l'archevêque dépossédé.

Celui-ci, nous l'avons vu, avait cherché un refuge en Danemark dans l'été de 1521 ; Paul Eliæ et d'autres adversaires de Kristiern prétendent que le roi lui fit mauvais accueil et voulait même le faire périr ; on sait cependant qu'il lui accorda un domaine en Seeland, et, le 22 novembre 1522, Trolle certifiait, par un acte daté de Copenhague (2), l'élection et le sacre de Kristiern à Stockholm, en 1520. Il avait d'ailleurs, en Danemark, des relations de famille, et des biens qui venaient de sa mère ; il en vendit une partie pour subvenir aux frais du voyage qu'il allait entreprendre, et en janvier 1523, il se séparait amicalement de Kristiern, à Kallundborg, muni de lettres pour le chancelier Nicolas Petri, chargé d'affaires danois au Reichstag de Nuremberg.

L'Allemagne du Nord était troublée par les apprêts de la guerre contre Kristiern ; Trolle, assez perplexe, n'osa continuer son voyage ; il écrivit d'Hambourg au duc Frédéric pour obtenir un sauf-conduit ; lorsqu'il l'eut reçu, il se mit à la disposition de ce dernier, offrant de le servir à Rome, et sollicitant ses faveurs afin de recouvrer le siège d'Upsal ; quelques semaines après, il abandonna complètement le parti de Kristiern, se rendit à Lübeck (mars 1523), comptant sur la médiation des alliés de la Suède pour arriver à ses fins. Au lieu de poursuivre

(1) *Reg.*, I, p. 143 et 147.

(2) Ekdahl, *Kristierns Arkiv.*, p. 324 ; cf. Allen, IV, 2, p. 304-314.

sa route, il écrivit au Pape, récapitulant la longue série de ses griefs contre Sten Sture et Gustave Vasa, et demandant dispense du serment qu'il avait prêté à Kristiern.

Le messager devait instruire oralement le Pape avec plus de détail. Le Nonce François de Potenza, qui retournait à Rome vers la même époque (avril 1523), plaida peut-être la cause de Trolle ; ce qui est certain, c'est que le 17 juin suivant, Adrien VI, par un Bref adressé « dilectis filiis nobilibus viris ducibus Holsatiæ », savoir à Frédéric et à son fils Christian, les pressait de faire rentrer Trolle dans ses droits et revenus ; il les assurait que cette conduite les rendrait agréables à Dieu et leur concilierait la bienveillance du Saint-Siège.

Frédéric, mal affermi sur le trône de Danemark, avait tout intérêt à ménager le Saint Siège, d'autant plus que les partisans de Kristiern ne demeuraient pas inactifs à Rome.

Le 13 février 1523, Kristiern envoyait au Pape deux ambassadeurs, chargés de dénoncer la rébellion de l'aristocratie danoise ; nous savons que cette missive fut interceptée, et que les excuses présentées au Consistoire par François de Potenza parurent sans valeur, mais de plus hautes influences allaient intervenir ; le 21 juillet 1523, l'archiduc Ferdinand d'Autriche priait Adrien VI d'employer son autorité à faire rentrer dans le devoir les évêques de Norvège et de Danemark, principaux artisans de la révolution récente, et à rétablir le souverain légitime (1).

Le porteur de cette lettre, J. Weze, l'archevêque élu de Lund, était recommandé directement par Kristiern, son maître, au cardinal Carvajal (2), mais il arriva juste au moment de la mort d'Adrien VI (14 septembre), et pour comble de malheur, son concurrent le cardinal de Cesis, qui renouvelait ses prétentions au siège de Lund depuis la mort de Slaghek, le fit jeter en prison. Il ne fut relâché qu'après avoir versé 4.000 ducats à

(1) *Dipl. Norv.*, V, p. 749.
(2) *Dipl. Norv.*, XIV, p. 285.

titre de caution ; dans une lettre du 23 septembre, il se plaint à Kristiern des machinations de François de Potenza, lequel a soulevé tous les cardinaux contre lui, en sorte que l'on crie partout : « Crucifige, crucifige ». Il espère que le cardinal de Médicis deviendra Pape, et que la maison d'Autriche en pourra profiter ; aussi Veze exhorte Kristiern à rechercher la faveur du célèbre archevêque de Capoue, Nicolas de Schomberg, l'ami du futur Clément VII ; aussitôt après le Conclave, les princes alliés de Kristiern devront écrire au nouveau Pape, afin d'obtenir réparation de l'injure faite à l'ambassadeur (1).

Nous avons en effet plusieurs lettres en ce sens ; la première est de Kristiern au Pape (21 octobre), la deuxième de l'électeur Joachim à Kristiern (28 octobre), qui promet ses bons offices et ceux des siens, le cardinal de Mayence et le grand-maître de l'Ordre Teutonique, Albert de Prusse.

Dans l'intervalle, Veze annonce à Kristiern (19 novembre) l'élection de Clément VII, se plaint de n'avoir pas reçu de réponse, et insiste pour qu'on écrive à Schomberg et au duc de Sessa, l'ambassadeur de Charles-Quint à Rome.

Il finit par s'entendre avec de Cesis et quitta précipitamment Rome ; nous le retrouverons activement mêlé aux négociations de Kristiern avec Charles-Quint.

Un curieux passage des Actes Consistoriaux montre combien sa situation (2) demeurait incertaine, et quel était l'embarras de Clément VII au milieu de ce conflit d'intérêts contradictoires ; il n'osait mécontenter la maison d'Autriche, qui soutenait Kristiern, avec assez de tiédeur il est vrai, par bienséance plutôt que par sympathie, mais le mouvement général des affaires européennes pouvait d'un jour à l'autre rétablir l'exilé

(1) *Ibid.*, p. 291, le reste de la correspondance est disséminé dans le recueil d'Allen et dans la collection susdite, surtout t. XIII et XIV.

(2) « Sanctissimus proposuit... et si orator Cristierni, qui est expulsus a Regno, debebat admitti in capellà inter oratores regum cum aliis oratoribus, ex quo Rex suus expulsus est a regno, et deputavit cardinales de Monte (Santi Quattro) et de Cesis ». Atti., f° 90, du 9 décembre 1523.

sur le trône ; fallait-il compromettre la cause de l'Eglise, alors si menacée, en reconnaissant trop vite le fait accompli, c'est-à-dire l'avènement de Frédéric en Danemark et de Gustave Vasa en Suède ? D'autre part, ces tergiversations et ces lenteurs irritaient de plus en plus les esprits ; toute la politique de Clément VII se ressentira du système de bascule qu'il avait adopté d'abord, et qui devait aboutir au sac de Rome en 1527.

La cause de Trolle était étroitement liée à celle de Kristiern et de Frédéric ; chacun des deux compétiteurs tenait à se l'attacher ; pour le moment, il croyait sa fortune intéressée à la victoire de Frédéric ; installé avec son père, le vieil Eric Trolle, sur le beau domaine de Drottningholm en Seeland, il occupait une place d'honneur dans les conseils du nouveau monarque, qu'il couronnera solennellement l'année suivante ; ses amis du Sénat danois, entre autres Beldenak, l'évêque d'Odensée, ne laissaient échapper aucune occasion de le servir et de proposer leur médiation auprès de Gustave Vasa ; ils repoussèrent le conseil des Lübeckois, qui voulaient le faire bannir du Danemark, mais rien ne pouvait prévaloir contre la résolution bien arrêtée des Suédois, roi et peuple, de maintenir leur sentence d'exclusion perpétuelle.

Elle s'affirma de la manière la plus expresse à l'Assemblée de Söderköping (octobre 1523) ; le Sénat écrit à Trolle que la convention passée entre lui et Christine Gyllenstjerna n'aura de valeur qu'après la mise en liberté de celle-ci et des autres prisonnières ; alors peut-être pourra-t-on lui accorder un sauf-conduit, mais la haine populaire ne lui permet pas de revenir en Suède impunément. On lui reproche une fois de plus, avec aigreur, ses multiples trahisons, le mépris qu'il témoigne à Gustave Vasa, le rôle ambigu qu'il joue à l'étranger ; même amertume dans les réponses adressées au Sénat danois et à Frédéric ; c'est Trolle qu'on rend responsable de la captivité prolongée des dames suédoises, et de la méfiance qui persiste entre les deux royaumes ; Brask écrit de son côté à l'ancien arche-

vêque, sur un ton qui n'est pas moins catégorique (1) : « Quand nous avons écrit à Stockholm, dit il, les affaires étaient en tel état qu'il paraissait très difficile qu'on pût chasser Kristiern, alors maître de toutes les places fortes ; nous agissions alors dans une bonne intention, afin de procurer, sinon la liberté complète du royaume, au moins la sûreté des personnes, qu'on n'osait espérer. Mais Dieu soit béni d'avoir donné au roi Gustave le courage et la force de secouer le joug d'une aussi lourde servitude, et d'avoir ramené tous les habitants du royaume, grands et petits, à une telle unité qu'ils n'ont plus qu'un cœur et qu'une âme pour défendre la liberté nationale, comme vous le verrez facilement par les lettres ci-jointes.

« Celui qui n'ignore rien, sait tous les maux que l'Eglise et le Chapitre d'Upsal ont souffert à cause de vous.

« Et, à vrai dire, nous avouons que tout le monde vous déteste, d'abord à cause de vos démêlés avec Sten Sture, puis à cause de l'entrée de Kristiern en Suède et du massacre des nôtres, que Kristiern déclare suggéré par vous, dans les lettres qu'il a adressées à tout le peuple, pour s'en excuser lui-même.

« Enfin les choses en sont là, que nous ne croyons pas que vous puissiez jamais vivre en ce pays sans risquer votre tête, quand même aujourd'hui vous seriez parfaitement réconcilié avec le roi.

« A ceci s'ajoute encore la captivité de Mme Sigrid, de Mme Christine et de leurs compagnes, laquelle vous est imputée, en telle sorte que si vous n'y mettez ordre promptement, vous vous attirerez sans doute ici beaucoup de désagréments. Nous vous conseillons donc d'avoir recours à Dieu seul, qui dispose du destin des hommes selon sa Volonté. Cessez aussi de prétendre infliger d'autres vexations à l'Eglise et au Chapitre d'Upsal, ou à d'autres entreprises également difficiles, qui ne

(1) *Handl.*, t. XVII, p. 171, *ad gostavum alias archiepiscopum*, de Söderkoping, le 18 octobre. Les lettres du Sénat et du roi, dans *Reg.*, I, p. 159, et dans Rydberg, IV.

pourraient aboutir sans mettre en danger la vie de plusieurs et même la vôtre.

« Et comme le salut ou le péril commun est aussi le nôtre, puisque nous avons résolu de vivre et de mourir pour la liberté du royaume, et pour détourner les maux qui le menacent, en continuant d'écrire, soit à nous, soit aux autres, vous perdez votre peine et votre argent. »

Messenius (1) raconte, d'après Svart et Tegel, que J. Magnus aurait, en ce même mois d'octobre 1523, fait une enquête sur le massacre de Stockholm et déposé Trolle, en vertu des pouvoirs qu'il avait reçus du Pape ; mais ceci a tout l'air d'une invention de Svart, à qui ses erreurs fréquentes enlèvent beaucoup d'autorité ; aucune trace de ce jugement dans le récit de J. Magnus, dans la Registrature, ni dans la correspondance de Brask ; en outre, il est évident qu'après la lettre d'Adrien VI, le Légat n'était plus libre d'évoquer la cause de Trolle à son tribunal, et qu'une telle imprudence n'aurait fait que le compromettre davantage.

Il se peut seulement qu'Olaus Magnus ait reçu mission de traiter l'affaire à Rome.

On ignorait encore en Suède la mort d'Adrien VI, lorsque Gustave écrivit de Stockholm au Pape, le 2 novembre, une dernière lettre, où l'on voit clairement paraître son intention de rompre avec le Saint-Siège ; il annonçait le naufrage de l'évêque Arvid d'Åbo et l'élection faite en sa place d'Eric Svenonis, doyen de Linköping et chancelier du roi ; sur les instances du Chapitre, Gustave consentait à se priver d'un homme qui lui était très nécessaire, mais ledit élu, voyant la misère et la désolation où les Danois avaient plongé le diocèse d'Åbo, n'acceptait qu'à condition d'être dispensé de toutes les redevances de la Chambre apostolique. Le roi ayant promis d'appuyer sa requête, il la renouvelait du coup pour les autres sièges vacants.

(1) Scandia, V, p. 16, cf. Allen, IV, 2, p. 323 et note 91, où il réduit à néant le témoignage de Svart.

« On nous dit, ajoutait il, que le Siège apostolique en prend si peu de soin que si les dites Eglises demeurent toujours pauvres, elles demeureront aussi perpétuellement privées d'évêques ; cela ne nous semblerait ni apostolique ni chrétien ; aussi ne croyons-nous guère à ces rapports, jusqu'à ce que Votre Sainteté réponde aux présentes ; alors, si Elle refuse de confirmer ces élus ou si Elle diffère encore, nous penserons à une autre manière de restaurer ces Eglises veuves et désolées, et nous ferons confirmer leurs élus par le Christ, unique et souverain Pontife, au lieu de laisser périr ces Eglises et la religion même par suite de la négligence du Siège apostolique.

En outre, on nous apprend de Lübeck qu'un certain Italien, François de Potenza, de l'Ordre des Prêcheurs (1), est retourné de Danemark à Rome, rapportant certaines informations pour justifier la tyrannie du roi Kristiern, lequel a fait mourir de la façon la plus atroce les vénérables évêques de notre royaume, et l'on ajoute que Votre Sainteté lui a donné l'Eglise de Skara, en récompense de ses travaux. Si cela est vrai, Votre Sainteté veut faire à nous et à ladite Eglise la même injure que le susdit roi de Danemark, injure qu'avec l'aide de Dieu nous voulons écarter au prix de notre sang, s'il le faut ; et que Votre Sainteté n'aille pas croire que nous laisserons jamais placer des étrangers à la tête des Eglises de nos royaumes.

« Que Votre Béatitude ait longue vie et heureuse, et que la piété apostolique favorise nos vœux autant qu'ils renferment devant Dieu de justice et d'équité (2) ! »

L'âpreté presque insolente de cette missive trahissait la profonde irritation du roi ; il est juste d'y reconnaître le style de son secrétaire, Laurent André, que nous verrons bientôt à la tête du parti luthérien.

Brask se rendait bien compte du péril ; le 29 novembre, il

(1) Il n'était pas Dominicain, mais Franciscain.

(2) *Reg.*, I, p. 172, d'après une copie tirée des *Archives* du Vatican Fonds du Château S.-Ange-Armad., 4, cap. II, n° 18).

écrivait à Eric en le félicitant de son élection et en le pressant de faire diligence : *etiam si duplatos nuncios mittere debeatis* (1).

En même temps, il recommandait au Légat de ne pas exposer son frère au danger d'une traversée de la Baltique en hiver : *Domini est terra, vel unâ vel aliâ viâ.*

Olaus était sans doute parti lorsque ces lettres arrivèrent, car le 20 décembre il écrivait de Lübeck à Joannes, lui annonçant, entre autres nouvelles (2), que deux papes avaient été élus, l'un par les Romains, l'autre par les Français. Il fallait donc s'attendre à un schisme imminent : *propterea cogitandum est et mature deliberandum quid in causa Regie majestatis petitionem concernente agendum sit.*

Ces fausses nouvelles et la lenteur des communications nous expliquent bien des perplexités qui, sans cela, demeureraient inexcusables.

Le 15 décembre, le Chapitre d'Upsal, probablement à l'instigation du roi, s'adressait encore au Pape pour obtenir la confirmation de J. Magnus et la déposition de Trolle, déclarant qu'un refus amènerait le schisme, et que le Siège apostolique provoquerait ainsi la ruine de la religion en Suède.

La réponse de Clément VII arrivera trop tard, et Gustave, d'abord si zélé pour la confirmation des évêques, trouvera beaucoup plus commode de s'en passer, dès qu'il verra autour de lui des hommes incapables de résister à ses empiètements, lorsqu'ils n'iront pas jusqu'à se faire les organes dociles de l'absolutisme royal.

Une sorte de mémoire adressé au Légat, et rédigé selon toute apparence par Laurent André (3), nous éclaire sur le programme élaboré dans les conseils de la Couronne.

(1) *Handl.*, t. XVII, p. 174 et 177.

(2) Il en est de curieuses : « Narrat Neapoli in spacio trium horarum tantam cecidisse pluviam, cuius vehementia quarundam civitatum muri, turres et mœnia funditus corruerunt, tantaque ex pronà illà aquà que civitatem Lipsicam circumfluit crevit inundatio ut omnia molendina inutilia facta sunt » *ibid.*, p. 191.

(3) *Reg.*, I, p. 178, sans date, il semble qu'on doive le placer entre le

Le roi rappelle au Nonce l'état lamentable où il a trouvé l'Eglise de Suède, les espérances données par lui d'une solution satisfaisante qui se fait toujours attendre. A qui revient la responsabilité de ces délais interminables? Le Légat manquerait il à sa promesse? *quod leviter non credimus.* Des informations hostiles aux siennes prévaudraient-elles à Rome? Les guerres qui sévissent partout auraient-elles arrêté en route les envoyés suédois? Certains pensent que le principal obstacle, c'est la pauvreté des diocèses vacants, et certes les susdits élus, très dévoués au Saint-Siège, aimeraient mieux renoncer à leur droit que de s'ingérer sans l'aveu du Pape dans l'administration de leurs églises, mais les gens du pays, *injuriarum, ut scitis et quotidie auditis, impatientissimi*, commencent à crier que Rome leur fait la plus grande injure, bien plus, qu'elle les réduit à une honteuse servitude, puisqu'on les force d'acheter les dignités sacerdotales et qu'étant sans argent ils sont frustrés du ministère épiscopal. Si cela continue, il est à craindre qu'ils cessent de payer la dîme, ou bien qu'ils dressent des embûches aux susdits élus et à tout le clergé. Il s'ensuivra infailliblement des troubles et des séditions que le roi ne pourra calmer qu'en s'exposant lui-même, et plaise à Dieu que cela n'aboutisse pas à se séparer de l'Eglise romaine! En effet, le bruit se répand tous les jours d'une doctrine nouvelle propagée dans les pays voisins, contre la puissance du Pape; plusieurs sont persuadés que les Ecritures ne prouvent pas tout ce que l'usage accorde au siège de Rome, et que l'Eglise était beaucoup plus heureuse, avant ces inventions d'annates et autres charges, qu'on ne l'est maintenant : *sub sedis istius nundinis.* On ajoute que la grâce du Christ s'obtient d'autant moins qu'on l'achète de la sorte, car l'Ecriture déteste extrêmement la vente de l'Esprit ou des dons de Dieu. Le roi, toujours soucieux de la paix et de l'unité, *quando saltem ad diversum non cogit necessitas*, suppliait donc le Légat

départ d'Olaus et l'arrivée de Petrus Magni, c'est-à-dire dans la première moitié de 1524, plutôt qu'à la fin de 1523.

de faire confirmer sans retard et consacrer les sujets présentés, après qu'ils se seraient engagés à payer les annates quand ils seraient plus riches. Ce faisant, le Légat servirait la cause de Dieu et celle de l'Eglise romaine qui l'avait envoyé, sinon il serait responsable de la désobéissance et de la perte des âmes, et en ce cas, le roi se croirait tenu d'assister son peuple ; si la patience et la mansuétude étaient inutiles, on procéderait selon la rigueur de la justice, plutôt que d'abandonner la Suède au joug intolérable des étrangers « scientes quod Christus summus sacerdos noster non sinet populum suum vel hic vel alibi quia sic vult Papa totaliter deperire, quum non a Papà, sed a Christo christiani nominamur et sumus ».

Cette déclaration hardie s'appuyait sur un étalage d'érudition théologique derrière laquelle on reconnaît sans peine l'esprit sectaire de Laurent André. Le Concile de Nicée ne dit rien du Pape, et se borne à régler qu'il faut trois évêques réunis pour en ordonner un autre, en attribuant la primauté au métropolitain, et même sur cet article, poursuit le théologien couronné : « sicut necessitas aliquando legem divinam, ita etiam indubiè solvit humanam ». Si Rome exige le versement des annates, elle va contre la constitution du Concile de Bâle qui punit les simoniaques ; bien plus, ceux qui payeraient ainsi leur promotion seraient déchus de plein droit, et l'on sait que la nation française ne laisse pas au Pape la nomination de ses évêques : « quid preterea alii faciant, partim scimus pleniusque cum tempore sciemus ».

Le roi insinuait qu'il tenait en réserve d'autres arguments pour les servir en temps opportum : « forsan majore necessitate cogente ».

Ceux-ci suffisaient pour l'heure, et le Mémoire se terminait par ces paroles hautaines : « Rappelez-vous votre devoir et rendez ce service, si vous voulez m'en croire, à l'Eglise romaine, sinon, vous verrez de vos yeux en quelle façon vous veillez à cette réforme de l'état ecclésiastique, objet de votre mission. Quant à nous, nous ne laisserons pas dépérir la religion chré-

tienne dans nos royaumes à cause de la négligence du Pape ou de la vôtre, mais selon qu'il nous sera concédé d'En Haut, nous prendrons les moyens de la conserver... »

Que devait répondre le malheureux Légat ? Il ne savait pas même si ses pouvoirs seraient renouvelés par le futur Pape, et Brask lui envoie à ce sujet une consultation canonique en forme ; dans l'intervalle, de graves affaires politiques allaient les occuper l'un et l'autre, affaires qui retarderont pour quelques mois la crise décisive, mais où leur zèle patriotique se déploiera en vain, sans dissiper les préventions d'un prince ombrageux et retors, qui s'abandonnait de plus en plus aux avances flatteuses du parti luthérien.

Avant de raconter ces embarras et ces conflits, on se demande quel était au juste l'état politique et social, économique surtout de la Suède au lendemain de la guerre.

Mais s'il est naturel de se poser la question, il est malaisé d'y répondre d'une manière précise, à la date où nous sommes parvenus. Les données qu'on possède sur le gouvernement des Stures ne correspondent plus à la réalité nouvelle, et la statistique, assez abondante et assez exacte à partir du milieu du règne de Gustave Vasa, ne nous fournit sur ses premières années que des indications rares et éparses.

M. Forssell, dont les patientes et minutieuses recherches ont renouvelé l'histoire financière de cette époque (1), en a groupé les résultats dans une étude substantielle ; nous ne pouvons mieux faire que de la résumer ici.

La Suède du Moyen Age n'était pas, au sens strict, un pays féodal, car elle n'avait jamais reconnu le droit de transmettre par héritage les fiefs reçus de la Couronne, mais en fait, à partir du XIVe siècle, l'affaiblissement du pouvoir central, et, plus tard, les troubles de l'Union, avaient rendu la noblesse à peu près

(1) *Sveriges inre Historia under Gustaf Vasa*. Stockholm, 1866 — et, en 2 vol., 1869-1875, avec tableaux comparatifs très bien dressés, par provinces et diocèses. Liste des fiefs : *ibid.*, p. 10.

indépendante sur ses terres, et les fiefs tendirent à être concédés de plus en plus à vie, et sans conditions.

Bien plus, ils servaient souvent de gage aux créanciers du roi, et le monarque était presque toujours insolvable ; du moins, restait l'obligation du service militaire? en principe, sans doute, mais elle demeurait indéterminée et les seigneurs n'aimaient guère à rendre leurs comptes au souverain sur les ressources dont ils disposaient en hommes d'armes et en revenus.

Le roi ne possédait en propre qu'un patrimoine (*fatebur*) assez limité : vers la fin du xve siècle, il comprenait le château de Stockholm avec son district, les domaines de Svartsjö, de la Palécarlie et du Silfverberg, en Finlande Åbo et Tavastehus, le domaine de Vadstena (centre de l'Ordre brigittin), trois districts de l'Upland ; il faut y ajouter, à partir de 1497, les places de Korsholm, de Raseborg, de Kastelholm, de Nyköping et de Rekarne.

Le revenu total en était si faible qu'à la date de 1509, le roi Hans se déclarait prêt à céder tous ses droits sur la Suède contre une rente annuelle de 13.000 marks (1), dont 1.000 payables à sa femme, s'il mourait avant elle.

Certains grands seigneurs, un Ivar Fleming par exemple, avec ses vastes domaines en Finlande, étaient plus fortunés !

La démocratie rurale, composée de ces petits propriétaires libres que nous appelons assez improprement *paysans* (du suédois *bonde*, équivalent de l'anglais *freeholder*), faisait contrepoids à l'aristocratie féodale, mais si l'on pouvait escompter son appui dans les guerres contre le Danemark, il ne fallait pas en attendre de fortes contributions d'argent ; d'abord, elle était pauvre, et ensuite très jalouse de son autonomie qu'elle défen-

(1) Le marc d'argent valait, au poids, 30 couronnes d'aujourd'hui (la couronne de 100 öre = 1 fr. 33 c.), et cela représenterait, comme *pouvoir*, 300 à 350 couronnes en valeur actuelle, mais le marc courant (dit marc *penge*) n'était à la fin du xve siècle que le dixième du marc d'argent pur, qu'il égalait à l'origine. Sauf mention contraire, il s'agit toujours ici de marcs penge.

dait, au besoin par la force, contre les exigences du fisc et des baillis royaux.

L'Eglise était dans l'Etat le plus riche et le plus indépendant des trois ordres ; beaucoup moins corrompu dans ses mœurs que ses confrères d'Allemagne ou d'Italie, le clergé scandinave avait cependant subi le contre-coup des agitations intérieures ; il était trop mêlé aux affaires séculières, trop peu instruit, trop peu discipliné ; la vie religieuse, sans donner de grands scandales, était loin de sa ferveur primitive ; l'épiscopat, réduit pour ainsi dire à la personne de Brask, avait jadis affiché trop de sympathies pour la cause danoise et s'était rendu de la sorte suspect au peuple.

Il n'y avait pas d'ailleurs, en Suède, de féodalité ecclésiastique comparable à celle de l'Allemagne ; les évêques étaient, de droit, sénateurs du royaume, et assez souvent chanceliers ou ambassadeurs ; le clergé formait, aux Diètes, un ordre distinct, mais en dehors de ces prérogatives constitutionnelles, l'action directe des prélats tenait surtout à leurs qualités personnelles et aussi au faible développement des pouvoirs publics, trait caractéristique du particularisme scandinave.

Nous n'avons pas de statistique exacte des biens du clergé vers la fin de l'Union, mais en prenant pour base les chiffres donnés par M. Forssell (à partir de 1533), on peut s'en faire une idée approximative, à condition de ne pas oublier que les guerres danoises et l'appauvrissement général du pays avaient sans doute diminué les revenus ordinaires, entre 1518 et 1524.

Ces revenus se décomposaient de la manière suivante : il y avait les domaines possédés directement par les évêques, les Chapitres et les monastères, auxquels il faut ajouter les menses presbytérales dans les campagnes (1).

(1) C'est ce qu'on nomme en suédois *hemman* (à proprement parler, l'unité parcellaire qui sert à l'assiette de l'impôt) ; le mot *gård* ou domaine, terme générique, est synonyme d'*hemman*, mais en général le *gård* est plus grand ; le mot *stomman* désigne un bien de la mense, situé dans une annexe de la paroisse principale.

Ces domaines étaient affermés à des tenanciers nommés *landboer*. En dehors de ces fermiers, tous les autres paysans payaient la dîme, soit à l'évêque, soit au Chapitre, soit aux couvents ; ils devaient en outre fournir certaines contributions en nature, à diverses occasions ; la plus importante était celle du fourrage (*fodring*), destinée à l'entretien des chevaux de l'évêque ; au cours des visites pastorales, la réception du prélat et de sa suite, souvent nombreuse, était naturellement à la charge des paroisses ; ceci donna lieu à des abus et à des réclamations, dont l'écho se retrouve dans les statuts synodaux édités par Reuterdahl.

Le total des biens-fonds ayant appartenu à l'Eglise est évalué (vers 1560) à environ 14.000 *hemmans*, (6.341 pour les paroisses et les curés, 3.536 pour les monastères, 3.639 pour les évêques, 222 pour les hospices), répartis très inégalement selon les provinces ; la proportion varie de zéro (en Dalécarlie) à 34 o/o en Ostrogothie, à 29 en Vestrogothie, 19 en Småland, 20 en Sudermanie, 21 dans l'Upland, à peine 3 o/oo en Norrland, et 2 o/o en Finlande.

La moyenne est de 13 o/o, sur l'ensemble du pays, mais un peu plus élevée (15 o/o) si l'on ne compte que les terres soumises à l'impôt (87.000 sur 103.000).

En Ostrogothie, cette proportion va jusqu'à 46 o/o, à 41 en Vestrogothie, à 34 en Sudermanie et en Néricie, C'étaient justement les provinces les plus riches, puisque l'Ostrogothie et l'Upland payaient 20.000 marcs d'impôt, le Småland et la Vestrogothie 15.000, tandis que la Finlande, beaucoup plus vaste, n'en donnait que 1.000, et le Norrland 3.000, en moyenne.

En somme, on estime que le fisc retira de l'incamération de ces biens environ 240.000 marcs, c'est-à-dire un cinquième du revenu annuel de l'Etat.

La dîme, en 1559, rapporte environ 160.000 marcs dont le roi et la noblesse se réservent les 2/3 (24.000 au roi, 76.000 aux seigneurs), ne laissant au budget des cultes que 56.000 marcs (espèces et contributions en nature).

A cette même date, M. Forssell estime que si les choses étaient restées en l'état ancien, l'épiscopat aurait joui d'un revenu total de 82.225 marcs, les Chapitres 87.775, les monastères 50.000, les prébendes et les écoles des villes 5.000, les hospices 13.000, les menses paroissiales 90.000 (avec 130.000 environ de dîme.

Cela ferait une somme de 470.000 marcs, et de 14.000 personnes tributaires de l'Eglise, à titre direct.

Nous verrons plus loin quelle faible partie de ce vaste patrimoine fut attribuée soit au clergé luthérien, soit aux différents services d'instruction et d'assistance qu'il fallait remplacer.

Ce que nous avons dit plus haut fait pressentir que les ressources des diocèses étaient très inégales.

Celui de Linköping, situé dans la région la plus riche et la mieux cultivée du royaume, était naturellement le mieux doté : On fixe (en 1533) la quote-part d'impôt du Chapitre à 600 marcs (sur 3.200 de revenu, et 3.650 de dîme ; à la fin du règne (dans le calcul hypothétique de M. Forssell), il aurait eu 550 tenanciers, 8.100 marcs de rente, 8.760 de dîme ; l'évêque, 225 tenanciers, 3.500 marcs de rente, 13.140 de dîme, et 1.900 de fourrage (en ajoutant il est vrai, pour ce dernier artiticle, la redevance de l'évêché de Vexiö).

La métropole d'Upsal ne le dépasse que par le chiffre supérieur des dîmes, résultant de la plus grande étendue de son territoire, lequel comprenait même la province de Jemtland (appartenant à la Norvège).

L'archevêque a 100 tenanciers, 3.350 marcs de rente, 18.060 de dîme, 750 de fourrage ; le Chapitre, 614 tenanciers, 10.000 marcs de rente, 18.060 de dîme.

Strengnäs a pour son évêque 172 tenanciers, 2.500 marcs de rente, 6.455 de dîme, 600 de fourrage ; pour le Chapitre, 251 tenanciers, 4.800 de rente, 6.455 de dîme ; en 1533, il est taxé à 400 marcs (sur 1900 de rente, et 2.750 de dîme).

A la même date, Skara est taxé à 384 marcs (sur 2.450 de rente et 1.300 de dîme), l'évêque à 900 (sur 970 de rente et

2.650 de dîme) ; en 1559, on estime le revenu de l'évêque à 2.400, avec 5.685 de dîme, 1.450 de fourrage, pour 207 tenanciers ; celui du Chapitre, à 5.550, plus 2.845 de dîme pour 631 tenanciers.

Vesterås, dont l'importance tenait au voisinage de Stockholm, n'est taxé, en 1533, qu'à 200 marcs pour son évêque (sur 350 de rente, et 2.700 de dîme), et 150 pour le Chapitre (sur 1.600 de rente, et 1.350 de dîme) ; en 1559, l'évêque aurait eu 60 tenanciers, 750 marcs de rente, 6.360 de dîme, et 200 de fourrage ; le Chapitre, 192 tenanciers, 3.200 de rente, 3.180 de dîme.

Les diocèses de la frontière, Åbo et Vexiö, tiennent le dernier rang, Åbo avec 171 tenanciers, 1.850 marcs de rente, 4.000 de dîme, 250 de fourrage, et (pour le Chapitre) 232 tenanciers (chiffre douteux), 5.400 de rente, 4.500 de dîme ; Vexiö enfin avec 144 tenanciers, 800 marcs de rente, 2.225 de dîme, et (pour le Chapitre) 269 tenanciers, 1.700 de rente, 2.225 de dîme.

Assurément, l'ensemble de ce tableau suffit à expliquer, sinon à justifier, les convoitises d'une noblesse appauvrie et d'un prince qui avait besoin d'argent pour liquider une dette considérable et organiser son royaume sur le pied des grandes monarchies européennes, mais nous verrons bientôt que le clergé se prêta volontiers à ces exigences tant qu'elles furent justifiées par les besoins du pays, et à vrai dire on est porté à le blâmer de sa docilité quand on en mesure les conséquences ; il ne s'agissait pas seulement en effet d'une crise à traverser, et d'un effort généreux à fournir ; une question de principe, beaucoup plus grave, se trouvait engagée, et l'indépendance personnelle, garantie de l'orthodoxie, une fois aliénée sans précaution, l'Eglise de Suède va se mettre à la merci des réformateurs qui l'entraîneront bien au delà de ce qu'elle aurait consenti, et de ce qu'eux-mêmes, peut-être, étaient capables de prévoir au début de leur entreprise.

CHAPITRE VII

POLITIQUE INTÉRIEURE ET ÉTRANGÈRE DE GUSTAVE VASA. — DIFFICULTÉS AVEC LÜBECK ET LE DANEMARK. — NORBY DANS L'ILE DE GOTTLAND. — TRAITÉ DE MALMÖ.

(1523-1524.)

La guerre finie, Gustave voulut congédier ses mercenaires, mais ceux-ci refusaient d'accepter leur solde en monnaie de cuivre (klippings), et le roi n'en avait pas d'autre. Il obtint d'abord que les ambassadeurs de Lübeck fissent payer les troupes à leur retour dans cette ville, et une partie de ces aventuriers évacuèrent en effet la Suède après la prise de Stockholm ; mais Lübeck à son tour exigea d'être remboursée ; la somme était considérable, 200.000 guldens, dit Gustave dans une lettre à Brask (1). Comme le subside voté à la diète de Strengnäs ne rentrait pas vite, le roi mit l'Eglise à contribution, et, sur l'avis du Sénat, il envoya des circulaires à tous les diocèses et à tous les couvents pour solliciter, soi-disant à titre de prêt, l'argent nécessaire ; à défaut d'espèces sonnantes, on devait envoyer, et promptement, les calices et les ostensoirs. Ce premier secours permit de donner un acompte aux Lübeckois, en août 1523, avec promesse d'acquitter le reste à bref délai.

Naturellement ces taxes extraordinaires firent crier les victimes ; Gustave eut occasion de déployer toutes les ressources

(1) Du 13 juillet. *Reg.*, I, p. 109, *ibid.*. nombreuses lettres à Berend de Mehlen, au clergé, à l'abbesse de Vadstena, etc.

de sa finesse et de son éloquence; il prodigua les lettres et les discours afin de calmer le mécontentement général ; tout en déclarant qu'il n'avait pas de comptes à rendre, il ne dédaignait pas de haranguer en personne ceux de ses sujets « qui manquaient d'intelligence pour apprécier les choses ».

C'est ainsi qu'en septembre 1523, au marché de Vesterås, il explique aux paysans combien sont grandes les dépenses de la Couronne ; il dit le prix des navires et des soldats, et pour frapper davantage ces imaginations peu sensibles à la langue abstraite des chiffres, il évalue la somme en *tonnes* de monnaie ; si l'on trouve ces exigences excessives, il invite à considérer le but qui les justifie : « permettre aux Suédois de rester tranquilles à leur foyer, de cultiver la terre, de nourrir leurs familles et de ne plus aller se faire tuer par les Danois ».

De Vesterås, Gustave convoqua le Sénat à Söderköping pour discuter les affaires courantes ; l'assemblée, composée de cinq évêques et de dix-huit laïques, se réunit au milieu d'octobre ; on fixe un tarif maximum pour les denrées de première nécessité ; le reste est remis, dans chaque diocèse, à l'arbitrage de l'évêque assisté par deux sénateurs ; cette mesure était conforme à l'économie politique du temps ; elle souleva néanmoins des plaintes, et l'on dut la retirer ; les klippings, dont la valeur nominale était double ou triple de la valeur réelle, continuaient à baisser ; les marchands de Lübeck, principaux fournisseurs de la Suède, n'en voulaient plus ; eux-mêmes ne se gênaient pas pour introduire des klippings danois, retirés de la circulation après l'avènement de Frédéric Ier ; le malaise augmentait, au Riksdag de Vadstena (Noël 1523), on abaissa la valeur nominale des klippings, et peu après, on les retira complètement, mais alors il n'y eut plus de monnaie d'aucune sorte ; encore une fois, Gustave dut envoyer force lettres rassurantes, qui calmaient un moment l'inquiétude populaire.

D'autres questions non moins graves occupaient l'Assemblée de Söderkoping : nous avons vu que Frédéric Ier maintenait ses prétentions sur la Suède ; dès le 20 juin, on lui avait notifié

l'élection de Gustave ; le 16 et le 18 octobre, le roi, d'un côté, et le Sénat, de l'autre, écrivaient au roi et au Sénat de Danemark pour dénoncer la rupture définitive du pacte de Calmar ; les griefs réciproques ne manquaient pas à l'appui ; la présence de Trolle en Danemark portait ombrage à ses compatriotes ; malgré des instances réitérées, la veuve de Sten Sture et ses compagnes demeuraient captives à Copenhague ; ce ne fut qu'en janvier 1524 qu'elles regagnèrent leur patrie ; la mère et la sœur de Gustave Vasa étaient mortes en prison.

Le Danemark se plaignait à son tour de l'occupation prolongée du Bleking et du district de Viken, voisin de la Norvège, où un puissant seigneur, Oluf Galle, soutenait le parti de Gustave contre Henri Krummedike, lieutenant de Frédéric.

La crainte de l'ennemi commun, Kristiern, empêchait seule la reprise des hostilités ; Frédéric voulut même s'aboucher avec Gustave pour concerter un plan de défense, et Gustave envoya des renforts aux troupes danoises qui assiégeaient Malmö ; mais le péril écarté, les défiances mutuelles reparurent, et de nouvelles complications surgirent ; la principale concernait l'île de Gottland « la perle de la Baltique » — sa situation privilégiée en faisait le centre du trafic avec la Hanse, avec le reste de l'Europe et même avec l'Orient ; ancienne possession suédoise, elle était, depuis un siècle, alternativement occupée par les Danois et par les Allemands ; le roi Eric, successeur de la reine Marguerite, en avait fait un repaire de pirates qui défiait les forces combinées de l'Union scandinave ; Séverin Norby, obstinément fidèle à Kristiern, jouait le même rôle qu'Eric ; ce vieux loup de mer, infatigable, après s'être distingué dans les guerres du Nord, avait reçu le fief de Gottland à perpétuité, depuis 1518 ; il y déployait, au service de son maître exilé, un zèle digne d'une meilleure cause ; en mars 1524, il lui écrivait encore qu'il risquerait sa vie et ses biens pour lui conserver ce coin de terre, si toutefois Kristiern pouvait expédier des renforts. En attendant, Norby arrêtait au passage les navires hollandais ou hanséatiques dirigés vers la Suède ; il amenait les cargai-

sons à Visby et renvoyait les marchands, caisses vides, à bord de leurs vaisseaux, en leur souhaitant bon voyage et prompt retour; s'ils rapportaient de nouvelles provisions, leur disait-il, ils seraient les bienvenus.

Lésant à la fois tous les intérêts, Norby rendait inévitable une coalition qui devait l'expulser de son asile; d'abord on essaya de le gagner; en janvier 1523, le Sénat danois l'engage à reconnaître Frédéric ; après la prise de Stockholm, c'est Gustave Vasa qui l'invite à passer à son service ; point de réponse ; aussi Brask, dont le diocèse comprenait l'île de Gottland, presse le roi d'attaquer Norby, et à Vesterås, Gustave exprime l'intention de suivre cet avis dès que la Finlande sera soumise ; à Söderköping et à Vadstena, l'opinion se prononce dans le même sens ; Lübeck, dont le commerce était menacé, propose une expédition commune contre « le cruel tyran Séverin Norby » (1). Herman Israël, envoyé en Suède pour régler la question d'argent avec Gustave, lui promit peut-être des atermoiements et même de nouveaux subsides, s'il se décidait à risquer l'aventure. Bref, malgré l'état du Trésor, le monarque y consentit ; il imposa de nouvelles taxes sur les biens d'Eglise, fit monnayer sa propre argenterie, emprunta à Dantzig, à Revel et jusqu'à Amsterdam ; Lübeck lui expédia des hommes et des vaisseaux, si bien que le soir de la Pentecôte (14 mai 1524), Berent de Mehlen quittait Calmar à la tête d'une flotte montée par 8.000 soldats ; il conquit aisément les abords de Visby, et vint camper devant la place, mais faute d'argent et de matériel de siège, il s'en tint là. Les mercenaires n'étaient pas faciles à gouverner, et Berend manquait d'énergie ; on l'accusera plus tard d'entente secrète avec Norby ; ce qui prouve que leurs relations n'étaient pas mauvaises, c'est que durant un armistice, Berend alla dans Visby servir de parrain à un fils de son adversaire ; sa conduite ultérieure ne le met pas à l'abri du soupçon.

(1) Plusieurs lettres de Lübeck à Gustave en 1523-24 dans *Handl*, t. XXXVII, *passim.*

Le seul résultat de cette expédition fut d'irriter les Danois contre Gustave ; après l'avènement de Frédéric, et sur de nouvelles instances, Norby avait consenti d'abord à rendre l'île de Gottland, si Kristiern le permettait ; l'arrivée des Suédois lui fit faire un pas de plus ; en juin 1524, il envoya des plénipotentiaires à Copenhague pour traiter avec Frédéric, à condition d'être maintenu dans son fief ; le roi et le Sénat se hâtèrent d'accepter ; restait à obtenir que Gustave abandonnât son entreprise ; on lui avait demandé pour Norby un sauf-conduit qu'il refusa en termes ironiques : « puisque Norby se disait amiral de la Baltique, il ferait fi d'un sauf-conduit suédois pour se rendre à Copenhague ».

A la fin de juillet 1524, deux sénateurs danois allèrent à Jönköping prier Gustave de restituer à Frédéric l'île de Gottland, le Bleking et le district de Viken, avec menace de guerre en cas de refus. S'il persistait à réclamer ces territoires, on lui proposait l'arbitrage de la Hanse et un congrès à Copenhague ou à Malmö ; ce congrès permettrait aussi de s'entendre contre Kristiern, dont les intérêts venaient d'être soutenus au congrès de Hambourg par les représentants du Pape, de l'Empereur et de plusieurs autres princes.

En somme, ce congrès de Hambourg avait été plutôt un échec pour Kristiern, et la position de Frédéric s'affermissait d'autant ; Gustave comprit que l'heure n'était pas propice à la résistance ; sur le conseil de ses amis de Lübeck, il accepta donc, à condition que les Danois resteraient neutres à l'égard de Norby jusqu'à l'époque du congrès ; on se réunit à Malmö, dans l'église Saint-Pierre, à la fin d'août.

Gustave était escorté de son chambellan Ture Jönsson, de son maréchal Lars Siggesson et du secrétaire Laurent André ; Frédéric avait amené les sénateurs danois et des envoyés de Lübeck, de Stralsund, de Rostock et de Dantzig.

Il parla le premier sur la nécessité d'une entente cordiale au sujet des avantages de l'Union ; il respectait le choix fait de Gustave, pourvu que celui-ci reconnût sa suzeraineté.

Gustave répondit que ce n'était pas l'ambition personnelle, mais le désir du bien public qui lui avait fait accepter le trône, que la rupture de l'Union n'était pas imputable aux Suédois, mais bien à la tyrannie danoise, et qu'il n'y avait guère à attendre pour l'avenir, d'une seconde union; ayant promis de maintenir l'indépendance nationale, il ne pouvait être le vassal de Frédéric, mais seulement son ami. Le roi de Danemark n'insista point, et la discussion s'engagea sur les territoires contestés.

Elle fut longue et véhémente. Ture Jönsson, qui parla le premier, se laissa troubler par le spectacle de l'imposante Assemblée et ne put achever son discours ; le roi et son secrétaire développaient avec plus de talent la suite de leurs raisons, lorsqu'un vieux sénateur danois, André Bilde, lança ce propos d'une rondeur peu diplomatique : « Bons Rois et bons seigneurs, si vous voulez être sincères, avouez que vous ne savez presque rien de tout cela, car vous êtes presque tous des jeunes gens sans expérience. Quant au roi Frédéric, il connaît mieux le Holstein que le Danemark ; nous ne sommes que deux ici à connaître l'affaire, Ture Jönsson et moi. » — Gustave, irrité, répliqua sur-le-champ : « Que dis-tu? Est-ce que tu ignores le proverbe : un jeune homme peut s'instruire d'autant de choses qu'un vieillard peut en avoir dans sa pensée ou dans ses souvenirs? » Le vieux sénateur demeura coi, et la querelle s'échauffant, les délégués de la Hanse intervinrent et firent rédiger, le 1er septembre, le fameux Recès de Malmö (1) ; en voici les clauses principales : avant la mi-été de 1525, un congrès définitif se tiendrait à Lübeck entre les délégués de la Hanse et ceux des deux royaumes; dans l'intervalle, Gustave garderait le district de Viken et rendrait le Bleking au Danemark. Quant à l'île de Gottland, elle resterait au Danemark, à moins que les Suédois n'eussent pris Visby avant le 1er septembre. Si cette attribution devenait définitive, et que Frédéric fût reconnu débi-

(1) Texte, avec les pièces annexes, dans Rydberg, IV, p. 94.

teur de Gustave pour les subsides reçus durant la guerre, le Viken resterait comme gage aux mains des Suédois jusqu'à payement complet ; sinon il reviendrait au Danemark, preuve faite des droits dudit royaume.

Les Suédois évacueraient immédiatement l'île de Gottland, et Norby serait conduit sain et sauf en Danemark, où on l'empêcherait de nuire à la Suède et à la Hanse.

En vertu de l'accord précédent, les deux royaumes se garantissaient mutuellement l'extradition des bannis, la jouissance des biens nobles en Suède pour les Danois, en Danemark pour les Suédois.

On avait proposé de payer en commun une pension à Kristiern pour se débarrasser de lui, mais Gustave s'y opposa. Il partit de Malmö en proie à une vive colère, car il savait bien que Visby ne serait pas pris avant le 1er septembre, et il doutait fort qu'on lui adjugeât plus tard les territoires contestés. Son dépit se tourna contre Herman Israël, qu'il accusait de l'avoir dupé ; on dit même qu'à la sortie de la séance, il le qualifia de traître, et l'aurait frappé de son épée si les assistants ne l'avaient retenu ; la chronique ajoute qu'en repassant la frontière, il jura de ne plus jamais sortir de ses Etats, et il tint parole.

En effet, les rusés marchands de Lübeck furent les seuls à bénéficier de ce traité ; dès le 2 septembre, Frédéric leur promettait une part annuelle du revenu de Gottland ; il confirmait leurs privilèges en Danemark et en Norvège ; bientôt après, ils eurent en échange l'île de Bornholm, pour 50 ans.

Les Suédois évacuèrent Gottland en octobre, mais Norby continua d'y exercer ses pirateries (1).

Quel avait été dans tout cela le rôle de l'épiscopat suédois ? Franchement et ardemment patriotique ; il suffit pour s'en convaincre de parcourir la correspondance de Brask ; l'évêque de

(1) Sur Gottland en général, sur les démêlés de Norby avec le Danemark, et sur ses dernières années, cf. Allen, IV, 2, l. VI, ch. II, III et IV, — et V, l. I et II. — P. Muller, *op. cit.*, p. 489-95.

Linköping avait été des premiers à inviter Gustave à l'expédition de Gottland ; le roi ne cessait de lui réclamer des secours en hommes et en argent ; il croyait que Brask possédait une somme considérable, déposée à Lübeck, et malgré les dénégations répétées du pauvre évêque, il le reprend avec aigreur sur sa prétendue négligence ; Brask avait beau déployer la meilleure volonté, son diocèse, épuisé par la guerre, succombait sous le poids des taxes nouvelles ; les dîmes de Gottland étaient médiocres, et il n'en avait jamais touché un *schilling* depuis sa promotion ; il offrait de rendre à la couronne le district de Gullberg, qu'il tenait en fief ; il suppliait le roi ne pas prêter l'oreille aux calomnies de ses détracteurs ; il ne parvenait pas à contenter le prince, et cependant il se rendait impopulaire à force de le servir ; le 20 février 1524, il écrit à J. Magnus qu'une partie des paysans s'est soulevée contre l'impôt, et qu'il a tâché de les apaiser ; c'est le seul fruit de son voyage à la Diète de Jönköping, où les envoyés danois n'étaient pas venus ; il se plaint aussi que l'on réveille une ancienne querelle de juridiction entre l'évêque de Linköping et l'hôpital de Söderköping ; ses respectueuses représentations ont provoqué la colère du monarque, « quod Deo teste satis dolemus, quamvis in eà responsione nihil credimus demeruisse erga Deum vel homines ». C'est Laurent André qui en est cause.

Brask, malade et incapable de retourner auprès du roi *in resolutionis viarum discrimine* (c'était en mars, lorsque la fonte des neiges rend les communications si difficiles dans le Nord), prie le Légat de l'excuser et de le défendre, en continuant à soutenir les libertés ecclésiastiques.

Celui-ci entrait alors avec zèle dans les vues de Gustave sur Gottland ; le 5 mars, il écrit de Stockholm à Brask, avec les évêques élus de Strengnäs et d'Abo, que le roi leur ayant exposé la grande utilité de cette entreprise, ils avaient résolu de ne rien épargner pour la seconder : « Suasimus uno ore et animo occasionem potiendæ illius terræ prosequendam, omnemque assistentiam nobis quocumque ingenio possibilem Majestati

ejus promisimus, nec volumus in negotio tam necessario, in cujus prospero successu perfecta pax regni et Ecclesiæ constituta est, parcere rebus nostris et ecclesiarum nostrarum. »

Ils exhortent leur collègue à faire de même, insistent sur les frais de l'expédition, et terminent par cette déclaration formelle : « Nobis ita cordi res est ut pro eà extremum facturi sumus, quatenus tam Regia celsitudo quam omnes qui patriam amant experientur nos, licet tenuissima sit nostra supellex, et fideliter et efficaciter integritatem reipublicæ procurasse (1) ».

Brask répond aussitôt (le 12 mars), par des félicitations et de nouvelles assurances ; il regrette d'être retenu à Linköping par la maladie, « propter senectutis incommoda ac divinam permissionem de unà infirmitate in aliam dejecti, communi proverbio : Cui semel intulerit fortuna noverca dolorem, Vix dolor unus erit, premit altera plaga priorem ».

Il offre cependant son entier concours à l'entreprise, mais se heurte à d'insurmontables obstacles ; sur son conseil, beaucoup de paroisses avaient échangé contre des *Klippings* tout ce qu'elles avaient d'argent, sauf les vases sacrés ; les plus riches, ainsi que les monastères, avaient déjà payé deux contributions, les plus pauvres commençaient d'acquitter la seconde, et l'évêque jugeait sage d'y procéder avec lenteur, mais ses ennemis l'accusaient d'y mettre de la mauvaise volonté. Il demandait à l'évêque de Skara comment les choses se passaient dans son diocèse, et celui-ci, qui venait de recevoir du Légat une invitation semblable à la précédente, répondit à Brask, le jour de Pâques 1524 : « Testor Deum, paucissimis exceptis reliquariis vetustate contritis, in præteritis tribulationum annis, nunc spoliatione, nunc taxatione, nunc denique incineratione, et jam præteritâ æstate Regiæ majestati omnia transierunt. »

(1) *Handl.*, t. XVII, p. 199, les autres lettres, *ibid.*, et t. XIII, XVIII, celles de Brask au roi, et du même au même sont reproduites plus exactement dans *Reg.*, I, *passim.*

A son tour, il demandait conseil à Brask, lui renouvelant l'expression de sa docilité filiale.

Brask n'était pas moins embarrassé que lui ; la résistance de ses diocésains s'aggravait de soupçons injurieux ; faute de lettres patentes du roi, il était accusé de prélever cet argent *pro privatis commodis*, et il n'osait cependant interrompre la perception de l'impôt, par crainte de déplaire au roi et de compromettre le succès de l'expédition. Les luthériens encourageaient la résistance, en prêchant que les biens d'Eglise appartenaient au peuple, lequel s'ingérait en conséquence dans leur administration : « forte contra mentem eorum qui hæc clamant, et, ut nobis apparet, incidunt in eà parte in eam foveam quam ipsi fecerunt. »

Sur ces entrefaites, Gustave écrivait aux gens de Linköping qu'il avait bien demandé de l'argent à Brask, mais qu'il n'avait nullement voulu leur imposer à eux-mêmes cette charge nouvelle (1), et qu'il démentait toute autre interprétation de ses ordres ; l'évêque devint de plus en plus suspect à son peuple, et plusieurs se mirent à retirer ce qu'ils avaient déjà versé.

Brask se plaint de ce procédé déloyal, et rappelle qu'il a donné 110 marcs d'argent au roi, l'automne précédent, et encore, à Vadstena, 10 charges de froment « ex decimis ex quibus solis dependet subsistentia status nostri, cum quasi nihil habeamus a coronà. » Mais l'on n'en tient nul compte.

Avec une belle abnégation chrétienne, il n'en recommande pas moins Gustave et ses entreprises aux prières du clergé et des fidèles de Linköping (2).

Mais sa clairvoyance ne pouvait se dissimuler les périls qui le menaçaient. « Non possumus aliud notare ex hujusmodi processu quam nonnullos moliri in nostràm destructionem, sine quibuslibet nostris demeritis, Deo teste », écrit-il encore à l'évêque de Skara, en ajoutant que la mense épiscopale ne reçoit

(1) *Reg.*, I, p. 196.
(2) *Handl*, t. XVIII, p. 225.

que « duos solidos » de chaque paroisse, à titre de *cathedraticum*, tandis qu'en Allemagne et en Italie c'est deux florins.

Il adresse surtout ses doléances au chancelier de Gustave, Mᵉ Sveno, l'élu d'Åbo ; par un sentiment de délicatesse, il ne veut pas se disculper aux yeux du peuple en publiant les lettres du roi qui justifieraient sa conduite, mais il demande conseil et protection contre les intrigues luthériennes.

Même note dans la lettre à J. Magnus (1) : « volentes magis nostri displicentiam apud communitatem quam quomodolibet suæ Majestatis ». L'espoir de la reprise de Gottland le soutient au milieu de ces déplaisirs : « quà visà desideranter exoptaremus requiem justi Simeonis ».

Il assiste à la Diète de Jönköping (juillet 1524), et rend compte au Légat des affaires que l'on vient de traiter avec Lübeck et les Danois.

J. Magnus lui répond d'Upsal (28 août), en termes évasifs, au sujet de la contribution ci-dessus mentionnée : « Respondere propter certas causas jam non possumus. » Peut-être était-il gêné par le voisinage des courtisans de Gustave.

En octobre suivant, Brask adresse encore une circulaire aux curés du Småland « pro bobus in subsidium regis », en les pressant de faire diligence ; sinon, le roi se croirait joué « quod non libenter videremus » ; il ne se dissimulait pourtant pas que la conquête de Gottland devenait problématique ; il écrit à J. Magnus que l'arbitrage de la Hanse ne présage rien de bon ; mieux vaudrait négocier directement avec le Danemark.

Ces affaires intérieures ne lui faisaient pas perdre de vue les intérêts généraux de l'Eglise : à la lettre que nous venons de citer était jointe « une masse d'autres lettres » provenant de Lübeck, et Brask invitait le Légat à lui communiquer de son côté les nouvelles d'Italie, « et de la République chrétienne ».

Mais c'est surtout dans une lettre du 3 septembre, à un ec–

(1) *Handl*, t. XVIII, p. 234, 243, 248.

clésiastique suédois, Petrus Benedicti, que se manifestent l'étendue et la variété de ses connaissances, et le zèle qu'il avait pour introduire en Suède tous les progrès utiles ; malgré (1) sa longueur, nous croyons devoir l'analyser en détail ; son importance n'a pas échappé à l'éditeur de la Registrature.

Petrus s'était arrêté à Riga, et voulait se rendre à Danzig afin d'y consulter un médecin plus habile que ceux de Riga, Brask lui écrit donc à Danzig, « quamvis credimus et ibi paucos (medicos) reperibiles, propter grossitiem », et lui donne force commissions, quelques-unes curieuses : d'abord, il devra s'informer de l'art d'extraire le sel de la terre, comme cela se pratique en Allemagne et en Pologne, puis du discernement des perles et autres pierres précieuses, de la manière de séparer l'or et l'argent du cuivre, de distinguer l'or vrai et l'alchimique, *propter istos jubilarios*. On approchait du Jubilé de 1525, et les braves pèlerins qui venaient à Linköping ou à Vadstena n'étaient pas toujours scrupuleux sur la matière de leurs offrandes ; « pauvres et riches », dit Brask, n'apportent guère de métal pur, mais tout est mêlé d'alliage.

A Nuremberg, Petrus devait s'informer de la fabrication du fer et prendre des notes dans un petit livre *ad succurrendum memoriæ, item*, pour celle du papier ; Brask lui conseillait d'amener un apprenti papetier avec lui « dans l'intérêt des trois royaumes ». Les caves allemandes étaient déjà célèbres ; il s'enquerrait aussi de l'art des cellériers, de celui des orfèvres et des marchands d'étoffes précieuses.

S'il poussait jusqu'à Rome, il en profiterait pour étudier la tenue des livres « copisteria... curam registri et ejus confectionem... et practicam Curiæ ».

Il apprendrait le welche et le français *et omnino gallicum* ; Brask regrettait d'ignorer notre langue « propter exteros in dietis, et propter domum nostram Parisiensem recuperandam » (2).

(1) *Handl*, XIII, p. 112, 121 ; cf. note de l'éditeur.

(2) Il s'agit sans doute de la maison des étudiants suédois achetée an

Qu'il eût soin d'engager un maître vitrier, et un autre pour les ouvrages en laiton, car la Suède, si riche en métaux, n'avait personne qui sût les travailler.

Petrus devait se ménager par quelques présents ou menus services les bonnes grâces d'un apothicaire romain, afin d'apprendre à travailler dans sa boutique et à confectionner *pillulas, hypocras, claret... julep... clisteria*, etc.

Au retour, Brask utiliserait son talent dans une phamarcie qu'il voulait établir à Linköping; dans le même but, il se proposait d'envoyer le plus tôt possible un de ses diocésains étudier la médecine.

Sa vieille expérience lui suggérait des conseils non moins pratiques en matière financière : « Ne contractez jamais d'obligation pour personne : *in banco, in formà cameræ* ; nous avons eu à guéyer dans cette eau-là. »

« Envoyez souvent de vos nouvelles... en passant à Lübeck, tâchez de nous acheter Bartholus et Gallus *in legibus*, ou quelque auteur plus moderne. L'on trouve aussi à Rome quelques *traités* italiens en rimes, comme : « Innamoramentum Karoli Magni, Innamoramentum Renoldi vel Orlandi » (allusion à Boiardo ou à l'Arioste) ; si nous en avions quelques exemplaires, nous les ferions traduire en notre gothique : « propter bonum reipublicæ... propter militiam quæ multum vacat aliis superfluitatibus ».

Enfin Petrus aurait à se renseigner sur le prix des denrées et sur la construction des maisons en pierre. (On sait que les constructions en bois sont les plus communes dans le Nord, même aujourd'hui.)

Cette longue lettre n'a pas moins de trois post-scriptum (*in vitulo*).

1° « Si vous allez à Paris, faites imprimer 800 bréviaires pour notre diocèse, avec le même caractère que les Heures de

XIIIe siècle, rue Serpente, par Me André And, et revendue en 1354 ; l'acte est publié dans *Handl*, XII, p. 58. Sur les étudiants suédois à Paris, cf. *Revue des sociétés savantes*, 1858, t. IV, p. 659 (article de M. Geffroy).

Notre-Dame pour le diocèse de Lund (1) : *cum floribus et figuris per omnes margines*, reliés avec fermoirs moitié en or et moitié dorés *more eorum*. Entendez-vous pour traiter à bon compte avec les libraires ; auparavant, tâchez de savoir le prix des Missels imprimés à Paris pour l'église de Lund ; ceux d'Upsal ont été imprimés à Bâle, et nous croyons qu'on les a payés 6 ou 7 marcs, en papier et reliés, rendus à Stockholm, et 18 marcs pour les Missels sur parchemin. »

2° Nous joignons à la présente une copie d'un privilège d'Arcimboldo... tâchez de le faire confirmer, par l'intermédiaire de Mᵉ Pierre de Venise (probablement Bembo, que Brask avait connu à Rome) : « quem jam credimus inter seniores in hoc officio », et cela en diligence, *propter periculum moræ*. Brask promettait d'envoyer promptement la somme nécessaire pour les frais.

Il voulait aussi savoir comment on pourrait recouvrer les revenus de Gottland et des environs, usurpés par Norby et ses prédécesseurs; craignant une division de son diocèse au profit des Danois ou du diocèse de Strengnäs, il sollicitait à l'encontre un bref pontifical qui serait adressé à l'archevêque de Trondhjem et à l'évêque de Bergen, ses voisins ; le Pape chargerait ces prélats de censurer, à la requête de Brask, les fauteurs de la division projetée « sub censuris ac certà gravi pecuniarià quantitate ».

Brask était en bons rapports avec ses collègues ; nous avons une lettre de lui à l'évêque de Bergen, qu'il félicite sur son élection (2).

3° Sur ces entrefaites, Brask apprend de Danzig que ses précédentes lettres à Petrus étaient arrivées, la première à Lübeck, *impulsu ventorum*, mais la deuxième à Danzig, après le départ du destinataire. Ces accidents n'étaient pas rares à une époque où le service des postes n'existait guère sous forme

(1) Sur ces anciennes éditions liturgiques, cf. la bibliographie de Klemming.

(2) *Handl*, t. XVIII, p. 232.

de service public ; ainsi s'expliquent bien des répétitions qui nous paraissent fastidieuses.

Brask, certain que Petrus est à Rome, développe alors ses instructions et y mêle des considérations politiques intéressantes :

« Surtout, dit-il, exercez-vous à parler français parfaitement « propter regni utilitatem in tractatibus cum extraneis agendis. »

« Et comme on trouve à Rome beaucoup de Français de toute condition, des Espagnols, des Hongrois et des Anglais, informez-vous de la liberté que ces royaumes laissent au clergé et à l'Eglise, à la noblesse, aux villes et au peuple ; de même pour les différents Ordres en Allemagne.

Demandez si les rois y possèdent tous les biens de leurs sujets, et s'ils les gouvernent en telle sorte que ceux-ci n'aient pas le droit de contredire s'ils étaient trop grevés, contre leur liberté, et sans modération ; si la puissance temporelle a quelque droit sur les tenanciers de l'Eglise, soit pour l'hospitalité, (à recevoir), soit pour la juridiction, et quelles sont les obligations des évêques envers la Couronne, surtout de ceux qui n'ont aucun fief, et aussi celles des soldats et des nobles, en temps de paix et en temps de guerre.

Nous savons qu'au temps d'Alphonse VI, les Espagnols ont obtenu ce privilège que le roi leur doit une solde chaque fois qu'il les requiert pour une expédition contre les ennemis, comme il appert de la chronique d'Espagne ; nous avons aussi ouï-dire qu'en France il y a une excellente police pour les choses militaires, et que tous les Etats du royaume sont libres, nonobstant que ces royaumes soient héréditaires, et partant de moindre condition que notre royaume électif. Nous parlons grandement de la liberté du royaume, et pourtant nous ne savons comment elle se retrouvera ; tandis que l'Eglise et la noblesse, dans ces autres royaumes, qui sont héréditaires, non seulement jouissent de leurs anciennes libertés, mais en possèdent de beaucoup plus grandes que les nôtres ; dans certains pays, les évêques possèdent des territoires entiers, des châteaux

et des villes ; ici, on ne peut pas avoir une maison intacte, ni disposer d'une paroisse sans le bon plaisir d'autrui. Nous avons appris qu'en Hongrie il y a 72 duchés et comitats, et le pays suffit à tous ; ici c'est à peine si l'on supporte un seul comte. Informez-vous de cela, et du service qu'ils doivent au royaume. La liberté de notre royaume dépend de l'Eglise et de la noblesse, afin que le peuple continue à payer son tribut annuel, les frais d'hospitalité (*gästning*) et les journées de travail (*dagsverke*) et qu'il n'ait pas d'autre liberté qui diminue l'impôt et le revenu de la Couronne. Et si l'Eglise et la noblesse ne continuent pas à jouir de ces anciens droits sur les paysans, il n'y a plus de liberté, mais leurs biens sont abandonnés aux nombreux paysans, et ainsi l'Eglise et la noblesse sont d'abord ruinées, ensuite la Couronne, car elle succombera sans aucun doute, lorsqu'elle aura perdu ceux qui devraient la soutenir en cas d'attaque. « Et idcirco sitis extreme sollicitus sapere dictorum regnorum policiam pro bonà directione nostrorum in tempore opportuno. »

Brask termine par des nouvelles de l'entreprise de Gottland, dont il n'augure aucun succès, à cause de la mauvaise foi des Allemands et de la ténacité de Norby, « qui se magis fortificat quam prius, est que dubium quid in futurum moliatur. Non ergo facilè moveatis pedem, sed stetis in vocatione vestrà, orantes Deum ut post tam longam flagellationem tandem misereatur hujus regni ».

Les craintes de l'évêque allaient se réaliser ; l'ancien régime féodal et aristocratique périclitait dans l'Europe entière, et l'œuvre de Gustave Vasa fut précisément d'établir sur ses ruines un absolutisme qui trouva dans les doctrines nouvelles son principal appui contre les résistances isolées, de l'épiscopat d'abord, et du peuple ensuite ; le caractère essentiellement politique de la Réforme dans les pays scandinaves ne sera nulle part plus prononcé qu'en Suède ; nous allons voir quels furent les auxiliaires et les adversaires du roi dans ces luttes qui remplirent la majeure partie de son règne.

CHAPITRE VIII

LES DÉBUTS DU LUTHÉRANISME. — OLAUS PETRI ET LAURENT ANDRÉ. — LES ANABAPTISTES A STOCKHOLM. — ATTITUDE DE GUSTAVE VASA ET DE BRASK.

(1520-1524.)

La Suède était en rapports continuels avec l'Allemagne, soit pour la guerre, soit pour le commerce et les études ; il était donc impossible que le mouvement luthérien demeurât inconnu dans les pays du Nord ; le premier témoignage que nous ayons à ce sujet vient d'un Suédois résidant à Rome, Petrus Magni, le futur évêque de Vesterås (1). Né à Jönköping, entré à Vadstena en 1499, il avait été envoyé à Rome en 1508 pour gouverner l'hospice national de Sainte-Brigitte, alors engagé dans beaucoup d'affaires litigieuses, dont on peut lire le détail dans l'étude de M. Hildebrand.

(1) Sur P. Magni, cf. SCHÜCK, *op. cit.*, et *Hist. Tid.*, an. 1882, p. 211, où se trouve une intéressante étude de M. Hildebrand sur les Suédois à Rome à la fin du Moyen Age ; cf. *ibid.*, an. 1888, p. 167, une communication sur des Mss. de P. Magni, découverts à Reval.

Le *Diarium Vadstenense*, à la date du 6 juin 1499, le qualifie de « recteur des écoles de Vadstena et chapelain de Saint-Pierre, homme mûr et sérieux ». Il composa, sans doute, pendant son séjour à Rome, divers petits écrits en suédois, notes de médecine et de chirurgie, d'histoire naturelle, de droit et d'art militaire ; la plus remarquable de ses œuvres est une traduction, ou plutôt une adaptation de l'*Institutio Principis Christiani* d'Erasme, sous le titre de *Barnabocken* (Livre de l'enfant).

Le 30 septembre, il écrit à l'abbesse et aux religieux de Vadstena qu'il cherche à obtenir des indulgences pour les visiteurs du monastère, et il ajoute : « Cette année, un docteur allemand, de l'Ordre des Augustins, dans une Université qui s'appelle Wittenberg, a rédigé plusieurs conclusions contre les indulgences, et il les a répandues en beaucoup d'endroits, les envoyant même au Pape. — Et si le Pape le tenait, il le ferait brûler, mais il a des protecteurs. Un autre docteur de Rome lui a répondu, sur l'ordre du Pape (1), mais en voulant dénouer le fil, il a fait un nœud : laquelle matière je vous adresse avec la présente. J'ai lu comment les indulgences ont commencé, et c'est un terrain qui n'est pas solide, mais la pénitence est le plus sûr chemin ; c'est là-dessus que je veux mourir. »

Le Bref de Léon X contre Luther (au Cardinal de Saint-Sixte, Légat en Allemagne, du 23 août 1518) se trouve dans le Registre de Brask (2) ; mais il ne semble pas que le milieu fût favorable au développement des nouvelles doctrines avant l'apparition d'Olaus Petri (3).

Né à Örebro en Néricie, le 6 janvier 1493, il était fils de Peder Olofsson, forgeron, et de Christine Larsdotter ; ses parents jouissaient d'une certaine aisance, qui leur permit de donner une éducation complète à Olaus et à son frère Laurent (né en 1499), d'abord chez les Carmes d'Örebro (c'était le seul couvent

(1) Silvestre Prierias. Son *Dialogus in præsumptuosas Martini Lutheri conclusiones de potestate Papæ* parut en décembre 1517.

(2) *Handl.*, t. XVII, p. 104.

(3) Hallman a composé au XVIIIe siècle une biographie des frères Petri, mais l'on consultera de préférence, sur la vie et le caractère des deux réformateurs, l'étude substantielle de M. Schück (*op. cit.*), nous lui avons beaucoup emprunté ; elle renferme également la bibliographie du sujet.

Voir aussi dans les *Mémoires* de l'Académie de Stockholm (*Svenska Academiens Handlingar*), les éloges des deux frères (celui de Laurent, an. 1842 ; celui d'Olaus, an. 1873, t. XLIX, par Svedelius) et les récentes études de M. Stavenow sur Olaus historien (dans la *Göteborgs Högskolans Årskrift*, t. IV) et de M. Berggren sur Olaus réformateur (*Upsala Universitets Årskrift*, 1899).

de l'Ordre en Suède, fondé vers 1418), puis à Strengnäs et peut-être à la jeune Université d'Upsal.

Olaus partit ensuite pour l'Allemagne ; il est inscrit, au printemps de 1516, parmi les étudiants de Leipzig, mais il passa bientôt à Wittenberg, dont l'Université, créée en 1502, allait devenir, sous Luther, le foyer de la révolte contre l'Eglise romaine.

Le jeune Olaus, avec deux autres Suédois, assista sans doute à l'affichage des fameuses thèses du réformateur, et aux premières leçons de Mélanchton (automne 1518), mais son caractère violent et passionné le portait plutôt du côté de Luther, dont il restera le disciple jusqu'à la fin de ses jours.

Le 9 février 1518, il était promu maître ès-arts et en philosophie par le doyen de la Faculté, Jean-Christophe-Hess ; on a prétendu qu'il avait accompagné Luther dans les tournées qu'il fit en Saxe et en Thuringe comme visiteur provincial des Augustins, mais Olaus n'en dit rien dans ses propres écrits, où d'ailleurs il est sobre de détails sur son séjour à l'étranger.

En 1519, il retourna en Suède, après avoir été jeté par la tempête sur les côtes de Gottland, où la légende le fait prêcher contre les indulgences et les agents du Légat Arcimboldo, ce qui ne s'accorde guère avec les dates.

Vers la Saint-Michel de 1520, l'évêque Mathias de Strengnäs l'ordonna diacre, et fit de lui son chancelier ; en cette qualité, Olaus vit de près les événements qui devaient aboutir au massacre de Stockholm, et qu'il racontera plus tard dans sa Chronique.

La mort de Mathias, et l'opposition unanime du Chapitre et du Pape au choix fait par Kristiern de l'intrus Beldenak, laissèrent le siège de Strengnäs vacant plusieurs années ; cette circonstance favorisa les débuts du novateur ; il expliquait déjà l'Ecriture-Sainte aux écoliers et même aux clercs de l'église (1),

(1) « Cœpit se amicis clanculum prodere, ipsis Vitebergensium assertiones detegere, Scripturæ aliquot paginas suo accommodatas proposito, iisdem prælegere, codicesque Lutheri volvendos concedere ». MESSENIUS-SCANDIA, V, p. 12.

ses leçons attirèrent l'attention de l'archidiacre de Strengnäs, que l'absence d'un évêque rendait alors le véritable chef du diocèse.

C'est Laurent André, qui va jouer désormais le rôle principal dans l'œuvre de la Réformation suédoise.

Nous ne savons pas grand'chose de ses antécédents, et son âge même, à la date de 1520, n'est pas connu avec exactitude. J. Magnus lui donne à cette époque près de 70 ans. Messenius le fait mourir « septuagénaire » en 1552. Hallman, le biographe des frères Petri, précise et dit : « 72 ans » ; dans les matricules de l'Université de Rostock, nous voyons inscrit, en mai 1482, un Laurentius Andreæ de (1) *Strengis*, et, en juin 1498, un *Laurentius Andreæ, canonicus Strengensis* : est-ce le même personnage ?

On sait qu'à la dernière de ces deux dates il était déjà bachelier d'Upsal, et qu'il devint docteur, à Leipzig, peu de mois après. Ceci reporterait sa naissance au delà de 1480.

A en croire J. Magnus, il aurait espéré la succession de l'évêque Mathias, et le dépit de n'être pas élu l'aurait jeté dans les bras du novateur (2).

Quel que fût le motif de sa conduite, il est certain qu'Olaus rencontra dans l'archidiacre le premier partisan de ses audaces, et la haute situation de celui-ci le mit à l'abri des attaques du parti orthodoxe, qu'il ne ménageait guère.

A l'automne de 1521, Olaus et son frère Laurent se rendirent à Örebro pour les funérailles de leur père ; le défunt avait légué par testament une partie de ses biens aux Carmes, à charge

(1) Daae, *op. cit.*, p. 60 et 66.

(2) J. Magnus compare Laurent à l'hérésiarque Arius. « Specie et formà plus quam virtute religiosus, sed gloriæ laudis et novitatis improbæ cupidus... hi duo tantam perniciem Sueciæ intulerunt ut vere credi possint ex maligno spiritu in omnium bonorum destructionem et patriæ desolationem procreati ant suscitati. » *Vita, op. cit.*, p. 75.

On peut contester ce témoignage d'un adversaire, mais il ne faut pas oublier qu'Olaus, le frère et l'éditeur de J. Magnus, était prévôt de Strengnäs à cette époque, il avait donc vu de près les débuts des réformateurs.

d'acquitter des messes pour le repos de son âme ; les jeunes gens s'opposèrent à l'accomplissement de ces dernières volontés, malgré les insistances de leur mère ; ses fils lui demandaient avec ironie si elle comprenait le latin des moines, elle répondit : « Je ne les comprends pas, mais quand je les écoute, je prie Dieu avec ferveur d'exaucer leur prière, et je ne doute pas qu'Il ne le fasse » ; cependant Olaus et Laurent l'emportèrent, et se répandirent en propos injurieux contre les Carmes, leurs anciens maîtres.

Une lettre du 30 novembre 1521, rédigée par le confesseur général du couvent, Magnus Birgersson, dénonçait la conduite et les discours des jeunes hérétiques au docteur Nicolas, doyen du chapitre de Strengnäs. Ils s'étaient élevés avec violence contre le Pape et les lois de l'Eglise, faisant l'éloge de Luther et se déclarant prêts à suivre son exemple. Ces excitations provoquaient une partie du peuple à insulter les Carmes, qui, tout en acceptant cela pour l'amour de Dieu, « lequel a souffert pour nos péchés », invitaient le docteur Nicolas à procéder selon la loi de l'Eglise contre Olaus.

Ces plaintes n'eurent point de suite au milieu du désordre général de la guerre de l'Indépendance, et le réformateur continua sa propagande ; nous en connaissons l'esprit par un relevé des principaux articles de sa doctrine, inséré dans le Registe de Brask, avec les réfutations sommaires du docteur Nicolas ; Reuterdahl croit ce résumé fidèle, au moins dans sa substance, et c'est un indice précieux des positions respectives des deux partis en présence.

Assurément, la valeur des susdits articles est très inégale, les réponses n'ont pas toutes la même solidité ; peu de théologiens consentiraient aujourd'hui à proposer ou à soutenir la lutte en ces termes et sur ce terrain, où l'inexpérience est visible soit du côté de l'attaque, soit du côté de la défense ; on y trouve cependant le germe des controverses ultérieures, dont l'écho affaibli se transmettra d'Allemagne et d'Italie, où sont les maîtres, à la Suède, où sont les disciples (1).

(1) *Handl.*, t. XVII, p. 135 « Isti sunt errores magistri Olai, Lutheri

Brask envoya ces articles au prieur des Dominicains de Calmar, Nicolas, Hvit, en le félicitant de la résistance qu'il opposait à l'introduction de l'hérésie, et « pour sa plus grande consolation », il y joignait les décrets des Universités de Cologne et de Louvain contre Luther (1).

Il les envoie de même à Vadstena, avec un traité *De erroribus Ruthenorum* et *l'Assertio Fidei* d'Henri VIII, qu'il venait de recevoir d'Italie, et que la maladie l'empêchait d'étudier sur-le-champ ; il demandait l'avis des religieux sur la doctrine d'Olaus, dont l'art. septième lui paraissait non seulement contraire au respect dû à la Sainte Vierge, mais injurieux et blasphématoire, et le pieux évêque rappelait le *commun proverbe* des âges de foi :

> Vis brevibus verbis plene laudare Mariam ?
> Omni labe caret, omnia laudis habet (2).

Tandis qu'il répondait au Pape et au Légat, comme nous l'avons vu plus haut, il écrivait encore au chancelier du roi, Eric, futur évêque d'Åbo, sollicitant son intercession auprès de Gustave contre ceux qui lui suggéraient : « depauperationem Ecclesiæ et cleri, quod christiani Principes abominari solent », citant à l'appui les décrets du roi Charles Knutsson et de l'empereur Frédéric III. Il ajoutait que l'évêque élu de Strengnäs étant malade, il avait exhorté l'archidiacre à réprimer la prédication d'Olaus « licet ille contrarium fecerit ».

En effet, Laurent commençait à s'insinuer dans les bonnes grâces du monarque ; ils avaient fait connaissance à la Diète de Strengnäs, en juin 1523, où Gustave questionna l'archidiacre

discipuli, quos, ut asseritur, dixerat successive in suis sermonibus, de ambone ».

(1) *Handl.*, t. XVII, p. 142, « sabbato infra octavam S. S. Apost. Petri et Pauli », 1523.

(2) *Ibid.*, p. 151, le postscriptum est d'une touchante simplicité : « Mittite nobis aliquas castaneas immaturas ex arboribus vestris, imo nuces avellanas et aliquid de lavendalà et maioranà. »

sur les discours de quelques jeunes disciples d'Olaus Petri. Celui-ci lui apprit que le docteur Martin avait prouvé que le Pape, les cardinaux et les évêques ne pouvaient pas montrer une lettre de l'Ecriture à l'appui de leur grande puissance et richesse « et beaucoup d'autres choses semblables », nous dit la chronique (1).

C'était le seul moyen d'obtenir les sympathies d'un prince avide de domination, et jaloux de renverser tout ce qui pouvait gêner son absolutisme.

Il avait sans doute entendu parler de Luther pendant son séjour à Lübeck, mais cette ville était loin de favoriser la nouvelle doctrine. Au moment même de la Diète, Gustave recevait une lettre de son ami Wibbelt de Meppen, riche bourgeois de Lübeck, qui l'exhortait à empêcher l'hérésie de se répandre en Suède ; Luther, après avoir écrit contre l'Eglise, les prêtres et les Saints, venait de publier un livre contre les princes (sans doute l'Appel à la noblesse allemande, ou la Réponse à Henri VIII) ; Wibbelt en joignait un exemplaire à sa lettre, avertissant Gustave que le Pape et l'Empereur (2) allaient réunir un Concile général pour régler l'affaire.

Le savant historien de l'Eglise de Suède, Reuterdahl, archevêque luthérien d'Upsal, ne fait pas difficulté d'avouer que le roi se souciait peu de la question religieuse : « Qu'il se soit rapproché des réformateurs par conviction, par besoin intérieur, nous n'en avons aucune preuve. Au contraire, ses pressants besoins d'argent, et l'avidité avec laquelle il voulut les satisfaire aux dépens de l'Eglise, indiquent qu'il favorisa les réformateurs, parce que ceux-ci ne tenaient pas au droit de propriété ecclésiastique (3) ».

D'autres auteurs attribuent l'aversion de Gustave pour la hiérarchie catholique à l'appui que celle-ci avait souvent accordé au parti danois.

(1) Alin., *op. cit.*, p. 83, cf. Reuterdahl et Schück, *op. cit.*

(2) *Handl.*, t, XXXVIII, p. 16, du 18 mai 1523.

(3) *Op. cit.*, p. 179.

Quoi qu'il en fût dans le passé, le présent ne justifiait guère cette façon de voir ; tandis que les évêques et le peuple suédois étaient unanimes à maudire la tyrannie de Kristiern, celui-ci trouvait un défenseur inattendu dans la personne de Luther, lequel condamne absolument la révolte des Danois contre leur souverain légitime. Pendant l'hiver de 1523-24, Kristiern s'entoure de luthériens, fait traduire la Bible en danois, entraîne sa femme et sa sœur, l'électrice de Brandebourg, dans le parti des hérétiques, au grand déplaisir de Charles-Quint, de Ferdinand et de la régente Marguerite, déjà mal disposés envers le prince exilé qui les importunait de sa présence et de ses sollicitations continuelles.

Si étrange que cela paraisse, et malgré les palinodies ultérieures dictées par l'intérêt politique, il semble que Kristiern, à ce moment du moins, ait été plus sincère que Gustave Vasa dans son adhésion à la Réforme.

Il y avait d'ailleurs entre lui et Luther des affinités de tempérament et même de physionomie extérieure qui frappèrent les contemporains, à preuve ces lignes curieuses d'André Cricius à Tomicki, le chancelier du roi de Pologne : « Jean Dantiscus, qui a vu Kristiern en Belgique, et qui vient de passer quelques jours auprès de Luther, affirme que c'est un démoniaque « simillimus regi Daniæ in moribus et aspectu » (1). Gustave ignorait sans doute ces détails lorsqu'il favorisait les partisans d'un homme si lié avec son pire adversaire. Laurent André, qu'un séjour à Rome sous Jules II avait initié à la pratique de la Curie, devint aussitôt chancelier du monarque, et c'est en cette qualité qu'il rédige les lettres, déjà menaçantes sous des formes respectueuses, au pape Adrien VI.

Le 30 juillet 1523, Gustave ordonne au Chapitre d'Abo de payer une pension à Mᵉ Laurent, car ce réformateur ne trouvait pas mauvais le cumul des prében les pour son usage personnel (2).

(1) *Acta Tomiciana*, t. VI, p. 299, de Cracovie, 26 juillet 1523. Sur les rapports de Kristiern avec la Réforme, cf. Allen, *op. cit.*, t. IV, l. VII.

(2) *Reg.*, I, p. 114.

Avec quel zèle il entrait dans les desseins de son maître, et quelle habileté sa plume féconde en sophismes savait déployer pour masquer tour à tour et dévoiler ses véritables tendances, nous le voyons par une longue lettre qu'il adresse, le 21 février 1524, aux religieux de Vadstena ; c'est tout le programme de la spoliation prochaine (1).

Il lui est revenu qu'on se plaint des contributions imposées au monastère pour l'expédition de Gottland ; le roi, dit-on, commet un sacrilège en s'appropriant l'argent destiné à l'Eglise : « seu, ut eorum vocabulo utar, Deo dicatam », et là-dessus, il soulève une question d'exégèse et de théologie qui ne manque pas de saveur sur les lèvres de cet avocat du fisc : « Dire l'argent de l'Eglise, c'est dire l'argent du peuple, car le nom de l'Eglise a beau se prendre en vertu de l'usage pour les prélats ou la communauté des clercs, ou quelquefois pour l'édifice matériel, il ne désigne jamais dans l'Ecriture-Sainte que l'ensemble des hommes, surtout des fidèles ; aussi, quand nous disons l'argent de l'Eglise, qu'est-ce à dire sinon l'argent du peuple, comme on le voit par les collectes de la primitive Eglise ? D'après les Actes des Apôtres et les épîtres de saint Paul, elles servaient à l'entretien des veuves et des pauvres ; la dispensation en était remise à quelques ministres appelés diacres, afin que les apôtres, appliqués à la parole de Dieu, ne fussent point distraits par ces soins temporels.

« Mais nous autres, successeurs des apôtres, négligeant la parole de Dieu, nous considérons cet argent de l'Eglise, c'est-à-dire, assurément, du peuple, comme s'il nous appartenait en propre, et plût à Dieu que nous nous en occupions comme faisaient les diacres, à savoir pour l'usage de notre pauvre prochain ; certes ce n'est pas ce que nous faisons, mais nous l'employons à orner les murs du temple, à faire des ciboires et des châsses d'argent, ou à tout autre usage peut-être défendu par Dieu, ou qui n'est prescrit en nul endroit des Saintes Lettres,

(1) *Handl.*, t. XVII, p. 205.

mais qui est d'invention humaine ou inspiré par je ne sais quel esprit, et cependant nous prétendons ainsi faire œuvre pie, nous appuyant sur un roseau, c'est-à-dire sur la seule coutume, ou sur les constitutions papistes, qui n'ont pas tant d'autorité qu'elles puissent prévaloir contre les Saintes Lettres. Si le nom d'Eglise, en notre siècle, s'applique à l'édifice matériel où la véritable Eglise, c'est-à-dire le peuple, a coutume de se réunir, l'église qui a été bâtie par le peuple et pour le peuple, qui ne voit qu'une telle église, et par conséquent sa richesse aussi appartient au peuple, quoique nous prêtres, au nom de Dieu, nous la lui ravissions, la détournant à notre bon plaisir, comme si elle nous appartenait, en sorte que nous voulons en être réputés les maîtres, et non les dispensateurs ? Nous ajoutons pour nous justifier que l'Eglise est la maison de Dieu ; j'avoue qu'à bien comprendre la chose, ce n'est pas Dieu qui l'habite, puisqu'Il n'habite pas *in manufactis*, mais c'est l'assemblée des fidèles qui ont coutume de s'y réunir pour le service divin, c'est-à-dire principalement pour entendre la parole de Dieu. Aussi, de même que la maison existe à cause des hommes, de même l'argent. C'est pourquoi il est impie d'épargner l'argent des églises lorsque le peuple est menacé, afin de le laisser piller par les ennemis ou peut-être par les voleurs, tandis que notre pauvre prochain, pour lequel le Christ est mort, et qu'Il a commandé d'aimer, sera grevé jusqu'à souffrir la faim et la soif. Est-ce que le Seigneur tient plus aux pierres et au bois qu'aux hommes ? Plût à Dieu que nous autres clercs fussions aussi zélés pour le salut du prochain que pour garder l'argent ! Afin de nous donner l'apparence de la piété, nous disons que cet argent est consacré à l'Eglise et à Dieu. O piété impie, qui dépense les biens de l'Eglise à des édifices pompeux et même quelquefois superflus, plutôt qu'à soulager cette grande nécessité des fidèles ! Ils agissaient autrement, ces deux anciens rois de Juda, Joas et Ezéchias, dont le premier envoya au roi de Syrie Azae tout ce qu'il put trouver dans les trésors du temple, et Azaël s'éloigna de Jérusalem ; le second fit briser les vases du Temple

et les lances d'or qu'il y avait placées lui même, et donna le tout au roi des Assyriens ; cependant l'Écriture ne blâme aucun de ces rois, car ils avaient procuré de la sorte à leurs sujets une chose d'un très grand prix, la paix ; et maintenant il y a des gens assez grossièrement téméraires pour taxer aisément de sacrilège un prince très chrétien qui fait la même chose ; s'ils ont cette présomption, elle vient peut être de quelque sens profond et caché aux sages de ce monde, lequel trouve sacrilège de dépenser cet argent sacré pour le saint temple du Seigneur, car il est écrit : « Le temple du Seigneur est saint, et ce temple est vous-mêmes ». On pourrait ajouter bien d'autres arguments à l'appui de ceci, mais j'en suis empêché par les autres affaires de notre maître le Roi ; d'ailleurs ceux-là suffisent aux gens studieux et amateurs du vrai, afin que ces courtes pages leur apprennent qu'ils agissent parfois d'une manière impie lorsqu'ils pensent agir le plus pieusement du monde ; c'est en vertu de ce principe, je le suppose, qu'à mon départ plusieurs des vôtres, « mihi olim et nunc amicissimi », me prièrent d'être un bon avocat du monastère ; ils ne l'auraient pas fait s'ils n'avaient cru qu'on traite le monastère d'une façon impie, lorsque le Roi lui demande quelque chose pour conserver le royaume. Enfin, mes pères, votre charité s'est plue à insinuer que le Roi notre maître, soit à Vadstena, soit du haut de la chaire, soit en particulier par quelqu'un des vôtres, aurait été averti qu'une doctrine nouvelle, moins catholique, se répandait dans son royaume ; cela lui fut très à cœur, et il n'aime pas que vous disiez en public ou en particulier de ces choses qui peuvent nuire à la réputation de son royaume ; il demande donc et il veut que vous évitiez de pareilles légèretés, de peur que le vulgaire ignorant ne tombe en quelque perplexité, et parce qu'il est écrit « Omnia probate, quod bonum est tenete ».

« L'avis du roi, c'est que si vous rencontrez une doctrine étrangère dans de nouveaux écrits, écrits de Luther ou de toute autre personne, vous ne les rejetiez pas avant de les avoir bien examinés, c'est-à-dire avec un bon jugement ; si vous y trouvez

à reprendre, réfutez-les du haut de la chaire, non pas d'après vos manières de voir particulières, mais d'après leur propre définition ; toutefois, je crains que vous n'en soyez incapables ; en effet, par le peu que j'ai appris de la doctrine qu'on attribue à ce Martin Luther, je vois qu'il est trop au-dessus de nous pour être réfuté « a nobis simplicissimis hominibus » ; en effet, ses armes sont divines, étant tirées de l'Ecriture, et non pas des Révélations de Brigitte ou autres semblables ; voyez donc s'il est à propos, même en nous supposant dans le vrai, que nous attaquions un adversaire aussi bien équipé, alors que nous sommes peu armés, sinon tout à fait désarmés ; nous manifesterions ainsi à tous les yeux notre simplicité rustique, qui était restée cachée jusqu'à présent, et n'apportant aucun argument de poids pour affermir nos propositions, nous serions exposés aux sifflets et à la dérision universelle ; bien plus, on nous soupçonnerait de soutenir une mauvaise cause, et la dernière erreur serait pire que la première… loin de vous en dissuader, je vous conseille de lire ces opuscules (libelli), et ceux qui persuadent ou commandent le contraire (allusion évidente à Brask) me paraissent opposés à l'Ecriture et suspects de ne pas vouloir que la vérité parvienne à la lumière. Je me suis étendu en discours, au delà de mon intention, et peut-être sans autre profit que de noircir du papier, du moins auprès de ceux qui n'aiment pas la vérité. Si ma lettre offense quelqu'un d'entre vous, qu'il me réponde en me montrant où j'ai erré ; je suis prêt à corriger ou à retirer ce que j'aurais écrit à tort. »

Nous n'avons pas à juger cette théologie luthérienne ou plutôt régalienne ; on comprend qu'elle satisfît les secrets désirs du monarque ; on ne s'étonnera pas non plus que les catholiques fussent choqués de ce ton ironique et sournois ; Brask, auquel les moines de Vadstena transmirent l'épître, y vit « beaucoup de choses qui ne conviennent pas à un bon ecclésiastique » ; il renouvelle sa défense, promulguée en 1522, de lire les livres de Luther « sub pœnâ excommunicationis latæ sententiæ », et prémunit ses ouailles contre le miel empoisonné « venenata

mella », de ces doctrines qui tendent à détruire l'unité du christianisme. Il les exhorte à ne pas se laisser effrayer par l'arrogance des novateurs, et rappelle qu'un bon catholique doit mettre sa confiance en ce que l'Evangile et la religion tiennent davantage à la simplicité de la foi qu'à l'enflure et à la subtilité de la science profane.

« Dieu choisit la faiblesse pour confondre la puissance et la sagesse du monde. Ainsi David a triomphé de Goliath. »

Luther a emprunté aux hérétiques et aux schismatiques des armes qui ont fait leurs preuves d'impuissance, ayant été maintes fois condamnées et brisées dans les Conciles : « Vous avez pu le voir, ajoute Brask, dans l'ouvrage que je vous ai envoyé sur les erreurs des Russes. Toute l'Eglise va se lever contre l'hérésiarque, et elle est de force à l'écraser. Ayez donc bon courage, priant Dieu et nos saints patrons de protéger leur Eglise. » En bon canoniste, il allègue les décrets des Papes et des Empereurs qui garantissent la propriété ecclésiastique, sur laquelle on peut bien prélever quelque chose en cas de nécessité, mais pas au gré des laïques, et sans le consentement des évêques. « Rien de surprenant, dit-il pour conclure, à ce qu'on rende l'Eglise odieuse au peuple, puisque les pires hérésies sont toujours sorties du sein de ses propres clercs, mais ils ont beau s'efforcer de détruire la foi de Pierre, ils n'y réussiront jamais, car le Seigneur intercède pour elle auprès de son Père, lequel vous dirige et vous conserve pour la défense de la foi chrétienne (1). »

Même note dans sa correspondance avec l'évêque de Skara : « les Luthériens parlent comme si les simples chrétiens de ce royaume n'avaient pas autre chose à faire qu'à s'occuper de ces insolences ; dans leur superbe, ces gens-là s'arrogent une autorité supérieure à la sagesse de tous les Saints. »

Il invite Magnus à ne pas écouter ceux qui lui conseillent de différer sa confirmation à Rome, « car la nef de Pierre, quoi-

(1) *Loc. cit.*, p 220, corresp. avec Magnus : *ibid.*, t. XVII, p. 213 et 217, t. XVIII, p. 222, 223, 227, 228.

que agitée par ces flots d'hérésies, arrivera saine et sauve au port ».

Magnus accueillait avec déférence les avis de son collègue, mais son concurrent François de Potenza ne se désistait point ; il avait accompagné le Légat pontifical, Campeggio, à ces Diètes de Nuremberg et d'Hambourg où devaient se régler, avec les affaires générales de l'Empire, les démêlés de Kristiern et de ses anciens sujets ; on se préoccupait en Suède et en Danemark du résultat de ces négociations ; Campeggio eut la maladresse de solliciter Gustave Vasa en faveur de François de Potenza ; il s'attira la réponse suivante... « Nous avons déjà suffisamment exprimé notre pensée à sa Sainteté et au Sacré-Collège, et en somme nous répondions que nous n'admettrions pas volontiers des étrangers dans les Eglises de notre royaume, tandis que nous avons, et pas en petit nombre, des hommes du pays, dont la capacité nous est connue.

« Nous croyons aussi que vous n'ignorez pas ce que l'Eglise de Skara a souffert, lorsque son évêque, Vincent, fut tué par ordre de Kristiern, et le Saint-Siège ne lui apporterait qu'une médiocre consolation en s'opposant aux vœux désintéressés de cette Eglise par le choix d'un autre évêque, surtout de ce François (Franciscus iste), qui aurait dû comprendre (s'il n'avait préféré dissimuler la chose), au cours de sa Légation, en quelle manière tyrannique et cruelle on a traité cette Eglise.

« Mais comme il n'en est résulté aucune observation du Saint-Siège contre la tyrannie de Kristiern, à la suite d'un si grand crime, il n'est pas surprenant que la dite Légation soit devenue, et à bon droit, suspecte de complaisance (suspecta et subordinata) aux yeux de plusieurs.

« Mais quoi qu'il en soit, nous demandons au moins, et même nous requérons de toute notre âme que vous-même et les autres cardinaux exhortiez sérieusement Sa Sainteté à se montrer paternelle envers les habitants de ce royaume ; ce faisant, il pourvoira à l'unité de l'Eglise en ces temps pleins de malice, et il agira de manière à trouver toujours

dans ces royaumes de très obéissants serviteurs *Valete.* » (1)

Sur ces entrefaites, Gustave reçut une lettre de Brask, qui le pressait, dans l'intérêt de sa personne et du royaume, d'interdire la propagande luthérienne, au moins jusqu'au prochain Concile (2) ; la réponse du roi, dictée sans doute par Laurent André, dénote une volonté bien arrêtée de n'en rien faire. « La susdite doctrine n'a pas été condamnée par un juge impartial, et puisque les écrits opposés à Luther circulent librement, il nous semble bon, *d'après notre petit jugement*, d'entendre les deux parties... Quant aux disciples de Luther, aucun n'a sollicité notre appui, mais si le cas se présente, nous croyons que nous devons protection égale à tous nos sujets ; vous êtes libre de porter plainte, et eux de se défendre, et ce faisant, nous espérons bien garder la réputation d'un prince chrétien. » La lettre se termine par de nouvelles exigences pécuniaires, et des réprimandes à Brask sur sa négligence à cet égard.

Gustave avait beau se défendre de protéger les luthériens, il n'avait sans doute pas été étranger à la promotion récente d'Olaus Petri, qui venait de quitter Strengnäs et de s'établir à Stockholm, où il fut nommé secrétaire du Conseil municipal, en mai 1524 ; avec cette charge importante qu'il conservera jusqu'en 1531, il cumulait l'emploi de prédicateur à l'église Saint-Nicolas, la principale paroisse de Stockholm ; le peuple, qui restait attaché au catholicisme, accueillit le novateur à coups de pierres, et lui décerna le sobriquet d'homme *à la corbeille* (i Korgen), peut-être à cause de la forme singulière de l'ambon qui lui servait de tribune.

Le curé de Saint-Nicolas, Michel Langerben, qui avait étudié à Wittenberg, sans être aussi violent que le jeune diacre, partageait ses idées, mais l'un et l'autre se virent bientôt débordés, comme il arrive à toutes les époques de révolution, par les re–

(1) *Reg.*, I, p. 226, de Calmar, 23 mai 1524.

(2) *Reg.*, I, p. 306, du 22 mai, la réponse, de Calmar, 8 juin, *ibid.*, p. 231.

présentants des opinions extrêmes, qui commençaient à se répandre en Allemagne sous le nom d'Anabaptisme.

Pendant l'été de 1524, alors que Gustave et les principaux du royaume, y compris Brask, L. André, et peut-être J. Magnus, traitaient à Jönköping et à Malmö avec le Danemark, un vaisseau hollandais conduisit à Stockholm quelques-uns de ces fanatiques, entre autres le pelletier Melchior Rink et le mercier Knipperdolling, qui se distinguèrent plus tard dans la fameuse république du prophète de Münster.

Ils se mirent à débiter leurs rêveries sur l'Apocalypse, dans l'église Saint-Jean, et au milieu des rues ou des places publiques ; un groupe d'artisans, excités par leurs discours, envahirent les chapelles et les couvents, brisant les orgues, mutilant les images des Saints, et cette fureur iconoclaste, d'abord encouragée par les luthériens, qui pensaient tirer profit du désordre général, souleva de plus en plus l'indignation des catholiques.

L'agitation devenait inquiétante, mais le retour de Gustave y mit promptement fin ; ce n'est pas ainsi que le roi voulait la Réforme, il réprimanda sévèrement Olaus Petri et Langerben, fit emprisonner Rink et Knipperdolling, et ceux-ci n'échappèrent au supplice que pour être exilés du royaume.

Le Légat, de son côté, ne resta pas inactif ; dans une lettre à Brask, datée d'Upsal, le 28 août 1524, il parle d'un « fatuus germanus mercator » qui disséminait çà et là de telles hérésies « quod nusquam Judæus nec Lutherus prædicaverit » ; après l'avoir examiné, « satis acriter », au château de Stockholm, il l'avait congédié, sous caution suffisante (1).

Brask ne s'épargnait pas non plus pour défendre l'orthodoxie menacée ; après Stockholm, le diocèse de Linköping était le plus accessible aux influences étrangères ; à Visby, les lansquenets ; à Calmar et à Söderköping, les trafiquants de la

(1) *Handl.*, t. XVIII, p. 248, cf. Messenius, *op. cit.*, p. 20, et Anjou, *op. cit.*, p. 120-126.

Hanse colportaient les publications luthériennes ; ayant appris que l'hospice de Söderköping voulait envoyer deux religieux étudier en Allemagne, et que l'un de ceux ci s'était déjà rendu suspect d'hérésie, Brask défend au prieur de les laisser partir sans l'autorisation du roi et la sienne. Même si le voyage est nécessaire, ils devront d'abord se présenter à l'évêque ; un moine de Skenninge, qui recueillait des aumônes dans la campagne, avait dit publiquement qu'il envoyait au diable et les aumônes et saint Olaf lui-même.

On voulait forcer les prêtres à bénir des mariages défendus par la loi de l'Eglise ; jusqu'à Vadstena, le foyer de la vie religieuse en Suède, il se trouvait des âmes pusillanimes qui craignaient moins d'offenser la Majesté divine que la majesté humaine ; Brask écrit au Confesseur général, le Frère Amund, « qu'une telle conduite, périlleuse dans le monde, l'est encore davantage dans l'état religieux, lequel exige une plus grande perfection.

Et il ne convient absolument pas de dissimuler ce qui se fait contre l'unité de la religion et les articles de la foi, car le Seigneur dit : « Qui non colligit mecum, dispergit. », et : « Qui non est pro me, contra me est » ; il est donc plus clair que le jour que la foi catholique n'admet pas de moyen terme où l'on puisse dissimuler le trésor de l'orthodoxie, car ne pas avancer dans les voies de Dieu, c'est reculer : prenez donc courage dans le Seigneur, en ayant le zèle de la foi catholique et de l'unité de l'Eglise ; en effet, si un royaume est divisé, il succombera : « domus supra domum cadet », nous vous conseillons donc d'obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes, à la manière des Apôtres dans les Actes. « Il lui cite les prophéties : « Lapis quem reprobaverunt ædificantes, factus est caput anguli... Deus non est acceptor personarum », et pour mieux le prémunir contre ce dogme « pestilentiel et subversif », il lui promet l'appui de tous les bons catholiques, à commencer par le sien propre.

Le post-scriptum contient de sages avis pour le gouvernement intérieur de la communauté : « Modérez vos passions, car

ceux qui doivent diriger les autres ont grandement besoin de ne pas céder aux leurs. Condescendez aux vœux des Frères et des Sœurs, pour le mérite de l'obéissance, qui plaît à Dieu plus que les victimes, et si le Seigneur vous appelle à cette entreprise, il vous donnera sa grâce en abondance (1). »

Il s'agissait d'un voyage, voté à plusieurs reprises par le couvent, et probablement destiné à la visite de quelque monastère de l'Ordre.

L'union était malheureusement troublée à Vadstena ; quelques mois plus tard, le 2 novembre, Brask écrit de nouveau, afin de pourvoir au remplacement du Confesseur général, Eric Beronis « propter maiorem reformationem intrinsecæ unionis et caritatis », car les meilleures œuvres ne servent guère en dehors de la charité : aussi l'évêque exhorte, et commande, en vertu de la sainte obéissance, d'y procéder sans retard : « si forte Deo placeat quod sic intestina divisio tolli possit ». Il n'est pas douteux que le susdit Eric n'y consente, vu les travaux et les sollicitudes inséparables de sa charge. Brask renouvelle les instructions qu'il avait données à sa dernière visite pastorale « ne aliquid deterius indè contingat » ; on lui rendra compte, aussi bien qu'à Dieu même, de la réforme prescrite, et il complète, par une autre lettre adressée à l'Abbesse, les instructions précédentes.

Brask ne perdait pas de vue l'affaire essentielle de la confirmation des nouveaux évêques ; pas plus que le roi, sinon pour le même motif, il ne voulait la nomination d'étrangers, et il ne craint pas de blâmer les lenteurs de la Cour romaine ; plusieurs de ses lettres au procureur de Saint-Brigitte à Rome, Petrus Magni, étaient demeurées sans réponse, mais, « persuadé que celui-ci avait toujours à cœur, avec le salut du royaume, le maintien de l'Eglise et de la religion », il lui écrit encore, le 19 juin 1524, et après avoir annoncé que Gustave, maître de la Finlande, entreprend la conquête de Gottland, il récapitule

(1) *Loc. cit.*, p. 245, d'Alvastra, 15 août 1524.

les maux de l'Eglise de Suède : « Sans le zèle du roi pour la religion (ceci témoigne d'un singulier optimisme, si cet optimisme est sincère), la contagion luthérienne aurait bientôt, nous en avons peur, renversé l'ancien état de l'ordre ecclésiastique et l'obéissance à l'Eglise romaine ; à cela contribue beaucoup le payement des annates, que l'on devrait au moins modérer, si l'on ne peut les supprimer absolument à cause des charges énormes de la Chambre apostolique, et cela en revisant la taxe des Eglises qui sont trop grevées, selon la Bulle qui règle la répartition des annates, afin d'éviter des maux plus grands. »

Puis Brask rappelle divers exemples de calamités survenues à la suite du massacre de certains évêques, en Angleterre, en Pologne ; il cite le cas d'un archevêque de Lund, Jacob, suspendu dans une corbeille à la cloche de son église (1), et celui d'un évêque de Vesterås, frère du roi Magnus, victime de calomnies odieuses (2). « Mais comme aujourd'hui le Saint-Siège ne paraît faire aucune attention à ces horribles sacrilèges, où périssent des prélats innocents, tout le monde ici s'en étonne, et l'on fait des réflexions qui varient « pro diversitate capitum », nous les passons sous silence, car elles ne méritent pas d'être appelées des raisons. La Curie envoie souvent des commissions (remissorias) pour les moindres affaires ecclésiastiques ; si l'on faisait une enquête de ce genre, les quelques prélats survivants, qui ont partagé la captivité des autres, pourraient attester en bonne forme ce qu'ils ont vu et entendu, tandis que n'étant point requis d'office, ils craignent d'être accusés de partialité.

Nous vous prions de veiller, tant que vous resterez à Rome, à ce que les Eglises vacantes de ce pays ne tombent pas aux mains des étrangers, vu que nous sommes assurés qu'ils n'arriveraient pas à en prendre possession ; écrivez-nous toujours, « latore occurrente », des nouvelles de la Curie, et ce qu'elle

(1) Il y a sans doute erreur sur le nom, car un fait semblable est rapporté de l'archevêque Eskil, au XII[e] siècle. Cf. *Chron. Lund.*, *apud Scr. R. Dan.*, t. VI, p. 624.

(2) Cf. *Scr. R. Su.*, t. III, 2, p. 124.

pense de l'hérésie luthérienne. Nous croyons nécessaire de déléguer un prélat inférieur dans chaque diocèse pour l'inquisition ; il faudrait que Sa Sainteté écrivît en ce sens au roi, quoique celui-ci soit très bien disposé à cet égard, *ut fertur* (1). »

Encore un point sur lequel Brask allait être bientôt détrompé !

Lorsqu'il envoyait cette lettre, Petrus Magni avait déjà quitté Rome ; plus heureux que ses collègues, et plus familier avec les hommes et les choses de la Ville éternelle, il avait obtenu, au Consistoire du 27 avril précédent, la provision en bonne forme de l'Eglise de Vesterås (2).

Sacré le 1er mai suivant, il quitta Rome le 7, et arriva le 16 juillet à Vadestena, où il ne prit que deux jours de repos, avant de se rendre à la Diète de Jönköping.

Petrus Magni, comme nous le verrons plus tard, devait sacrer les premiers évêques luthériens de Suède ; au point de vue de la succession apostolique dans cette Eglise, il est donc important de savoir s'il était réellement évêque, Les historiens suédois sont unanimes à l'affirmer, d'après les témoignages contemporains, dont le plus net est fourni par une lettre de ce Zutfeld Wardenberg, mentionné plus haut à l'occasion des affaires de Kristiern à Rome (3).

On a cependant essayé de révoquer en doute le fait de sa consécration à Rome (4) ; les raisons alléguées ne nous sem-

(1) *Loc. cit.*, t. XVIII, p. 237.

(2) *Arch. Vat. Consist.*, XII, 122, f° 95, à la date du 27 avril : « Referente cardinali Sanctorum Quatuor, providetur ecclesia Arosiensis in Sueciâ, vacans obitu Ottonis Episcopi extra curiam, qui in mari cum pluribus canonicis submersus est fugiens iram regis Cristierni, de personâ Petri Magni ordinis S. Salvatoris et S. Brigittæ, in decretis licenciati, per venerabile capitulum Arosiense postulati... redditus : floreni 200, taxa : floreni 250 ».

Dans l'exemplaire des actes consistoriaux de la bibliothèque Barberini (n° 36-2, f° 27), le revenu indiqué est de 500 florins.

(3) Lettre du 6 août 1524, à l'archevêque de Trondhjem : « De mense martii expedivi ecclesiam Arosiensem pro Domino Petro Magni... qui etiam fuit consecratus in episcopum arosiensem dominicâ ante Ascensionem Domini... » *Apud* Allen, *Breve og Aktstykker*, etc.

(4) « Om den apostoliska successionen inom den Svensk-Lutherska

blent pas probantes, et de plus nous avons trouvé, dans le Diarium du maître de cérémonies pontifical Blasio de Martinellis, une indication qui, sans être décisive, présente un rapprochement de dates assez frappant pour corroborer l'opinion générale : « Le 1er mai 1524, lisons-nous à la page 109 de ce recueil manuscrit conservé à l'Archivio Vaticano, l'évêque de Pesaro (Paride de Grassis, maître des cérémonies de Léon X, collègue et prédécesseur de Martinelli) sacra un évêque titulaire dans sa propre maison : *in domo suà interveniente Hippolyto socio meo.* Cet évêque non autrement désigné ne serait-il pas le Recteur de Sainte-Brigitte ? Quoi qu'il en soit, ceci laisse intacte la question théologique de la validité des ordinations épiscopales conférées ultérieurement par Petrus Magni, question d'un autre ordre et sur laquelle nous n'avons pas à nous prononcer ici.

kyrkan », par M. Bernhard, curé catholique de Stockholm, en réponse à une brochure du même titre, publiée à Londres (chez Rivington) par le Rév. A. Nicholson, ancien chapelain du consulat anglais à Gothenbourg. Stockholm, 1881, XII, 86 p.

Nous avons vainement recherché dans la collection des *Litterae formatariae* (certificat d'ordination et de consécration) qui se trouve à l'*Archivio di stato* de Rome, et qui va jusqu'en 1524, une trace quelconque de Petrus Magni ; mais comment admettre qu'il ait quitté la Ville éternelle sans se faire sacrer, puisqu'il connaissait le petit nombre des évêques alors existant en Suède, et qu'il retournait dans son pays pour l'augmenter ? Au reste, amis et adversaires s'accordent à le nommer toujours, dans les actes officiels et dans les correspondances privées, « episcopus » et non pas « electus ». On ne voit pas que de son vivant, même une fois le schisme déclaré, personne ait songé à contester la validité de sa consécration épiscopale. Cf. l'article de M. Hjärne dans la *Teologisk Tidskrift,* an. 1883.

CHAPITRE IX

POLITIQUE INTÉRIEURE DE GUSTAVE VASA. — ASSEMBLÉES DE VADSTENA ET DE VESTERÅS. — TRAHISON DE MEHLEN ET PRISE DE CALMAR. — PREMIER SOULÈVEMENT EN DALÉCARLIE. — FUITE DE SUNNANVÄDER ET DE Me KNUT EN NORVÈGE ; LEUR EXTRADITION ET LEUR SUPPLICE.

(1524-27) (1).

A son retour de Malmö, en septembre 1524, Gustave avait convoqué la Diète à Vadstena pour le 1er octobre ; il y rendit compte de ses négociations avec le Danemark ; on délibéra sur le futur Congrès qui devait se tenir à Lubeck ; les évêques et les gouverneurs de provinces furent invités à rechercher dans leurs archives les titres de la Suède sur Gottland et le Bleking ; on parla aussi de la pension proposée pour le roi fugitif, Kristiern, mais les députés, toujours craintifs à s'engager en matière de subsides, voulurent en référer au peuple « qui devait porter la plus lourde part de cette charge ».

Le couronnement récent de Frédéric Ier et les avances qu'il avait faites pour que l'Union fût renouvelée, rendaient nécessaire le couronnement de Gustave, qui faciliterait au prince un mariage avantageux : pressentis à ce sujet, les députés émirent un vœu conforme aux intentions du monarque, mais la question la plus urgente, c'était la question financière, étroitement liée à

(1) Cf. Alin, *op. cit.*, p. 69 et 91. — Reuterdahl, t. IV, p. 181 et suiv. — Allen, t. V, p. 148 et suiv.

l'affermissement de la puissance royale, fort réduite depuis un siècle par les guerres continuelles, les mouvements populaires et les empiètements de la noblesse.

Les revenus de la Couronne étaient si limités, si peu réguliers, qu'ils ne suffisaient pas à payer la moitié des dépenses courantes ; or, on se trouvait en face d'une dette considérable.

N'osant d'abord exiger de taxes nouvelles, Gustave demandait seulement au Sénat la libre disposition des fiefs ; un texte formel de la loi suédoise l'y autorisait ; le Sénat, sans contester son droit, l'invitait cependant à réserver, « selon l'ancien usage », les principaux fiefs aux membres du Sénat comme dédommagement de leurs fatigues et de leurs travaux.

Quant à la dette publique, le Sénat, protestant de son extrême pauvreté, ajournait une réponse décisive à la prochaine Assemblée.

On se plaignait et l'on s'inquiétait de la confiance et de la faveur que le roi témoignait aux étrangers ; sans doute, il ne rencontrait guère autour de lui d'hommes capables de le servir, mais il n'eut pas la main heureuse dans le choix de ses auxiliaires ; nous le verrons bientôt trahi par ce Mehlen qu'il avait doté du fief de Stegeborg, puis du fief de Calmar, introduit dans le Sénat et marié avec une de ses parentes, Marguerite Vasa, veuve d'Eric Knutsson (tué au massacre de Stockholm).

Un autre aventurier allemand, le comte Jean de Hoya, venait d'être fiancé (août 1524) à la propre sœur de Gustave, Marguerite, veuve de Joachim Brahe, qu'il épousa l'année suivante.

A la requête du roi, l'Assemblée de Vadstena l'admit dans le Sénat, et permit qu'on lui accordât une dotation territoriale, mais non sans signaler le péril qu'il y avait à procurer ainsi de riches mariages à des étrangers. Hoya reçut Stegeborg à titre perpétuel, et l'échangea en 1526 contre les places de Viborg et de Nyslott en Finlande ; il accompagnera J. Magnus dans son ambassade à Lübeck.

Le mécontentement qui fermentait un peu partout, éclata

d'abord en Dalécarlie ; depuis la fin du XIV[e] siècle, ces hardis montagnards avaient joué un rôle considérable dans la vie nationale ; c'était grâce à eux que Gustave avait achevé l'œuvre interrompue d'Engelbrekt et des Stures ; conscients de leur force, et fiers de ce triomphe qui était le leur, ils ne se gênaient pas pour rappeler au jeune prince que son trône dépendait d'eux, et qu'il ne pouvait s'y maintenir sans respecter le droit traditionnel ; en octobre 1524, ils présentent leurs griefs dans une lettre où ils dénoncent, en termes respectueux mais fermes, l'introduction dans le royaume de plusieurs étrangers comme Mehlen, Hoya, et même Gustave Trolle (confusion qui s'explique par le fait de l'amnistie accordée à l'oncle de l'archevêque, Ture Trolle, au traité de Malmö). Ils ajoutent que les riches paysans, les baillis du roi et les marchands de la Hanse accaparent les denrées les plus nécessaires, en sorte qu'une livre de sel coûte le prix d'une tonne, une tonne de harengs le prix de six, et en général que toutes les marchandises coûtent huit fois plus qu'avant.

Depuis que les klippings ont été retirés de la circulation, il n'y a plus aucune monnaie courante ; aussi, n'ayant ni de quoi se nourrir ni de quoi payer l'impôt, il faudra mettre la clé sur la porte et aller où Dieu voudra (1).

A ces causes trop réelles de malaise venait se joindre l'influence des ennemis de Gustave, Sunnanväder et Knut. L'ancien chancelier de Sten Sture, brusquement déposé du siège de Vesterås après la scène que nous avons racontée plus haut (2), avait été appelé à Stockholm, où le roi lui fit réclamer une forte somme, qu'il ne pouvait pas payer ; menacé de la prison, malgré le sauf-conduit que lui avaient procuré Christine Gyllenstjerna et sa mère Sigrid, l'aïeule de Gustave, il avait dû emprunter caution à des amis, et ne se croyant pas en sûreté, il s'enfuit chez le curé de Mora en Dalécarlie, comme lui

(1) *Reg.*, I, 327.
(2) P. 179.

chanoine de Vesterås; Knut, prévôt du Chapitre de Vesterås, et compromis pour avoir défendu Sunnanväder, le rejoignit en février 1525, et fut suivi de près par un certain Pierre Grom, bailli royal disgrâcié par Gustave. Quelques moines de Vesterås étaient également avec eux. Le roi, inquiet de l'action qu'ils pouvaient exercer sur les montagnards, écrit de nombreuses lettres afin de prémunir ses sujets contre « les menées des traîtres » ; il justifie sa propre conduite, discute les griefs allégués ci-dessus, prodigue les bonnes paroles, et invite les Dalécarliens à la prochaine Diète de Stockholm. Il s'adresse directement à Knut, son vieil ami, et plus tard à Pierre Grom, pour essayer de les gagner. Ces démarches furent vaines ; Sunnanväder et Knut se rendirent à Trondhjem au commencement de 1525, et s'étant assurés de la protection de l'archevêque Olaus, ils revinrent en Dalécarlie, où l'agitation croissait de jour en jour ; les quatre grandes paroisses de Mora, Orsa, Rattvik et Leksand se mirent à négocier avec les gens de l'Helsingland et du Gestrikland, leurs voisins, pour organiser en commun la résistance. et, le 19 avril 1525, on se réunissait à Tuna pour y rédiger une lettre plus menaçante que la première ; après la récapitulation des griefs antérieurs, on avertissait le roi qu'il eût à faire justice ; sinon, le serment d'obéissance qui lui avait été prêté serait regardé comme nul, et l'on terminait ainsi : « Nous voyons bien que vous voulez notre ruine à nous pauvres Suédois, mais avec l'aide de Dieu nous nous y opposerons, avec tous ceux qni ont du sang suédois et un bon cœur fidèle à leur pays, du mieux que nous le permettra la grâce du saint roi Eric et de tous les saints patrons du royaume (1). »

Gustave reçut ce message à Vesterås, où il tenait une assemblée pour régler les affaires pendantes ; fidèle à sa tactique, il offrit une démission que personne ne voulait accepter, et sur les instances des députés, il conserva le pouvoir : sa réponse aux

(1) *Handl.*, t. XXIII, p. 7-11, réponse du roi dans *Reg.*, II, p. 116, du 13 mai.

Dalécarliens est empreinte d'une modération surprenante ; il se refuse à croire que ses fidèles alliés de la première heure soient changés à ce point ; il les conjure de ne pas faire le jeu du tyran Kristiern, dont le lieutenant, Séverin Norby, conspire avec Sunnanväder.

La victoire de Charles-Quint à Pavie avait en effet relevé les espérances de son beau-frère (1) ; il équipait dans les Pays-Bas une flotte de corsaires destinée à secourir Norby ; celui-ci cherchait à gagner des appuis en Suède ; il avait fait à Copenhague la connaissance de Christine Gyllenstjerna, la veuve de Sten Sture ; on parlait d'un projet de mariage entre eux ; Norby avait envoyé un anneau à Christine, qui lui répondit par l'envoi du sien, accompagné d'un tableau.

Ces rapports excitaient la défiance de Gustave Vasa, inquiet de la popularité du grand nom de Sture, de la sympathie qu'attiraient à Christine sa vaillance et ses infortunes ; il redoutait un rival probable dans le jeune Nils, fils aîné de Sten, qui, ramené de Danzig à Calmar, pouvait servir de trait d'union entre les ennemis du nouveau régime.

Norby comprenait très bien la situation ; en épousant la mère de Nils, il s'assurait la régence effective durant la minorité du jeune homme, qui recevrait la Suède en fief de Kristiern.

Précédé par son lieutenant Otte Stisen, il prit l'offensive du côté de la Scanie, où ses premiers succès lui valurent d'être acclamé à Lund par une assemblée populaire, et même par quelques gentilshommes ; Kristiern lança une proclamation à ses anciens sujets ; les Danois, mal soutenus par le roi Frédéric, qui se heurtait dans son nouveau domaine à mille embarras intérieurs, s'étaient repliés sur Malmö, le Sénat et Frédéric ne s'entendaient guère, et le roi, pour obtenir des subsides, dut menacer d'abandonner le pouvoir ; il finit cependant par en-

(1) Comme preuve du retentissement qu'avait eu en Suède la bataille de Pavie, on peut citer l'insertion dans la *Registrature* de Brask (*op. cit.*, t. XVIII, p. 290), d'un récit des événements de 1524-25 en Italie (traité du Pape avec François 1er, défaite et captivité de celui-ci).

voyer en Scanie le maréchal Rantzau, qui battit d'abord Otte Stisen, força Norby à lever le siège d'Helsingborg et à se rejeter sur Landscrona, où il fut assiégé à son tour; l'armée des paysans révoltés contre Frédéric essuya une sanglante défaite à Brunketofta, Otte Stisen fut fait prisonnier, et Norby, serré de près dans Landscrona, se résolut à traiter; il exigea beaucoup, et obtint des conditions assez avantageuses, car on avait hâte de dégager Gottland, que les Lübeckois, toujours prompts à profiter des embarras de leurs voisins, cherchaient à ressaisir; Norby se rendit en personne à Copenhague prêter hommage à Frédéric, et une répression sévère acheva d'écraser la résistance en Scanie (juin 1525).

Quant à l'escadre de Kristiern, commandée par deux hardis corsaires, Klaus Kniphof et Lambert Andersen, elle avait bien mis à la voile, malgré les efforts contraires de la régente Marguerite, qui voyait de mauvais œil ces entreprises nuisibles au commerce flamand; mais après quelques pirateries sur la côte norvégienne et une attaque manquée sur Bergen, Lambert Andersen périt dans un combat livré aux navires de la Hanse. Klaus Kniphof retourna en Ecosse, où il reçut d'abord un accueil favorable, pour se heurter bientôt à une hostilité déclarée, par suite des menées d'un agent de Frédéric à Edimbourg. Kristiern le rappela auprès de lui, afin d'organiser une nouvelle campagne, laquelle échoua piteusement. La régente s'y opposa dès le principe avec énergie, et tandis que Kniphof allait recruter des soldats dans la Frise orientale, les gens de Hambourg, avertis de ses desseins, lui livrèrent bataille dans le port de Greetsiel, s'emparèrent de ses navires et le mirent lui-même à mort (octobre 1525); un autre corsaire aux gages de Kristiern, Skipper Clément, enleva par surprise deux vaisseaux de guerre en rade à Copenhague; il menaça Bergen et pilla la côte, mais au commencement de 1526 il fit naufrage sur la côte écossaise, et cette fois encore Kristiern dut ajourner l'espoir de recouvrer ses royaumes (1).

(1) Pour les détails, cf. Allen, t. V, *passim*. Sur le rôle de Mehlen avant

Revenons à Gustave Vassa ; il suivait avec un intérêt facile à comprendre les mouvements de Norby : celui-ci entretenait des relations suspectes avec Mehlen, le commandant de la place de Calmar ; Mehlen, sachant qu'il était surveillé, refusa de venir aux noces du comte de Hoya, et ce n'est qu'au mois de mars suivant (1525), après des assurances réitérées de la part de Gustave, qu'il se rendit à Stockholm, où il consentit à remettre Calmar aux mains de Nils Bielke, personnage dévoué au roi ; mais le rusé capitaine avait pris soin de confier la place à son frère Henri de Mehlen, avec l'ordre exprès de ne la livrer à personne ; en vain Gustave écrivit-il à Calmar, en vain fit-il écrire Berend lui-même, Henri voyait le jeu de son frère, et n'avait garde de le prendre au mot ; Berend finit par se rendre à Calmar, sous prétexte de le décider ; Gustave, qui se défiait, défendit à Bielke de laisser entrer Berend dans le château ; cependant Bielke le lui permit. Berend ayant donné sa parole de revenir aussitôt, il se montra fidèle une première fois, mais la seconde, au moment où il mettait le pied sur le pont-levis pour rentrer dans la ville, ses propres soldats firent mine de l'enlever de force et le ramenèrent à l'intérieur ; il se démasqua bientôt et chercha même à surprendre Bielke par une attaque nocturne ; le commandant suédois s'échappa, « en chemise », dit la chronique ; peu de temps après, l'échec de Norby détermina Mehlen à fuir en Allemagne, avec son frère et sa femme, laquelle n'avait pas peu contribué, paraît-il, à l'exciter contre Gustave Vasa, pour des questions d'intérêt ; mais il laissa la place à Henri Jute, ancien serviteur des Stures, et la garnison jura de tenir bon jusqu'à son retour ; elle repoussa en effet avec une énergie désespérée plusieurs assauts des Suédois commandés par le roi en personne, qui s'empara enfin de Calmar (juillet 1525), et fit payer chèrement les pertes énormes qu'on venait de lui infliger. Les rebelles s'étaient rendus à discrétion ;

et après sa rupture avec Gustave Vasa, voir une intéressante étude de M. Hildebrand dans l'*Hist. Tidskrift*, an. 1901. Nous aurons occasion d'y revenir, plus loin.

un jury militaire formé de 48 lansquenets les déclara traîtres, et 76 furent exécutés ; Arvid Vestgöte reçut le commandement de la place, et Gustave, tranquille de ce côté, emmena le jeune Nils Sture, qu'il voulait avoir sous la main ; il prétendit le faire élever à la cour, comme il l'avait été lui-même à celle de Sten, mais l'enfant n'obéissait qu'à contre-cœur, et Gustave le renvoya, en 1527, à sa mère (1) ; il mourut à Upsal peu de temps après, mais les embarras politiques auxquels Gustave croyait échapper de ce côté devinrent beaucoup plus graves, lorsqu'un aventurier, se disant fils de Sten, essaya de soulever la Dalécarlie, comme avait fait Perkin Warbeck en Angleterre, quelques années auparavant.

Pour l'heure, les Dalécarliens se sentaient hors d'état d'engager la lutte ; en octobre 1525, Gustave étant allé à Tuna leur porter sa réponse, ils avouèrent qu'on les avait trompés, et demandèrent un pardon que le roi jugea opportun de leur accorder, mais sa vengeance se tourna contre les initiateurs de la révolte. Sunnanväder et Knut, qui s'étaient réfugiés en Norvège dès le mois de juin, chez leur ami l'archevêque Olaus.

Le curé de Mora, malgré les instances de ses paroissiens, fut déposé, et remplacé par un certain Laurent, ancien chambellan de Gustave ; le roi déclara que si l'on rappelait le fugitif, il irait lui-même l'arracher de son presbytère « par les cheveux ».

En même temps il écrivait lettres sur lettres aux deux Sénats norvégien (celui du Sunnanfjeld et celui du Nordenfjeld), et en particulier aux sénateurs les plus influents, tels que l'archevêque de Trondhjem, le gouverneur danois du Nordenfjeld, Vincent Lunge, le commandant d'Agershus, Olaus Galle, très attaché au parti suédois (2).

Il exigeait l'extradition des rebelles, aux termes du récent traité de Malmö ; le 15 avril 1526, il expédiait dans ce but un sauf-conduit qui permettait à Sunnanväder et à ses compagnons de venir plaider leur cause en Suède, sans avoir à redou-

(1) Lettre de Gustave à Christine. *Reg*, IV, p. 120.

(2) Toutes ces pièces dans *Reg*. II et III, références, *apud* Allen, *loc. cit.*

ter de violences en chemin, mais par une omission significative, on n'ajoutait pas, selon l'usage, « qu'ils pourraient ensuite regagner librement leur domicile ».

Cette garantie parut donc à bon droit très insuffisante, et les Norvégiens ajournèrent longtemps leur réponse ; le 6 février 1526, les fugitifs avaient même obtenu un laisser-passer qui les autorisait à circuler librement dans tout le Sunnanfjeld ; cependant ils ne réussirent pas à s'enfuir en Allemagne, comme c'était, paraît-il, leur intention.

Le Sénat du Nordenfjeld, ou du moins l'archevêque, leur permit seulement de circuler à l'intérieur du pays.

Gustave se plaignit au roi Frédéric, qui, le 4 mars 1526, invite l'archevêque à retirer la susdite concession ; le 3 juillet suivant, celui-ci se décide à renvoyer en Suède, Me Knut, qui paraissait le moins compromis ; quant à Sunnanväder, une grave maladie le clouait sur place depuis plusieurs mois. L'archevêque écrit à Gustave qu'il pense que les accusés seront déférés au jugement de leurs pairs, c'est-à-dire à un tribunal ecclésiastique, et il le conjure de les traiter avec miséricorde.

Knut comparut en effet, le 9 août, à l'Hôtel de ville de Stockholm, devant un jury composé de 5 prélats, J. Magnus, Brask, les élus de Strengnäs et de Skara, le prévôt d'Upsal, et de 7 laïques ; mais l'un de ceux-ci, le grand chambellan Ture Jönsson, s'excusa au dernier moment, pour cause de maladie ; le bourgmestre et les conseillers de Stockholm prirent part au jugement.

Le roi en personne faisait fonction de ministère public ; on donna lecture du sauf-conduit, et les juges déclarèrent que rien ne s'y trouvait qui dût empêcher la loi d'avoir son cours.

Knut essaya de se défendre, mais le roi produisit des lettres qui le forcèrent au silence, et il demanda grâce, affirmant qu'il n'avait pas voulu entrer en jugement, mais bien solliciter la clémence du monarque.

Celui-ci, quittant la salle, remit la chose aux juges, et le

tribunal rendit une sentence de culpabilité, sous cette forme plutôt négative, qui trahit un certain embarras. « Nous ne pouvons pas le déclarer libre de trahison, ou des peines portées par la loi », ils prièrent ensuite le roi de gràcier Me Knut.

Gustave déploya dans cette circonstance toutes les ressources de sa politique machiavélique : il refusa de se prononcer immédiatement, et il écrivit même à l'archevêque Olaus qu'il laisserait, à sa considération, la vie sauve au coupable, du moins jusqu'à ce qu'il vît ce qu'on ferait en Norvège des autres accusés. Sunnanväder, Grom et le curé de Mora, le Sénat suédois, et en particulier Brask et J. Magnus, mandaient également à Olaus qu'on espérait obtenir la grâce de Knut, à condition que ses complices seraient livrés à leur tour. Laurent André, avec ce mélange d'hypocrisie et d'insolence qui caractérise son style, joignait à la missive royale une manière de post-scriptum assez ambigu : « J'aurais voulu recopier la présente, en châtier l'incorrection, et retrancher ce qu'il y avait d'excessif, mais je suis si occupé que je n'ai pu le faire. J'ai confiance en votre bonté pour que tout s'interprète en bonne part ; votre messager, Torstan (qui avait accompagné Knut),paraît mécontent que le susdit (*Kanutus hic*) ait été contraint de paraître en justice, selon les termes du sauf-conduit, et conformément aux lettres précédentes des sénateurs norvégiens. Sa Majesté se complaira volontiers à satisfaire vos désirs dans la mesure de son pouvoir, et spécialement en cette cause, pourvu que Petrus Jacobi arrive, car c'est lui qui avait entraîné Knut et commis la plus lourde part de la faute commune. Dans l'intervalle, on ne lui fera aucun mal, sauf qu'il lui sera défendu de sortir du château. Torstan pensait qu'on devait le mettre en liberté, au vu de vos lettres. Je suis d'un avis différent : de même que Dieu mérite des actions de grâces pour ceux qui sont l'objet de sa miséricorde, mais qu'on ne saurait le reprendre au sujet des autres, car il n'est débiteur de personne, ainsi maintenant Sa Majesté a droit à vos remerciements s'il a pitié de Knut à cause

de vos lettres ; s'il n'en fait rien, il ne porte aucun préjudice à votre Paternité, puisqu'il n'est pas soumis à votre puissance. Pensez combien Sa Majesté trouverait dur d'avoir tous les jours sous les yeux, dans le royaume, un traître pareil, sans pouvoir le punir ; cela serait d'un mauvais exemple. Mieux vaut que les autres conçoivent une terreur salutaire à la vue du châtiment d'un seul, au lieu d'espérer l'impunité lorsqu'ils auront mal fait.

« J'espère que Torstan n'ira pas vous persuader en conséquence que vous êtes méprisé ici, comme il semble l'insinuer. Valete (1). »

Malgré ce qu'il y avait d'alarmant dans ces réticences, l'archevêque s'empressa de répondre (22 septembre) par l'extradition de Sunnanväder ; celui-ci, précédemment interné chez les Frères Mineurs de Trondhjem, lui avait promis de n'en pas sortir à son insu, mais lorsqu'il s'était vu sérieusement menacé d'extradition, il demanda un asile plus sûr à une personne puissante du voisinage, Ingerd Ottesdatter, veuve du grand (2) chambellan de Norvège, Nils Gyldenlove, et belle-mère de Vincent Lunge ; celle-ci l'accueillit dans son domaine de Fosen, et devant aller elle-même à Bergen, elle ordonna d'une façon expresse à ses gens de dissimuler la cachette du fugitif, et de ne le livrer à aucun prix.

L'archevêque, averti de l'évasion de Sunnanväder, envoya vainement des hommes à sa poursuite ; ils fouillèrent huit jours entiers, sans résultat, le domaine et les environs, mais leurs menaces finirent par vaincre le bailli de Fosen, qui leur livra le fugitif.

Ingerd se plaignit amèrement à l'archevêque, et le supplia de ne pas remettre ce « pauvre prêtre » aux mains de ses

(1) Lettre latine, du 14 août, publiée dans le *Dipl. Norv.*, t. III, p. 794, où elle est datée par erreur de 1525 au lieu de 1526.

(2) Sur Ingerd et sa famille, cf. Daae, *Revue hist. de Kristiania*, t. III, an 1875, p. 224-366. Ibsen en a fait l'héroïne d'un de ses drames historiques. *Fru Ingerd til Osteraad*. Kristiania, 1857.

ennemis, qui lui enlèveraient certainement « la vie ou l'honneur », mais le prélat, irrité de ce qu'il regardait comme une offense personnelle, ne tint aucun compte de sa prière ; en annonçant à Gustave l'extradition de Sunnanväder, il prit un ton tout autre que pour Mº Knut : « les lettres arrivées de Suède montraient, disait-il, que le chancelier Pierre n'était pas si innocent qu'il l'avait prétendu » ; aussi point de recommandation en sa faveur.

Le malheureux sut bientôt à quel sort il était réservé : conduit d'Upsal à Stockholm avec Knut et un autre prêtre, Pierre Mathiæ, accusé de la même trahison, ils subirent les plus indignes traitements ; Sunnanväder portant une couronne de paille et une épée de bois, à moitié brisée, Knut une mitre d'écorce et une chape usée, furent hissés sur des chevaux étiques, la tête tournée vers la queue de leurs montures, et firent en cet équipage leur entrée dans la capitale, au milieu des huées de la populace qui demandait à grands cris : « où est le roi Gustave? voici venir un nouveau prince qui veut le renverser et le faire périr ». Après les avoir promenés sur toutes les places publiques, on les conduisit au pilori, où les (1) infortunés durent trinquer de force avec le bourreau ; on les jeta ensuite dans une prison infecte, et ce ne fut que l'année suivante, le 18 février 1527, qu'on ouvrit le procès de Sunnanväder; c'était dans la grande salle de l'archevêché d'Upsal, affectée aux réunions du clergé.

Hans Brask demanda vainement qu'on déférât la cause à un tribunal ecclésiastique, « aussi sévère en l'espèce, disait-il à dessein, qu'un tribunal séculier ».

Le jury se composait de 19 laïques, la plupart sénateurs, avec deux évêques, Petrus Magni et l'élu de Strengnäs, et le prévôt du Chapitre d'Upsal.

Comme précédemment, Gustave en personne soutint l'accusation, lisant plus de 60 lettres de Sunnanväder « pleines d'in-

(1) Messenius, *op. cit.*, V, p. 32.

jures, de moqueries et de trahison » ; il se retira pour laisser délibérer le jury ; les laïques invitèrent les prélats à opiner les premiers, mais les deux évêques protestèrent contre l'infraction commise aux lois canoniques, car Sunnanväder ne devait être jugé que par un tribunal ecclésiastique ; le prévôt et tous les prêtres présents s'associèrent à la protestation, les laïques jugèrent seuls, et condamnèrent les prévenus, comme traîtres, au supplice de la roue. Le jour même, Sunnanväder fut décapité à Upsal, et son corps exposé sur la roue une semaine entière, puis enseveli dans le cloître des Frères Mineurs, le 21 février, à Stockholm. Knut subit le même supplice ; quant à Grom et au curé de Mora, ce ne fut qu'en 1529 qu'ils tombèrent au pouvoir de Gustave.

Sans parler de l'illégalité de la procédure, il reste des doutes au moins sur le degré de culpabilité des victimes. Rien ne prouve que Sunnanväder, l'ancien chancelier de Sten, ait noué des intrigues avec le parti de Kristiern ; quant à Knut, le roi ne devait pas oublier que la première proposition faite à la Diète de Strengnäs pour l'élection de Gustave émanait de ce fidèle serviteur, lequel n'avait eu d'autre tort que de défendre généreusement, à Vesterås, son collègue Sunnanväder.

Allen remarque en outre (1) que les détails de la conspiration et du procès nous viennent uniquement de la Chronique de Svart reproduite par Tegel, qui est d'une partialité manifeste en faveur de Gustave.

Messenius rapporte que le bruit courait dans le peuple que Sunnanväder avait succombé pour avoir reproché au roi ses tendances luthériennes, et qu'au moment du supplice, trois globes de lumière avaient paru dans le ciel (2), en l'honneur du martyr.

« Plus ille mortuus », ajoute l'historien, « quam vivus commovit in Sueciâ tumultus » ; en effet, le soulèvement des Da-

(1) *Loc. cit.*, note 7, p. 356.

(2) *Op. cit.*, p. 35, cf.. l'épitaphe latine de Sunnanväder, *ibid.*, t. IX, p. 47.

lécarliens, conduits par le pseudo Nils Sture, suivit de près les faits que nous venons de raconter, mais afin d'en mieux connaître les causes, il faut revenir en arrière, et montrer l'étroite liaison de la Réforme avec la politique générale et les affaires extérieures du royaume ; ce sera l'objet des prochains chapitres.

CHAPITRE X

POLITIQUE EXTÉRIEURE DE GUSTAVE VASA. — RELATIONS AVEC LE DANEMARK. — MISSION DE J. MAGNUS A LÜBECK ET DE SON FRÈRE OLAUS DANS LES PAYS-BAS. — TRAITÉ AVEC LA RUSSIE. — DERNIERS EFFORTS DE NORBY EN FAVEUR DE KRISTIERN.

(1525-1526.)

Le traité de Malmö (septembre 1524) était loin d'avoir rétabli l'accord parfait entre les deux nations voisines et surtout entre les deux monarques rivaux ; la haine séculaire, qui divisait si profondément Danois et Suédois, avait atteint son paroxysme sous la tyrannie de Kristiern ; si la crainte d'un retour offensif de l'ennemi commun servait à les rapprocher, ce n'était jamais pour longtemps, ni assez pour dissiper les mutuelles défiances et supprimer les nombreux sujets de litige.

Gustave Vasa était revenu de Malmö déçu et mécontent : à la Diète de Vadstena (octobre 1524), il fit adopter une mesure destinée à réduire autant que possible les relations ultérieures entre la noblesse des deux pays, savoir l'interdiction des mariages entre personnes de nationalités différentes.

Comme corollaire de cette défense, on stipula que les biens nobles possédés en Danemark par des Suédois seraient échangés contre des domaines de même nature, possédés en Suède par des Danois. Un certain nombre de ces biens avaient été confisqués de part et d'autre, au profit de la Couronne, pendant les dernières guerres ; une clause du traité de Malmö portait

que la jouissance paisible en serait restituée aux légitimes propriétaires, à la réserve des biens qui auraient été déjà vendus ou engagés par les rois de Danemark et de Norvège ; cette exception, exigée par Frédéric, n'était point réciproque, car les biens ainsi aliénés ne se trouvaient qu'en Danemark ou en Norvège ; elle atteignait donc exclusivement les Suédois ; aussi Gustave refusa-t-il de mettre à exécution la première partie du traité, malgré les instances de Frédéric et des nobles danois, propriétaires en Suède, quoique plusieurs d'entre eux prétendissent que le roi s'était engagé personnellement à leur égard. Il requérait au préalable une indemnité pour les Suédois, qu'on ne pouvait dédommager en nature.

Les Danois, arguant de la lettre du traité, qui leur était favorable, rejetaient ces exigences ; de là des constestations interminables.

Outre ces démêlés d'intérêts privés, il y en avait d'ordre général, concernant les territoires en litige, le Viken sur la frontière norvégienne, et l'île de Gottland.

Gustave ne se bornait pas à développer le port de Ny-Lödöse pour y attirer le commerce hollandais ; jugeant la forteresse d'Olofsborg insuffisante en cas d'attaque, il résolut, en 1526, de relever en hâte celle de Karlsborg, bâtie au milieu du xve siècle par le célèbre maréchal du roi Karl Knutsson, Thord Bonde, lequel avait été assassiné dans la place même, souvent prise et reprise, et finalement détruite au cours des guerres ultérieures. Gustave imposa huit jours de corvée à tous les Dalécarliens pour travailler à cette œuvre, qu'il voulait accomplir vite et comme par surprise ; il commettait, en effet, une infraction au traité de Malmö, lequel prescrivait de maintenir le *statu quo* jusqu'à la cession définitive du Viken à l'une des deux parties.

Les Norvégiens en prirent ombrage, et se plaignirent à Frédéric ; Gustave n'ayant point tenu compte des premières représentations à lui adressées par le maréchal Tyge Krabbe, gouverneur d'Helsingborg, le roi de Danemark l'invita sérieusement (fin de 1526) à suspendre son entreprise et à observer le traité ;

il affirmait de nouveau les droits de la Norvège sur le Viken.

Gustave répliqua d'une manière évasive, alléguant qu'il avait besoin de consulter le Sénat suédois ; il n'en fit pas moins interrompre les travaux de Karlsborg, mais la question du Viken demeura pendante plusieurs années encore.

A Gottland, les choses ne prenaient pas un tour favorable aux désirs du roi de Suède. Norby continuait de s'y maintenir « dans sa superbe », selon l'expression de Gustave, et nous avons vu les Lubeckois profiter de la situation pour extorquer de nouveaux privilèges au Danemark par le recès de Segeberg (17 mars 1525) ; maîtres de l'île, leurs soldats restaient cependant en échec devant le château de Visborg, qu'un lieutenant de Norby, Otte Ulfeldt, défendait avec énergie.

Mais le roi Frédéric avait toujours poussé la complaisance jusqu'à la faiblesse à l'égard de cette puissante république ; ses conseillers holsteinois, qui lui servaient d'intermédiaires, à l'exclusion du Sénat de Copenhague, irritaient l'opinion danoise par leurs concessions excessives ; c'est ainsi que Lübeck obtint, le 19 juillet 1525, l'île de Bornholm en fief pour 50 ans, en récompense de l'appui donné jadis contre Kristiern, et en échange de l'abandon momentané de Gottland.

Au mois d'octobre, une flotte danoise, où figurait Norby réconcilié avec Frédéric, alla secourir Visborg, mais ce fut pour y substituer bientôt, à la suite du congrès de Kiel (janvier 1526) et du second recès de Segeberg (5 août), un gouverneur, nommé par Lübeck, au gouverneur danois. Sans céder la souveraineté de l'île, Frédéric accordait à ces alliés peu maniables d'y percevoir un impôt fort élevé, et la présence d'une garnison à leur solde garantissait ce privilège exorbitant (1).

C'est à Lübeck, on ne l'a pas oublié, que devait se tenir, le 18 juin 1525, un congrès qui réglerait, conformément au traité

(1) Cf. Allen, V, *loc. cit.*, *passim*. Sur Lübeck et la Hanse, outre les ouvrages cités dans la bibliographie, cf un travail intéressant de M. Poinsard dans la *Science sociale*, t. V, an. 1888.

de Malmö, les questions pendantes entre la Suède et le Danemark.

J. Magnus était désigné pour y soutenir les intérêts de son pays ; Brask, dont le patriotisme éclairé suivait anxieusement la marche des affaires, lui envoie ses félicitations, le 28 mai 1825 : « S'il y a jamais eu quelque espoir de recouvrer Gottland, c'est à présent que vous en êtes chargé, vous que j'ai toujours vu zélé par-dessus tout pour le bien du royaume. Ses droits sont soutenus par tous les géographes qui ont écrit sur Gottland, et reposent sur les divers traités conclus entre les États du Nord, celui de Calmar et les autres ; il en est de même des chroniques en langue vulgaire, qui parlent expréssement de la délivrance de Gottland, et aussi de plusieurs lettres dont nous avons vu les originaux, et dont vous trouverez copie dans l'ancien registre du royaume, conservé à Strengnäs. Nous avons fait diligence partout dans les monastères et les églises pour établir nos droits, mais sans succès. Il y a 26 ans, nous avions trouvé, couverte de poussière, dans notre église de Linköping, une lettre qui portait les sceaux de la Hanse et de plusieurs princes, et nous l'avions alors confiée à la garde vigilante de l'archidiacre Gauzo, lorsque nous allions à Rome ; mais l'ayant réclamée à notre retour, l'archidiacre dit l'avoir remise à Sten l'Ancien pour confirmer le droit du royaume ; on suppose qu'elle est entre les mains de ses héritiers ou de ceux de sa veuve, Mme Ingeborg ; nous lisons cependant qu'il y en a une copie déposée au registre du royaume. Si vous avez occasion à votre retour d'aborder à Gottland, vous y trouverez sans doute beaucoup d'anciens documents favorables au royaume ; nous en avons rapporté autrefois, mais notre maladie nous empêche de les retrouver… » Brask termine en souhaitant bon succès au Légat, et malgré la pénurie de ses ressources, il lui envoie un subside de 100 marcs, en lui recommandant derechef les intérêts de son diocèse.

C'est peut-être en vertu de ces conseils patriotiques que J. Magnus profita de ce séjour à Lübeck afin de consulter l'*Historia Septentrionalis* de Krantz, car l'Université de Lund en

possède une copie faite par lui, d'après des notes prises à Lübeck (1).

Au jour fixé, les envoyés danois se trouvèrent à Lübeck, où ils attendirent trois semaines les envoyés de Gustave, J. Magnus et le comte Jean de Hoya ; ceux-ci n'arrivèrent qu'après le départ des Danois, assurant que la tempête les avait retenus plusieurs semaines en mer, et qu'ils n'avaient osé se risquer par la voie de terre, à cause de Norby, dont ils ignoraient alors le traité de paix avec Frédéric.

Ils invitaient en conséquence les Danois à revenir à Lübeck pour négocier ; ces derniers refusèrent, prétendant qu'ils avaient rempli les conditions fixées, et que les Suédois, responsables du retard, devaient payer l'amende stipulée en cas d'infraction, et qui s'élevait à 100.000 guldens.

De part et d'autre on s'accusait de mauvaise foi. Allen (2) ne veut pas croire à cette tempête survenue si à propos dans la belle saison de l'année ; il note que J. Magnus était encore à Stockholm le 11 juin, et il en conclut que Gustave, peu soucieux d'engager à Lübeck une conférence qui ne pouvait tourner à son avantage, fit avorter à dessein le projet de rencontre.

Naturellement, les historiens suédois rejettent l'interprétation d'Allen ; le principal témoin dans l'affaire, J. Magnus, qui s'applaudit d'ailleurs du succès de son ambassade, est sobre de détails sur le point controversé ; il nous dit seulement qu'il protesta, au nom de la Suède, devant le Sénat de Lübeck, contre l'absence des Danois, et qu'il s'en plaignit par lettre au roi Frédéric ; celui-ci répondit qu'il avait confié la chose à ses ambassadeurs à Lübeck, mais on les attendit sept semaines, inutilement (3). Gustave, de son côté, rendait Frédéric responsable des attaques persistantes de Norby contre la Suède, et lui reprochait d'enfreindre le traité de Malmö par la cession provisoire de Gottland à Lübeck.

(1) *Archives de la Gardie*, t. II, p. 153.
(2) *Loc. cit.*, p. 206.
(3) *Vita, op. cit., apud, Scr. R. S.*

Le roi de Danemark répliquait, sur le second point, qu'il avait été contraint par les circonstances ; sur le premier, il rétorquait l'accusation en dénonçant les tentatives clandestines de Gustave pour détacher Norby de l'allégeance danoise ; ces tentatives, auxquelles nous avons fait allusion plus haut, étaient encouragées par Brask, lequel y voyait l'unique moyen de recouvrer Gottland ; peut-être le rusé Norby les avait-il révélées lui-même à Frédéric, afin de le brouiller avec Gustave.

En effet, ce vieux corsaire ne renonçait pas à l'espoir de rétablir Kristiern sur le trône ; il continuait à se défier de Frédéric et à détester Gustave Vasa ; lorsqu'il avait accompagné la flotte danoise à Visborg, et pris part aux laborieux arrangements conclus avec Lübeck pour la possession de Gottland, Otto Krumpen, l'amiral de Frédéric, l'aurait livré aux Lübeckois, et tenu prisonnier quatre jours ; du moins c'est ce que Norby raconta plus tard ; il ajoutait qu'on voulait même le faire périr, et qu'il avait usé de ruse pour s'échapper du château et regagner ses propres navires.

Quoi qu'il en soit de cet incident que la méfiance réciproque des deux parties ne rend pas invraisemblable, Norby revint s'installer à Solfvesborg dans le Bleking, sur la côte sud-est de la Scanie, après qu'un de ses vaisseaux, naufragé dans le détroit de Calmar, eut été confisqué, avec l'équipage et le chargement (que Norby évalue à 20.000 guldens), par ordre de Gustave ; le roi prétendait ainsi se dédommager des pertes nombreuses que Norby avait infligées à la Suède.

Paludan-Muller (1) compare le vieil amiral, retiré dans son fief avec un millier d'hommes et une petite escadre, à Napoléon dans l'île d'Elbe : « on ne pouvait pas supposer qu'il y occuperait ses loisirs à la lecture des chroniques ». Comme aux vikings ses ancêtres, la vie sédentaire lui était insupportable ; il ne pouvait ni entretenir ses troupes, faute d'argent, ni les congédier,

(1) *Op. cit.*, p. 507-510, nous lui empruntons le récit des dernières années de Norby.

par crainte de compromettre sa sûreté personnelle ; Gustave Vasa, maître de Calmar, voyait de mauvais œil cet inquiétant voisinage : pendant l'hiver de 1525-1526, une correspondance aigre-douce fut échangée au sujet des marins arrêtés et des biens saisis à Calmar ; le printemps venu, les hostilités reprirent, et le gouvernement danois, qui ne voulait ni se laisser entraîner à une guerre contre la Suède, ni lui permettre la conquête du Bleking, essaya vainement de s'interposer.

Norby recommença ses pirateries à travers la Baltique, tandis que cet autre corsaire, Skipper Clément, dont nous avons parlé plus haut, essayait de le rejoindre en forçant le passage du Belt ; ces opérations rentraient dans un plan général concerté avec Kristiern ; Berent de Mehlen en Allemagne, dans les Pays-Bas Gustave Trolle, retourné au service de son premier maître, recrutaient des mercenaires, et neuf mille lansquenets, concentrés dans la Frise, s'apprêtaient à envahir le Holstein.

Le péril commun fit taire un instant les rancunes invétérées ; Gustave et Frédéric, Lübeck et la Hanse associèrent leurs forces militaires et navales.

Tyge Krabbe et les sénateurs de la Scanie marchèrent sur Solfvesborg avec 100 cavaliers et 800 fantassins ; la garnison, privée de son chef, n'opposa point de résistance, et tout le Bléking rentra sous le pouvoir de Frédéric ; le 24 août, la flotte coalisée du Danemark et de Lübeck livra dans la Baltique un combat acharné à la petite escadre de Norby ; ses trois grands navires et quatre des moindres furent pris, et lui-même s'enfuit à toutes voiles, avec trois vaisseaux seulement, jusqu'à Narva. Il se rendit à Moscou, pour exciter le grand-duc Vasili à une guerre contre la Suède ; les fréquentes escarmouches qui avaient lieu entre les deux puissances sur la frontière de Finlande se prolongeaient malgré la trêve de 60 ans, conclue en 1523, mais au printemps de 1526, Gustave envoya une ambassade au grand-duc, et la paix, confirmée le 2 septembre à Moscou, fut signée définitivement à Stockholm, le 26 mai 1527 (1).

(1) Texte des deux traités dans Rydberg, t. IV, p. 74 et 84.

Norby échoua donc dans ses tentatives, le grand duc le fit même jeter en prison, puis il essaya de le retenir à son service, et ne le relâcha qu'en 1529, sur les instances de Charles Quint et de Ferdinand d'Autriche ; Norby rejoignit Kristiern dans les Pays-Bas, se rendit à Bologne pour le couronnement de l'Empereur, et finit par mourir d'une balle reçue au siège de Florence, alors qu'il combattait dans les rangs espagnols (1530).

P. Muller rapproche de Norby l'illustre amiral danois Tordenskjold, l'adversaire de Charles XII ; leurs exploits et leur fortune aventureuse ont vivement frappé l'imagination populaire.

Une conséquence naturelle de la défaite de Séverin Norby, ce fut la rupture de son mariage projeté avec Christine Gyllensjerna ; dès la fin de 1525, le bruit courait d'une autre alliance entre la veuve de Sten et le fils du maréchal de la cour, Jean Thuresson ; à Noël 1526, leur union fut célébrée à Upsal, en présence du roi ; en même temps, Christine écrivit en Danemark, à son parent Knut Gyldentsjerne, qu'elle n'avait jamais donné sa parole à Norby ; si elle lui avait envoyé un anneau et un portrait, c'était dans la seule intention de reconnaître les services reçus de lui pendant sa captivité ; dans la lettre d'envoi, elle lui disait aussi qu'elle ne voulait pas se marier, mais que si ses vues à cet égard changeaient, c'est à lui qu'elle penserait.

La distinction peut paraître subtile, surtout lorsqu'on sait l'épilogue de l'histoire, mais elle ne dépasse pas les bornes de la vraisemblance, puisqu'il s'agit de psychologie féminine.

Il est probable que Norby n'eut jamais connaissance de cette lettre, et Allen suppose qu'il aurait dédaigné d'y répondre, « à cause de son caractère chevaleresque ».

En sa qualité de vieil ami de la famille, Brask félicita Ture Jönsson ; ce mariage, contracté sous les auspices du roi, leur semblait d'heureux augure ; nous verrons bientôt qu'il n'empêcha pas la disgrâce du maréchal de la cour.

L'affaire de Gottland n'était pas le seul objet de la mission de J. Magnus à Lübeck ; on se rappelle que la dette contractée par

Gustave au début de son règne pesait lourdement sur la Suède ; les impôts rentraient avec peine, et fort tard ; le monopole de la Hanse gênait le commerce national, et réduisait presqu'à néant le produit des douanes ; nous avons entendu les plaintes réitérées du peuple et les explications du roi, qui désirait, tout comme ses sujets, s'affranchir d'un tribut onéreux et forcé.

Ses regards se tournèrent du côté de la Hollande, dont les relations commerciales avec le Nord, autrefois si considérables, souffraient également de la concurrence allemande ; en qualité d'ennemi de Kristiern, Gustave semblait n'avoir rien à attendre d'un pays soumis à la maison d'Autriche, mais il ne faut pas oublier que Charles-Quint et surtout la régente Marguerite ne soutenaient qu'assez froidement la cause du prince exilé. Depuis la mort de sa femme Elisabeth (19 janvier 1527), et les échecs successifs de ses entreprises à main armée contre le Danemark, Kristiern était plutôt un embarras qu'un protégé.

Gustave commença par attirer les marchands hollandais dans le port de Lödöse (non loin de l'emplacement actuel de Gothenbourg), alors unique débouché de la Suède du côté de l'Ouest ; le commandant d'Elfsborg, Magnus Bryntesson, reçut ordre de ne rien négliger pour les bien accueillir.

Il ne tarda pas à recevoir (mars 1525) en échange un avantage précieux : la régente Marguerite étendit à la Suède les conditions du traité de commerce conclu l'année précédente avec le Danemark ; c'était la liberté réciproque des transactions maritimes entre les deux pays ; en cas de guerre, un délai de six mois serait accordé aux marchands pour se mettre, eux et leurs vaisseaux, à l'abri des hostilités.

Cette mesure préliminaire aboutit à un traité formel, signé à Lübeck, le 17 août suivant (1), par J. Magnus et les envoyés du Brabant, de la Frise, de la Zélande et de la Hollande ; il ne paraît pas que Gustave eût donné de pouvoirs explicites à cet

(1) Rydberg, IV, p. 106-121, avec les ratifications ultérieures, par Gustave Vasa, Charles-Quint et Marguerite

égard, mais les ambassadeurs étaient sûrs d'agir selon ses desseins, d'ailleurs on stipulait que le traité serait confirmé à Brême l'année suivante, et qu'il ne vaudrait que pour 3 ans (jusqu'à Pâques 1528) ; on s'occuperait dans l'intervalle d'arriver à un accord définitif.

En mars 1526, Gustave se rendit à Ny-Lödöse (bâtie au xve siècle, à l'embouchure du Göta Elf, près de l'ancienne ville, Gamla Lödöse), augmenta les privilèges des habitants, et fit émigrer ceux de l'ancienne ville dans la nouvelle, sous peine d'être soumis à l'impôt, comme de simples paysans. Les gens de Vestrogothie durent accomplir chacun trois jours de corvée aux fortifications de Ny-Lödöse ; on appela des ingénieurs allemands pour détourner le cours de l'Elf et faciliter l'entrée du port aux grands navires.

Hans Brask secondait de tout son pouvoir cette œuvre intelligente et patriotique ; il envoyait une somme de 50 marcs pour y contribuer, promettait d'autres subsides, et sollicitait la *bourgeoisie* de Ny-Lödöse ; le 16 juillet (1), il écrit à Ture Jönsson : « Cela est fort bien fait ; rien de mieux pour tenir tête aux Lubeckois. Dieu veuille que la ville soit assez bien fortifiée pour être capable de repousser quelque surprise de pirates ! Cela fait, nous serions entièrement d'avis de creuser un canal entre le Wetter et le Wenner, afin que les marchandises y circulent dans les deux directions. Alors la Suède sera puissante, Dieu aidant, et l'Öresund et la Hanse ne nous gêneront plus. » C'est ainsi qu'un évêque patriote eut la première idée de l'entreprise grandiose qui devait s'accomplir trois siècles plus tard, et donner une telle impulsion à la prospérité nationale.

Le sel était une des denrées que le monopole exploitait de préférence ; Brask voulait affranchir les Suédois de ce lourd tribut payé à l'étranger ; il avait établi une saunerie sur sa terre de Rönö, mais les ouvriers lui manquaient ; en vertu d'un ancien usage, en vigueur pour les mines de la Couronne, le

(1) *Reg.*, III, p. 406.

roi lui permit d'employer à ce travail les individus qui avaient commis « des fautes non-déshonorantes » (c'est-à-dire des homicides ou des violences, mais pas de meurtres ou de vols); ils échappaient à toute poursuite légale tant qu'ils demeuraient attachés à leur ouvrage.

Le temps fixé pour la conférence de Brême (Pentecôte 1526) approchait; Gustave y délégua Mᵉ Olaus Magni, frère du Légat J. Magnus, qui était alors revenu de Rome à Lubeck, après avoir gouverné quelque temps l'hospice de Sainte-Brigitto ; on lui adjoignit un certain Jean Richard, qualifié de chevalier dans les actes officiels, et qui n'est pas autrement connu ; le rôle principal revenait à Olaus ; ancien prévôt de Strengnäs, chanoine d'Upsal et de Linköping, il s'était signalé de bonne heure par ses talents diplomatiques, et par les remarquables facultés d'observation qui feront l'intérêt de sa vaste encyclopédie *de Rebus Septentrionalibus*.

Il s'aboucha dès le jour convenu avec les envoyés hollandais, mais les lettres du roi n'étant pas arrivées assez tôt, il fallut ajourner les négociations ; elles reprirent, en août 1526, à Niemburg en Hanovre, qui appartenait au comte de Hoya, puis en Belgique, où Olaus se rendit, dans le cours de 1527.

Nous possédons la relation détaillée qu'il rédigea pour Gustave, et qui est sans doute la plus ancienne pièce de ce genre conservée dans les archives suédoises ; l'éditeur de ce travail n'hésite pas à la mettre au niveau des rapports diplomatiques les plus modernes et les mieux informés (1).

Nous n'avons pas à raconter ici le voyage d'Olaus et ses entretiens avec la régente Marguerite et son Conseil ; qu'il suffise de savoir que l'ambassadeur improvisé n'épargna ni peines ni dépenses pour assurer le succès de sa mission ; le zèle qu'il déploya méritait certes une autre récompense que l'exil où

(1) Elle a été publiée (en suédois), dans *Handl.*, t. I, p. 726 (du 14 octobre 1527) ; cf., les lettres de Gustave à Olaus (*Reg.*, t. IV, p. 143), et de Brask à Ture Jönsson, sur les inconvénients du traité de Strengnäs avec la Hanse (*Reg.*, t. III, p. 421).

l'entraîna plus tard son dévouement à la personne de son frère et à l'orthodoxie catholique.

Le 29 juillet 1527, il obtint de la régente un acte assez important, qui servit de base aux traités de commerce conclus dans la suite entre la Suède et les Pays-Bas (1).

On ne voit pas que Lübeck ait essayé de prévenir un accord aussi préjudiciable à son monopole, mais les marchands exprimèrent leur dépit en réclamant avec plus d'âpreté les sommes que Gustave leur devait encore. Dès 1525, au dire de J. Magnus, on se plaignait bien haut, à Lübeck « que *l'ange* de la veille se fût transformé en *démon* ». Sans doute, Gustave avait versé, en 1522-1523, un acompte de 51.694 marcs, mais la majeure partie de la somme restait à payer ; d'après un compte de mars 1524 (2), le total s'élevait à 120.817 marcs, environ 300.000 couronnes (405.000 francs), et il ne faut pas oublier que dix ans après (1533), le revenu annuel du Trésor ne dépassait guère 120.000 couronnes (valeur actuelle) !

Le roi avait ratifié le susdit compte, et promis de s'acquitter, moitié en septembre 1524, moitié en juillet 1525. Mais les frais de l'expédition de Gottland, les difficultés intérieures, peut-être aussi le désir assez naturel de ne pas fortifier des alliés suspects, empêchèrent Gustave de tenir parole ; les créanciers s'impatientèrent, et en janvier 1526, à l'assemblée de Vadstena (3), le roi fit affecter les deux tiers de la dîme à l'extinction de la dette, mais le résultat fut loin de répondre à son attente ; les paysans ne voulaient payer le blé qu'on leur vendait pour les semailles qu'au prix du pays, c'est-à-dire bien au-dessous de celui qui avait cours à Stockholm, où le même blé s'exportait à l'étranger.

D'après les évaluations de Gustave, il ne recueillit de ce chef que 2.000 marcs en tout ; il imputait, à tort, comme nous le dé-

(1) Texte de ces différentes conventions (en 1537, 1544, 1550), dans Rydberg, t. IV, p. 181, 299, 460.

(2) Rydberg, IV, p. 90 et 91.

(3) Riksdagsakter, I, p. 39 et suivantes.

montrerons plus loin, ce résultat aux intrigues des prêtres et des évêques, qui détournaient le peuple de payer la dîme de l'Eglise à la Couronne.

« Nous remarquons, écrit-il en avril 1526, à l'évêque de Skara, que plusieurs n'y apportent guère de zèle... et cependant on nous presse si fort ici que nous osons à peine sortir du château » ; en juin 1526, il reçut de Lübeck une note « courte et acérée », qui l'obligea de liquider aussitôt ce qu'il avait sous la main en fait de « fer, fourrures, beurre, saumons, etc. » ; on en retira 10.000 marcs ; insuffisant pour apaiser Lübeck, ce virement de fonds mécontenta les Suédois, car les marchandises aliénées de la sorte devaient servir à d'autres fins.

En août 1526, à l'Assemblée de Stockholm, les prélats consentirent un don gracieux de 15.000 marcs, réparti entre les différents diocèses ; le roi en avait demandé 25.000 (1). On vota en outre une taxe générale, imposée aux villes et aux campagnes ; en octobre arrivèrent deux envoyés de Lübeck, Lambert Becker et Herman Israël, avec des instructions qu'il est aisé de deviner ; le malheureux prince invita les sénateurs du royaume à stimuler le zèle des contribuables : « afin que nous soyons délivrés des clabauderies journalières de ces gens-là, et que nous ayons un peu de tranquillité ». En même temps il priait les envoyés de patienter encore quelques mois, mais ceux-ci firent la grimace et rappelèrent avec aigreur les nombreux services rendus.

Cette fois, Gustave finit par s'emporter à son tour ; il récapitula devant eux l'histoire des relations de Lübeck avec la Suède ; depuis la période de l'Union, ceux de Lübeck n'avaient jamais poursuivi que leur propre intérêt ; en 1520, leur concours déloyal avait seul mis Kristiern en état de prendre Stockholm ; durant la guerre de l'indépendance, même politique de marchandages et d'exploitation, qu'il s'agît de navires ou de matériel à vendre au delà du juste prix ; le traité de

(1) Lettre de Brask à l'évêque d'Åbo, Riksdagsakter, p. 50, du 8 août.

Strengnäs leur avait valu des bénéfices énormes, et cependant ils continuaient à trahir leur allié ; après l'avoir poussé à l'expédition de Gottland, ils l'avaient abandonné en route ; leur intervention au congrès de Malmö, tout à l'avantage du Danemark, avait déterminé l'échec des revendications suédoises ; enfin le compte qu'ils présentaient contenait des inexactitudes manifestes, et sous les yeux des envoyés ahuris, Gustave biffa d'un trait de plume 10.000 marks qui figuraient dans la note.

Après cette sortie, il convint cependant de payer le reste au printemps prochain, et craignant peut-être d'avoir dépassé la mesure, il assura les envoyés que ce n'était point la colère qui l'inspirait, mais qu'entre amis rien n'était plus juste et plus chrétien que de se dire franchement la vérité.

Les choses en demeurèrent là pour quelques années ; cet exposé, que nous abrégeons, en même temps qu'il aide à comprendre le tempérament de Gustave, nous révèle aussi les préoccupations dominantes et les stratagèmes habituels qui caractérisent l'œuvre principale du règne, sa politique ecclésiastique ; nous allons désormais y revenir, et lui réserver tout le reste de notre étude.

CHAPITRE XI

PROGRÈS DE LA RÉFORME. — MARIAGE D'OLAUS PETRI. — ATTITUDE DE CLÉMENT VII, DE J. MAGNUS ET DE L'ÉPISCOPAT. — TRADUCTION DE LA BIBLE. — J. MAGNUS ENCOURT LA DISGRACE DU ROI, ET QUITTE LA SUÈDE.

(1525-1526.)

Les premiers adeptes du luthéranisme ne trouvaient guère d'écho dans le peuple de Suède, naturellement conservateur et attaché aux anciens usages.

Les violences des anabaptistes à Stockholm avaient excité, comme nous l'avons vu plus haut, le courroux du monarque : elles dérangeaient la savante lenteur de sa politique, donnaient l'éveil à l'orthodoxie menacée, risquaient enfin de transformer en révolution un mouvement qu'il entendait diriger à sa guise, au profit de la royauté nouvelle.

Aussi, non content de les réprimer avec vigueur, il les désavoua énergiquement ; son chancelier, Laurent André, personnage habile et retors, lui suggérait une ligne de conduite plus dissimulée et plus sûre ; il ne fallait pas heurter de front la hiérarchie et le sentiment national ; en 1524, le roi délivre encore des lettres de recommandation aux pèlerins qui vont à Saint-Jacques de Compostelle (1). En février 1525, parlant à l'Hôtel de Ville de Stockholm contre les révoltés qui répandent

(1) *Reg.*, I, p. 213.

des bruits injurieux sur son compte, il fait « un long sermon » au sujet des prébendes et des moines : ceux-ci l'accusent d'introduire une nouvelle religion, parce qu'il veut réprimer leur avarice et les empêcher de tout accaparer, au détriment de la Couronne et de l'aristocratie.

Plus tard, en 1526, il écrit au doyen d'Upsal, Jean Laurent, qui dénonçait le scandale causé par les discours d'un certain Mr Michel (sans doute ce Michel Langerben, pasteur de Saint-Nicolas à Stockholm, et collègue d'Olaus Petri). « Nous avons appris que plusieurs nous reprochent, à nous et à nos serviteurs, d'avoir adopté de nouvelles coutumes pour le boire et le manger, lesquelles seraient opposées à la loi de Dieu et de la Sainte Eglise et à l'ancien usage ; nous espérons qu'ils ne prouveront jamais cela d'une manière raisonnable. Dieu pardonne à ceux qui font tant de gloses sur les mœurs d'autrui, et ne prennent pas garde à eux-mêmes ! peut-être auraient-ils besoin de retirer d'abord la poutre qui est dans leur œil, et ensuite la paille qui est dans l'œil du voisin. »

Deux mois après (mai 1526), il dit aux gens de l'Helsingland : « Nous ne voulons pas soutenir d'autre religion que celle que Dieu et ses saints apôtres nous ont enseignée et que nos ancêtres ont suivie ; avec l'aide de Dieu nous voulons la défendre, maintenant et plus tard, au risque de notre vie, et vivre et mourir en bon chrétien, comme nos pères et nos aïeux (1). »

Il n'est donc pas probable que la célèbre dispute publique entre Olaus Petri et Pierre Galle, chanoine d'Upsal, ait eu lieu dès la fin de 1524, ni même peut-être de 1525. Dans cette dispute, où les deux champions auraient abordé les questions capitales de la justification, des indulgences, du culte des saints et de l'Eucharistie, Gustave aurait attribué la victoire à Olaus, « parce qu'il n'admettait point d'autres preuves que celles qui étaient tirées de la Sainte Ecriture ».

Messenius (2), d'après Svart, met cette rencontre à la Noël

(1) *Reg.*, III, p. 100 et 162.
(2) *Op. cit.*, V, p. 27. — Reuterdahl, IV, p. 269.

de 1525. Tegel, remarquant qu'à cette date le roi n'était pas à Upsal, mais en Ostrogothie, la reporte à Noël 1524 ; mais il lui donne pour base les « douze questions » adressées par Gustave à Pierre Galle, lesquelles sont certainement de décembre 1526. Reuterdahl ajoute qu'en 1524 les luthériens suédois n'étaient pas prêts à engager ainsi la controverse à fond ; ils sentaient trop que le pays leur était hostile, ou au moins indifférent, et ils ignoraient jusqu'à quel point ils pouvaien compter sur la protection du prince.

Au contraire, dans le courant de 1525, un fait considérable, sur lequel nous insisterons bientôt, le mariage d'Olaus Petri, força Gustave à se prononcer, plus nettement qu'il ne l'avait fait jusqu'alors, en faveur du parti luthérien.

Cependant, rien n'était changé en apparence dans l'organisation religieuse de la Suède.

C'est avec l'assentiment du roi que Brask autorise les Dominicains de Skenninge à quêter dans son diocèse, aux lieu et place des Dominicains de Visby, qui possédaient depuis longtemps le même privilège « quo fit ut hostes regni maiora percipiant beneficia, presertim hoc tempore hostilitatis, quam regni indigeni filii et amici (1) ».

Le couvent de Skenninge menaçait ruine, *pro nimià paupertate* ; l'évêque exhortait donc les fidèles, par l'intermédiaire des curés, à leur offrir de généreuses aumônes, et il accordait 40 jours d'indulgence « omnibus vere penitentibus confessis ».

Il importait de lever toutes les équivoques sur cette matière des indulgences, où des abus trop réels avaient permis aux luthériens d'attaquer la doctrine elle-même, qu'ils dénaturaient à plaisir (2).

(1) *Handl.*, t. XVIII, p. 258, du 13 janvier 1525 ; la pièce débute en ces termes : « Cum secundum variacionem temporum varientur et humanarum rerum condiciones, adeo quod nichil reperiatur sub concavo orbis Lunœ immutabilitati subjectum... »

(2) Sur cette importante question, telle qu'elle se posait au XVIe siècle, cf. l'ouvrage récent de M. Anton. Kurz : *Die katolische Lehre von Ablass*

On venait de recevoir les bulles pontificales du Jubilé de 1525. « Nous sommes sûrs, écrivait Brask à l'évêque de Vexiö, le 6 décembre 1524, que les hérétiques ne manqueront pas de les interpréter dans un mauvais sens : *sicut et alia bona opera* ; ils ne craignent pas de dire que les indulgences sont la rémission des bonnes œuvres, et le gain pur et simple du Pape, (*nudum Pontificis questum*). Cependant leur opinion est réfutée amplement (*potenter obtunditur*) et par la concession gratuite des dites indulgences *ex parte concedentis*, et parce que les fidèles sont invités pour les obtenir à la confession, aux jeûnes, aux aumônes, et à se préparer *quantum humana fragilitas admittit*, à recevoir la Sainte Eucharistie. « Sufficit ergo diei malicia sua, orandusque Deus ut obtenebratos his et aliis erroribus contra Ecclesiæ catholicæ unitatem ad veritatis suæ lumen misericorditer revocet et conducat. » Il expliquait en détail les conditions prescrites, à l'évêque élu d'Åbo, par une autre lettre, datée de Vadstena, le 10 février 1525 (1).

« Chaque fidèle pouvait choisir son confesseur, qui obtenait *ipso facto* plein pouvoir de l'absoudre, et de commuer tous les vœux contractés, à l'exclusion des quatre vœux dits majeurs et réservés ; il fallait jeûner le mercredi, le vendredi et le samedi, comme en carême (*in cibis quadragesimalibus*), réciter à genoux, ces mêmes jours, 5 Pater et 5 Ave en mémoire de la Passion, enfin donner quelques aumônes aux pauvres « ad arbitrium suæ voluntatis. » Le Pape Clément VII, ajoutait Brask, tenait compte de l'éloignement du royaume, des embarras de la guerre et de la pauvreté d'un grand nombre de fidèles « qui, premissorum intuitu, templorum limina (c'est-à-dire les basiliques romaines) commode visitare non possunt ».

Le porteur de cette lettre était un religieux de Vadstena, Anund, que Brask recommandait à l'évêque d'Åbo, non sans l'avertir qu'il s'agissait d'un esprit inquiet, difficile à conduire :

vor und nach dem Auftreten Luthers (Paderborn, Schöningh, 1900, in-8°, IV, 308 p.).

(1) *Handl.*, t. XVIII, p. 253 et 259.

« Disposuerant sui pro obedientià emittere eum extra regnum, quod avertimus, preferentes Vallem Gratiæ diocesis vestræ (le monastère de Nådendal en Finlande). Egetque aliquoties vestrarum admonitionum conductu, ne sit inquietus quibus convivere debeat, vel sollicitus de rebus ad eum non pertinentibus, quod fuerat causa suæ translationis ad presens, ne vobis veritatem taceamus. Credimus tamen eum reformari posse vestro consilio saniori. »

La vigilance de l'évêque s'exerçait sur toutes les communautés de son diocèse : à la même époque, il écrit de Vadstena à l'Abbé des Cisterciens de Heradsvad, au sujet d'un certain André, religieux dudit couvent, lequel avait porté plainte contre un dépositaire infidèle ; nous relevons dans l'inventaire dressé par le plaignant, à côté d'un grand nombre d'objets usuels (linge, outils, vêtements), les livres intitulés : « Bucolicam Virgilii, Pupillam oculi, Vocabularium juris, Viridarium poetarum et unum diurnale », rapprochement suggestif, qui évoque à la fois la culture traditionnelle du Moyen Age et celle de la Renaissance, tardivement transplantée dans le Nord, où les révolutions politiques et religieuses ne devaient lui permettre de s'épanouir que dans les siècles suivants.

Brask promettait à l'Abbé d'appuyer la réclamation de son religieux ; il lui exprimait sa compassion pour les épreuves que l'Abbé lui-même avait à souffrir, « in hàc malicia temporis... sperantes quod fidelis et misericors Deus neminem pacietur temptari super id quod possit, sed singula moderabitur cum proventu ».

En effet, au moment où il écrivait ces lignes, un grave scandale venait de se produire à Stockholm : le samedi de la Septuagésime (12 février 1525), Olaus Petri épousa une personne appelée Christine (1), sur laquelle nous ne possédons pas

(1) « Papisticis multum reclamantibus eo quod diaconus eram », dit-il dans ses notes autobiographiques (Thyselius, *op. cit.*, t. II, p. 346). Il avait alors 33 ans, Christine 39. M. Schück (*op. cit.*, p. 229) conclut de ces chiffres qu'il ne faut pas attribuer l'acte d'Olaus à l'élan d'une passion irré-

d'autres renseignements ; cette fois, le disciple devançait le maître, car le mariage de Luther n'eut lieu qu'au mois de juin suivant, et quoique ces unions eussent commencé en Allemagne dès 1522, en Suède, elles étaient jusqu'alors sans exemple ; aussi l'émotion fut vive ; Brask hésite à y croire du premier coup, et le 3 mars, il écrit au doyen Nicolas de Strengnäs : « Faites-nous savoir comment on traite avec vous pour l'affaire luthérienne, et si Me Olaus a consommé son mariage « in facie Ecclesiæ, ut quidam asserunt, licèt hoc minimè credamus debere per superiores prelatos admitti. Iterato scripseramus, nullis habitis responsis » (1).

Quoique malade (il dut rester alité durant tout le Carême), il ne perd pas un instant pour dénoncer la chose à l'archevêque d'Upsal ; c'est avec une grande inquiétude qu'il a appris le mariage d'Olaus : « cum benedictione et alià solemnitate, in facie Ecclesiæ » ; il rappelle que même chez les Grecs, il n'est pas permis de contracter l'union conjugale après avoir reçu les Ordres sacrés, et cela depuis l'âge apostolique ; ces mariages sont déclarés nuls par le 6e Concile d'Orient, bien que les Grecs, mariés ou célibataires, soient également promus aux Ordres, et qu'ils puissent user ensuite du mariage contracté antérieurement ; *a fortiori*, le mariage des clercs est-il interdit, dans l'Eglise d'Occident, par le droit commun (*jura vulgaria*), et frappé de nullité absolue. « Il serait donc juste de mettre obstacle, en vertu de votre charge, à un tel égarement, et de requérir à cet effet, s'il est nécessaire, l'appui de Sa Majesté, à laquelle nous avons écrit pour l'y exhorter de tout notre pouvoir ; il n'est pas dou-

sistible, mais bien à une théorie raisonnée sur le mariage, théorie que nous exposerons tout à l'heure. Deux enfants naquirent de cette union, Elisabeth (1526) et Réginald (1527). La première épousa en 1543 Ericus Petri ; elle eut quatre filles, dont trois moururent en bas âge, durant la peste de 1550 ; Réginald, envoyé à Rostock en 1542, y prit le grade de docteur en 1550 ; dans l'intervalle, il fit trois courtes visites en Suède, puis retourna en Allemagne ; on ignore ce qu'il devint ensuite.

(1) *Handl.*, t. XVIII, p. 265 et 275. — *Reg.*, II, p. 272, réponse du roi ; *ibid.*, p. 83, du 11 avril.

teux qu'un acte pareil ne produise un grand scandale, même à l'étranger ; aussi faut-il, avec la grâce de Dieu, réprimer le mal avant qu'il ne devienne incurable. »

L'infatigable champion de l'Eglise avait, en effet, porté plainte au roi lui même ; d'un ton respectueux, mais ferme, il lui disait combien le peuple était surpris qu'un tel scandale eût éclaté à Stockholm, « votre capitale et résidence ordinaire » ; la loi suédoise ne reconnaissait pas les fils de prêtres comme héritiers légitimes ; Olaus avait donc encouru les peines canoniques et civiles à la fois ; en vertu du serment prêté lors de son élection, Gustave devait y tenir la main, sinon, la faute en retomberait sur lui.

Les relations étaient déjà tendues entre le roi et l'évêque ; celui-ci avait été invité, à la Noël de 1524, aux noces du comte de Hoya avec Marguerite Vasa ; il s'était excusé sur ses infirmités, qui l'empêchèrent également d'assister à la réunion du Sénat, où fut voté un nouveau subside à prélever sur les dîmes ; la tâche était ingrate, car les paroisses n'avaient consenti les précédents secours (plus ou moins déguisés sous le nom de prêts volontaires) qu'à condition d'être dispensées de la dîme ; le temps était mauvais, beaucoup de terres demeuraient sans culture ; on se plaignait partout des baillis de Gustave et des garnisaires imposés aux couvents ; Brask alléguait ces diverses excuses, et aussi les privilèges traditionnels de l'Eglise, lorsque le roi le pressait de faire rentrer les taxes de son diocèse ; Gustave n'entendait pas qu'on lui résistât ; il répondit, le 11 avril 1525, avec une dureté presque impertinente, que Brask saisissait l'occasion de ce mariage d'Olaus pour décrier le souverain lui-même, qu'il était à Upsal au moment de la cérémonie, qu'à son retour, ayant cité Olaus à sa barre, le réformateur s'était fait fort de se justifier d'après la loi de Dieu : « Vous mettez au ban de l'Eglise, ajoutait le roi, des gens qui contractent mariage, ce qui n'est point défendu par la loi de Dieu, et parmi vous autres gens d'Eglise, l'impureté, le concubinage, que Dieu défend, ne sont point punis par la loi du Pape ; aussi nous entendons

dire que cette loi commence à tomber dans un grand mépris chez les autres peuples, où les mariages de prêtres ne sont plus si rares. »

Il est aisé de reconnaître dans ce langage l'écho des discours d'Olaus Petri ; le disciple de Luther avait sans doute exposé au prince la doctrine qu'il énoncera quelques années plus tard dans son écrit sur le mariage (août 1528), et que le savant historien de la littérature suédoise, M. Schück, caractérise en ces termes : « Le point de départ des réformateurs est presque semblable au sensualisme puissant de la Renaissance italienne.

La tendance à satisfaire l'instinct sexuel est présentée comme un besoin naturel, irrésistible et légitime, de l'homme.

Luther est convaincu que sur mille personnes il n'y en a pas une qui, jusqu'à sa 30e année, se soit abstenue de relations charnelles, et Olaus Petri croit cet instinct si fort « qu'autant il est impossible à un homme de n'être pas homme et à une femme de n'être pas femme, autant il leur est impossible de n'avoir pas le désir et la volonté de multiplier leur race ». Aussi, interdire à un homme, ou à une femme, de se marier : « est-ce faire autre chose que de leur dire : Je te défends d'avoir aucun désir, ni volonté ni penchant pour l'autre sexe, tandis que sa propre nature, créée et implantée par Dieu, s'oppose à cela ? » Tous deux regardent donc la chasteté comme une chose impossible, à moins qu'elle n'ait des raisons purement physiques. Assurément Dieu peut donner par sa grâce cette faveur exceptionnelle à tel ou tel grand esprit, mais le cas se présente peut-être une fois sur cent mille. D'ailleurs, ajoute Olaus Petri, ce n'est pas un don qui rende l'homme juste et parfait, mais le Seigneur peut donner la chasteté comme Il donne la sagesse, la force et la beauté, lesquelles appartiennent également aux bons et aux méchants. Il peut bien donner à tel ou tel individu la faculté de vivre sans nourriture ; de même Il peut lui accorder le don de continence. En l'un et l'autre cas, il n'est pas en notre pouvoir d'étouffer les passions de la chair. Elles doivent avoir satisfaction, et comme Luther et Olaus condamnaient sévèrement toutes

les unions illicites, le mariage devenait la seule forme légitime de la vie sexuelle.

Sa fonction est donc en premier lieu d'être un remède contre l'incontinence. « Sur tout ce qui vient d'être dit, écrit Olaus, il faut aussi remarquer que le mariage est non seulement permis et libre pour tous, mais que c'est aussi l'ordre de Dieu que tous ceux qui ne possèdent pas le don de vivre en chasteté doivent se marier, car saint Paul dit : « Pour éviter la débauche, « que chaque homme ait sa femme et chaque femme son mari. » Et ailleurs il ajoute : « Vivre dans le célibat sans encourir la colère de Dieu par la fornication, l'adultère et autres impuretés, c'est impossible, à moins que Dieu ne donne grâce particulière à cet effet, mais combien cette grâce est rare, nous le voyons tous les jours. »

Luther est encore plus formel à ce sujet : « Il semble supposer, dit Sundelin dans son excellent travail sur la morale sociale de Luther, que le mariage affranchit de tout désir impur, tout comme une table garnie délivre l'homme affamé des tourments de la faim. Il n'invite aucune personne mariée à réprimer cet instinct, en partie parce que cela nuirait beaucoup à la santé, en partie parce que l'instinct est une œuvre de Dieu, qu'on ne doit pas anéantir. » Ainsi le mariage était un devoir pour tout chrétien, et Olaus Petri l'enseignait en termes exprès. Ce point de vue a été longtemps celui de l'Eglise suédoise. Aussi n'était-il pas extraordinaire que le consistoire condamnât des étudiants, convaincus de relations avec des femmes de mauvaise vie, à les épouser, et Abraham Angermannus (archevèque d'Upsal, à la fin du XVIe siècle, gendre de Laurent Petri, le frère d'Olaus, et luthérien fanatique) fit célébrer de force, au cours de sa célèbre Visite pastorale, l'union de fiancés qui n'avaient pas encore accompli leur mariage ; l'un de ceux-ci fut même marié malgré que l'archevêque le soupçonnât d'avoir laissé son autre femme en Allemagne.

La discipline ecclésiastique ne permettait certes pas de pareilles mesures ; elles montrent du moins combien les protestants

étaient persuadés de la nécessité de fuir l'incontinence, par le mariage. Ce devoir n'était pas de tous points facile et agréable ; il exigeait des sacrifices de la part des deux conjoints. Le mari, dit Olaus, doit prendre peine et souci pour l'entretien de sa femme et de ses enfants, et quand l'ennemi est à la porte, il doit s'exposer à la mort pour qu'eux puissent rester en paix. La femme doit enfanter dans la douleur et dans la tribulation, mais s'il arrive, comme c'est souvent le cas, qu'elle meure en couches, elle le fait pour obéir à Dieu, et c'est un service qu'Il a pour agréable ; elle-même y trouve son salut.

Mais dans la lutte contre le célibat catholique, il ne suffisait pas de présenter quelques arguments de raison en général ; il fallait aussi réfuter par l'autorité de la Bible les objections des adversaires. L'argument principal était facile à trouver : dès le premier chapitre de l'Ecriture, on lisait : « Croissez et multipliez, et remplissez la terre ». C'est à ce commandement que les réformateurs se rapportent sans cesse, c'est le nœud de toutes leurs démonstrations, et ils en arrivèrent à placer la première fin du mariage dans le devoir de propager l'espèce. Luther, qui s'oppose le plus possible au divorce, se voit obligé d'y consentir, lorsque l'un des époux se montre incapable de remplir le devoir conjugal. Il va même jusqu'à autoriser (dans le cas d'impuissance involontaire), l'autre conjoint à contracter une alliance secrète avec une tierce personne, sans que le mariage soit publiquement rompu.

Au contraire, la discorde entre époux ne lui paraît pas un motif valable de divorce.

Abraham Angermannus partageait ce sentiment : la femme d'un prêtre étant devenue incapable, par suite d'infirmité prolongée, de remplir le devoir conjugal, il avait autorisé le mari à contracter une nouvelle union, à condition de payer l'entretien de l'épouse malade et délaissée.

Les conséquences du système ne sont pas difficiles à prévoir. La fin du mariage étant de propager l'espèce, la polygamie était naturellement permise, et même préférable à la monogamie,

puisqu'assurément l'on atteignait ainsi le but proposé, d'une manière à la fois plus certaine et plus complète. On sait que Luther ne reculait pas devant une telle conséquence ; sans doute il déclare qu'il ne veut conseiller la chose à personne, quoiqu'il ne voie pas que cela soit défendu dans l'Ecriture, mais, en pratique, Mélanchton et lui crurent devoir inviter Henri VIII à le faire, et Philippe de Hesse reçut leur consentement pour épouser une seconde femme.

De même, à ce point de vue, l'on n'avait aucun droit de condamner le mariage entre proches, car ces unions pouvaient également continuer la race et procurer le remède nécessaire.

Logique comme toujours, Luther ne recule pas davantage devant cette conclusion, et il donne l'exemple du pieux Abraham, époux de Sara, sa demi-sœur.

Sur ce point, Olaus Petri n'osa pas suivre son maître. Il passe sous silence ces questions brûlantes, mais (supposé qu'il soit bien l'auteur de l'ouvrage *Sur les Sacrements*) il rejette absolument tous les empêchements au mariage, établis par l'Eglise catholique, lesquels n'auraient point d'appui dans la législation mosaïque.

Son frère, Laurent Petri, se prononce contre les unions entre parents au cinquième degré, mais ceci prouve seulement qu'il est moins soucieux de tirer les conséquences du principe ; comme Luther et Olaus, il professe la théorie de la procréation.

Une troisième conséquence peut enfin se déduire de leur définition du mariage. La race peut également se multiplier par les unions légitimes et les unions illégitimes ; alors pourquoi ne pas justifier ces dernières ?

Sur ce point, Luther et ses partisans suédois sont unanimes pour les réprouver, et leur réponse est facile. Puisque le mariage est destiné à remédier à l'incontinence, on ne peut pas permettre une union qui est précisément l'incontinence manifeste. Mais ceci ne résout point la question ; on conserve le droit de demander : « qu'est-ce qui donne à une union le caractère de la chasteté, ou celui de l'incontinence ? » Et c'est là le talon

d'Achille de la théorie protestante du mariage. En fait, les réformateurs ne peuvent pas répondre autre chose, sinon que c'est la légalité qui justifie la moralité de ces unions, et par là ils n'entendent pas seulement la consécration ecclésiastique, mais, aussi bien, la promesse publique de fidélité. Des hommes doués comme Luther et Olaus Petri d'un regard pénétrant dans l'ordre moral, ne pouvaient nier la possibilité du désordre dans le mariage, mais ils ne tiraient aucune conséquence de cette concession périlleuse, car, ainsi que l'écrit le dernier : « Dieu y pourvoit, puisque cela arrive dans la condition de vie que Lui-même a instituée. »

Cette façon d'exiger les formes légales avait sans doute pour cause leur opposition aux unions libres, qui, par suite du célibat (mal observé), étaient devenues si communes dans l'Eglise catholique, mais en soi l'on ne peut dire qu'elles fussent plus immorales que la plupart des mariages de cette époque.

Le prêtre habitait avec sa gouvernante ; plusieurs exemples indiquent qu'il lui donnait les mêmes marques de respect qui convenaient à une épouse légitime, et leurs enfants étaient élevés au presbytère ; en plusieurs cas, la consécration légale était la seule différence entre ces unions et celles contractées dans la suite par les prêtres protestants.

La raison pour laquelle les réformateurs durent se borner à une doctrine aussi peu satisfaisante (dont on ne conteste pas d'ailleurs l'utilité pour le bon ordre social), était leur conscience trop faiblement développée de la valeur humaine de la femme. Pour la conception morale de notre époque, l'amour confère seul à l'union de l'homme et de la femme le caractère de la chasteté. Mais l'amour est un sentiment individuel au souverain degré ; il ne se rapporte qu'à une seule personne. D'après la théorie des Réformateurs, je puis épouser A aussi bien que B ; l'élément individuel ne joue aucun rôle. Dans ses nombreux écrits, Olaus Petri ne mentionne jamais l'amour comme motif déterminant du mariage, et son frère exprime parfaitement le point de vue de la Réforme sur cette matière.

Après avoir énoncé tous les arguments imaginables contre les mariages entre proches, il s'écrie enfin : « Quelle nécessité peut pousser à ce que l'on épouse la fille de son oncle ou de sa tante, alors qu'il y a tant d'autres personnes également belles, convenables, riches et bien nées ? » En réalité, la théorie de la procréation n'avait aucune réponse à faire à cette question.

L'amour est un sentiment entre deux individus, qui peuvent bien avoir des sphères d'action différentes, mais qui possèdent les mêmes droits comme personnes humaines. La Réforme ignorait cette égalité, aussi ne sut-on comprendre alors ni la nature de l'amour ni celle du mariage. Dans son manuel (*Handbok*), Olaus Petri a exprimé très nettement sa conception de la femme : « L'homme, doué d'une raison plus haute, est son chef, comme le Christ est celui de l'homme ; il doit être son supérieur, la régir et la gouverner, et surveiller ses faiblesses ; elle doit lui être soumise et obéissante, et penser qu'elle est créée pour lui servir d'aide : aussi ne se permettra-t-elle pas de vouloir le dominer, car la femme est créée pour l'homme, et non point l'homme pour la femme. » Cette conception prévalut durant tout le XVIIe siècle. En 1669, l'évêque (luthérien) Emporagrius publiait un catéchisme où il classait la femme..... et le bétail, parmi les *biens meubles* de l'homme.

« La galanterie du XVIIIe siècle et ses salons littéraires furent les premiers à rompre avec cette manière de voir (1). »

Nous n'avons pas à entrer dans la réfutation de cette théorie, ni à exposer ici la doctrine catholique du Sacrement de mariage, mais on nous permettra d'être surpris que M. Schück, au terme du passage que nous venons de reproduire, aperçoive dans la dite théorie « un progrès notable sur celle du Moyen Age » et qu'il impute à cette dernière d'avoir considéré la femme « comme l'incarnation du péché, comme un obstacle à la vie morale ».

Les siècles qui ont produit Blanche de Castille, sainte Brigitte

(1) *Op. cit*, p. 246-250.

et sainte Elisabeth de Hongrie, pour ne citer que celles là, n'avaient pas eu besoin des leçons de morale domestique d'un Luther ou d'un Olaus Petri.

Brask ne se méprenait pas sur le danger des nouvelles tendances ; se voyant seul à les combattre (1), il n'en lança pas moins le cri d'alarme, et le Samedi Saint de 1525, il publiait un mandement vigoureux, adressé à tous les dignitaires de son diocèse, prêtres, clercs « et litteratis quibuscumque », et qu'il prit soin d'expédier jusqu'à Gottland.

En voici l'analyse : il exprimait d'abord sa ferme espérance que les fauteurs de l'hérésie trouveraient bientôt, dans leur précipitation impie, le secret de leur propre perte, dès qu'il plairait à Dieu d'écarter le fléau de sa colère. « Car il ne sera pas irrité à jamais, au point d'oublier sa miséricorde, ce Dieu dont la clémence est au-dessus de toutes ses œuvres, et Il ne laissera pas son Eglise faire naufrage, si agitée qu'elle soit par le choc et les flots tumultueux de l'hérésie, cette Eglise qu'il a fondée sur la Pierre ferme, et consacrée par le sang précieux de tant de milliers de martyrs. En effet, comment pourrait elle durer, cette infection pestilentielle, qui ressuscite avec effronterie (*meretricià fronte*) tant d'hérésies déjà condamnées et ensevelies par l'Eglise et les saints Conciles, et qui jette dans le sein de l'Epouse immaculée du Christ un tel amas d'exécrables abominations ? Ne voit on pas ces sectaires blesser par leurs déclamations mortelles la pieuse simplicité des cœurs chrétiens, maudire avec une témérité inouïe le saint Sacrifice de la Messe, et, pour arriver à le détruire, l'insulter en termes si honteux qu'on n'ose les répéter.

« Ils méprisent au gré de leurs passions les Sacrements de l'Eglise ; ils exaltent la fécondité charnelle au delà des prescriptions de l'Ancienne Loi, en sorte qu'ils semblent condamner absolument la pureté virginale.

(1) « Nemine ut par est reclamante », écrit-il à propos du mariage d'Olaus.

« Aussi font-ils ouvrir de force les couvents de moines et de religieuses, pour que chacun soit libre d'en sortir et de se marier, en violant le vœu de chasteté ; ils permettent également le mariage des prêtres ; ils prêchent d'une bouche impie qu'il faut renverser les images des saints et de Notre-Seigneur Crucifié, et surtout de sa glorieuse Mère, dont ils défendent de célébrer les louanges, qu'ils traitent de sacrilèges ; tous leurs efforts tendent à rendre l'état ecclésiastique odieux aux laïques, et pour l'abattre, ils l'accablent d'ignominie, et l'accusent de crimes infâmes ; ils ordonnent d'obéir aux rois, aux princes, et à toutes les personnes constituées en dignité, quand même ils abuseraient de leur pouvoir (*equè si immodesti sint*), et en même temps ils les poussent à innover et à confondre témérairement les choses, à l'encontre des institutions apostoliques, des décrets des Saints Conciles, inspirés par le Saint-Esprit pour l'observance plus commode de l'Evangile, et sous prétexte de cette liberté qu'ils appellent chrétienne et qui mérite plutôt le nom de luthérienne ou luciférienne ; ils estiment permis tout ce qui leur plaît ; ils méprisent avec insolence les censures et la juridiction, soit ecclésiastique, soit temporelle ; ils tournent en dérision la satisfaction, le Purgatoire, la confession, la Pénitence, le jeûne, les Heures canoniques, les suffrages des saints, la commémoration des morts, et les indulgences, comme autant d'inventions humaines, de simples bagatelles (*meras nugas*) et de pièges pour accaparer l'argent (*pecuniarum aucupia*) ; échauffés par le désir des nouveautés, ils détestent absolument, ou bien ils changent au gré de leur caprice les anciens usages de l'Eglise. Troublant ainsi l'ordre des choses, ils retranchent l'obéissance due aux seigneurs, introduisent des sectes, excitent des tumultes, mêlent le ciel et la terre, confondent tout, et malgré l'énormité de toutes ces impiétés, qui devrait les rendre justement exécrables à tout chrétien pour leur absurdité, ils ont cependant des partisans très acharnés, non seulement laïques, mais religieux, et prêtres séculiers, lesquels embrassent ces erreurs avec grand zèle, et se précipitent dans la sentine de l'hérésie, si aveuglé-

ment que tout ce qui leur apparaît luthérien leur semble aussitôt évangélique, et quoiqu'ils n'aient pour la plupart jamais vu ou du moins jamais bien compris la doctrine de leur maître, ils se battent pour la défendre (*digladiantur*), et non pour soutenir la vérité, au milieu des festins (*in compotationibus*) avec une ignorance crasse et une incomparable obstination ; pourtant ils voient bien que cette nouvelle fermentation ne les rend pas meilleurs le moins du monde, ni eux ni les autres ; au contraire, la grande licence qu'ils prennent de pécher les rend de beaucoup pires qu'ils n'étaient.

« C'est pourquoi, mus par le zèle de la religion et la sollicitude pastorale, craignant que la contagion détestable de cette peste ne fasse de nouveaux ravages, en sorte que les élus eux-mêmes paraissent chanceler, et vu la négligence de quelques personnes qui devaient, en vertu de leur charge, réprimer ces débordements, nous ne pouvons davantage dissimuler et nous taire ; sinon, nous aurions lieu de redouter que le sang des brebis ne soit réclamé aux pasteurs, et notre silence nous ferait paraître complices de ce commerce (*commerquationis hujus*). De plus, le Saint-Siège nous ayant transmis à ce sujet des ordres exprès, voulant, selon notre devoir, nous conformer à l'orthodoxie ecclésiastique, nous vous supplions tous par les entrailles de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et nous vous adjurons par son juste et terrible Jugement, et par notre autorité ordinaire vous requérons et avertissons, et en vertu de la sainte obéissance vous commandons d'une manière expresse et péremptoire ce qui suit :

« 1° De prier dévotement, par pieuses paroles et supplications continuelles, le Dieu de miséricorde, d'enlever la cause des nombreux péchés ci-dessus énumérés, à savoir la masse de nos propres péchés, et ensuite d'écarter miséricordieusement de nous le fléau de sa présente indignation, et d'accorder la paix aux princes chrétiens, afin qu'ils remédient d'une façon salutaire aux maux de l'Eglise agitée par tous ces tourbillons de tempête, et de les animer de son divin Esprit qui les conserve dans l'unité de la foi catholique.

« 2° D'exhorter avec diligence, par admonitions singulières et prédications salutaires, les peuples commis à votre soin, tous les prêtres, clercs, laïques des deux sexes, à se garder prudemment de l'infection luthérienne, et à ne se permettre en aucune façon de soutenir ou d'enseigner la susdite doctrine (*fermentationem*) en public ou en particulier, ni d'en disputer par controverse ; ne le faites pas vous-mêmes, et ne le permettez à personne, soit dans vos églises, ou dans vos demeures, ou dans vos paroisses, ou en tout autre lieu, mais interdisez-le autant que possible ; observez et faites observer religieusement l'ancien rite de l'Eglise, établi pour notre salut et par inspiration divine sous les Apôtres et les Saints Pères, et ratifié depuis tant de siècles par l'accord imposant de tout l'univers chrétien, et n'ayez pas la présomption téméraire de changer quoi que ce soit dans les institutions de l'Eglise, par autorité ou par violence, et ne laissez personne essayer d'introduire ces changements, autant qu'il dépend de vous ; si quelqu'un a l'insolence de mépriser (*supino fastu contempserit*) notre avertissement paternel, et de soutenir un schisme pernicieux qui déchire l'Eglise du Christ, surtout après avoir reçu la monition canonique, nous lui lançons la malédiction perpétuelle, nous le vouons aux exécrations les plus terribles, nous le frappons de l'anathème, et nous le dénonçons à la colère divine et au sévère jugement de Dieu.

« Et seront les présentes lettres affichées aux portes des églises et des couvents de notre Diocèse, afin que nul ne prétende ignorer ce que nous publions d'une manière aussi manifeste (1). »

Cette attitude résolue permettait de prévoir que Brask blâmerait l'entreprise, projetée sur ces entrefaites, d'une traduction suédoise du Nouveau Testament. Le 11 juin 1525, J. Magnus adressait en effet la circulaire suivante aux principaux prélats du royaume. « Le roi a demandé que nous fassions traduire le

(1) *Handl.*, t. XVIII, p. 303 et suiv.

Nouveau Testament en notre langue, alléguant comme raisons que presque toutes les nations chrétiennes le possèdent en leur langue, et peut être même la Bible tout entière, et qu'au milieu des diverses controverses du temps présent sur les saintes Lettres, il est expédient de les montrer d'une manière ouverte et lucide à tout le peuple chrétien, afin que les fidèles pieux et savants puissent plus aisément porter un jugement éclairé, capable d'apaiser ces dissensions. En outre, sa Majesté a dit voir avec beaucoup de peine, ce qu'hélas ! nous étions obligés de reconnaître véritable, que les clercs de ce royaume sont élevés si négligemment dans les écoles que très peu sont propres à prêcher au peuple la parole de Dieu ; il y en a même qui ne savent pas seulement lire d'une façon convenable, et encore moins comprendre les saintes Lettres ; à ceux-là certes il sera très utile d'avoir l'Ecriture en leur propre langue.

« Et pour empêcher les ignorants et les demi-savants de faire cette interprétation à leur guise, ainsi qu'ils ont essayé témérairement et à plusieurs reprises de le faire, dans les couvents et autres lieux semblables, Sa Majesté a ajouté qu'étant pasteurs nous étions obligés de paître les brebis du Christ par tous les moyens en notre pouvoir, leur faisant annoncer la parole de Dieu par des hommes doctes et instruits. C'est pourquoi, si nous refusions ce travail, le roi ne voit pas comment nous mériterions le titre de pasteurs, puisque non contents de ne pas paître les brebis, nous leur interdirions les pâturages. Certes, nous ne pouvions contredire des raisons aussi manifestes, nous avons donc promis de satisfaire au désir de Sa Majesté, par vos soins et par ceux des autres prélats.

« Et comme en cette affaire nous sommes tous obligés, nous qui portons le nom de pasteurs, du moins ceux à qui Dieu a donné grâce pour cela, sur le conseil de sa Majesté, nous avons divisé le Nouveau Testament en plusieurs parties, assignant le soin de traduire chacune d'elles aux Chapitres et à quelques savants religieux du royaume, comme vous le trouverez noté ci-dessous. En outre, nous vous prions et même nous vous exhor-

tons, en vue d'obtenir la faveur royale, de vouloir bien traduire votre partie le plus vite possible, ainsi que nous le mandons aux autres, ne doutant point qu'ils n'obéissent à nos écrits. A notre retour d'Allemagne (*quem Deus prosperum faciat*), nous vous prions, vous et les autres, d'envoyer un ou plusieurs membres de votre Chapitre à Upsal, où nous convoquons également les autres délégués, pour le dimanche après la Nativité de Marie, afin que chacun y puisse rendre compte de sa traduction devant les autres, et alors, d'après le jugement commun, on pourra choisir et approuver l'une de ces versions.

« *Post-scriptum* : Ceux d'Upsal traduiront saint Matthieu et l'Epître aux Romains, Linköping saint Marc et les 2 Epîtres aux Corinthiens, Skara saint Luc et l'Epître aux Galates, Strengnäs saint Jean et l'Epître aux Ephésiens, Vesteras les Actes, Vexiö les Epîtres aux Philippiens et aux Colossiens, Åbo les Epîtres aux Thessaloniciens, Timothée, le Vicaire des Frères Prêcheurs avec ses religieux les Epîtres à Tite et aux Hébreux, le Ministre des Frères Mineurs celles de saint Jude et de saint Jacques, les Religieux de Vadstena celles de saint Pierre et de saint Jean (et aussi l'Apocalypse), ceux de Mariefred (Chartreux), l'Apocalypse » (1).

Nous ne savons pas quel accueil reçut la circulaire du Légat, mais, le 31 juillet suivant, Brask écrit à l'évêque de Skara qu'il n'a rien appris de nouveau à ce sujet ; il parle assez vaguement d'une traduction faite par les confesseurs de sainte Brigitte, *quibus inter alios Dominus dedit magnam gratiam*. Il ne l'a jamais vue, mais il va s'en enquérir, afin de l'utiliser s'il est besoin. Le 9 août, il manifeste davantage son opinion, dans une lettre au scolastique Galle, l'adversaire d'Olaus Petri : « Nous sommes très étonnés que le Légat, sans consulter les prélats et les Chapitres, se soit engagé dans ce labyrinthe, car il est plus clair que le jour que ces traductions ont engendré beaucoup d'hérésies, comme Gerson le rapporte au sujet des Bégards,

(1) *Handl.*, t. XVIII, p. 297.

des Pauvres de Lyon et des Fratricelles, qui en tirèrent occasion d'abandonner l'unité de l'Eglise. Et comme non seulement l'Evangile, mais la Bible entière, qui s'appelle Evangile, au sens large, peut être exposée ou interprétée avec un quadruple sens, ce serait mettre les âmes de plusieurs en péril que de l'interpréter seulement au sens littéral, car la lettre tue et l'Esprit vivifie. D'ailleurs, en quoi cette traduction servirait-elle aux laïques illettrés, qui ne savent pas lire? et quant aux lettrés, il y en a peu dans le clergé ou dans le peuple qui n'entendent l'original, aujourd'hui comme au temps de nos pères, quoique certains pensent le contraire, par mépris pour le clergé. Nous craignons que si l'on fait cette traduction, avant que n'ait été retranchée la présente hérésie luthérienne ou plutôt lucifèrienne, et s'il en sort quelques nouvelles erreurs, l'Eglise de Suède ne semble avoir par là fomenté l'hérésie. Nous avons vu les Evangiles pour toute l'année dans une version danoise, qu'on peut facilement obtenir par l'imprimerie, et, vu la ressemblance des deux langues, sans danger pour l'Eglise de Suède. » Il termine en parlant de la traduction de sainte Brigitte, comme nous l'avons dit plus haut.

Enfin, le 23 janvier 1526, en vertu d'un accord conclu entre les prélats, à la récente assemblée de Vadstena, toujours sur la même affaire, Brask envoie à J. Magnus le chantre de Linköping, Mᵉ Eric, mais il conseille encore de différer l'entreprise, et de s'en remettre au sage avis des théologiens d'Upsal « afin que le Divin Esprit règle tout (1) ».

Les graves événements de 1526 allaient d'ailleurs interrompre l'œuvre à peine commencée, et nous n'entendons plus parler de rien jusqu'à la date de 1534, où J. Magnus, alors exilé à Danzig, aurait fait achever la version catholique par un prêtre de Linköping, Petrus Benedicti, mais faute d'argent il ne put l'imprimer, et l'on n'en a depuis retrouvé aucune trace.

(1) *Handl.*, t. XVIII, p. 295-300 et 315.

D'après l'historien luthérien Svart, elle était exclusivement basée sur la Vulgate.

C'est seulement dans ces dernières années que le R. P. Venelius, missionnaire à Stockholm, a donné aux catholiques suédois une traduction complète du Nouveau Testament.

Gustave était il sincère en demandant à J. Magnus la traduction de la Bible? une phrase de Messenius (1) donne lieu de croire qu'il voulait tendre un piège aux catholiques, et s'il n'est pas démontré qu'il ait empêché sous main, comme pour la confirmation des évêques élus, ce qu'il avait d'abord sollicité avec instance, l'événement prouva bientôt de quel côté penchaient ses préférences.

Tandis que le Légat se heurtait aux obstacles que nous venons de signaler, les luthériens poursuivaient activement leur traduction à eux, suite naturelle des premières leçons d'exégèse professées à Strengnäs par Olaus Petri. On sait que Luther avait entrepris, dès le début de sa lutte avec Rome, cette version allemande de la Bible, qui devait servir si puissamment la cause de la Réforme. Dans sa retraite de la Wartburg, il acheva de traduire le Nouveau Testament, qui fut publié à Wittenberg en deux éditions in-folio, la 1re, bientôt épuisée, en septembre, la seconde en décembre 1522 ; elles se renouvelèrent ensuite presque chaque année, dans le même format ou dans le format plus commode de l'in-octavo. De 1522 à 1527, on en compte douze éditions originales et trente-neuf reproductions (10 à Augsbourg, 12 à Bâle, 1 à Grimma, 5 à Nuremberg, 9 à Strasbourg, 1 à Zurich, 1 même à Leipzig, où régnait le duc Georges de Saxe, un zélé catholique) (2).

Le mouvement s'étendit vite aux pays du Nord ; Kristiern, dont les opinions religieuses varièrent d'un façon si bizarre, fit traduire en danois le Nouveau Testament par le bourgmestre de Malmö, Hans Michelsen, qui l'avait accompagné en exil.

(1) *Rex mentem hac in re catholicorum exploraturus. Scondia*, t. V, p. 26.

(2) Reuterdahl, *op. cit.*, p. 280, d'après Panzer : *Geschichte der Bibelübersetzung Luthers.*

Michelsen et ses auxiliaires suivirent principalement la version luthérienne, quoique le titre de l'ouvrage (publié à Leipzig en 1524) porte : « d'après le texte latin » (1).

On ne sait pas au juste à quel moment les réformateurs suédois commencèrent leur travail, ni, par conséquent, quel en fut le modèle direct ou le motif immédiat ; les anciennes éditions de la Bible de Luther sont rares en Suède, celle de Wittenberg (in-octavo, 1525) serait, selon Reuterdahl, la plus ancienne que l'on ait conservée à Upsal, et encore l'exemplaire en est-il défectueux.

Quant à la traduction danoise, elle ne semble avoir été connue en Suède, comme nous le montrerons bientôt, qu'à la veille de la publication du Nouveau Testament suédois. Celui-ci parut à Stockholm le 15 août 1526, sans nom d'interprète et sans autre indication de sources.

Etait-ce pour montrer, comme l'a prétendu le zélé luthérien Anjou, « qu'aucun nom d'homme ne doit vouloir attacher sa vanité périssable à l'œuvre du Seigneur » ? Le vrai motif, beaucoup moins mystique, nous paraît être le désir de cacher la provenance du livre et d'écarter les soupçons des catholiques.

La préface trahissait cependant le dessein des réformateurs. « Jusqu'ici, disait-elle, la coutume en tous pays a été de n'avoir la Bible qu'en latin, quoiqu'on dût la posséder aussi dans la langue vulgaire, car le Christ étant venu pour nous sauver tous, SA PAROLE, qu'Il nous avait enseignée pour notre salut, doit être commune à tous, et ne rester cachée à personne. D'après la doctrine de l'Eglise romaine, le prêtre est obligé de savoir le latin ; mais quand saint Paul décrit les vertus qui conviennent au prêtre, il n'y fait pas entrer la science du latin ; pourvu que celui-ci possède les autres qualités décrites par l'Apôtre, il est

(1) Sur la version danoise, cf. ALLEN, t. IV, l. VII, ch. I. — HELVEG, *Danske Kirkes Historie*, 1870, t. II, 4[me] section, p. 634, et la monographie de Christian Pedersen, chanoine de Lund, et l'un des plus anciens prosateurs danois, par BRANDL, 1 vol. Copenhague, 1882.

assez capable, quel que soit son idiome. C'est pourquoi on traduit maintenant le Nouveau Testament en suédois, afin d'aider les pauvres simples prêtres, qui ne savent guère le latin, et aussi pour servir à tous les bons chrétiens.

« La préface et les petites notes marginales s'adressent à ceux qui, n'ayant pas encore l'expérience de l'Ecriture, ne comprennent pas tout de suite ce qu'ils lisent, mais il ne faut pas leur donner la préférence sur le texte même, qui est la parole indubitable des évangélistes et des apôtres.

« Au contraire, on peut éprouver soi-même les explications et on a le droit de les rejeter, si l'on découvre un autre sens meilleur et plus clair. Il se peut bien qu'avec le temps cette interprétation s'améliore, et soit exposée plus clairement et avec moins d'embarras qu'aujourd'hui, quand l'Ecriture servira davantage et qu'on découvrira des mots nouveaux, lesquels paraissent rares à présent. En attendant, cette version est telle qu'on peut bien l'utiliser ; si l'on y trouve quelque chose que le traducteur ou l'imprimeur n'a pas tourné aussi habilement qu'il faudrait, le lecteur intelligent peut bien le corriger, et le traducteur ne regardera pas cela comme une injure ; il demande au contraire qu'on le fasse. Pourtant il ne faut pas se hâter trop de faire ces corrections, mais l'on doit considérer d'abord attentivement ce que le traducteur a bien voulu dire par là (1) ».

Quel était le véritable auteur de ce monument, considérable, et par sa date, et par l'influence qu'il devait avoir sur la vie religieuse et littéraire du peuple suédois ?

Le problème exerce depuis plusieurs siècles la sagacité des critiques ; nous en résumons les phases diverses et l'état (2) actuel d'après un savant travail de M. le professeur Schück. L'opinion courante, qui s'est transmise de livre en livre jusqu'au milieu de ce siècle, attribuait la part principale de l'œuvre au chancelier de Gustave, Laurent André ; cette opinion, nette-

(1) Schück, *op. cit.*, p. 224.

(2) *Hist. Tid.*, an. 1894, p. 97-130.

ment formulée par l'évêque luthérien Baazius en 1642 (1), reproduite à peu près mot à mot par Scheffer, Benzelius, Celsius, Bergius et Dalin, pour ne citer que ceux-là, reposait tout entière sur un passage de J. Magnus ; parlant de la traduction d'Ulfilas, l'évêque arien du IV[e] siècle, celui-ci reproche à Laurent André d'avoir imité cet hérétique, et falsifié gravement le texte de l'Evangile (2). On ne remarquait pas que le même auteur, dans son *Historia Metropolitana*, mentionnait la version suédoise comme une œuvre collective, ce qu'elle est en réalité (3).

Nous le savons par Messenius, qui ne nomme pas Laurent André, mais dit au contraire qu'Olaus Petri « et ses collègues », au printemps de 1525, étaient occupés à traduire le Nouveau Testament, en suivant à la lettre la version de Luther ; c'est cette même traduction qu'il déclare très différente du texte original, telle qu'on la vit sortir des presses de Stockholm en 1526 (4).

Malgré la juste autorité de Messenius, ce passage capital fut longtemps négligé ; un écrivain du XVIII[e] siècle, Apelblad, qualifie la prétention d'attribuer la Bible suédoise à Olaus Petri, d' « hallucinatio Messenü » !

Plus modérés, les récents historiens de l'Eglise de Suède, Anjou et Reuterdahl, sans rejeter la croyance traditionnelle, avouent que le problème a ses obscurités ; le premier ne voit d'autre motif de maintenir les titres de Laurent André que le caractère intrinsèque de l'ouvrage « dont le style original et mûri

(1) *Inventarium Ecclesiæ Sveo-Gothorum*, p. 163.

(2) « Cujus execrandam impietatem nostro ævo quidam imitatus, sanctissimum Christi Evangelium passim et in plurimis locis corrupit, corruptumque simplici Gothorum plebi legendum obtrusit, additis etiam ex Regis autoritate gravibus minis, ne quis tam enormibus ejus erroribus renitere-tur. » *Hist. Gothor.*, p. 477, *apud* Schück, *loc. cit.*, p. 119.

(3) « Efficit (J. Magnus) ut Petrus Benedicti... totum Novi Testamenti codicem, qui *ab hæreticis* in linguam patriam translatus, et plus quam in mille locis corruptus erat, doctè et fideliter restitueret », *op. cit.*, p. 81.

(4) M. Olaus « Cum collegis versioni nunc intentus... translationem sequens D. Lutheri verbotim.., hactenus prodiit consummata, pristino contextui difformis », *loc. cit.*, p. 98-99.

ne saurait convenir à un jeune homme tel qu'Olaus Petri ».

Le deuxième introduit dans la question un nouvel élément ; c'est une lettre de Laurent André à l'archevêque Olaus de Trondhjem, où, comparant la Bible danoise qui vient de lui être communiquée à celle qui se publie en Suède, il dit : « j'espère que la *nôtre* sera plus châtiée » (1).

Mais ce mot « nôtre » est-il, comme le croit Reuterdahl, un pluriel de majesté, qu'on peut rendre par « *ma* traduction » ?

M. Schück le conteste à bon droit : Laurent André veut faire ressortir le contraste entre les hardiesses de la version danoise et le caractère *conservateur* de la version suédoise ; ne voulant pas effaroucher l'archevêque, il se garde bien de nommer Olaus Petri, dont le mariage scandaleux était sans doute connu en Norvège, par l'intermédiaire des fugitifs, Knut et Sunnanväder ; fidèle à sa tactique habituelle de dissimulation, il donne même à entendre que l'ouvrage s'exécute en vertu des ordres de l'épiscopat : « Ordinaverant prelati hujus regni fere omnes, ut unusquisque curatorum (ex pecunià tamen Ecclesiæ suæ) unum de libris illis emat. » C'était le meilleur moyen de recommander son entreprise, et il espère en effet répandre la Bible nouvelle au delà des frontières : « Mitto vobis unum de libris, ut de eo judicetis et deliberetis, si forte in Norvegià servire possint. Supersunt hic ducenti vel trecenti nondum venditi. »

M. Schück fait aussi remarquer que Laurent André n'emploie jamais le pluriel de majesté lorsqu'il parle en son nom personnel, et que le passage discuté ici, comme le texte de J. Magnus, s'explique très bien par la simple collaboration de Laurent André au travail d'Olaus Petri. Cette collaboration fut assurément effective ; on ne saurait la réduire à un patronage et à des encouragements officiels ; mais il ne paraît guère probable que

(1) « ... Spero nostram translationem castigatiorem esse. Scribit mihi. M. Olaus Magni e Lubecà quod nonnulli juvenes studentes Dani in Wittenbergà translationem illam danicam fecerunt... Verum continere videtur in prologis et glosellis nonnihil scandali, a quo temperavimus nos in translatione nostrà, neminem libere offendentes. » *ibid.*, p. 118.

le chancelier de Gustave, alors âgé de 60 à 70 ans, absorbé par les fonctions de sa charge, ait accompli lui même une portion notable de ce travail.

On objecte qu'il avait étudié jadis en Allemagne et peut être à Rome, qu'il composa vers la même époque (1528) un opuscule de controverse *Sur la foi et les bonnes œuvres*, et qu'enfin ses nombreuses lettres prouvent une sérieuse connaissance de la langue latine.

M. Schück répond que nous ne savons pas grand'chose des premières études de Laurent André, qu'elles n'avaient sans doute aucun rapport avec l'exégèse, et que l'opuscule cité — son unique ouvrage littéraire — est tout à fait insignifiant.

Or, la version de 1526 est, d'après les juges compétents, « un chef-d'œuvre de critique philologique (1) ».

Il ne faut pas oublier qu'Olaus Petri avait été le disciple de Luther et de Mélanchton, qu'il a déployé de bonne heure une grande activité comme prédicateur et comme écrivain, et que Gustave Vasa fit de lui le champion officiel de la Réforme, d'abord contre Pierre Galle et le moine danois Paul Eliæ, puis à la diète de Vesteräs (voir les chapitres suivants).

Ses écrits témoignent d'une certaine familiarité avec ce qui s'appellera plus tard la critique biblique ; il cite les annotations de l'humaniste Laurent Valla sur les Actes des Apôtres, l'opinion d'Erasme sur l'Epître de saint Jacques, l'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe et les Antiquités juives de Josèphe ; il est très probablement l'auteur de deux opuscules anonymes, publiés à Stockholm, au plus tard en 1525, « Une utile instruction, tirée des Ecritures, sur la chute de l'homme » et « Une belle et

(1) Cf. Lönbom, *Essai sur l'histoire des traductions suédoises de la Bible*, (1774) ; Stave, *les Sources de la version de 1526*, Upsal, 1893. Le Nouveau Testament suédois, devenu très rare dans l'édition princeps, a été réédité luxueusement, avec une introduction et des notes, par M le Docteur Axel Andersson, attaché à la bibliothèque de l'Université d'Upsal, auquel nous sommes heureux de présenter ici nos plus vifs remerciements pour l'obligeance avec laquelle il a favorisé nos recherches dans le riche dépôt confié à sa garde.

utile instruction, etc. », que M. Andersson vient de rééditer également. On y voit aujourd'hui la traduction ou plutôt le remaniement d'un catéchisme de Luther (*Bethbüchlein*), assez remarquable à cause du ton modéré qui le distingue des violentes polémiques de l'époque, où chacun sait que l'*odium theologicum* ne reculait devant aucune extrémité.

Cette réserve s'explique par la crainte de démasquer trop vite le jeu des réformateurs ; toutefois les idées fondamentales du protestantisme : l'Ecriture, unique règle de foi, l'Eglise, communauté des fidèles, sans distinction de prêtres et de laïques, la justification par la foi, etc... s'y trouvent nettement exprimées.

Paraphrasant les Psaumes de la Pénitence, l'auteur se réclame des hébraïsants qu'il aurait consultés ; or, Olaus Petri était à Wittenberg lorsque Luther expliquait les Psaumes, et il n'est guère croyable que la Suède du XVI[e] siècle possédât beaucoup d'hébraïsants ; du moins semble-t-il impossible que Laurent André (auquel on a voulu attribuer ces opuscules) eût fréquenté des exégètes aussi érudits.

Mais l'auteur de l'*Instruction* est identique au traducteur du Nouveau Testament, car il fait une allusion très claire à la publication prochaine de celui-ci, et M. Andersson, qui voit dans cette allusion une promesse positive, confirme sa thèse par deux arguments précis : la méthode philologique est exactement la même dans les deux ouvrages, et le texte du *Magnificat*, cité dans l'Instruction, est conforme mot à mot au texte du Nouveau Testament.

On a prétendu qu'il existait de grandes différences d'orthographe entre ces écrits et les livres postérieurs d'Olaus, mais l'orthographe suédoise ne paraît pas avoir été fixée dès lors avec assez de sûreté pour qu'on puisse tirer de là un critérium, et M. Schück, qui a examiné un fragment autographe du Journal tenu par Olaus en qualité de secrétaire de la ville de Stockholm (à partir de 1524), conteste d'ailleurs le fond même de l'observation.

Il est en outre établi que la traduction complète de la Bible, publiée en 1541, eut pour auteur principal Olaus Petri, aidé de son frère Laurent, alors archevêque d'Upsal, lequel en fit plus tard une revision d'après Luther ; mais de même que l'*Instruction* promettait le Nouveau Testament, la préface du Nouveau (1526) promettait que l'Ancien ne tarderait pas à suivre. Il est donc naturel de croire qu'Olaus a joué le rôle d'initiateur et de rédacteur en chef dans cette entreprise.

M. Schück souscrit à l'opinion de Messénius, qui insinue, comme nous l'avons signalé plus haut, que Gustave Vasa connaisait l'existence de la version luthérienne, alors assez avancée déjà, lorsqu'il tint à J. Magnus le discours analysé dans la circulaire du Légat ; on s'explique mieux de la sorte les préventions de Brask, et l'avortement de la version catholique (1).

La partialité du monarque se dévoila complètement dans l'affaire des évêques élus, sur laquelle nous allons revenir, car elle est capitale.

Clément VII avait étendu, par Bref du 1er avril 1524 (2), la Légation du cardinal Campège aux trois royaumes du Nord, avec pouvoir de sous-déléguer des personnes à son choix, en leur communiquant tout ou partie de ses facultés ; le cardinal, en conséquence, avait envoyé à Gustave un certain César de Tydeis, agent de François de Potenza, lequel était revenu sans avoir beaucoup servi les intérêts de son maître ; la réponse négative du roi, que nous avons rapportée plus haut, n'était pas de nature à lui concilier les bonnes grâces du Légat ; celui-ci ne rendit pas un témoignage favorable à Gustave en cour de Rome : « Ce prince, écrivait-il à Sadolet (3) est le neveu de Sten, alors

(1) Voir à l'appendice, n° VIII.

(2) *Arch. Vat*, Brefs, an. 1524, n° 137.

(3) *Ibid.* Nunz-Germ., t. LIII. Lettres de Campège à Sadolet, pendant son séjour en Allemagne et en Hongrie, de 1524 à 1525 ; les passages que nous citons ne figurent pas dans les recueils de Laemmer et de Balan, mais bien dans l'édition donnée plus récemment par Mgr Fraknoi dans les *Monumenta Hungariæ historica* (Budapest, 1884).

gouverneur de Suède, mort d'un coup de canon (*di artiglieria*) dans la guerre contre le roi de Danemark, aujourd'hui chassé. » Il se référait pour plus ample information à César de Tydeis qu'il disait au courant de tout (« fu là oltre ed è di tutto informato à pieno »), il recommandait chaudement l'évêque de Skara, qui, malgré ses nombreux services et ses vertus éprouvées, ne pourrait obtenir la possession de son église, et se trouvait exposé à la misère (« più povero assai che quando era nell' Ordine dei Minori »).

Dès le 15 janvier 1524, le Pape avait lancé un Monitoire contre « Me Magnus, évêque intrus de Skara, et ses complices »; il devait, sous peine de censure et d'excommunication, rendre sans retard le diocèse au légitime occupant (1) ; les lettres de Gustave et la mission d'Olaus Magnus à Rome arrêtèrent l'effet de cette sentence, mais la cause demeura pendante, et lorsque Campège revint en Italie, François de Potenza, qui l'avait accompagné, adressa de Bologne, le 3 août 1525 (2), une lettre suppliante au Pape pour obtenir quelque dédommagement ; Clément VII eut pitié de ce pauvre serviteur, et il lui confia, vers la fin de 1525, une mission importante en Pologne et en Moscovie. Dans l'instruction qui lui était remise, nous relevons le passage suivant : « Comme le roi de Suède attache beaucoup de poids aux conseils et à l'autorité du roi de Pologne Sigismond, et que ce même prince est, d'après le bruit universel, ennemi et adversaire du Saint-Siège, vous exhorterez Sigismond de notre part à intervenir, avec sa foi et sa vertu, pour que l'on réprime en Suède l'hérésie luthérienne, et que l'on y conserve le véritable culte catholique.

« ... Vous lui direz aussi que nous vous commanderons d'abandonner en faveur dudit prince votre droit sur l'Eglise de Skara, pourvu que celui-ci lui donne comme évêque une personne digne et catholique (3). »

(1) *Arch. Vat.* Brefs., t. XXXIX, part. 1, n° 73.
(2) *Ibid.* Cf. *Pièces justif.*, n° 9.
(3) Lettre du 19 nov. 1525, dans Theiner, *Monum. Poloniæ*, t. II,

François de Potenza se conforma aux désirs conciliants du Pape, mais Sigismond lui répondit : « qu'il n'avait rien de commun avec Gustave, bien que ce dernier eût essayé, en 1524, de négocier avec lui un traité d'amitié perpétuelle. On avait ajourné la réponse à la future Diète, car Sigismond ne pouvait rien faire sans la Diète ; les envoyés suédois étaient partis, et la chose en était restée là. Cependant l'évêque de Cracovie disait au Nonce que Sigismond lui rendrait ce service lorsqu'il irait à Danzig, soit pour prévenir Gustave contre l'impiété luthérienne, soit au sujet de Skara, selon l'ordre du Pape, et le Nonce en laissait mémoire au roi, lorsqu'il passa de Pologne en Moscovie (1) ».

A son retour en Italie, François de Potenza fut enfin pourvu de la petite église de Nazareth (Barletta dans le royaume de Naples, où le siège de Nazareth avait été transféré à l'époque des croisades), laissée vacante par la mort d'un religieux de son Ordre, en même temps que Dominique, frère ou neveu de François, était promu à l'église voisine de Larino (2). Il n'en jouit guère, et mourut de vieillesse et de fatigues, en 1528.

Au milieu des embarras et des complications qui devaient aboutir au sac de Rome en 1527, le Pape ne perdait pas de vue les affaires du Nord ; sa situation était difficile, entre Gustave qui menaçait de rompre avec le Saint-Siège si on refusait de le satisfaire, et Kristiern, dépossédé sans doute, mais qui n'abdiquait point ses droits sur les pays scandinaves, et qui pouvait d'un jour à l'autre les faire prévaloir, avec l'aide de Charles-Quint, que la victoire de Pavie rendait l'arbitre de l'Europe. Cependant,

p. 434, où se trouve aussi la lettre du Pape à Sigismond et au grand-duc Basile, très élogieuse pour le Nonce. Cf. Pierling, *La Russie et le Saint-Siège, passim.*

(1) *Ibid.*, p. 442, du 11 avril 1526. Potenza à Sadolet.

(2) Cf. Gams, *Series Episcopos*, p. 903 et 888, avec références à l'*Italia Sacra* d'Ughelli, pour ces deux diocèses. Ughelli qualifie à tort Potenza d'*episcopus Scardonensis*. Un bref de Clément VII à Lautrec (*Minut. Brev.* Lib. XXI, n° 232) recommande le nouvel évêque de Nazareth.

vers la fin de 1525 (1), Clément VII écrivait à Gustave qu'il faisait examiner en Consistoire la cause de Trolle, et que si celui-ci était reconnu coupable, on procéderait contre lui et ses complices « cujuscumque dignitatis fuerint », de manière à prouver que le Pape, sans acception de personnes, ne regarderait que Dieu seul en cette affaire.

Pour que le diocèse d'Upsal n'eût pas à souffrir de cette vacance prolongée, le Pape avait déjà chargé J. Magnus de l'administrer jusqu'à nouvel ordre ; il avait volontiers nommé Petrus Magni à Vesterås, sur la recommandation du roi, et i était disposé à le satisfaire également, « quantum cum Deo poterimus », pour la provision des autres sièges, celui de Skara en particulier. Quant aux frais d'expédition des lettres apostoliques, il les prendrait volontiers à sa charge, n'était l'extrême pénurie du Trésor en ce début d'un pontificat qui trouvait le Saint-Siège « complètement épuisé, et accablé d'une dette considérable ». Malgré ces dispositions conciliantes, l'affaire de la confirmation des évêques élus traînait toujours en longueur.

Brask s'en préoccupait à bon droit, et il revenait sans cesse à charge auprès des intéressés : « Si nous nous séparons de l'Eglise romaine et de l'unité au milieu de cette persécution de la religion chrétienne, écrit-il le 1er mai 1526, nous ne savons où reposer la tête. » (2) Il insistait surtout auprès de Magnus de Skara, et c'est sans doute sur ses avis, peut-être avec son secours, que Magnus reçut enfin de l'ancien Nonce Arcimboldo une réponse encourageante ; l'absence de Potenza, que le Saint-Père voulait pourvoir d'un autre siège, avait retardé la chose, mais elle était réglée en principe, et Magnus recevrait incessam-

(1) Nous n'avons pas retrouvé trace de ce Bref aux *Archives* du Vatican ; dans la *Registrature* (an. 1526, p. 428), il est classé parmi les pièces du mois de mars, date probable de sa réception, avec l'entête suivant : « Clausulæ electorum... cetera sunt verba honoris et plurimum inductiva pro subsidio non modico per notabiles oratores transmittendo, in expeditione contra Turcas ut eo gratiosius Regis petitio a S. Sede exaudiatur, quo se liberaliorem ostenderit in hoc negotio. » Le texte du Bref est incomplet.

(2) *Handl.*, t. XVIII, p. 334, au doyen Eric d'Åbo.

ment un Bref qui lui confierait l'administration du diocèse, sans qu'il eût aucune indemnité à payer au précédent titulaire. Si le nom de ce dernier figurait dans le Bref, tandis qu'on n'y ferait pas mention du choix de Magnus par le Chapitre, il ne fallait pas s'en étonner, car le Saint-Siège, pour maintenir son autorité, avait coutume de casser les élections ainsi faites dans le Nord, quitte à pourvoir ensuite les mêmes titulaires, de son propre mouvement. Arcimboldo exhortait donc Magnus à envoyer aussitôt à Rome les frais d'expédition de ses Bulles, l'assurant de la part du Pape que la question avait été tranchée de la sorte, en Consistoire (1).

C'était un succès pour la diplomatie de Brask, qui avait chaudement recommandé l'affaire à son agent de Rome, Petrus Benedicti : « Incertains de leur situation, disait-il, le 9 juin 1526, les évêques élus manquent de force pour défendre la maison de Dieu et la liberté de l'Eglise, qui est de plus en plus menacée..... Si Sa Sainteté ne les confirme point, pour le zèle des âmes et l'obéissance de la Sainte Eglise romaine, elle rendra schismatiques ceux qui étaient jusqu'alors ses fils très dévoués et bons catholiques, ce qui serait très grave... »

Il pouvait donc féliciter son ami « de voir dénoué un nœud aussi inextricable », mais il se trompait en ajoutant que le roi, dont il avait toujours remarqué la bienveillance à l'égard de Magnus, n'empêcherait pas une confirmation qu'il avait sollicitée le premier (2). C'est au contraire de ce côté-là que surgissaient maintenant les obstacles : dès la fin de 1524, à la Diète de Vadstena, Gustave insinuait que les évêques élus avaient assez attendu la confirmation du Pape, qu'ils n'en avaient pas besoin, car cela ne servait qu'à gaspiller de l'argent, et qu'on pouvait même se demander si de pareils titres, achetés par simonie, valaient quelque chose (3). La Diète ne répondit rien ; en effet, sauf l'entourage immédiat de Gustave, peuple et clergé demeu-

(1) *Handl.*, t, XVI, p. 52, du 30 septembre 1526.
(2) *Handl.*, t. XVI, p. 54, du 10 décembre 1526.
(3) *Reg.* I, p. 253.

raient fidèles à Rome, mais le roi tenait bon, et peu à peu il se démasque ; en avril 1525, il rappelle au doyen d'Upsal que les évêques sont les serviteurs des hommes dans l'Evangile, qu'ils exerceraient mieux leur ministère s'ils n'étaient pas entourés d'un aussi grand cortège, et que les véritables évêques sont prêts à souffrir plutôt qu'à se défendre (1).

Enfin, le 28 mars 1526, c'est-à-dire au moment même où il venait de recevoir le Bref du Pape, il écrit au gouverneur de Vestrogothie, Bryntesson, que les prélats voudraient se faire sacrer à son insu, croyant qu'une fois sacrés, ils ne dépendraient plus que du Pape, et il interdit positivement qu'on procède à leur sacre (2). Dès lors il était manifeste, et Reuterdahl avec les modernes historiens suédois ne fait pas difficulté d'en convenir, que Gustave tenait à avoir, non pas des évêques, mais des serviteurs dociles ; il avait trop de sens politique pour méconnaître leur haute situation dans l'État, et pour supprimer la hiérarchie traditionnelle ; mieux valait, en respectant les apparences, l'asservir et l'utiliser.

Mais l'épiscopat ne pouvait accepter sans déchoir cette *diminutio capitis* ; la lutte si longtemps ajournée devenait donc inévitable. L'archevêque J. Magnus devait en être la première victime ; peut-être trop enclin d'abord aux concessions excessives, il saura se montrer inébranlable lorsqu'il verra ses avances inutiles, et sa conscience engagée.

Il venait de donner la mesure de son patriotisme dans la difficile ambassade de Lubeck ; si l'absence des envoyés danois l'avait empêché de régler l'affaire de Gottland, il avait du moins apaisé l'irritation des créanciers de Gustave, et obtenu de nouveaux délais ; plusieurs magistrats de Lubeck, entre autres le premier bourgmestre Thomas de Viethen et le syndic Antoine Podenbusch, l'avaient pressé, ainsi que son compagnon le comte de Hoya, de retenir le prince sur la pente du luthéranisme ; cet avis déplut fort à Gustave, qui soupçonna l'archevêque de l'avoir

(1) *Reg.* II, p. 94.

(2) Thyselius, I, p. 20.

suggéré lui-même, car il n'ignorait pas ses relations fréquentes avec le Chapitre de Lubeck, encore dévoué à l'orthodoxie.

Cependant il dissimula d'abord, car J. Magnus fut très bien reçu à la Diète de Vadstena, et félicité par les sénateurs du succès de son ambassade ; c'est sur leurs instances qu'il obtint du roi une lettre patente par laquelle on l'indemnisait de ses frais, en lui assignant sur le Trésor une somme que lui-même évalue à 4.000 marcs de Stockholm (1), promesse magnifique.... demeurée sans effet.

L'archevêque entreprit alors une tournée pastorale dans son vaste diocèse ; certains districts écartés, comme le Jemtland, qui appartenait à la Norvège, n'avaient pas vu leur évêque depuis 28 ans !

Comme il n'était pas encore sacré, il se fit accompagner par l'évêque titulaire de Gardar en Groenland, Vincent, de l'Ordre des Frères-Mineurs (2).

Il gagna d'abord le Nordland, d'où il écrit de LJUSDAL, le 20 février 1526 (3), à l'archevêque de Trondhjem, pour lui annoncer sa prochaine arrivée en Jemtland, et le prier de lui fixer un rendez-vous sur la frontière des deux royaumes, « non seulement pour avoir le plaisir de retrouver un ancien compagnon d'études, mais pour beaucoup d'autres raisons qui inté-

(1) *Reg.* III, p. 11.

(2) Vincent avait été préconisé par Léon X au Consistoire du 20 juin 1519 (*Act. Consist.*, XII, 122, p. 36, *Arch. Vat.*), à la requête du roi de Danemark, car ce siège relevait de la métropole de Trondhjem, et comme ce diocèse était aux mains des infidèles (*ab infidelibus detenta*), on lui assignait une pension de 200 ducats sur d'autres bénéfices. Sa qualité de Danois lui attira d'abord les soupçons de Gustave Vasa, qui le fit emprisonner, mais le gràcia ensuite, sur la prière de l'archidiacre d'Upsal (*Reg.* II, p. 223), « à condition qu'il se conduirait mieux à l'avenir ». En octobre 1526, il l'enverra aider l'évêque d'Åbo, et surveiller les Franciscains de Finlande, qui ont ordre de n'obéir qu'à lui, et pas à leur Ministre, sous peine d'encourir la colère royale (*Reg.* III, p. 293 et 297).

Sur Vincent, cf. Allen, t. II, p. 285, Anjou, p. 159, Langebek, *Scr. R. Dan.*, t. VII, p. 238. Sur le siège de Gardar, cf. un article récent de M. Beauvois (*Revue des questions historiques*, t. LXXI).

(3) *Reg.* III, p. 378.

ressent le bien commun des États du Nord, et surtout la religion chrétienne, dangereusement agitée en diverses parties de l'univers ». Peut-être cette démarche vint-elle à la connaissance de Gustave Vasa, toujours prompt à prendre ombrage des rapports de ses sujets avec les étrangers ; nous ignorons d'ailleurs si la rencontre projetée eut lieu effectivement.

Ces malheureuses provinces étaient désolées depuis longtemps par la guerre et la disette ; l'archevêque y fut accueilli avec enthousiasme ; il distribua le montant des dîmes et des amendes qui lui revenaient, aux pauvres qui avaient vu leurs maisons brûlées et leurs biens ravagés par la soldatesque, fit restituer aux uns ce qu'ils avaient perdu, dédommagea les autres, et répondit à l'un des besoins les plus urgents du pays par l'érection de quarante sauneries, qui lui coûtèrent un millier de marcs. Ces détails, mentionnés dans la *Vita Joannis*, sont confirmés par une lettre de Brask à Olaus Magnus, auquel il donne des nouvelles de son frère, en l'exhortant lui-même à s'informer sur le Continent de la manière de découvrir les veines de sel minéral (1). Olaus profitera de cet avis, lorsqu'il visitera plus tard en Pologne les mines de Wielicza, décrites dans son ouvrage *De Gentibus Septentrionalibus*.

Naturellement, ces bienfaits, en augmentant la popularité de l'archevêque, devaient exciter la jalousie des luthériens ; il s'en aperçut à son retour.

Au printemps de 1526, on vit arriver à Stockholm des vaisseaux hollandais chargés de sel et de marchandises, en vertu d'un contrat passé à Lübeck entre J. Magnus et les envoyés de Charles-Quint ; cette négociation avait eu lieu à l'insu du comte de Hoya, « qui tunc plus genio quam reipublicæ indulgebat » (2) : Gustave, qui avait recommandé au Légat de ne rien faire sans Hoya, trouva le prétexte qu'il cherchait pour tracasser l'archevêque ; il commença par s'attribuer, dans les

(1) *Handl.*, t. XVIII, p. 330, du 18 avril 1526.

(2) *Vita, loc. cit.*

lettres qu'il expédia dans tout le royaume, le mérite de ce subside inespéré ; les prix diminuaient à tel point qu'on achetait la charge d'un navire avec la même somme qui suffisait à peine auparavant pour acheter une seule tonne. Puis il manda J. Magnus d'Upsal à Stockholm, et en présence des luthériens « parati in perniciem innocentis », il fit ouvrir les lettres, scellées du sceau impérial, qui accompagnaient le convoi, comme si l'on devait y voir une conspiration contre l'Etat ; mais ces lettres ne contenaient que les remercîments de la régente Marguerite et de son Conseil, louant J. Magnus du succès de son ambassade, et lui recommandant les marchands hollandais. Gustave, désappointé, n'en déclara pas moins que nul ne devait recevoir ainsi directement des correspondances provenant de la maison de l'Empereur. J. Magnus répliqua qu'il était prêt à faire la preuve de sa bonne foi et de son patriotisme, et que la trahison était du côté de ceux qui, perfides envers leur Dieu, leur prince et leur patrie, poussaient l'impudence jusqu'à le calomnier ainsi. L'affaire n'eut pas de suites immédiates, mais un mois après, Gustave ayant convoqué la Diète à Gamla-Upsala, pour la Saint-Eric (mai 1526), il donna libre cours à sa colère ; le peuple l'ayant prié de s'entendre avec l'archevêque, à l'exemple de Sten l'Ancien et de Jakob Ulfsson, dont l'union avait fait le bonheur du pays, il s'emporta en invectives contre le Pape, les cardinaux, les évêques, les prêtres et les moines, qu'il traita d'hypocrites et de séducteurs, à l'instar d'un prédicant luthérien ; puis se tournant vers l'archevêque, il le menaça du glaive et de la roue s'il n'obtempérait à toutes ses volontés, ajoutant que Sten le Jeune aurait dû faire périr le traître Trolle.

Les catholiques gémissaient de ces écarts de langage, et plus d'une voix prédisait la ruine prochaine du royaume. Etait-ce en guise de réparation, ou au contraire pour aggraver l'injure de la veille, que Gustave se fit inviter, le jour de la Pentecôte, avec tout son cortège (plus de mille personnes), à un festin somptueux, aux frais de J. Magnus ? En vertu d'un vieil

usage populaire, celui qui était nommé « Comte de mai », par le suffrage de quelques compagnons, devait offrir un banquet ; le roi, en retournant à Upsal après la Diète, posa ironiquement sur la tête de l'archevêque, qui chevauchait à ses côtés, une couronne de fleurs, en le proclamant *Comte de mai*. J. Magnus prit de bonne grâce cette plaisanterie assez mal séante, et il paya son écot avec magnificence (1).

Tous les convives proclamèrent hautement leur satisfaction, et Gustave déclara qu'il aurait eu peine à préparer en six mois ce que l'archevêque venait d'improviser en quelques heures. Celui-ci porta, selon l'usage, un toast au monarque, assis en face de son amphitryon. « Notre Grâce, dit-il, souhaite une bonne année à Votre Grâce » ; mais Gustave, qui raillait volontiers, ne permettait pas qu'on lui répliquât sur le même ton. « Ta grâce et Notre Grâce, dit-il en se levant brusquement, ne sauraient tenir sous le même toit » ; et il partit aussitôt pour Stockholm.

Dès le lendemain, il y faisait mander J. Magnus par son chancelier L. André, qui avait à se venger de l'accueil hostile de la Diète d'Upsal (2).

A la suite des scènes violentes de la veille, l'archevêque était tombé malade ; néanmoins il ne put obtenir aucun répit, et ses chanoines le portèrent « semianimis » à bord du vaisseau qui l'attendait.

(1) « On servit, dit la *Vita*, beaucoup de mets précieux, d'excellents vins étrangers, et non point dans des coupes ou des bouteilles, mais dans des urnes et des barils, capables de rassasier une réunion de Lapithes ou de Harpyes. »

(2) Quand Gustave avait proposé aux paysans de remplacer les moines par des maîtres d'école, ceux-ci avaient protesté contre les manœuvres du chancelier « qui voulait supprimer la Messe latine et changer les vieux usages », et demandé à le chasser de la ville ; Laurent était à la gauche du roi, J. Magnus à sa droite. Gustave demanda en souriant s'ils connaissaient le chancelier ? Les paysans répondirent que s'il était là dans la plaine, ils feraient vite connaissance ; alors le roi les fit haranguer en latin, par un de ses secrétaires. « Nous ne comprenons pas, s'écria la foule. » « Alors pourquoi tenez-vous tant à la Messe latine ? repartit Gustave. »

Gustave le reçut d'une manière qui ne répondait ni à sa propre dignité ni à la dignité royale, « verbis nec se nec Rege dignis », lui reprocha les bienfaits dont il l'avait comblé, l'accusa de détester les luthériens et en particulier L. André, qu'il devait au contraire estimer et favoriser, et de chercher à gagner le peuple et les princes étrangers pour se révolter contre le roi ; plusieurs des courtisans étaient prêts à le servir, dans l'espoir d'une solde plus élevée. L'archevêque répondit avec douceur qu'il regrettait d'avoir offensé le monarque, n'ayant jamais voulu faire tort au moindre de ses sujets. Quant au chancelier, il avoua qu'il ne l'aimait point, car les hérétiques tendaient à déshonorer et à ruiner le royaume et le roi. Il se défendit d'avoir usurpé le premier rang au Sénat : ce rang appartenait de droit au Primat de Suède ; le bien public exigeait l'indépendance de ces hauts dignitaires, qui se rendraient parjures et criminels en laissant ruiner le pays par des conseillers perfides. Enfin « il n'avait recherché la faveur des princes et du peuple que pour le bien de l'Etat, loyalement et sans détours ; il n'avait jamais attiré les gens du roi à son service » ; quelques-uns étaient venus spontanément, et il les avait traités avec libéralité, mais plutôt pour le service du roi que pour le sien propre ; il aviserait d'ailleurs à ce que sa maison leur fût désormais fermée. En terminant, l'archevêque supplia le prince de ne pas se laisser prévenir injustement contre lui, et de ne prendre à son égard aucune mesure qui ne pût honorer la Couronne.

Gustave lui imposa silence, et lui interdit de s'éloigner sans permission. Il se retira au couvent des Frères mineurs, à Riddarholm, où il était pour ainsi dire captif ; son biographe nous dit que Laurent André s'efforça de le séduire et de le faire passer au luthéranisme, lui promettant à ce prix la faveur royale et l'augmentation de ses privilèges ; sinon, la mort ou l'exil perpétuel. J. Magnus répondit noblement qu'il mettait sa foi bien au-dessus de sa vie et des douceurs du sol natal, et plein de l'ardeur des martyrs, il s'écria : « Si le roi m'exile, la terre et

sa plénitude appartient au Seigneur ; s'il veut me faire couper en morceaux, Isaïe me servira de modèle ; s'il veut me noyer, ce sera Jonas ; me lapider, saint Etienne ; me décapiter, saint Jean-Baptiste ; s'il confisque mes biens, je suis sorti nu du sein de ma mère, et nu je sortirai de ce monde. »

Le bruit de la détention de l'archevêque commençait à se répandre ; Brask en parle dans une lettre du 28 juin 1526 à l'évêque de Skara (1), et il ajoute : « on ne donne aucun motif légitime de cette mesure, et si nous en venons là, il faut craindre que la nouvelle erreur soit pire que la première ; cependant, ne dites rien juqu'à plus ample informé ».

D'après la *Vita Joannis*, Gustave aurait voulu dès lors mettre à Upsal un archevêque luthérien, et, dans un conseil secret tenu avec ses affidés, on aurait cherché le moyen de se débarrasser de J. Magnus ; les uns proposaient de le jeter à la mer dans un sac, et de nuit ; d'autres objectaient que ce serait reconnaître son innocence, et qu'il valait mieux lui faire un procès de lèse-Majesté, afin de le condamner à la mort ou à l'exil ; d'autres enfin déclarèrent que c'était impossible, et qu'il serait plus opportun de l'envoyer au dehors sous prétexte de quelque ambassade, ce qui permetterait au roi de saisir son diocèse et ses biens. Cet avis prévalut, car Gustave n'aimait pas à faire des martyrs sans nécessité ; on rappela donc J. Magnus à la cour, et on lui fit un accueil favorable, du moins en apparence ; c'est à cette date (août 1526), que nous le voyons siéger dans le procès de Me Knut, livré enfin par l'archevêque de Trondhjem à la vengeance de Gustave, et dont nous avons raconté plus haut la triste fin. L'attitude équivoque des juges de Knut montrait à J. Magnus qu'il ne pouvait compter sur aucun appui ; parmi les sénateurs, les uns pactisaient avec le monarque, les autres se taisaient lâchement ; il accepta donc la mission qui lui fut offerte d'aller demander au roi de Pologne la main de sa fille Hedwige pour Gustave Vasa ; il ne se dissimulait point les

(1) *Handl.*, t. XVIII, p. 341.

intentions secrètes de ses adversaires, mais il espérait profiter de l'occasion pour déjouer leurs embûches, et informer le Pape du triste état de l'Église de Suède ; il était déjà en route, secoué par la tempête à travers la Baltique, lorsque Gustave apprit par son agent à Danzig que le bruit courait que l'archevêque s'en allait en exil ; aussitôt on dépêcha des navires pour le rejoindre, et on le ramena de force à Stockholm, non sans l'avoir dépouillé de tout ce qu'il portait sur lui, sous prétexte que ces biens appartenaient à l'Église d'Upsal. Le roi l'accabla de reproches, et lui ordonna de se rendre par la Finlande à Viborg, où commandait le comte de Hoya, qui le chargerait d'une mission auprès du tsar. Les amis de J. Magnus, et en particulier le Chapitre d'Upsal, étaient persuadés qu'on l'envoyait à la mort ; il s'embarquait cependant, lorsque Gustave le fit rappeler de nouveau, et d'un ton radouci, lui permit de se rendre en Prusse, à condition qu'il n'entraverait pas son mariage projeté avec Hedwige.

Le malheureux prélat partit enfin, en octobre 1526, par un temps d'automne orageux et glacial, mais à peine arrivé à Danzig, il vit tous ses bagages confisqués par les créanciers du roi de Suède, lequel avait trouvé très pratique ce moyen de s'acquitter aux dépens d'un ennemi détesté ; il eut grand'peine à en recouvrer la moitié, pour se défrayer en route ; loin de ressentir ce procédé brutal, il plaida de son mieux auprès du roi de Pologne la cause de son maître, mais Sigismond exigeait que celui-ci cessât de soutenir les hérétiques, et, naturellement, les conseillers de Gustave lui montrèrent dans cette demande une manœuvre de J. Magnus.

Le projet n'aboutit point, au grand détriment de l'intérêt national, car cette princesse, au dire d'Olaus Magnus, qui la vit à Bochna en 1528, réunissait toutes sortes de qualités. « C'était la fille d'un roi très bon et très puissant, la nièce du roi de Hongrie, parente de l'Empereur et de Ferdinand d'Autriche ; elle était très belle, très prudente et de mœurs irréprochables ; sa dot s'élevait à plus de 200.000 guldens, et l'union des deux

puissants royaumes de Pologne et de Suède aurait permis d'écraser leur ennemi commun, le Moscovite; mais Gustave aima mieux perdre tous ces avantages, afin d'obéir à ses perfides conseillers, plus dignes de garder les troupeaux que de gérer des affaires de l'Etat. »

Le récit qui précède est basé sur *la Vita Joannis*, mais on peut le confirmer, du moins en partie, par le témoignage des pièces officielles. Nous les empruntons à *la Registrature*, et surtout au recueil précieux et peu connu des *Acta Tomiciana* (1). Au printemps de 1526, Sigismond écrivit de Marienburg à Gustave pour lui recommander François de Potenza et l'exhorter à se maintenir dans l'orthodoxie catholique. Cette lettre suggéra peut-être la première idée de la mission de J. Magnus; elle mérite d'être analysée, car elle montre l'opinion qu'on se formait à l'étranger des innovations du roi de Suède. Après avoir prié Gustave de prendre ses avis dans le même esprit qui les dictait, Sigismond déclare qu'il a entendu parler de l'introduction de l'hérésie luthérienne à la cour de Stockholm : il se refuse à croire que l'on y préfère la tradition de Wittenberg à celle de Rome, et que l'on mette au-dessus de tant de saints Docteurs, de rois et de princes chrétiens, un apostat impie et criminel (Luther) ; cependant il s'est ému de ces rumeurs, et par amitié pour Gustave il le supplie de marcher sur les traces de ses pieux ancêtres et de considérer les maux qu'engendre partout le luthéranisme.

Le Pape, continue Sigismond, est pourtant favorable à la Suède, puisqu'il ordonne à son Nonce (François de Potenza) de rétablir la paix entre Gustave et le grand-duc de Moscovie; le Nonce lui-même s'y appliquera de son mieux, et il serait à propos qu'un agent suédois le rejoignît à Moscou, pour agir de concert; quant à l'évêché de Skara, si la promotion d'un étranger est contraire au droit du pays, que Gustave ordonne à

(1) Ainsi nommé parce qu'il renferme les papiers du chancelier de Sigismond, l'évêque Pierre Tomicki (9 vol. Posen, 1852, 1876). Cf. Pierling, *op. cit.*

Maître Magnus ou à l'élu du Chapitre, quel qu'il soit, de s'arranger à l'amiable avec le Nonce, et celui-ci est prêt à résigner son titre entre les mains du roi ; Sigismond approuve cette combinaison, et il espère qu'elle sera agréée (1).

Gustave différa sa réponse : le 1er septembre 1526, il mande au roi de Pologne que l'archevêque d'Upsal, chargé d'une mission diplomatique à l'étranger, doit saluer Sigismond de la part de son maître, *s'il le rencontre en route* ; formule assez étrange, puisque Gustave invite en même temps le roi à conclure un traité d'alliance avec la Suède, « pour accroître et conserver la tranquillité du peuple chrétien » ; dès que Sigismond aura fait connaître ses conditions, Gustave sera heureux de s'entendre avec lui. C'est seulement le 27 septembre que l'archevêque reçoit ses passeports : il y est marqué qu'il se rend en Finlande et à Viborg, puis, s'il y a lieu, en Russie ; les baillis et autres officiers royaux doivent lui faire bon accueil, ainsi qu'à sa suite.

Le même jour, Gustave écrit à l'évêque élu d'Åbo que Sigismond lui a fait part du voyage de Potenza en Moscovie ; aussi, la mission de J. Magnus en Prusse ayant été supprimée pour de *notables raisons* (*merkliga saker*), ce dernier attendra en Finlande le retour de l'envoyé suédois qui est en Moscovie, et il ira lui-même, si le comte de Hoya et l'évêque d'Åbo le jugent utile ; d'ailleurs, au cours de l'hiver, le roi donnera des instructions au sujet de la première ambassade (celle de Prusse), ajournée pour le moment. L'évêque d'Åbo est autorisé à remettre à l'archevêque, pour ses frais de route, les 200 marcs de subside annuel que le Chapitre d'Åbo doit verser au trésor (2).

Ces ordres et ces contre-ordres, dont la raison secrète nous échappe, si l'on se borne au texte officiel, s'expliquent assez bien si l'on adopte la version de J. Magnus, telle que nous

(1) *Act. Tom.*, t. VIII, p. 43 (sans date, mais probablement entre le 29 mars et le 10 avril) ; réponse de Gustave : *Reg.* III, p. 267.
(2) *Reg.* III, p. 287.

l'avons donnée plus haut ; Gustave voulait se débarrasser de lui sans le disgrâcier ouvertement, et lui laisser assez d'initiative dans ses démarches pour être libre de le désavouer au besoin.

Les *Acta Tomiciana* ne nous disent rien des négociations de l'archevêque en Pologne, mais il est probable qu'il transmit fidèlement les propositions de son maître, car Sigismond écrit à Gustave, au début de 1527, qu'il lui accordera volontiers la main de sa fille, pourvu que Jean Zapolya, oncle de la princesse y consentît. (C'était le fameux *vaïvode* qui disputait alors le trône de Hongrie à Ferdinand d'Autriche ; Sigismond avait épousé en premières noces la sœur de Zapolya).

Il engageait de nouveau le monarque à demeurer catholique, et à maintenir les traditions de ses ancêtres, au lieu de se laisser égarer, comme tant d'autres jeunes princes, par les fausses opinions du siècle.

La lettre de Sigismond à son beau-frère est plus explicite : il y parle d'abord d'une proposition assez extraordinaire, qui serait venue de Zapolya, et qui ne tendait à rien moins qu'à faire épouser à Hedwige le roi François Ier !

Sigismond ne paraît pas s'être laissé éblouir, et il demande si le roi de France n'est pas déjà lié vis-à-vis de Charles-Quint, dont il doit épouser la sœur, Eléonore ?

Au moment même où il écrit, Gustave Vasa se met sur les rangs : c'est un prince jeune, et voisin de la Pologne, et son royaume, riche et puissant, se trouve exposé comme la Pologne aux attaques du Moscovite ; l'alliance offerte serait donc très utile, quoique infiniment moins brillante et honorable que celle de François Ier, mais Sigismond doute que cette dernière puisse être conclue ; en tout cas, il ne veut rendre aucune réponse définitive sans avoir pris l'avis de son beau-frère, de peur de laisser fuir une occasion aussi inespérée (1).

(1) *Act. Tom.*, t. IX, p. 21-22, sans date, probablement du mois de janvier 1527. Sur les premiers rapports de François Ier, avec la Pologne et

Qu'y avait-il de ferme dans les espérances que Zapolya faisait miroiter aux yeux de Sigismond? Il ne paraît guère probable que François Ier l'ait chargé d'une mission de ce genre; du moins l'affaire n'eut point de suite, car Sigismond n'y fait plus qu'une allusion fugitive dans une lettre (à Zapolya) d'avril 1527, et lorsqu'il écrit, en septembre 1527, à François Ier, en réponse à la missive de l'agent français Rincon, il n'est aucunement question de mariage.

La princesse Hedwige épousa, en 1535, l'électeur de Brandebourg, Joachim.

Le résultat le plus net de la mission de J. Magnus en Pologne fut d'irriter contre lui Gustave Vasa, qui lui sut mauvais gré d'avoir inspiré à Sigismond les avertissements paternels que celui-ci prodiguait au jeune monarque, alors que la rupture entre ce dernier et l'Eglise romaine allait se consommer d'une façon irrémédiable.

la Hongrie, voir les lettres de Rincon à Bonnivet (en 1522-1523), publiées dans la *Revue d'Histoire moderne* (Paris, an. 1900).

Réponse de Sigismond à Rincon (en 1527), *Act. Tom.*, t. IX, p. 285.

CHAPITRE XII

GUSTAVE VASA ET L'ÉGLISE DE SUÈDE JUSQU'A LA DIÈTE DE VESTERÅS — DERNIERS EFFORTS DE BRASK. — DISPUTE D'OLAUS PETRI AVEC GALLE, SA RÉPONSE A PAUL ELLE.

(1526-1527.)

Le départ de J. Magnus faisait retomber sur Brask tout le poids d'une lutte dont la gravité devenait menaçante ; c'était bien le bouleversement complet de l'ancien ordre de choses que poursuivaient Gustave et son entourage ; nous avons vu les lourdes contributions imposées dès 1523 aux diocèses et aux monastères : loin de s'adoucir, ces exigences allaient croissant ; la diète de Stockholm (janv. 1525) avait affecté à l'entretien des troupes les dîmes de toutes les paroisses, à l'exception de ce qu'il fallait pour acheter la cire, le pain et le vin nécessaires au sacrifice de la messe. Celle de Vadstena (janv. 1526) avait accordé les 2/3 de la dîme pour payer la dette de Lübeck, et cette mesure fut renouvelée en août de la même année ; de plus, le clergé vota un subside en espèces de 15.000 marcs ; on en demandait 25.000, à savoir les 2/3 du revenu total, évaluation que les prélats de l'assemblée déclarèrent supérieure à la réalité ; comme la noblesse, les évêques étaient aussi tenus de fournir le service militaire pour les fiefs qu'ils recevaient de la Couronne.

L'impôt, perçu par les délégués des Chapitres et les baillis

du roi, était l'occasion de tiraillements continuels entre les deux pouvoirs, civil et ecclésiastique ; à chaque page on en rencontre la trace, dans la correspondance de Brask.

Le clergé inférieur portait sa part du fardeau commun, et en outre la charge d'héberger les gens de guerre qui remplissaient le pays ; Gustave en envoya trente d'un seul coup chez Brask ; il prélevait encore une taxe annuelle sur certains bénéfices, par exemple dans le diocèse d'Åbo, et lorsqu'un conflit s'élève entre le Chapitre de Linköping et l'hospice de Söderköping, au sujet de dîmes contestées, le roi commence par les séquestrer jusqu'à plus ample information.

Dans les diocèses qui n'avaient pas d'évêques confirmés par Rome, l'arbitraire du prince pouvait se donner libre cours ; avant son élection au trône, il avait rendu à la Mense de Strengnäs le château de Tynnelsö, confisqué sous Kristiern, mais il garda celui de Grönsö, qui dépendait de Vesterås, et lorsque Petrus Magni prit possession du siège, Gustave répondit vertement au doyen d'Upsal, qui le sollicitait en faveur du nouvel évêque : « Vous ne savez pas ce que c'est qu'un véritable évêque : d'après l'Ecriture, ils sont les serviteurs des fidèles dans l'Evangile, et ils s'acquitteront mieux de cette tâche avec peu de domestiques qu'avec un grand nombre de gens (1). »

L'abbaye de Vadstena avait dû céder tout le métal précieux destiné à la châsse de Sainte-Catherine ; une autre vexation beaucoup plus odieuse menaçait les monastères ; c'était l'entretien de la cavalerie royale, dans l'intervalle des campagnes. En Danemark, le roi Hans avait introduit cet usage, et son fils Kristiern voulut faire de même en Suède, mais il était réservé à Gustave de réussir où son prédécesseur avait échoué. En vain Brask lui adresse des représentations à propos de cette innovation scandaleuse : « Le service de Dieu, lui fut-il répondu, ne consistait pas à nourrir une quantité d'hypocrites et de menteurs, mais bien plutôt à procurer l'utilité publique et la défense du pays. »

(1) *Reg.* II, p. 94, du 23 avril 1525.

La manière dont Gustave s'appropria le riche domaine de Grispsholm (aujourd'hui château royal des environs de Stockholm) est caractéristique : Sten Sture l'Ancien l'avait donné aux Chartreux de Mariefred, et l'archevêque Jacob Ulfsson y avait terminé ses jours dans la retraite. 30 années de possession paisible confirmaient le droit des religieux. Le 10 décembre 1525, le roi entra brusquement dans la salle du Chapitre, et déclara que Gripsholm faisait partie de son héritage, car son père, neveu de Sten Sture (lequel était mort sans enfants), n'avait consenti que par violence à la cession du domaine ; le roi, qui ne présentait d'ailleurs aucune preuve à l'appui de ses exigences, somma les pauvres moines de lui restituer le fonds et le revenu ; ils s'exécutèrent humblement, et signèrent même une renonciation expresse à leur propriété ; le roi leur garantissait en échange leurs biens meubles et leur entretien dans le couvent de Juleta (cistercien). Muni de cette pièce, Gustave fit ratifier l'affaire par la Diète de Vadstena, en présence d'un délégué des Chartreux, Eric, qui servait de témoin. La diète stipula cependant que les moines resteraient à Gripsholm jusqu'à ce qu'on leur fournît ailleurs un logement convenable ; la gestion du domaine passa immédiatement au régisseur nommé par le prince ; trois mois après (avril 1526), Gustave retournait à Gripsholm, afin d'extorquer aux Chartreux une seconde renonciation plus explicite que la première ; les victimes poussaient la générosité jusqu'à remercier le spoliateur, et à protester d'avance contre le scandale qui pourrait naître de cette odieuse comédie. En effet, Gustave n'était pas sans inquiétude sur l'impression produite dans le public, il écrit de nombreuses lettres pour justifier sa conduite ; en même temps, il ordonne à son régisseur, Eric, de faire porter à Stockholm la caisse d'argent qui est dans le trésor du monastère, « mais si secrètement que les moines ne s'en aperçoivent pas », et de restituer un gage déposé par un débiteur « pourvu que celui-ci promette de s'acquitter » ; il dispose à son gré des fermes qui dépendaient de Gripsholm ; les corps de Sten Sture et de sa femme furent trans-

férés dans une église voisine, et plus tard dans la cathédrale de Strengnäs.

Anjou, malgré son culte pour Gustave, reconnaît l'injustice d'un tel procédé ; on vit dans les querelles fratricides des fils de Gustave, Eric XIV et Jean III, prisonniers l'un après l'autre dans ce même château de Gripsholm où le premier mourut, un châtiment providentiel.

Les Chartreux ne furent pas seuls à encourir la colère du monarque réformateur : à la suite du soulèvement des Dalécarliens, le prieur des Dominicains de Vesterås, Robert, Norvégien d'origine, fut déposé comme complice des rebelles, et condamné à quitter la Suède dans les trois semaines (mai-juin 1525), ainsi que tous les autres religieux étrangers ; le prieur de Sigtuna, Martin Skytte, nommé visiteur provincial par Gustave à la place de Robert, devint ensuite le premier évêque luthérien d'Åbo.

Sous prétexte de désordres intérieurs, le couvent franciscain d'Arboga est séquestré, tandis que le roi protège un religieux de cette maison qui voulait quitter l'Ordre, « pour des causes qu'il exposerait aux commissaires de la Couronne ».

Ces défections allaient se multiplier ; malgré l'opposition de Brask, des moines de Vadstena abandonnent leur asile pour évangéliser les Lapons ; Gustave les encourage ; il empêche l'évêque de faire valoir son droit de patronage sur l'abbaye de Nydala ; il installe un agent à sa dévotion chez les religieuses de Calmar ; à Nådendal en Finlande (colonie de Vadstena), il casse une donation faite par une novice, à son entrée au couvent ; à Vadstena même, il s'ingère dans les admissions de novices, interdit à Brask de recevoir la fille d'un certain Laurent de Vadstena, qui se serait plainte à lui d'être forcée par son père à prendre le voile (1) ; en 1527, une religieuse est enlevée de Vadstena par un nommé Olof Tyste, qui prétend qu'elle lui a été fiancée avant sa profession ; Brask les frappe d'excommunication ; le ravisseur s'adresse à Gustave, qui réprimande l'évêque,

(1) Peut-être cette Ingeborg Larsdotter (fille de Laurent), nommée dans le *Diarium* à la p. 218, comme ayant été consacrée le 23 octobre 1524.

et lui ordonne de retirer une sentence contraire : « non seulement à la loi divine, mais, d'après ce qu'on me rapporte, à ce que vous-même appelez la loi de l'Eglise », ou au moins de la suspendre jusqu'à ce que l'asssemblée des prélats ait réglé la question (1).

Cependant le prince accorde encore çà et là des lettres de protection à certains monastères ; il permet au prieur d'Eskilstuna d'envoyer ses quêteurs à travers le diocèse, mais les mesures sévères l'emportent de beaucoup en nombre et en importance ; Gustave ne perd pas une occasion d'affirmer son mépris pour les moines, de les traiter d'hypocrites et de bouches inutiles, d'insinuer même de graves accusations contre leurs mœurs.

Que faut-il en penser ? Ecoutons le témoignage impartial d'un écrivain de nos jours : « Si l'on compare le clergé du Moyen Age à l'ancien clergé protestant, on ne peut guère attribuer de supériorité morale au second, et les imputations haineuses lancées à l'époque de la Réforme contre la corruption des cloîtres sentent beaucoup trop le mensonge à tendance pou[r] mériter du crédit ; la vie relâchée des moines n'était pas de natur[e] à mécontenter le peuple. Les institutions religieuses étaient sou[-] vent, pas toujours, bien dotées, mais ce revenu servait à l'entretie[n] d'écoles, d'hôpitaux, au luxe du culte divin, et il restait peu d[e] chose pour l'usage personnel des moines. Lorsqu'Olaus Petri étai[t] secrétaire de ville à Stockholm, on visita le couvent des Domi[ni]cains de la capitale, et l'on y trouva de la viande et du poisso[n] pour un mois, mais ni pain, ni blé, ni farine ; il n'y avait d[e] bière que pour trois semaines au plus, et en fait d'argent, u[n] seul mark.

« La communauté fut dissoute, et le roi s'empara des objet[s] précieux, mais personne ne pouvait supposer que ces trésor[s] d'Eglise fussent employés à l'avantage personnel des moines[.] Leur ignorance ne devait pas non plus être si grande qu'elle pa[-] raissait aux yeux d'un homme uniquement occupé d'intérê[ts]

(1) *Reg.* IV, p. 54 ; nous n'avons pas la réponse de Brask.

pratiques, comme était le roi Gustave. S'ils étaient bien inférieurs aux humanistes du Midi ou même à Olaus Petri, ils n'en étaient pas moins, à l'avènement de ce prince, les seuls représentants de la culture en Suède, et Gustave était le moins qualifié de tous pour se poser en accusateur ; sous son règne, l'enseignement recula plutôt qu'il n'avança, quoique le monarque disposât de ressources égales à celles de l'Eglise catholique.

« La supériorité de la nouvelle doctrine sur l'ancienne n'eut pas plus d'influence décisive sur le changement de religion ; en Suède, comme en Allemagne, la population des villes fournit d'abord des adhérents au protestantisme, mais, en Suède, elle était peu nombreuse (en 1524, Stockholm ne comptait que 770 bourgeois sujets à l'impôt) ; leur opinion ne pouvait donc avoir la même importance que dans un pays rempli de cités riches et puissantes. Les paysans, avec leur esprit conservateur, tenaient beaucoup à la religion traditionnelle, et les nombreuses révoltes qui éclatèrent sous le règne de Gustave provenaient en grande partie de l'opposition du peuple aux changements de religion. Ils aimaient leurs moines et leurs prêtres, ils écoutaient avec respect, sans la comprendre, la liturgie latine, et ils donnaient volontiers leur obole aux ministres de l'Eglise. » Schück, (*op. cit.*, 215).

Reuterdahl (1) avoue que la grande majorité du peuple, clercs et laïques, demeurait indifférente à la Réforme, plutôt attachée à l'ancien ordre de choses, et sensible surtout aux charges énormes qu'imposait le nouveau régime.

Le roi n'osait donc pas encore briser ouvertement avec la hiérarchie, mais il respectait de moins en moins la discipline ecclésiastique ; il ne se bornait pas à exercer les droits de la Couronne sur certains bénéfices ; il déplaçait à son gré les hommes et les choses ; un conflit éclate entre les paroissiens et le curé d'Uméa, Me Gerlach ; le roi prononce en faveur de Gerlach, et charge l'archevêque de veiller à l'exécution de ses ordres.

(1) *Op. cit.*, p 250-251.

Le Chapitre d'Åbo élit un prévôt, comme c'est son droit ; Gustave se fâche de ne pas avoir été consulté, et ne ratifie le droit du Chapitre qu'en exigeant un tribut annuel de 200 marcs « pour l'entretien d'un homme de guerre » ; à Strengnäs, il prend parti contre le clergé en faveur des bourgeois, au sujet d'un terrain disputé ; il présente un de ses scribes comme doyen du Chapitre de Linköping, malgré la résistance de l'évêque, et, peu après, il attribue cette prébende à l'évêque élu d'Abo, l'un de ses hommes liges ; il change également à bref délai d'autres bénéficiers, et lorsqu'il les nomme, c'est à charge de payer de lourdes contributions au Trésor (500 marcs par an pour une simple paroisse de Finlande).

C'était bien la peine de s'élever contre les annates, et la cupidité de la Cour romaine !

Cependant, l'épiscopat courbait la tête, et se contentait de gémir ; jusqu'en 1527, nous le voyons seconder avec zèle toutes les entreprises politiques de Gustave, assister aux Diètes, coopérer avec les sénateurs laïques dans les affaires courantes ; Ingemar de Vexiö et Eric d'Åbo réussissent à éviter les soupçons du monarque ; Petrus Magni montrera sa docilité dans le sacre des premiers évêques non-confirmés par le Pape ; ceux-ci, Magnus Sommar de Strengnäs, et Magnus Haraldi de Skara, conservent assez longtemps les bonnes grâces de Gustave ; cependant le premier est dénoncé au préfet royal, Lars Siggesson (mars 1526), comme responsable du retard que mettent ses diocésains à payer l'impôt, et le second, très lié avec Brask, finit par s'attirer les reproches de l'irascible monarque ; dès février 1525, on lui retire le fief d'Elfsforg ; on le croit complice des Dalécarliens, et coupable d'intrigues secrètes avec les autres mécontents.

La correspondance de Brask nous permet de suivre jour par jour les vicissitudes de cette période critique.

A la fin de 1525, il était un peu rentré dans les bonnes grâces du roi, qui lui restitue le fief de Gullberg ; en 1526, nouvelles alternatives de faveur et de menaces ; au mois de février, l'évêque

et le prince devaient se rencontrer dans la petite paroisse de Rydsby, mais quand le premier arriva, le second venait de repartir, et Brask lui fit savoir que le mauvais état des routes l'avait empêché de le rejoindre plus tôt ; il le priait de lui mander s'il désirait absolument sa visite, et promettait d'exhorter ses subordonnés à transmettre au Trésor la moitié des dîmes, attribuée à la Couronne par la Diète de Vadstena.

Le recouvrement des impôts était une source de tiraillements perpétuels entre l'évêque et ses diocésains, comme entre l'épiscopat et le monarque.

Dans cette visite pastorale de février 1526, nous voyons Brask charger le prévôt de Synnerbo de réprimander un curé qui usurpait moitié des dîmes de sa paroisse, tandis qu'il n'avait droit qu'à un tiers ; les fidèles se plaignaient, et l'évêque déclara qu'ils avaient raison « car l'abus est d'autant plus détestable quand il s'agit du droit divin ». Aussi menaçait-il le coupable d'excommunication et de suspense, et lui fixait un délai de 15 jours pour se justifier.

Il prescrivait en outre une enquête dans les paroisses voisines où la rumeur publique dénonçait de semblables désordres, et rappelait à tous ses prêtres qu'ils devaient tenir un registre des dîmes, et veiller à la conservation des céréales enfermées dans le grenier de l'Eglise, car ces dîmes étaient d'ordinaire acquittées en nature.

Brask aimait en toutes choses le bon ordre et la discipline : il règle la part respective des moines de Nydala et des curés du voisinage dans les oblations du peuple ; il veille à la gestion des biens du monastère dans l'intervalle qui sépare la mort de l'Abbé et l'élection de son successeur ; le 4 mars 1526, il signale à l'évêque de Vexiö deux prêtres interdits, afin que l'on maintienne les censures portées contre eux, jusqu'à pénitence faite.

Il continue d'entretenir une correspondance active avec les élus de Skara et de Strengnäs ; à Petrus Magni de Vesteras il demande, le 2 juillet 1526, « un livre de ses diverses expé-

riences », peut-être le recueil dont nous avons parlé plus haut, d'après les indications de M. Schück.

C'est alors que se produisirent à Upsal et à Stockholm les scènes violentes qui amenèrent l'exil de J. Magnus; Brask, invité par le roi, se rendit à Stockholm pour le jugement de Knut et pour le vote d'un nouveau subside que les évêques et le Sénat annoncèrent au peuple par une circulaire du 10 août 1526; les mois qui suivirent furent particulièrement agités et pénibles ; l'un des agents de Gustave (et sans doute il n'était pas le seul), nommé Arvid Vestgöte, usurpait les biens ecclésiastiques, et faisait subir toute sorte de vexations au clergé de Linköping; Brask l'avait averti à plusieurs reprises, d'un ton modéré et paternel ; Arvid répond avec insolence qu'il n'a fait de tort à personne, que c'est lui plutôt qui aurait à se plaindre, et qu'il est prêt à soutenir sa cause devant le roi et le Sénat : « Ne me jouez pas de ces tours que vous avez appris à Rome », écrit-il à l'évêque. Celui-ci réplique, à la date du 2 septembre : « Nous nous tenons à la loi et aux privilèges de l'Eglise, et nous ne jouons de tours à personne ; il ne suffit pas d'être allé à Rome pour être mauvais, ni pour être bon de n'y aller point, mais en tous pays il y a des bons et des méchants; agissez bien, et jugez vous-même... nous avons assez d'ennemis en dehors du royaume pour tâcher de nous entendre entre nous par un conseil salutaire. »

Il épanche ses inquiétudes et ses tristesses dans le sein de ses confidents habituels, les élus de Skara et de Strengnäs : « Je vous ai écrit de Bokolsund, mande-t-il à ce dernier, le 20 septembre, après vous y avoir attendu un jour entier.

« Me Olaus Magnus nous écrit de Lübeck, le 24 juillet, que les magistrats ont fait afficher aux portes de toutes les églises et des monastères l'édit du duc Henri de Brunswick et de Luneburg, défendant de la part de l'Empereur aux gens de tout état et de toute condition de professer ou de répandre, en public ou en secret, l'hérésie luthérienne, sous peine de la vie et des biens, et cela dans tout le territoire de Lübeck ; le duc a notifié dans

toute la Saxe et la Basse Allemagne que l'Empereur veut extirper l'hérésie. Plaise à Dieu que cet exemple inspire aux autres une terreur salutaire ! Nous vous enverrons copie de ce décret, que nous avons emprunté. »

On trouve en effet à cet endroit de la Registrature de Brask (t. XVI, p. 23), une traduction suédoise de l'édit rendu à Anvers, le 21 février 1521, par Charles Quint et le Sénat de Brabant, et du traité conclu entre l'Empereur et François I[er] après la bataille de Pavie ; cela intéressait la Suède, à cause de Kristiern, qui pouvait profiter du triomphe de son beau-frère afin de risquer une nouvelle tentative sur le Nord ; aussi Brask en parle-t-il à son correspondant ; il espère que le peuple se prêtera davantage à payer l'impôt destiné à solder les dettes du royaume, quoiqu'on se soit montré peu traitable en divers endroits.

Il ajoute qu'une grande peste, survenue à Rome, retarde le couronnement de l'Empereur, mais que le grand-duc de Moscovie a envoyé une ambassade au Pape, et que celui-ci lui adresse en retour François de Potenza ; « Beaucoup de gens s'étonnent que les Russes, les Bohémiens et autres infidèles se soumettent à l'Eglise romaine, tandis que d'autres, jusqu'alors bons chrétiens, se laissent aller au schisme et à l'hérésie. Il faudrait que le *marchand de volailles* (*pulletarius*) de Stockholm cesse sa prédication hérétique et scandaleuse, de peur que le royaume ne soit diffamé à l'étranger et ne devienne odieux aux princes chrétiens, ce qui serait la perte de beaucoup d'âmes, quoiqu'on doive se préoccuper plus encore de la vengeance divine, que Dieu daigne écarter de nous ! »

Au mois d'octobre, Brask écrit dans le même sens au maréchal de la cour Ture Jönsson, zélé pour l'orthodoxie qu'il essaiera de défendre à la Diète de Vesterås, puis de nouveau à l'évêque de Strengnäs ; il le remercie d'un service rendu, promet ses bons offices pour un protégé qu'on lui recommande, et transmet les dernières nouvelles d'Allemagne et de Rome ; le bruit courait que Kristiern, aidé de Norby, rassemblait des troupes considérables sur terre et sur mer, « mais, ajoutait

Brask, *in bursam non det omne quod opinio spondet* » (il y a loin de la parole à la bourse)...

Toutefois Lübeck faisait de grands armements pour repousser une attaque éventuelle, et on pouvait craindre que la prédication d'Olaus Petri ne fournît à ces alliés exigeants un prétexte de rompre les traités conclus avec la Suède.

Le duc Georges de Saxe, le marquis de Brandebourg, les ducs de Brunswick mettaient de fortes sommes à la disposition de Kristiern ; la flotte lubeckoise venait se ravitailler afin de poursuivre à travers la Baltique les corsaires au service du prétendant ; on continuait, dans cette ville, à brûler les livres et à emprisonner les adeptes de Luther, et en effet la nouvelle hérésie ressuscitait toutes les anciennes. Brask terminait en exprimant la crainte que le port de Vismar ne tombât au pouvoir des ennemis de la Suède. Quelques jours plus tard, il écrit à l'évêque de Skara : « Que le Seigneur, qui renverse les desseins des nations, et qui réprouve les pensées des peuples et des princes, les fasse tomber dans la fosse qu'ils ont creusée pour les autres ! » et parlant des démêlés entre Charles-Quint et le Pape, de la Ligue projetée avec François Ier et Henri VIII, de la prise de Lucques et de Sienne, il redoute que l'effusion du sang chrétien et les guerres prolongées n'amènent « la translation de l'Empire », si les princes confédérés voulaient éteindre complètement l'hérésie.

Il est sans nouvelles de J. Magnus, dont il ne sait que le départ précipité ; la modération lui paraît commandée par les circonstances, pour éviter et d'offenser Dieu, et de se rendre méprisable aux yeux du peuple ; « ne fiamus abjectio plebis et opprobrium omnium in circuitu ».

Le 1er novembre, il adresse aux deux couvents de Vadstena la traduction de l'édit impérial et de la lettre du duc Georges, en exhortant à répandre ces écrits pour confirmer les faibles dans la foi et prévenir la perte des âmes « car il est meilleur devant Dieu d'empêcher son frère de tomber que de prier pour sa conversion, après qu'il est tombé ».

C'est alors qu'arrivèrent en Suède la lettre d'Arcimboldo à l'évêque de Skara, dont nous avons parlé plus haut, et un bref remarquable du Pape aux évêques de Linköping et de Vesteras (1). Clément VII avait appris qu'un certain nombre de prêtres et de religieux suédois, infidèles à leurs engagements, contractaient des unions sacrilèges ; ils changeaient au gré de leur caprice les rites de la Messe, distribuaient sous les deux espèces, et sans confession préalable, la sainte Eucharistie à toute sorte de personnes, administraient le baptême en dehors des églises, et sans observer les rites catholiques, méprisaient l'Extrême-Onction et la refusaient aux fidèles ; ainsi les âmes étaient perverties par leurs propres pasteurs, et le luthéranisme ouvertement propagé ; le Pape exhortait donc les deux évêques, conformément au droit commun de l'Europe chrétienne, à requérir contre ces hérétiques le secours du bras séculier ; il conjurait « son cher fils Gustave, roi élu de Suède », et tous les princes, nobles, chevaliers « si nombreux dans cette illustre nation », à défendre la foi, pour la gloire de Dieu, le salut des âmes, et dans l'intérêt de leur propre renommée. Il terminait en autorisant les évêques à réconcilier avec l'Eglise et à rétablir dans leurs dignités ceux des luthériens qui se convertiraient et feraient la pénitence convenable.

Ce bref ne figure pas dans le Registre de Brask, mais ce prélat le reçut certainement, car il écrit le 11 décembre suivant à son agent de Rome, Petrus Benedicti, qui sans doute n'avait pas été étranger à la publication de cette pièce : « Nous exécuterions volontiers les ordres du Saint-Père, avec l'aide du roi, dont le cœur est entre les mains de Dieu, qui est toujours maître de changer Saül en Paul, en écartant les mauvais conseillers... » mais le reste de la lettre montrait que l'évêque ne comptait guère sur ce miracle. « L'Eglise de Suède est dans la pire condition... et le plus pauvre paysan est moins à plaindre, puisqu'il jouit de ses droits et libertés selon les anciens usages... C'est le glaive

(1) *Arch. Vatic.*, an. 1526 (du 19 sept.), n° 276, publié dans les *Annales* de Raynaldi, t. XX, n° 128 (édition de Rome, 1663).

au dehors, et la mort à l'intérieur (*foris gladius, domi mors*), beaucoup souhaitent de mourir, et la mort les fuit, jusqu'à ce qu'il plaise à Dieu. »

Il remerciait Petrus du soin qu'il avait mis à promouvoir la cause de l'évêque de Skara, et le chargeait d'exprimer sa reconnaissance à l'ancien Nonce Arcimboldo, grand ami de Petrus, auquel il désirait envoyer à la première occasion une paire de chevaux de race (*par electorum equorum, ex nostris*).

C'était Brask qui payait à l'abbaye de Vadstena l'entretien de Petrus dans l'hospice de sainte-Brigitte ; il entre à ce sujet dans quelques détails pratiques, et recommande les affaires du diocèse de Linköping, alors pendantes en cour de Rome. Il voudrait obtenir des facultés semblables à celles qu'on venait d'accorder à l'évêque polonais de Gnesen, afin de ramener dans le giron de l'Eglise les apostats qui reviendraient « ad cor, licet non ad habitum in communitate », et que le pieux évêque désirait empêcher « de descendre vivants en enfer ».

Enfin, il rend grâces à son correspondant pour une améthyste (destinée sans doute à orner l'anneau pastoral) que celui-ci avait insérée dans sa lettre, où la trace en restait visible, quoique l'objet précieux se fût égaré en route (*ob casûs infortunium*).

En félicitant l'évêque de Skara sur l'heureux succès de sa confirmation à Rome, Brask ajoutait, la veille même (10 décembre), qu'il n'avait pas encore ouvert le bref du Pape (*quod nondum certis respectibus aperuimus*), mais qu'il supposait qu'on y parlait d'extirper l'hérésie avec le secours du bras séculier, et spécialement du roi.

Comment expliquer cette réserve singulière ?

Peut-être l'exemple récent de J. Magnus et des lettres impériales ouvertes en présence de la Cour rendait-il Brask plus circonspect qu'à l'ordinaire ; on est tenté de le croire en lisant ce qui suit : « Nous venons de recevoir une lettre du roi, qui nous reproche d'avoir fait traduire en langue vulgaire les lettres de l'Empereur et du duc Georges (contre Luther) ; ceci provient des

calomnies habituelles de nos ennemis, en sorte que nous devons répéter avec saint Paul : quoique ma conscience ne me reproche rien, cela ne suffit pas à me justifier... cependant nous soumettons toutes choses à la volonté de Dieu. »

Gustave Vasa, qui entendait à sa manière la liberté de la presse, voyait en effet de très mauvais œil le zèle de Brask pour l'orthodoxie menacée ; le 9 novembre précédent, il lui interdisait de garder une imprimerie à Söderköping, sous prétexte que celle ci nuirait à l'imprimerie royale, récemment établie, et à grands frais, dans la capitale.

Il défiait le prélat de trouver autre chose que le pur Evangile chez les prédicants favorisés par le prince. Joignant l'insulte à la menace, il déclarait que le pire ennemi de la chrétienté c'était le Pape, qui par son alliance avec le Turc était responsable de la ruine de la Hongrie (1).

Le 27 décembre, Brask répondait à Gustave avec une respectueuse fermeté qu'il n'avait jamais offensé la majesté royale, et qu'il se proposait seulement de consoler et d'encourager les pauvres religieuses de Vadstena, en butte à d'indignes calomnies ; il priait le monarque de ne pas croire aux rapports de ses ennemis ; quant à la dispute publique à laquelle on le convoquait à Stockholm, tout le clergé de Linköping déclarait s'en tenir à la foi des Pères et des Conciles, sans éprouver le moindre besoin d'éclaircir des doutes qui lui demeuraient inconnus : « Que le Tout-Puissant donne grâce à Votre Majesté pour écarter ces nouveautés, et ainsi vous mériterez bien de Dieu et de tous les chrétiens ; ne laissez pas les laïques prêcher, ni usurper d'autres charges que Dieu ne leur a point confiées. Si le Pape est passé au Turc, c'est pour sa propre perte, et l'Eglise ou le christianisme ne doit pas être abandonné à cause de cela.

« Mais l'on m'écrit du consistoire qu'il donne à l'Empereur plusieurs centaines de milliers de ducats contre le Turc, 80.000

(1) *Reg.* III, p. 313, réponse de Brask, p. 425.

à son frère Ferdinand, et qu'il aide aussi de troupes et d'argent le roi de Hongrie... Et quand il croit que l'Empereur manque à son devoir envers la chrétienté, il écrit là-dessus aux autres rois et princes... D'ailleurs, faut-il s'étonner que le Turc batte les chrétiens, lorsqu'il les voit divisés au sujet de cette nouvelle doctrine ? »

L'évêque épanchait plus librement ses angoisses patriotiques dans le cœur de son vieil ami Ture Jönsson ; le 9 décembre 1526, après l'avoir longuement entretenu des affaires générales de l'Europe et des nouvelles de Rome, il racontait qu'au cours des négociations d'Elseneur avec le Danemark, en 1524, un plénipotentiaire danois, Sten Bille, avait dit aux Suédois que leur pays était devenu chrétien après le Danemark et la Norvège : « Nous sommes donc sous ce sapport les derniers venus parmi les trois royaumes, et ce serait grande honte que nous soyons maintenant les premiers à perdre la foi (1). »

A l'élu de Strengnäs il adresse une lettre plus consolante, lui faisant espérer qu'il aura moins de peine à se faire confirmer que son collègue de Skara, puisqu'il n'a pas de rival à craindre comme celui-ci, et qu'à Rome on sait bien que les retards en cette matière ne dépendent pas des évêques suédois : « Prenez donc courage dans le Seigneur, qui ne nous refusera pas ses consolations après d'aussi rudes épreuves. »

Cependant Brask nourrissait déjà le projet, qu'il réalisera l'année suivante, d'aller visiter l'île de Gottland, et peut-être de quitter la Suède. Le 20 décembre, il consulte là-dessus le chancelier du roi, Svéno. Comme les gens de Gottland l'ont invité à venir, et qu'il veut conserver les droits de son Eglise, il a demandé la permission au roi, et n'ayant point de réponse, il veut savoir si l'on peut aller à Gottland sans sauf-conduit

(1) *Reg.* III, p. 421. Cette lettre contient un nouveau temoignage du zèle de Brask pour la culture intellectuelle : il adresse à son ami un livre de S. Renaud (*S. Renoldi*) sans doute une *Vie de Saint,* qui lui a été prêté, et il voudrait le voir traduit en suédois « pour que les gens de guerre fassent autre chose que de boire tout le long du jour ». Quand Ture aura rendu le livre, il en recevra un autre « qu'il n'a pas encore lu ».

danois ou allemand, mais il ne veut rien faire sans l'avis et l'expresse volonté du roi.

Peut-être l'exemple de J. Magnus lui suggérait-il cette démarche ; en effet, l'archevêque exilé s'était hâté d'annoncer à Brask son arrivée à Danzig, en le priant de se mettre à la disposition du Chapitre d'Upsal pour exercer les fonctions épiscopales durant la vacance du siège ; Brask accepte volontiers, comme en témoignent ses lettres du 24 décembre à Me Georges, prévôt d'Upsal, ainsi qu'aux chanoines Eric Geting et Pierre Galle ; il compatit à leurs peines, qui sont les siennes, les exhorte à résister à la persécution « cum ars et virtus sint circa difficilia », car Dieu ne saurait abandonner ses fidèles au fort de la tempête ; Il rendra la tentation profitable, en y mêlant l'onction de sa grâce : « cum non sit opus valentibus Medico, sed iis qui male habent ». Il leur promet ses bons offices, et réclame de promptes nouvelles.

Le 22 janvier 1527, il écrit encore à Pierre Galle ; ayant appris qu'on projetait une dispute publique sur les hérésies déjà condamnées, et sur des cérémonies observées depuis l'âge apostolique, il insiste sagement sur les mesures à prendre en pareille occurrence. Si celui qui dispute doute réellement de la foi, il pèche par infidélité ; mais il ne pèche point si, étant bien enraciné dans la foi, il dispute pour extirper l'erreur ; quant aux assistants, s'ils sont peu instruits de la foi, il faut s'appliquer à confirmer leur croyance, selon les besoins des temps et des lieux, pourvu qu'il y ait des hommes capables d'y travailler ; mais s'ils ont été sollicités en sens contraire, il est dangereux d'entamer de pareilles disputes, car en entendant les infidèles révoquer en doute ce qui est certain, sans être habitués à pareil langage, leur foi se trouverait affaiblie.

Aussi tous les laïques ont-ils défense de disputer sur la foi, en public ou en particulier (*Cap. Quicumque de Hæresi. Lib. VIo*). « Cependant, ajoutait l'évêque, ne vous troublez point, sachant que la patience est la perfection ; nous vous exhortons, selon l'Evangile, à craindre Celui qui peut envoyer

les âmes en enfer. Priez spécialement Dieu, invoquez saint Eric et les patrons du royaume, et à la fin rien ne vous nuira, car le propre de l'Eglise est de triompher lorsqu'elle semble abattue.

« Les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle.

« Il conviendrait qu'on traitât de pareilles affaires entre hommes de même condition, Docteur contre Docteur, soldat contre soldat, Roi contre Roi, puisqu'aussi bien le roi d'Angleterre est déjà descendu dans l'arène... »

Brask envoyait à Galle le Manuel de controverse (*Enchiridion*) du célèbre théologien allemand Jean Eck, non sans s'excuser avec courtoisie, « de vouloir inonder la mer au moyen de son petit canal », et il invitait le docteur à soutenir son confrère Eric dans cette périlleuse tentation.

Gustave Vasa, qui n'était pas jaloux des lauriers de Henri VIII, fut peut-être choqué de l'ironie discrète du passage que nous venons de citer; le 2 février 1527 (*Reg. IV*, p. 42), il écrit de Gripsholm à Brask pour lui reprocher de décrier la nouvelle doctrine, malgré l'ordre royal et contre ses promesses antérieures ; si l'évêque fait imprimer à Copenhague des pamphlets qu'on répand parmi le simple peuple, c'est afin de cacher son avarice et sa soif de domination sous des apparences de zèle, car ces pauvres gens ne peuvent pas plus juger des choses de la foi qu'un aveugle des couleurs ; il renouvelle ses interdictions précédentes, et aussi l'invitation, demeurée sans réponse sérieuse, d'envoyer des chanoines « versés dans les Ecritures », pour disputer sur les points en litige, devant le roi ; celui-ci se déclare prêt à accepter leur jugement, et à donner raison à ceux qui prouveront leurs dires, « de la manière la plus droite, avec la meilleure intelligence de la Bible et de la pure vérité ».

En postscriptum, il accuse l'évêque d'avoir dérobé un ostensoir au monastère de Cronbeck, et le somme de le restituer aux légitimes possesseurs.

Brask répond aussitôt (*loc. cit.*, p. 406, de Jönköping, le 8 février) qu'il est prêt à soutenir sa doctrine devant Dieu et tous les bons chrétiens ; quant à celle des prédicants, il n'en sait que

…u de chose, et certains articles lui paraissent mal fondés. D'ailleurs, il laisse à qui de droit le soin de la juger, et il ne s'est engagé sous ce rapport à rien qui soit contraire au devoir d'un bon chrétien ; il tiendra parole, et sur le fait de l'imprimerie « en Suède ou hors de Suède », il ne peut prévenir les calomnies de ceux qui l'accusent sans preuves. Enfin, il conjure Gustave de respecter ses serments, de maintenir le droit de l'Église, et de laisser à un Concile général le jugement de la nouvelle doctrine, comme cela s'est fait au siècle précédent, sous le roi Eric (à l'époque du Concile de Constance).

Quand même l'épiscopat suédois serait au complet il ne saurait définir des articles de foi qui intéressent toute l'Église, ni statuer sur des hérésies déjà condamnées.

« Ceci sans préjudice du Concile national proposé par Votre Majesté. »

Ce n'était ni au Concile général ni au Concile provincial que Gustave entendait remettre la sentence. Le 4 décembre 1526, il adressait au champion de l'orthodoxie, Pierre Galle, dix questions de controverse, rédigées vraisemblablement par Laurent André ou par Olaus Petri ; il lui demandait une réponse écrite pour la Noël suivante, « puisqu'étant docteur en la Sainte Écriture, vous avez dû étudier de manière à savoir nous instruire, nous autres laïques, sur ces matières qui nous sont utiles à connaître pour notre salut » (1).

A ces dix articles s'en ajoutèrent bientôt deux autres, sur la vie monastique et le sacrement de l'autel. Galle ne fit pas attendre sa réponse ; elle fut transmise à Olaus, qui présenta sa réplique au roi, et se rendit même, à ce qu'il raconte, deux fois de suite à Upsal pour provoquer son adversaire à une dispute publique, devant le prince et le Sénat.

Galle, qui ne se sentait peut-être pas libre de soutenir sa doctrine avec toute l'indépendance nécessaire, déclina l'invitation sous divers prétextes, et ce ne fut qu'à la Diète de Vesteräs.

(1) *Reg.* III, p. 331, avec le texte des 10 articles.

en 1527, que les deux champions se mesurèrent en personne.

Mais, le 14 mai 1527, Olaus publiait à Stockholm une relation complète de la controverse ; nous ne pouvons nous livrer ici à l'étude critique de cet ouvrage, qui remue toutes les questions agitées, depuis l'origine, entre catholiques et protestants, toutefois, vu son importance historique, nous en donnons l'analyse détaillée, d'après Anjou (1).

« Le roi, disait la préface, soucieux des divisions qui s'élevaient au sujet de la foi, avait interrogé les deux parties, afin de savoir les termes précis de leur querelle. On avait fini par lui apprendre qu'elle roulait sur douze points principaux, qu'il avait fait rédiger et envoyer à plusieurs personnages des deux camps, avec prière d'y donner une réponse motivée. Sa Majesté se proposait ensuite de réunir des docteurs et des prélats qui jugeraient de ces réponses, et régleraient le conflit. »

Art. Ier. — « Peut-on s'écarter de la doctrine des Saints, des usages et des coutumes de l'Eglise, quand ils ne s'appuyent pas sur la parole de Dieu ? »

Galle répond : 1° que le sens de l'Ecriture est si haut, si profond, qu'il est impossible de la comprendre sans l'assistance du Saint-Esprit. Ainsi saint Pierre déclare qu'il y a des difficultés dans certains passages de saint Paul (*II Petr.*, III, 16) ; l'eunuque de la reine d'Ethiopie ne pouvait pas entendre le chap. LIII d'Isaïe avant que l'Esprit-Saint ne lui amenât le diacre saint Philippe. (*Act. Ap.* VIII).

Les Saints, qui ont expliqué l'Ecriture, étaient inspirés du Saint-Esprit (*II Petr.*, I-21) ; les dons de Dieu varient : ceux-ci reçoivent la grâce de l'apostolat, d'autres celle d'interpréter l'Ecriture (*I Cor.*, 12) ; par conséquent, rejeter la doctrine des

(1) *Op. cit.*, p. 184-203, cf. Reuterdahl, IV, p. 273-277, les notes contiennent une notice bibliographique sur la *Réponse* et sur l'*Instruction* de 1526, dont nous avons parlé à propos de la traduction de la *Bible*, avec une analyse de la seconde ; il n'en existe que deux exemplaires, tandis que la *Réponse* est reproduite dans le recueil de Troil.

aints, c'est rejeter Dieu et le Saint-Esprit qui parlent en leur ersonne.

2° Il faut maintenir les usages de l'Eglise quand ils sont ondés, ne contredisent pas l'Ecriture, et justifient d'une longue bservance, car nos ancêtres les Saints et les docteurs possédaient mieux que nous l'Ecriture.

Les Apôtres avaient prescrit beaucoup de choses qui ne sont pas dans l'Ecriture (*I Cor.* 11 et 34 ; III, *Joan.*, 13. *Act. Ap.* vi et xvii). Saint Augustin écrit aussi qu'en tout ce qui n'est pas marqué par l'Ecriture, les lois et les coutumes des Pères doivent servir de règle.

Olaus réplique : La parole de Dieu est immuable ; si donc es docteurs et l'usage de l'Eglise s'appuyent sur la parole de Dieu, on ne peut s'en écarter, car c'est la parole de Dieu qu'on respecte en cela, mais s'il n'en va pas de la sorte, on peut s'en écarter ; sinon, il n'y aurait aucune différence entre la parole de Dieu et celle des hommes, d'où il s'ensuivrait que Dieu et l'homme se valent.

Assurément, l'on ne doute pas que des Saints comme Ambroise, Augustin, Jérôme, etc. étaient remplis du Saint-Esprit, « mais il faut aussi reconnaître, pour peu qu'on lise leurs livres, que le Saint-Esprit n'a pas toujours dirigé leur plume, puisque souvent, par faiblesse humaine, ils ont écrit les uns contre les autres, souvent contre eux-mêmes, et souvent aussi contre la parole de Dieu. » L'on doit lire leurs écrits d'une manière raisonnable, faisant bien attention en quelle sorte ils traitent l'Ecriture.

Si la Bible paraît obscure en certains endroits, c'est de notre faute « comme le soleil par rapport à ceux qui ont mauvaise vue ; il est clair en lui-même, et il n'a pas besoin d'être éclairé ». Aussi doit-on expliquer les passages obscurs par les passages clairs, comme dit l'Apôtre (*II Petr.*, 1-12).

Des Constitutions apostoliques, nous ne connaissons rien, et si elles étaient nécessaires, elles se trouveraient dans la Bible ; on observe le repos du dimanche et la fête de Pâques, mais cela n'est point requis pour le salut.

Autrefois, il n'y avait pas de différence entre les prêtres et le évêques, mais les temps sont bien changés ; jadis, un évêque o un prêtre qui s'occupait d'affaires séculières était déposé ; u prêtre coupable de péchés graves perdait son sacerdoce ; main tenant, on se borne à le déposer de sa charge ; la simonie cessé d'être punie. Au temps du Pape saint Marcel, les vingt cinq cardinaux de l'Eglise romaine étaient chargés de baptise et d'ensevelir les fidèles ; aujourd'hui, ce sont des rois et de princes.

Art. 2. — « Notre-Seigneur a-t-il donné aux prêtres, au évêques et aux Papes pouvoir sur les hommes, si ce n'est cel de prêcher la parole de Dieu et ses commandements, et doit-y avoir d'autres prêtres que ceux qui s'acquittent de cett mission ? »

Galle cite saint Matthieu (XVIII, 17) : « Si votre frère a péch contre vous... traduisez-le devant l'Eglise, et s'il refuse d'écoute l'Eglise, qu'il soit pour vous comme un païen et un publicain » ce qui suppose évidemment une autorité constituée dan l'Eglise ; il allègue en outre plusieurs textes de saint Pau (*Tit.*, III-10 ; *I Cor.*, V, 5-11), et sur la seconde partie de l'ar ticle, le chapitre XII de l'Epître aux Romains ; le prophète Joë recommande aux prêtres de prier pour le peuple ; à plus fort raison doivent-ils le faire dans la Nouvelle Alliance. Saint Lu (XVIII, 1) ne dit-il pas qu'il faut prier toujours ? ce qui s'en tend, d'après le vénérable Bède, des sept heures canonique cf. *Ps.* CXVIII, 164.

L'œuvre par excellence du prêtre est d'offrir le Sacrific (*Hebr.* V, 1), c'est-à-dire le Corps et le Sang de Notre-Sei gneur Jésus-Christ.

Olaus réplique en rappelant la parole célèbre (et si souven prise à contre-sens) : « Mon royaume n'est pas de ce monde »

Le Sauveur et ses Apôtres ont obéi au pouvoir civil ; donc le Papes et les Evêques ne peuvent pas commander aux hommes mais ils doivent les nourrir de la parole de Dieu : « de mêm

qu'un forgeron n'est tel que s'il forge, un prêtre n'est prêtre que s'il prêche ».

Le texte cité de saint Matthieu s'applique à tous les Apôtres, bien plus : à tous les chrétiens ; soutenir le contraire c'est confondre les deux pouvoirs ; on sait que le Christ n'a donné à ses disciples que le glaive spirituel, qui est la parole de Dieu.

Les prêtres de l'Ancien Testament figuraient ceux du Nouveau, qui sont tous les chrétiens ; ils doivent donc prier tous, mais du cœur et non des lèvres ; si le prêtre était obligé de prier sept fois le jour, il n'aurait pas le temps de dormir ni de faire autre chose ; selon Bède, prier, c'est se conformer en tout à la volonté de Dieu ; Daniel ne priait que trois fois le jour (*Dan.* VI) ; le Christ n'a jamais ordonné la Consécration, mais la prédication, et l'on peut bien se sauver sans recevoir la Cène, mais non sans entendre la parole de Dieu, ce qui est participer spirituellement au Christ.

Le texte cité de l'Epître aux Hébreux se rapporte au grand-prêtre, type du Christ.

Art. 3. — La loi des Papes, des évêques, etc. peut-elle obliger sous peine de péché ?

Galle répond : oui, si elle est juste, et si elle tend à procurer le bonheur éternel, elle vient de Dieu, car Dieu ne cesse pas d'opérer dans le monde (*Joan.*, V, 17) ni le Christ dans l'Eglise, de même que le semeur jette le grain, qui germe avec le temps. Ainsi les chefs de l'Eglise sont inspirés de Dieu, mais quand même ce ne seraient que des ordonnances humaines, il faudrait encore leur obéir, car Dieu a donné ce pouvoir à son Eglise, cf. *Luc*, X, 16 ; *Matth*, XXIII, 17, et cet oracle du Saint-Esprit. « Là où il y a deux ou trois hommes réunis en mon nom, J'y suis au milieu d'eux ». *Matth.*, XVIII, 20.

Olaus réplique : « Il n'y a que la loi de Dieu qui oblige sous peine de péché ; sinon, elle ne différerait pas de celle des hommes... »

Quant à la théorie du développement doctrinal, timidement

insinuée par son adversaire, il la rejette d'une façon absolue.

Dans cette hypothèse, à quoi servirait la Bible ? au contraire, la religion s'améliorerait avec le temps ; les évêques seraient supérieurs aux Apôtres, comme l'arbre vaut mieux que le germe. Et pourtant l'Evangile dit : « Au dernier jour, croyez-vous que le Fils de l'homme trouve de la foi sur la terre ? »

Le meilleur parti, c'est donc de s'en tenir à la Bible ; les évêques sont souvent divisés, et les Pères ont parlé contre le Saint Esprit ; voyez ce qui est arrivé dans les derniers Conciles !

« C'est un terrain qui n'est pas solide. »

Art. 4. — L'excommunication a-t-elle pour effet de rendre l'homme membre du diable, en sorte qu'il ne soit plus membre du Christ ?

Galle s'appuie sur le texte de saint Matthieu (xviii, 18) : « Tout ce que vous aurez lié sur la terre sera lié dans le ciel… » Olaus prétend que ce pouvoir est dévolu à tous les chrétiens, mais que les meilleurs de l'Eglise sont délégués pour l'exercer ; l'Eglise étant une société purement spirituelle, les évêques ne peuvent pas enlever le Saint-Esprit à un membre de l'Eglise, l'excommunication exclut simplement de la Cène, et du commerce des fidèles, et cela corporellement, pour convertir le pêcheur ; Olaüs revendique en sa faveur le texte cité de saint Matthieu, et ceux de saint Paul (*I Cor.*, v — *II Cor.*, xiii), et il ajoute avec ironie : « Vous pourriez trouver de meilleures raisons dans votre Maître des Sentences » — (le grand répertoire de la scolastique primitive).

Art. 5. — Le pouvoir du Pape et de sa *troupe* (*hop*) est-il conforme ou non à la doctrine du Christ ?

Galle, sans répondre directement, dit que les paroles de Notre-Seigneur dans saint Luc (xxii, 25-26) : « Les rois des nations dominent sur elles, et ceux qui ont puissance sur les peuples s'appellent bienfaisants ; qu'il n'en soit pas de même

parmi vous, mais que le plus grand se rende semblable au plus petit, et que celui qui commande soit comme votre serviteur », ne tendent qu'à réprimer la superbe et le faste du pouvoir. Saint Paul dit que désirer l'épiscopat, c'est désirer une bonne œuvre ; saint Grégoire, qui prit le premier ce titre de Serviteur des Serviteurs de Dieu, était à la fois riche et débonnaire ; depuis saint Sylvestre, les Césars et les rois ont reconnu le Pape comme vicaire du Christ, et lui les traite comme ses fils ; s'il en est arrivé autrement quelquefois, c'est par machination diabolique.

La vie spirituelle requiert la puissance spirituelle : « Pais mes agneaux, pais mes brebis. »

Olaus rappelle les paroles évangéliques : Allez et prêchez... les persécutions promises aux disciples du Sauveur, la défense qui leur est faite de se rendre rois et princes. « Où avez-vous appris la grammaire, pour traduire *episcopatus* par dignité épiscopale, et *opus* par fonction de prélat ? ... La parole de Dieu subsiste, malgré les exemples de Grégoire et de ses successeurs et du monde entier.

Est-ce qu'on doit la juger d'après les œuvres des méchants ? C'est tout le contraire... Vous dites qu'il en est ainsi depuis plus de 1200 ans... mais le diable est bien plus vieux, sans être meilleur pour cela ; au contraire, il devient pire...

C'est le Pape qui a forcé les Césars à s'agenouiller devant lui ; quand on lui a donné un quartier d'étoffe, il a pris toute l'aune... Il a cessé de nourrir son troupeau, mais il trait les brebis grasses, et il les tue, comme un loup dévorant. Dieu en ait pitié !

Art. 6. — Le service de Dieu ne consiste qu'à garder ses commandements, et tout le reste n'est qu'inventions humaines.

Galle répond que le Décalogue met au premier rang l'amour de Dieu, mais que le troisième précepte (sanctification du sabbat) renferme aussi les autres exercices de piété.

Olaus, prétendant ramener tout le culte de Dieu à l'amour, puisqu'on doit adorer en esprit et en vérité, rejette le culte exté-

rieur, et le réduit au service du prochain ; tout ce qu'on fait pour sa ville, pour sa famille, est œuvre de religion. La Messe, les Heures canoniques, l'eau bénite, etc. ne servent de rien.

Art. 7. — Peut-on se sauver par ses propres forces, ou seulement par la grâce de Dieu ?

Sur ce point capital, les deux adversaires ne sont pas loin de s'entendre. Galle dit que la grâce nous rend aptes aux bonnes œuvres, que Dieu meut la volonté libre, et la récompense ensuite. Olaus, se réclamant de saint Paul (*Rom.* VI-23, et *Ephes.* II,-8), dit que si nous pouvions nous sauver nous-mêmes, le Christ serait mort en vain, et que Dieu donne à la fois les œuvres et la bonne volonté, mais il ne développe pas son opinion comme il fera plus tard dans un livre contre Paul Eliæ, où il s'exprime ainsi : « La Bible ne promet pas de récompense aux œuvres hypocrites, mais aux véritables, à celles qui viennent d'un bon cœur : ainsi la foi est la racine des bonnes œuvres » (paroles qu'on peut d'ailleurs expliquer dans un sens très orthodoxe).

Avec Galle, il est sobre de détails, sans négliger toutefois de tirer les conséquences qui lui étaient chères, contre la Messe et les Indulgences.

Art. 8. — la vie monastique a-t-elle son fondement sur la Bible ?

Galle cite, pour l'Ancien Testament, les fils des prophètes groupés autour de Samuel, et plus tard avec Elie et Elisée sur le Carmel, les *hommes religieux viri religiosi*) dont parlent les Actes des Apôtres (II, 5), et en faveur des trois vœux, qu'il oppose à la triple concupiscence, divers passages de saint Matthieu (XIX-12 et 21 ; XVI, 24) ; ils aident à conquérir le ciel, et à suivre les conseils évangéliques ; d'ailleurs ils sont en usage dans l'Eglise depuis plus de mille ans, témoins saint Jérôme et saint Grégoire.

Olaus réplique que les prophètes étaient mariés, que les vœux

ne sont d'aucun secours sans la grâce, que les anciens moines ne ressemblaient pas à ceux d'aujourd'hui ; il n'y en avait point du temps des Apôtres ; plus tard, il y eut des ermites, et sous la règle de saint Basile des religieux laïques, avec des vœux temporaires ; saint Benoît fut le premier fondateur d'Ordre ; plus tard les richesses amenèrent la décadence, et au XIII[e] siècle survinrent les Mendiants, « qui ont commis beaucoup de mensonges et d'impostures ».

Art. 9.— Peut-on donner la Cène sous les espèces du pain et du vin ?

Galle répond qu'il faut distinguer, dans le Sacrement de l'autel, ce qui est de droit divin, et immuable, savoir l'emploi du vin de la vigne, du pain de froment, et des paroles de la Consécration, et les autres rites, établis dans l'Eglise par révélation du Saint-Esprit aux Apôtres et à leurs successeurs.

Pourquoi, répond Olaus, refuser le calice aux laïques, contrairement à l'usage primitif ? la Cène n'est pas un sacrifice ; vous crucifiez le Christ deux fois...

Art. 10. — Y a-t-il des Révélations autres que celles de la Bible ?

Galle déclare, selon Denys l'Aréopagite, que la Providence a chargé les hiérarchies supérieures d'instruire les autres et de les élever à Dieu ; il en est ainsi des révélations privées ; on ne doit les approuver que si elles viennent de Dieu.

N'a-t-on pas attribué des révélations posthumes à saint Jérôme ?

Olaus dit que ces révélations de saint Jérôme, publiées dans les œuvres de saint Augustin, sont apocryphes ; la Bible suffit à tout ; si l'on admet d'autres révélations, il y a péril d'illusion diabolique ; mieux vaut donc les rejeter toutes, même si elles sont vraies.

Art. 11. — Est-il question du Purgatoire dans la Bible ?

Galle dit que c'est faire un nœud là où il n'y en a point, car

tout le monde reconnaît avec l'Eglise l'existence du Purgatoire. Il reproduit les textes classiques de saint Matthieu (XII, 32) et des Machabées (*II Mach.* XII, 44), allègue le témoignage de saint Augustin et de saint Grégoire de Nysse, la pratique des Messes et des prières pour les morts.

Olaus rejette ces preuves; le texte cité de saint Matthieu s'entend comme le texte analogue de saint Marc (III,29), à savoir que le péché contre le Saint-Esprit est irrémissible; le livre des Machabées est apocryphe; s'il y a un Purgatoire, la satisfaction du Christ est donc insuffisante — si les âmes du Purgatoire souffrent plus qu'on ne peut souffrir ici-bas, il faut tout quitter pour les secourir « ce qui serait un grand désordre ». Le Christ n'a point compté cela parmi les œuvres de miséricorde; les autres arguments ne valent rien.

Au reste, Olaus ne nie pas absolument le Purgatoire; il dit que les preuves font défaut, et que Dieu seul connaît la vérité; les prêtres, en soutenant ce dogme, cherchent leur intérêt plutôt que celui des âmes.

ART. 12, — Faut-il honorer les Saints comme nos patrons, nos avocats et nos défenseurs?

Assurément, répond Galle ; voyez les fêtes de l'Eglise ! Dieu est honoré dans ses Saints; ce culte n'est pas le même que le culte rendu à la Croix et à la Couronne d'Epines, et les Saints ne sont que nos protecteurs auprès de Dieu, pour obtenir sa grâce. s'Il a tenu compte des prières que lui adressaient les patriarches enfermés dans les limbes, ne fera-t-Il pas davantage pour les habitants du ciel?

Olaus se borne à dire que la Bible n'est ni pour ni contre ce culte, à condition qu'il ne dégénère pas en idolâtrie.

La louange de Dieu consiste à le remercier de ce qu'Il a fait pour les Saints, mais ceux-ci ne peuvent nous secourir; il n'y a qu'un Sauveur, Jésus-Christ; peut-être les Saints prient pour nous, mais nous n'en savons rien; quant aux reliques, pourquoi honorer du bois et du fer plus que la glorieuse

(*högvärdig*) Vierge Marie, Mère de Dieu, et les autres Saints?

Ces précautions montrent que les réformateurs n'osaient pas encore heurter de front le sentiment populaire ; aussi bien ce ne sera pas sur le terrain doctrinal, mais sur le terrain politique que va s'engager la lutte décisive, dont nous allons retracer les dernières phases dans notre seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE I

LA DIÈTE DE VESTERÅS; RECÈS ET ORDONNANCE DE VESTERÅS ; LEUR CARACTÈRE ET LEUR EXÉCUTION. BRASK QUITTE LA SUÈDE.

(1527.)

« Je n'ai jamais voulu dire, écrivait d'Upsal, le 4 janvier 1527, Gustave à l'évêque de Linköping, que moi-même ou personne ici ait des doutes sur la foi ; telle que le Christ nous l'a enseignée, elle est certaine et véritable en soi, mais il serait bon de voir qui la possède vraiment pure, et si l'on professe ici quelque nouvelle doctrine, comme vous semblez l'insinuer ; nous trouvons donc votre réponse peu satisfaisante, et peut-être plus tard nous vous ferons entendre le fond de notre pensée. Quant au Pape, s'il s'est conduit bien ou mal envers l'Empereur, nous remettons volontiers la question à ceux qui en sont mieux informés, et qu'elle intéresse plus que nous (1) ».

En réalité, le conflit de Charles-Quint et de Clément VII,

(1) *Reg*. IV p , 3,

qui aboutissait au sac de Rome et à l'humiliation de la Papauté devant les bandes luthériennes, n'était pas indifférent au roi de Suède ; le désarroi des forces catholiques allait lui permettre de briser les résistances de son peuple et de frapper le grand coup préparé de longue main au cours des années précédentes.

Mais les Suédois tenaient trop à leurs libertés traditionnelles pour qu'il fût loisible au souverain d'accomplir à lui seul une pareille révolution ; aussi revient-il sans cesse à son projet d'assemblée générale ; le 7 janvier il écrit encore à Brask pour lui notifier ses intentions, et lui demander avis sur le lieu et le temps favorables.

Quel compte il était disposé à tenir des conseils du prélat, le postscriptum l'indique suffisamment : « Vous dites que vous avez fait traduire la lettre du duc Georges afin de consoler les pauvres religieuses et de fortifier ceux qui regardent la vie monastique comme une œuvre pie ; s'il y a du scandale, vous pouvez bien le punir, car il provient, aujourd'hui comme auparavant, surtout de vos serviteurs et de vos clercs (1). »

Brask répond, comme toujours, qu'il obéit aux ordres du roi, et que le peuple est très fidèle, et qu'aucun de ses prêtres ne répand de mauvais bruits contre Gustave ; il écarte à nouveau l'idée d'une dispute publique sur la foi : « ceux qui vous donnent ce conseil pensent à se défendre eux-mêmes plutôt qu'à servir votre cause », mais il accepte le projet de réunir un concile provincial, afin de règler toutes choses pour le mieux.

Le clergé de Linköping se joint à l'évêque pour affirmer son lattachement à la foi catholique et sa fidélité au monarque. A quoi bon revenir sur des questions tranchées par les Saints Pères et par les conciles ?

« Saint Grégoire dit bien que la guêpe et l'abeille tirent des mêmes fleurs, l'une son miel et l'autre son venin ».

Il insinue qu'on s'expose à provoquer un schisme qui mettrait a Suède au ban de la chrétienté, selon l'édit impérial contre

(1) *Reg.* IV, p. 12, réponse de l'évêque et du Chapitre, p. 400 et 402.

les hérétiques ; le peuple pourrait aussi se soulever contre les puissances civiles, à l'exemple des Anabaptistes, qui déclarent hautement : « Nous ne devons rien à personne, nous ne sommes pas les fils de l'esclave, mais ceux de la femme libre etc. »

Enfin, on conjurait le roi de tenir ses serments envers l'Eglise, et de marcher sur les traces de saint Eric et de tous les bons rois de Suède, zélée pour la sainte foi et la discipline ecclésiastique.

Au même moment, Gustave expédiait dans toutes les provinces une circulaire, chef d'œuvre d'habileté, où il réitérait ses protestations contre le soupçon d'hérésie et posait à sa manière la question qui devait être soumise à l'assemblée des seigneurs (*herredag*).

Le principal objet du litige, selon lui, c'était l'injuste prépondérance du clergé sur les laïques, et le pillage occasionné par les trompeuses lettres d'indulgence ; tout cet argent servait au Pape, non point contre le Turc, mais contre Charles-Quint, et si le Pape formait une ligue entre les rois et les princes ennemis de l'Empereur, c'était afin d'assurer sa domination universelle « aussi l'Empereur se disposait à saisir le Pape et à le tenir en prison (1) ».

Le chancelier Sveno écrivait de son côté à Brask, le 6 janvier, que Clément VII, par haine de Charles-Quint, avait délié le roi de France des serments prêtés à Madrid, et conclu avec lui une alliance offensive ; il exhortait l'évêque à empêcher ses diocésains de gagner la Dalécarlie pour fuir les nouvelles taxes, car la Diète avait statué que l'on n'exempterait personne. « Le roi compte spécialement sur votre loyauté et sur votre industrie pour un service qui lui sera très agréable, et très nécessaire à l'Etat. Quant à votre projet de visiter Gottand, il ne m'a répondu qu'en peu de mots, mais je ne crois pas qu'il veuille s'y opposer. » Brask fait part de ces nouvelles à Ture et à l'évêque de Skara ; il leur exprime ses anxiétés croissantes, demande

(1) *Reg.* IV, p. 31, cf. *Handl.* XVI, *passim,* pour ce qui suit.

conseil, et engage l'évêque à conférer avec son Chapitre sur le projet du Concile provincial ; au même endroit de la Registrature se trouve un résumé des questions à disputer, dressé manifestement d'après le programme de controverse que nous avons analysé ci-dessus.

A la requête pressante des diocésains de Skara, l'infatigable évêque administre la Confirmation en quelques paroisses ; le 27 février, il est au couvent de Gudhem, où il donne le voile à quatre religieuses, il invoque le témoignage de Ture en divers procès qui intéressent l'Eglise de Linköping, en particulier celui « du fleuve » (*causa fluminis*) contre un certain Laurent Nilsson, procès qui avait été porté à Rome depuis de longues années, et dont le rapport occupe 14 pages de la Registrature !

Brask l'avait déjà recommandé à son agent de Rome, Petrus Benedicti, et il entre à ce sujet dans des détails qui nous entraîneraient trop loin.

Ces relations assidues de l'évêque avec plusieurs notables du royaume portaient ombrage à l'esprit soupçonneux de Gustave Vasa, alors préoccupé de la révolte naissante des Dalécarliens, sur laquelle nous aurons à revenir au chapitre suivant.

Le 29 mars, il écrit de Gripsholm à son bailli Måns Bryntesson de surveiller les intrigues de ces trois personnages (Brask, Ture et Magnus de Skara) « qui rassemblent le simple peuple et lui persuadent de mourir plutôt que d'accepter les doctrines évangéliques. »

Il faut s'informer en secret et rendre compte au roi de l'accueil qui a été fait à sa circulaire du mois de janvier.

Ceci n'empêche point Gustave d'aviser Brask, le 7 Avril suivant, du projet qu'il nourrit d'aller en Finlande négocier avec les envoyés du tsar de Moscovie ; il lui demande des conseils diplomatiques, et surtout un fort contingent d'hommes de guerre bien équipés, car il ne veut pas traiter sans avoir une armée derrière lui.

L'évêque répond aussitôt, avec non moins de prudence que de patriotisme ; il dit que la Suède a reculé jadis ses frontières

us avant dans l'intérieur, jusqu'à Kexholm et au fief de Noborg, qu'il ne faut pas changer à la légère les anciens traités; rappelle les exemples du roi Hans et de ses prédécesseurs, et oint à sa missive la copie de quelques conventions antérieures ec les Russes. On n'a pas oublié que la mission, brusquement voquée, de J. Magnus se rapportait aux mêmes négociations; fugié à Danzig, le prélat exilé venait d'écrire à Brask, qui le licite (mars 1527) d'être au port pendant que la tempête fait ge sur la pauvre Eglise de Suède; il espère que l'archevêque manquera pas de porter remède à cette situation déplorable, que la miséricorde divine en fera sortir des mérites pour pluurs, et du profit pour l'Eglise elle-même. Il apprend que Université de Paris vient de condamner l'hérésie luthéenne, et il presse J. Magnus d'en écrire une réfutation par i-même, ou de l'obtenir, soit du docteur Jean Eck, soit de uelqu'autre théologien : « sinon, la dernière erreur sera plus ernicieuse que la première. Ici nous n'avons à attendre que es hostilités continuelles, si Dieu n'abrège ces jours, jusqu'à e qu'il plaise à la bonté divine de nous retirer de ce monde. » l ajoute que J. Magnus n'a rien à espérer du Sénat suédois our le payement des dettes qu'il a contractées à Lubeck, et ue ses réclamations présentées par Brask, sont qualifiées 'exorbitantes.

Enfin il le remercie du petit traité de controverse de Jean Eck (celui-là même qu'il s'était hâté de transmettre à Pierre alle), et il se rappelle au souvenir de Me Olaus Magnus « qui eu la prudence d'échapper jusqu'ici au cataclysme de la tribuation actuelle ».

On sait qu'Olaus achevait alors sa mission diplomatique en landre pour le compte de Gustave.

Brask ne perdait pas de vue son voyage à Gottand.

Le 3 mai 1527, il charge un certain Pierre Olai, possesseur l'un bénéfice dans l'île, de ses commissions pour le capitaine le la place de Visby; il veut savoir si l'on désire la Confirmaion, il demande qu'on envoie à Linköping des enfants capables

d'étudier les lettres et de chanter au chœur de la cathédrale, car l'évêque aime mieux conférer les bénéfices aux siens qu'à des étrangers.

Un message semblable est adressé aux magistrats de Visby et aux curés de l'île ; le porteur aura soin d'afficher partout aux portes des églises les lettres patentes de l'évêque contre « les « oppresseurs de la religion chrétienne, à savoir les Martiniens », (disciples de Luther).

Les troubles qui menaçaient d'éclater en Dalécarlie décidèrent Gustave à ne pas s'éloigner de Stockholm ; le 23 avril 1527 (*Reg.*, IV, 147 et 150), il convoque les sénateurs, et Brask en particulier, à une Diète qui doit se tenir à Söderköping pour la Pentecôte. Après avoir sollicité leurs conseils au sujet du traité avec les Moscovites, il insinue, selon sa tactique habituelle, que les agitations incessantes pourraient bien le porter à donner sa démission, et qu'il délibérera là-dessus avec eux ; cette même lettre fixe le nombre et la qualité des représentants à envoyer à la Diète : outre les sénateurs et les nobles, six paysans *notables et intelligents* de chaque district, deux bourgeois de chaque ville marchande avec le bourgmestre et un conseiller, enfin deux ou trois chanoines ou même davantage « parmi les plus doctes de chaque Chapitre, » afin de régler une bonne fois, d'un commun accord, les disputes soulevées dans le royaume « comme d'ailleurs dans toute la chrétienté ».

Les Dalécarliens devenaient plus inquiétants de jour en jour ; non seulement ils refusaient de venir à Söderköping, mais ils convoquaient les gens de l'Helsingeland à une autre assemblée, que leur nouveau chef, le prétendu fils de Sten Sture, connu sous le nom de *jeune homme des Vallées* (Dal junkaren), voulait tenir à Tuna.

C'est en vain que Ture et Magnus de Skara repoussaient toute solidarité avec cet aventurier ; de leur côté, les sénateurs de Vestrogothie pressaient le roi de se faire couronner au plus tôt. Brask, sans s'y opposer, leur rappelait les décisions prises là-dessus à la Diète de Vadstena ; le roi saurait mieux que per-

sonne choisir le temps et le lieu convenables, et d'ailleurs, si l'on avait déjà tant de peine à recouvrer l'impôt, comment supporter les charges nouvelles qu'exigerait la cérémonie du sacre ?

En même temps (mai 1527), Gustave se décidait à changer le lieu de réunion de la Diète, qu'il transfère à Vesterås, pour être plus près des Dalécarliens, avec lesquels il réussit à conclure un arrangement provisoire.

En notifiant la nouvelle à Brask, il lui recommande d'étouffer les bruits qui pourraient se répandre dans son diocèse au sujet de la révolte des montagnards, mais aussi d'amener à Vesterås ses vaisseaux bien armés et bien équipés, afin de se tenir prêt à tout.

L'évêque réitère ses assurances de dévouement, sans craindre néanmoins que la révolte soit si dangereuse ; même ton dans la lettre qu'il écrit, le 20 mai, à Magnus de Skara ; il s'étonne beaucoup de la translation annoncée, à cause de l'insécurité des routes et du voisinage des rebelles, et il aurait préféré que la Diète et le couronnement du roi eussent lieu à Söderköping, qui était dans son diocèse ; il se défie des mensonges du « traître » (le Dal junkar), et n'est pas éloigné d'y voir un piège des Danois, qui voudraient semer la division en Suède ; peut-être serait-il bon que tous les sénateurs missent les Dalécarliens en garde contre de telles impostures, mais le meilleur remède serait l'extinction de l'hérésie luthérienne, cause première de tout le mal.

Le roi de Pologne, Sigismond, vient de la réprimer dans ses domaines (à Danzig surtout) ; les ducs de Gueldre et de Poméranie, beaucoup d'autres princes lui font une guerre acharnée ; plaise à Dieu que le roi de Suède imite leur exemple !

Brask se faisait-il encore illusion sur les desseins de Gustave ? on hésite à le croire ; la dernière de ses lettres conservée dans la Registrature (*Reg.*, IV, p, 419, du 23 mai) est adressée à Ture et aux autres sénateurs ; elle contient l'expression de ses angoisses patriotiques et de ses tristes pressentiments. Il re-

mercie des nouvelles qu'on lui donne au sujet de la Hollande et du Viken (il s'agit sans doute de la légation d'Olaus Magnus au Pays-Bas), et rappelle combien il s'est opposé aux privilèges énormes concédés jadis à Lübeck ; mieux aurait valu affronter alors la colère des Hanséates qu'engager ainsi la Suède dans un contrat ruineux ; la génération suivante s'en apercevra bien « quand les fils boiront le vin que les pères ont tiré » ; d'ailleurs ce fut toujours un défaut national de promettre à la légère, quitte à s'en repentir ensuite.

Au sujet des rebelles, Brask estime que le roi aurait mieux fait d'abandonner une partie de l'impôt que de provoquer la révolte ; il est vrai que cette exemption ferait crier ceux qui ont déjà payé, et qui se plaindraient à leur tour de la mauvaise volonté des Dalécarliens, lesquels refusent de participer aux charges communes.

Quant au luthéranisme : « Dieu pardonne à ceux de nos clercs qui ont ainsi répandu la discorde, avec leur nouvel Evangile ! Kristiern et ses alliés menacent la Suède ; on ne sait combien durera l'alliance de Lübeck ; raison de plus pour écarter tous les éléments de division intérieure, laisser chacun en possession de ses droits, respecter les anciennes libertés du royaume, et surtout garder intacte la vieille foi, comme c'est le devoir des chrétiens. Sinon, il y a lieu de redouter les attaques, non seulement du Danemark et de la Hanse, mais encore de tous les autres peuples ennemis du luthéranisme.

Personne ne croit aux mensonges de ce coquin (*Skalk*) de Daljunkar, qui se prétend soutenu par les sénateurs ; il ne persuade que ses propres partisans ; c'est le stratagème traditionnel des Danois, qui veulent diviser pour régner... Brask a peur de les voir envahir son diocèse pendant qu'il sera à la Diète ; du côté du Småland, circulent des bruits alarmants : « Dieu sait quels hôtes nous allons recevoir en notre absence ! » (1).

(1) La lettre se termine ainsi : « Saluez notre *commère* Mme Ingeborg (la femme de Ture), et ne laissez pas oublier à Jacob (c'était le second fils de

Le péril véritable n'était pas de ce côté, Brask ne devait point tarder à s'en apercevoir.

Convoquée pour le 16 juin, fête de la Sainte Trinité, la Diète ne s'ouvrit que huit jours après, mais en nombre imposant ; on y voyait tous les évêques, sauf le vieil Ingemar de Vexiö, représenté par 2 de ses chanoines ; Upsal en déléguait 3, sans compter le chancelier L. André ; les autres Chapitres, excepté celui d'Åbo, étaient également représentés.

Parmi les laïques, 16 sénateurs, 128 nobles, 32 marchands au moins, outre les députés de Stockholm et de Vesterås, 105 paysans, 40 montagnards (bergmen) ; quelques-uns venaient des districts de Svardsjö et du Kopparberg (montagne de cuivre), mais aucun Dalécarlien du Nord, si ce n'est le délégué de la paroisse d'Hedemora (1).

La session commença par un grand festin au château où résidait Gustave. Détail significatif : contrairement à l'usage, les évêques furent placés à la suite des sénateurs, et les chanoines après les simples gentilshommes ; on ne manqua d'y voir un symptôme inquiétant pour le clergé, qui tint le lendemain 24 juin une conférence secrète dans l'église Saint-Egidius ; les évêques de Strengnäs et de Vesterås penchaient vers la soumission, mais Brask remontra qu'il ne fallait céder qu'à la violence. « Si le roi, dit-il, veut confisquer nos biens, que ce ne soit pas avec notre consentement bénévole, car alors nous n'aurions plus de recours auprès du Pape, auquel nous avons juré fidélité.

Ture, et le filleul de l'évêque) ce qu'il a appris »... Jacob Turesson devint plus tard seigneur de Grensholm.

(1) L'on n'est pas très fixé, du moins pour cette période, sur le mode d'élection des députés ; d'après la *Registrature*, il semble que le roi tantôt convoquait directement les habitants de chaque province, et les membres des divers ordres, à se faire représenter, tantôt les y invitait par ses baillis, mais les paysans et les bourgeois, peut-être, même certains nobles et clercs pauvres, tenaient peu à être investis de ce mandat, car ils devaient voyager et s'entretenir à leurs frais, et risquaient en outre de déplaire, soit qu'ils fussent indépendants, soit qu'ils fussent trop dociles.

Beaucoup de princes et de rois ont attenté aux privilèges de l'Eglise, mais ils ont été frappés par les foudres de Rome, savoir l'interdit et l'excommunication, et l'Eglise a recouvré ses biens, et repris sa course en paix.

Au contraire, si nous abandonnons le Pape, qui est notre suprême asile, notre défense et notre ancre de salut, nous sommes entourés partout de flammes et de verges : d'abord l'excommunication du Pape, puis ici nous ne serons guère mieux que les esclaves du roi, n'osant souffler mot pour défendre nos libertés et privilèges ».

Les assistants jurèrent alors de ne jamais abandonner le Saint-Siège et de ne pas favoriser le luthéranisme ; ils rédigèrent même d'avance une protestation en forme contre toutes les décisions éventuelles qui seraient opposées à la loi de l'Eglise, mais ils n'eurent pas le courage de la rendre publique, et ils la cachèrent soigneusement sous une dalle de l'Eglise, où elle fut découverte 15 ans plus tard, en 1542 (1).

Dans cette même journée du 24, la Diète entière s'assembla dans la salle capitulaire des Dominicains de Vesterås, et le chancelier L. André lut, au nom du roi, une déclaration fort habile, sans doute composée par ses soins. Elle remplit 15 pages de la Registrature ; nous la résumons d'après M. Alin, plus complet et mieux informé que Reuterdahl (2).

Après avoir remercié les députés d'être venus en si grand nombre, Gustave exposait les motifs qui avaient dicté la convocation d'une Diète, « non point à la légère, mais pour une nécessité manifeste, et en vue d'affaires importantes ». Il rappelait qu'en 1521, à la première Diète de Vadstena, il n'avait accepté

(1) Tel est le récit de Tegel (I, p. 132), l'un des premiers historiens de Gustave Vasa, qui sert de base à toutes les relations modernes, et qui repose lui-même sur la *Chronique* de Svart, évêque luthérien de Vesterås, et témoin oculaire de la scène qu'il raconte ; aussi l'on n'hésite pas à le croire sur ce point, malgré les reproches qu'il mérite d'autre part et qui lui ont pas été épargnés par les critiques récentes.

(2) *Reg.* IV, p. 215. Alin, *op. cit.*, p. 121.

que sur leurs instances la charge du pouvoir, et de même, en 1523, son élection au trône ; à celle de Vesterås en 1525, il avait offert sa démission, retirée sur leurs prières, nuit et jour il se dépensait pour le bien public, et cependant les révoltes succédaient aux révoltes, surtout chez les Dalécarliens, qui prétendaient gouverner le royaume à leur fantaisie, comme si Gustave était leur créature ; on soutenait les traîtres, on croyait à leurs mensonges et à leurs impostures, et tout le monde accusait le roi. Il passait en revue les imputations dirigées contre lui : taxes nouvelles , renchérissement des denrées, garnisaires imposés aux habitants (*borglägren*), taxe sur les biens d'Eglise, doctrines hérétiques — puis il offrait d'accepter sur tous ces points le jugement des Etats et de répondre « en prince chrétien ». Puisqu'il n'avait donné prise à aucun reproche fondé, et que néanmoins les conspirations continuaient, n'était-ce pas une raison suffisante pour se retirer, et laisser le pouvoir à un autre, plus capable de l'exercer ? Il ne demandait qu'un fief, afin de servir le royaume en simple particulier. Cependant, pour instruire ses auditeurs, il tenait à exposer quelques points importants, dont la connaissance ne serait pas inutile au futur souverain. En premier lieu, le revenu de l'Etat était insuffisant : la guerre exigeait l'entretien de soldats nombreux, des armes, des vaisseaux, beaucoup plus qu'auparavant , si l'on voulait rester sur le même pied que les autres royaumes ; un roi devait mener un train plus coûteux que celui d'un simple président : il fallait souvent envoyer à l'étranger des ambassadeurs, ou bien en recevoir ; les places fortes étaient ruinées, à ras de terre : il fallait les reconstruire. Si le roi épousait une princesse étrangère, nouvelle occasion de dépenses.

La chevalerie « qui recommençait à fleurir, par la grâce de Dieu » (c'est-à-dire, l'état de la noblesse), était appauvrie à la suite des guerres, d'autant plus que son patrimoine étant devenu le partage des églises et des monastères, il lui fallait des fiefs, ce qui diminuait le revenu de la Couronne ; bien plus, chacun voulait être roi sur ses domaines. Il n'y avait plus de

douanes, depuis les traités passés avec la Hanse, les mines de cuivre et d'argent rapportaient peu ; bref, on avait un revenu de 24.000 marcs pour faire face à un budget de 60.000.

En second lieu, les villes se plaignaient qu'on achetât des denrées en dehors de leur enceinte (*landköp*), contrairement à la loi, mais réprimer ces infractions c'était s'exposer à de grands troubles, et si l'on fermait les yeux, les villes étaient ruinées, l'abus devenait général, et cela par la faute du roi. Comment gouverner dans des conditions pareilles !

En troisième lieu, les princes étrangers verraient bien que les Suèdois étaient « légers à la bride » (*lått på tygeln*) et faciles à égarer ; ils souffleraient la discorde pour asservir le pays.

En terminant, le roi déclarait parler très sérieusement, et non par légèreté, bavardage ou dissimulation, pour avertir les Etats de prendre garde ; il les priait de bien peser son discours et de réfléchir sur les remèdes opportuns.

Quant à la question religieuse, il se bornait à répéter comme toujours qu'il ne faisait prêcher que le pur Evangile, qu'il avait proposé une conférence contradictoire entre les novateurs et les prélats, mais que ces derniers voulaient s'en tenir à leur vieille coutume « justifiée ou non » ; il était prêt, encore maintenant, à faire procéder à une dispute publique, afin que le parti dont le bon droit serait reconnu demeurât seul en vigueur, toute division cessant.

Le discours achevé, Gustave demanda l'avis des nobles et des évêques. Ture, le doyen des sénateurs, après avoir conféré un moment avec Brask, céda la parole à celui-ci, en priant le roi de l'écouter avec patience ; l'évèque déclara que lui et ses collègues étaient engagés par serment envers le Pape à ne rien entreprendre sans son aveu en matière de doctrine et de droit ecclésiastique ; s'ils avaient promis obéissance au roi, c'était sans préjudice des décrets du Saint-Siège et des Conciles universels ; ils ne pouvaient donc résigner de plein gré les biens d'Eglise, meubles ou immeubles, confiés à leur garde, mais ils

consentaient à punir les prêtres ou les moines qui excéderaient leurs pouvoirs et les ordres des évêques.

Sur ce, Gustave interrogea de nouveau le Sénat et la noblesse, et Ture répondit en leur nom qu'ils approuvaient le langage de l'évêque, quoiqu'il n'eût pas traité séparément chacun des articles proposés.

Alors le roi entra dans une violente colère, et s'emporta contre l'ingratitude de son peuple : « Puisqu'il en est ainsi, s'écria-t-il, je ne veux plus vous gouverner, car ce n'est pas la réponse que j'attendais de vous. A présent je ne suis plus surpris de la désobéissance et de l'opposition du peuple, puisqu'il a de si beaux protecteurs. Si la pluie manque, c'est ma faute ; s'il n'y a pas de soleil, si l'année est mauvaise, s'il survient peste et famine, c'est moi qui en suis cause. Pourtant je suis un homme et pas un Dieu ; voilà ma récompense pour avoir fait venir de l'étranger, à grand'peine, tant de blé et de malt afin d'aider les pauvres ; j'aurai beau m'épuiser à procurer votre bien spirituel et temporel, je n'ai rien à espérer de vous, si ce n'est que vous aimeriez à me voir la hache sur le col, sans vouloir tenir le manche de la hache.

Je ne puis supporter cela, pas plus qu'aucun de vous ne le supporterait à ma place. Maintenant vous voulez me mettre sur la tête les moines, les prêtres et toutes les créatures du Pape, quoique nous ayons peu à faire de ses grands évêques et autres : en somme, vous voulez tous me juger et me faire la leçon. ET vous m'avez choisi pour votre roi ! mais qui voudrait l'être dans de telles conditions ? Je crois que le plus méchant démon n'y consentirait pas, et combien moins une créature humaine ! Bref, sachez que je ne veux plus être votre chef ; je donne ma démission, et vous élirez qui bon vous semble ; si vous trouvez quelqu'un qui puisse vous servir en tout temps et en toutes choses, j'en serai bien aise.

Pensez cependant à me congédier d'une manière honorable, et à m'indemniser de cé que j'ai pris sur mon patrimoine pour le service public ; alors je vous promets de m'en aller et

de ne plus revenir dans mon aveugle et ingrate patrie ».

Ce disant, le roi fondit en larmes, et se retira en hâte dans son château, où il passa les jours suivants, ajoute la chronique ; « en grande gaîté, au milieu de ses meilleurs soldats, et de quelques vieux courtisans, qu'il savait être de joyeuse et hardie complexion ».

Les députés, demeurés au couvent des Frères Prêcheurs, entendirent une courte harangue de L. André, qui mit les choses au point, les invitant à réfléchir et à demander conseil à Dieu, car il y allait de l'avenir du royaume ; on devait choisir entre deux partis : ou bien se plier à la volonté du roi, et le conjurer de revenir sur sa résolution, ou bien en élire un autre, et congédier Gustave comme il avait dit. Tout le monde était si désorienté par ce brusque coup de théâtre qu'on ne sut se résoudre à rien, et, vers le soir, chacun se retira dans sa demeure, profondément troublé ; seul, Ture Jönsson fit sonner de la trompette devant lui, comme pour donner l'alarme, et jura très fort qu'on ne ferait de lui ni un païen ni un hérétique. Cet homme, qui aurait pu devenir le chef du parti catholique, manquait malheureusement de caractère et de prestige ; il n'était pas de taille à lutter avec un politique raffiné comme Gustave Vasa.

Le lendemain, les Etats se réunirent de nouveau, mais la nuit n'avait porté conseil à personne ; la confusion et la discorde étaient au comble : quelques seigneurs penchaient vers Gustave, mais ils n'osaient parler haut et on les regardait avec défiance ; privés de leurs guides naturels, les gens du Tiers commençaient à faiblir ; des paysans disaient que le roi ne leur avait fait aucun tort ; les bourgeois des villes marchandes, où se recrutaient les premiers adeptes du luthéranisme, protestaient de leur attachement à Gustave, et ceux de Stockholm promettaient de lui garder leur capitale trois ans et davantage ; tous attendaient avec impatience la réponse du clergé et de la noblesse, et quelques paysans murmuraient que si les grands ne voulaient pas en finir, ils s'en chargeraient eux-mêmes, et

d'une manière qui ne plairait pas à tout le monde... L. André, voyant l'occasion favorable, voulut reprendre la parole, mais Ture l'en empêcha, et ce fut l'évêque de Strengnäs, qui « frappant dans ses mains », pria tous les députés de lui prêter une oreille attentive. Il représenta l'extrême péril où se trouvait le pays, et la nécessité d'y mettre un terme immédiat : élire un autre prince, chasser Gustave et surtout lui rembourser le prix de ses biens était un parti si extravagant qu'un enfant même en verrait la folie.

Messire Ture méritait toute leur gratitude pour son zèle à défendre l'Eglise et ses ministres, mais cela ferait plus de mal que de bien s'il fallait les défendre au détriment de l'intérêt commun, mieux valait prendre le temps comme il se présentait, car en perdant Gustave, on aurait fort à craindre de la part de l'étranger.

Ce discours produisit une impression profonde, une partie de la noblesse en fut ébranlée, et l'on résolut d'obtempérer au désir du roi en ordonnant une dispute publique entre les champions des deux doctrines, « pour permettre aux laïques d'en juger ». Olaus Petri et Pierre Galle furent mis aux prises, et s'échauffèrent grandement l'un et l'autre, le second d'abord en latin, puis en suédois, sur la requête du peuple. Le dispute dura jusqu'au soir, et naturellement chacun s'attribua l'honneur du succès. Il est probable, remarque l'historien protestant Cornelius, que beaucoup d'auditeurs se retirèrent au moins ébranlés dans leur foi catholique ; pour le moment, cela suffisait aux novateurs.

Le troisième jour (26 juin), on se réunit encore, et cette fois les députés du Tiers pressèrent les autres ordres d'en finir, les menaçant même de se joindre au roi contre eux ; ils avaient déjà expédié un messager à Gustave, et les choses allaient se gâter, lorsque Måns Bryntesson et quelques autres seigneurs dévoués au roi prièrent Ture et son parti de céder, par crainte d'un plus grand mal. Ture y consentit, pourvu qu'on ne l'obligeât point à embrasser le luthéranisme, « d'ailleurs, ajoutait-il, essayant

sans doute de se faire illusion à lui-même, si le roi ne se conduit pas bien, nous le retrouverons une autre fois ».

L. André et Olaus Petri furent donc délégués au roi pour le prier humblement, au nom des Etats, de retirer sa démission, car on était prêt à faire toutes ses volontés. Ils se heurtèrent d'abord à un refus formel, et revinrent « tout en larmes », déclarant qu'ils n'osaient plus retourner au château. L'évêque de Strengnäs et le sénateur Kunt Andersson Lilje firent une seconde démarche, qui n'eut pas plus de succès ; alors la foule désolée poussa des cris de détresse, et se mit à gémir et à sangloter, on envoya message sur message, avec de nouvelles supplications. Lorsque cette comédie eut assez duré, Gustave promit enfin de se rendre le lendemain à la Diète, il y fut accueilli avec tant de larmes et de révérence que le peuple n'était pas éloigné de lui baiser les pieds ; contrits et humiliés, les Etats firent amende honorable, et renouvelèrent leur serment de fidélité, les délibérations recommencèrent, et le jour même (27 juin), chacun des 3 ordres rédigea sa réponse, absolument conforme aux désirs du monarque (1). Les textes présentent néanmoins des variantes appréciables ainsi la réponse des bourgeois et des montagnards (*bergsmen*) probablement rédigée par Olaus Petri en sa qualité de secrétaire municipal de Stockholm, est seule explicite dans le sens de la Réforme religieuse.. Les moines qui courent le pays pour exciter à la révolte doivent être punis sévèrement, on ne leur permet de sortir du monastère pour aller quêter que deux fois l'an, une fois en hiver et une fois en été, pour un temps assez court. Les clercs séditieux seront également réprimés par les évêques et par le bras séculier. Quant à la question de la doctrine, elle dépasse la compétence des signataires, mais tous désirent savoir qui a raison, et ils entendraient volontiers une dispute là-dessus, ils voudraient ensuite qu'on prêchât partout la doctrine qui aurait paru la meilleure. Enfin ils sont les seuls

(1) Texte *in-extenso* : *Reg.* IV. p. 216-226, et dans *Riksdagsakter,* t. I, p. 75-82.

à émettre le vœu que les évêques cessent désormais de demander leur confirmation à Rome.

La noblesse, sans réclamer de dispute publique, promet d'étouffer les faux bruits répandus au sujet des nouvelles doctrines ; elle demande qu'on prêche partout la parole de Dieu même, plutôt que des prodiges incertains, des fables et des inventions humaines, « comme cela arrive souvent aujourd'hui », et qu'on se tienne aux bonnes vieilles coutumes chrétiennes.

Le simple peuple (*allmogen*), fait preuve d'une modération et d'une modestie touchantes ; il accorde un mois par an aux moines pour envoyer leurs quêteurs, et comme on va démolir, pour fortifier la ville, l'église des Clarisses, située dans le faubourg Nord de Stockholm (dans le quartier actuel de Drottningsgatan), il sera bon de donner aux Sœurs un lieu convenable dans l'intérieur de la ville, pour vaquer au service divin, mais sans les forcer à recevoir la nouvelle doctrine. En effet, les moines et les prêtres font courir ce bruit, mais comme la chose dépasse notre faible intelligence, nous en laissons le discernement aux hommes versés dans l'Ecriture, comme sont les évêques et les prélats, et nous prions Sa Majesté de leur permettre de s'assembler devant nous, pour nous instruire de la droite et chrétienne croyance... » Sur les autres articles, comme le revenu de l'Eglise etc., nous n'avons rien à dire, et nous demandons pardon au roi, au sénat et aux évêques si nous n'avons pas répondu aussi bien qu'il faudrait, car il est mauvais de juger des choses qui sont trop hautes et trop profondes pour être à notre portée. »

Quant aux évêques, ils avaient signé dès le 24 juin (1) une déclaration très humble, et même assez peu digne, par laquelle ils ratifiaient leur propre déchéance ; « Sa Majesté ayant représenté que nos prédécesseurs avaient souvent abusé des privilèges reçus des rois et des princes, pour chasser les souverains

(1) Et non le 27, comme portent les éditions précédentes. Voir la démonstration en faveur de la date proposée du 24, dans *Riksdags.*, t. I, p. 88, avec le texte de la pièce.

légitimes, et en introduire d'étrangers, pour la perte du royaume, et qu'il convenait d'empêcher ce désordre à l'avenir, tous ont décidé que désormais les évêques règleraient leur train selon le bon plaisir du roi, lequel prendrait possession de leurs châteaux et du surplus de leurs rentes ; il en serait de même pour les biens des Chapitres et des cathédrales. Les prélats ne voulaient ni ne pouvaient s'opposer à cette résolution unanime : ils déclaraient même y acquiescer et en être satisfaits, surtout afin d'apaiser les soupçons et de montrer qu'ils ne voulaient pas abuser de leur pouvoir contre le roi ni contre l'Etat, et qu'ils seraient contents de demeurer riches ou pauvres, comme il plairait à Sa Majesté ».

Deux ans après, en 1529, l'évêque de Skara, réfugié en Scanie, devait en appeler au Pape et au futur Concile, dans une protestation solennelle, sur laquelle nous aurons à revenir, mais au moment décisif, le courage fit défaut à tout le monde, et personne ne refusa sa signature à l'acte célèbre, connu sous le nom de *Recès de Vesterås*, que le Sénat promulgua de suite (1).

Il était basé sur la déclaration de la noblesse : en voici les principales dispositions :

1° Tous promettaient au roi de lui être fidèles et de l'aider à punir les révoltés.

2° Vu le faible revenu de la Couronne, et considérant que celui de l'Eglise et des évêques provenait de la générosité des laïques, et que l'ambition des prélats avait souvent engendré des troubles, les dits revenus ecclésiastiques devaient revenir à la Couronne, le train des évêques serait réglé par le roi, et ils lui céderaient leurs châteaux. Il en serait de même pour les biens des cathédrales et des Chapitres ; on prélèverait le nécessaire pour l'entretien des personnes, et le surplus passerait au Trésor. Quant aux monastères, comme ils étaient administrés depuis longtemps par des mains incapables, le roi les pourvoirait d'un bon intendant, pris parmi les chevaliers *(riddersmän)*, qui veil-

(1) Texte dans *Reg.* IV, p. 226 et *Riksdagsakter,* p. 83.

lerait au bon ordre, à l'entretien des moines, et prélèverait portion des revenus pour le service du roi ; il tiendrait aussi la maison ouverte aux garnisaires, et en général, à la disposition de Sa Majesté.

3° Afin de relever l'Etat de la noblesse, qui se trouvait *très affaibli*, on ferait la révision de tous les fonds de terres aliénés depuis le décret analogue du roi Karl Knutsson (en 1454 au profit de l'Eglise, soit par donation, soit par vente ou mise en gage ; les uns seraient simplement restitués aux héritiers légitimes des donateurs, les autres rachetés à prix variable, selon qu'ils avaient été cédés depuis un temps plus ou moins long, hormis le cas de prescription pour les terres soumises au cens (*skattejord*), qui devaient être restituées indistinctement ; on ne faisait exception qu'en faveur des fonds destinés à l'entretien des Prêtres du Norrland, la province la plus septentrionale et la plus déshéritée du royaume.

4° Par rapport à la nouvelle doctrine, les Etats n'avaient retenu qu'une chose de la dispute publique, à savoir que les prédicants du roi avaient de bonnes raisons pour eux, et qu'ils ne prêchaient que la parole de Dieu ; ils promettaient donc de démentir les bruits contraires dans leurs villes respectives, et ils demandaient tous que l'on prêchât la pure parole de Dieu.

Le Recès fut complété par une Ordonnance qui réglait le détail de l'exécution, et qu'on peut comparer aux Articles organiques ajoutés à notre Concordat napoléonien. (1). En voici l'analyse :

(1) Texte dans *Reg.* IV, p. 241 et *Riksdag.*, p. 89, en deux colonnes, avec le latin vis-à-vis du suédois, qui est l'original. La version latine existe en deux exemplaires, l'un rédigé peut-être par Spegelberg, secrétaire de Brask, ou par Petrus Benedicti, et qui se trouve à la bibliothèque de l'Université d'Upsal, parmi les papiers du Jésuite Possevin, Légat du Pape au roi Jean III, fils de Gustave Vasa ; l'autre, plus abrégé, fut exécuté par ordre de J. Magnus, pendant son exil, avec ce sous-titre : *Constitutiones Arosienses, adversus ecclesiasticam libertatem*, et sans doute pour être présenté à Rome.

1° Les évêques désigneront les curés, mais s'ils nomment des sujets indignes, homicides, ivrognes ou bien qui ne veuillent ou ne sachent annoncer la parole de Dieu, le roi peut en désigner un autre, doué des qualités convenables, et le substituer au premier.

2° On ne nommera les prélats, chanoines et prébendés que sur la présentation du roi, ou de ses délégués.

3° Quand deux bénéfices sont trop pauvres, on pourra les réunir en un seul, pourvu que cela n'empêche pas d'annoncer la parole de Dieu.

4° et 5° On dressera un régistre de tous les revenus des évêques, des cathédrales et des Chapitres, afin que le roi fixe leur part, et la sienne.

6° Les règles de la pénitence sont maintenues, mais on rendra compte au roi des amendes imposées par les évêques pour certains délits.

7° Il en sera de même pour les excommunications, et les évêques ou leurs délégués auront soin de n'excommunier personne à la légère, comme ils ont fait souvent dans le passé.

8° Quand un mariage est douteux, les évêques aviseront s'il y a lieu de le dissoudre, selon la loi de Dieu ; mais s'ils imposent une amende, ils en rendront compte au roi.

9° Pour les frais des funérailles, des noces et des relevailles, on s'en tiendra au tarif fixé par l'autorité civile.

10° Les prévôts pourront connaître, au nom des évêques des causes qui relèvent de leur juridiction, mais ils rendront compte au roi des amendes.

11° Quand on aura violé le repos du dimanche ou des fêtes, il n'y aura pas d'amende pour ceux qui auront travaillé aux champs, à la pêche ou à la chasse, mais seulement pour ceux qui auront commis des violences avec coups et blessures, selon l'ancien usage.

12° Les prêtres seront justiciables des tribunaux locaux (bondersting), pour leurs causes personnelles et celles de leurs églises, quand il s'agira d'affaires contentieuses ou de crimes de

droit commun, et ils payeront l'amende au roi, comme les laïques; mais si l'on accuse un prêtre au sujet de ses fonctions, par exemple qu'il néglige d'annoncer la parole de Dieu, de célébrer la Messe, d'administrer le baptême, ou les sacrements aux malades, c'est à l'évêque qu'il faudra porter plainte.

13° En cas de rixe entre un laïque et un prêtre, l'un ne sera pas excommunié plus que l'autre, car Dieu défend également à chacun d'attaquer l'autre, mais tous deux payeront l'amende fixée par la loi.

14° Quant aux mendiants et autres quêteurs, qui répandent des bruits mensongers dans le peuple, les baillis auront soin de les punir, et les Frères quêteurs ne pourront circuler dans le pays que 5 semaines en été vers la saint Pierre aux Liens, et 5 en hiver, au temps de la Purification, et ils recevront, à l'aller et au retour, des lettres patentes des baillis et des bourgmestres, auxquels ils devront se présenter ; quant aux moines qui n'appartiennent pas aux Ordres Mendiants, il leur sera interdit de quêter.

15° Est abrogé l'usage qui veut que l'évêque prenne une part des biens des clercs morts intestats, au préjudice des héritiers naturels, et désormais les prêtres ne pourront tester que conformément à la loi, comme les autres citoyens.

16° Si deux fiancés ont consommé leur union avant le mariage, ils ne seront pas soumis à l'amende, car ils sont véritablement mariés devant Dieu, et on ne les séparera pas, mais si l'homme abandonne sa femme, il sera puni selon la loi. (Cet article manque dans le latin).

17° Aucun malade ne sera forcé par le prêtre à tester contrairement à sa volonté.

18° Aucun laïque ne sera exclu de la Cène à Pâques ou en un autre temps pour dette ou pour toute autre cause, mais le prêtre ou l'Église dont il est débiteur l'assignera devant le tribunal, comme il est réglé plus haut.

19° Les amendes imposées pour les crimes d'adultère, de fornication et de viol seront payées au roi, et non à l'évêque.

20° On lira dans les écoles l'Evangile avec les autres leçons, puisque ce sont des écoles chrétiennes.

21° Les évêques n'ordonneront personne qui ne sache annoncer la parole de Dieu.

Les articles suivants ne figurent que dans le texte latin. Ils reproduisent en effet la teneur du Recès publié à part, savoir :

Le roi gardera pour l'utilité du royaume l'argent du Denier de saint Pierre et celui que les couvents ont coutume d'envoyer à leurs Supérieurs étrangers ; les évêques et autres prélats n'enverront plus à Rome pour y être confirmés, mais il suffira qu'ils soient choisis désormais avec le consentement du roi ; enfin les biens d'Eglise seront rendus aux héritiers des anciens donateurs, dans les conditions fixées plus haut, et les évêques, ainsi que les cathédrales et Chapitres, verseront au roi une certaine somme d'argent.

Vu leur importance, ces décrets furent notifiés au peuple par deux circulaires, l'une du Sénat et l'autre du roi ; la première, qui est la plus longue, et qui résume tous les faits que nous venons de raconter, fut distribuée par les députés à leur retour dans les différentes provinces (1).

On procéda sans retard à la confiscation des biens ecclésiastiques, en commençant par les évêques ; Gustave était déjà maîtres des principaux domaines du siège d'Upsal, ceux de Stäket, d'Arnö et de Tuna ; il prit à la mense de Strengnäs le château de Tynnelsö, à Skara Leckö, à Åbo Kustö, et à Linköping Munkeboda (qu'on appelle aussi Noor) ; Brask fut retenu à Vesterås jusqu'à la remise de cette dernière place aux mains du roi, qui paraît un instant réconcilié avec lui ; le 2 août 1527, par une lettre datée de Vadstena (*Reg.* IV, p. 287), il l'assure de sa protection pour lui et pour son Eglise, aux termes fixés par l'Ordonnance ; la taxe imposée au diocèse sera de 1500 marcs danois, d'une tonne et demi de beurre et d'une demi-tonne de miel. Brask s'engageait en outre à ne point consacrer de religieuses à Vadstena sans l'aveu du roi.

(1) *Reg.* IV, p. 252 et *Riksdag*, p. 96.

Gustave n'en nomma pas moins à Linköping un procureur à sa dévotion, le chanoine Jöns Petri, qu'il charge en réalité d'administrer le diocèse ; il devait accompagner l'évêque dans ses tournées, y prêcher lui même la parole de Dieu, et veiller à ce que l'évêque n'exerçât point de tyrannie sur son clergé ; c'est à Jöns, et non à Brask, que les prêtres devaient rendre compte de leur conduite ; cela équivalait, comme en conviennent Reuterdahl et Cornelius, à la déposition de l'évêque ; pour qu'on ne pût s'y méprendre, le roi se rendit en personne à Linköping, au commencement de septembre, y régla le nombre des chanoines et le chiffre de leurs revenus, sur lesquels il préleva d'abord une taxe annuelle de 800 marcs danois, et davantage, à mesure que les prébendes devinrent vacantes. Brask jugea le moment venu de fuir son ingrate patrie et le diocèse qu'il ne pouvait plus défendre ; avec la permission du roi, il partit pour Gohland, et le 9 septembre 1527 (*Reg.* v, p. 209), il lui écrivait de Danzig en ces termes : « Le commandant de la place de Visby, auquel vous m'aviez recommandé, était remplacé, lorsque j'arrivai, par le Junker Paul Seestad, qui gouverne au nom du roi de Danemark et de Lübeck ; ceux-ci perçoivent l'impôt sur tous les biens, qu'un scribe est chargé d'enregistrer, et le Junker ne dispose que du château et de la campagne ; quoiqu'il fût bien disposé envers moi, je n'ai pu visiter que la ville et les églises voisines, et à peine rembarqué la tempête m'a jeté sur la côte de Danzig, où j'ai dessein de passer l'hiver pour y recevoir les soins des médecins... Je prie humblement Votre Majesté de ne pas m'en vouloir, et de protéger mon Eglise et mes prêtres contre toute injustice et oppression, comme j'ai le ferme espoir que vous le ferez, et ainsi Votre Majesté me trouvera toujours bon Suédois, et prêt à servir mon pays pour le mieux. »

Le postscriptum invitait Gustave à réfléchir devant Dieu au sujet de l'Ordonnance de Vesterås et des mesures violentes qui l'avaient suivie : « car une bonne loi doit être conforme et non pas opposée au droit civil et canonique, et ratifiée par le libre consentement des intéressés, comme le veut la loi suédoise (*Ko-*

nungaballk) ». Brask priait donc le roi de lui restituer ses domaines, et de protéger en son absence le diocèse, comme il l'avait promis.

Tout autres étaient les intentions de Gustave ; dès le 17 septembre, il avait fait saisir par Jöns Petri les biens avec la prébende du secrétaire de Brask, Hans Spegelberg, lequel avait accompagné son maître, et aussi la Registrature dont nous avons fait si souvent usage, et qui est conservée depuis lors aux Archives de Stockholm. Les biens personnels de Brask à Linköping subirent le même sort, et le 26 septembre Gustave écrit de Stockholm à Ture Jonsson et aux seigneurs de Vestrogothie que le prélat s'était enfui, sans doute pour être plus libre d'aider les Dalécarliens rebelles, ou par crainte qu'on ne découvrît ses intrigues avec leur chef, dont le chancelier prétendait avoir déjà reçu des subsides de lui ; Ture devait s'enquérir de la chose, et excuser le roi devant le peuple, si Brask répandait le bruit qu'on l'eût exilé ; le 9 octobre suivant, il se fait envoyer, « en secret », les objets précieux laissés par l'évêque, tout en ordonnant, par une politique habile, de réduire les taxes que Brask avait imposées à son clergé, sans doute pour satisfaire aux exigences incessantes du fisc ; les curés du diocèse verseront désormais l'argent à Jöns Petri et lui obéiront en toutes choses.

Enfin, le 25 décembre, Gustave retourne à Linköping, et il adresse aux nobles, aux prêtres et aux fidèles une lettre où il expose à sa façon la suite des événements ; il rapporte le départ de l'évêque et les excuses de celui-ci, en ajoutant que c'est une feinte destinée à couvrir ses intrigues avec Kristiern, et l'ex-archevêque Trolle, et qu'on doit se défier de tous ces traîtres : à Brask lui-même il écrit d'un ton très roide qu'il n'admet pas ses excuses, qu'il lui adresse un sauf-conduit, et que si l'évêque ne revient pas dans le délai fixé, on le remplacera par un « bon sujet, qui acceptera l'ordonnance de Vesterås, et saura se rendre utile au royaume ». Enfin il reproche au fugitif d'avoir emporté des pièces qui établissent certains droits de la Suède, et

d'avoir fait incarcérer à Visby un prêtre (probablement suspect d'hésie); le roi ordonne au capitaine Seested de relâcher aussitôt ce dernier.

Au Sénat de Danzig, Gustave écrit également une lettre outrageuse pour Brask, l'accuse ouvertement de mensonge, de trahison, déclare qu'il ne se laissera pas diffamer par lui, et qu'il l'assigne devant le Sénat suédois, se soumettant d'avance au jugement de cette assemblée, qui ne pouvait guère lui inspirer d'inquiétude, puisqu'il la tenait dans sa main ; il leur envoyait copie du sauf-conduit délivré à Brask, se réservant, si besoin était, de produire d'autres pièces plus décisives à l'appui de ses dires (1).

Nous reviendrons sur cette correspondance, qui devait se prolonger durant plusieurs années, mais il faut, pour achever ce chapitre, jeter un coup d'œil sur l'exécution de l'Ordonnance dans le reste du royaume (2).

Il y avait deux sortes de monastères ; les plus anciens, ceux des Bénédictins, des Cisterciens, de sainte Brigitte, généralement situés à la campagne, y possédaient des domaines considérables ; ceux des Ordres Mendiants (Dominicains et Franciscains), érigés dans les villes, n'y avaient guère d'autres immeubles qu'une simple résidence. Pour les premiers, s'ils ne furent pas toujours soumis à la gestion d'un intendant royal, ils dûrent traiter avec le fisc à des conditions pécuniaires plus ou moins onéreuses, comme les évêques et les chanoines ; les derniers, après l'expulsion des moines, étaient vendus au profit du Trésor, ou transformés en hospices ; d'ailleurs, ne vivant que d'aumônes, ces religieux ne pouvaient subsister longtemps au milieu du nouvel ordre de choses ; les couvents riches survécurent davantage, quelques-uns même, comme Vadstena, Nådendal en Finlande, et Skokloster (aujourd'hui le célèbre château de la famille Brahe, héritière du maréchal Wrangel, qui l'avait reçu de Gustave Adolphe), ne furent sécularisés qu'après le règne

(1) Tous les documents cités, dans *Reg.* IV, p. 316, 327, 337, 391, 396.
(2) Cornelius, *Svenska Kyrkans Historia*, p. 32.

de Gustave Vasa, mais en général les vocations diminuèrent rapidement, et dans les maisons les plus importantes, la présence et les vexations des agents royaux eurent vite raison de la vie religieuse, beaucoup de leurs habitants donnèrent le triste exemple de l'apostasie et d'unions sacrilèges ; le clergé luthérien se recruta en grande partie parmi ces échappés du cloître. Les fondations charitables, qui s'étaient multipliées pendant les âges de foi, furent un peu plus épargnées ; le 25 janvier 1528, un décret royal défendait de leur appliquer l'article du Recès de Vesterås concernant le retour des biens-fonds aux héritiers des donateurs : le couvent de Kronobeck, près de Calmar, fut rendu à sa destination primitive d'hôpital, et on fit de même pour les maisons dominicaines de Skenninge et d'Enköping, pour celle des Franciscains de Stockholm, aujourd'hui Riddarholm, le Westminster suédois.

Cette dernière fut réunie à un Hôtel-Dieu (ou Maison du saint Esprit, *Helgeandshus*), qui existait déjà dans la capitale, et le tout placé sous l'autorité des bourgmestres, qui devaient y mettre des administrateurs capables. Gustave Vasa ne voulait pas toucher non plus au clergé inférieur, qui pouvait devenir un utile instrument de ses projets, et quand on essaya d'imiter dans les paroisses rurales ce qui se faisait en haut lieu, il le défendit expressément, et ordonna sous des peines sévères de continuer à payer la dîme. En somme, la hiérarchie épiscopale et les réguliers se trouvaient à peu près seuls atteints par le nouveau régime ; le peuple devait d'autant moins y prendre garde qu'on évitait soigneusement tout ce qui aurait pu indiquer un changement dans la doctrine ; d'ailleurs les luthériens n'avaient pas encore de profession de foi officielle, puisque celle d'Augsbourg date de 1530, mais tandis qu'à la Diète d'Odensée, tenue en Danemark cette même année 1527, on met sur un pied d'égalité catholiques et luthériens, ce dernier mot n'est jamais prononcé en Suède dans les Actes officiels ; on ne nomme, en termes vagues, que l'Evangile et la parole de Dieu, on maintient le rituel catholique et la Messe latine pendant plu-

sieurs années ; ce n'est qu'après s'être affermi dans sa nouvelle position que Gustave Vasa donnera libre carrière à ses goûts d'absolutisme dans l'Eglise et dans l'Etat, mais auparavant, et malgré ces gradations d'un opportunisme habile, il lui reste à vaincre des résistances qui, mieux organisées, auraient pu être dangereuses, et qui retarderont du moins l'heure décisive de la Réformation.

CHAPITRE II

TROUBLES EN DALÉCARLIE, FUITE ET MORT DU DALJUNKAR, SACRE DES NOUVEAUX ÉVÊQUES ET COURONNEMENT DU ROI

(1527-1528)

La situation était toujours inquiétante en Dalécarlie, où l'augmentation des impôts et les bruits de révolution religieuse excitaient le mécontentement populaire. Après la convention d'octobre 1525 (voir 1ère partie, Ch. IX), Gustave, qui ménageait le plus possible ces rudes montagnards, les avait souvent consultés au sujet des affaires du royaume, et ils avaient répondu à sa confiance en prévenant les habitants du Småland contre les intrigues de l'amiral Norby (1526) ; la fuite, l'extradition et enfin la mort des fauteurs de la première révolte, Knut et Sunnanväder, semblaient devoir être fatales à la cause de l'indépendance, mais l'apparition soudaine et quelque peu mystérieuse d'un aventurier audacieux allait lui rendre un nouvel essor.

Dès le 9 février 1527, le roi, exhortant les Dalécarliens à payer l'impôt, se plaignait de leur facilité à accueillir les traîtres ; deux mois plus tard, ses pressentiments étaient réalisés.

Celui que nous appellerons désormais le Daljunkar (jeune Prince des vallées), joue à ce moment un rôle analogue à celui de l'imposteur Perkin Warbeck sous les Tudors et du faux Dimitri de la Russie du XVIIe siècle ; on croit qu'il s'appelait de son vrai nom Jöns Hansson, et qu'il était originaire de Bjorksta

dans la province de Westmannie ; d'après le témoignage, à vrai dire suspect, du chroniqueur Svart, c'était un fieffé coquin, et Gustave le qualifie sans hésiter de « voleur notoire » ; étant simple valet d'écurie, il aurait volé son premier maître, quitté furtivement le second, et profitant de la crédulité publique, entrepris de se donner pour le fils aîné de Sten Sture le jeune, dont le souvenir demeurait cher aux Suédois. Le véritable fils de Sten, Nils, avait pris part en effet au soulèvement de 1525 ; fait prisonnier à Calmar, il avait été retenu à la cour de Gustave dans une sorte de captivité déguisée ; le 22 mars 1527 (*Reg.* IV, p. 104), le roi écrit à la veuve de Sten, Christine Gyllenstjerna, au sujet des dettes laissées à Lübeck par l'ancien président, et d'une chaîne d'or que Pierre Sunnanväder y aurait mise en gage de sa part : « votre fils, ajoute-t il, nous demande la permission d'aller en Allemagne, et nous le lui accorderions volontiers, car il commence à se faire grand, et il ne peut guère profiter ici ; mieux vaut qu'il aille à l'étranger fréquenter les seigneurs de là-bas, pour son avantage et son honneur futurs ; quand vous aurez donné votre consentement à ce projet, je lui donnerai des lettres de recommandation aussi favorables que possible ». La mère se hâta d'accepter, et par une lettre du 2 avril suivant, le roi lui annonce le renvoi de son fils, qui disait se déplaire à la cour, et qui fuyait même autant que possible la présence de Gustave ; le prince, après l'avoir réprimandé sans succès, jugeait meilleur de l'éloigner pour quelque temps. Le jeune Nils mourut bientôt, à Upsal, et le Daljunkar, sans doute au courant de toutes ces circonstances, sut les exploiter à sa guise.

Obligé, disait-il, de fuir la jalousie et les mauvais traitements de Gustave, qui tirait l'épée dès qu'il l'apercevait, il venait demander asile aux vieux amis de son père contre un usurpateur en train de devenir hérétique et païen. Comme il avait bonne mine et bonne langue, il recruta plusieurs adhérents dans les paroisses de Mora, de Leksand et d'Orsa, les mêmes qui avaient reçu jadis Gustave Vasa fugitif ; on dit que plusieurs prêtres se

joignirent à lui ; mais les gens de Rattvik et de la basse Dalécarlie répondirent qu'il n'était pas le fils de Sten, et que quand même il le serait, ce n'était pas lui, mais Gustave, qui les avait délivrés, eux et le royaume, de la tyrannie de Kristiern ; les autres étaient divisées, celles d'Hedemora, d'Husby et de Skedvi, hostiles, celles de Tuna et de Gagnef neutres ; le Daljunkar ayant envoyé des hommes au couvent d'Husby contre les gens du roi, les paysans les chassèrent, en les menaçant de prendre l'offensive s'ils revenaient à la charge ; bientôt en effet les neutres se rallièrent à l'autorité royale, et les rebelles, troublés, sollicitèrent une trêve d'un mois ; Gustave envoya des troupes à Tuna, et après quelques escarmouches, on se mit à négocier : les vétérans de la guerre de l'indépendance, Pierre Svensson, Måns Nilsson, André Persson de Rankhytta, l'hôte et l'ami de Gustave, parlèrent en faveur du monarque, et Måns jura qu'on pouvait le couper en morceaux si le Daljunkar était vraiment le fils de Sten ; les révoltés ayant agi à la légère, il ne leur restait qu'à implorer grâce ; sinon, leurs trois paroisses seraient punies de manière à ce qu'il n'y restât « ni chien ni coq ». Ceux-ci envoyèrent alors à Gustave un long exposé de leurs griefs, en douze articles ; ils se plaignaient de la cherté des vivres, de la mauvaise monnaie, du poids des impôts et des vexations des baillis ; ils entendaient dire que le roi voulait changer la religion, supprimer les églises et les couvents, qu'on chantait en suédois à la messe, qu'on introduisait l'hérésie luthérienne ; enfin ils dénonçaient, avec un singulier mélange de simplicité et de hardiesse, la mode nouvelle adoptée à la cour, de porter des habits trop largement fendus. Ils ne disaient pas un mot du Daljunkar.

Gustave leur répond d'Upsal, le 14 mai (*Reg.*, IV, p. 169), que les impôts ont été fixés sur l'avis du Sénat et pour le bien du royaume, que l'armée est nécessaire en cas d'une attaque de Kristiern, et qu'elle sera licenciée dès qu'on aura une paix assurée ; si les vivres sont chers, ce n'est pas de sa faute ; il fait de son mieux pour y remédier ; il est faux qu'il veuille détruire

les églises et les couvents ; celui de Gripsholm seul est rentré en son pouvoir, parce qu'il en est l'héritier légitime ; quant aux habits, il déplore les modes nouvelles et souhaite le retour aux anciens usages ; mais il n'a contraint personne, et les amateurs de nouveautés ne font tort qu'à eux mêmes ; il ne sait ce que c'est que le luthéranisme, et fait seulement prêcher l'Evangile et la parole de Dieu, pour empêcher les prêtres de tromper le peuple ; ce sont eux qui répandent de faux bruits, parce qu'ils voudraient étouffer la vérité ; le roi s'étonne que les Dalécarliens trouvent mauvais l'usage de chanter en suédois dans les églises de Stockholm, puisque cela se faisait dans tout le pays, et qu'il valait autant chanter dans sa propre langue qu'en un latin inintelligible ; il les invitait ironiquement à ne pas se mêler de ce qui les dépassait, et à remettre ce soin aux prélats et aux docteurs, qui allaient, par l'ordre du roi et avec l'aide de Dieu ; régler tout cela pour le mieux. Enfin il les priait d'envoyer des députés à la Diète de Vesterås, où chacun ferait valoir son droit.

Le 19 mai, à Gamla Upsala (Vieil-Upsal), Gustave haranguait les paysans réunis à l'occasion de la foire de Saint-Eric ; il obtint de nouvelles promesses de fidélité ; et quelques-uns des assistants consentirent à se rendre en Dalécarlie pour calmer les esprits ; les gens de l'Upland n'étant pas disposés à soutenir les rebelles, ceux-ci ne devaient pas follement exposer le royaume à la guerre civile, qui serait funeste à tout le monde. Les Dalécarliens se laissèrent persuader, ils ne demandèrent qu'un sauf-conduit pour le Daljunkar, et une amnistie pour ses partisans ; mais ils réclamaient avec insistance la répression du luthéranism et la suppression des modes étrangères, « avec des habits découpés et bariolés », enfin la peine de mort contre ceux qui manquaient à l'abstinence du vendredi et du samedi.

Le roi consentit aux deux premières demandes ; quant aux autres, il renouvela ses déclarations précédentes, avec un peu plus d'humeur, ajoutant qu'il voulait être libre d'habiller à sa guise ses soldats et les gens de sa cour, comme faisaient les

autres rois et l'Empereur lui même, « car nous ne sommes pas plus qu'eux des cochons ou des chèvres. »

La Diète de Vesterås eut lieu sur ces entrefaites, et les députés dalécarliens y promirent que le Daljunkar irait bientôt à Vesterås pour y être confronté avec Christine Gyllenstjerna ; celle-ci écrivit, sans doute sur l'invitation du roi, une lettre où elle reniait absolument le fils de Sten. « Nils était mort à Upsal, son frère Svante retiré dans un endroit qu'elle ne veut pas désigner, mais qu'elle connaît bien ; quant au Daljunkar, il sait bien qu'il ment devant Dieu et devant les hommes ». Cette lettre fut lue à haute voix en présence des Dalécarliens assemblés, mais l'aventurier répliqua avec aplomb que sa mère ne voulait pas le reconnaître, parce qu'il était né avant son mariage avec Sten. « Alors, dit la chronique, les écailles tombèrent des yeux de ses partisans, et tous les hommes de sens furent indignés d'une pareille insulte à une femme universellement respectée. » Le Daljunkar, qui était resté dans le Vermland pendant les négociations précédentes, se retira alors vers l'ouest, continuant sa vie de brigandage avec ceux qui lui restaient attachés ; au milieu d'août, le roi, étant en Vestrogothie, fit adresser par les gens de cette province une lettre de menace aux Dalécarliens, et en septembre le Daljunkar s'enfuit en Norvège, où l'archevêque Olaf de Trondhjem refusa de le recevoir, mais il gagna les bonnes grâces de Mme Ingerd, cette puissante châtelaine qui avait déjà, on se le rappelle, accueilli Knut et Sunnanväder ; soit qu'elle crût réellement à sa sincérité, soit que le bruit adroitement répandu de la mort de Gustave fît miroiter à ses yeux des espérances téméraires, elle lui accorda la main de sa fille Ingeborg, et lui recruta des protecteurs en haut lieu ; Vincent Lunge, le gouverneur de Bergen, était du nombre, et, en novembre 1527, une assemblée de seigneurs, tenue à Trondhjem, se déclara favorable au prétendant. Celui-ci d'ailleurs était prodigue de promesses : par un acte du 25 novembre, où il s'intitule le « chevalier Nils Stensson », il s'engage, au cas où il obtiendrait la couronne de Suède, à se montrer ami de la Nor-

vège et du roi Frédéric, et à leur restituer la province de Viken ; muni de riches présents, et d'un petit corps de troupes, il pénétra (décembre 1527) dans le Jemtland, accompagné de Lunge, qui envoyait, pour promouvoir sa cause, force lettres en Suède, mais ces stratagèmes étaient usés : malgré leur aversion pour les baillis de Gustave « qui disaient deux ou trois mots avant de les faire massacrer », les paysans ne croyaient plus au Daljunkar, et il dut bientôt battre en retraite ; cependant l'agitation continuait sur la frontière, et au commencement de 1528 Gustave résolut d'en finir ; à la tête d'une armée de 12 ou 14.000 hommes il se rendit en Dalécarlie, et le 26 février, les délégués de chaque paroisse, au nombre de 40 ou 50, furent convoqués à Tuna ; on avait promis aux rebelles un sauf-conduit « libre et chrétien » pour venir et s'en retourner. Mais dès qu'ils furent réunis, les soldats en armes les entourèrent, et le gouverneur, Måns Bryntesson, leur adressa, au nom de Gustave, un discours rude et menaçant, puis le roi en personne ordonna de faire paraître ceux qui avaient été les conseillers du Daljunkar, ou qui avaient répandu des calomnies contre le roi légitime, et séance tenante il les fit juger et exécuter ; voyant le sang couler, les malheureux paysans tombèrent à genoux, demandant grâce au nom de Dieu, et promettant de mieux se conduire désormais. Après de nouveaux pourparlers, Gustave consentit à recevoir encore une fois leur serment de fidélité ; il gagna ensuite l'Helsingland, et reçu à Delsbo les envoyés de la province, avec ceux du Médelpad et de l'Angermanie ; le bruit de la terrible exécution de Tuna suffit à étouffer les dernières résistances, et après une station dans le Gestrikland, le roi put rentrer à Stockholm. Peu de mois plus tard, Pierre Grym, le dernier compagnon de Knut et de Sunnanvader qui fût resté en Norvège, lui était livré également, et partageait le sort de ces infortunés ; le Daljunkar réussit à s'échapper en Allemagne (mai 1528) où il espérait peut-être rejoindre Kristiern, mais on le mit en prison à Rostock, et sur les instances réitérées de Gustave et du roi Frédéric, on finit par le livrer au comte de Hoya, beau-frère et ambassadeur de

Gustave, qui le fit condamner à mort, à la fin de 1528 ; Christine avait écrit à Rostock pour démentir de nouveau son imposture ; on raconta aussi qu'il avait été exécuté sur la requête de son ancien maître, qu'il avait dérobé, comme nous l'avons dit plus haut (1).

Tranquille du côté de la Dalécarlie, Gustave pouvait enfin s'occuper d'une cérémonie fort importante, à cause du caractère religieux que le moyen-âge lui avait imprimé, c'est-à-dire le sacre royal.

En octobre et novembre 1527, on commence à convoquer le peuple et à prendre les mesures préparatoires ; les sénateurs doivent venir armés de toutes pièces, accompagnés de leurs femmes et de leurs filles ; de même pour les principaux représentants de la noblesse ; les villes sont invitées à envoyer quelques délégués ; quant aux paysans, vu les frais que leur avait causés la Diète récente, le roi se bornait à exprimer un désir ; ceux qui auraient des affaires à traiter pourraient saisir cette occasion ; chose étonnante, aucun impôt extraordinaire ne serait décrété ; les provisions de bouche que les baillis devaient envoyer à Upsal pour les fêtes du couronnement seraient payées aux vendeurs ; le peuple ne fournirait gratis que les fourrages nécessaires aux chevaux du cortège, et, détail qui montre la simplicité de l'époque, le roi chargeait ses baillis de prévenir les paysans que s'ils venaient aux fêtes, il faudrait apporter leur nourriture avec eux.

Mais le principal souci du monarque, c'était de ménager en cette circonstance la transition délicate entre les anciens usages et le nouveau système politico-religieux ; pour un sacre, il fallait des évêques, et à part le vieil Ingémar de Vexiö, qui ne semble pas être sorti de son inertie habituelle, la Suède n'en possédait qu'un seul : Petrus Magni de Vesterås ; ceux de Skara, de Strengnäs et d'Åbo attendaient leur propre consécration de-

(1) Toute la correspondance échangée à ce sujet, dans *Reg.* IV et V, *passim*.

puis des années ; Brask et J. Magnus étaient en exil, et l'on n'osait pas encore les remplacer. Aussi dès le 7 novembre 1527, Gustave écrit-il à l'évêque de Strengnäs : « que le peuple ne veut plus se contenter d'évêques non sacrés, *quoiqu'en vérité cette consécration soit peu nécessaire ;* il doit donc se hâter de recevoir l'onction épiscopale, ou céder sa place à un autre, qui n'aura pas le même scrupule (1) ».

Quelques semaines plus tard, Laurent André écrit d'Upsal à Magnus Sommar que le mauvais temps ne lui permettrait guère d'aller à Strengnäs avec l'élu d'Åbo le jour fixé ; il l'invita donc à venir plutôt à Upsal avec son collègue de Skara ; le sacre pourrait s'y faire le jour même du couronnement royal, « aussitôt après les Matines, et certes l'éclat de la cérémonie s'en trouverait accru ». — Du moins, l'élu d'Åbo désirait-il agir ainsi pour son compte. « Le roi ne veut pas qu'aucun des nouveaux évêques prête serment au Pape, mais à lui seul (*non Papæ, sed sibi*). Dans le cas où sa Majesté voudrait exiger cela de vous ou toute autre chose, il serait donc à propos (*non absonum*) que votre sacre se fît en sa présence, d'autant que je ne pourrai y assister en son nom. Cependant cette raison ne me paraît pas si considérable qu'elle vous oblige à renvoyer la cérémonie, si vous tenez absolument à ce qu'elle ait lieu à Strengnäs.

« La principale exigence du roi à votre égard sera qu'il veut trouver en vous des évêques évangéliques et non papistes, des évêques, dis-je, selon la parole du Seigneur et non pas selon la parole du Pape, à savoir, que vous vous appliquiez à l'office que Dieu vous a prescrit, et que vous ne vouliez rien de plus des choses de ce monde (*de hoc mundo*) que ce qui sera nécessaire pour accomplir le dit office. Sa Majesté n'a jamais voulu que les églises fussent sans évêques, comme plusieurs l'en accusent à tort (*falsè garriunt contra eum*).

« Je l'avoue, il ne veut pas de ces papistes, qui ne sont rien moins qu'évêques, il en veut qui prêchent et propagent le Verbe

(1) *Reg.* IV, 368.

de Dieu, et il sait bien qu'on leur doit les choses nécessaires à la vie ; selon qu'il est écrit : « ne fermez point la bouche du bœuf qui laboure ». Il ne vous demande rien autre que ce que Dieu vous demande aussi, et cela une fois reconnu ou promis par vous peu importe à Sa Majesté l'endroit de votre sacre. Si vous différez jusqu'au couronnement, alors il faut écrire de suite à l'évèque de Vesteras, afin qu'il ne vienne pas à Strengnäs cette fois — Valete.»

Le post-scriptum contenait une formule de serment qu'on devait lire en public avant le sacre ; elle était ainsi conçue : « Je soussigné, élu et maintenant par la volonté de Dieu, devant être sacré évèque de Strengnäs, promets à Dieu, selon mon pouvoir et la grâce que le Seigneur me donnera, de prècher et de promouvoir son saint évangile, de me contenter des frais et des revenus nécessaires à cet office, d'ètre fidèle au roi mon maître, et de faire au reste ce que je saurai convenir, selon Dieu et ma conscience, à un évèque chrétien. Ainsi Dieu me soit propice. — En foi de quoi, etc. (1). »

Messenius dit positivement que le chancelier ne décida Petrus Magni à consommer cet acte schismatique que sur la promesse écrite, faite par les nouveaux prélats, d'obtenir ensuite leur confirmation à Rome, et d'y excuser le prélat consécrateur (2).

L'avenir montra bientòt que cette faiblesse coupable était de plus inutile.

Le jour de l'Epiphanie (1528), l'évèque de Vesteras consacra, dans la cathédrale de Strengnäs, Magnus Sommar, Magnus Haraldi, et peut-être aussi le nouvel élu d'Åbo, Martin Skytte, ci-devant prieur de Sigtuna et Vicaire général des Dominicains, que son luthéranisme rendait agréable au prince, lequel avait déposé de sa propre autorité le précédent élu, Eric Svenonis (3).

(1) Pièce tirée des *archives* de Strengnas, et publiée *in-extenso*, en latin, dans l'*Hist. Tid.*, 1894, p. 359.

(2) Mess., *op. cit.*, V, p. 41.

(3) L'éditeur de la lettre de Laurent André met en doute que l'évèque d'Åbo ait été sacré avec les deux autres.

Les nouveaux évêques se rendirent immédiatement à Upsal ; le 11 janvier, le roi tint conseil, et fit savoir que l'agitation persistante en Dalécarlie ne lui permettait pas de se laisser couronner sans avoir reçu de nouvelles assurances de fidélité ; auparavant, il désirait connaître les griefs qu'on pouvait alléguer contre lui, afin d'y remédier, ou de se retirer s'il n'y pouvait réussir. Les notables qui composaient l'assemblée prodiguèrent au roi promesses et remerciements, mais ils n'hésitèrent pas à lui représenter que pour apaiser le déplaisir du peuple, il fallait défendre aux moines et aux religieuses de violer leurs vœux, de quitter le cloître pour se marier : « ce qui est contre les bons vieux usages chrétiens », et les défrayer de manière à entretenir le service divin, selon les décrets de Vesterås ; s'ils manquaient à leur règle, ils seraient punis.

L'on devait aussi maintenir les lois du mariage religieux, et celles de l'abstinence prescrite par l'Église, car l'infraction non réprimée de cet article excitait au plus haut point le scandale (1).

Ceci montrait clairement que la Suède tenait toujours au catholicisme ; Gustave dissimula ses projets ultérieurs, et la cérémonie du sacre (12 janvier) s'accomplit d'après le rite traditionnel ; les évêques donnèrent au roi l'onction sainte, tandis que les sénateurs laïques portaient les insignes de la souveraineté : Ture Jonsson, grand chambellan, le globe d'or ; le maréchal du royaume, l'épée ; Holger Carlsson, simple chevalier, le sceptre. La couronne était placée sur l'autel ; on ne dit pas si Gustave la reçut des mains d'un prélat, ou si, comme plus tard Napoléon, il se l'imposa lui-même ; avant de quitter l'autel, il arma chevaliers treize seigneurs, parmi lesquels son maréchal du royaume, les frères Fleming, gouverneurs de Finlande, et Jean Turesson, le second mari de Christine Gyllenstjerna.

Le serment qu'ils prêtèrent était ainsi conçu : « Je promets à

(1) *Riksdagsakter*, *op. cit.*, p. 109. *ibid.*, p. 102-113, tout ce qui se rapporte au couronnement, avec références à la *Registrature*.

Dieu et je jure d'être loyal et fidèle au roi mon maître, d'écarter ce qui pourrait lui nuire et de procurer son service (à la lettre : écarter le pire et chercher le mieux), de ne pas employer l'épée, c'est-à-dire la puissance et la fonction de chevalier qui m'est confiée, pour l'injustice ou la violence, mais bien pour empêcher l'une et l'autre, protéger les bons et châtier les méchants, de tout mon pouvoir : ainsi Dieu m'aide ! »

Deux des nouveaux chevaliers, Ture Bielke et Magnus Bryntesson, entrèrent au Sénat, mais au lieu de jurer, selon la formule adoptée depuis le xve siècle : « Je promets, avec l'aide de Dieu, de la sainte Vierge et du roi saint Eric d'être loyal et fidèle à notre gracieux maître et *au Sénat du royaume* », ils dirent seulement : « Je promets, avec l'aide de Dieu, d'être loyal et fidèle à mon seigneur et roi... ainsi m'aident Dieu et tous les Saints. »

Même changement significatif dans la formule du serment royal ; on en retrancha la promesse de protéger la Sainte Eglise, les droits des chevaliers et du clergé ; plus tard les seigneurs de Vestrogothie en feront un de leurs griefs contre Gustave, et sur le moment cette omission fut d'autant plus remarquée, qu'Olaus Petri, chargé du sermon du sacre, invita le prince à surveiller les évêques et les prêtres, lorsqu'ils négligent leur devoir, c'est-à-dire lorsqu'ils n'annoncent pas fidèlement la parole de Dieu. On sait ce que les réformateurs entendaient par là.

Le sacre fut suivi de festins et de tournois qui durèrent plusieurs jours ; on en peut lire une description pittoresque dans l'ouvrage d'Afzélius (1).

Avant de se séparer, on délibéra sur plusieurs questions importantes, comme les négociations avec le Danemark, la révolte

(1) *Svenska Folkets Sago-Häjder*, 115. Afzélius, éditeur des *Folkvisor* (chants populaires suédois), et l'un des chefs du mouvement romantique en Suède, a donné dans ce recueil une foule de détails curieux sur la vie et les traditions du Nord jusqu'au règne de Charles XII ; il se rattache à l'école de Walter Scott, c'est dire qu'il ne faut pas lui demander une critique sévère et sûre.

en Dalécarlie, la restitution du Viken etc. ; sur l'avis du Sénat, Gustave expédia un sauf-conduit à l'ancien archevêque Trolle pour qu'il vînt en personne ou par procureur plaider sa cause, dans le délai « d'un an et d'une nuit », sinon, ses biens confisqués passeraient à la Couronne. Nul ne se faisait illusion sur l'issue de cette affaire ; ce n'était point en accusé, mais les armes à la main que l'orgueilleux prélat voulait rentrer en Suède, à la suite de Kristiern, auquel il venait de se rallier pour une dernière tentative, que nous aurons à raconter, après avoir brièvement exposé les vicissitudes intérieures qui semblaient offrir quelques chances de succès à leur commune entreprise.

CHAPITRE III

TRAVAUX D'OLAUS PETRI, SA POLÉMIQUE AVEC PAUL ELIOE ASSEMBLÉE D'ÖREBRO

(1528-1529.)

L'idée de l'absorption de l'Eglise par l'Etat, qui est le principe fondamental ou l'effet immédiat du luthéranisme, ne s'était encore affirmée nulle part d'une manière aussi nette que dans le discours d'Olaus Petri au couronnement de Gustave.

Le réformateur avait pris pour texte ces paroles du Deutéronome (XVII, 14-15) : « Lorsque tu seras entré dans la terre que le Seigneur ton Dieu te donnera, et que tu la posséderas, et que tu y habiteras, et que tu diras : j'établirai sur moi un roi comme en toutes les nations qui m'entourent, tu établiras celui que le Seigneur ton Dieu aura choisi parmi tes frères ; tu ne pourras faire roi un homme d'une autre nation, qui ne soit point ton frère. » Sans doute il enseignait, avec le droit divin de la royauté, le devoir du monarque de procurer le bien public et de ne pas rechercher le sien propre au détriment du premier, « car Dieu a fait le roi pour le peuple et non le peuple pour le roi » ; c'est à Dieu qu'il fallait rapporter l'honneur rendu au prince, et la grâce divine pouvait seule le rendre capable d'exercer dignement ses hautes fonctions ; mais le roi devant procurer le bien spirituel autant et plus que le bien temporel de ses sujets, Olaus, oublieux de la grande maxime qui a fondé en ce monde la liberté des âmes : « Rendez à César ce

qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu », proclamait la souveraineté absolue du monarque dans l'Église comme dans l'État ; il l'invitait, nous l'avons vu, à s'ériger en juge de l'épiscopat, à punir les prêtres qui refusaient d'annoncer la parole de Dieu (c'est-à-dire l'évangile de Luther) ; il ne se bornait pas à prêcher l'obéissance en général, et à blâmer les rébellions persistantes, il ne reconnaissait à l'Église ni droits ni privilèges vis-à-vis du prince : « ce qui est visiblement opposé à la doctrine de saint Paul, que tout homme doit être soumis aux puissances établies, car l'apôtre n'excepte ni le Pape, ni les évêques, ni les prélats (1) ».

Ce langage servile répondait aux desseins de Gustave ; lui qui devait un jour traiter si durement Olaus Petri, il prodiguait alors au novateur les marques de satisfaction. Outre l'emploi de chambellan (Camerarius), il lui donna, au lendemain du recès de Vesterås, une maison à Stockholm « en récompense de ses bons services (2) ». Olaus, qui comprenait que tout l'avenir du Luthéranisme en Suède dépendait de la protection royale, aurait dit volontiers à Gustave, comme jadis Marsile de Padoue à Louis de Bavière : *Defendas me gladio, defendam te calamo* ; l'année 1528 fut en effet l'une des plus actives de sa carrière ; il ne publia pas moins de cinq opuscules de controverse, sans compter sa polémique avec Paul Eliæ, commencée en 1527.

Nous donnons un aperçu de ces travaux d'après Reuterdahl et Anjou (3).

Le premier en date (12 juin), avec l'épigraphe évangélique : « Un bon pasteur offre sa vie pour son troupeau », est : « un avertissement chrétien au clergé en vue du prochain synode, où sont expliqués les devoirs des prêtres envers les laïques, et réciproquement ».

(1) Anjou, *op. cit.*, p. 56.
(2) *Reg* IV, p. 276 et 389.
(3) *Op. cit.*, Reuter, ch. xi, et Anjou, II, ch. iii. Le premier est plus complet, mieux informé (surtout au point de vue bibliographique), d'un jugement plus modéré. Anjou représente le point de vue luthérien traditionnel.

Les premiers se réduisaient à la prédication et à l'exemple « car le chant et la lecture, la Messe & le baptême ne servaient à rien, pourvu qu'on prêche la parole de Dieu ».

Les prêtres qui négligeraient ce devoir perdraient le droit de toucher la dîme, et les laïques n'étaient pas obligés de leur obéir, ils devaient au contraire les éviter comme des vases de perdition.

Mais l'abus commençait à se produire en sens inverse ; par une suite naturelle des déclamations protestantes, le peuple refusait de payer la dîme : « Autrefois, disait Olaus, les prêtres abusaient de l'Ecriture pour exploiter les laïques, maintenant les laïques abusent de l'Ecriture pour donner moins qu'ils ne doivent, et même rien du tout ». Il fallait s'y attendre ; chose piquante, Gustave Vasa se vit obligé, quelques années plus tard (1534), de rétablir une sanction disciplinaire que l'ordonnance de Vesteras avait supprimée, savoir l'exclusion de la Cène, à Pâques, pour ceux qui n'acquitteraient pas la dîme.

Nous reviendrons sur cet article à propos du « concile » d'Örebro.

Par une singulière inconséquence, le réformateur n'en continuait pas moins à saper ce qui restait de l'ancien ordre de choses.

Le 31 août 1528, il publiait son instruction sur le mariage, accompagnée d'un avertissement aux évêques et aux prélats contre le célibat ecclésiastique.

Une fois de plus, la théorie venait après coup justifier la pratique ; nous avons exposé déjà (1re partie, ch. XI) la doctrine de Luther et d'Olaus à ce sujet ; on comprend que le novateur ait hésité d'abord à heurter de la sorte la conception catholique et traditionnelle du Mariage, aussi dit-il dans sa préface qu'il différait depuis longtemps cette publication « à cause des faibles », mais comme on voyait maintenant « des masses innombrables embrasser avec joie l'Evangile du Christ, après lui avoir durement résisté », il jugeait l'heure favorable à ses hardiesses.

En 1er lieu, il établissait que le mariage « est une très noble

chose, une sainte règle et un saint ordre, fondé par Dieu lui-même, afin que les hommes y vivent dans la crainte du Seigneur ».

2° Il démontrait que personne n'en était exclu, et de ces prémisses incontestables il tirait une conclusion qui ne l'était nullement, à savoir que l'Ecriture condamnait le célibat ecclésiastique; les décrets des Pères et des Conciles, les statuts du légat Guillaume de Sabine au Concile de Skenninge en 1248, cette Charte constitutive de l'Eglise de Suède, rien ne trouvait grâce devant sa critique arrogante, et le réformateur concluait en invitant les prélats à supprimer une règle qui causait de tels désordres.

Ces désordres, malheureusement trop réels à l'époque de la Réforme en plusieurs pays d'Europe, ne paraissent pas avoir été particulièrement scandaleux en Suède.

Sauf quelques exemples cités dans la corespondance de Brask, nous ne rencontrons pas dans les documents originaux de faits précis et graves reprochés au clergé catholique; il n'en va plus de même à mesure que les liens de la discipline se relâchent, que les apostasies se multiplient dans les cloîtres, que les évêques et les prêtres fidèles sont réduits à se cacher ou à fuir, mais ces apostasies, qui les avait provoquées? cette persécution, d'abord déguisée, puis violente, qui l'avait déchaînée? N'était-ce pas justement la polémique passionnée, souvent aveugle et déloyale, contre l'ancien système qu'il fallait corriger et non détruire?

Nous avons dit plus haut ce que les historiens suédois contemporains, par exemple M. Schück et Reuterdahl lui-même, pensent de ces accusations en bloc; on en connaîtra le caractère par cet extrait d'un 3me opuscule d'Olaus, publié le 13 novembre 1528: « Petit livre où sont expliquées les mœurs des couvents, et où l'on montre quel mal et quelle corruption elles ont apportés dans le christianisme, suivi d'un petit avertissement aux moines et à leurs amis ».

L'épigraphe, tirée de saint Paul (*II Tim., 3*) était déjà une

insulte : « Ils cesseront de faire des progrès, car leur folie est manifeste à tous. »

Olaus explique à sa manière l'origine de la vie religieuse. il énumère les différents Ordres, décrit leur costume, et s'élève surtout contre les Ordres mendiants : « Lorsque le diable, pour châtier les hommes selon leurs mérites, a été lâché dans le monde, après les mille ans écoulés dont parle l'Apocalypse, alors il a suscité les mendiants, qui courent de maison en maison, enseignent et prêchent le mensonge et la tromperie à ceux qui ont rejeté la parole de Dieu et sa vérité, en sorte que Dieu a laissé le monde affligé de cette plaie, comme l'Egypte, sous l'ancien Testament, fut affligée par les crapauds et les sauterelles. »

Voilà certes un point de vue qui se recommande par son originalité aux futurs biographes de Saint-Dominique ou de Saint-François.

Olaus poursuit sur ce ton les quatorze griefs (pas un de moins) qui constituent son réquisitoire ; le spécimen que nous venons de citer suffit à donner la mesure de ces attaques.

Un travail plus sérieux, c'est la dissertation qui parut le 18 décembre 1528 : « sur la parole de Dieu et les prescriptions humaines dans l'ordre spirituel, c'est-à-dire dans le gouvernement des âmes » ; Olaus essayait d'y établir sur une base philosophique le postulat fondamental de la Réforme, savoir la suprématie absolue de la Bible vis-à-vis de la Tradition.

Dieu, dit-il, se communique aux créatures par son Verbe, qui est sa sagesse, sa puissance, son Fils en un mot ; le connaître, c'est posséder la vie éternelle, car le Père et le Fils, inséparables l'un de l'autre, sont également inséparables du Saint-Esprit, qui est leur amour mutuel et consubstantiel ; où est l'amour, il se répand et se manifeste, de même que Dieu en toute créature a montré son amour ; tant que les hommes ont possédé cette Parole, ils ont eu la Vérité et la Vie, mais en s'écartant d'elle, ils sont tombés dans le mensonge et la mort. Dieu, voulant les sauver, a décrété que sa Parole intérieure se

ferait homme, et serait ainsi révélée par une parole extérieure, laquelle manifesterait à l'homme sa pensée intérieure, afin qu'il y puisât la vie et la vérité. Mais si le Saint Esprit n'imprime pas au cœur la parole extérieure, elle reste inintelligible. Cette parole est contenue dans la Bible. — Il ne faut rien y ajouter, rien en retrancher, car il est impossible de mettre ensemble la parole de Dieu, sa sagesse éternelle, et la raison d'un homme pécheur ; en effet, le péché d'Adam a fait tomber l'homme dans l'ignorance et la folie, ses pensées ne s'accordent pas avec la parole de Dieu, il est donc impossible de les joindre ensemble, sous peine de souiller la vérité par le mensonge ; tout ce qui n'est pas fondé sur l'Ecriture Sainte est d'institution humaine, et n'appartient pas au gouvernement de l'âme. Si l'on dit que le Saint-Esprit régit l'Eglise, il faut d'abord expliquer ce que c'est que l'Eglise, « car les institutions humaines ont eu encore cet avantage, que nous ne savons plus ce que c'est que l'Eglise ».

Si l'on entend par là l'ensemble des hommes qui possèdent le Saint-Esprit, cette Société ne peut tomber dans l'erreur, mais si l'on entend, comme d'ordinaire, le Pape, les cardinaux, les évêques, prélats et autres ecclésiastiques, cette Eglise, qui est corporelle, s'est égarée sur beaucoup d'articles ; or, la religion dans son état actuel se compose en majeure partie d'inventions humaines : les Pères de l'Eglise, les Conciles, la Tradition ne valent que par leur conformité avec l'Ecriture.

Ainsi, du premier coup, l'on allait aux conséquences les plus radicales ; trois siècles d'histoire nous ont appris quelles dangereuses chimères pouvaient engendrer cette conception de l'Eglise invisible, et cet abandon de la Bible à tous les caprices du sens individuel.

Dans cette même année 1528, Olaus traduisit encore de l'allemand une petite *introduction à l'Ecriture Sainte*, publiée en une version danoise en 1530 (1) ; il commençait aussi à tra-

(1) C'est la version danoise seule qui mentionne l'original allemand, l'édition suédoise de 1538 n'en parle pas. Anjou, *l. c.*, p. 64.

duire la *Postilla* (ou glose sur les Evangiles) et le Psautier, qui parurent quelque temps après.

On lui attribue en outre un traité sur les sacrements, imprimé à Stockholm, sans nom d'auteur, le 14 août 1528 ; la polémique en est violente, les tendances très avancées ; on n'y conserve que deux sacrements, le baptême et l'Eucharistie ; l'Ordre, la Pénitence et surtout la confession auriculaire y sont attaqués avec audace, l'usage de la langue vulgaire pour la Messe et la liturgie s'y trouve déjà préconisé ; l'érudition déployée par l'écrivain fait supposer à Reuterdahl qu'il avait sous les yeux un original latin ; M. Schück ne croit pas que ce travail soit d'Olaus.

Mais c'est surtout la controverse du novateur avec le Carme danois Paul Eliœ qui nous permet d'apprécier les positions respectives de l'orthodoxie et du luthéranisme ; en voici le compte rendu, d'après le récit très complet du R. P. Schmitt (1).

Paul Eliœ, voyant le progrès de l'hérésie en Danemark, avait adressé, dès 1526, au maréchal du royaume, Tyge Krabbe, « une instruction chrétienne sur les agissements de Luther (*Luthers Handel*) » ; on ne sait pas si elle fut imprimée, mais une copie, d'ailleurs défectueuse, parvint en Suède, et Olaus, jugeant ce travail assez sérieux « pour paraître, du premier abord, irréfutable », s'empressa d'y opposer une réplique « à l'usage de ceux qui ne sont point suffisamment exercés dans l'Ecriture pour distinguer ce qu'il faut croire ou rejeter ».

Elle parut à Stockolm, le 28 mars 1527, sous ce titre agressif : « Réponse à une lettre non-chrétienne (*ochristelig*) qu'un moine menteur, appelé Paul Eliœ, a publiée contre le saint Evangile qui vient de venir au jour à présent, par la grâce de Dieu. »

Nous ne connaissons la lettre du moine que par la réfutation de son adversaire ; il y qualifiait Luther et ses partisans d'hérétiques et de misérables, les accusait de soulever le peuple contre l'autorité, de nier le libre-arbitre et la nécessité des bonnes

(1) *Op. cit.*, p. 40 et 55, 64.

œuvres, d'attaquer les sacrements et les usages de l'Église, de contester son infaillibilité et son pouvoir législatif; il prenait la défense du jeûne, du droit de propriété ecclésiastique et des ordres mendiants.

Un biographe danois de Paul Eliœ, Engelstoft, lui reproche de n'avoir connu que superficiellement la doctrine protestante, laquelle n'était d'ailleurs guère systématique et fixe avant la Confession d'Augsbourg ; mais il reconnaît sa loyauté personnelle, tandis qu'Olaus Petri, emporté comme toujours par l'esprit de secte, accuse positivement son rival de mauvaise foi et de mensonge délibéré ; si le jeûne est une chose ridicule, l'Evangile ne dit rien des mendiants ; c'est le diable qui a suscité ce faux prophète en Danemark ; Luther n'a pas besoin d'avocat ; « c'est un homme faillible et pécheur comme nous tous, mais il nous conseille de suivre l'Ecriture ; si ses paroles sont conformes à l'Ecriture, nous devons le suivre, sinon, non ».

Sur l'article qui pouvait susciter le plus d'ennemis à la nouvelle doctrine, du moins en Suède, où la Réforme attendait le concours du bras séculier, Olaus prend hardiment l'offensive : « Je vais te mettre sous le nez, Paul, et t'apprendre qui est-ce qui se soustrait à l'obéissance due aux autorités. Veux-tu le savoir ? Oui, tu le sauras. C'est le Pape, avec ses moines et ses prêtres, qui ont pendant des siècles égaré le monde avec leur fausse doctrine. »

Paul Eliœ répondit noblement : « Si je m'écartais de plein gré et volontiers de la vérité, que Dieu me châtie sur la terre, en présence de tous les hommes ! Et si Olaus a enseigné dans son livre autre chose que ce qui est selon la volonté de Dieu et la Sainte-Ecriture, que le Seigneur lui accorde la contrition et le repentir, afin que sa pauvre âme n'ait pas un jour à répondre devant la sévère Justice et la juste sévérité de Dieu d'avoir causé la chute et la perte d'un si grand nombre de personnes qu'il ne pourra jamais en faire pénitence devant Dieu et devant les hommes. »

Ces lignes sont tirées d'un nouvel écrit que Paul Eliœ adressa

dès 1527 à Gustave Vasa, mais qui ne fut imprimé que le 28 avril 1528, à Copenhague ; c'est la réponse aux questions posées par le prince à Olaus et à Peder Galle, dont nous avons retracé la dispute au chapitre XII de notre Ire partie.

Paul Eliœ ne connaissait, lorsqu'il entreprit ce travail, que les dix premières questions, et la réplique d'Olaus, dans une copie manuscrite qui semble avoir été fautive.

Son livre, renferme en tout 159 pages (dans l'édition Secher : il commence par une lettre à Gustave (10 pages), suivie du texte des 10 questions, avec réponse détaillée à chacune d'elles (14 pages), puis une série de 12 questions nouvelles adressées au roi lui-même, et un épilogue « au pieux lecteur », où il promet une réponse prochaine et plus complète sur différents points qu'il n'a fait qu'effleurer.

En effet, il a surtout en vue le public danois, atteint sans doute par le luthéranisme, mais pas encore entièrement séparé de l'Eglise ; il déclare expressément qu'il parle à ceux qui n'appartiennent pas « à la troupe de Luther », et son œuvre, pleine d'éloquence et de vives images, relève du genre populaire plutôt que de l'apologétique savante ; aussi néglige-t-il certains articles, et emploie-t-il sans scrupule des arguments contestables, tirés par exemple des Révélations de sainte Brigite ; Olaus Petri a beau jeu pour lui crier : « Laissez de côté ces faibles secours, comme ont déjà fait vos coreligionnaires les plus avisés, Jean Faber, Jérôme Emser et l'évêque Fischer (Roffensis). »

Le P. Schmitt avoue que chez Paul Eliœ le concept de la Tradition catholique laisse à désirer, que sa démonstration de l'autorité du Pape et de l'Eglise est insuffisante, enfin que ses citations contiennent des inexactitudes de détail ; un reproche plus grave, et qui ne lui a pas été épargné par M. Schück (lequel exagère peut être à son tour la modération d'Olaus Petri dans cette controverse), porte sur le ton violent et passionné de sa polémique. « Le chrétien pays de Suède est envahi par des blasphémateurs, suppôts de l'Antéchrist, par des hommes sans Dieu... Olaus, Laurent André, Sven Jacobi sont traîtres à

Dieu et à l'Eglise... Olaus a écrit (contre le premier ouvrage de Paul Eliæ) un livre empoisonné, rempli de mensonges, de superbe et de folle impertinence ; c'est une trompette retentissante, mais en fait d'injures et de méchancetés, de cris pareils à ceux qu'on entend sur les places publiques, il est le maître de Luther... ennemi avéré de Dieu et de l'Eglise, hérétique désespéré, odieux au ciel et à la terre, fléau de la charité et de la communauté chrétienne, il faut souhaiter que Dieu lui accorde ou une prompte conversion ou une mort prochaine... »

Malgré ces défauts notables, l'œuvre du Carme danois n'est pas sans valeur; certains articles (le P. Schmitt cite en particulier les réponses aux N°s 1, 6, 8, 9, 10) sont traités d'une façon remarquable ; assurément les pays du Nord ne possédaient guère à cette époque de théologiens supérieurs à Paul Eliæ ; cependant il ne se faisait pas illusion sur le résultat de ses efforts, et il a tracé lui-même, avec une clairvoyance impartiale, le tableau des causes qui rendaient inévitable la défaite du catholicisme dans les Etats scandinaves. « Les rois et les princes ont corrompu le christianisme quand ils ont violé les droits de l'Eglise et usurpé ses biens, contre l'ordre établi par Dieu, pour les détourner à des usages coupables, au lieu de les appliquer à nourrir les veuves et les orphelins... pourtant il y a encore dans l'Eglise nombre de bons évêques, animés de bonnes intentions, et qui voudraient écrire contre les hérétiques, mais le champ est vaste, la lutte est rude, on sacrifie beaucoup de choses au bien de la paix... d'ailleurs nous méritons de pires châtiments. S'il y a quelques évêques qui abusent de leurs richesses, ce sont les favoris des rois, ceux qui les flattent pour parvenir, tandis qu'on ne devrait choisir que les meilleurs ; je les respecte tous, et je ne parle que pour établir les responsabilités... Quand les évêques sont négligents, plût à Dieu qu'ils s'appliquassent à paître leurs ouailles, au moins en leur donnant de bons pasteurs ! Sainte Brigitte nous montre Dieu irrité contre les péchés des prêtres, et les menaçant de peines plus grandes s'ils ne se convertissent; voyez, et avec larmes, comme

le vice gagne, à mesure qu'on cesse de respecter les lois et la discipline ecclésiastiques... combien de prêtres et de moines apostats se livrent à l'incontinence, maintenant que les évêques ne peuvent plus exercer leur pouvoir ! Beaucoup disent qu'ils ne peuvent vivre selon la justice, comme l'Ecriture le commande ; on ne recherche que les beaux habits et les palais somptueux, comme si l'on devait toujours vivre en ce monde... On déclare inutile le luxe des Eglises et des images des Saints, mais que dire alors du luxe des palais ? Il y a dans une seule ville dix maisons plus belles que la cathédrale, et pourtant la cathédrale est pour la gloire de Dieu, tandis que ces maisons sont pour l'orgueil... On dit que les images exposent au péché, et comme tout le monde ne pense qu'à mal faire, on met le péché dans les livres et dans les peintures ; on ne veut plus représenter notre-Seigneur et la Sainte Vierge, mais bien Pallas, Junon, Vénus, etc... et cependant il faudrait veiller à ne scandaliser personne, même au sujet de la Bible.

« Si Dieu permet que le clergé soit puni, cela ne justifie pas l'intention des hérétiques. Si les ecclésiastiques et les justes ne peuvent pas renouveler l'Eglise, serait-elle réformée par des joueurs et des buveurs, des danseurs et des vagabonds, des adultères et des fornicateurs ? Nous avons tous plus besoin de confesser nos péchés que de corriger le prochain. « J'ai commis tant de meurtres, j'ai dépouillé tant de veuves et d'orphelins pour entretenir mon luxe et ma vanité, et je voudrais passer pour un bon chrétien, quand je suis un traître et un loup dévorant ? Si les autres font de même, je n'en sais rien : Dieu en est juge. Je sens mes péchés m'accabler comme du plomb ; eux, je ne sais pas ce qu'ils éprouvent. »

« C'est par d'aussi chrétiennes pensées que nous devrions implorer la grâce et la miséricorde divines. »

On le voit, Paul Eliœ ne se contentait pas de défendre l'Eglise, il prenait l'offensive à son tour, et posait une série de questions gênantes aux tenants du pur Evangile : « De quel droit, demandait-il à Gustave, les princes font-ils violence à

leurs sujets, comme s'ils en avaient reçu pouvoir de Dieu, en vertu de la Sainte Écriture ?

« Pourquoi le clergé ne serait il pas propriétaire, puisque le péché ne consiste pas dans l'usage, mais dans l'abus des richesses ?

« Pourquoi les vœux de religion, contractés librement, ne devraient-ils pas être observés ?

« Pourquoi enlever aux clercs ce qui ne leur est point advenu par manière d'épave, mais en légitime héritage ?

« Enfin, puisque les princes ont juridiction dans l'ordre temporel, pourquoi les prélats ne prescriraient-ils pas ce qui est utile au service de Dieu ? »

Olaus Petri répliqua de nouveau, dès le mois de mai 1528, avec tant de véhémence qu'il éprouve le besoin de s'excuser à la fin, déclarant « qu'il ne souhaitait pas l'honneur et le profit qu'on peut retirer des paroles amères et méprisantes ». Malgré une seconde riposte de Paul Eliœ, la lutte en resta là ; d'ailleurs, les événements qui se succédaient rapidement en Suède y firent diversion, et l'avocat si zélé de Gustave allait bientôt prendre rang parmi ses adversaires, au point d'être brisé lui-même, lorsqu'il eut cessé de plaire à l'irascible monarque.

Par calcul aussi bien que par intérêt, Gustave avait donné d'abord à l'œuvre de la Réforme un caractère exclusivement politique, mais à la fin de 1528, le moment semblait venu d'entreprendre une transformation plus radicale, sinon dans la doctrine, au moins dans la discipline ecclésiastique.

Excité sans doute par ses conseillers habituels, Gustave convoqua donc, en novembre 1528, un « Concile » national à Örebro, le pays d'origine d'Olaus Petri.

Cette assemblée se réunit en février 1529, sous la présidence de Laurent André, « archidiacre d'Upsal, au lieu et place de l'archevêque absent, et plénipotentiaire de sa Majesté », symptôme qui présageait l'issue fatale de ce soi-disant concile.

Les évêques de Vesterås, de Strengnäs et de Skara (1) y

(1) Il est à noter que Magnus Haraldi ne signe pas *episcopus Scariensis*,

assistaient, avec 15 chanoines, 11 curés et 8 moines, représentant tous les diocèses, excepté celui d'Åbo ; Olaus Petri était venu de Stockholm avec son collègue Jean Kokemester (1) ; beaucoup d'autres clercs, qui ne sont pas nommés au procès-verbal, figuraient également à l'assemblée, mais aucun laïque n'y fut admis.

Nous ignorons la nature et la durée exacte des délibérations, mais nous avons le décret signé, le 7 février, dimanche de la Quinquagésime, par 38 membres du concile ; en voici l'analyse (2) :

On peut le ramener à 3 points principaux : la prédication, la discipline et les cérémonies de l'Eglise.

Quant au 1er, tous les prêtres étant tenus d'annoncer la parole de Dieu « pure et intacte », les évêques veilleraient à ce que les curés, sous peine de perdre leurs bénéfices, s'en acquittent par eux-mêmes ou par des hommes « versés dans les Ecritures » ; il y aurait en outre dans chaque cathédrale des leçons quotidiennes auxquelles ils pourraient assister, et où l'on expliquerait la Bible « de la bonne manière » ; il en serait de même dans les écoles épiscopales, et les prêtres de chœur ainsi que les jeunes clercs y seraient assidus, autant que l'ordre des offices le permettrait ; les diacres devraient avoir le Nouveau Testament en latin, et les prêtres plus instruits des villes enseigneraient l'Evangile à leurs confrères des paroisses voisines ; ils iraient y prêcher eux-mêmes de temps en temps. Les prédications dans les monastères n'étaient permises que l'après-midi, pour ne pas détourner les fidèles de l'église paroissiale ; les prêtres ne devaient pas se décrier mutuellement du haut de la

mais *episcopus* tout court, au bas du décret, tandis que ses collègues prennent le titre de leurs sièges respectifs.

(1) C'était un ex-Dominicain de Skara, marié à Stockholm, et que le roi fit condamner plus tard (1540) pour crime d'adultère (Mess., *op. cit.* V, p. 85).

(2) Texte dans *Riksdagsakter*, I, p. 118; cf. Reuterdahl, *l. c.*, p. 558, *l. c.*, p. 69.

chaire, mais s'ils avaient des observations à se faire, ce serait en particulier, pour éviter le scandale. On réciterait dans chaque sermon le Pater, l'Ave et le Credo « pour la jeunesse et le simple peuple », et une fois ou deux par mois les commandements de Dieu ; tous les prédicateurs devaient commencer et terminer leurs discours de la même manière.

Sur l'article de la discipline, on commence par modifier l'ancien usage de la quête à domicile, établi par les statuts synodaux d'Arboga, en 1412, et d'Åbo en 1489 (1).

Comme « les diacres », c'est-à-dire les étudiants ecclésiastiques, en allant solliciter ainsi l'aumône des fidèles, perdaient le temps à courir, négligeaient leurs études, se livraient parfois au désordre et répandaient certaines erreurs, on limite la durée de leurs courses, et on charge les prêtres de les surveiller.

Quant aux autres oblations, elles seraient exclusivement perçues par les prêtres, et réparties entre eux par les soins du Chapitre.

La loi du Pape ayant multiplié les empêchements de mariage, les évêques et les Chapitres pourraient en dispenser jusqu'à un certain point, en évitant les scandales.

Les pénitenciers des cathédrales imposeraient des peines sévères aux meurtriers et autres malfaiteurs « car le glaive reste souvent au fourreau, et ne sévit point comme il faudrait ».

Les couvents seraient soumis à la juridiction spirituelle des évêques, « surtout en ce qui regarde la prédication de l'Evangile ». Les évêques réduiraient, selon leur discrétion, le nombre des fêtes chômées ; « qui donnaient lieu à beaucoup de désordres », mais en gardant celles de Notre-Seigneur, de la Sainte Vierge, des Apôtres et des Saints Patrons.

Quand il y aurait plusieurs paroisses dans une ville, on pourrait les réunir sous un seul pasteur, et les évêques n'accorderaient pas facilement aux Frères Mendiants la permission de quêter.

(1) En voir le texte dans l'édition de Reuterdahl, p. 108.

Mêmes précautions de langage en ce qui concerne les rites traditionnels : il n'était pas question de les supprimer, mais de les expliquer, « à cause des nombreux abus qui s'y étaient glissés ». Ainsi l'eau bénite n'a pas la vertu d'enlever les péchés, ce qui n'appartient qu'au sang du Christ, mais elle nous rappelle que nous avons été baptisés, et comme aspergés de ce Sang précieux. Les images ne sont pas destinées à recevoir des inclinations et des révérences, mais à nous rappeler le Sauveur et les Saints ; de même, les rameaux bénis évoquent le souvenir de l'entrée du Sauveur à Jérusalem, et les cierges de la Chandeleur sa Présentation au Temple ; l'huile symbolise l'onction intérieure de la grâce, les cloches appellent le peuple à l'église, et l'église elle-même n'est pas faite pour Dieu, qui n'habite point dans des édifices bâtis de main d'homme. La bénédiction donnée à certains objets, comme le sel, les aliments, etc., ne les rend pas meilleurs, mais sert à les rendre purs pour notre usage, et à éviter l'abus qui s'en pourrait faire, et si nous invoquons Dieu sur eux, c'est pour notre perfection, et non pour la leur ; quant aux cierges, il faut engager le peuple à les donner aux pauvres plutôt qu'à les faire brûler devant les images des Saints.

Le jeûne n'appartient pas au culte divin, mais il tend à mater la chair. Les fêtes des Saints doivent être occupées au repos et à entendre la parole de Dieu, et non au culte des Saints ; quant aux pélerinages, ils ne doivent avoir pour but que d'acquérir une meilleure doctrine, et non de « rendre à Dieu un honneur spécial, ou de gagner des indulgences, puisqu'on trouve Dieu partout ».

En somme, et malgré sa modération relative, le décret d'Örebro manifestait des tendances bien capables d'inquiéter les catholiques, et beaucoup durent éprouver les sentiments exprimés par le Diarium de Vadstena : nous y lisons, à la date du 26 janvier 1529, que le confesseur général du couvent se rendit avec deux moines au Concile qui devait se tenir « contre les luthériens », et le pieux annaliste ajoute : *Utinam Dominus diriga*

vias eorum in prosperitate ! mais le 12 février *redierunt per turbati.* Ce trouble facile à comprendre allait provoquer un nouvel essai de révolte qui ne sera ni mieux concerté ni plus heureux que les précédents et qui aboutira, comme toutes les réactions maladroites, à confirmer le triomphe du parti adverse.

De son côté, Olaus Petri s'empresse de rédiger plusieurs ouvrages de propagande destinés à faciliter l'exécution des mesures prescrites : ce fut d'abord, en 1530, la Postilla, ou glose sur les Evangiles des dimanches et fêtes, suivant l'ordre de l'année liturgique.

Cornelius (1) vante beaucoup ce travail, qui a été souvent réédité en Suède jusqu'à notre époque. « Il témoigne d'une profonde connaissance de la Bible ; l'exposition du texte est courte, simple et claire, mais substantielle et pénétrante, les applications morales ont de la vigueur, du sérieux et de la piété ».

Ce recueil d'homélies renfermait encore un catéchisme imité de celui de Luther, où l'on expliquait le Décalogue, le Symbole, le Pater et les Sacrements du Baptême et de l'Eucharistie ; c'était le premier ouvrage de ce genre en langue vulgaire, du moins parmi les novateurs.

En cette même année 1530, l'infatigable réformateur publiait sous le voile de l'anonyme un recueil de cantiques populaires, imités des Psaumes, et qui s'est conservé en partie dans le Psautier suédois actuel ; on sait que l'original contenait une quinzaine de pièces, les unes originales, les autres traduites de l'allemand ; un recueil plus considérable parut en 1536 ; il a été réédité de nos jours (en 1862).

Mais c'est surtout la nouvelle liturgie qui lui est redevable ; dès 1529, il publiait un *Manuel* (*Kyrkohandbok*) des cérémonies usitées dans sa paroisse de Stockholm ; on y traitait des rites du baptême, du mariage, des relevailles, de la visite des

(1) *Op. cit.*, p. 45-48 ; cf. les travaux récents de M. Quensel, qui a réédité le *Manuel* de 1529 (Upsal, 1891), avec une étude sur la Messe suédoise jusqu'au XVIIe siècle (Upsal, 36 p., 1892).

malades, des funérailles, et de l'assistance des condamnés à mort. La plupart des observances catholiques y étaient maintenues, par exemple l'exorcisme qui précède le baptême ; cependant l'auteur déclarait qu'il n'avait pas suivi le Rituel latin, lorsque celui-ci s'écartait de l'Ecriture, et l'esprit luthérien paraissait en maint endroit ; tout en assurant qu'on pouvait se servir « chrétiennement » de son ouvrage, Olaus prétendait ne l'imposer à personne ; il invitait même le lecteur à mieux faire que lui. Dès 1529, on commença de célébrer la Messe suédoise à Stockholm, mais ce fut seulement en 1531 qu'Olaus publia l'explication de la liturgie nouvelle, et des causes qui en justifiaient, selon lui, l'introduction ; il n'y dit rien de la prédication durant la Messe, mais dans l'édition de 1548, on ajouta qu'elle devait suivre la lecture de l'Evangile. Au reste, les innovations y étaient beaucoup plus marquées et plus graves que dans le Manuel : tout ce qui rappelait le dogme catholique du Sacrifice eucharistique en était exclu ; les fidèles devaient communier à chaque Messe, et sous les deux espèces. Malgré ces différences capitales, on conservait assez les formes extérieures traditionnelles pour que le peuple ne s'aperçût pas trop du changement ; encore aujourd'hui, le Missel suédois, basé sur celui d'Olaus, est le moins éloigné peut-être du Missel catholique.

D'ailleurs, comme nous le verrons dans la suite, le roi était là pour contenir les luthériens trop zélés ; en 1539, il déclare encore que la Messe suédoise ne servira de rien tant que le peuple ne sera pas instruit. La séparation du Manuel et du Missel subsista jusqu'en 1614, et c'est dans le Manuel ecclésiastique (*Kyrkohandbok*), publié à cette date, que l'on fondit pour la première fois l'ensemble de la liturgie luthérienne.

CHAPITRE IX

NOUVEAUX ESSAIS DE RÉVOLTE CONTRE GUSTAVE VASA ; LEUR ÉCHEC. — FUITE DE TURE JÖNSSON ET DE L'ÉVÊQUE DE SKARA ; PUNITION DES REBELLES. — LA RÉVOLTE DES « CLOCHES » ; CHATIMENT DES DALÉCARLIENS. — ÉLECTION ET SACRE DE L'ARCHEVÊQUE LAURENT PETRI. — MARIAGE DU ROI.

(1529-1531.)

Le décret d'Örebro était une de ces demi-mesures commandées par les circonstances, qui réussissent généralement à mécontenter les deux partis extrêmes, et à les éclairer sur leurs véritables dispositions.

Au point de vue religieux, la Suède comptait alors une infime minorité de luthériens intransigeants et une immense majorité de catholiques très attachés à leur foi, mais sans cohésion, sans chefs, incertains et timides dès qu'il fallait agir.

Nous allons voir la réaction provoquée chez les uns et chez les autres par la nouvelle démarche des réformateurs.

En revenant du concile, les délégués de Stockholm trouvèrent les marchands allemands de la capitale très excités par un prédicant nommé Tileman, leur compatriote ; on les accusait de trahir l'Evangile, d'accepter la superstition romaine, à savoir le culte des images, l'eau bénite, etc.

Olaus Petri, que la pratique des affaires guérissait rapidement des excès de zèle, essaya de répondre qu'on devait ménager « le peuple des campagnes », et que d'ailleurs toutes les

concessions faites à Örebro n'étaient pas incompatibles avec la parole de Dieu.

Tileman prêchait publiquement contre lui, mais en l'absence du roi et du chancelier, les bourgmestres et le gouverneur du château, instruits par l'exemple des anabaptistes en 1524, lui interdirent la chaire jusqu'à nouvel ordre, et emprisonnèrent sans forme de procès les principaux agitateurs.

Ceci se passait aux environs de Pâques (avril 1529), peu avant le retour du roi à Stockholm ; des inquiétudes plus graves lui arrivaient du côté opposé.

Un bailli nommé Gotfrid Sure, ayant pris possession du monastère de Nydala, les gens du Småland le tuèrent avec ses satellites, et quelques jours après, la comtesse Marguerite de Hoya, sœur de Gustave, qui revenait de Lauenburg en Allemagne, où son mari continuait à négocier le mariage du roi de Suède avec la princesse Catherine de Saxe, fut retenue ainsi que son secrétaire, Ulf Gyler, à Jönköping ; le bourgmestre de cette ville, Nils Arvidsson, passait pour un des chefs de la révolte.

Les Smålandais expédièrent aussitôt des lettres à leurs voisins de l'Est et de l'Ouest, les pressant de se soulever avec eux contre « le régime antichrétien que l'hérésie de Luther introduisait dans ce pauvre royaume ».

Ils récapitulaient tous les griefs des catholiques : les couvents pillés et détruits, les saintes images profanées, les sacrements et les pieuses coutumes tournés en dérision, « comme on le voit par les livres que le roi a fait publier cet hiver » ; les évêques, les moines et les prêtres exilés, et remplacés par des hérétiques et des apostats, les biens confisqués, les taxes injustes multipliées, le peuple écrasé par des baillis impitoyables ; en un mot : « tout ce qu'avait laissé le méchant roi Kristiern, ce méchant roi Gustave, pareil à Kristiern, l'avait enlevé ».

A ces causes et pour plusieurs autres encore, les signataires lui refusaient hommage et obéissance, voulaient de toutes leurs

forces et au risque de leur vie « lui faire le plus de mal possible », et ils comptaient n'être pas seuls (1).

En Ostrogothie, cet appel n'eut point d'écho ; le juge (*lagman*) du pays, Holger Carlsson, sénateur depuis 1509, avait bien soutenu le roi Hans contre Sten l'ancien, et plus tard Kristiern, au point d'être déclaré en 1523 ennemi public par le parti national, mais amnistié au traité de Malmö, il s'était rallié complètement à Gustave, qui le dota en 1528 du fief de Stegeborg, et ses efforts réussirent à calmer l'agitation populaire.

Il n'en allait pas de même à l'Ouest ; les amis de Brask, surtout l'évêque de Skara et le maréchal de la cour, y jouissaient d'une influence considérable ; le premier, retenu par scrupule ou par timidité, ne pouvait plus se dissimuler, après le concile d'Örebro et la confiscation de son castel de Leckö, les véritables desseins du monarque ; pour Ture Jönsson, le zèle religieux se joignait dans son âme à de vieilles habitudes d'opposition, et à des rancunes récentes, car il venait de perdre un procès intenté à Gustave au sujet d'un héritage que le Sénat, peu soucieux, nous l'avons vu, de déplaire au prince, adjugea, en 1528, à ce dernier. Autour d'eux se groupèrent plusieurs des grands vassaux de la province ; le juge de Vermland, Nils Olsson, les gouverneurs d'Elfsborg et de Leckö, Måns Bryntesson et Ture Ericsson (Bjelke), les sénateurs Tord Bonde, Nils Klasson et Axel Posse.

Ces hommes appartenaient au parti national ; Klasson était membre du Sénat depuis 15 ans, Posse depuis 20 ans, Bonde y était entré en 1523 ; à la Diète de Strengnäs, le juge Olsson avait pris une part active à la guerre de l'Indépendance, et possédait la confiance de Gustave, comme aussi Måns Bryntesson, jeune seigneur intelligent et de belle mine, que les insurgés pensaient, dit-on, proclamer roi.

Il y a donc lieu de croire que le patriotisme, le souci des li-

(1) *Reg.* IV, p. 356-359.

bertés et des pratiques traditionnelles inspiraient leurs démarches, mais ils ne surent pas agir avec décision et promptitude ; réunis à Skara, ils répondirent aux Smålandais par la convocation à Larfshed (district de Laske en Vestrogothie), pour le 20 avril, d'une Diète provinciale composée de seigneurs, de marchands et de paysans ; dans l'intervalle, ils cherchaient à soulever le Viken, la Dalécarlie et le Vermland, et des troupes commandées par le curé de Hvalstad, ancien bailli de Leckö, surveillaient le défilé de Tiveden, afin d'empêcher les nouvelles de parvenir à Stockholm. Les chefs du mouvement escomptaient le résultat de la Diète à tel point qu'ils écrivirent, au nom de celle-ci et à l'avance, une seconde lettre aux Smålandais, déclarant qu'ils avaient tous retiré leur hommage à Gustave, et qu'ils enverraient, dans la huitaine, quelques seigneurs à Jönköping prendre la direction de la campagne, et des délégués dans le reste du royaume, afin d'y dénoncer le régime « anti-chrétien de Gustave ».

L'événement trahit leur attente ; ni Ture Jönsson, ni l'évêque Magnus, qui aurait promis, paraît-il, aux paysans que le Pape les relèverait de leur premier serment de fidélité, ne réussirent à émouvoir l'Assemblée de Larf ; on répliqua que déposer si souvent le roi coûtait cher au peuple, qu'à changer de maître on ne gagnait guère, et qu'il valait mieux s'en tenir au régime établi.

Déconcertés, les seigneurs se trouvèrent bientôt réduits à l'impuissance.

Gustave, qui n'était pas sans inquiétude, comme en témoignent ses lettres à son beau-frère le comte de Hoya, ne perdit pas la tête, et déploya toutes les ressources de sa politique inventive ; en même temps qu'il prenait des mesures militaires sérieuses, il expédia force circulaires dans toutes les provinces, particulièrement aux districts douteux ou suspects, comme l'Ostrogothie, Calmar, le Gestrikland ; les Dalécarliens le tourmentaient si fort qu'il ne se contenta pas d'une lettre collective ; il écrivit spécialement à ses vieux amis de la guerre de

l'Indépendance, Måns Nilsson, Arend et André Persson ; partout il multipliait les explications, les exhortations et les promesses ; il disait que Kristiern « le cruel » inspirait toutes ces révoltes, et que l'amiral Norby (alors détenu captif chez le grand-duc de Moscovie !) menaçait d'envahir la Norvège et la Suède, à la tête d'une escadre puissante, stationnée sur l'Océan.

Aussi, dès le 5 mai, les Dalécarliens, si remuants les années précédentes, et qui allaient bientôt le redevenir, écrivaient aux insurgés de l'Ouest afin de les dissuader de faire le jeu de l'ennemi héréditaire.

Ailleurs, le roi affectait d'ignorer les intentions de ses sujets rebelles. « Nous avons appris, écrit-il aux bourgeois de Jönköping, qu'à la suite d'un faux bruit répandu parmi vous d'une révolte qui aurait éclaté contre nous à Stockholm et dans l'Upland, vous avez retenu dans votre ville notre sœur et son escorte, afin de les empêcher de tomber dans les mains de cette bande ; nous vous en remercions beaucoup, et nous voulons vous rendre en échange tout le bien possible. Et comme, Dieu merci, rien de semblable n'est arrivé, nous vous prions de la laisser revenir tranquillement chez nous, avec son escorte. » Au sujet du meurtre qui avait été commis à Nydal, Gustave n'est pas moins accommodant : « Il se peut que ce bailli ait eu tort, en commettant quelque injustice, en dehors de nos ordres, mais il n'est pas nécessaire pour cela de se révolter, au détriment du royaume et du peuple ; l'affaire peut très bien se juger et se décider avec le temps, comme on l'a fait déjà d'autres fois, et cela sans dommage de personne, pourvu qu'on s'y prenne régulièrement (1). »

On voit que Gustave pouvait écrire, le 29 avril, à son beau-frère : « Si les bonnes paroles servent à quelque chose, nous en avons richement usé. » De plus, ses agents traitaient de gré à gré avec les rebelles ; ils firent envoyer en Småland des délégués

(1) *L. c.*, p. 41.

du Chapitre de Linköping et de plusieurs pays voisins, porteurs de messages pacifiques; le 25 avril, ils s'abouchèrent à Broddetorp (entre Gudhem et Valla) avec les représentants de la Vestrogothie, et un accord définitif fut réglé ; les insurgés obtiendraient amnistie complète, et désormais les « bonnes vieilles coutumes chrétiennes seraient maintenant observées dans l'ordre spirituel et temporel, l'hérésie luthérienne et les mauvaises mœurs qui s'ensuivent seraient réprimées, selon le commun désir du royaume de Suède » ; en cas de rupture du traité, « les paysans de ces districts juraient d'en tirer vengeance, de toutes leurs forces, et de résister à leur très gracieux maître comme à un ennemi (1) ».

Ce fier langage, dit M. Alin, caractérise la situation politique d'alors ; ce sont moins des sujets qui implorent la grâce du prince que deux puissances qui traitent d'égal à égal (2).

Gustave s'empressa de ratifier cet accord (6 mai).

Ses agents l'informaient des plaintes recueillies sur leur passage contre Laurent André, regardé à juste titre comme le principal instigateur du luthéranisme : « le peuple, mandaient-ils, est tellement opposé à ces innovations qu'il ne les accepterait jamais que par contrainte et violence » ; on devait craindre, en cas de refus, la défection de l'Ostrogothie elle-même.

Le roi prit soin de se ménager une échappatoire : il promit de ne pas soutenir l'hérésie et de ne laisser prêcher aucune doctrine antichrétienne, mais de se tenir à la pure parole de Dieu et aux bonnes vieilles coutumes chrétiennes, *en tout ce qui était conforme au recès de Vesterås.* »

Cette équivoque passa d'abord inaperçue ; les assurances de fidélité se renouvelèrent, même parmi les seigneurs de l'Ouest, à l'exception de Ture Jönsson et de l'évêque Magnus, trop compromis, et plus clairvoyants.

Ils s'étaient réfugiés en terre danoise, à Halmstad ; Gustave essaya vainement de les rappeler en Suède ; ils refusèrent de ra-

(1) *L. c.*, p. 364-366.

(2) *Op. cit.*, p. 138, nous résumons ici tout ce chapitre.

tifier le recès de Vesterås, et, le 18 mai, l'évêque rédigeait une protestation solennelle contre ce décret arbitraire, nul de plein droit; l'acte signé à Vesterås par lui et ses collègues, sous la pression du roi et des laïques, cet acte, au fond, n'impliquait, disait-il, qu'une simple constatation de fait, sans acceptation formelle (1); il était un peu tard pour recourir à ces subtilités médiocrement apostoliques.

Malgré les plaintes de Gustave, le Danemark permit aux fugitifs de séjourner sur son territoire; ils y restèrent près d'une année; nous les retrouverons, à la fin de 1530, en compagnie de Kristiern dans les Pays-Bas.

Des trois fils de Ture Jönsson, Laurent et Jean, le mari de Christine Gyllenstjerna, restèrent fidèles au roi; seul, le troisième, Georges, prévôt de la métropole d'Upsal, suivit l'exemple de son père et tenta de soulever le dictrict septentrional de Roslagen, mais il dut bientôt se retirer dans l'Upland et n'en sortit que pour tomber aux mains de Gustave, qui le garda quelque temps prisonnier; délivré sur les instances de son frère et de sa belle-sœur, il regagna son domaine de Bjärnö où il mourut en 1543. Sa tentative avait été insignifiante, et vers la fin de mai 1529, la tranquillité générale se rétablit.

Le roi ne différait sa vengeance que pour la rendre plus sûre; confiants dans l'amnistie, les principaux chefs de la révolte n'avaient pas quitté la Suède; le 13 mai, Gustave s'abouchait avec les sénateurs de l'Upland, et le 21, à Gamla Upsala, avec des paysans venus du voisinage, à l'occasion de la Saint-Eric, on échangea encore de bonnes paroles, et des circulaires expédiées dans tout le royaume portèrent, avec le récit des derniers événements, une invitation à déléguer à Strengnäs, pour le 17 juin, « des nobles, deux marchands de chaque ville, et de chaque district, deux ou trois hommes âgés et raisonnables ». Måns Bryntesson

(1) *Reg.* VI, p. 378, *ib*, p. 388, leur lettre du 30 mai au roi, où ils protestent qu'ils n'ont agi que dans l'intérêt de la religion, et demandent à rentrer en grâce et à recouvrer leurs biens, sous réserve du recès de Vesterås.

et Ture Ericsson furent invités personnellement à s'y rendre. Ils occupaient le domaine de Ture Jönsson, Lindholm, et l'on comptait sur eux pour ramener les fugitifs ; dans ce but le roi n'épargna ni promesses ni bonnes paroles, tactique qui lui avait réussi jadis avec Knut et Sunnanväder ; les intéressés s'y laissèrent prendre, et croyant pouvoir démontrer leur innocence, ils comparurent à Strengnäs.

La Diète s'y réunit très nombreuse, exclusivement composée de laïques, disposés à obéir à toutes les volontés du roi.

Celui ci fit lire un long Mémoire justificatif, rédigé vraisemblablement par Laurent André, où il réfutait à sa manière les griefs des conjurés (1).

En voici l'analyse : il serait très fâché qu'on prêchât en Suède autre chose que le pur Evangile, réclamé par le peuple lui-même à la Diète de Vesterås ; il permettrait volontiers que les savants du royaume tinssent de nouveau conférence à ce sujet. On l'accusait de parjure, parce qu'il ne protégeait pas les gens d'Eglise ; mais il savait bien que son devoir de roi était de punir les méchants et de défendre les bons ; il croyait maintenir la sainte Eglise et ses membres, «c'est-à-dire ses sujets chrétiens, puisque la sainte Eglise en réalité n'est pas autre chose que l'assemblée des chrétiens », si l'on entendait par là les évêques et les prêtres.. leur puissance, nuisible au royaume, avait été réduite du consentement de tous ; les évêques n'avaient pas été chassés par le roi, mais par leur propre faute ; on ne devait pas l'imputer à la nouvelle doctrine, puisque ces conflits remontaient bien plus haut.

Les églises et les monastères avaient été imposés par nécessité, avec le consentement du Sénat ; les couvents n'avaient pas été ravagés, mais désertés par leurs habitants, qui voyaient du plus mauvais œil la suppression de leurs privilèges ; le roi n'avait chassé que quelques moines séditieux de l'Upland ; d'ailleurs, la vie religieuse n'était pas si sainte qu'on le prétendait ;

(1) *Riksdagsakter, l. c.*, p. 130-144, résumé dans Anjou, *op. cit.*, p. 78.

les objets précieux destinés au culte servaient à payer la dette publique et à entretenir des étudiants.

Quant à la messe en langue vulgaire, le roi ne l'avait ni permise ni défendue ; si l'on se moquait des Saints, il n'en était pas responsable ; si dans les livres imprimés sur les Sacrements il y avait quelque chose de contraire à la parole de Dieu, cela s'était fait sans son aveu ; s'il mangeait de la viande les jours maigres, cela ne faisait de mal à personne, c'était permis dans beaucoup de pays, et à Rome même l'on vendait de la viande durant tout le carême.

Le mariage des moines et des prêtres s'appuyant, disaient ceux-ci, sur la parole de Dieu, le roi ne pouvait le leur interdire, mais les laissait suivre leur conscience.

Ce plaidoyer plus habile que sincère aboutissait à confirmer le recès de Vesterås ; les points principaux en furent développés avec insistance, et la Diète finit par le ratifier d'une manière expresse, le 21 juin.

On y ajouta quelques règlements de détail sur la question des biens attribués à la Couronne et sur l'entretien des fonctionnaires royaux.

Gustave n'avait pas moins à cœur le châtiment des rebelles. Bryntesson, Ericsson et Olsson présentèrent un écrit où ils prétendaient n'avoir agi que contraints par Ture Jönsson ; le roi leur offrit de choisir entre la justice et la miséricorde ; ils choisirent la stricte justice, ignorant qu'on avait envoyé de Jönköping plusieurs lettres compromettantes pour eux : le roi en fit produire deux boîtes pleines, et sur ce témoignage, un jury formé de 50 nobles, 36 marchands et 2 montagnards (*bergsmän*) les condamna aux peines légales ; le Sénat promulgua la sentence au nom de la Diète ; elle fut exécutée avec rigueur ; Olsson et Bryntesson périrent à Stockholm de la main du bourreau ; Ture Ericsson se racheta par une forte amende ; un bourgeois de Stockholm, Martin Skinnare, dut donner 1000 marcs et deux maisons, le curé de Hvalstad vingt bœufs, « et s'il y en avait davantage, cela ne nuirait pas ». Axel Posse

se tira d'affaire moyennant deux chevaux et une crédence.

Les propriétés des fugitifs, Ture et Magnus, passèrent à la Couronne, et le roi espérait bien s'emparer d'eux un jour, mais il n'y réussit point.

Des lettres émanées du Sénat rendirent compte au peuple de tous ces événements ; on y déclarait que Gustave s'était justifié de toutes les accusations portées contre lui. M. Alin observe, à propos de cette procédure, que la révolte aurait été légitime aux yeux de l'opinion si les griefs allégués s'étaient trouvés réels ; le vieux droit médiéval, qui regardait le prince et les sujets comme engagés réciproquement par une sorte de pacte constitutionnel, subsistait encore à cette époque, mais l'aristocratie manquait de force pour en tirer parti, et surtout les transformations profondes qui s'accomplissaient dans le régime politique de l'Europe avaient leur contre-coup jusque dans le Nord. Cependant cette lutte ne sera pas la dernière, et les embarras du roi ne faisaient que changer de nature ; à peine était-il en paix à l'intérieur qu'il essayait de régler ses affaires à l'étranger ; nous savons que le Danemark et Lübeck ne le laissaient jamais tranquille pour longtemps ; la crainte de Kristiern, l'ennemi commun, maintenait l'alliance renouvelée à Ny-Lödöse, en août 1528, avec Frédéric ; mais les questions de frontières demeuraient pendantes ; en juin 1529, l'héritier de Danemark, le duc Christian (1) se rendit en Norvège afin d'y recevoir l'hommage de ses futurs sujets ; Gustave prit ses précautions contre une attaque possible sur le Viken, et se transporta personnellement près de la frontière, en Vestrogothie ; le secrétaire de Frédéric, Jesper Brochmand, vint sur ces entretaites à Stockholm, afin d'entamer les négociations ; on le fit attendre jusqu'à la Diète d'Arboga (14 octobre), où il réclama le Viken, plus une indemnité de 50.000 guldens à cause du retard, imputé aux Suédois. Le chancelier de Gustave, Henri Sledorm, répliqua en

(1) Sur la jeunesse et le caractère de ce prince, sur son mariage avec Dorothée de Saxe-Lauenborg, ses démêlés avec son père et son impopularité en Danemark. Cf. Allen, *op. cit.*, V. L. III.

reprochant aux Danois leur manque de parole dans l'affaire de Gottland et l'appui prêté aux ennemis de Gustave, soit en Norvège, soit en Danemark ; comme toujours, on remit la chose à un futur congrès ; il se tint à Varberg, le 29 juillet 1530 ; les sénateurs des trois royaumes y réglèrent que Gustave garderait le Viken jusqu'en 1536, et qu'ensuite ce pays ferait retour à la Norvège ; on confirma le traité de Malmö, en réservant l'avenir de Gottland (1).

Avec Lubeck, les difficultés renaissaient sans cesse ; on avait payé, en 1527, une somme de 11.399 marcs, en marchandises que les créanciers étaient venus chercher sur place, mais en 1528 rien de pareil ; le déplaisir des Lübeckois se manifesta d'une façon si expressive que la Couronne exigea de tous ses feudataires la dîme de leur revenu pour le service de la dette, et au début de 1529 le comte de Hoya et le secrétaire Wulf Gyler étaient à Lubeck en train de négocier ; on finit par convenir (mars 1529) qu'il restait à payer 68.681 marcs (sur 114.515), en quatre annuités ; la somme paraît forte, si l'on compare avec les chiffres donnés plus haut (1re partie, ch. X), et Gustave prétendait qu'on lui faisait tort de 14.000 marcs ; il ratifia cependant le compte (7 juillet), et paya de suite le 1er quart, soit 17.000 marcs.

Outre la somme principale, qui représentait des fournitures de navires et d'équipages, Lubeck réclamait un supplément de 8.689 marcs, livrés en espèces.

Comment faire face à cette nouvelle charge ?

Une Diète convoquée à Upsal (janvier 1530) et composée de sénateurs, d'évêques et de prélats, prescrivit d'enlever une cloche à chaque église, chapelle ou monastère dans toutes les villes ; deux sénateurs se rendirent au marché d'Enköping, afin de s'entendre avec les marchands, et ceux-ci consentirent à leur tour, à la grande foire d'Upsal (18 mai, pour la Saint-Eric), mais l'exécution fut lente et laborieuse ; à la fin de 1530, l'iné-

(1) Pièces dans Rudberg, *op. cit.* IV, p. 124 et 133, l'accord avec Lübeck, *ibid.*, p. 127-130.

vitable Hermann Israël arriva de Lübeck à Stockholm, porteur d'instances plus pressantes et plus menaçantes que jamais. Le roi se hâta de convoquer les sénateurs et quelques notables à Örebro pour le 22 janvier 1531 ; on y résolut d'étendre la mesure prise à toutes les paroisses : chacune livrerait une de ses cloches ; s'il n'y en avait qu'une seule, on la rachèterait pour la moitié de sa valeur, de plus, la dîme serait versée au Trésor, excepté ce qu'il fallait pour payer la cire et le vin d'église ; des messagers porteurs de lettres du roi et du Sénat se répandirent dans toutes les provinces, et par crainte ou par persuasion, l'on obtint de la sorte assez d'argent pour payer 30.318 marcs en 1531 et 10.983 en 1532 ; en 1533, la somme était entièrement acquittée, du moins d'après le calcul de Gustave, car les Lübeckois réclamaient encore 3.764 marcs, plus les 8.689 marcs comptés à part.

Mais cet impôt extraordinaire souleva des troubles en Dalécarlie : les délégués officiels, l'évêque de Vesterås, le juge Olsson et quelques autres notables, avaient bien recueilli des réponses favorables, à l'assemblée de Tuna (21 février 1531), sous condition que ces exigences seraient les dernières ; mais lorsqu'il fallut en venir au fait, les paysans refusèrent d'abandonner leurs cloches, ceux de Leksand maltraitèrent les envoyés du fisc, ceux de Tuna reprirent leurs cloches, et les mineurs du Kopparberg passèrent du côté des rebelles : chose remarquable, les vétérans de l'Indépendance, ceux qui avaient protégé la fuite aventureuse du jeune Gustave Vasa, étaient à la tête de ce mouvement ; tels Måns Nilsson d'Aspeboda et André Persson de Rankhytta ; des lettres furent envoyées pour soulever les districts voisins, et plusieurs suivirent l'exemple des montagnards, on vint à Vesteras reprendre les cloches jusque sous les yeux du roi, qui s'y était transporté au commencement des troubles ; les gens de la Néricie et de l'Helsingland menaçaient de s'ébranler à leur tour ; ce ne fut qu'une fausse alerte, mais les Dalécarliens, réunis à Tuna, envoyèrent à la fin de mars une lettre dont Gustave dit que c'était à peu près un

retrait pur et simple de leur hommage et de leur obéissance ; il multiplia sans succès les démarches conciliantes ; non seulement les rebelles refusèrent de venir à la Diète d'Upsal, convoquée pour la Saint Eric, mais ils en convoquèrent une autre en leur nom personnel pour la même date, à Arboga ; chaque district était invité à y déléguer douze membres, afin de délibérer sur les affaires du peuple, et surtout sur la division qui s'introduisait au sujet de la religion chrétienne ; mais les agents de Gustave interceptèrent les lettres, et la Diète d'Upsal eut lieu, sans concurrence.

Le roi, escorté d'une troupe nombreuse à pied et à cheval, harangua la foule du haut d'une colline ; des murmures et des menaces parvenaient jusqu'à lui ; par un brusque changement de décor, il déclara, d'une voix irritée, qu'il en avait assez de leurs mauvaises paroles, qu'il aimait mieux être tué que d'être banni, et il invita les paysans à se mesurer avec lui et avec ses soldats ; les murmures cessèrent aussitôt, on renouvela les promesses de fidélité, et l'on déclara que les paroisses réfractaires livreraient leurs cloches sans retard ; le Sénat écrivit spécialement aux Dalécarliens, leur reprochant de favoriser les ennemis de la patrie et de convoquer la Diète, comme s'ils étaient chargés de gouverner le royaume.

Ils répondirent en demandant une nouvelle Assemblée, vu que la première s'était tenue sans eux ; le Sénat s'y refusa, et les pressa de se soumettre à la volonté générale ; se voyant privés de conseil et d'appui, fatigués de rester sur le pied de guerre, les montagnards écrivirent au roi, vers la fin d'août, sollicitant leur grâce, et offrant de payer 2.000 marcs pour garder leurs cloches ; au commencement de novembre, ces conditions furent acceptées, et le calme se rétablit jusqu'à nouvel ordre.

L'un des principaux griefs des Dalécarliens, c'était la traduction des prières de la Messe en langue vulgaire, faite par Olaus Petri, et dont nous avons parlé au chapitre précédent. Le 10 mai 1531, Olaus y joignait une apologie de l'usage de la langue vulgaire, qui s'introduisait difficilement hors des villes ;

en 1539, le gouverneur de Calmar ayant voulu rendre la messe suédoise obligatoire, le roi lui écrivit pour modérer son zèle ; on cherchait à ménager la transition par toute sorte de compromis ; ainsi l'on supprimait les signes de croix et les génuflexions, les encensements et l'usage de la sonnette mais l'on maintenait l'Elévation.

En septembre 1529, le roi fit promulger à Skara une courte Ordonnance qui réglait divers points de discipline ecclésiastique ; les devoirs mutuels des curés et des paroissiens y étaient déterminés, tant pour le spirituel que pour le temporel ; on fixait le tarif des redevances (dîmes, casuel, amendes), et le droit pour chaque fidèle de recevoir à Pâques « le corps de son Dieu et de son Créateur » y était proclamé d'une manière absolue.

La succession des prêtres serait soumise au droit commun, et s'ils mouraient intestats, l'évêque ne serait pas leur héritier ; en tout le reste ils dépendaient de la juridiction civile.

Ces prescriptions confirmées à la Diète d'Upsal (janvier 1530), on devait les notifier au clergé dans les réunions synodales. L'évêque de Vesterås prit les devants par une circulaire où il rendait compte à ses diocésains des mesures précédentes, justifiait la conduite du roi dans la dispensation des deniers publics, exhortant à l'obéissance envers le prince et au service de Dieu, savoir : la pénitence, et entendre le Saint-Evangile au moins chaque dimanche ; il ajoutait que l'on devrait aussi payer exactement la dîme, sous peine d'être privé de la Communion pascale, vu que le roi avait rendu aux évêques et aux prêtres leurs titres et privilèges. Cette lettre déplut à Gustave (1), et le doyen du Chapitre d'Upsal, Jean Laurent, qui administrait le Diocèse vacant, lui ayant demandé s'il désirait qu'on en publiât une pareille à Upsal, il répondit qu'il aurait bien écrit lui-même, si telle avait été sa volonté ; ce n'était pas publiquement qu'il fallait annoncer la chose ; à l'évêque il adressa directement une réprimande fort sèche, lui déclarant

(1) *Reg*, VII, p. 458, réponses du roi, *ibid.*, p. 56-58.

que sa lettre manquait de sens et de raison, et qu'après une telle preuve de simplicité il devenait incapable de gouverner son diocèse ; aussi l'archidiacre de Vesterås contrôlerait désormais son administration dans toutes les matières importantes.

Le pauvre vieillard n'eut pas à subir longtemps cette tutelle humiliante ; il mourut en mai ou juin 1534, non sans avoir protesté une dernière fois de son attachement à l'Église catholique par un acte que nous signalerons bientôt ; malheureusement, son courage n'était pas à la hauteur des circonstances ; l'épitaphe de Messenius (1) et les dernières lignes de la Chronique épiscopale de Vesterås peignent ce caractère indécis et impuissant : « Il combattit avec violence la réforme religieuse et le mariage des prêtres, et d'autres choses utiles que le roi et ses partisans voulaient accomplir, de sorte que s'il n'était pas mort, ou bien il aurait été déposé de sa charge et de sa dignité, ou bien il aurait dû s'exiler avec les autres prélats. »

Ainsi disparaissaient l'un après l'autre, dans une défaite sans gloire, les représentants de l'ancienne hiérarchie. Ingémar de Vexio, le plus inerte de tous, mourut le 4 octobre 1530, et on le remplaça par un chanoine de Vexiö, Jonas Boetii, qui fut agréé de suite, à cause de ses tendances luthériennes. Martin Skytte, évêque d'Åbo depuis 1528, n'était pas moins docile au réformateur couronné. Magnus, évêque de Strengnäs, quoiqu'ami de Brask et de Petrus Magni, dissimula également sa croyance intime, et à force de complaisance, se maintint encore quelques années dans les bonnes grâces du monarque. A Linköping et à Skara, la fuite de Brask et de Magnus Haraldi laisse le champ libre aux intrus, créatures de Gustave ; à Linköping, c'est d'abord le chanoine Magni, Joannes Petri, puis un cer-

(1) « Pœnituit reditus, patriæ quod dogma Lutheri
Rex obtrusurus, cuncta novaret ibi ;
Nec datur ad claustrum regredi, quod sæpè cupivi,
Nec fidei curam fas ut habere, licet. »

Op. cit. IX, p. 49.

Chron. Episc. Aros, apud *Scr. R. Suec.*, III, 2, p. 128.

tain Docteur Jöns Magni (qu'il ne faut pas confondre avec l'archevêque Joannes Magnus, son compatriote), lequel est qualifié *d'electus* dans un contrat passé avec le roi (13 janvier 1530) au sujet du partage toujours inégal des revenus entre le Diocèse et le Trésor.

A Skara, c'est le prévôt de la cathédrale, Mᵉ Sven Jacobi, qui reçoit de Gustave, dès juin 1529, plein pouvoir d'administrer le siège vacant, et qui est désigné pour évêque à la Diète d'Upsal (janv. 1530), sur les suffrages de quelques chanoines de Skara, avec l'assentiment du Sénat.

Laurent André, spécialement lié avec ce personnage, lui conseille d'accepter, sous peine de se compromettre en paraissant solidaire de son prédécesseur ; il entre avec zèle dans les intérêts de son patron, ce qui n'empêche pas Gustave de réduire son revenu et de le traiter comme un simple fonctionnaire ; telle était d'ailleurs, et dès l'origine, la condition du clergé luthérien : aucune liberté d'élection pour les Chapitres, aucune liberté d'action pour les nouveaux élus (1). Reuterdahl avoue nettement que si le roi maintenait les anciens cadres, c'était d'abord pour ménager le peuple, et ensuite parce que les évêques lui servaient à la fois de percepteurs et de préfets, mais il n'attachait guère d'importance à leur emploi dans l'Eglise chrétienne.

On ne se pressait pas en effet de sacrer ces prélats, ni de pourvoir à la vacance prolongée du siège archiépiscopal ; en juin 1529, le roi en avait confié l'administration au doyen Jean Laurent, aidé du docteur Eric Geting, *cantor* du Chapitre ; un certain prêtre de Bollnäs, dans l'Helsingland, soulevait par ses discours, d'un luthéranisme excessif, quelque trouble dans la région ; Gustave enjoint aux susdits de réprimer ce désordre, et au bailli royal de leur prêter main forte, « car il faut s'y prendre doucement dans l'œuvre de la réforme, et prêcher doucement la parole de Dieu, lorsque le commun peuple peut l'en-

(1) *Op. cit.*, p. 415.

tendre, non point de si grand matin, à une troupe de vieilles femmes ».

Mais il entendait bien diriger tout à sa guise : « Vous devez user de vos pouvoirs, écrit il au doyen, d'après nos intentions, et nous ne sommes pas liés de manière à ne pas vous adresser d'autres ordres, si cela nous convient, et si vos actes nous déplaisent, vous devez les changer, quand même vous auriez des pouvoirs encore plus fortement exprimés. »

Et il ajoute qu'il se réserve à l'avenir ces affaires là (il s'agissait d'un prêtre déposé de son bénéfice).

Comme les revenus de la mense passaient, dans l'intervalle, à la Couronne, le roi n'était pas pressé de créer un nouvel archevêque ; cependant il hésitait à froisser l'opinion qui commençait à perdre patience ; attendait-il le résultat du fameux Reichstag d'Augsbourg, si décisif dans l'histoire du protestantisme ? Une lettre de Laurent André à l'évêque Sven de Skara (19 oct. 1530) permet de le supposer : « Je vois, ajoute le chancelier, qu'on ne prend guère à cœur de pourvoir l'Eglise d'Upsal. » C'était, remarque Anjou, le premier symptôme du dissentiment qui devait amener, en 1539, une rupture entre Gustave et ses conseillers de la première heure. En mai 1530, le roi écrit à l'évêque d'Åbo que le Chapitre d'Upsal et le Sénat du royaume désirent l'avoir comme archevêque, plus tard, il est question de Sven et de Magnus Sommar ; au printemps de 1531, les gens de l'Helsingland réclament à la fois leurs cloches et un archevêque ; Gustave répond qu'il y pense bien, mais que la chose mérite mûre considération, vu le tort que les précédents archevêques ont fait au royaume.

Dans le courant de l'été suivant (1), il se décide à convoquer les évêques et les principaux ecclésiastiques du royaume à Stockholm ; le doyen Jean Laurent eut 3 voix, l'évêque de

(1) Les éditeurs des *Riksdagsakter* rejettent la date du 24 juin, donnée par la *Chronique* de Svart, mais sans en préciser d'autre ; d'après Baazius, historien du XVIIe siècle, l'élection se fit à Upsal, et le clergé d'Upsal fut seul à y prendre part, cf. *Riksdagsakter*, I, p. 170,

Strengnäs 4, Laurent André 14, et toutes les autres (au delà de 100) se portèrent sur l'écolâtre d'Upsal, Laurent Petri, frère d'Olaus ; ce choix fut ratifié par le prince, qui l'avait sans doute inspiré ; le nouvel élu n'avait qu'une trentaine d'années, et l'on ne sait pas grand'chose de sa jeunesse ; il étudia probablement chez les Carmes d'Örebro avec son frère, mais il n'est pas sûr qu'il l'ait accompagné en Allemagne ; loin de partager la véhémence batailleuse d'Olaus, il était l'homme de la conciliation et de la paix ; érudit d'ailleurs, et zélé pour le luthéranisme, il contribua durant 40 années à l'affermir en Suède, non sans éprouver des résistances et sans être engagé dans des luttes politiques et théologiques sur lesquelles nous n'avons pas à nous étendre (1).

Restait à procéder au sacre de l'archevêque et de ses collègues ; dès le 6 juillet, Gustave avait convoqué les élus de Linköping, de Skard et de Vexiö à venir à Stockholm dans ce but, et aussi pour assister à son mariage ; il invitait également les évêques de Vesterås et de Strengnäs à y prêter leur ministère.

Ceux-ci, toujours attachés de cœur à l'Eglise catholique, et dans la crainte d'une réaction possible où l'on aurait justement condamné leur attitude schismatique, rédigèrent la protestation suivante, dont l'original latin, découvert aux archives de Strengnäs, a été publié en 1897 par M. Lundström (2) : *Regis honore et reverentià semper salvis*, les évêques considéraient le misérable état de toutes les Eglises du royaume, et comment, d'une façon préjudiciable et injurieuse au siège de Rome, à la foi duquel on dérogeait, contre l'obéissance due à ce siège et contre la liberté de toute l'Eglise suédoise, beaucoup de maux naissaient chaque jour de la damnable et damnée hérésie et de la pestilentielle doctrine luthérienne : — hélas ! au scandale et au détriment du royaume ainsi qu'au péril des âmes.

(1) Sur la vie et les œuvres de Laurent Petri, outre les ouvrages cités, cf. Schück, *op. cit.*, p. 260 et suiv.

(2) *Hist. Tid.*, 1897, p. 61.

« Ne pouvant nous opposer ni résister à tous ces maux comme notre office nous y oblige (*tenemur et debemus)*, nous recourons au remède du droit par la voie d'appel, et de protestation, laquelle a coutume de relever les opprimés et ceux qu'on veut opprimer, et nous protestons devant vous, vénérables maîtres, Docteur Pierre Galle et Torgar Gudlach, prébendé, publiquement et expressément, que ce n'est point par audace téméraire ni par légèreté d'esprit, ni directement ou indirectement, que nous consentons aux doctrines ou aux factions luthériennes, et que nous ne les favorisons point, pas plus que nous n'approuvons les élections faites ou à faire d'intrus que l'on voudrait promouvoir aux églises de Suède, au mépris et au préjudice du siège de Rome, et cela, bien que nous soyons contraints de procéder au sacre des évêques : *vi et metu quæ possunt in constantem virum cadere ducti*, de quoi nous protestons ici.

« De plus, quant aux abus semblables, tels que les Messes en langue vulgaire, l'administration des sacrements et autres innombrables et scandaleuses erreurs, nous ne sommes pas capables de nous y opposer comme le rempart de la maison de Dieu (*nos murum opponere pro domo Dei*), comme c'est notre devoir et comme nous le ferions volontiers, sur quoi nous protestons en général et en particulier ; de plus, au sujet de nos lettres présentes ou futures, scellées ou à sceller, concernant la taxation du clergé, l'ordination de l'archevêque ou des évêques intrus, nous disons et nous protestons que nous ne voulons ni n'entendons leur accorder aucun droit, valeur ou autorité, mais que toutes ces choses et chacune d'elles *qualitercumque*, faites par nous susdits évêques dans les matières luthériennes, par violence et par crainte, qu'il s'agisse d'écrits, de paroles, d'actes présents ou futurs au préjudice du siège de Rome, et de n'importe quel état ou dignité, nous déclarons le tout nul et non avenu (*irrita, cassa et vana et pro non factis dictis vel scriptis habere volumus*). Aussi nous soumettons nos personnes et tous nos biens, meubles et immeubles, à l'Eglise romaine, comme à la Mère et Maîtresse universelle, et puisque l'usage

des notaires n'existe pas dans ce royaume, lesquels puissent rédiger en forme d'instrument public notre appel ou protestation, nous prions les vénérables maîtres susdits d'apposer aux présentes leur signature et leurs sceaux avec les nôtres.

« Fait à Strengnäs, le 10 août 1531. » Suivent les signatures et les sceaux, encore bien visibles sur l'original.

Le 27 août suivant, à la veille du sacre, les élus de Skara et de Vexiö se joignirent aux deux évêques pour signer une protestation semblable, par laquelle ceux-ci déclaraient qu'ils ne voulaient point susciter un schisme, ni violer les décrets de l'Église universelle et qu'ils n'agissaient que pour éviter la prison, la perte de leurs biens et la ruine de leurs églises, et après avoir reçu des futurs prélats serment d'obéir au Saint-Siège et de solliciter leur confirmation à Rome, *dum tempus et occasio fuerint opportuna.*

Cette pièce, hier encore inédite, prouve sans doute la pusillanimité des hommes qui la souscrivirent, mais elle prouve combien peu le luthéranisme avait pénétré dans le clergé suédois, puisque Sven de Skara et Jean de Vexiö, qui passaient aux yeux de l'histoire pour de zélés « Evangéliques », n'hésitaient pas à s'associer avec des orthodoxes convaincus comme Pierre Galle, Ce dernier, qui signe : *humilis professor Theologiæ*, était présent dans ces deux occasions, et la seconde pièce porte en outre la signature d'un chanoine de Strengnäs, de l'archidiacre et d'un chanoine de Skara.

Le 12 août, d'après Messenius, les trois évêques furent sacrés, et l'archevêque le 22 septembre, dans l'église des Franciscains de Stockholm (Gråmunkeholm) ; on dit que le roi lui mit en main le bâton pastoral et lui accorda ensuite, avec un revenu convenable, une garde de cinquante trabans destinés, dit Messenius, à tenir en respect les chanoines d'Upsal, qui voyaient l'intrus de mauvais œil ; lorsqu'ils furent soumis (*exautorati*), Laurent congédia cette escorte peu évangélique, et affecta leur solde à l'entretien de 50 étudiants pauvres.

Nous avons dit que Gustave s'était déterminé à créer un

archevêque afin de recevoir de lui la bénédiction nuptiale :

Depuis 1523, il était question de cette alliance.

Jean Sasse, l'un des agents du jeune prince à Lubeck, avait demandé pour lui la fille de Frédéric I[er], Dorothée, qui épousa en 1545 le duc Albert de Prusse, puis celle du duc Henri de Mecklembourg, Sophie, mariée en 1548 au duc Ernest de Lunebourg (1). Nous savons l'issue des négociations entamées dans le même but par J. Magnus à la cour de Pologne ; le comte de Hoya, beau-frère de Gustave, et sa femme Marguerite en reprirent d'autres auprès du duc Magnus de Saxe Lauenbourg ; à la Diète de Strengnäs, en 1529, on prépare les voies à ce mariage, *que le pays appréhendait, par crainte des étrangers qui s'introduisaient à cette occasion dans le royaume*. Herman Israël servit d'intermédiaire, et dans l'été de 1531, le duc accorda la main de sa fille aînée, Catherine, au fondateur de la maison de Vasa ; il paraîtrait que la sienne se rattachait, du côté des femmes, à l'ancienne dynastie suédoise des Folkungar. Le maréchal Lars Siggesson et d'autres seigneurs furent envoyés à Lübeck au-devant de la princesse, mais le mauvais temps retint l'escadre sur la Baltique, et la famille en Saxe.

Lauenbourg exprima le désir d'ajourner le mariage à une meilleure saison, car la mère et la sœur de la fiancée devaient l'accompagner en Suède ; Gustave, qui avait déjà lancé force invitations aux notables de son royaume, à ses amis de Lübeck et au roi Frédéric, ne voulut pas y consentir, et il offrit de procurer au cortège un libre passage par le Danemark, si l'on avait peur de la traversée.

Enfin, la princesse arriva, vers le milieu d'août, à Stockholm, et le mariage fut célébré le 24 septembre suivant, avec force réjouissances, tournois, création de chevaliers (2). Gustave saisit cette occasion pour exiger un impôt extraordinaire ; il unit

(1) Lettre de Jean Sasse à Gustave, du 14 décembre 1523. *Handl.*, t. XXXVIII, p. 32. La correspondance avec le duc Magnus et le contrat de mariage, dans *Reg* VII, *passim*.

(2) Description pittoresque dans Afzelius, *op. cit* , p. 171.

également le nouvel archevêque luthérien à l'une de ses parentes, Elisabeth, fille de Brigitte Vasa, et Gustave Stenbock, gouverneur d'Elfborg, qui avait été chercher la reine à Lubeck, épousa Brigitte Lejonhufvud ; de ce mariage devait naître Catherine Stenbock, la troisième femme de Gustave. Catherine de Saxe mourut jeune (en 1535) après avoir donné le jour à un fils (13 décembre 1533), dont l'horoscope tiré par un astronome, selon la superstition de l'époque, fut réputé de mauvais augure ; il ne se réalisa que trop, puisque ce prince devait s'appeler Eric XIV, l'un des personnages les plus malheureux et les plus tragiques de ce siècle si agité.

Mais, en 1531, tout souriait à la dynastie naissante, Gustave entrait par ce mariage dans la famille de l'héritier de Danemark et de son beau-frère Albert de Prusse ; ces alliances étaient eprécieuses, à la veille de l'effort suprême que Kristiern II, soutenu par la Maison d'Autriche, allait tenter pour reconquérir les pays scandinaves.

CHAPITRE V

DERNIERS EFFORTS DE KRISTIERN POUR RECOUVRER SES ROYAUMES. — NÉGOCIATIONS AVEC LE PAPE ET L'EMPEREUR. — MISSION DU CARDINAL CAMPÈGE — ABSOLUTION DE KRISTIERN ; SA DUPLICITÉ ; SA CAMPAGNE EN NORVÈGE ; SA CAPTIVITÉ ET SA MORT.

(1529-1532.)

Nous avons laissé Kristiern, au lendemain de sa chute, essayant vainement d'intéresser à sa cause la Maison d'Autriche et les princes allemands ; besogneux et importun, conservant dans la mauvaise fortune ce caractère hautain et impérieux qui lui avait créé tant d'ennemis, il trouvait moyen de se rendre suspect à tous les partis et de se compromettre avec tous, sans s'attacher personne. En Allemagne, il s'était rallié au luthéranisme, ainsi que sa femme et sa sœur l'électrice de Brandebourg ; les exilés danois groupés autour de lui se livraient à une propagande active dans le même sens ; nous avons parlé plus haut de leur version de la Bible ; des polémiques injurieuses et violentes s'échangaient entre Cornélius Scepper, vice-chancelier de Kristiern, et Peter Svave, publiciste aux gages de Frédéric ; Lübeck prenait parti pour ce dernier, et leur accord tenait en échec, aux Diètes de Hambourg et de Lubeck (1523-1524), les propositions de Kristiern, assez mollement soutenues d'ailleurs par les envoyés du Pape et de Charles-Quint ; à Berlin, l'électeur Joachim traitait si mal sa belle-sœur Isabelle (et plus tard sa propre femme, qui dut le quitter et rejoindre son frère) que la malheureuse

reine chercha un autre asile, d'abord à Nuremberg auprès de Ferdinand d'Autriche, qui lui reprocha vivement son apostasie, puis dans les Pays-Bas (juin 1524). Kristiern s'y réfugia bientôt après, poursuivi jusqu'aux bords du Rhin par le grand-maître Albert de Prusse, auquel il devait des sommes considérables ; la régente Marguerite accueillit assez froidement le couple exilé ; on leur assigna d'abord comme résidence le château de Geneppe en Limbourg, puis la petite ville de Lier, entre Anvers et Malines ; c'est là que Kristiern, autant que le permettait son mince revenu, se forma une petite cour moitié danoise, moitié étrangère ; les principaux membres en étaient Jean Vèze, l'archevêque élu de Lund, l'évêque Gotskalk Ericsen, le chancelier Pedersen (ancien ambassadeur à Rome), le chanoine de Lund Christiern Pedersen, l'un des créateurs de la prose danoise ; on y voyait aussi des gentilshommes et des bourgeois de Copenhague ou de Malmö, d'ardents luthériens comme Paul Kempe, qui servait d'intermédiaire entre Kristiern et les chefs de la Réforme allemande, des hommes d'affaires plus ou moins intrigants et tarés comme Herman Willomsen, le frère de Sigbrit ; celle-ci avait disparu mystérieusement, sans doute pour fuir un châtiment trop mérité ; on croit que Kristiern connaissait le lieu de sa retraite ; vers 1531, on parle de son emprisonnement ; peut-être a-t-elle été brûlée comme sorcière, car l'opinion la rendait responsable des crimes et des malheurs du roi, que ses maléfices auraient fasciné.

Au début de 1526, Gustave Trolle, brouillé avec Frédéric, rejoignit son ancien maître en Belgique, et nous le verrons s'associer activement à l'entreprise de 1531. Mais l'obstacle était toujours le manque de ressources pécuniaires ; faute d'argent, Kristiern devait congédier une partie de ses serviteurs, traiter le reste avec une économie sordide, emprunter à des taux onéreux ; vendre même ses meubles, les bijoux de sa femme, et son grand vaisseau de guerre, la *Marie* ; il l'offrit d'abord à Charles-Quint et à Henri VIII, qui s'excusèrent, et finit par le céder à un marchand génois, Augustin Centurion, au prix dérisoire de 4.700 guldens.

En guise d'appointements, le roi gratifiait ses fidèles de fiefs et d'emplois problématiques dans les royaumes qu'il espérait recouvrer un jour; il s'occupait de sciences et d'études avec les précepteurs de ses enfants, Klaus Pedersen, Christian Vinter, Paul Kempe; le premier acheva sa carrière en 1525, au retour d'une mission infructueuse près du cardinal Wolsey, alors au comble de sa puissance et l'arbitre de l'Europe.

Charles Quint, absorbé par la guerre avec la France, avait renvoyé de la même façon l'agent de Kristiern, Melchior de Germania, au commencement de 1521; le roi, ne pouvant aller lui-même à Madrid avec la reine, comme il en avait d'abord l'intention, expédia vers la fin de 1524 à la cour d'Espagne Cornélius Scepper; celui-ci parvint à obtenir une réponse favorable, à condition que Kristiern recevrait les trois royaumes du Nord en fief du Saint-Empire; Charles Quint écrivit en ce sens, d'une manière assez pressante, aux princes d'Allemagne, aux villes de la Hanse, à Frédéric Ier et aux Etats de Danemark et de Norvège; il recommande également Kristiern à la régente Marguerite, mais l'opposition tenace de cette princesse fit échouer la bonne volonté de l'empereur; Gotskalk Ericsen, Melchior et Scepper quittèrent l'Espagne en juin 1525 au moment où Vèze partait de son côté pour aller les rejoindre; il passa près d'une année à Madrid sans avancer beaucoup; les négociations pendantes avec la France au sujet de la captivité de François Ier empêchaient Charles-Quint de prendre une résolution décisive; la mort de la reine Isabelle, survenue dans l'intervalle (19 janvier 1526) acheva de ralentir le zèle de la maison d'Autriche pour la cause de Kristiern; déçu de ce côté, le roi se tourna vers l'Allemagne; tandis que Vèze, à Madrid même, essayait de gagner le duc Henri de Brunswick, Kristiern entamait des rapports secrets avec le bourgmestre luthérien de Danzig, Jean Wendland, exilé en Belgique à la suite des querelles religieuses de sa ville natale; Paul Kempe rédigea dans ce but une lettre (1) qui

(1) *Script. Rer. Dan.*, t. VIII, p. 489. Cf. ALLEN, t. V, p. 332 et suivantes.

est un beau témoignage de l'hypocrisie de Kristiern : « Par la grâce de Dieu, disait le prince, nous avons reconnu que tout doit se régler selon sa parole, et ce que nous avons commis par ignorance, nous sommes prêts à le réparer en faisant justice à nos ennemis, car il y a eu faute des deux côtés ; nous avons péché par cruauté, nos sujets par désobéissance. Mais nous nous consolons par l'exemple de David, qui, d'abord humilié et puni, recouvra plus tard son royaume et la faveur divine. »

Il voyait dans Wendland un instrument providentiel, et le chargeait de traiter en son nom avec la Hanse, qui recouvrerait ses privilèges en Danemark, plus une indemnité à fixer selon un juste arbitrage.

Wendland espérait soulever successivement les villes de la Hanse et procurer ainsi le retour de Kristiern presque sans coup férir ; Luther et Bugenhagen, qu'il proposait comme arbitres, se montraient disposés à l'appuyer, mais ces beaux projets avortèrent piteusement ; Lübeck et Hambourg rejetèrent les ouvertures de Wendland, et peu de mois après (17 juillet 1526) il était exécuté à Danzig, par ordre du roi de Pologne, Sigismond, lequel étouffa complètement la réforme dans cette ville.

Hans Michelsen, l'ancien bourgmestre de Malmö, qui avait noué les fils de cette intrigue, eut la maladresse de faire imprimer la lettre de Kristiern à Wendland, avec une préface de sa façon ; le gouvernement néerlandais, déjà mal disposé contre les novateurs, en fit saisir 500 exemplaires, à Anvers, avec l'interdiction d'imprimer quoi que ce fût sur les affaires de Kristiern, pas même les décrets de l'Empereur. Les moyens juridiques ne réussissaient pas davantage au prince exilé ; depuis 1523, sa cause contre Frédéric Ier était pendante devant le tribunal suprême de l'Empire ; les avocats des deux parties, Jacob Krell pour Frédéric, Eitel Senft, puis le Danois Christian Vinter pour Kristiern, prolongeaient à loisir le jeu de la procédure ; le second était encore en instance à Spire, plongé d'ailleurs dans la plus noire misère, en 1529, lorsqu'il reçut la visite de Vèze, et en 1531, lorsque Kristiern essayait de reconquérir la Norvège !

Restait donc *l'ultima ratio* des armes, mais ceci supposait deux choses : des mercenaires et de l'argent ; la première abondait sur le grand marché de chair à canon qu'était l'Allemagne du XVIe siècle, mais la seconde ne se trouvait guère dans la bourse de Kristiern ; d'une année à l'autre, il entamait de nouveaux pourparlers avec les condottieri disponibles, mais l'insurmontable obstacle reparaissait toujours, et le trésor mal garni s'épuisait en arrhes inutiles et en courriers dispendieux.

Au printemps de 1526, Kristiern se rendit à Berlin chez son beau-frère Joachim ; le luthéranisme déclaré de l'électrice Elisabeth ne tarda pas à semer la discorde entre ces trois personnages, mais le roi profita de son séjour en Prusse pour nouer des relations avec quelques seigneurs du Holstein, mécontents de Frédéric ; il croyait aussi pouvoir compter sur une partie de la bourgeoisie et du peuple Danois, sur la Norvège, et même, en Suède, sur les ennemis de Gustave Vasa. Mais c'était à condition de se poser en protecteur des intérêts catholiques, plus ou moins menacés dans les trois royaumes ; cette nouvelle palinodie ne gênait pas Kristiern, habitué à changer de conscience au gré de ses ambitions. D'ailleurs, la politique européenne semblait évoluer vers la réaction catholique ; Charles-Quint se rapprochait du Pape ; la paix de Cambrai (5 août 1529) allait lui permettre de repousser les Turcs, qui levèrent le siège de Vienne en octobre suivant ; les Diètes de Spire (1529) et d'Augsbourg (1530) marquaient un retour offensif contre les protestants ; aussi, dès le 28 juillet 1529, Kristiern écrivait à Ferdinand d'Autriche « qu'il était prêt à suivre en tout ses conseils et ceux de l'Empereur » ; en effet il se trouve compris dans le traité de Cambrai ; le bruit court en Danemark de son mariage avec la duchesse de Bourbon ; Vèze et Scepper redoublent leurs efforts auprès de Charles-Quint et de Marguerite ; on espère que l'usurpateur Frédéric sera déclaré schismatique et mis au ban de l'Empire ; le 22 février 1530, Gustave Trolle, à Lier où Kristiern est revenu, lui renouvelle le serment d'obéissance prêté jadis à Stockholm ; il reçoit pleins pouvoirs de traiter avec les

prélats ou seigneurs suédois réfugiés en Danemark et en Allemagne, et se hâte de leur expédier un message ; le 29 mars, il écrit à Kristiern qu'il compte entraîner Brask, et rencontrer en Mecklenbourg Ture Jönsson et l'évêque de Skara, qui vont dénoncer à la Diète impériale la tyrannie de Gustave Vasa ; quelques semaines après (21 avril), il communique leurs réponses ; d'autre part, Scepper à Bologne et Vèze à Malines agissent énergiquement ; le premier obtient une lettre du Pape à son Légat, le cardinal Campège, en faveur de Kristiern ; le second travaille à dissiper les défiances de Marguerite ; dès le 9 février 1530, Kristiern s'engage par écrit à rétablir la religion catholique dans le Nord, à y introduire l'Inquisition, et à dépendre en tout de la Maison d'Autriche ; cela ne l'empêche pas de flatter le parti démocratique et luthérien dans la personne d'Hans Michelsen, qui lui écrit le 20 mai qu'en Danemark « l'Evangile gagne et qu'on l'attend comme un libérateur ». Aussi Vèze le supplie, pour écarter les soupçons, de faire habiller Christian Pedersen, son commensal, en prêtre catholique, et de s'observer beaucoup lui-même au moment de Pâques.

Sur l'avis de Scepper, Kristiern se décide à plaider lui-même sa cause à la Diète d'Augsbourg ; le 29 mai, Campège écrit d'Innsbruck à Salviati, le secrétaire du Pape : « Sa Majesté (Ferdinand d'Autriche) a ramené le roi de Danemark *ad cor et saniorem intellectum* ». Il s'est confessé à l'évêque de Vienne, Jean Faber, et comme il donne de grandes marques de contrition, le Légat autorise l'évêque à l'absoudre au for intérieur, mais demande à Rome un Bref en forme officielle, où il conseille d'insérer de bonnes paroles, pour contenter la Maison d'Autriche et servir la cause catholique dans le Nord. Ferdinand insiste en ce sens, et voudrait que le Pape adresse des lettres semblables aux peuples scandinaves et aux évêques exilés des trois royaumes (1).

(1) On se rappellera qu'au lendemain du Massacre de Stockholm, le Nonce Aléandre écrivait de Bruxelles (19 juillet 1521) qu'il fallait ménager Kristiern et lui accorder facilement l'absolution, pour l'empêcher de passer au luthéranisme et de l'introduire dans ses Etats, cf. le recueil de BALAN,

En effet, dès le 14 juin 1530, on expédiait de Rome la réponse désirée : sur l'avis des cardinaux, Clément VII permettait à Campège de recevoir publiquement l'abjuration et la soumission de Kristiern ; le roi promettait de venir en personne à Saint Pierre de Rome dans les six mois, de fonder en Suède, un an après qu'il aurait reconquis ce royaume, un hospice, et de lui assigner un revenu annuel d'au moins 2.000 ducats d'or — Le Légat pouvait d'ailleurs fixer d'autres conditions, à son choix. — Le Saint-Père se déclarait prêt non seulement à favoriser désormais Kristiern *quantum justitià mediante facere poterimus*, mais à intercéder pour lui auprès de Charles-Quint ; il espérait qu'en échange, la conduite future du roi ferait oublier le passé .

Le 26 juin, Campège annonce qu'au lieu de rappeler Kristiern à Augsbourg, Charles-Quint et Granvelle conseillent de remettre l'affaire à l'archevèque de Palerme, Carondelet, chef du Conseil de Flandre ; Ferdinand revient sur les ménagements nécessaires, sans dissimuler qu'il ne compte pas beaucoup voir son beau frère rétabli sur le trône.

Le 29 juillet, cette note pessimiste s'accentue davantage, et le Légat traite Kristiern « d'homme léger, sur lequel on ne peut guère s'appuyer » (*da non farne molto fondamento*). — Enfin, le 25 octobre, lorsqu'il annonce le départ du monarque, Campège, encore plus réservé, se borne à dire « qu'il considérera la nature du cas et la dignité du Siège apostolique » (1).

L'attitude ambiguë de Kristiern justifiait les défiances des catholiques ; Charles-Quint lui avait promis un subside de

Monumenta Reformationis Lutheranæ, 1521-1525 (Ratisbonne, 1883, p. 237 et p. 275.

La lettre de Campège, dans LAEMMER, *Monumenta Vaticana*, p. 35.

(1) Le Bref de Clément VII (*Arch. Vat.* Brev. Clem. VII, t. V, an VII, nº 172) est publié dans les *Annales* de Raynaldi (an. 1530, nº 58). Les Lettres de Campège dans Laemmer (*op. cit.*, p. 46, 49, 54, 61). Le 16 août 1532, il mande encore à Salviati que Kristiern est captif en Danemark, que son fils Hans vient de mourir, et que l'empereur est très affligé de la mort de cet enfant.

44.000 guldens, mais la régente Marguerite refusait de fournir les fonds ; elle ne tenait pas à fermer les ports de la Scandinavie au commerce hollandais et à favoriser la concurrence hanséatique, dans l'intérêt d'une cause qui ne lui avait jamais été chère ; sa mort, survenue le 30 novembre 1530, leva le principal obstacle aux projets du prince exilé : celui-ci venait de recevoir (27 sept.), à Anvers, l'hommage renouvelé de Gustave Trolle, de l'évêque de Skara, de Ture Jönsson et de l'archidiacre Jean d'Upsal, après s'être engagé lui-même à protéger l'Eglise de Suède, à maintenir tous les Etats dans leurs privilèges, à gouverner selon la loi du pays, et à octroyer amnistie complète pour le passé. Trolle le pressait d'empêcher que le Pape ne confirmât les évêques nommés par Gustave Vasa, à Linköping et à Skara, précaution inutile, puisque ceux-ci ne pensaient guère à communiquer avec Rome. Tous ensemble, ils écrivent à Jens Beldenak, l'ancien évêque d'Odensée, à d'autres prélats et seigneurs danois, pour les engager à suivre leur exemple, assurant le concours de l'Empereur et de plusieurs princes ; Ture Jönsson déclare, avec une candeur touchante, que Kristiern a déposé la violence de son caractère ; il en gardait du moins la duplicité, car ses préparatifs de guerre, menés avec énergie durant l'hiver de 1530-1531, ne l'empêchaient pas d'aider sous main Christian Pedersen à faire imprimer à Anvers force petites brochures de propagande luthérienne, et une version danoise du Psautier ; il gardait pour chancelier Paul Kempe, qui continuait de persuader à ses amis protestants que le roi demeurait fidèle à l'Evangile.

Avec la connivence plus ou moins certaine de Charles-Quint, il recrutait des mercenaires dans la Frise, s'érigeait en arbitre des querelles locales, et faisait vivre ses troupes aux frais des habitants, sous prétexte que la Hollande servait de caution à la dot, jamais payée intégralement, de la feue reine Isabelle. Il équipait une flotte considérable, et le 24 octobre 1531, il mettait à la voile avec 7.000 hommes et 25 vaisseaux ; dès le 30 août, il avait lancé une proclamation aux Danois, où il se posait

en libérateur et en ami du peuple (1). Le vieux roi Frédéric essaya d'en affaiblir l'effet par un autre manifeste où il rappelait la tyrannie de Kristiern et décrétait une taxe extraordinaire afin de mettre le pays en état de défense ; depuis plusieurs mois, il négociait avec Henri VIII et François Ier, qui promirent de ne pas aider son rival, mais sans consentir à le seconder lui-même ; ce ne fut que l'année suivante, à la fin de la campagne, que l'ambassadeur danois obtint de François Ier un léger subside ; Frédéric fut plus heureux du côté de l'Allemagne, où Philippe de Hesse et la Ligue de Smalkalde, jaloux de combattre le beau-frère de Charles-Quint, conclurent avec le Danemark une alliance réciproque (janvier 1532) ; cependant le Sénat danois, hostile aux tendances luthériennes, voyait ce traité de mauvais œil, et craignait de s'engager dans les querelles de l'Empire.

La Hanse et Lubeck, dont le nouveau bourgmestre, Georges Wullenvever, allait jouer un rôle considérable dans les affaires du Nord, n'étaient pas moins soucieuses que les princes d'empêcher le retour de Kristiern et de ruiner la concurrence hollandaise (2) ; aussi Frédéric rencontra-t-il de ce côté un secours effectif et prompt.

Les alliés s'attendaient à une attaque sur les côtes de la Baltique, et tel était le plan de Kristiern, mais la tempête engloutit, avec plusieurs navires, son artillerie, son trésor et une partie de ses troupes, le reste fut jeté en différents ports de Norvège, et Kristiern débarqua lui-même, le 5 novembre, à Hestnäs (District deNedenäs).

Il trouvait le terrain préparé, semblait-il, pour une révolution à la fois nationale et religieuse ; les années de sa régence en Norvège avaient laissé un souvenir plutôt favorable ; le pays n'ayant point, comme le Danemark et la Suède, une aristocratie puissante, l'épiscopat y jouissait d'une influence considé-

(1) Texte dans *Dansk. Hist. Tid.* an. 1875, p. 316.

(2) Cf. Waitz, *Lübeck unter Jurgen Wullenwever*, 3 vol., 1855-56, et Hoffmann, *Geschichte Lübecks*, 1 vol. 1889-1892, 1re partie, p. 27 et suiv.

rable, et ses principaux membres étaient bien disposés envers l'ancien maître, ne fût ce que pour obtenir un appui contre les empiètements du luthéranisme et des fonctionnaires danois.

L'archevêque de Trondhjem, Olaus Engelbrektsson, avait eu des rapports assez difficiles avec la coterie danoise et son chef, Vincent Lunge, gouverneur de Bergen, le gendre de la célèbre M[me] Ingerd d'Ostrat, et même après que celui-ci fût brouillé avec le roi Frédéric, Olaus continua de s'absenter des séances du Sénat norvégien, quoiqu'il fût, en sa qualité d'archevêque, président de cette assemblée ; lorsque le duc Christian, fils de Frédéric, vint à la Diète d'Oslo (été de 1529), le primat ne voulut point le reconnaître comme héritier de Norvège, alléguant que la Constitution n'admettait qu'un seul souverain pour les deux royaumes.

Cette attitude éveilla les soupçons de Frédéric, qui fit de vains efforts afin de mettre le prélat dans ses intérêts. Kristiern, au contraire, y vit la preuve déguisée d'un loyalisme persévérant, car il se rappelait qu'en 1523, Olaus allant à Rome obtenir sa préconisation au siège de Trondhjem, s'était arrêté à Malines pour lui prêter serment de fidélité, quoique le roi fût dès lors en exil ; il le remercia aussitôt, par une lettre du 26 octobre 1529, où l'on parle déjà d'une prochaine entreprise en Norvège, et durant l'hiver de 1530-1531, son secrétaire Henri Bille se rendit secrètement chez Olaus et chez l'évêque de Hammar afin de préparer les voies à Gustave Trolle ; ce dernier quitta la Belgique en mai 1531, nanti d'une lettre de Kristiern, qui l'accréditait auprès de l'épiscopat norvégien pour des affaires importantes. Déguisé en paysan, il gagna d'abord Hammar, et le 20 juillet, l'évêque lui promettait par écrit, au nom de tous ses collègues, d'appuyer Kristiern ; il se rendit aussitôt à Trondhjem, où l'archevêque lui fit bon accueil. L'absence des principaux notables, retenus à la Diète de Copenhague, favorisait ces intrigues ; Trolle représenta le péril que courait la religion, il montra Kristiern prêt à rétablir l'orthodoxie, et il réussit à lui rassembler des ressources assez considérables, en

objets d'église, que Georges Hansen, un autre agent de Kristiern, porta lui même au monarque exilé.

Cependant Olaus hésitait à se prononcer ; le 7 septembre il avertit le gouverneur de Bergen de la présence de Trolle et lui demande conseil, car il n'ose pas trahir un évêque et un ambassadeur ; Eske Bilde, qui avait appris déjà l'arrivée de Trolle, répond, le 26 septembre, qu'il faut congédier cet ennemi public ; il offre de lui procurer un sauf-conduit, et de réconcilier Olaus avec Frédéric ; Trolle, ne se jugeant pas en sûreté, prie l'archevèque de le laisser s'embarquer pour rejoindre Kristiern ; sur ces entrefaites, le roi lui-même arrive, et Olaus, cédant aux circonstances, passe franchement de son côté. Kristiern commença par inviter Gyldenstjerne à lui remettre la place d'Akershus, mais le rusé gouverneur, « qui connaissait son renard », dit la chronique, le supplia de lui accorder une trève jusqu'au mois de mars, afin qu'il pût prévenir Frédéric ; s'il n'était pas secouru d'ici le terme fixé, il capitulerait. En même temps, il avisait le maréchal Rantzau, qui lui envoya immédiatement des renforts. Faute d'artillerie, Kristiern fut obligé d'accepter cet armistice, et tâcha d'en profiter pour affermir sa position ; le 24 novembre il somme Frédéric de lui restituer son héritage ; le 29, les notables norvégiens, réunis à Oslo, retirent leur hommage à ce prince et proclament de nouveau Kristiern roi, et son fils héritier de la Couronne ; le même jour, l'archevèque Olaus prête aussi serment entre les mains de Trolle, à Trondhjem, en stipulant l'oubli du passé et le maintien des privilèges de l'Eglise ; l'épiscopat tout entier, sauf l'évêque de Bergen, met les paroisses à contribution pour soutenir l'entreprise, et le 6 janvier 1532, le Sénat notifie à Charles-Quint la restauration de son beau-frère, en le priant d'aider au succès définitif.

Mais le peuple ne bougeait pas, Trolle et ses compagnons d'exil invitaient vainement les Dalécarliens à se soulever contre Gustave Vasa ; Ture Jonsson assurait à Kristiern qu'il n'aurait qu'à se montrer pour vaincre : après une première tentative sur le Viken, et la prise de Karlsborg, le roi se rendit en effet à

Kungshäll, sur la frontière fin janvier 1532), mais Gustave y avait massé des forces considérables ; Kristiern, amèrement déçu, se tourna vers Ture, et lui dit : « Tu m'as trompé, tu m'avais persuadé qu'il n'y avait plus de guerriers en Suède, est-ce que ceux-là sont de vieilles commères ? »

Quelques jours plus tard, ajoute la chronique, Messire Ture fut trouvé décapité dans une rue de Kungshäll ; la défaite réveillait les instincts cruels du tyran, mais l'âge et l'infortune avaient brisé son courage ; une fois de plus, il allait être victime de sa propre duplicité, qui détruisait la confiance, et aussi de cette incertitude étrange qui alternait chez lui avec des accès d'humeur violente et d'initiative téméraire.

Vers la fin de février, l'armée étrangère, bien affaiblie déjà, se repliait sur Oslo ; Magnus Gyldenstjerne avait utilisé le temps de la trêve pour se ravitailler aux dépens de l'Abbé d'Hovedö, qui avait reconnu Kristiern, et il dénonçait maintenant l'armistice ; le 14 mars, le roi, qui ne réussissait pas à mettre la main sur Vincent Lunge et sur la famille d'Ingerd Ottesdatter, envoyait cependant une seconde sommation à Frédéric « puisque le diable ou Magnus avait intercepté la première » ; il sollicitait le même jour, « au nom de l'Evangile », l'appui de la Hanse !..

A ce moment, la concentration des forces danoises, hanséatiques et suédoises, s'opérait contre l'envahisseur, les Dalécarliens répondaient à Trolle qu'ils étaient prêts à l'accueillir avec « l'arc et les flèches ». Frédéric, le 25 avril, engageait son rival à vider la place et lui reprochait de s'être déshonoré en reniant « l'Evangile ».

Il envoyait le gouverneur de Bohus, Claus Bilde, à Gustave Vasa, qui consentait à céder le Viken et à fournir un secours en hommes ; il négociait activement avec Lübeck, Rostock et Stralsund, qui, comptant sur la neutralité de Charles-Quint, d'après les propos de son ambassadeur Wolfgang Prantner, expédiaient à Copenhague une quinzaine de navires et un millier d'hommes ; cette flotte, grossie de 11 navires danois et de 4 ou 5.000 lansquenets, mit à la voile le 2 mai 1532, commandée par l'Alle-

mand Reinwald d'Heiderstorp, par Nils Lykke, le gendre d'Ingerd, et par l'évêque de Fionie, Knut Gyldenstjerne, frère du gouverneur d'Agershus.

Ces commissaires étaient munis de pleins pouvoirs, et le secrétaire de Frédéric, Jesper Brokmand, les accompagnait, afin d'apposer le sceau royal sur les actes qu'ils rédigeraient. Le 7, la flotte arrivait à Oslo ; après quelques escarmouches sans importance, dès le 12 Kristiern entamait des pourparlers qui échouèrent d'abord, car il prétendait recouvrer ses royaumes ou du moins la Norvège; sur un premier refus, il supplia les commissaires, « au nom du saint Evangile », de lui indiquer le meilleur parti à prendre ; ceux-ci lui conseillèrent de se fier à la générosité de son oncle, qui le traiterait avec les égards dus à son rang, mais comme ils n'osaient garantir la chose, on expédia un capitaine allemand et un officier danois, Pierre Skram, à Frédéric, afin de recevoir les instructions nécessaires.

Cependant la campagne tournait mal pour Kristiern ; aucun secours n'arrivait de Hollande, la cavalerie suédoise marchait sur Oslo et menaçait le Nord, l'archevêque Olaus, assiégé dans Trondhjem par Eske Bilde et ses lieutenants, réclamait une diversion en sa faveur, au lieu de rejoindre l'armée du Sud comme on l'avait espéré ; les mercenaires eux-mêmes, décimés par la famine et les maladies contagieuses, étaient réduits de 7.000 à 1.500 vers la fin de juin ; contraint de reprendre les négociations, Kristiern signa le 1er juillet un traité par lequel il suspendait les hostilités et promettait de se rendre à Frédéric ; les commissaires lui garantissaient, « sur leur honneur et leur foi chrétienne, sous peine des plus grandes vengeances divines », libre passage en Danemark et libre retour en Norvège, en Allemagne ou partout ailleurs, s'il ne concluait pas un arrangement honorable avec son oncle et le Sénat danois ; on lui laissait même escompter la succession possible de Frédéric, au moins en Norvège, s'il était régulièrement élu à cet effet. Tous ses partisans jouiraient d'une entière amnistie, et les lansquenets retourneraient par bandes en Allemagne, défrayés en route, aux

soins des commissaires. Le traité venait d'être conclu, peut-être même signé lorsqu'arrivèrent Skram et son collègue, porteurs d'ordres écrits et formels qui interdisaient tout accord avec Kristiern, vu que Frédéric se réservait expressément d'y pourvoir.

Non seulement les commissaires n'en tinrent aucun compte, mais ils se hâtèrent d'expédier en tous sens des messages pour terminer la campagne, renvoyer chez eux les Suédois et pacifier la Norvège septentrionale ; le 8 juillet, Knut Gyldenstjerne qui porte avec son frère la principale responsabilité de ce guet-apens, quittait Oslo avec Kristiern, lequel ignorait complètement l'attitude de Frédéric, et, le 24 juillet, captif et commissaires étaient en rade de Copenhague.

Un congrès des puissances coalisées venait de se tenir dans cette ville, afin de régler les rapports commerciaux avec les Pays-Bas ; les envoyés de la Suède et de Lübeck n'étaient pas encore partis ; le 14 juillet, l'on apprit à Copenhague la prochaine arrivée de Kristiern ; l'émotion fut grande : Les ambassadeurs déclarèrent qu'il fallait détenir le prisonnier jusqu'à ce qu'ils en eussent référé à leurs gouvernements respectifs ; Frédéric et son conseil ne cherchaient qu'un prétexte pour se délivrer une bonne fois d'un ennemi détesté ; on s'avisa de quelque subterfuge juridique pour éluder un engagement solennel ; Gyldenstjerne, loin d'honorer sa parole, suggéra le premier que Kristiern avait violé la sienne en envoyant un courrier à Charles-Quint pour lui notifier l'élection de son fils Hans (ceci avait précédé la conclusion du traité). Bref, le malheureux prince, après avoir attendu cinq jours dans le port de Copenhague, fut conduit non pas, comme on le lui faisait croire, à Flensborg auprès de Frédéric, mais dans la forteresse de Sonderborg ; lorsqu'il s'aperçut de sa véritable destination, il fondit en larmes, jetant un dernier regard du côté de son ancienne capitale ; une commission de huit seigneurs danois et holsteinois était chargée de veiller à sa garde, et ni le roi ni ses successeurs ne pouvaient déplacer le captif à leur gré. A peine installé dans les murs de Sonderborg, il apprit la mort de son

fils unique, Hans, décédé le 11 août à Ratisbonne, dans sa quatorzième année.

Du coup s'évanouissait la dernière et faible espérance d'une intervention impériale; Kristiern expia cruellement ses fautes publiques et privées; traité d'abord avec certains égards, il fut ensuite muré dans une tour du château, pendant la guerre qui déchira le Danemark après la mort de Frédéric (*Grefvefejden*, la guerre du Comte, ainsi nommée à cause du comte Christophe d'Oldenbourg, parent éloigné de Kristiern, lequel disputait le trône à Christian III, fils de Frédéric).

On raconte qu'il finit par creuser un trou dans la pierre avec ses ongles!

Plus tard on lui témoigna un peu moins de rigueur et il passa ses dernières années dans une liberté relative, au château de Kallundborg en Seeland; il y mourut en 1559, à 78 ans, remarquable exemple d'une carrière aventureuse, qui avait connu toutes les extrémités des choses humaines; la compassion qu'inspirent ses malheurs atténue, sans l'effacer, le verdict sévère de l'histoire sur ce triste contemporain de Machiavel et d'Henri VIII (1).

(1) Nous avons esquissé rapidement le récit des dernières années de Kristiern et de son expédition en Norvège. Si l'on voulait en entreprendre l'étude complète, qui ne manquerait certes pas d'intérêt, il faudrait dépouiller les volumineuses archives transportées de Munich à Christiania en 1834, et publiées en grande partie dans le *Diplom. Norv.* (14 vol. jusqu'en 1893); outre les ouvrages classiques d'Allen et de Paludan-Muller, M. Heise a donné sous ce titre *Kristiern i Norge*, une étude spéciale donte on trouvera la recension critique dans la *Dansk Hist. Tid.*, an 1878.

Le poète finlandais Topelius, qui vient de mourir (1898), a une belle pièce de vers sur la captivité de Kristiern à Sonderborg.

Les tentatives de ses filles et de ses gendres (l'électeur palatin Frédéric avait épousé l'aînée, Dorothée, et la cadette, Christine, fut successivement duchesse de Milan et duchesse de Lorraine), moins pour le délivrer que pour essayer de recouvrer son héritage, se prolongèrent bien au delà des limites que nous nous sommes fixées, et sans aboutir à aucun résultat; elles constituent cependant un curieux épisode de la politique de la Maison d'Autriche vis-à-vis des pays scandinaves, et se mêlent, par intervalles, aux

questions plus vastes de la politique européenne et des rivalités d'influences du xvie siècle

L'hagiographe Surius (cité par Raynaldi, an. 1534, n° 87) se fait l'écho d'un bruit singulier, d'après lequel Kristiern aurait été empoisonné dans sa prison, au moment où le peuple semblait disposé à se retourner en sa faveur. Nous ne trouvons aucune trace de la chose dans les écrits contemporains.

CHAPITRE VI

POLITIQUE ABSOLUTISTE DE GUSTAVE VASA ; REPRÉSAILLES EN DALÉCARLIE. — RECRUDESCENCE DES MESURES DE RIGUEUR CONTRE L'EGLISE, ARRIVÉE DE GEORGES NORMAN ET DE CONRAD DE PYHY. — DISGRACE, PROCÈS ET CONDAMNATION D'OLAUS PETRI ET DE LAURENT ANDRÉ ; LEURS DERNIÈRES ANNÉES. — NORMAN, *surintendant général de l'Eglise.*

(1532-1540.)

L'échec misérable de Kristiern ne ramena point en Danemark et en Norvège la tranquillité depuis si longtemps troublée ou précaire ; usé par les alertes continuelles et les émotions de ces derniers jours, le vieux roi Frédéric mourut quelques mois après (10 avril 1533) à Gottorp, et son fils Christian, ayant rompu avec Lübeck pour se rapprocher des Pays-Bas, se vit engagé dans une lutte redoutable avec la Hanse, le comte d'Oldenbourg et une partie de ses propres sujets ; il en sortit vainqueur, et son triomphe amena celui de la Réforme dans ses deux royaumes, mais trois années s'écoulèrent (1533-36) dans une sorte d'interrègne (*Kongelöse tid*) ruineux pour le pays. En Suède, au contraire, Gustave Vasa, malgré la part qu'il fut obligé de prendre à cette campagne, se sentit désormais à l'abri de toute attaque sérieuse et libre de réaliser ses desseins d'absolutisme à la fois civil et religieux, sans s'astreindre aux ménagements que la prudence lui commandait jusqu'alors.

Il nous reste à retracer, au point de vue de la politique ecclésias-

tique cette évolution instructive qui devait réduire l'Eglise luthérienne à n'être en Suède qu'une institution d'Etat, plus vite et plus complètement peut être que partout ailleurs.

Les Dalécarliens ressentirent le premier contre-coup de la réaction qui s'annonçait ; nous savons qu'ils avaient nettement repoussé les avances de Kristiern, de Trolle et de l'archevêque Olaus; ils n'en furent pas moins accusés par Gustave de complicité avec l'ennemi héréditaire, les uns, comme Evert de Leksand et Magnus Nilsson d'Aspeboda, pour avoir correspondu secrètement avec lui, les autres sous prétexte qu'ils n'avaient pas envoyé de renforts afin de lui résister. Nous croyons, avec M. Alin (1), que Gustave cherchait surtout à tirer vengeance du soulèvement de 1531, que la pression du péril extérieur l'avait obligé d'amnistier en apparence, mais ses rancunes étaient tenaces, et ses défiances ne désarmaient jamais.

En décembre 1532, il convoque le Sénat, la noblesse et quelques délégués de chaque district à Vesterås, pour le 13 janvier suivant; lui-même s'y rend accompagné de troupes nombreuses, et les seigneurs sont armés de pied en cap. Il écrit aux paroisses de la région qu'il veut aller avec le Sénat à la Montagne de Cuivre (Kopparberg) pour y faire une enquête et séparer les rebelles des loyaux sujets ; chaque paroisse devait envoyer à sa rencontre douze « prud'hommes » et amener de force les suspects ; cela se fit pour Nilsson et André Persson de Rankhytta, l'hôte et l'ami de Gustave au temps lointain de la guerre d'Indépendance, ainsi que pour plusieurs prêtres.

Le 2 février, quelques sénateurs haranguèrent les paysans, que les gens d'armes environnaient de tous côtés ; le roi prit ensuite la parole ; ce n'était plus l'orateur populaire, le jeune chef fugitif, habile à entraîner les masses au bruit des mots magiques de patrie et de liberté, c'était le maître hautain et dur qui sentait sa force et qui voulait la faire sentir. Il leur demanda s'ils se rappelaient leurs promesses de 1528, et s'ils le regar-

(1) *Op. cit.*, p. 152.

daient comme un oiseau apprivoisé, qui se prêterait au même jeu chaque année ; cette fois il fallait en finir ; ou bien la soumission complète, ou bien la guerre, et la dévastation du pays, à tel point qu'on n'y entendrait plus jamais le coq chanter ni le chien aboyer ; il demanda encore où ils voulaient placer la frontière, peut-être au ruisseau de Brunbäck, comme le disaient Nilsson et ses amis, en sorte que le roi devrait (selon l'ancien usage) obtenir un sauf-conduit des montagnards pour dépasser cette limite ?

Ce discours ironique dura jusqu'au soir, et le menu peuple écoutait à genoux, tremblant d'avoir à s'incliner plus bas encore sous la hache du bourreau.

On dénonça les chefs réels ou supposés de la révolte ; plusieurs furent exécutés sur place, les autres envoyés à Stockholm, et tenus captifs jusqu'au commencement de 1534 ; un jury composé de sénateurs, de nobles et du bourgmestre de la capitale avec ses assesseurs, les condamna, comme traîtres et rebelles, à perdre leurs biens et la vie ; Nilsson, Persson et Ingel Hansson furent décapités, le prêtre Evert mourut en prison ; les autres obtinrent grâce, en échange de fortes amendes ; plus tard, le roi Jean III voulut réparer l'ingratitude de son père en restituant aux héritiers de Nilsson les domaines de ce brave montagnard, lequel avait sauvé jadis la vie de Gustave, lorsque le maître d'Ornäs allait trahir le fugitif caché sous son toit.

On montre encore dans le pays une caverne où Nilsson s'était réfugié ; il y fut découvert par l'instinct de son chien, que les sbires de Gustave eurent la malice de lancer à sa recherche.

Cette répression sanglante mit fin à toutes les tentatives de révolte, du moins pour plusieurs années.

Maître de l'Etat, le monarque travaille à se rendre maître de l'Eglise ; à la date où nous sommes arrivés, la hiérarchie catholique subsiste en Danemark et en Norvège, l'Angleterre n'a pas rompu avec Rome ; en Allemagne, les Diètes de Spire et d'Augsbourg maintiennent le *statu quo*, et cela semble indiquer

un recul momentané du protestantisme ; en Suède, le schisme est déjà consommé, cependant l'hérésie se montre à peine ; non seulement la doctrine, mais la discipline orthodoxe demeure nominalement identique ; au milieu de l'incertitude générale, devant l'abdication de l'épiscopat et l'effacement des Ordres monastiques, le roi paraît concentrer dans sa personne tous les pouvoirs, même purement spirituels. En 1530, les paysans d'une paroisse du diocèse de Linköping lui demandent s'ils peuvent garder leur curé, lequel a contracté mariage ; l'oracle répond que cela n'est point contre la parole de Dieu.

En 1531, une femme reçoit du prince la permission de vivre séparée de son mari, un paysan celle de se remarier parce que sa femme a commis le crime d'adultère.

Un prêtre de Skara représente à sa Majesté qu'ayant perdu un pouce, il ne sait s'il doit continuer l'exercice du ministère ; le roi déclare, sur l'avis d'hommes versés dans les Ecritures, que rien ne s'y oppose, « quoi qu'en puisse dire la loi du Pape, laquelle nous estimons peu, lorsque nous avons pour nous la loi de Dieu » .

Il va sans dire que Gustave ne se gênait pas pour disposer à sa guise des bénéfices ecclésiastiques ; le luthéranisme augmentait ainsi le nombre de ses recrues, mais il ne faut pas croire, dit Reuterdahl (1), que la moralité de ces nouveaux pasteurs fût vraiment évangélique ; en 1530, un chapelain nommé Jöns ayant tué son propre curé, M[e] Eric, le roi écrit à la mère et aux frères de la victime pour les prier de pardonner à l'assassin, « ce qui lui permettra de faire du bien à l'âme du défunt ». Cette mansuétude inattendue contraste avec la juste rigueur que Brask déployait envers des fautes bien moins considérables. Comme en Allemagne, le premier effet du nouvel ordre de choses était un bouleversement profond des consciences et des mœurs ; à travers les explications embarrassées des historiens suédois, il est aisé d'apercevoir que le progrès moral et religieux ne ré-

(1) *Op. cit.*, p. 460.

pondit guère à l'attente présomptueuse des réformateurs.

La suppression plus ou moins brusque des monastères, ces foyers de science et de charité, ne rendait pas le peuple meilleur ni plus heureux ; le roi, qui les détestait cordialement, aurait voulu les anéantir d'un seul coup, mais il craignait « le tapage ».

A la fin de 1530, il charge l'évêque élu de Skara de se concerter avec les notables pour expulser *sans bruit* les moines de cette ville et les transférer à Sigtuna.

Çà et là, il fallait ménager l'opinion, et permettre aux religieux d'acheter, de vendre, de recevoir des legs, d'ailleurs de plus en plus rares : « Nous consentons volontiers à ce qu'il en soit ainsi, écrit Gustave aux Dominicains de Calmar, nous n'avons empêché personne d'entrer au couvent, ni d'y rester et d'y recevoir un entretien convenable. »

Mais il employait des moyens détournés pour y rendre la vie difficile ou impossible, et surtout pour prévenir le recrutement des novices ; à Arboga, on changeait le monastère en église paroissiale, et les moines se dispersaient, soit pour rentrer dans le monde, soit pour devenir prédicants luthériens ; l'évêque élu de Linköping reçoit ordre de transférer les religieuses de Skenninge à Vreta ou à Vadstena, qui suivaient des règles différentes ; les monastères de Kronobeck (près Calmar), de Skenninge, d'Enköping, celui des Frères Mineurs de Stockholm, richement doté par le roi Magnus Ladulås, devinrent des hôpitaux ; à Enköping, quelques Frères pourront rester « et mendier pour les pauvres, au lieu de mendier, comme auparavant, pour eux-mêmes ». A propos de l'incamération du couvent de Stockholm, le roi déclare que la vie monastique est presque abolie.

Les monastères riches en biens-fonds, tels que ceux des Cisterciens, sont donnés en fief à des seigneurs, qui doivent nourrir les moines et payer de fortes redevances à la Couronne. Ainsi de Nydala, où le bailli Gotfrid Sure fut tué, nous l'avons vu, par les paysans révoltés ; ainsi d'Alvastra, où le régime, prétend Gustave, était « mauvais et scandaleux ». Enfin, le recès de

Vesterås, interprété dans le sens le plus favorable au Trésor, imposait de lourdes taxes aux rares établissements qui conservaient leur autonomie ; c'est ce que la langue officielle, toujours féconde en euphémismes, appelait « opérer des réunions » (*föreningar*). Des accords de ce genre furent conclus avec les abbayes de Varnhem, de Gudhem, d'Husaby, de Riseberga, de Sko.

Dès le 30 octobre 1527 (1), le roi mandait à l'abbesse de Sko de s'adresser M[e] Laurent (Laurent André) qui pourvoirait sa communauté d'un « bon régisseur, et capable d'agir au mieux de ses intérêts » ; il la remerciait des soins donnés à une de ses nièces, Olgerd Brahe, qui venait de mourir au couvent : « Mais, ajoutait il, nous ne vous louons pas d'avoir persuadé à une pauvre simple enfant de demander, à l'heure de son agonie, à être revêtue de votre habit pharisaïque, sachant bien qu'il n'y a pas plus de sainteté dans cet habit que dans un autre, quoique votre Ordre et plusieurs autres aient longtemps employé cette tromperie, comme un hameçon pour s'attirer des biens et de l'argent. »

Nådendal en Finlande, une colonie de Vadstena, obtint de garder quelque revenu pour l'entretien de ses vieillards. Naturellement, les particuliers ne se faisaient pas faute d'imiter l'exemple royal, et de réclamer, à tort ou à raison, les biens meubles et immeubles, soi-disant légués par leurs ancêtres.

Cette situation précaire des maisons religieuses devenait intolérable au moindre accident.

Skenninge et Gudhem eurent à souffrir de terribles incendies ; l'abbesse de Gudhem a la simplicité de recourir au roi, qui répond d'une manière évasive ; les baillis, avec ou sans ordres du monarque, se livraient à des déprédations et à des violences que le journal de Vadstena signale à maintes reprises ; le roi lui-même interdit aux moines de recueillir des aumônes, et s'efforce de les enrôler dans le clergé luthérien.

(1) *Reg.* IV, p. 359.

Tout le programme ecclésiastique de Gustave est exposé dans un « contrat » du 11 novembre 1533 avec l'archevêque Laurent Petri ; celui ci désignera les titulaires des postes vacants, mais avec présentation préalable au roi pour les plus importants ; l'archevêque surveillera la conduite de ses prêtres, au point de vue de la prédication et du service divin ; il rendra compte au roi des dîmes et autres revenus, qui serviront en partie à nourrir les pauvres et à défrayer les maîtres d'école ou les pauvres étudiants ; ces derniers s'instruiront, non seulement de l'Ecriture, mais de ce qui peut être employé « pro utilitate rei publicae » (1). Le roi insiste en terminant pour que l'archevêque ne fasse aucune réforme sans l'avoir consulté, « car il faut s'y prendre avec précaution, et les réformes hâtives amènent du scandale (2) ».

Le peuple, dit Messenius (3), était si mécontent qu'il refusait d'envoyer ses fils aux écoles, et de faire l'aumône, comme jadis, aux écoliers nomades ; on disait que les collèges devenaient des pépinières d'hérétiques et de libertins. « Au lieu de 2 ou 300 étudiants (*djeknar*), dit Gustave, on n'en voit plus que 50, et dans certains endroits personne ». En 1538, un bourgeois de

(1) Le roi transformait volontiers les étudiants suédois en agents d'informations à l'étranger ; voir plusieurs lettres curieuses à ce sujet dans *Reg.* VIII, p. 461 (relation latine d'un nommé Christophe Anderson sur les affaires de la Réforme allemande, datée de Lübeck, le 4 avril 1530), l'auteur se recommande en ces termes : « nullum honestum munus, quod bonà conscientià suscipi poterit cujus ullà ex parte par esse possim recusabo aut aspernabor, vel si Vestrae serenitatis alendi sint equi, vel si quid hoc humiliùs », *ibid* (IX, p. 359) ; lettre suédoise d'Olaus Larsson, prébende de Strengnäs, sur les choses d'Allemagne et de Lübeck, datée de Wittenberg, le 15 avril 1534, *ibid.* (X, p. 173) le roi presse Olaus de lui écrire ; et de lui envoyer des mineurs habiles et (XI, p. 247) au même sur le même sujet. Un certain Mathei reçoit en 1535 une prébende pour aller en Allemagne étudier la théologie ; un autre est invité par le roi à fréquenter la chancellerie de quelque prince étranger pour acquérir la compétence nécessaire.

(2) *Reg.* VIII, p. 324.

(3) *Op. cit.*, p. 54 : « Non virtutum amplius seminaria, sed vitiorum plantaria. »

Stockholm envoie son fils à l'évêque de Skara « parce que les écoles de la capitale sont pour ainsi dire désertes ».

La situation continua d'empirer jusqu'à la fin du règne, et même au delà (1) ; vers 1559, un étudiant de Wittenberg, Georges Gylta (plus tard sénateur du royaume), écrivait à l'évêque d'Osnabruck, neveu de Gustave : « L'enseignement est si négligé que la barbarie menace d'envahir la Suède... il n'y a pas dans tout le clergé dix hommes vraiment supérieurs et doctes... ceux qui reviennent de Wittenberg ou de Rostock y sont trop peu restés, faute d'argent... aussi tout cet or accumulé, ces armes et ces vaisseaux, cet appareil de guerre seront plus nuisibles qu'utiles, si la science manque .»

Gustave en effet se souciait moins du progrès intellectuel que du progrès matériel et des considérations pratiques. Il exhortait sans doute le peuple à payer les maîtres d'école et faisait ressortir les avantages de l'instruction, mais il entendait n'y contribuer qu'avec parcimonie. Cela ne l'empêchait pas de se plaindre qu'on ne lui fournît que des sujets incapables « aussi propres aux affaires d'Etat que des orfèvres ou des brodeurs de perles, des ivrognes, des gens qui devraient rester à la charrue ». Le principal remède eût été la création d'une Université nationale, celle d'Upsal ayant pratiquement cessé d'exister depuis la retraite de l'archevêque Ulfsson, son fondateur (1477) ; on écrivait à Gustave que plusieurs princes et savants d'Allemagne s'étonnaient de sa négligence en cette matière ; le 1er août 1538, le roi répond à Me Nicolas Magni, un Suédois qui résidait depuis longtemps à Wittenberg, où il avait pris le doctorat en 1535, que ce reproche le touche, mais les troubles du royaume et la pénurie persistante ne permettent pas de songer à une entreprise aussi considérable ; cependant il engage Nicolas à rechercher des maîtres capables et à les ramener en Suède avec

(1) En 1592, l'Académie de Stockholm fut dissoute et tous ses professeurs chassés ; « stulti et asini in locum eorum electi », dit un contemporain, cité par Annerstedt, *Upsala Univ. Historia*, t. I (1877), p. 77. Voir tout le chapitre II de cet ouvrage, qui fait autorité.

lui ; des Suédois qui sauraient le latin et l'allemand rendraient également de précieux services à la Cour ; le prince Eric grandit ; bientôt il aura besoin d'un précepteur ; que Nicolas se charge d'en découvrir un qui soit propre à cette mission de confiance (1).

Nicolas avait servi à la Cour de Stockholm ; aussi se défiait il des promesses de Gustave ; dès 1535, il écrivait à l'évêque de Skara qu'il n'osait ni revenir en Suède, ni confier au papier le secret de ses inquiétudes, car une lettre pourrait tomber aux mains de gens « apud quos etiam simplex aliqua sententia, quantumvis candido animo scripta, atroces excitet tragaedias » ; et à Svaning, le futur historien danois, son condisciple à Wittenberg, qui l'engageait à partir le premier avec quelques compatriotes afin que leur exemple entraînât les docteurs étrangers en Suède, il répondait : « Non ego Gustavo domino meo credam, si proprio mihi sanguine suo litteras scribat. » Nicolas jouissait d'une certaine réputation en Allemagne ; le landgrave Maurice de Hesse l'invite à une réunion de théologiens (probablement à Cassel, en décembre 1534) ; en 1536, il accompagne Mélanchton sur le Rhin, et passe à Louvain, où il séjourne en 1537. Promu docteur *utriusque juris*, il allait peut-être revenir en Suède, lorsqu'il mourut à Marbourg, le 24 novembre 1543.

C'était, dit M. Annerstedt, un homme fort cultivé, qui s'exprimait en latin avec une élégance classique, alors peu commune chez les Scandinaves.

S'il ne réussit pas à relever l'université d'Upsal, qui végéta jusqu'au règne de Gustave-Adolphe, il fut du moins la cause indirecte d'une évolution décisive dans l'œuvre de la Réforme en Suède : voici de quelle manière.

Il choisit comme précepteur du prince Eric un gentilhomme poméranien, Me Georges Norman, qui avait pris ses grades à Wittenberg ; ce personnage, chaudement recommandé par Lu-

(1) *Reg.* XII, p. 77.

ther et Mélanchton (1), arriva en Suède vers le milieu de 1539 avec le jeune Suédois Michel Agricola, plus tard évêque d'Åbo.

Il y avait été précédé, en 1538, par un aventurier allemand, Conrad Peutinger (ou de Pyhy), qui se qualifie de docteur ès droits, et qui, d'abord nanti d'une prébende au Chapitre d'Upsal, devint presque aussitôt conseiller de guerre et chancelier du roi. Ces deux hommes allaient se faire les organes dociles de l'absolutisme et supplanter à leur profit les premiers apôtres du luthéranisme, Laurent André et Olaus Petri.

L'ancien chancelier s'était retiré de la scène politique après l'élection de l'archevêque Laurent Petri, laquelle avait désappointé peut-être ses ambitions secrètes; voyant aussi la Réforme, entre les mains puissantes de Gustave, franchir les limites que lui-même avait fixées, il commence à faire au monarque une opposition sourde, trop isolée pour atteindre son but, assez compromettante pour provoquer la catastrophe que nous allons raconter (2).

A la fin de 1532, Laurent écrivait à l'évêque de Skara, qui s'appuyait sur l'autorité de Mélanchton pour maintenir l'usage de l'excommunication, que ce droit lui paraissait douteux, la discipline ecclésiastique étant plutôt destinée à guérir le coupable repentant qu'à punir les pécheurs obstinés. Le recès de Västerås laissait la question ouverte; aussi Laurent n'osait émettre un avis formel et s'en rapportait au nouveau secrétaire du roi, Me Christophe. « Je suis, ajoutait-il, presque entièrement détaché du service de sa Majesté, et Me Olaus (Petri) espère être bientôt délivré du sien. » — Il s'agissait du poste de chancelier, qu'Olaus résigna en effet, au bout de deux ans à peine, en 1533. Gustave lui rendit plus tard ce témoignage peu flatteur :

(1) *Reg.* XII, p. 294-295, lettres latines de Luther (17 avril) et allemande de Mélanchton (12 mai 1539). Le roi ne paraît pas avoir eu d'autres relations directes avec les chefs de la Réforme; on sait que Luther avait d'abord énergiquement soutenu le droit de Kristiern.

(2) Sur l'histoire de Laurent André en 1530 et 1540, cf. Ahlenius, *Hist. Tid.*, an. 1896, p. 185.

« qu'il s'entendait à ce métier comme une génisse à filer de la la soie ». — Il se peut que les aptitudes spéculatives et littéraires d'Olaus n'aient pas été de nature à satisfaire le génie pratique du monarque ; après sa retraite, il changea cependant d'occupations ; à part deux opuscules, publiés en 1535, *Sur le moyen d'acquérir le salut éternel* et *Avertissement aux prédicateurs évangéliques*, il abandonna la controverse pour l'histoire ; dès l'époque de son séjour à Strengnäs chez l'évêque Mathias, il s'intéressait aux anciens documents, et ses ouvrages de polémique dénotent un certain fonds d'érudition ; le passage dans les bureaux de la chancellerie l'initia naturellement à des sources plus importantes ; il s'en servit pour composer sa Chronique Suédoise (1), le premier monument de la prose nationale. Non content d'étudier et parfois de copier les lettres et les papiers d'Etat les plus considérables, il fit un essai sur l'écriture runique (apparemment le premier en l'espèce), prit des notes sur les villes et les monastères, observa les superstitions locales, et prépara même sur les *Sources sacrées* (*offerkällor*) une notice que son frère l'archevèque supprima dans la suite, craignant « le scandale du simple peuple ».

Il a transmis à la postérité des renseignements précieux sur les anciennes Lois scandinaves (2), dont les manuscrits parvenus jusqu'à nos jours présentent des lacunes que ses indications permettent de combler ; il y joignit des *Règles à l'usage des juges*, qui figurèrent longtemps à la première page du Code suédois.

Là encore, dit M. Schück, l'humanisme de la Renaissance a marqué fortement de son empreinte le style et la pensée d'Olaus.

(1) On trouvera une étude détaillée sur cette *Chronique* dans Schück, *op. cit.*, p. 232 et 401. La Bibliothèque Nationale de Paris en possède un exemplaire manuscrit. Cf. aussi l'étude récente de M. Stavenow dans l'*Annuaire de l'Ecole supérieure de Göteborg* (*Göteborgs Högskolans Årbok.*, t. IV.)

(2) Ces Lois ont été publiées dans le vaste recueil de Schlyter recension par M. Dareste, dans le *Journal des Savants*, an. 1880 et 1881.

Si ces travaux consolaient le réformateur, il ne perdait cependant pas de vue la question religieuse, et jusque dans sa Chronique, des allusions transparentes, à propos de Magnus Ladulås, le grand bienfaiteur de l'Eglise, aux princes qui ne suivaient pas l'exemple de ce généreux monarque, allaient atteindre Gustave de la manière la plus sensible. Ce fut pire lorsqu'Olaus, du haut de la chaire, et, en 1539, dans un pamphlet imprimé « sur le blasphème », tonna contre la mauvaise habitude de jurer, et d'invoquer le nom de Dieu en vain, habitude que Gustave encourageait par sa propre conduite, au lieu de la réprimer.

Le prédicateur montrait dans certains phénomènes célestes qui frappaient l'imagination populaire : comètes, cercles lumineux, etc., autant de signes prochains de la vengeance divine ; on prétend qu'il fit peindre le tableau conservé dans la Grande Eglise de Stockholm, qui représente ces météores, et que M. Alin reproduit dans son ouvrage. Le roi se plaignit à l'archevêque de ces libertés de langage et aussi de l'ingérence d'Olaus dans la politique ecclésiastique. C'était lui sans doute qui avait suggéré à son frère, beaucoup plus timide en face du pouvoir civil, la pensée d'affecter les biens d'Eglise au soulagement des pauvres, à l'entretien des étudiants, des maîtres d'école, dès prêtres, chapelains et prédicateurs « que la parole de Dieu nous commande de nourrir ».

Ce budget des Cultes n'entrait pas du tout dans le programme du roi ; comme il avait sa manière à lui d'interpréter l'Evangile, il avait aussi sa manière d'écrire l'histoire. Il en voulut faire un instrument de règne, un moyen d'influencer l'opinion publique ; les tendances d'Olaus ne répondaient point à ses desiderata ; quoique la Chronique s'arrêtât au massacre de Stockholm, il craignait qu'elle ne fût continuée plus tard, et de façon à éclairer la postérité sur son compte.

Ces motifs étaient plus que suffisants pour décider l'irascible monarque à envelopper dans une même disgrâce les deux hommes qui avaient été ses instigateurs et ses guides dans

l'œuvre qu'il voulait maintenant achever sans eux et contre leur gré.

L'exemple de Magnus Sommar, évêque de Strengnäs, le dernier survivant de la hiérarchie catholique, faisait pressentir aux deux réformateurs le sort qui les attendait. Invité en 1536 aux secondes noces de Gustave (avec Marguerite Lejonshufvud (1), il eut l'imprudence de tenir des propos comme celui ci : « Autrefois quand je me présentais à sa Majesté avec des caisses pleines, j'étais le bon Magnus, mais maintenant que je n'apporte rien, je ne reçois que des rebuffades. » Il se serait aussi vanté de prendre et de raser le château de Stockholm (2).

Messenius dit qu'on reprochait surtout à Magnus son aversion pour le luthéranisme ; quoi qu'il en soit, on le mit en prison, et au bout de huit mois, il fut relégué au couvent de Krokek, près de Calmar, où il mourut sans être inquiété davantage, vers 1543.

(1) Sa première femme, Catherine de Saxe, était morte le 23 septembre 1535, peu après la visite du roi de Danemark, Christian III, à Stockholm. Selon Messenius (*op. cit.*, v. p. 73 , les historiens insinuent que la reine, ayant révélé à ce prince certains secrets d'Etat, fut si maltraitée par son mari (*tanto perea marito fuisse pulsatam*) qu'elle en mourut. Ce qui est avéré, c'est que cette courte union fut malheureuse et que le futur Eric XIV ressentit les effets de la mésintelligence de ses parents ; l'humeur bizarre de sa mère peut aussi lui avoir transmis le germe de la mélancolie farouche qui devait empoisonner son règne. Marguerite Lejonshufvud, fille du gouverneur de Vestrogothie, était fiancée, dit-on, à Svante, le fils de Sten Sture, et ce mariage, par lequel Gustave comptait se ménager des appuis dans la noblesse, mécontenta beaucoup de personnes.

Dix enfants, cinq filles et cinq fils (dont les rois Jean III et Charles IX, père de Gustave-Adolphe), naquirent de ce mariage, qui dura 15 ans et fut plus heureux que le premier ; à la mort de Marguerite (1551), Gustave épousa en troisièmes noces la nièce de celle-ci, Catherine Stenbock, âgée de 16 ans, et qui lui survécut jusqu'en 1621. L'archevêque Laurent Petri essaya vainement de s'opposer à cette union, qu'il jugeait contraire à la loi divine, vu l'étroite parenté des époux. On trouvera les portraits de ces deux reines et la table généalogique de la famille Vasa, dans Alin, *op. cit.* p. 241 et suiv.

(2) *Reg.* XI, p. 152, cf. Messenius, *op. cit.*, V, p. 77.

Un chanoine de Linköping, ami d'Olaus Petri, Bothvid Sunonis, le remplaça sur le siège de Strengnäs, et faillit plus tard encourir la même disgrâce pour avoir répliqué à Gustave, qui convoitait le palais épiscopal, et demandait ironiquement quel chapitre de la Bible accordait aux évêques de pareilles résidences : « Le même Chapitre qui permet aux rois d'usurper les dîmes de l'Eglise ».

Gustave tolérait de moins en moins les résistances ; il s'offensait surtout de la liberté relative de certains prédicateurs, qu'il ne trouvait pas assez dociles à entrer dans ses vues ; non seulement l'humble sujétion qu'il attendait de tous tardait à se réaliser, mais çà et là, les évêques, ses créatures, se plaignaient de ne pouvoir suffire aux exigences de leur charge avec des revenus considérablement amoindris.

Cette attitude l'irritait comme un retour agressif du « papisme », et il traitait l'archevêque Laurent Petri de la même façon qu'il avait traité Brask et J. Magnus.

« Nous voyons bien, lui écrit il le 24 avril 1539, que vous êtes plus disposé à tondre vos ouailles et à profiter de leur laine qu'à veiller sur le troupeau qui vous est confié. Il est vrai que nous distribuons plusieurs prébendes, mais nous espérons que les titulaires de ces bénéfices rendent autant de services au public que vous pourriez faire. Vous vous plaignez comme si vous n'aviez presqu'aucun revenu ; vous n'en avez pas besoin ; si vous aviez bon vouloir et moins de cupidité, on trouverait remède à tout. Mais nous voyons bien votre jeu, qui est défendu par le Christ. Vous devez être des prédicateurs et non pas des seigneurs. Ne vous figurez point que nous laisserons jamais les évêques ressaisir le glaive » (1).

Le roi s'étendait sur les défauts de la prédication luthérienne qu'il trouvait tantôt hâtive et sans méthode, tantôt incomplète et sans vigueur. L'archevêque soutenait qu'à Upsal on ne prêchait pas seulement la Messe suédoise, le mariage et l'usage de la

(1) *Reg.* XII, p. 188, lettre longue et caractéristique, du 25 avril 1539.

viande, mais aussi la pénitence et la foi, la charité fraternelle et la crainte de Dieu. « Nous ne blâmons point cela, répliquait Gustave, mais ce n'est pas uniquement à Upsal, c'est dans tout le diocèse et dans tout le royaume qu'il faut prêcher de la sorte. A Stockholm, on ne fait que crier à la tyrannie, et pourtant le Christ et saint Paul ne cessent de prescrire l'obéissance aux supérieurs..... Si désormais nous n'apprenons pas que la parole de Dieu soit mieux annoncée par vous et vos conseillers, nous ne savons trop quel intérêt nous y prendrons, et nous nous aviserons de quelque autre manière d'agir, selon la grâce que Dieu nous donnera .»

Il interdisait sévèrement à l'archevêque de procéder à aucune réforme, de rien laisser imprimer sans l'avoir consulté, d'envoyer dans les paroisses de jeunes pasteurs inexpérimentés qui susciteraient des scandales.

C'est que le peuple tenait toujours à l'ancienne religion. Gustave insiste sur la nécessité de l'instruire avant de changer les formes du culte ; il révoque l'ordre porté par un seigneur, Magnus Johanson, de célébrer dans ses domaines la Messe en suédois ; il appelle les évêques à Upsal durant l'été de 1539, « ad corrigendos inveteratos errores et mores nondum castigatos ».

On ajourna ce synode à l'automne : c'est ce que nous savons par une lettre latine de l'évêque de Linköping, Jöns Magni, à celui de Skara ; l'on attendait de cette assemblée, dit le prélat, « omnis consummationis finem ».

Obligé par une maladie plus ou moins politique de se retirer avant la dernière séance, il remercie son collègue de lui raconter ce qui s'est passé ; il s'étonne que Pyhy « spectabilis vir dominus cancellarius » soit offensé des réserves que lui et les autres évêques ont cru devoir mettre à leur ratification des mesures proposées ; il fait allusion aux intrigues de certains personnages de la Cour contre Laurent André (1) ; en effet, Jöns

(1) M. Ahnfelt dit avec raison que le terme employé *reverendum domi-*

avait remarqué qu'on voyait avec peine ses amis et lui-même tenir encore « à l'unité et à l'obéissance de l'Eglise universelle » ; ceci montre combien l'épiscopat suédois demeurait réfractaire à l'idée d'un schisme définitif.

Cependant, par faiblesse comme toujours, Jöns donne acte à Sven de la signature donnée en leur nom commun, et sans condition, « simpliciter ». Il écrivait aussi à l'archevêque et à l'évêque de Vesterås ; ce dernier avait pris au synode la défense de l'absent ; Jöns termine en s'excusant sur la gravité de sa maladie, et sur ce qu'il ne prévoyait pas les difficultés qui allaient surgir ; il déclare ajourner dans son diocèse toute innovation concernant les cérémonies jusqu'à ce que le Recès ait été définitivement accepté et confirmé par le roi.

Quelles étaient donc ces innovations auxquelles le vieux chancelier s'opposait avec force, et ses collègues avec mollesse ? Il y a tout lieu d'y reconnaître l'influence étrangère personnifiée par Georges Norman.

Lorsque celui-ci quitta Wittenberg, les théologiens de l'Université venaient de présenter (1538) à l'Electeur de Saxe un programme détaillé d'organisation ecclésiastique : on y proposait d'établir des consistoires qui régleraient les questions de mariage et de discipline cléricale, veilleraient sur les biens de l'Eglise et tâcheraient de mettre l'uniformité dans les cérémonies. L'Electeur créa en conséquence un consistoire provisoire, où deux théologiens et deux juristes, en qualité de commissaires ou *d'archidiacres* étaient chargés de cette administration ; faute « d'instruction régulière » qu'ils recevraient plus tard, ils devaient s'adresser, dans les cas difficiles, au docteur Martin Luther, à M[e] Philippe (Mélanchton) ou à d'autres lumières de la Confession évangélique.

En Danemark, l'Ordonnance de 1537 conservait les Chapi-

num cancellarium ne peut désigner Pyhy, et qu'il s'applique à Laurent André, ou bien à Olaus Petri, mais beaucoup plus probablement au premier, qui joua le rôle principal dans toute cette affaire, tandis qu'Olaus n'avait fait que passer à la chancellerie.

tres, sur l'avis exprès de Luther ; on leur attribuait juridiction sur les cathédrales, les écoles et les hôpitaux ; ils connaîtraient des questions de mariage.

Les théologiens de Wittenberg partageaient cette manière de voir ; en 1541, ils proposent de maintenir les deux diocèses de la Saxe ; durant la vacance du siège, le Chapitre examinera et ordonnera les futurs pasteurs, tiendra des consistoires et des synodes et fera des visites disciplinaires.

Norman paraît s'être inspiré de leur système ; en effet, dans l'instruction que nous analyserons tout à l'heure, les anciens du Chapitre *(senoires de Capitulo)* sont désignés, au nombre de deux, en compagnie du lecteur en théologie et d'autres dignitaires, pour figurer dans la commission exécutive, et aussi pour officier à la cathédrale les jours de grandes fêtes.

Peut-être faut-il y voir une imitation du *Sénat ecclésiastique* des Hussites, composé de *seniores* (évêques) et de *conseniores*, régime admiré par Luther.

Nous verrons plus loin qu'il ne put s'établir en Suède aussi bien qu'en Allemagne.

Ce qui est incontestable, c'est que Gustave aspirait à supprimer tout ce qui rappelait l'ancienne hiérarchie catholique, tandis que son entourage, à l'exception des étrangers comme Pyhy et Norman, désirait conserver les cadres traditionnels et créer une Eglise autonome, indépendante du Saint-Siège, mais gardant sa physionomie propre et gouvernée par des chefs qui ne seraient pas de simples fonctionnaires (1).

Une assez grave maladie du roi, survenue pendant l'automne, retarda l'exécution des réformes projetées ; à peine rétabli, Gustave expédia d'Upsal même, le 8 décembre, trois actes considérables, dont voici l'analyse (2).

Le premier était une sorte de manifeste aux paysans de l'Upland, destiné à être lu dans les marchés publics où se

(1) Sur le système Wittenbergeois, cf. RICHTER, *Geschichte der evang-Kirchenverfassung*, p. 82, 96 et 115.

(2) *Reg.* XII, p. 252-273.

trouvait toujours un grand concours de peuple ; le roi ne laissait pas échapper ces occasions d'influencer les masses, de faire valoir sa politique et de rétorquer vigoureusement les griefs de ses adversaires ; il se comparait maintenant à Moïse, le prophète libérateur des Israélites ; il rappelait le triste état du royaume sous la tyrannie de Kristiern ; partout le meurtre, le pillage et l'incendie, aucune sécurité pour les biens et les personnes ; les femmes et les enfants, les valets et les servantes exposés matin et soir aux pires violences, les terres incultes, les moissons dévastées, les pauvres gens sacrifiés, comme un troupeau qu'on mène à l'abattoir, par les évêques et les prêtres félons complices de l'étranger, ainsi dans les jours terribles des batailles de Tiveden, de Vesterås, d'Upsal et d'ailleurs. Au milieu de cette détresse universelle, un suscité de Dieu avait paru ; à la tête d'une faible troupe, il avait chassé le tyran et tout son cortège, rétabli partout l'ordre et la prospérité, si bien qu'à présent, « matin et soir chacun s'en allait paisible et joyeux à son travail ; tous les champs, toutes les collines, toutes les vallées portaient des fruits en abondance ».

L'auteur de ces bienfaits avait droit de compter sur la gratitude de ses concitoyens, mais au contraire, ils ne songeaient qu'à lui faire des reproches et à gêner la marche du gouvernement : « Occupez-vous de vos terres, de vos familles et de vos bêtes, et ne vous mêlez pas de politique et de religion, tout comme si vous étiez docteurs en Ecriture-Sainte, et plus capables que nous ; c'est à nous de régler ces choses selon Dieu et la justice, ainsi qu'un roi chrétien ; à vous d'obéir à nos ordres, quant au temporel et quant au spirituel, sous peine d'être châtiés comme de raison. »

Le nouveau chancelier, Pyhy, se rendait impopulaire à cause de ses exactions ; Gustave prend sa défense dans une seconde lettre, à peu près semblable à la précédente, et adressée aux gens de Stäket (l'ancien fief des archevêques d'Upsal). Il a besoin d'un chancelier capable et qui soit au courant des affaires d'Etat ; en 1533, l'on n'avait pu envoyer d'ambassadeurs à

Lübeck, faute de consseillers qui possédassent la langue allemande ; en 1534, impossible d'écrire au duc Christian de Danemark, faute de secrétaire allemand ; les rapports continuels avec l'étranger, durant la guerre du Comte, avaient fait sentir l'inconvénient de ces lacunes dans le personnel de la Cour ; le roi s'était vu forcé de traiter lui même toutes ces négociations ; il en avait les mains pleines et l'esprit surmené. Aussi s'estimait-il heureux d'avoir engagé à haut prix les services de Messire Conrad, et maintenant il avait peine à le retenir, car le chancelier, indigné d'être en butte aux calomnies des Suédois, voulait se retirer. S'il avait commis des fautes, le roi était prêt à rendre justice ; sinon, les détracteurs seraient punis sévèrement.

L'avenir montra bientôt que les défiances du peuple étaient plus justifiées que la confiance du souverain. Les antécédents de Pyhy sont mal connus : d'après Typotius (1), c'était un Belge ; d'après d'autres versions, il se serait distingué à la Cour de l'empereur, qui lui aurait donné le nom et les armes d'une vieille famille italienne, les Pihi ; à la suite d'un duel, il se serait enfui en Suède. Luther, dans des lettres adressées aux rois Gustave et Christian III, affirme que Peutinger était fils d'un pelletier de Francfort-sur-le-Mein, qu'il n'était pas docteur, et qu'il avait parcouru l'Allemagne en chevalier d'industrie, commettant toute sorte de fraudes et d'impostures.

Il avait épousé, contre la volonté de la famille, une noble dame, Catherine d'Unwerdin, pour l'abandonner ensuite à la plus profonde misère ; il prétendait faussement que Luther et Mélanchton auraient autorisé son divorce ; Luther ayant écrit à ce sujet au roi de Suède, le rusé fripon avait intercepté la première lettre, et Luther priait le roi de Danemark de servir d'interprète afin d'éclairer Gustave sur les exploits de son chance-

(1) Hollandais qui devint secrétaire de Jean III, fils de Gustave, encourut la disgrâce de ce prince et du favori Pontus de la Gardie, qu'il avait accompagné en Suède, et publia en 1605 une *Relatio de regno Sueciæ* très estimée à l'époque. Cf. Schück, *op. cit.*, p. 416 et 420.

celier. Quoi qu'il en fût de ces accusations, Pyhy ne manquait ni de culture ni d'habileté ; Wieselgren cite de lui des vers latins qu'il juge dignes d'Ovide (1), et Typotius le loue d'avoir tiré la Suède *a priscà deformitate*. Associé avec son ami Georges Norman, il allait en effet transformer le royaume, pour le rapprocher des monarchies absolues du Continent ; le premier pas dans ce sens fut la commission donnée par Gustave, le 8 décembre 1539, à Georges Norman, nommé « ordonnateur et surintendant général des évêques et du clergé », « nos évêques », ainsi que s'exprime, à la première ligne, le décret royal. En qualité de « protecteur suprême de la foi chrétienne », le roi déclarait apprendre avec chagrin que des sectaires étrangers, sous prétexte de liberté évangélique, excitaient le peuple au dérèglement et à la désobéissance, et même à la félonie ; aussi chargeait-il M[e] Georges et ses adjoints d'exercer juridiction sur tous les ecclésiastiques (le texte porte *andeliga*) traduction de l'allemand : *Geistliche*, et non point « prêtres ») du royaume. Il veillerait à ce que ceux-ci instruisissent « les pauvres sujets de sa Majesté, plongés dans les ténèbres à cause de leur simplicité, laquelle est d'ailleurs amie de la vérité ». On leur inculquerait surtout le devoir de la soumission. Les affaires civiles et criminelles seraient exclusivement réservées au roi ; les pasteurs et prédicants recevraient leur mission de lui, et seraient assujettis aux enquêtes et aux examens prescrits par le surintendant ; les incapables seraient déposés, les libertins et

(1) Pyhy reproche à Norman de ne pas lui écrire :

« Si nunc ipse voles, possis rescribere amico :
« Charta per ambages ire, redire potest.
« Jam via per gratas pateat purgata puellas,
« Charta nec hibernis plus removetur aquis.
« Haud procul in solitis cantat philomela rubetis,
« Atque super viridi fronte queruntur aves.
« Jure igitur miror diurna silentia amici,
« Maluoris forsan oscula amica sequi. »

Lexiq. biogr. Suédois. T. VIII, p. 170.

les fauteurs de doctrines subversives détenus en lieu sûr ou déférés à la justice royale.

A la visite générale succéderaient des visites annuelles, accomplies dans chaque district par des *seniores* (probablement laïques) délégués du monarque, sous la direction d'un *Conservateur* laïque, lequel veillerait à la sanction de leurs actes et à l'exécution de leurs sentences, jusqu'au crime de lèse-majesté exclusivement ; il expédierait au surintendant les rapports des *seniores*, l'accompagnerait dans ses propres visites, lui soumettrait les cas difficiles concernant les cérémonies, le culte ou les mariages, procurerait l'exercice de la juridiction royale sur les biens et les personnes ecclésiastiques, et contrôlerait les hôpitaux.

Le surintendant, vicaire général du prince au spirituel, serait assisté d'un conseil de religion, qui ne paraît pas avoir été créé d'abord ; à l'occasion, le roi réunirait des synodes pour délibérer sur les matières du culte, de l'enseignement et de la bienfaisance ; le prochain synode rédigerait l'ordonnance ecclésiastique alors en préparation.

« C'était, dit Anjou, supprimer en réalité le recès de Vesterås. Au lieu de recevoir du peuple mission de réduire les « revenus et de contrôler la conduite des évêques, le roi se l'at- « tribuait en vertu de sa pleine puissance, et les évêques étaient « mis de côté à tel point qu'il ne restait qu'à les supprimer eux- « mêmes et à proclamer, comme en Allemagne, la simple iden- « tité des fonctions d'ordre civil avec les fonctions d'ordre spi- « rituel » (1).

Avant de passer à l'exécution de ces mesures radicales, on voulait se débarrasser des ouvriers de la première heure, qui se trouvaient, par un étrange retour des choses, convaincus d'hostilité au nouveau régime.

A la fin de 1539, on commença leur procès ; il est assez difficile d'en retracer le détail, faute de documents contemporains ;

(1) *Op. cit.*, p. 116.

le roi Charles IX fit même retrancher de la chronique de Tegel, premier historien de Gustave Vasa, le récit circonstancié de cette affaire qu'il jugeait déshonorante pour la mémoire de son père ; cependant l'archiviste Hans Järta, dans un Mémoire publié en 1841, a reproduit les principaux chefs d'accusation, d'après le manuscrit original de Tegel, conservé aux Archives du royaume. On trouve aussi dans le recueil de Thyselius (1) quelques notes anonymes, rédigées en suédois et en allemand, où l'on reconnaît l'écriture et le style du chancelier Conrad.

Il en résulte qu'on reprochait aux accusés, et l'influence qu'ils avaient exercée sur le roi, et les principes qu'ils voulaient maintenir en matière de réforme, alors que le monarque s'en était détaché.

Laurent André, disait-on, l'avait poussé d'abord à risquer l'entreprise, en le rassurant sur les conséquences qu'elle pouvait entraîner ; puis, au moment des révoltes, loin de soutenir son maître, il s'était réjoui de le voir embarrassé « comme s'il l'eût tiré par les cheveux jusqu'au bord de l'abîme, et jeté en pleine mer, quitte à se retirer ensuite, indifférent à sa perte ou à son salut ».

Le chancelier avait négligé les affaires qui ne lui rapportaient rien, et voulu traiter à sa guise celles qui pouvaient devenir lucratives. Ayant à sa dévotion tous les scribes du Sénat (*radskrifvare*), il se serait vanté d'être aussi fort avec sa troupe évangélique que le roi lui-même, et de savoir se défendre tout seul si le roi cessait de le protéger ; celui-ci, manquant de conseillers capables et entouré de traîtres, avait tenu son ressentiment caché, « comme une meule sur le cœur » ; s'il voulait réprimander un trésorier infidèle, Me Lars lui demandait ce qu'il allait faire de tant d'argent ; les bons amis valaient mieux que beaucoup d'écus.

Après avoir blâmé la puissance des évêques, il avait marché à reculons «, comme l'écrevisse », et réclamé pour eux une

(1) *Op. cit.*, t. II, p. 134.

situation considérable avec une autorité indépendante ; il savait pourtant bien que la juridiction séculière ne leur appartient pas, mais seulement aux chefs du peuple.

C'est dire que le chancelier ne voulait pas céder au roi ce qu'il enlevait au Pape ; il rêvait d'une Eglise autonome, à la fois séparée de Rome et indépendante de l'Etat ; si les troubles qui suivirent le règne de Gustave permirent à l'Eglise de Suède de se rapprocher de cet idéal, le projet n'en était pas moins chimérique à l'époque où nous sommes parvenus, et d'ailleurs, l'histoire des Eglises schismatiques les montre tôt ou tard asservies à l'autorité civile, que ce soit l'absolutisme d'un seul ou la tyrannie collective d'une oligarchie tantôt aristocratique et tantôt démocratique.

Enfin le chancelier était accusé de s'être donné un successeur incapable dans la personne d'Olaus Petri, qu'il avait recommandé au roi ; tous deux ensemble étaient responsables des désordres anabaptistes de 1524 à Stockholm, du pillage des églises et des couvents, des autels abattus, des reliques enlevées, etc.

En 1535, à l'instigation des Lübeckois, quelques Allemands de Stockholm avaient conspiré contre la vie de Gustave (1). Olaus Petri, ayant eu connaissance de la chose, sous le sceau de la confession, l'avait communiquée à Mr Lars, mais ni l'un ni l'autre n'avaient révélé ce terrible secret au prince ; ils étaient donc complices d'un crime de haute trahison.

Outre les griefs allégués spécialement contre Olaus Petri et dont nous avons parlé plus haut, on lui reprochait encore d'avoir porté le roi à épargner la vie des conspirateurs, et d'en-

(1) Messenius (*op. cit.*, v, p. 71) dit que le principal auteur du complot, André Jönsson, trésorier du roi (*mometarius*), et beau-frère de l'évêque Brask, aurait agi par le conseil de ce dernier ; M. Anjou rejette l'hypothèse de Messenius, qui ne s'appuie sur aucune preuve. Jönsson offrit vainement une rançon de 3.000 pièces d'or ; il mourut précipité du haut d'une tour de sa prison ; les gardiens firent croire à un suicide ; Messenius n'est pas de cet avis. Cf. dans la Registrature (*passim* à partir de 1535) un certain nombre de pièces qui se rapportent à ce personnage et à sa succession.

gager les prédicants à divaguer sur l'Apocalypse, au lieu d'expliquer le catéchisme au peuple.

Laurent et Olaus nièrent d'abord ces faits incriminés ; le premier demanda, paraît-il, à ce que les articles de l'accusation lui fussent communiqués par écrit, afin d'y répondre de même ; on n'y consentit point, et le 2 janvier 1540, ils comparurent tous deux à Örebro, devant un tribunal formé de 15 sénateurs, parmi lesquels Peutinger et Norman, l'archevêque Laurent Petri, le Norvégien Henri, évêque de Vesterås, et l'évêque Bothvid de Strengnäs, qui venait d'ordonner prêtre Olaus Petri (30 août 1539).

On entendit plusieurs témoins, des Suédois et Allemands, auditeurs d'Olaus à Stockholm ; les accusés s'avouèrent coupables envers le roi et la patrie ; ils implorèrent à genoux la clémence des juges ; ceux-ci prononcèrent la peine de mort, mais trois d'entre eux, Norman, Jean Turesson (fils de Ture Jönsson) et Sten Ericsson, avec deux députés de la paroisse d'Olaus, un Allemand et un Suédois, allèrent supplier Gustave de grâcier les condamnés.

On finit par leur laisser la vie, en échange de lourdes amendes ; les amis d'Olaus payèrent, dit Messenius, plus de 500 pièces d'or, et obtinrent qu'il recouvrât son office de pasteur ; Laurent André dut s'acquitter à ses frais, ce qui le réduisit à la misère, et il passa ses dernières années dans la retraite, à Strengnäs, où il mourut le 29 avril 1552, quelques jours après Olaus Petri.

Les catholiques, dit Messenius, virent dans la fin malheureuse de ces deux hommes un juste châtiment de la Providence.

Cependant la disgrâce d'Olaus ne fut pas aussi complète que celle de Laurent ; Gustave ne le redoutait guère, et il espérait le gagner ; dès 1541, il lui propose d'écrire « l'histoire des choses qui nous concernent ; vous en tirerez plus de profit que de celle que vous venez de publier ». Pour prévenir tout malentendu, le prince a la précaution de tracer lui-même le canevas

de cette narration officielle, et il insinue qu'il fera exécuter par ses peintres des tableaux destinés à illustrer les plus beaux épisodes. Olaus ne se laissa pas séduire à ces perspectives engageantes, mais Gustave ne se tint pas pour battu ; en 1542, Olaus reçoit la prébende d'Alunda, en Upland ; il devient inspecteur de l'école de Stockholm, et en 1543, pasteur de Storkyrkan (l'église de la Cour) ; en 1545, nouvelle tentative du roi pour lui faire composer un pamphlet contre Kristiern, lequel allait l'année suivante renoncer à tous ses droits afin d'obtenir une captivité moins dure. Olaus demeura ferme dans sa résolution de ne plus mettre sa plume au service de la politique royale. On suppose même, d'après certaines allusions contenues dans la correspondance de Gustave, qu'il continuait à s'élever, du haut de la chaire, contre les désordres publics et privés, mais ce n'était plus qu'un radoteur inoffensif aux yeux du monarque, et il ne l'honora point des rigueurs de la persécution ; même, en 1549, Olaus est invité à donner un avis sur la grave question de l'*Intérim* accordé par Charles-Quint aux Luthériens d'Allemagne, mesure que les zélés partisans de la Réforme en Suède jugèrent attentatoire aux droits de « l'Evangile », parce qu'elle maintenait le *statu quo* en faveur des deux partis.

Olaus semble s'être absorbé d'ailleurs dans les soins de son ministère ; en 1548, il publia un sermon « sur les premières transformations du monde », et en 1550 un drame de collège intitulé « la Comédie de Tobie », basé sur le récit biblique, mais dont les personnages, d'après M. Schück (1) représentent assez bien la conception luthérienne de la religion et de la famille. Cette pièce, médiocre au point de vue littéraire, obtint un succès relatif, car ses tendances didactiques répondaient au goût de l'époque.

Les derniers renseignements que nous ayons sur Olaus se trouvent dans une lettre du pasteur finlandais Michael Agricola (en 1552) à un imprimeur de Stockholm ; on sollicite l'appui

(1) *Op. cit.*, p. 596.

du réformateur pour la traduction du Psautier en langue finnoise, et aussi pour décider les âmes charitables à envoyer du blé en Finlande, alors éprouvée par une disette cruelle.

Il mourut le 19 avril 1552, et on l'enterra dans son église, Storkyrkan, qui est encore aujourd'hui la principale église luthérienne de Stockholm.

Deux jours après le jugement de Laurent et d'Olaus, le 4 janvier 1540, Gustave haranguait les membres de la Diète d'Örebro au sujet des inconvénients du régime électif, où la mort de chaque roi donnait le signal de guerres et de compétitions ruineuses.

Il y avait longtemps que Gustave caressait le projet de fonder une dynastie ; dès 1526, lorsqu'il était question de son mariage, le Sénat, réuni à Vadstena, déclarait que le fils aîné du prince, ou bien à défaut de l'aîné quelqu'autre de ses fils serait « le plus près » du trône.

Ceci pouvait cadrer avec l'ancienne loi suédoise, aux termes de laquelle on élisait de préférence un fils du roi défunt. Au Moyen Age, les souverains avaient essayé de garantir cet ordre de succession facultative en astreignant les feudataires et les baillis de la Couronne à tenir leurs fiefs à la disposition de l'héritier désigné par le prince ; dans les premières années de Gustave, cette clause fut ainsi modifiée : les fiefs seraient remis à celui que le Sénat et le peuple choisiraient d'un commun accord, mais pas avant que les héritiers du roi fussent à l'abri de toute réclamation pécuniaire ou autre. En 1531, lors du premier mariage de Gustave, on stipule que le château de Stockholm sert de caution à la dot de la reine; en 1537, le dit château doit être remis exclusivement « au jeune duc Eric ; en 1538, lorsque le second fils de Gustave est né, l'on ajoute que le château dépendra d'Eric d'abord, puis de ses frères, jusqu'à ce que ceux-ci aient reçu du successeur de Gustave et de ses Etats une dotation convenable.

Autant de démarches préparatoires à l'acte capital du 4 janvier 1540. Les seigneurs, et trois évêques, présents à Örebro,

proclamèrent le royaume héréditaire de mâle en mâle, dans la maison de Vasa.

Les assistants jurèrent fidélité, sur l'épée que Gustave leur présentait, en disant : « Au nom de Dieu le Père, le Fils et le Saint Esprit, amen, et en vertu de la puissance et de l'autorité divine du Tout-Puissant, qui nous a établis nous et tous nos héritiers royaux et princiers, sur vous et sur tous nos sujets pour régner et gouverner sur la terre, nous étendons cette épée de justice sur vous en témoignage de votre serment. » Au mois d'avril suivant, une nouvelle Diète tenue à Ny Lödöse, près de la frontière danoise, ratifiait le décret d'Örebro, et une longue ordonnance (1) transformait la Constitution pour l'adapter au régime héréditaire.

Les tournures exotiques fréquentes trahissent l'origine de ces différentes pièces, inspirées et peut-être rédigées par Conrad de Pyhy et Georges Norman.

Ainsi Gustave était arrivé à ses fins ; selon l'opinion du temps, le terme de monarchie héréditaire était synonyme de monarchie absolue, et il était bien disposé à en exercer toutes les prérogatives.

On a dit qu'il savait se fixer certaines limites, mais qu'une fois ces limites posées, il allait jusqu'au bout sans souci des obstacles.

On ne voit guère, dit M. Alin (2), où se trouvaient désormais les limites de sa domination envahissante ; grisé par l'incroyable fortune de ses entreprises, il semble mettre de côté la prudence et la sage lenteur qui caractérisaient jusqu'alors sa politique ; à l'exemple d'un Charles-Quint, d'un François Ier, d'un Henri VIII, il veut que tout plie devant ses ordres, les hommes et les institutions ; il fallut une nouvelle révolte populaire, qui dura plusieurs années, pour le ramener à son ancien système de modération.

(1) Cf. *Riksdagsakter,* t. I, p. 250-292.
(2) *Op. cit.,* p. 181.

C'est d'Örebro que Gustave lança un manifeste à son peuple, annonçant, « de par sa haute et royale puissance », qu'il avait résolu de purger l'Eglise de toutes les fausses doctrines qui s'y étaient introduites.

Norman et son adjoint l'évêque de Vesterås accomplirent entre l'automne et le printemps (1539-1540) la visite générale de la Vestrogothie ; ils firent jurer aux prêtres certains articles concernant le dogme et la liturgie.

Nous n'avons de détails que sur leur passage à Vadstena : « le 16 mai 1540, lisons-nous dans le *Diarium*, les envoyés du roi, le surintendant et l'évêque Henri de Vesterås, introduisirent la Messe suédoise, en supprimant toutes nos cérémonies et les commémoraisons des Saints, sauf l'oraison *pro pace*... le 23, l'évêque célébra la première Messe suédoise au chœur de saint Jean-Baptiste, pendant que les Sœurs chantaient celle de la sainte Vierge, *Salve sancta parens*, et après le *Credo*, l'évêque fit un discours, puis il y eut une seconde conférence au Chœur et une troisième, où l'on réunit le Chapitre en présence du préfet de Calmar, Måns Jönsson, après avoir délibéré avec Hans Scrivare (le scribe), un autre envoyé royal, au sujet des dites cérémonies.

Le Confesseur général, Pierre Nicolai, fut contraint de se démettre, et les deux couvents élurent à sa place l'ancien Confesseur Nicolas Amundi, qui avait déjà rempli plusieurs fois cetet charge et qui fut agréé par le Surintendant.

Après avoir enregistré les reliquaires, les calices et les vases sacrés, les commissaires partirent (*devillaverunt*) du côté de Skenninge, sans doute pour s'y livrer aux mêmes opérations, qui devaient se prolonger, à travers l'Ostrogothie et le Vermland, jusqu'au mois de juillet 1540.

CHAPITRE VII

LA BIBLE DE 1541. — VISITE DES ÉGLISES ET DES MONASTÈRES PAR GEORGES NORMAN. — SOULÈVEMENT POPULAIRE EN SMÅLAND. — NILS DACKE. — ÉCHEC ET RÉPRESSION DU MOUVEMENT.

(1541-1543.)

En 1534, Luther venait d'achever sa version allemande de la Bible ; nous savons que les éditeurs du Nouveau Testament suédois (1526) promettaient de traduire aussi l'Ancien, et dès 1534, les revenus de l'archidiaconé d'Upsal étaient affectés aux frais de cette publication ; en 1536 parurent quelques fragments isolés, la Sagesse, l'Ecclésiastique, les Proverbes et les Psaumes ; on avait suivi exclusivement la version luthérienne de 1524 ; certains critiques y reconnaissent des spécimens exécutés par les auxilliaires anonymes des frères Petri.

L'archevêque Laurent dirigeait l'entreprise ; il fit venir d'Allemagne l'imprimeur Richolf, qui publia vers la fin de 1540 l'Ancien Testament, et la Bible entière en 1541 ; on s'était servi principalement de l'édition allemande de 1534, mais une lettre de l'archevêque à Georges Norman nous apprend qu'il avait recours à d'autres sources, peut-être même à l'original hébreu.

Anjou (1) fait remarquer que la Bible suédoise, seule entre toutes les versions protestantes, a rendu le mot *presbyteri* de la Vulgate par *prester* ou prêtres, et non par *seniores* ou anciens.

(1) *Op. cit.*, p. 125-128.

C'est une preuve instructive de l'esprit conservateur qui a toujours caractérisé la Réforme dans le Nord.

Sur la fin de sa carrière (entre 1560 et 1570), Laurent Petri donna de ce travail une seconde édition considérablement révisée, d'après la révision de Luther lui-même, et qui demeure en substance la Bible de l'Eglise de Suède, car les tentatives partielles faites sous Charles IX (*Observationes strengnenses* d'Olaus Martini, l'archevêque d'Upsal, connu pour sa lutte contre les calvinistes) et sous Gustave-Adolphe (commission nommée en 1615, et dont faisait partie le savant Joannes Rudbeckius) n'aboutirent qu'à une réédition plus soignée de l'œuvre primitive, la Bible dite de Gustave-Adolphe, en 1618.

Telle quelle, cette traduction, comme en Angleterre la Version autorisée du temps de Jacques Ier, se recommande aux yeux des Suédois par la pureté, l'éclat du langage, qui en font un des premiers monuments de la littérature nationale.

En même temps, Michel Agricola, jeune Finlandais qui avait étudié à Wittenberg, et qui était revenu en Suède avec Georges Norman, muni d'une lettre de Luther qui l'appelait *juvenem eruditione, ingenio et moribus excellentem*, entreprit de donner à ses compatriotes un travail semblable.

A partir de 1542, il traduisit en finnois le Nouveau Testament et le Psautier des luthériens suédois.

D'abord maître d'école, puis chanoine d'Åbo, il devint l'auxiliaire de l'évêque Martin Skytte, et son successeur en 1554 ; il mourut en 1557, au retour d'une mission en Moscovie, où Gustave Vasa l'avait envoyé avec l'archevêque d'Upsal.

La traduction de la Bible, dont chaque église du royaume reçut un exemplaire, couronnait l'œuvre de Laurent André et d'Olaus Petri, mais elle paraissait au moment où les tendances radicales et germanisantes, personnifiées par Norman et Pyhy, atteignaient l'apogée de leur influence passagère.

Tandis que le surintendant s'absentait pour les affaires de l'Etat, l'évêque de Vesterås et deux intendants du district de Calmar visitaient le Småland, à l'effet d'y mettre en vigueur

les nouvelles ordonnances ecclésiastiques, de surveiller la conduite du clergé et de soumettre au roi les matières les plus importantes.

Ils recevaient en outre la mission expresse d'accomplir ce que Norman avait commencé sans que sa commission s'étendît jusque-là, c'est à dire d'inventorier et de recueillir tous les objets précieux, calices, ostensoirs, ornements, etc. qui ne seraient pas absolument nécessaires au culte divin ; le tout serait mis à la disposition du monarque pour ses besoins et ceux du royaume, « afin d'en user chrétiennement ». C'était le début de ce grand pillage « qui honore si peu la mémoire du grand roi (1) ».

Les exactions précédentes avaient au moins la pudeur de se déguiser sous le nom d'emprunt ; les biens volés aux monastères étaient, disait-on, restitués aux ayant droit, héritiers des premiers donateurs ; maintenant l'on n'alléguait même plus le prétexte des nécessités pressantes du pays, et l'on ne sollicitait même pas pour la forme le consentement des intéressés.

Le roi ne s'appuyait pas sur un vote régulier des Etats ou des sénateurs, il déclarait dans la plénitude de son arbitraire que les vases sacrés et les trésors de l'Eglise ayant servi jusqu'alors aux abus du culte idolâtrique, il se les appropriait tout simplement ; plus avisé que les anabaptistes, il ne détruisait rien, il transformait toute chose, à la gloire de l'Evangile.

Les visiteurs décidaient, selon leur discrétion, quels étaient les objets superflus, inutiles au culte. Après l'or et l'argent monnayés, ils saisissaient de préférence les images et les châsses richement ornées des Saints, les anneaux, les croix, les ostensoirs, les chapes dorées, les calices, les patènes et les encensoirs.

Norman remit à la reine Marguerite une image de la Sainte Vierge, provenant du monastère de Gudhem, un petit tableau doré avec une croix d'or, pris à Skenninge ; les cathédrales de Vexiö et de Skara fournirent nombre d'anneaux d'or, plusieurs

(1) Expression du zélé luthérien Anjou, *op. cit.*, p. 118.

garnis de pierres précieuses, la châsse du saint évêque Brynolf, un cœur avec une chaîne d'or, etc.

On ne semble avoir tenu aucun compte de la valeur artistique de ces objets.

Les paroisses rurales d'Ostrogothie et de Vestrogothie avaient rendu la somme considérable de 4.670 marcs de métal doré, 2.386 de métal non doré, 7098 d'argent.

C'était une véritable mine que le Trésor ne cessa d'exploiter jusqu'à la fin du règne.

La législation civile était modifiée dans le même esprit : Dès le 9 avril 1540, Gustave assisté de son conseil (*regementsrad*) dénomination qui remplace désormais celle de Risksrad ou Sénat du royaume) promulguait pour la Vestrogothie une ordonnance qui remaniait le régime provincial d'après le type allemand.

Un collège composé du gouverneur, d'un vice-chancelier, de quatre conseillers auxiliaires, d'un secrétaire et dans certains cas d'un maître de cavalerie (sorte d'officier de police) administrait la province au nom du roi ; il rendait la justice, contrôlait les baillis et veillait aux revenus de la Couronne. Ces fonctionnaires devaient maintenir l'ordre et la sûreté des transactions commerciales, empêcher la falsification ou le renchérissement des marchandises ; le maître de la cavalerie veillait nuit et jour sur la frontière et sur les routes afin d'arrêter les gens suspects ; il devait tenir la main à ce que les marchands circulassent avec des passeports réguliers, et sans s'écarter des grands chemins, lesquels seraient notifiés à haute voix, d'un marché à l'autre.

Les gentilshommes (*frälsemännen*) perdaient les droits stipulés par le recès de Vesterås, de s'attribuer des biens d'église sans ordre écrit du roi, de vendre ou d'engager leurs domaines sans sa permission ; les bourgeois et les marchands ne pouvaient acquérir de terres sans cette même permission. L'Ordonnance entière, dit M. Alin, est rédigée sur un ton de maître impérieux, qui contraste étrangement avec celui que Gustave employait jusqu'alors.

Gustave Stenbock de TORPA (dont la fille Catherine devint la troisième femme du roi) cumulait en Vestrogothie les fonctions de gouverneur et de conservateur ecclésiastique, l'évêque Sven de Skara lui servait de vice-chancelier ; on a les registres des deux premières années de ce régime, il était d'ailleurs trop compliqué, trop opposé aux traditions nationales pour subsister longtemps.

Norman aurait voulu réduire la noblesse à tenir tous ses domaines de la Couronne, selon le système de la féodalité allemande ; le roi n'osa pas heurter à ce point les coutumes suédoises, mais il s'attribua la haute propriété des biens-fonds soumis à l'impôt (*skattehemmanen*) ; si l'impôt ne rentrait pas, le domaine était confisqué. En 1542, un autre décret proclame que tous les terrains non habités appartiennent à Dieu et à la Couronne ; de même pour les pêcheries si nombreuses en Suède, et plus tard (1552) pour les mines.

Le droit divin immédiat se substituait sur toute la ligne à la vieille autonomie scandinave.

Il va de soi que le peuple, également menacé dans sa croyance et dans ses libertés, voyait avec peine le progrès du nouvel ordre de choses.

Non seulement on lui enlevait les trésors amassés par la pieuse générosité des aïeux, mais on interdisait le culte des saints, et partout l'on imposait de force le *Manuel* et le *Missel* hérétiques d'Olaus Petri (réédités en 1544), partout aussi les prêtres suspects de papisme étaient disgrâciés. Dès le mois d'avril 1540, un paysan tentait de soulever l'Ostrogothie contre la noblesse et les luthériens ; l'on se plaignait de la dévastation des églises rendues « pareilles à des forêts désertes », de l'introduction de la liturgie en langue vulgaire : « de sorte qu'un enfant pouvait siffler une Messe en conduisant un char de fumier » ; un pauvre homme en péril de mort ou d'infortune ne savait plus où se réfugier, car le droit d'asile était à ces époques lointaines la principale sauvegarde des petits contre la brutalité des grands.

Le Småland était le principal foyer d'agitation ; la révolte

de 1529 n'avait pris fin que sur la promesse donnée par Gustave de maintenir « les bons vieux usages chrétiens », et de ne permettre aucune hérésie ; loin d'y être fidèle, il ne cessait d'entasser vexations sur vexations.

En 1532, il prohibait l'exportation du bétail et fixait un prix maximum pour la vente sur place ; en 1535, il exigeait à la fois un impôt extraordinaire et un subside en nature ; ses baillis tyrannisaient les malheureux paysans, et nous savons par une lettre du roi lui-même (juillet 1542) qu'un grand nombre étaient réduits à exercer le brigandage dans les bois, ayant été dépouillés de tout ce qu'ils possédaient : « sans que le Trésor en recueillît grand'chose ».

Les seigneurs se joignaient aux baillis pour exploiter le peuple ; aussi, durant la guerre du Comte, les Smålandais firent ils cause commune avec les gens de la Scanie, attaqués par Christian III, et menacèrent d'arrêter les troupes que Gustave envoyait au secours de son allié ; ils refusaient de payer la dîme, et traitaient si mal les baillis que ceux-ci ne pouvaient demeurer en Småland.

Dès 1537, Gustave mandait de Linköping le maréchal Siggesson (Sparre), Holger Carlsson et Jean Turesson, avec des soldats, pour y rétablir l'ordre, rendre la justice et châtier les coupables. Cela finit, comme toujours, par d'énormes amendes, et le mécontentement augmenta ; un certain Jon Andersson se mit à la tête des rebelles et noua même des rapports avec Lübeck et les princes allemands ennemis de Gustave ; cette tentative ne réussit pas, mais en 1539-41, le pillage méthodique des églises exaspéra le sentiment populaire ; la mesure fut comble lorsqu'une taxe nouvelle, accompagnée d'une autre interdiction d'exporter le bétail et les denrées alimentaires, fut édictée en février 1541, et lorsqu'en avril on prescrivit une enquête fiscale qui devait aboutir à l'expropriation des contribuables récalcitrants.

La révolte n'attendait qu'un chef : ce fut un simple paysan du Bleking, Nils Dacke, homme habile et résolu, doué de

qualités peu communes pour entraîner les masses et tenir tête à un adversaire qui disposait de forces écrasantes.

S'étant pris de querelle avec un bailli, *et l'ayant tué*, il se vit condamné, pour racheter sa vie, à perdre ses biens et à fuir dans les bois du Bleking; c'est de là qu'il fondit, en mai 1542, sur le Småland méridional, s'entendit avec plusieurs paroisses et pilla les domaines de la noblesse, sans épargner les baillis de la Couronne; il se replia ensuite sur le Bleking et quelques semaines plus tard accomplit un second raid; cette fois Gustave prit l'alarme et recourut à ses procédés habituels; des lettres et des délégués royaux se répandirent dans le pays afin d'apaiser la révolte; en même temps, la noblessse des provinces voisines était appelée sous les armes à Vadstena, et Linköping, et Jönköping; on cherchait des renforts en Danemark et jusqu'en Allemagne.

Le gouverneur Stenbock, à la tête d'une petite troupe, se fit renouveler l'hommage des gens de Vestrogothie, mais en marchant sur Vexiö, il se heurta près de Bergvard, le domaine de Ture Trolle, aux forces supérieures des rebelles, et se vit forcé de conclure avec Nils Dacke, le 24 juillet 1542, un armistice qui devait durer jusqu'au 1er novembre.

Dacke venait d'inviter Svante Sture, fils de Sten et beau-frère de Gustave, à se mettre à la tête du mouvement; s'il voulait rétablir le régime traditionnel, les paysans le salueraient roi.

Svante, qui commandait la place de Stegeborg, avait refusé, quelques années auparavant, de prêter l'appui de son nom aux Lübeckois dans leur guerre contre la Suède; il ne se démentit pas en cette circonstance : lettre et messager furent expédiés par lui à Stockholm.

Cependant Dacke faisait des progrès inquiétants, l'Ostrogothie commençait à s'ébranler, car le peuple y demeurait très attaché à la foi catholique, aux Révélations de sainte Brigitte et à tous les pieux usages du passé; il fallut organiser une expédition en règle : le maréchal Siggesson au Nord, avec Jean Tu-

resson à l'Ouest, Mans Bryntesson à l'Est marchèrent à la fois sur les rebelles, tandis que Svante Sture restait en observation dans l'Ostrogothie ; Olsson dut battre en retraite, et Måns se replier sur Linköping après un échec à Kinda, mais le centre des troupes royales tenait bon, et Dacke sollicita une trêve d'un an.

Le 14 octobre 1542, Gustave Vasa écrit de Stegeborg aux Smålandais une longue lettre, qui renferme une nouvelle apologie de sa politique.

S'ils ont été victimes de quelques injustices, il faut tenir compte des nombreuses affaires qui absorbent l'attention du roi ; tous ceux qui viennent le trouver personnellement obtiennent qu'on leur fasse raison ; il est donc inutile de recourir à l'appui de l'étranger.

Mais ayant su que les Smålandais continuaient à négocier avec les princes allemands, Gustave maintint à Linköping les troupes du maréchal Siggesson et, le 30 décembre, il tentait, sous la même forme, un dernier essai de conciliation. « Vous voudriez, leur disait-il en substance, le retour aux anciens usages, c'est-à-dire la réduction des impôts, mais comment faire ? en ramenant l'armée de 4 ou 6.000 hommes à 4 ou 600 ? alors ce serait l'invasion comme jadis. C'est pour obvier à ce péril que je veux une bonne armée, une bonne marine, des armes et des chevaux en bon état, et tout cela coûte cher ; mais aussi le royaume est bien gardé, et les ennemis ne vous enlèvent pas même une poule, tandis qu'autrefois on ne voyait que marchands dépouillés, et pauvres gens noyés comme des chiens. » Le roi rappelait alors les temps calamiteux de Sten l'Ancien, de Svante et de Sten le Jeune, les ravages du roi Hans et de Kristiern en Vestrogothie et jusqu'en Finlande, les désastres de Tiveden, d'Asunden, de Bådelund et d'Upsal, où tant de pauvres Suédois étaient restés sans sépulture, les incendies d'Örebro, d'Arboga, de Vesterås ; il parlait des lourdes contributions de guerre imposées par l'ennemi, des campagnes entreprises à l'étranger pour servir les rois de l'Union,

tandis que femmes et enfants mouraient de faim dans la Suède dévastée. En réfléchissant à tout cela, les bons Suédois verraient si les anciens usages étaient si excellents. Gustave n'avait pas augmenté les impôts pendant la guerre du Comte, et s'il demandait de nouveaux subsides pour sa cavalerie, c'est que tout était plus cher et que le commerce n'allait pas. Comment se tirer d'affaire avec l'ancien revenu de la Couronne? Maintenant, on avait la paix avec tous ses voisins, et de bonnes alliances, et le sel, le houblon, etc. à bon marché; on circulait en sûreté dans toute l'étendue du royaume, et quand les Suédois s'en allaient à l'étranger, on les traitait d'honnêtes gens (*dannemän*) au lieu de les insulter comme autrefois, en les appelant traîtres.

Le roi espérait donc que ses sujets finiraient par reconnaître qu'il n'avait en vue que le bien public, et qu'il était prêt à répondre de sa conduite devant Dieu et devant les hommes; si l'on avait à se plaindre, il fallait avertir ses envoyés, et il ferait justice.

Jadis, ajoutait-il, les évêques avaient une grande puissance, et ils en abusaient au détriment du royaume, comme par exemple Gustave Trolle, qui avait offert, durant le siège d'Upsal, un *sel* et une *eau bénite* que personne n'avait oubliés; le royaume étant au roi et non aux prêtres, le monarque pensait que les évêques devaient s'occuper de l'œuvre de Dieu, c'est-à-dire d'annoncer l'Evangile, et non de politique et de trahisons; c'était bien fait; beaucoup de prêtres exhortaient le peuple à reprendre les anciens usages, qui n'étaient pas chrétiens; il ne fallait pas les croire, car les divisions intérieures profitaient aux ennemis de la Suède, menacée par les héritiers de Kristiern. Gustave comptait pour les combattre sur l'appui de ses fidèles sujets, et il les pressait de bien peser les termes de sa lettre, pour y répondre convenablement (1).

Cette circulaire eut du succès : on renouvela dans plusieurs districts le serment de fidélité, et les Dalécarliens envoyèrent un

(1) *Reg.* XIV, p. 392.

renfort de 2.000 hommes. Mais les ennemis de Gustave redoublaient leurs efforts : Albert de Mecklembourg, neveu par alliance de Kristiern, puisqu'il avait épousé la fille de sa sœur Elisabeth, Anne de Brandebourg, offrait des secours à Dacke, si celui-ci voulait appuyer ses prétentions au trône de Suède ; de son côté, le gendre de Kristiern, Frédéric, Comte palatin du Rhin, obtenait de l'Empereur, en octobre 1542, une lettre qui recommandait sa cause au ministre Granvelle, et le 11 février 1543, il envoyait de Nüremberg à Dacke deux de ses conseillers, Gaspard Seckendorf et Me Ambroise Schlehenrieth, qui se contentèrent d'ailleurs d'aller jusqu'à Wismar, sur la Baltique, d'où ils écrivirent, le 4 avril, à Magnus de Skara, l'évêque exilé, qu'ils pensaient gagner aisément ; ce dernier confia en effet, pour Dacke, au messager qu'on appelait le grand Hermann (*lang Herman*), une instruction rédigée en allemand, et destinée à soulever les Suédois contre l'oppression de leur prince hérétique : Charles-Quint, disait-on, allait le chasser du pays, comme allié des princes luthériens, alliés eux-mêmes avec le Turc (1).

Néanmoins Dacke observait loyalement la trêve conclue avec Gustave Vasa ; à la fin de novembre 1542, il réunit une assemblée populaire à Vexiö, et promit d'accepter une paix durable, si le roi lui accordait certaines faveurs, par exemple, le gouvernement du Småland, qu'il disait avoir reçu en fief de Charles-Quint ; il s'adressait dans le même but au Sénat du royaume. Gustave lui proposa un sauf-conduit pour venir traiter personnellement à Stockholm, mais Dacke n'osa pas s'y fier, et les négociations furent bientôt rompues.

Au commencement de 1543, la situation ne laissait pas que d'être alarmante pour le roi ; au dedans et au dehors il ne voyait que périls et incertitudes. Sa capitale lui paraissait exposée à une attaque des Lübeckois, et il écrit au commandant de la forteresse de se tenir prêt à toute éventualité ; dans

(1) Toutes ces pièces dans *Reg.* XV, p. 631, 632 et 644.

tout le royaume il ordonne aux nobles de s'enfermer avec leurs biens et leurs provisions dans les châteaux voisins, en évitant toutefois de trop attirer l'attention des paysans ; à ses principaux capitaines il se plaint derechef de l'ingratitude qui est la seule récompense de ses loyaux services et de ses soucis continuels ; il est las de ce peuple indocile et de ce métier ingrat ; il veut se retirer en Allemagne, acheter un domaine et y vivre tranquille.

Naturellement, ceux-ci répondent qu'ils ne veulent point abandonner leur chef, et que la Providence le tirera encore de ce mauvais pas.

En effet, la noblesse se réunit à Örebro, en janvier 1543, et l'on résolut de former à Vadstena une nouvelle armée, qui irait rejoindre à Jönköping celle de Siggesson, serrée de près par les gens de Dacke ; l'Ostrogothie et la Vestrogothie envoyaient également des messages aux Smålandais, pour les exhorter à la paix.

Cependant le pillage et l'incendie des châteaux continuaient ; Dacke se rendait maître de l'île d'Öland, assiégeait Calmar (février 1543), et menaçait dans Stegeborg Svante Sture, qui allait capituler lorsque Jean Turesson accourut à son secours ; Dacke lui-même, avec plusieurs milliers de paysans, prit hardiment l'offensive du côté de Skenninge, où était l'armée royale. Les capitaines de Gustave essayèrent de les surprendre pendant la nuit, mais l'attaque n'eut lieu qu'au petit jour, et les insurgés avaient pu occuper une forte position dans la forêt de Hulje, entre Skruckeby et Mjölby. D'un côté s'étendait une vaste prairie, de l'autre coulait la rivière Svarta ; la cavalerie royale déboucha dans la prairie, tandis que les fantassins s'enfonçaient dans la forêt ; Dacke, en habile stratégiste, attaqua et dispersa successivement ces deux corps de troupes, composés en partie de lansquenets qui s'étaient vantés de battre ces manants, quand même il en pleuvrait du ciel tout le long du jour. Les vaincus regagnèrent leur camp, mais les vainqueurs avaient perdu plus de mille hommes, et ils se plaignaient d'avoir été entraînés si loin de leur pays.

Le bruit de ce triomphe encouragea sans doute les espérances des héritiers de Kristiern, car Albert de Mecklenburg réunit des troupes à Brême, et le Comte palatin en fit autant ; sur sa requête, Granvelle adressa une proclamation aux Suédois pour les inviter à chasser Gustave et à recevoir Frédéric, qui venait de conférer la noblesse à Dacke (mars 1543), mais ces missives furent interceptées par Gustave, et Conrad de Pyhy, son ambassadeur, obtint de François Ier quelques troupes, qui, jointes aux Danois du maréchal Rantzau, dispersèrent les forces d'Albert et de Frédéric.

En Suède, on tentait un effort décisif contre les insurgés : Svante Sture, Olsson et Siggesson fondirent à la fois sur le Småland, tandis que les Danois attaquaient au sud-ouest ; ce fut une dévastation générale ; les paysans fuyaient dans les bois ; Dacke voulut les rallier et arrêter l'envahisseur, mais battu et grièvement blessé au sanglant combat d'Asunden (mars 1543), il s'échappa non sans peine et ses partisans se débandèrent ; la plupart se rendirent à Svante, en demandant grâce au roi par son entremise. Dès qu'il fut guéri, l'intrépide Dacke reprit la lutte, avec quelques centaines d'hommes, mais le capitaine Jacob Bagge le poursuivit de village en village ; ses proches et tous les prisonniers faits par l'armée royale, entre autres plusieurs prêtres, périrent sur la roue ; les survivants de l'insurrection entrèrent au service de Gustave, et leur chef, abandonné de tous, erra quelques mois dans les forêts du Bleking, jusqu'à ce qu'il fût percé d'un coup de flèche, à Rödeby, près du port actuel de Carlskrona, vers la fin de juillet 1543. D'après Messenius (1), suivi par quelques historiens modernes, entre autres Afzelius et Starbäck, Dacke ne serait pas mort dans cette rencontre, il aurait fui en Allemagne, et il serait revenu en Suède sous le règne de Jean III ; fait prisonnier et promené dans les rues de Stockholm avec une couronne de cuivre sur la tête,

(1) *Scandia*, t. V, p. 96.

il serait mort ensuite de la peste dans un hôpital, en 1580 ; selon d'autres versions, il aurait été pris et roué à Calmar.

Gustave avoua que cette rude campagne lui avait coûté 700.000 marcs (250.000 couronnes, ou plus de 300.000 francs), et emporté toutes ses économies des sept dernières années, résultat du pillage des églises.

CHAPITRE VIII

DISGRACE DE PYHY. — SECONDE DIÈTE DE VESTERÅS ; LA ROYAUTÉ HÉRÉDITAIRE DANS LA MAISON DE VASA ; PILLAGE DES ÉGLISES ET NOUVEAUX PROGRÈS DU LUTHÉRANISME. — DERNIÈRES ANNÉES ET MORT DE GUSTAVE VASA.

(1544-1560.)

Il y a tout lieu de croire, d'après le témoignage peu suspect des historiens suédois, confirmé par ce qui reste des documents contemporains, que la révolte de Dacke était, comme les précédentes, au moins aussi religieuse que politique. Les insurgés se plaignaient hautement de voir enlever des églises et des monastères les ostensoirs et les ornements que la piété de leurs ancêtres avait consacrés au service de Dieu. Ils voulaient rétablir la Messe latine et les autres rites catholiques. Leur défaite entraînait donc, par une réaction fatale, une rupture plus nette avec l'ancien ordre de choses ; en outre le roi connaissait désormais sa force et l'impuissance de l'opposition, qui l'irritait sans l'effrayer. Il n'abandonnera pas complètement le ton paternel et familier qui caractérisait ses débuts, mais le plus souvent il parlera en maître sévère, en véritable autocrate. Croyant qu'il n'a plus besoin de personne, il changera d'instrument à son gré, et les brisera dès qu'ils cesseront de lui paraître assez dociles.

Laurent André et Olaus Petri en avaient fait l'expérience ;

par un juste retour de fortune, Conrad de Pyhy, leur accusateur, les suivit de près dans la disgrâce. Il avait joué un rôle actif dans les derniers événements : à l'automne de 1540, il négocie à Calmar avec les Danois au sujet de Gottland ; est-ce alors qu'il aurait commencé de trahir son maître? Gustave ne paraît pas l'avoir soupçonné si tôt, car en mai 1541, il retourne préparer le traité qui sera conclu à Brömsebro, en septembre suivant, sur la frontière des deux États. En cette même année 1541, François Ier envoya en Suède la première ambassade française, celle de Christophe Richer, qui aboutit à un traité de commerce entre les deux pays ; c'est Pyhy que Gustave envoie de son côté à Paris en 1542, avec Georges Norman, le chevalier Knut Lilje et le jeune Sten Ericsson, frère de la reine Marguerite ; c'est lui qui signe le traité de commerce et d'alliance du 11 juillet 1542 (1), à Fontainebleau, et qui est chargé par François Ier de remettre le collier de l'Ordre de saint Michel à Gustave et des insignes royaux à son jeune fils Eric ; mais sous prétexte de mieux connaître l'état des affaires en Europe, Pyhy prolongea son séjour en Allemagne et ses négociations jusqu'au milieu de 1543 ; peut être le rusé personnage attendait-il l'issue de la révolte de Dacke, pour se rallier aux princes allemands rivaux de Gustave ; du moins ce retard le rendit suspect, et lorsqu'il se décida à regagner Stockholm, où Richer s'était lassé de l'attendre, après avoir d'ailleurs prolongé son séjour « avec de grands frais pour la Suède », il fut mis en accusation : le procès-verbal, dont le texte suédois nous est

(1) Texte dans Rydberg, avec l'instruction des ambassadeurs suédois, du 25 janvier 1542, t. IV, p. 246. Cf. *Reg.* t. XIV, XV, XVI, où sont réunies toutes les pièces relatives aux deux ambassades de Richer, et à son séjour à Stockholm.

Richer lui-même a laissé une relation curieuse de ses missions en Suède, sous François Ier et Henri II, en 1541, 1543, 1546 et 1550 ; né en 1513, il mourut en 1552. Weidling (*Schwedens Geschichte in der Reformation*, p. 90), cite un passage de ce livre assez rare, publié à Troyes en 1625.

Cf. Wrangel, *Liste des ambassadeurs français en Suède*, Stockholm, 1891.

parvenu (1), reproche à Pyhy d'avoir invité le comte rhénan Jean de Solms et le duc Otto de Brunswick à venir en Suède, où il leur aurait promis de belles places ; on l'accuse d'avoir donné au roi de Danemark Christian III un subside de 6.000 couronnes, destiné par François Ier à la Suède, d'avoir mis en gage à Brême les *regalia* offerts au prince Eric, d'avoir dépensé indûment plus de 37.000 thalers, ayant soin de changer de secrétaires, afin de se soustraire à tout contrôle ; bref, en cinq ans, Pyhy n'aurait pas gaspillé moins de 58.000 thalers, il aurait traité de son propre mouvement avec la ville de Brême et la Maison de Bourgogne, négligé de rendre compte de son ambassade, et séjourné en Allemagne pendant la guerre du Småland.

A en croire une apologie allemande du chancelier, il aurait été surtout victime de la rancune du jeune Sten Ericsson, qui ne lui pardonnait pas de l'avoir repris, à la Cour de France, au sujet de ses mauvaises manières et de son manque d'usage.

Pyhy jugea prudent de s'avouer coupable, et le roi, dans une sorte de manifeste qu'il adresse en 1546 aux princes allemands (2), dit l'avoir traité avec indulgence en ne le condamnant qu'à la prison perpétuelle.

L'inventaire des biens du chancelier, dressé le 30 octobre 1543, et qui est publié dans la Registrature, prouve le luxe qu'il déployait en fait d'étoffes, de pierreries et de tapis précieux ; tout cela fut confisqué, ainsi que les biens de sa femme Anna.

Cependant Gustave ne renonçait pas complètement aux services de son ex-ministre ; le 13 février 1548, à Vadstena, celui-ci rédige en allemand un projet d'instruction (conservé aux Archives de Stockholm) pour les ambassadeurs qui doivent aller

(1) *Reg.* XV, p. 640. Sur l'argent qu'il aurait remis à Christian III, cf. t. XVI, p. 178 et 287. *Ibid.* (p. 613, du 22 septembre 1544), lettre latine de la reine de Suède à Marguerite d'Angoulême pour la remercier du bon accueil fait à son frère Sten.

(2) Rydberg, *op. cit.*, p. 263. Cf. sur Pyhy la *Biographie suédoise*, t. VIII, p. 172.

en Danemarck et à la Cour impériale ; il ne mourut qu'en 1557, à Vesterås, peut-être rendu à la liberté ; on croit qu'il fut tué d'un coup de pierre, par un de ses anciens secrétaires ; il ne laissait qu'un fils, lequel mourut jeune. Son collègue Georges Norman fit partie jusqu'à sa mort, en 1553, du Conseil de Gustave Vasa, et put l'aider dans l'œuvre, qu'il avait sans doute inspirée, de l'asservissement de l'Eglise à la Couronne (1).

Le 9 janvier 1544, le roi prononçait devant les Etats, réunis à Vesterås, un long discours, où après avoir rappelé une fois de plus ses titres à la reconnaissance publique, il entrait dans le vif de la question religieuse : plein de sollicitude pour l'âme de son peuple, il avait pris soin de faire prêcher la bonne doctrine et d'extirper les erreurs. Selon lui, la vraie religion n'était que la crainte de Dieu, la foi en Jésus-Christ, l'obéissance aux autorités établies et la charité fraternelle ; tout le reste, eau bénite, usage des cierges, des rameaux, Messes d'anniversaire, culte des Saints, etc., n'était qu'inventions des prêtres. Il reprochait aux députés de rester si attachés à leurs prêtres et à leurs évêques ; d'un ton menaçant il demandait quelle avait été leur conduite pendant la dernière rébellion et donnait à entendre qu'il serait assez disposé à sévir, si l'on refusait de lui renouveler le serment de fidélité. Les partisans de Kristiern, eux, ne s'endormaient pas ; il fallait donc aviser aux meilleurs moyens de défendre la Suède.

Le 19 et le 20 janvier, les Etats rendirent une réponse toute conforme aux désirs du prince (2), et l'on décréta que dans chaque province la noblesse et les villes fourniraient un soldat par sept habitants, sauf en Småland, où il y en aurait un sur cinq ; en cas de nécessité, la levée serait générale, et l'on devrait se concentrer, selon les circonstances, à Vesterås, à Vadstena

(1) On voit dans *Reg.* XII, p. 302, un plan d'éducation en allemand pour les princes Eric et Jean, rédigé en 1539, probablement par Georges Norman, et qui fait assez bien connaître ses idées politiques et pédagogiques.

(2) Texte dans *Riksdagsakter*, p. 323-411.

ou à Skara ; Stockholm aurait une garnison de 800 hommes, et les bourgeois de la capitale s'approvisionneraient de vivres pour un an, sous peine de 40 marcs d'amende ; on fortifierait aussi la ville, et au prix de ces sacrifices, le roi promettait de maintenir tous ses sujets en si bel ordre « que leurs femmes et leurs enfants connaîtraient son bon cœur ».

En juillet 1544, un décret complémentaire fixait à quatre marcs pour chaque paysan et à deux *lods* d'argent pour chaque noble la nouvelle contribution de guerre.

Le 13 janvier, 125 députés de la noblesse et 20 sénateurs, « afin de reconnaître les services de sa Majesté, et d'obvier aux inconvénients du régime électif », confirmaient solennellement le droit héréditaire à la Couronne dans la Maison de Vasa ; si le prince Eric mourait sans enfant, son frère Jean lui succéderait, et Magnus, alors le plus jeune des fils du roi, succéderait de même, à défaut des fils de Jean ; l'on ne pourrait élire un roi tiré d'une autre famille que s'il ne restait aucun rejeton mâle de la dynastie des Vasas.

Au point de vue religieux, la Diète de Vesterås marque un pas décisif dans le sens luthérien ; à Örebro, en 1529, on avait maintenu les anciens usages, tout en s'efforçant de les interpréter dans le sens de la Réforme ; désormais les pratiques « papistes » comme le culte et les fêtes des Saints, les pèlerinages, la bénédiction de l'eau et du sel, les confréries, les Messes pour les défunts, etc., sont interdites ; le roi et les Etats s'engagent à observer perpétuellement ce qu'on vient de régler ; il n'y a pas encore de Symbole officiel, mais Gustave, dans son discours, avait affirmé assez nettement la justification par la foi aux seuls mérites de Jésus-Christ, et l'on ordonna de prêcher partout « la parole de Dieu et le saint Evangile ». Le dernier historien de l'Eglise de Suède, Cornélius, n'hésite pas à voir dans cet acte le triomphe officiel du luthéranisme en Suède, etc., il croit que le *Manuel* et le *Missel* d'Olaus furent dès lors imposés à toutes les paroisses.

Il y avait bien encore des résistances isolées, mais l'on y mit

bon ordre : en 1536, le pasteur luthérien de Skellefteå, sur le golfe de Bothnie, ne réussit pas à y établir la Messe suédoise, et en 1544, nous savons que le « papisme » se maintenait encore dans cette paroisse reculée ; en 1538, dans le Gestrikland, un autre pasteur, Jöns, avait été chassé par les paysans qui voulaient le mettre à mort ; des cas semblables n'étaient pas rares en différentes provinces, mais la répression devint de plus en plus sévère ; dès 1539, le roi dénonce ouvertement le « papisme » au zèle de ses baillis et de ses commissaires ; en 1543 et durant les années suivantes, tout le clergé des diocèses de Linköping, de Skara et de Vexiö, soupçonné d'avoir favorisé la révolte de Dacke, est l'objet d'une surveillance incessante qui amène souvent des mesures de rigueur. Le célèbre monastère de Vadstena tenait bon, malgré le départ de Brask, les fréquents changements d'Abbesse et de Confesseur général : nous voyons dans le Diarium qu'il y eut encore une profession de Frère en 1542, et une de religieuse en 1543. Gustave écrit qu'il voudrait bien envoyer quelqu'un convertir ces nonnes, mais qu'il ne sait trop qui charger de cette mission ; en 1543, il fit enlever ce qui restait après les spoliations précédentes, c'est-à-dire la bibliothèque, une statue de pierre qui était sur l'autel de Notre-Dame *et alia innumerabilia*, ajoute le Diarium, qui devient d'un laconisme significatif à mesure que les événements se précipitent. Le 9 octobre, le nouvel évêque de Linköping, Claude Hvit (1), qui remplaçait l'évêque démissionnaire Jöns Petri, tient un synode à Vadstena, sans avoir prévenu les habitants du monastère, *nobis antea ignorantibus*, et l'on y supprime « beaucoup de choses, comme le Sacrifice de la Messe, l'eau bénite, la confession, l'usage de la chape et de l'habit monastique... *annihilando servitium Dei* ».

(1) C'était un Dominicain danois, ancien Prieur de Calmar, qui était allé, paraît-il, à Wittenberg dans le dessein de convertir Luther, et qui fut lui-même séduit par le réformateur. Rentré dans le Nord, il épousa une religieuse du couvent de Skenninge, et obtint pour un temps la faveur de Gustave Vasa, qui devait le disgrâcier ensuite.

Après avoir ajouté qu'il se rendit également à la maison des Sœurs, sans doute pour déposer l'abbesse, l'annaliste conclut en ces termes, que nous reproduisons textuellement, avec les lacunes que présente l'édition des *Scriptores Rerum Svecicarum... ora pro nobis, ideo fiant dies ejus pauci et episcopatum ejus accipiat alter.* Ce souhait emprunté au Psalmiste devait se réaliser au bout de quelques années, du vivant même de Hvit qui, déposé de son siège en 1558, mourut simple pasteur de Söderköping en 1567. Le 23 juin 1544, le roi et la reine étaient à Vadstena, où ils firent construire le château de Vettersborg ; le 10 juillet suivant, Hvit faisait citer devant Gustave, à Linköping, le Confesseur et les trois moines qui restaient seuls avec lui, afin de régler l' « union » avec la Couronne : *pro unione faciendà.* Nous savons ce que signifiait cet euphémisme.

Que se passa-t-il ? « Le 27 juillet, lisons-nous à la dernière ligne du *Diarium,* deux d'entre eux revinrent à Vadstena, les deux autres allèrent à Stockholm, où ils restèrent jusqu'à la fin de septembre. »

« Cédant aux promesses ou aux menaces, dit Mme la Comtesse de Flavigny dans sa belle *Histoire de sainte Brigitte* (1), ils apostasièrent. Le *Diarium* finit avec cette année. Puisqu'il n'était point un martyrologe, il n'avait aucune raison d'exister. Protégées par la seconde femme de Gustave, les Brigittines ne furent pas jetées hors de leur cloître. Elles y souffrirent les persécutions les plus basses. »

Vadstena n'eut pas seul à souffrir : les couvents de femmes avaient tout à craindre de la rapacité des agents du fisc et des seigneurs voisins. Messenius (2) affirme que celui de Riseberg fut incendié par malveillance en 1546 ; ailleurs on se contentait

(1) 1 vol., chez Oudin, Paris 1892, p. 596. On trouvera dans ce dernier chapitre des détails intéressants sur Vadstena depuis sainte Brigitte, et jusqu'au règne de Charles IX, qui mit fin à l'existence languissante du célèbre monastère. Nous nous permettons aussi de renvoyer le lecteur au travail que nous préparons sur ce sujet, et qui paraîtra dans la *Revue bénédictine* de Maredsous.

On prépare une nouvelle édition du livre de Madame de Flavigny.

(2) *Scandia,* t. V, p. 100.

de saisir les biens et de chasser les religieuses, ainsi condamnées à la misère ou à des unions sacrilèges. Un chanoine de Linköping, Thore, que l'on croit parent de Brask, se permettait de combattre la propagande luthérienne ; en 1537 et en 1544, le roi lui avait déjà fait entendre des paroles menaçantes ; en 1548, Norman et l'évêque Hvit essayèrent vainement de le « convertir » ; le papiste récalcitrant fut envoyé à Stockholm, et détenu au château de Gripsholm jusqu'en 1554 ; il dut y subir de nouveaux assauts de la part des prédicants finlandais Agricola et Justen ; cependant on finit par le relâcher, et il alla mourir à Vadstena.

La confiscation des biens d'Eglise (*Kyrkoplundring*) était poursuivie sans ménagements ; le Recès de Vesteras ne livrait à la Couronne que l'excédent du revenu des évêques et des Chapitres, mais entre 1540 et 1550, le roi prit en main l'administration directe de tous ces domaines, et ne laissa aux intéressés qu'une portion congrue de la dîme, laquelle, à partir de 1539, avait été attribuée au Trésor. De plus, on étendit cette mesure aux bénéfices du second ordre, c'est-à-dire aux paroisses et aux presbytères ; les immeubles appartenant aux fabriques furent saisis sans indemnité, et les curés ne reçurent qu'une modeste compensation en espèces ou en nature. En 1541, leurs tenanciers devinrent tributaires de la Couronne, et comme on se plaignait du changement, Gustave prétendit que ces domaines étaient mal administrés, et que les paysans, ainsi que plusieurs curés, avaient eux-mêmes sollicité le transfert à la Couronne. C'est du moins ce qu'affirme un des premiers historiens de Gustave, Rasmus Ludvigsson, mais son témoignage est démenti sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, par les auteurs plus modernes et plus indépendants.

Le pillage des objets mobiliers, interrompu par l'insurrection de Dacke, recommença de plus belle à partir de 1545 ; après la Gothie, ce fut le tour du Svealand (provinces septentrionales, ou Suède proprement dite), puis vers 1550, de la Finlande, et l'opération dura jusqu'à la fin du règne de Gustave ; elle amena dans les caisses de l'Etat, qui se confondaient alors avec la

cassette royale, une somme que M. Alin (*op. cit.*, p. 200) évalue à 220.000 lods ou 110.000 onces d'argent, sans compter ce que fournirent le Vermland, la Dalécarlie, la Néricie, une partie de l'Upland et la majeure partie de la Sudermanie.

On estime également que le revenu de la Couronne fut doublé aux dépens de l'Eglise, et tout cela sans aucune intervention des Etats ni même des sénateurs du royaume, bien déchus de leur antique dignité.

Il est vrai qu'on supprima l'obligation onéreuse pour les particuliers de loger et d'entretenir les troupes royales, mais en 1554-1556, la guerre avec la Russie amena la création d'une taxe nouvelle, qui était le double de la précédente ; la Suède entrait définitivement dans la voie des grandes puissances ; elle préparait la gloire de Gustave-Adolphe et les folles aventures de Charles XII.

Naturellement les dignitaires de l'Eglise ne voyaient pas de bon œil cette *diminutio capitis,* mais ils avaient perdu leur poste dans les Conseils de l'Etat, et, créatures du monarque, ils étaient incapables de lui résister ; leur seule ressource était de céder la place : l'évêque Jöns Månsson de Linköping se démet en 1543, Sven de Skara, en 1544 ; il mourut en 1556, redevenu simple chanoine de sa propre cathédrale. Le vieil évêque d'Åbo, Martin Skytte, fit de même en 1545, mais continua cependant les fonctions de sa charge jusqu'en 1550, où il mourut ; d'après Anjou, il garda le célibat, et se fit estimer pour sa piété et sa charité envers les pauvres.

Les successeurs de ces hommes ne sont presque jamais élus, même pour la forme, par les Chapitres, lesquels allaient d'ailleurs se dissolvant de plus en plus, faute de prébendes et faute de titulaires. C'est le roi seul qui désigne les chefs du clergé, et il veut leur enlever le dernier reste de la dignité épiscopale, à savoir le nom d'évêques, qu'il remplace dans les actes officiels par celui d'Ordinaires ou de surintendants ; quant à l'archevêque Laurent Petri, à dater de 1539, il ne l'appelle plus qu' « évêque » tout court.

En outre, pour achever de ruiner le prestige de l'ancienne hiérarchie, Gustave crée de nouveaux diocèses dont le territoire est prélevé sur celui des circonscriptions traditionnelles. Åbo fut le premier divisé entre Åbo et Viborg (ou Borgå), en 1554. Michel Agricola, le traducteur de la Bible, eut l'ancien siège, et le nouveau fut conféré à Paul Justen, l'écolâtre d'Åbo, qui avait été l'élève de Luther et de Melanchton, et qui écrivit plus tard une Analyse des Evangiles de l'année, et une Chronique des évêques de Finlande (en latin).

Tous deux avaient été élus, pour la forme, par le Chapitre d'Åbo, et tandis qu'on ne sait rien du sacre des autres Ordinaires dont nous venons de parler (1), Agricola et Justen furent mandés en Suède par Gustave, et sacrés régulièrement par l'évêque de Strengnäs, Bothvid Suneson, qui occupait ce siège depuis 1536. C'est sans doute aussi pour ménager le sentiment populaire en Finlande, qu'à son retour Agricola officia pontificalement dans sa cathédrale : *episcopali in infulà, more pontificiorum,* dit Messenius, et cela en la fête de la Nativité de la Sainte Vierge, qui venait d'être supprimée par les luthériens ! Le roi, très mécontent, l'envoya en Moscovie avec l'ambassade dirigée par Laurent Petri et le frère de la reine Marguerite, Sten Ericsson ; Agricola mourut au retour de ce pénible voyage, en 1557.

Il eut pour successeur un chanoine de Linköping, Pierre Fulling, qui avait étudié à Copenhague, et dont Messenius vante le savoir. Celui-ci ayant été déposé en 1564 comme suspect au roi Eric XIV, et détesté de son clergé *ob nimiam avaritiam,* Paul Justen passa de Viborg à Åbo ; ainsi qu'Agricola, il fut ambassadeur en Moscovie, où Ivan le Terrible le retint prisonnier trois ans, et il mourut en 1576, peu après sa délivrance.

L'évêque Bothvid, qui les avait sacrés, encourut également la colère du monarque pour la franchise de son langage ; on le

(1) Anjou suppose qu'ils furent sacrés selon le rite introduit peu auparavant en Danemark par Bugenhagen, disciple de Luther.

soupçonnait d'avoir collaboré à la Chronique d'Olaus Petri, qui renfermait des allusions blessantes à la conduite de Gustave ; en 1552, il avait eu le courage de s'associer aux protestations de l'archevêque et de quelques-uns de ses collègues contre les noces du roi avec sa nièce Catherine Stenbock (2), et en 1556, il fut privé de son siège et jeté en prison. Sa captivité ne fut pas longue, et il reçut à titre de retraite le bénéfice de Fogdö, mais il ne rentra dans son diocèse qu'après la mort de Gustave, auquel il ne survécut que deux ans.

Après la Finlande, ce fut la Suède qui vit établir de nouvelles circonscriptions ecclésiastiques : dans l'archidiocèse, on créa deux Ordinaires, l'un à Stockholm, l'autre à Gefle pour le Nordland; Linköping ne conserva que l'Ostrogothie, tandis que le Småland septentrional fut soumis à l'Ordinaire de Jönköping, et le Småland oriental, avec l'île Oland, à celui de Calmar ; on détacha la Néricie de Strengnäs pour la donner à l'Ordinaire dOrebro, et la Dalécarlie de Vesterås pour l'Ordinaire de Stora Tuna. Skara garda seul son ancien territoire, et Vexiö, le moins étendu des diocèses primitifs, s'enrichit en 1555 des districts de Sunnerbo, d'Östbo et de Vestbo.

Le roi prétendait faciliter ainsi à ses agents la surveillance du clergé de ces provinces, qui était loin de se rallier tout entier à la Réforme, mais une conséquence qu'il n'avait pas prévue peut-être, ce fut d'augmenter l'importance politique des simples pasteurs, qui ne se voyaient plus effacés dans les Diètes par un petit nombre d'évêques élevés au-dessus d'eux à la fois par le prestige du sacerdoce catholique et par leur grande situation dans l'Etat ; on commença de s'en apercevoir au Riksdag de Strengnäs en 1546, et malgré la réaction qui se produisit sous Eric XIV, à partir de Jean III, cette égalité relative des deux ordres demeura établie.

(1) Sur cette affaire, cf. Anjou, *op. cit.*, p. 168, et *Riksdagsakter* à la date de 1552, où figure un Mémoire caractéristique, rédigé à cette occasion par les prélats ; malgré certaines précautions de langage, ils condamnent l'union projetée, mais le temps n'était plus où ces représentations pouvaient avoir encore quelque efficacité sur les princes.

On sait que le clergé a joui en Suède d'une représentation distincte aux États du royaume jusqu'au milieu du XIX[e] siècle.

Cependant, à l'origine, les Ordinaires n'étaient pas complètement assimilés aux évêques ; on réservait ce dernier titre aux titulaires des anciens sièges, et ceux-ci gardaient en outre une certaine autorité sur les Ordinaires, qu'on pourrait comparer aux chorévêques de l'époque carlovingienne. Cela est certain pour Calmar, subordonné à Linköping, et il en était probablement de même ailleurs, sauf en Finlande, où Viborg était indépendant d'Åbo. Mais évêques ou Ordinaires furent également soumis au bon plaisir du roi, qui les faisait redescendre au second rang aussi aisément qu'il les avait élevés au premier.

Il avait remplacé à Strengnäs Bothvid par Eric Svart, qui fut transféré à Skara lorsque Bothvid recouvra son siège ; en 1556, le premier évêque luthérien de Vesterås, l'ex-dominicain Henri de Norvège, que le roi consultait souvent dans les affaires d'État, vint à mourir ; il eut pour successeur un autre favori de Gustave, Pierre Svart (Petrus Niger), qui se fit le docile instrument de la politique de son maître en écrivant des pamphlets contre les Danois.

La distinction entre les évêques et les Ordinaires parut au couronnement d'Eric XIV ; les récits contemporains nous apprennent qu'à cette cérémonie les évêques étaient revêtus de chapes, et les Ordinaires de simples chasubles ; en 1566, on ne les appelle que « pasteurs », et à partir de 1569, il n'en est plus question du tout.

Cornelius croit qu'ils continuèrent à exercer leurs fonctions dans leurs villes respectives, sans en porter le titre.

Nous ne prétendons pas raconter en ces quelques pages la dernière partie du long règne de Gustave Vasa : c'est une étude qu'on ne pourra faire sérieusement qu'après la publication complète de la Registrature, mais l'œuvre de révolution religieuse sur laquelle nous avons principalement insisté peut paraître achevée dans ses grandes lignes à partir de 1545 ; sauf un essai de propagande calviniste sous Eric XIV, et une tentative inté-

ressante, mais éphémère, de restauration catholique sous Jean III et son fils Sigismond, le futur roi de Pologne, l'Eglise luthérienne de Suède a gardé jusqu'à nos jours les traits essentiels qu'elle avait reçus de la forte main de Gustave, et c'est dans le même sens que Charles IX et Gustave Adolphe achèveront de la constituer.

Les historiens suédois prêtent au roi mourant une sorte de discours prophétique, qui ne manque ni d'émotion ni de grandeur ; fut-il réellement prononcé, en juin 1560, devant les Etats réunis dans la salle du Trône, par le vieux monarque entouré de ses trois fils Eric, Jean et Magnus, et tenant sur ses genoux le plus jeune, Charles, tel qu'on l'a représenté dans un tableau célèbre ? C'est plus que douteux, et il faut voir là un de ces procédés, renouvelés de l'antique, si chers aux écrivains de la Renaissance ; du moins, il reproduit assez fidèlement la pensée du règne, telle qu'elle apparut aux yeux des contemporains ; le voici donc, traduit d'après le texte un peu modernisé de M. Starbäck (1). « Ceux d'entre vous, disait le roi aux députés, qui commencent à être d'âge savent certainement combien notre chère patrie a souffert jadis des siècles de misère et d'oppression sous le pouvoir des maîtres étrangers, et surtout de ce cruel tyran Kristiern, et comment il a plu à Dieu de se servir de moi pour vous délivrer de cette tyrannie. Qui étais-je en effet pour chasser un prince aussi redoutable, qui ne régnait pas seulement sur trois royaumes, mais qui était le parent et l'allié de l'Empereur et des souverains les plus puissants ? Je ne pouvais guère prévoir pareil honneur, lorsque j'étais réduit à errer dans les bois et sur les montagnes pour fuir le glaive d'ennemis altérés de mon sang. Mais Dieu a conduit l'œuvre et a fait par moi ses merveilles, afin de manifester sa toute-Puissance ; aussi je puis bien me comparer à David, que Dieu fit, de simple berger, le roi de tout son peuple. Si pendant ce temps Dieu a répandu parmi nous sa pure et claire Parole et s'il a de plus comblé ce royaume de

(1) *Läseboki Svenska Historien*, 3e édition, 1879, p. 140.

toute sorte de bénédictions temporelles, comme vous le voyez aujourd'hui, c'est une raison, braves gens, pour que nous lui rendions tous gloire avec la plus grande reconnaissance et humilité. Je sais bien que beaucoup me regardent comme un roi très dur, mais le temps viendra où les enfants de la Suède voudraient pouvoir m'arracher de la tombe. Néanmoins, personne n'est parfait ni sans défaut. Aussi je vous prie de bien vouloir, en fidèles sujets, me pardonner pour l'amour du Christ les fautes que j'ai pu commettre dans mon gouvernement. Mon but a toujours été le plus grand bien du royaume et de ses habitants. Je sais aussi que les Suédois sont prompts à consentir, et lents à examiner ; je puis également prévoir qu'il s'élèvera dans l'avenir beaucoup de docteurs de mensonge ; c'est pourquoi je vous prie et vous conjure de tenir ferme à la parole de Dieu, de rejeter ce qui ne s'accorde pas avec elle, et de rester unis dans la même croyance. Ma fin approche ; je n'ai pas besoin pour le savoir de consulter les étoiles ou d'autres présages ; je sens dans mon propre corps des signes qui m'avertissent que je devrai bientôt m'en aller d'ici et déposer aux pieds du Roi des rois cette couronne de Suède, qui est belle, mais passagère ; accompagnez-moi de vos fidèles prières, et quand j'aurai fermé les yeux, laissez reposer mes cendres en paix . »

Le roi bénit alors l'assistance en larmes, et sortit, soutenu par ses fils ; il abandonna désormais le soin des affaires au prince Eric, et quelques jours avant sa mort, il réunit de nouveau ses héritiers, leur rappela les malheurs qu'avait causés à la Suède la discorde des fils du roi Magnus Ladulås, et les exhorta en même temps à l'union fraternelle et à l'obéissance envers le futur monarque. L'avenir devait tristement justifier ces prévisions, car la destinée tragique d'Eric XIV, la vie agitée de Jean III et de son fils Sigismond, la lutte de ce dernier avec son oncle Charles IX, devaient valoir à la Suède un demi-siècle de guerres civiles et fratricides.

Gustave rendit le dernier soupir le 29 septembre 1560, au palais de Stockholm ; il fut inhumé solennellement dans le

chœur de la cathédrale d'Upsal ; en 1576, Jean III lui fit élever par un artiste d'Anvers, Wilhelm Boy, un beau mausolée qu'on admire encore aujourd'hui : il est représenté couché entre ses deux premières femmes, Catherine de Lauenbourg et Marguerite Lejonhufvud ; la troisième, Catherine Stenbock (morte en 1621), est inhumée à part dans le caveau. Le peintre suédois Sandberg a orné la chapelle, en 1831-1838, de deux grandes et de cinq petites fresques, qui reproduisent différentes scènes de la vie de Gustave ; elles ont été récemment complétées pour mettre la décoration de la chapelle en harmonie avec l'ensemble de la cathédrale, entièrement restaurée en 1895, sous l'habile direction de M. Nyblom, professeur d'esthétique à l'Université (1), membres de l'Académie suédoise.

Sans méconnaître les grands services qui ont valu à Gustave Vasa la reconnaissance de son peuple, il est permis de croire que sa renommée serait plus pure s'il n'avait pas fait payer à la Suède son indépendance au prix de sa liberté, s'il avait respecté les droits de la conscience au lieu d'imposer la rupture avec l'Eglise catholique, rupture inutile à l'œuvre nationale et contraire au vœu de l'immense majorité du pays ; nous croyons avoir suffisament établi ces deux points, mais nous tenons à enregistrer le témoignage de l'évêque luthérien Cornélius, qui tout en célébrant le zèle de Gustave pour la Réforme, avoue que sa conduite envers l'Eglise fut souvent arbitraire et dépourvue d'égards ; il blâme également le pillage des biens d'Eglise, l'ingratitude du roi envers ses plus fidèles serviteurs, les mesures violentes et injustes qu'il prit contre ceux qui lui résistaient pour obéir à leur conscience (2).

(1) M. Nyblom a publié une belle description illustrée de la cathédrale dans le récit des fêtes du Centenaire de 1593, *Upsala Minne*, Stockholm. Wahlström et Widstrand, 1893.

Nous sommes heureux de remercier ici le distingué professeur de l'accueil si aimable qu'il nous a fait en 1895, dans sa chère Université.

(2) Cornélius, *op. cit.*, p. 68.

APPENDICES

N° 1

Bref de Léon X à Sten Sture, pour lui annoncer la mission d'Arcimboldo.

Dilecto filio nobili Viro Stenoni Sture, Regni Sueciae Gubernatori.

« Dilecte fili, salutem...

Venit ad nobilitatem tuam et inclytum Sueciæ Regnum dilectus filius Joannes Angelus Arcimboldus referendarius et cum potestate Legati de latere in eodem Regno nuncius et Commissarius noster, cui inter alia injunximus ut pacem inter te et quosdam prelatos et forsan alias dicti Regni personas ecclesiasticas et seculares, seu et civitates, super differentiis et Reipublicæ Christianæ perniciosis dissensionibus, quas cum animi dolore nuper exortas intelleximus, nostro nomine componere studeat, indulgentiasque plenarias in commendationem fabricæ immensi operis Basilicæ Principis Apostolorum de Urbe Christi fidelibus ejusdem Regni concessas et prorogatas publicet.

Quapropter nobilitatem tuam paterne monemus et hortamur et rogamus ut pro tuà et majorum tuorum in nos et Sanctam Sedem Apostolicam solidà et inveteratà devotione, dictum Joannem Angelum benigné audire et te pro pace amplectendà vel treugis ineundis nostro nomine bene monentem exaudire favoresque opportunos pro publicatione dictarum Indulgentiarum et aliis rebus tibi per eum eodem nomine exponendis, super quibus plenam sibi fidem adhibe bis, prestare velis.

Facies in hoc rem debitam, nobis admotum gratam.

Datum Romæ, die 6 septembris anni 1516, pontificatus nostri quarti. »

JAC. SADOLET.

Archiv. Vat. Brevia Leonis X, t. XXXIX, f. 96, n° 41.

N° II

Lettres de l'agent danois à Rome, à Kristiern II.

D'après l'original aux Archives de Copenhague.

(Chr II — fasc — 47 — Nr — 4o — 1521)

Perpetuam felicitatem cum regnorum incrementis ex humili corde dicit keré nad*ig*ste here, werdis edh*er*s nade wide, at Lunde domkircke er expedieret mester Diderich Slagheg tyl gode, som th*en*ne b*reff*wiser Hermen edh*er*s nade ydermer sio kan, dog wilde pawen inth*et* wnde edh*er*s nade Oxlo kircke oc ey hell*er* Schare hell*er* oc Strengeness, at the motte bliffue co*n*firmere de oppo th*en*ne tyd; wdy hwat mening th*ette* skeer, kan jeg icke wyde wden at pawen haffde acht at sendt en munck tiil edh*er*s nade, men siden her kom röchte, at edh*er*s nade war i Flanderen hos keyserlig maiestat, wed jeg ioke om hans hellighed bliffner anderlis beroedth, hwer man forwndrer syg, at edh*er*s nade er ho*m*men tiid met so mögiit folck th*et* syes,at edh*er*s nade haffner mèr e XVI : m : oc the th*er* aldriig wisthe tyl foren at syo aff edh*er*s nades mechtighed, oc wdh*e*n twiffwel th*et* skal rocktes hedh*e*n wdij Fwrchien indh*e*n foo daghe. Kere nad*ig*ste here wildhe jeg sielff haffuc resth aff tyl edh*er*s nadhe hos keyserlig maiestat per poest at wnderwise edh*er*s nade om mange erende, men jeg bege rede af Fuccharen XX : ducater aff edh*er*s nades pe*n*nige tyl tering oppo weien, th*enne*m kw*n*ne jeg inth*et* fo*n*ge, thi kw*n*ne inth*et* ko*m*me offuerst met mester Hartwich, hwicken moget hoffuer ligget syg, wyl jeg wydere underwise edh*er*s nade gùùd i he*m*merig befalet tyl ewig tyd om all lingest. Rome mensis julii XX° anno, etc., MDXXI°.

e m*aiesta*tis v*est*re
humilim*us* ac fidelissim*us*,
seruitor Nicolaus PETRI.

Udskrift :

Ser*enissi*mo ac inuictissimo principi et d*omi*no d*omi*no Christierno II° Danie Suecie Norwagie Sclanoru*m* Gotoru*m*que regi potentissimo duci Slesuice*nsi* etc d*omi*no suo clemen*tissi*mo.

Du même au même.

(Chr. II — fasc. 47 — Nr — 1)

Regnorum incrementum, victoriam et felicem quoque successum p*ræ*catur. Kere nadi*g*ste h*er*e sende jeg edh*er*s nade ith breff i Flan(deren) om then seylatz aff Danmarck tyl Indien oc andre t(yl) th*en*ne dag wbekende land, bedh*er* jeg edh*er*s nade wylle legg(e) th*et* po hierthe. Edh*er*s nade schal icke troo, at th*et* er f(alsk) eller dromme. Jeg wyl bewisedt met sa*n*nighen oc om wor her[e) gudh i hi*m*merighe wiil wnde och giffue nadhe oc lycke th*er* thil, th*et* kan gaùgne oc bodhe edh*er*s nade oc Da*n*marckis ryghe tyl ewigh tiidh, och om so schede, edh*er*s nade inth*et* andet th*er* met bedriffwe schulle, en ith naffn oc rychte i th*et* edh*er*s nade sodanth förstk betencht haffde oc begynth, tha skulle edh*er*s nade ingelunde lade th*et* bliffue til rygghe hell*er* wgiort, offuerst mig hobes met gútz hielp th*er* schal komme wdaff, icke allene hedher, pryss oc ore, men stoer oc ewigh profyth. Nar jeg ko*m*mer sielff tyl stedhe, tha wyl jeg th*et* forclare oc wndh*er*wise, so at edh*er*s nade schal giffwe mig reeth oc sielff see oc obenbarligh forstoa, at th*et* stoer edh*er*s nade mögyt bedh*er* tyl görendes en the Hispanioler, hwicke alle dage mer oc mer henthe yn i mod Grènland etc., oc wden edh*er*s nade haffuer achtwng th*er* opp oc seer met tyl, tha kw*n*ne the met tyden göre edh*er*s nade oc rig*er*ne stoer skadhe.

Item haffwer mester Hartuic*us* oc jëg expedieret II breuia ap*osto*lica, hwicke som sa*m*me mes ter Hartwich förer met syg, so edh*er*s nade mo lade holle hochtyd oc are, hellig Eler oc hellig Hagen oc lade syæ messer om the*rnem* en dog the ere icke canonizeret, th*er* fore mo edh*er*s nade lade gore officia oc missas oc ander festh holle oc celebrere om the*nnem*, oc th*er* tyl lade tyl rede göre oc wdstaffere the stedhe oc altere, som theris le-

geme, corpora oc relliquier schulle ligghe, hwiless oc bewares wdi, met edher, nade[s] naffn oc titeel ther hos schreffuet eller wdgraffuets (i) hwat edhers nade wyl haffue dichtet heller giorth enth(en) weerss heller andhet thes wyl gore edhers nadhe thes best(he) jeg kan, ydermer schal thette mis bud wnder wise edhers nadhe effther sys memoriale, som jeg haffner giffue hannem met om alle erende. Edhers nade gud i himmerighe befales tyl ewig tyd. Ex orbe Roma XXIª septembris anno au natali cristiano MDXXI°

e v m*aiesta*tis
fattig tro tienere
Klaus Pedherson.

Udskrift :

Inuictissimo principi Daci Suecie etc., regi Christierno II° do*mi*no suo clem*entissi*mo.

Du même au même.

Alyn ydmygelig beplichtig tro tienesthe, kerc nad*ig*ste here, som edhers nade mig aff Flanderen tyl schreff, att expedition oppo Lunde do*m* kircke schulle so lenge forholles in tyl edhers nade ydermere ther om schreffue etc., tha haffuer jeg her for indhen wnderwyset edhers nade bode met breff oc schriffuelse oc tesligest met mit egeth bwdh, som jeg haffuer aff senth; twiler mig inth*et*, edhers nade er wel berettet om alle sager. Jeg haffuer giort th*et* mig bwrde at gore, nev haffuer jeg fonget edhers nades breff oppo ny att bwllerne skulle expedieres oc aff skickes met th*et* snare sthe, etc., effther it th*et* er edhers nades wiliæ hwicken som bör at goo för syg i alle mode, tha sendher them edhers nade wel expedieres in meliori forma, men jeg oppo Schare kircke ther kw*n*ne wy inghen fram gong foo met, för en ther bliffuer en ny pawe keest igen, tha wylle wy gore wor fliith, at hwn schal bliffue expedieret, oc hwes anden deel, som

edhers nade wdy framtyden bege re*n*des er, hobes mig, as wy wylle wel beko*mm*e met the*n* wy pawe, hwicken the*r* bliffuer noye giort indhe*n* fastela gen. Item som edhers nade schriff, uer om bispen aff Fyn hwickeledes, han haffuer bewyset syg wdy hans gamble stycker, tha roder jeg edhers nade ladhergöre en lydhe*n* process the*r* om, effthe*r* thy at the*n* co*mm*issari*us* er the*r* wed handen oc met the andre processer hyd wpskicker. Edhers nade kan wel loffligha skiliæ ha*nne*m fran biscopes do*mm*en oc foo ret offuer ha*nne*m, so at han for len for hans gode gerni*n*ger.

Kere nad*ig*ste here, the pe*nn*i*n*ghe, som war oppschicket oppo hans wegne om Strengeness kircke ; the*m* förde mesthe*r* Hartwich hiem met syg i geen, en dag th*et* war wdhe*n* my*n* wiliæ. Jeg wylde, the schulle bleffuet i benchen tyl stedhe po edhe*r*s nades wegne oc behoff, etc.

Kere nad*ig*ste here haffuer ieg mange merckelyge stycker, ther edhers nade stoer macht oppo lygger, at wnderwyse edhers nade, ther, edhers nade wylle for gutz skyl wnsetthe mig met so ma*n*ge pe*n*nige, jeg ku*n*ne ko*m*me hiem met. Jeg haffner icke en hwydh oc stoer jeg i benchen hos the Florentiner, skyllig for the pe*n*ni*n*ge, som jeg giorde th*et*bwd rede met tyl edhers nadhe ; fonger jeg icke wndsetting indhen III monedhe, tha mo the grybe mig oc haffue mig fan gen. Thi bedher jegh edhers nadhe werdes for gutz skyld at wylle hielpe mig, at mig icke the*n*-skam skal goo wdoffuer. Jeg loffuer edhers nade, at the pe*n*nige skulleicke were spilth alsa*mm*e*n*. Kere nad*ig*ste here, inghe*n* ny tydinghe er her, wdhe*n* at Romere kircke he*nn*es krigesiolck oc kegserens ere en nw tyl hobe wdy Melan oc hobes man alle dage, at the schulle foo slottet, etc.

Ther som keyserlig maiestadh trygger lydhet bedher anther nere wdy Burgundien, tha twyler mig inth*et*, at ko*n*gen aff Franckeryge bliffuer snarlige met gutz hielp straffet oc castigeret, etc. Her met edhers nade gud tyl ewig tyd befalet. Datum Rome anno d*omin*i millesimo q*uin*ge*n*tesimo vigesimo primo mensis noue*m*bris XX⁰ sede vacante

e v m*aiestat*is inuictissime
humilim*us* ac fidelissim*us*
seruitor Nicolaus Petri,
canonicus lundensis.

Udskrift :

Ser*enissi*mo ac inuictissimo pr*in*cipi et d*omi*no, d*omi*no Cristierno II° Dacie, Suecie, Norwegie Sclanoru*m* Gottori*um*, q*ue* regi potentiss*imo* duci Slesuicen*sis* et Holsatie, etc.,comiti in OEdenborg et Delme*n*horsth, etc., d*omi*no suo piientissimo ac cleme*n*tissimo.

Avis au Pape sur la confirmation de Jean Veze, élu archevêque de Lund (*N° IV bis*).

Pater Sancte, Legi litteras Reginæ Datiæ, in quibus, pirmò miseriam suam et Regni amissionem narrat, deindè damnat reservationes et regressus qui in ecclesiis cathedralibus et metropolitanis in regnis Daciæ consistentibus concedi non deberent, et nvehitur contrà sedem Apostolicam, quæ hoc tempore captiosis titulis animos Christianorum magis irritat. Demum humiliter petit a S[te] Vestrà ut confirmare dignetur electum ad ecc[am] Lundensem, qui cum aliàs tempore Adriani ad sedem apostolicam orator destinatus fuisset, ignominiosè captus et carceribus mancipatus fuit. Sperat autem dicta Regina medio hujus electi posse res suas feliciter prosperare, et proptereà petit hanc gratiam, quam non minoris estimat quàm si vitam sibi donaret, asserendo S[tem] V[ram] non modó sibi ac filiis suis, sed et Cesari et Archiduci fratribus suis ac pluribus Germaniæ Principibus sibi conjunctis gratificaturam fore Pater S[te] ista Regina retinet aliquan tulum de naturà mariti, qui Regno expulsus contra hanc S[tam] Sedem invehi non cessabat, cum aliquà tum modestià tandem implorat clementiam S[tis] V. cui meo iudicio esset respondendum, si S[ti] V. videretur, quod Regnum Dacia non est sub concordatis, nec capitula habent privilegium eligendi, et sedes Apostolica liberè de dictis ecclesiis occurrente illarum vacatione disponere consuevit, et propterèà fe-re. Leo Papa X[s] primó potuit reservare dictam ecclesiam antequàm vacaret, et posteà quandó Card[lis] de Cesis cessit in favorem Theodorici, potuit reservare regressum, nec istæ gratiœ sunt odiosæ, prout ipsa dicit, et S[tas] V. deberet sibi offerre quod si Archiepiscopi et Episcopi illo-

rum regnorum voluerint gaudere concordatis, S^{tas} V. libenter hoc eis concedet, cum Nicolaus Papa V^{s} concesserit quod volentes adhaerere concordatis id facere possent, et nihilominus ex gratià S^{tas} V. posset interponere auctoritatem suam ut Card^{lis} de Cesis cederet in favorem istius pro quo scribit Regina, prout in Consistorio se paratum esse dixit, quasi innuens quod cum eo jam concordaverat, si solutio annatarum aliàs facta pro Theoderico, qui posteà fuit crematus, nunc serviret isti pro quo Regina scribit, et non esset nisi bonum ex gratià hoc illi concedere, quia S^{tas} V. in hoc posset satisfacere ipsi Reginæ et Archiduci, ac oratori Imperatoris, cujus litteræ sunt plenæ veneni more solito, nam quandó eis non conceditur quod petunt, veniunt ad jurgia et oblocutiones ; satisfaceret et Card^{li} Campegio qui super hàc re scribit. Poterit igitur S^{tas} V. in primo Consistorio Ecc^{am} Lundeñ. providere de personà istius pro quo Regina scribit, et ità negocium hoc cum multorum satisfactione componetur.

Lettere Principj, Archivio Vaticano, t. IX, f°. 345.

N° V

Il est assez difficile d'apprécier au juste la valeur historique des récits qui nous sont parvenus sur l'enfance et la jeunesse de Gustave. La légende nationale et populaire s'en empara de bonne heure, et le roi lui-même ne fut pas étranger à sa formation. Préoccupé d'agir sur l'opinion publique et de prévenir en sa faveur le jugement de la postérité, il paya de sa personne dans les campagnes de parole et de plume comme sur le champ de bataille. À la fin de son règne, il chargera un médiocre humaniste allemand de célébrer en hexamètres latins certains héros suédois du temps de l'Union. Dès 1523, il avait lancé contre Kristiern le premier manifeste politique (en suédois, en latin et en allemand) qui soit émané des presses de Stockholm au nom de la chancellerie royale ; lui-même nous apprend qu'il avait fait rédiger dans plusieurs *Histoires* latines ou allemandes le récit des cruautés de ce prince ; en 1524 ou 1525 il commandait à des graveurs belges les estampes du Massacre de Stockholm que nous avons signalées plus haut ; vers 1545 ou 1546, en réponse aux pamphlets de ses ennemis d'Allemagne et des émigrés suédois, il

adresse aux princes de l'Empire une volumineuse apologie ; lors que le roi de Danemark, Christian III, le priera d'indemniser les héritiers de Kristiern pour obtenir qu'ils abdiquent leurs prétentions sur le Nord, Gustave fait publier sa réponse en latin et en allemand (1547), et il inspire à un certain Georges Gylta une relation du tort causé à la Suède par les souverains étrangers, qui est un plaidoyer en faveur de la dynastie des Vasas. Ce même publiciste avait composé une traduction allemande (restée inédite) de la *Chronique* d'Olaus Petri, l'un des premiers monuments de la prose suédoise (elle s'arrête à 1520).

En 1555, les Danois ayant réédité leur propre *Chronique rimée*, Gustave ordonne à Pierre Svart, évêque de Vesterås, et son homme de confiance, d'y répliquer aussitôt, et il demande à l'archevêque Laurent Petri de lui envoyer l'ouvrage où Saxo Grammaticus a dépeint « la malice native des Danois ».

Cette réfutation, publiée en 1558, est plus que médiocre au point de vue de la forme (versifiée) et, pour le fond, d'une âpreté si grande que la haine mutuelle des deux peuples s'en accrut au point d'aboutir, sous le règne d'Eric XIV, à la guerre désastreuse, dite guerre de 7 ans.

En dehors de ces pièces de circonstance, le roi mettait directement la main à sa propre biographie. — Dans une curieuse lettre qu'il adresse en 1541 au réformateur Olaus Petri (alors tombé en disgrâce, comme nous le verrons plus loin), il trace lui-même le plan du livre qu'il souhaite de faire exécuter par celui-ci : « on y doit montrer à travers quels périls et en quelle manière nous sommes arrivé au trône, à quelles dangereuses et funestes *pratiques* nous avons été exposé, enfin comment nos sujets de la Dalécarlie, de l'Helsingland et du Småland se sont révoltés contre nous sans droit ni raison ». Olaus n'accepta point la commission du monarque, et Svart, plus docile, écrivit l'histoire de Gustave, jusqu'en 1533 ; son travail, exécuté en quelque sorte sous la dictée du prince, n'est pas irréprochable, même au point de vue chronologique, et le lecteur devine quelle indépendance de jugement l'on peut exercer dans des conditions pareilles : la légende merveilleuse du Libérateur commence dès le berceau ; il naît le jour de l'Ascension, et porte en venant au monde une sorte d'auréole, avec une croix rouge sur la poitrine ; son nom de

baptême signifie : « bâton des Goths (Gustaf, Goters-staf) » ; son enfance tient du prodige, il est le bienvenu partout, ses camarades l'élisent pour leur chef ; à 5 ans, le roi Hans prédit sa future grandeur, et s'il fuit la Cour, par ordre de Sten, on évoque le souvenir de l'Enfant Jésus fuyant devant Hérode. Plus tard, c'est encore aux grands noms de la Bible, à Moïse, à David, qu'il sera comparé.

Grâce au talent littéraire de Svart, son histoire devint rapidement classique et servit de source et de modèle à toutes les compositions ultérieures.

Mort en 1563, après avoir prononcé l'oraison funèbre de Gustave, l'évêque de Vesterås n'avait point terminé son récit. Il eut deux continuateurs, Rasm Lodviksson et Pierre Brahe. Le premier (mort en 1594), homme de confiance du roi et de ses fils, mais personnage d'un caractère douteux, avait compilé, par ordre de Gustave, un certain nombre de documents originaux, surtout ceux qui provenaient des couvents et des églises, afin d'examiner leurs titres de propriété. C'était donc une manière d'archiviste, quoique l'emploi d'archiviste du royaume n'ait été créé que sous Gustave Adolphe. Mais c'est un médiocre historien ; d'après les critiques suédois, sa *Chronique d'Eric XIV* a peu de valeur, sauf pour la description des combats maritimes, et sa continuation de *Svart* n'en a aucune ; il ne dit mot d'un fait aussi important que la *Version de la Bible* de Laurent Petri, en 1541, mais il mentionne avec détail l'apparition de monstres marins près de Stockholm, en 1546 ; il interrompt le récit d'une guerre civile pour narrer la naissance d'une princesse royale.

Pierre Brahe, qui a remanié sans grande critique le travail de Rasm, mérite cependant plus de confiance, car il était le neveu et le familier de Gustave ; c'est à lui que Geijer a emprunté, en partie, le beau portrait qu'il trace de son héros.

La première histoire complète de Gustave Vasa parut à Stockholm en 1622 ; elle était d'Eric Tegel, fils de Georges Tegel, le mauvais génie du malheureux Eric XIV ; enveloppé d'abord dans la disgrâce de sa famille, Tegel devint cependant le domestique et le secrétaire de Charles IX, dernier fils de Gustave ; ministre dévoué et peu scrupuleux, il s'éleva sous Gustave-Adolphe aux fonctions d'archiviste du royaume, en 1614, de conseiller

d'Etat en 1617, fut anobli en 1627 et mourut en 1636 ; les documents de l'époque nous renseignent défavorablement sur son compte ; c'est par ordre de Charles IX qu'il avait commencé à refondre et à réfuter, au point de vue national, la *Chronique* danoise de Hvitfeld (sur Kristiern et Christian III, publiée à Copenhague en 1596), compilation volumineuse, d'une valeur critique assez mince, et Tegel déclare que l'ouvrage est moins à lui qu'au monarque lui-même. Pour des raisons personnelles à l'auteur, et à son royal patron, la partie qui concernait Eric XIV, achevée dès 1612, resta inédite jusqu'en 1751.

Quant à l'histoire de Gustave Vasa, malgré l'abondance des sources que Tegel avait à sa disposition, il n'a produit qu'une œuvre peu originale ; il copie mot à mot Svart, Lodviksson, parfois même Hvitfeld, il transcrit côte à côte, sans essayer de les fondre, pièces d'Archives, lettres royales, actes et procès-verbaux des Diètes. Cependant, le succès fut grand, et dura jusqu'à la publication, faite au siècle dernier, des chroniques de Svart et de Pierre Brahe.

La première a été éditée par M. Klemming (Stockholm, 1870), a seconde par M. Ahnfelt (Lund, 1897).

Mais c'est seulement à partir de la publication intégrale de la *Registrature* (depuis 1861) qu'on a pu étudier à fond l'œuvre et la personne du premier des Vasas.

Pour tout ce qui précède, cf Schück *op., cit., passim.* et : *Histoire illustrée* de la Littérature suédoise (Stockholm, 1896), p. 203 et p. 300.

Voir aussi dans Reuterdahl (*op. cit.* t. IV, préface, et p. 468), un tableau critique des sources de la période gustavienne, et un article de M. de Wieselgren dans la *Revue hist. suéd.*, t. X (1860). Sur les généalogies compilées par Rasm Lodviksson, cf. la thèse de M. Rosman (Upsal, 1897) (compte rendu dans la *Revue hist.*, t. XVII, et t. XIX, p. 47).

N° VI

1523, 15 août, Upsal.

Le Chapitre d'Upsal à Adrien VI

1 feuille velin
Trace de sceau
(Original, assez endommagé).

Arch. Vaticano
Lett. lat. dell Arch. di Castel S. Angelo
Armadio IX, capsa 2. n° [illegible]

Devota pedum oscula beatorum.

Beatissime Pater,

Quamvis jam tota Ecclesia Cristiana in regnis Aquilonaribus, adeo infeliciter corruerat quod omnes qui militie clericali ascripti sunt, mallent potius se alicui abjecto officio laycali mancipatos quam in sacerdotum ordinem assumptos ; tamen ecclesia nostra Upsalensis tam miserabiliter collapsa est ut nos et universus ejus clerus mortem ipsam hâc infelicissimà vità nostrà chariorem existimemus.

Sed quomodo in has calamitates incidimus, brevissima sed flebili epistolà apud sanctitatem vestram exponemus :

Elegimus, anno a nativitate Domini 1515, Dominum Gostavum Trolle in nostrum Archiepiscopum, spem de eo habentes quod semper ea acturus esset quibus cristiani populi tranquillitatem et pacem conservaret, verboque et exemplo mores hominum in melius reformaret.

Sed, heu dolor ! nichil eorum que sperabamus exequi curavit. Evasit namque, a principio sui pontificatus, homo seditiosus, pacis turbator, p e sue hostis, innocentum oppressor, crudelis, sanguinarius ; singulaque opera sua eo convertit quo magis Christianorum sanguinem funderet quam episcopale officium curaret.

Propter cujus temeraria et enormia [faci]nora, hec sequta sunt :

Arces omnes sedis archiepiscopalis funditus demolite sunt.

Tota ecclesie suppellex et omnia sacra vasa ejus direpta.

Thesaurus ecclesie usque ad nudos parietes omnino exhaustus.

a posses s ville passim ferant o tibus.

Nosque preter ea intolerabilia dampna rerum nostrarum; inexprimabilem vite, fame, honoris et dignitatis jacturam passi sumus; tormentis examinati qui contumeliis et improperiis assueti : patrie proditores, populi cristiani seductores. Et si quid deterius est vocamur peripsmata hominum et vità indigni existimati.

Jamque de vità nostrà actum fuisset nisi Sanctitas Vestra, ymo clementissimus Deus dominum Joannem Gothum nobis in extremo laborantibus misericorditer destinasset.

Sed hec omnia in expiationem peccatorum nostrorum libenter patimur, et diutius sponte [pate]remur si sic visum esset Deo et Sanctitati Vestre ; nisi cristiana fides in hiis terris, propter eumdem Archiepiscopum pari persequtioni nobiscum subjaceret.

Que ejusdem fidei negotia nobiscum sunt satis describer[emu]s si nobis abjectissimis homuncionibus ea saltem libertas concederetur qua in illa re solum mutire auderemus. Sed Deum obsecramus quod earum rerum dispositio aliunde innotescat Sanctitati Vestre.

Nobis vero [so]lum in spe relictum est quod aut mors aut Sanctitas Vestra nobis consolationem quantotius afferat.

Ex istis, Beatissime Pater, satis deprehendit Sanctitas Vestra [in]credib[ilem] ecclesie nostre calamitatem ex perversà Archiepiscopi Gostavi ortum et incrementum suscepisse. Nec modo quam per acceleratam alterius Archiepiscopi suffectionem tolli aut posse [i]dem Gostavus anno 1519 propter commissorum criminum magnit[udinem episcopatum Upsalensem in manus domini Joannis Angeli Artimboldi s ce

Quo facto putabamus nos ab omni tribulacione liberatos.

Sed iratus Deus nos in majores miserias reservavit.

Nam m sanctissimum Episcopum Matthiam Streng postulavimus Sed mox crudelitate Regis Dacie Cristierni occubuit.

Postea Arvidum Aboensem episcopum postulavimus, qui fugiens a facie ejusdem tyranni in mari su[mmersus] est.

Deinde II um Arosiensem prepositum postulavimus, qui extremas ecclesie nostre miserias advertens. Nunc vero imploramus quem eligere aut postulare debemus ecclesie Upsalensis et totius ecclesie Suecane statu intromittere, quique posset et vellet infelici ecclesie rempublicam cito (?) et prudenter erigere.

Totam igitur spem sanctitatis Vestre reponimus obsecrantes Eam per Dei misericordiam ne nos et libertatem Ecclesie, ymo Cristianam religionem sine Archiepis copo in hoc infelicissimo tempore perire, mat Sanctitas Vestradummodo talis sit qui serenissimo domino nostro Regi ita acceptus sit quod Majestatem ejus in favorem periclitantis religionis et ecclesie mare at; vel si magis placeret Sanctitati Vestre, Reverendum Patrem dominum Joannem Magni Gothum Sanctitatis Vestre Legatum eidem ecclesie taliter vacillanti... preficere humiliter exoptamus Beatissime Pater, tot insuperabilibus vexationibus consumpti, ecclesiam nostram penitus deserere cogamur; coram Deo et Sanctitate Vestra protestamur quoniam nos sanctam Sedem Apostolicam et Sanctitatem Vestram de periculo Ecclesie et religionis in hiis terris notabiliter emergentibus plene informavimus.

Felicissime valeat Beatitudo vestra multos annos.

Apud Upsaliam, anno Cristi 1523, 15[a] die mensis augusti.

Capitulari nostro sub sigillo solito et consueto.

Sanctitatis Vestre devotissimi servitores atque oratores humilimi.

Prepositus et Capitulum

Upsalense,

N° VII

Nous insérons ici, d'après le savant travail de M. Stave

(1) Ce travail a été précédé d'une étude semblable sur les sources de la version de 1526. — (Même Recuel, t. III.) *Om Källorna till 1541 ars öfversättning af Nya Testamentet* publié dans le Recueil de la Société humanistique d'Upsal, t. IV, 1895 (*Skrifter utgifna af kongl Humanistiska Vetenskaps Samfundet i Upsala*), — le texte est suivi d'un résumé en allemand).

quelques appréciations sur la valeur linguistique et exégétique des deux versions suédoises de 1526 et de 1541 ; elles pourront intéresser les spécialistes, et même au point de vue de notre histoire, il est curieux de constater les hésitations, les variantes, le mélange de scrupule et de hardiesse, qui caractérisent l'œuvre des premiers réformateurs. D'une façon générale, la traduction de Luther a servi de base au Nouveau Testament de 1526, mais jusque dans les Epîtres de saint Paul, où la nouvelle doctrine cherchait ses arguments favoris, on s'affranchit assez souvent de l'autorité du maître, par exemple, aux passages suivants : *Epître aux Romains*, ch. III et IV ; 2 *aux Corinthiens*, ch. IV, v. 15 ; ch. VI, v. 12 ; ch. VIII, v, 19 ; ch. X, v, 15 ; *aux Ephésiens*, ch. I, v. 13.

Les différentes éditions d'Erasme (1516, 1519, 1522) ont fourni leur contingent de gloses, et nos traducteurs, qui ne le perdent jamais de vue, lui témoignent, çà et là, plus de confiance et de sympathie qu'à Luther : dans la section des Evangiles, leurs parts sont à peu près égales, avec une légère différence en faveur d'Erasme pour l'Evangile de saint Marc. L'équilibre se rétablit pour ceux de saint Matthieu et de saint Luc, pour les *Actes* et le début de l'*Epître aux Romains ;* dans le reste de cette Epître, Luther prend le dessus (ch. III et IV, sauf le fameux v. 28, et à partir du ch. VIII). — Il en est de même pour les *Epîtres aux Corinthiens* ; quant aux autres Epîtres canoniques, chacun l'emporte tour à tour, mais sans avantage marqué sur l'autre ; dans la version de l'*Apocalypse*, l'influence d'Erasme et même de la Vulgate remplace absolument celle de Luther.

Quelquefois, toutes ces influences diverses agissent ensemble, sauf celle de la Vulgate, qui demeure faible ; M. Stave s'autorise de cet éclectisme pour déclarer la copie supérieure aux modèles. On se demande naturellement quel usage fut fait du texte original ; il est probable que les traducteurs connaissaient le grec, et qu'ils ont utilisé l'édition donnée par Erasme en 1522, moins cependant que sa version latine déjà citée.

Leur prudence prit soin de retrancher, avec les gloses trop offensantes pour la piété catholique, certaines appréciations peu respectueuses de différents livres canoniques, qu'ils trouvaient chez Luther. Ont-ils consulté d'autres gloses plus anciennes ? Probable-

ment celles d'Erasme, et même de Raban Maur et de Théophylacte ; peut-être faut-il y joindre les versions allemandes antérieures à la Réforme (par exemple celles de Lübeck, 1494, et d'Halberstadt, 1522), mais ce point demeure obscur.

Cette diversité, cette indépendance relative s'expliquent par la répartition de la tâche entre plusieurs collaborateurs, et viennent confirmer à leur tour l'hypothèse que nous avons exposée plus haut ; on reconnaît cependant à l'ensemble une certaine homogénéité, qui suppose une direction commune, peut-être celle de Laurent André, le plus qualifié sans doute, et le plus modéré, sinon le plus érudit de tous.

De ce chef, la version suédoise aurait l'avantage sur la version danoise, laquelle suit servilement Luther ; leurs ressemblances s'expliquent aisément par l'usage de sources communes, sans qu'il y ait eu d'emprunt direct.

M. Stave donne (*op. cit.* p. 222 et 224) deux listes de passages, les uns omis, les autres plus ou moins singulièrement rendus ; il a fait une collation minutieuse, disposée en colonnes parallèles, du texte suédois avec toutes les versions que nous avons citées, et il termine son travail par un résumé en allemand, où l'on pourra facilement prendre connaissance de ses conclusions.

Quant à la Bible complète de 1541, publiée sous les auspices de Laurent Petri, alors archevêque d'Upsal, et frère d'Olaus, c'est une œuvre entièrement nouvelle, et franchement luthérienne ; on avait moins besoin de ménager l'opinion nationale, et l'on devenait aussi plus dépendant de l'Allemagne.

Ce n'est pas à dire qu'Erasme et la Vulgate soient tout à fait négligés ; on a utilisé, avec l'édition érasmienne de 1522, celles de 1516, 1519, 1535, qui renfermaient aussi le texte grec, et sans doute celle de 1527, qui contenait également le texte de la Vulgate : pour l'Ancien Testament, on employa l'édition donnée à Nuremberg par Osiander, en 1522.

La version de Luther, éditée à Wittenberg en 1530, et à Strasbourg en 1535, servit à compléter celle de 1522 ; on trouve aussi des traces de l'édition de Bâle (1525) et de Wittenberg (1526).

Dès 1523, on avait commencé à traduire en Suède le Pentateuque, en 1524, les livres historiques et poétiques, en 1532 les prophètes.

Tout en faisant des emprunts plus nombreux et moins déguisés à Luther, on conserva aux noms propres leur forme latine traditionnelle, alors que Luther adoptait les formes grecques ; tandis qu'en 1526, l'Introduction et le Canon des Ecritures dérivaient de la préface de Luther, avec plusieurs omissions, et quelques additions, en 1541 on reproduisait l'une et l'autre d'après la nouvelle préface (luthérienne) de 1535, laquelle n'est point identique à celle de 1522 ; toutefois, on y pratiquait encore certaines *coupures* significatives : ainsi lorsque Luther dit qu'il ne faut pas faire de l'Evangile une nouvelle loi — « comme cela est arrivé, et comme on le voit même dans certaines préfaces de saint Jérôme », — la version suédoise met simplement « comme il est arrivé jusqu'ici » ; parfois, au contraire, les disciples vont plus loin que le maître : où Luther déclare que les préceptes et les enseignements donnés par le Christ dans l'Evangile, et aussi par saint Pierre et saint Paul, doivent compter parmi les autres œuvres et bienfaits du Christ, le traducteur écrit que les susdits préceptes *ne doivent pas* être considérés comme son principal ouvrage et le but essentiel de sa mission en ce monde, mais bien être mis sur le même pied que tous les autres bienfaits dont Il a soulagé notre misère (1).

Quelquefois, la copie est plus fidèle au texte que l'original. Vient ensuite un catalogue des livres de la Bible, emprunté à Luther ; ils sont numérotés, mais pas tous (par exemple *l'Epître aux Hébreux, celles de saint Jacques et de saint Jude, l'Apocalypse*, qui ne figuraient pas dans la version de 1526).

Il n'y a plus de préface des traducteurs suédois, sans doute parce qu'on éprouvait moins qu'en 1526 le besoin de recommander au public l'œuvre nouvelle, et d'en justifier pour ainsi dire l'existence.

N° VIII

L'Evêque de Skara à Clément VII.

Son certo V. Sta tiene memoria che cum quella integrità, fede et promptitudine mi fu possibile io servi ala Sta memoria di Papa Leone, primo ali Maroniti e in tuto quasi l'Oriente, et dopo al Re di Dacia, provincie certamente non mancho piene di periculi

(1) Stave, *loc. cit.*, p. 178.

che di fatiche, et ultimamente per obedir ali S^mi precepti di V Sta cum Mons. R^mo Campeggio in questa affanosa et periculosa Legatione Germanica in che modo mi sia portato, il remitto al testimonio di sua S. R^ma Hora dopo il mio servir cum quella fide et integrità ch'io ho possuto prestare come fidel servo di V. Beati^ne e di questa Sta sede, me ritrovo destituto d'ogni auxilio, et si non fusse la ferma speme tengo nella clementia et liberalità di V. Sta mi ritrovaria nel extremo grado di miseria, ch' essendo Vescovo son molto più mendico che quand'era fratre. Primo la mendicita mi cedeva in honore, hora m'è vergognosa et degna di contumelia, et certo ala Sta anima di Papa Leone, benchè molta clementia mi mostrasse sempre, mai li fui molesto di cosa pertinesse al proprio comodo et particular mio : del chè V. Sta n'è pienamente informata. Mi contentava del grado teneva nella religione, et più oltra non pensava ; Hora son Vescovo di sol nome, fuora di speranza di mai posser consequir il possesso dela chiesa scarense, dila quale ho solo il titulo ; son per questo astrecto confugir ali piedi clementissimi di V. beatitudine, cum pregarla quanto piu hum'lmente posso, si degna per sua clementia darmi il pane, acciò non finischa questa eta in che mi trovo, piena d'anni et contrita di fatiche, cum summa ignominia e mia e dila Sta sede Apo^ca, in continua acerbita et amaritudine.

Facile è certamente a V. Sta succurrere al'inopia et mise ria mia. Accade ogni giorno opportunita, sololi supplico, cum quella occasione a mi conveniente, si degna levarme di questa miseria ; del chè certo non diffido, essendo v. B^ne clementissima per questo nata al mondo et per divina dispositione, in si altissimo trono locata che subleve li miseri, et doni animo ali servi di questa Sta sede et di V. Sta di aspectar condigno substentamento dila vita loro, come indubitatamente spero da V. B^ne consequir. Ala quale cum ogni humilita baso li S^mi piedi.

BONONIE III AUGUSTI M. DXXV,

L, S. V.

Fidelissimo mancipio,

Fra Jo. Franc,° Vescovo Scaren.

Arch. Vat.

Lett. Principi,

t. III, f. n° 7.

N° IX

Analyse des *articles* d'Olaus Petri, avec la réfutation du Docteur Nicolas.

1° On ne trouve pas dans l'Ecriture authentique que sainte Anne fût la mère de la Sainte Vierge.

R. — Voir le *Catholicon* (quelque commentaire du Moyen Age, sans doute) sur saint Jean, et la collecte de la Messe de saint Anne.

2° Saint Joseph n'était pas un vieillard, mais un jeune homme,

R. — V. l'hymne des 1res Vêpres et la 6e leçon de son office, la légende de la Nativité de la Sainte Vierge, et la Légende dorée (Jacques de Voragine) sur la Nativité.

3° Personne ici ne vous a prêché la vérité avant moi.

R. — « Relinquitur sapientibus intimius discutendum ». Saint Eskil fut martyrisé pour avoir prêché en Suède la vérité catholique.

4° Les ordres mendiants ne doivent pas exister, car il est écrit au Deutéronome (ch. XV) : « Non erit mendicus in vobis ».

R. — Il s'agit des Juifs, d'après la glose de Nicolas de Lyra (1), et quant aux religieux, surtout les Prêcheurs et les Mineurs, ils ont droit de mendier.

Cf. Saint Thomas 2a, 2de, 2, 187, art. 4 et 5.

5° Personne ne doit mettre sa confiance dans l'homme, par exemple en Notre-Dame ou dans les Saints, car il est écrit (Jérémie, ch. XVII) : « Maledictus homo qui confidit in homine ».

R. —-Il s'agit de Sédécias et de Nabuchodonosor ; le roi et le peuple juif se fiaient à l'Egypte et se défiaient de Dieu. Se confier en l'homme, pourvu qu'on mette principalement sa confiance en Dieu, n'est point mal (Saint Thomas, 2a 2ae, 2, 17, art. 4).

6° Dans l'Eglise de Dieu, la prédication est le principal, et plus que la Messe.

R. — D'une manière absolue et formelle, la messe l'emporte, en raison de l'acte principal et le plus excellent dans l'Eglise de Dieu, qui est la Consécration. Cf. les Docteurs et saint Thomas, *In Dictinctione 24à* du IVe Livre des Sentences. 2, 3, art. 3.

7° Les confréries de la Sainte Vierge (2) et des Saints sont frivoles, parce qu'elles ne s'appuient sur aucun passage de l'Ecriture.

(1) A signaler (*loc. cit.*), une singulière bévue de l'éditeur, qui met en note « liram, scilicet propheticam » !

(2) *In Dist.*, XVII, IV *Sent.*, 2, art. 1).

R. — Cf. S. Matthieu, ch. xviii, « Ubi sunt duo vel tres congregati in nomine meo, ibi sum in medio eorum ». Et si d'après saint Jacques (ch. v) « multum valet deprecatio justi assidua », combien plus la prière de plusieurs, réunis en confrérie ?

8° Il faut se confesser mentalement à Dieu seul, et pas au prêtre.

R. — En cas de nécessité, s'il n'y a point de prêtre, la contrition suffit, laquelle est en Dieu seul quant à sa forme informante, mais par rapport au salut c'est un acte libre, selon saint Thomas.

Et qui peut être sûr d'avoir une contrition suffisante ? « Nescit homo utrum odio vel amore sit dignus », dit la Bible ; il faut donc se montrer aux prêtres, selon la recommandation du Sauveur (Luc, xvii), et Boèce en donne la raison : « si medicinam expectas, omnem morbum detegas ». Il est nécessaire au salut que l'homme reçoive la médecine, donc il doit découvrir son mal au confesseur. En outre, dans les jugements séculiers, le juge est distinct de l'accusé, mais selon saint Thomas, le jugement spirituel est mieux ordonné que l'autre, donc le pécheur doit avoir un autre juge que lui-même. Ainsi notre thèse demeure, et comme dit saint Ambroise (sermon du Carême, *in Capit. « ecce de penitentià », disp. prima* » « non meretur justificari qui in vita noluit confiteri peccata ». Aussi, dans le Nouveau Testament, le Christ, ayant pris notre nature, exige la confession vocale de l'homme à l'homme, et n'étant point présent à tous ici-bas sous sa forme humaine (saint Antonin, *in parte 3ª suæ Summæ, titul. XIV, cap. 19*), Il a établi comme ses vicaires des hommes auxquels nous devons nous confesser, et auxquels il a donné son pouvoir de lier et de délier. Le Christ a établi la confession tacitement, mais les Apôtres l'ont promulguée expressément, car saint Jacques dit « confitemini alterutrum peccata vestra, et orate pro invicem ut salvemini » (*Jac.* V, v. 16) ; *les uns aux autres*, c'est-à-dire à ceux qui en ont le pouvoir, de même que, dans l'Ancienne loi, le prêtre offrait le sacrifice pour les péchés, et : *priez les uns pour les autres*, car le confesseur doit prier pour le pénitent, et réciproquement.

Peut-être dira-t-il (Olaus), « more consueto », que cette Épître n'est pas authentique, mais ceci est tout à fait faux et erroné, en vertu de la première des règles générales de la théologie : « omnis Scriptura Veteris et Novi Testamenti in volumine Bibliæ contenta est edita ab auctoribus suis Spiritu Sancto inspirante, ergo est authentica et summopere acceptanda ». Saint Thomas (*in IV Sent., dist. 17*, in expo-

sitione litteræ), et saint Antonin (*III part. tit. XIV, cap. 19*) déclarent hérétique l'opinion « que la confession vocale n'est pas nécessaire », non point que ceci aille explicitement contre la foi, mais parce que c'est supposer que les clés de l'Eglise ne sont pas nécessaires au salut, et, dans les choses temporelles, une opinion n'est pas hérétique avant que l'Eglise ait défini qu'il s'ensuit des choses contraires à la foi .C'est pourquoi le maître des Sentences et Gratien ont soutenu cela à titre d'opinion, mais depuis la définition portée par l'Eglise sous Innocent IIII : « Omnis utriusque sexus », ce serait une hérésie. Ainsi la confession vocale est de droit divin, la confession mentale, qui se fait à Dieu seul, est de droit naturel, d'après saint Thomas (*loc. cit.*), et le Pape ne peut en dispenser, parce qu'il n'a pas le pouvoir de supprimer le droit divin, quoiqu'il puisse dispenser de la confession annuelle, laquelle est de droit humain.

FIN

Saint-Amand (Cher). — Imprimerie Bussière

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

LA SUÈDE ET L'UNION DE CALMAR (1397-1520)

PREMIÈRE PARTIE

La Fin de l'Union et la rupture avec Rome.

DEUXIÈME PARTIE

APPENDICES

FIN DE LA TABLE


UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 11 09 08 09 008 9